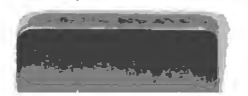


Melleville



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

LAON — Imprimerie de Éd FLEURY.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
GÉNÉALOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE

PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE CE DÉPARTEMENT

PAR MELLEVILLE,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur des Histoires de Laon, Coucy-le-Château, Chauny, &c

OUVRAGE ORNÉ DE PLANCHES

représentant les armoiries des villes et des familles.

TOME II.

A LAON.

Chez les Éditeurs, au bureau du *Journal de l'Aisne*, rue Sérurier, 22 ;

Dans le département, chez tous les Libraires.

A PARIS,

Chez DUMOULIN, libraire, quai des Augustins, 13.

Chez DIDRON, libraire, rue St-Dominique-St-Germain, 23.

1857

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

M

MAAST, MAAS (13e siècle), *Meastum*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité supérieure de la vallée de la Crise, à 35 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues, bonnes terres ne produisant guère que du froment, 12 arp. de prés, 100 arp. de marais, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Violaine, 26 feux ; 1800, 249 h. ; 1818, 265 h. ; 1836, 310 h. ; 1856, 350 h.

Les seigneurs connus de Maast sont les suivans :

1230. Jean de Maas, chev.

1239-50. Gilon de Maas.

1276. Godefroy de Maas ; femme, Isabeau.

1780. M. de Mazirot, seign. dud. et de Muret (Voyez ce mot).

MACHECOURT, autrefois MASSICOURT, *Marci curtis* (12e siècle). — Ce hameau dépendant de Chivres, formait jadis une paroisse à part sous le vocable de St Hilaire.

MACQUIGNY, MAKENI ou MAKEGNI (12e siècle), MACQUIGNY-LÈS-CENSES, *Maquiniacum*, *Maquigniacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 45 k. au N. de Laon et 32 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Jonqueuse, 1,100 arp. de terres, 100 arp. de prés. — Population : 1760, sans Jonqueuse, 92 feux ; 1800, avec Jonqueuse, 548 h. ; 1818, 669 h. ; 1836, 856 h. ; 1856, 942 h.

Seigneurs de Macquigny.

1166. Clarembaud, seign. de Makeni. Femme, Godde. Enfans : Guy, René, seign. de Sons ; Alaric, Maroie (Marie), femme de Raoul de Sévigny. Gautier et Gérard, frères de Clarembaud, qui partit pour la croisade en 1190.

1206-10. Clarembaud II de Macquigny. Femme, Elizabeth.

1238. Nicolas de Rumigny, seign. d'Aubenton (Voyez ce mot).

1260. Hugues de Rumigny, son fils. En 1264, il échangea avec Jean de Châtillon, comte de Blois, les terres de Beaurin et Macquigny, contre celle d'Aubenton.

1330. Colette de Villers, dame de Macquigny ? Elle y fonda une chapellenie qu'elle dota de 14 muids de froment.

Le domaine de Macquigny fut ensuite réuni au duché de Guise.

Fief d'Hardecourt à Macquigny.

Il fut longtemps possédé par la famille de La Fons.

Macquigny, autrefois **Machungi** (12e siècle), *Machenium*. — Ferme dépendant de Lappion. Son territoire fut enclavé dans celui de la commune accordée en 1191 à Lappion, par le prieur de St-Paul-aux-Bois. Il passa ensuite aux religieux de St-Martin de Laon.

Macquincourt, **Makincourt** (12e siècle). — Ferme dépendant de Bony; au 12e siècle, elle dépendait de Vendhuile. — Elle doit sa naissance aux sœurs de l'abbaye de Bony, qui y furent transférées en 1152. Soixante ans après, cette petite communauté de filles se dispersa d'elle-même. — Au 13e siècle, la ferme de Macquincourt était entourée d'une enceinte de murailles.

Magnivillers ou **Mignivillers**. — Ferme dépendant de La Malmaison. Elle formait autrefois avec Plesnoy, une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 10 feux et 15 charrues. Elle appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

MAGNY-LA-FOSSE ou **A-LA-FOSSE**, *Mansionile in foveâ*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une gorge étroite, à 57 k. au N.-O. de Laon et 11 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Population : 1698, 90 h.; 1800, 220 h.; 1818, 232 h.; 1836, 269 h.; 1856, 276 h.

Magny dépendait autrefois de la paroisse de Joncourt; il fut érigé en cure en 1235.

Seigneurs de Magny-la-Fosse.

1165. Baudoin de Magny.

1306. Catherin de Michaut, seign. dudit.

1660. Jean de l'Epinay, seign. dudit.

1770. Louis-Antoine d'Auchel, seign. dudit.

1787. N. Priel, seign. dudit.

1789. N. de l'Epinay, seign. dudit.

Magny. — Hameau dépendant de Vincy-Reuil. C'était jadis un fief.

1551. Jean de Caruel ou Karuel, seig. de Magny, capit. d'Hirson. Femme, Louise de Baral. Enfans : Laurent, Christophe, N. capit d'Auy. Famille originaire d'Irlande.

1607. Christophe de Caruel, seig. dud., capit. d'infanterie. Femme, Nicole de Castres. Enfans : François ; Roland, capit. de Rumigny, sans hoirs.

1[illegible].. François-Armand de Caruel, seig. dud. et d'Annois, capit. gruyer d'Hirson. Femme, Marguerite Robin. Enfans : Jean ? Christophe, seig. d'Annois ; Roger, écuyer, seig. du Grand-Failly.

16.. Jean de Caruel, seig. dud. Femme, Anne de Fay d'Athies. Armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

1668. Roger d'Allenoncourt, seig. de Magny. Armes : *d'argent, à 3 écussons de gueules.*

1670. Christophe Pétré, écuyer, s. de Magny, capit. au régiment de Béthune.

1680. Jean Pétré, écuyer, seign. dud. et de la Rainette. Femme, Charlotte de Caruel. Armes de la famille Pétré : *De... chargé de 5 hermines de sable.*

MAILLY. — Maison isolée dépendant de Laval. C'était, à la fin du 12e siècle, un cellier ou vendangeoir appartenant à l'abbaye de Bohéries.

MAINVILLE, autrefois MAINNEVILLE. — Hameau dépendant de Ressons-le-Long.

1682. Jean Pommerie, conseiller du roi, seig. d'Epagny et de Mainneville.

1780. M. de la Bonardie.

Fiefs Montois et de la Douye à Mainville.

1780. M. de la Bonardie.

MAISSEMY, *Maissemiacum.* — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive gauche d'un ruisseau, à 58 k. au N.-O. de Laon et 11 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Population : 1698, 244 h.; 1800, 415 h.; 1818, 421 h.; 1836, 550 h.; 1856, 637 h.

Ce village portait autrefois le titre de vicomté et relevait d'Estrées. — Il est la patrie de Simon de Maissemy, professeur illustre dans l'université de Paris, au 13e siècle.

Seigneurs de Maissemy.

1124. Mathieu de Maissemy, dit la Gargatte.

11.. Gilles son fils.

1169. Bernier de Maissemy. Enfans : Gobert ou Robert, Philippe, Hadiarde.

1188. Robert, chev. de Maissemy.

1189. Simon de Maissemy.

1247. Gilles de Maissemy. Gouvine, sa sœur, femme de Bertin.

1268. Mathieu, écuyer, sire de Maissemy.

1270. Gilon de Maissemy. Enfant, Jean.

1295. Jean, dit Buridan.

1312. Oudard de Maissemy, chev. Femme, Béatrix.

1393. Jean de Rozoy (Ronsoy?) seign. dudit.

1549. Florence de Blécourt, dame de Maissemy, veuve de Jean d'Aumale, seig. de Nancel.

15.. Bonne d'Auquesne, veuve de Robert de Vignacourt, dame de Maretz et Maissemy.

15.. Catherin d'Aumale, seign. dudit, capitaine de Cent Suisses.

1630. Rob. d'Aumale, par le don du précédent.

1770-87. M. Poitevin de Guny.

1789. M. de Cambronne.

MAIZY, *Maisiacum.* — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 60 arp. de prés, 30 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : en 1760, 358 h. (79 feux); 1800, 318 h.; 1818, 382 h.; 1836, 406 h.; 1856, 399 h.

En l'année 1096, Elinand, évêque de Laon, donna l'autel de Maizy à l'abbaye de Marmoutiers.

Seigneurs de Maizy.

1142. Bertrand de Maizy, fils de Roger et d'Ida. Pierre, son frère. Il légua ses biens à Cuissy pour le cas où il mourrait sans enfans ; mais Etienne de Neufchâtel réclama l'héritage comme oncle de Pierre, frère de Bertrand, lequel Pierre paraît être

mort aussi sans enfans. Les biens lui furent rendus, et en échange il abandonna à Cuissy la pêche dans l'Aisne, sur deux navires.

1157. Baudoin de Maizy. Femme, Aélide.

1206. Baudoin II de Maizy, chev.

1210-11. Pierre, seig. de Maizy, chev. Femme, Elizabeth. Enfans : Baudoin, Marie, femme de Godefroy de Taissy ; Agnès, femme d'Ebale de Proelle ; Barthélemi, Jean, Albéric, Hugues, Gertrude, Marguerite.

1248. Aubri, sire de Maizy.

1274. Robert, écuyer, seign. en partie de Maizy. Femme, Reine.

Ce domaine paraît être ensuite entré dans les mains des comtes de Roucy, qui le possédaient encore au moment de la révolution.

MALAISE. — Ferme dépendant de Chambry. C'était autrefois un fief.

1331. Goulard, seign. de Malaise. Il vendit cette terre ou seulement la moitié à Raoul le Jeune de Laon, dont la veuve Rose la donna en 1344 à St-Martin de Laon, pour dire une messe perpétuelle pour son âme et celle de son mari.

1357. Jean d'Arrancy, seign. de Malaise par indivis avec St-Martin de Laon.

1399 Baudoin Poire, seign. dud., d'une ancienne famille de Laon.

Vers 1400. Jean Berart, chev., seign. dudit. Femme, Elizabeth Poire.

Vers 1420. Jean des Noyers, écuyer, par acquisition. En 1425, la maison était ruinée par les guerres et les terres en friche. Jean des Noyers désirant la rétablir, obtint de St-Martin que la rente de 8 liv. 2 sous 9 deniers parisis dont elle était chargée fut réduite à 4 livres.

Vers 1590. Balthazard de Flavigny, seign. de Chambry et Malaise (Voyez Puisart).

MALAISE. — Ferme dépendant de Tavaux. — En 1179, le chapitre de Laon donna la ferme de Malaise aux religieuses de Montreuil, sous la condition qu'elles lui paieraient une redevance annuelle de 4 muids de froment, 3 de seigle et 3 d'avoine.

MALHOTEL. — Ferme dépendant de Crécy-au-Mont. Au 17e siècle, la seigneurie en appartenait aux religieux de Nogent.

MALMAISON (LA), *Mala domus*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine élevée et aride, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 26 charrues, 540 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Magnivillers ni Frontigny, 273 h. (60 feux); 1800, 508 h.; 1818, 537 h.; 1836, 738 h.; 1856, 772 h.

Au 12e siècle, La Malmaison n'était point encore établie en paroisse et dépendait de Frontigny. Roger, évêque de Laon, l'érigea en cure en 1201 et en donna l'autel à l'abbaye de Vauclerc.

Seigneurs de La Malmaison.

1200. Raoul de La Malmaison.

1223. Gilles de La Malmaison. Fme, Margue.

1226-49. Jean de Fonsomme, seign. de La Malmaison, puîné d'Evrard II de Fonsomme.

1257. Gilon, chev. de La Malmaison. Renaud et Rahéric, ses fils. Renaud, son frère.

Vers 1480 Hugues le Danois, seig. de Fourdrain, La Malmaison?

Vers 1500. Adrien de Bezannes, seig. de Prouvais, La Malmaison.

1553. Nicolas le Vergeur, seign. dudit.

1628. Guillaume le Vergeur, seign. de La Malmaison.

1663. Charles de Cauchon, chev., seig. d'Avize, La Malmaison.

1690. François de Cauchon, comte de Chery, seign. dudit et Thiernu.

1700. Joseph-François de Noue, seign. de La Malmaison, capit. aide-major du régiment de Lambesc, fils de Jean-Franç. de Noue, seign. de Villers-en-Prayères. Femme, Marie-Anne-Clairmonde de Bezannes, qui lui apporta sans doute La Malmaison.

Vers 1740. Pierre-Antoine Parat, écuyer, chev. du Mont-Carmel, gouverneur de l'île Bourbon, seign. par acquisition, paraît-il, de Courthuy, Vaurseine et La Malmaison. Femme, Madeleine Levent. Enfant, Madeleine-Charlotte-Antoinette, qui porta ces terres à

17.. Charles de Bezannes, chev., seign. de la Plaine.

MALVAL, *Mala vallis*. — Ferme dépendant de Crandelain. Elle formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 38 habitans, 4 charrues et 50 arp. de bois. Elle appartenait à l'abbaye de St-Jean de Laon. C'était aussi un fief dont les seigneurs connus sont :

1660. Louis Tristan de Guiscelain, seig. de Malval, maréchal de batailles, mort en 1697. Femmes : 1° Antoinette de Sapincourt, dont Tristan-Louis, Bernard-Jean, Alexandre et deux filles ; 2° Marie d'Hangest, dont François-Louis, seign. de La Barre et Pargnan.

17.. N. de Berthault, seign. dudit. Femme, Elizabelh de La Mer.

1781. Nicolas-Claude Bottée, seign. dudit par acquisition, conseiller du roi en l'élection de Laon. Femme, Barbe Bourgeois. Enfans : Jean-Charles, Jean-Joseph-Auguste.

MALVOISINE. — Ferme dépendante de Vauxaillon. C'était autrefois un fief important.

1150. Jean de Saulx, seign. de Malvoisine.

1240. Colard Bazin, seign. dudit.

1330. Jean de Fayel, seign. dudit.

1383. Jean Bazin, écuyer.

1445. Thomas Druez, seign. dudit.

1454. Jean Desportes, bourgeois de Paris.

1475. Pierre de Beauvau.

1485. Robert Desportes.

1530. Balthazard de Colland, seign. dud. Femme, Jeanne de Moy.

1540. Jean de Colland, leur fils. Fme, Claude de Margival, qui en 1557 épousa en deuxièmes nôces Claude de Marle, seig. d'Arcy-le-Ponsard.

1577. Pierre de Marle, seign. de Malvoisine.

Vers 1625. François de Moy, seign. dudit et de Pierremande.

1700. Jean-Baptiste Legras, seign. dudit, vicomte d'Acy.

1711. Nicolas Legras, son fils, seign. desd. (Voyez Acy).

MALZY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 22 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Aldegonde. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 140 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 318 h. (100 feux); 1800, 531 h.; 1818, 517 h.; 1836, 611 h.; 1856, 596 h.

Ce village appartenait autrefois aux dames chanoinesses de Maubeuge. — Il est la patrie de Jean-Louis, baron de Viefville des Essarts, député à l'Assemblée Constituante.

Les seigneurs connus de Malzy sont :

Vers 1400. Jean II, seig. de Proizy, Malzy, etc.

1419. Jacquemart de Flavigny, seig. de Ribeauville, Malzy, etc.

1520. Nicolas de Flavigny, seig. dud., puîné d'Elie de Flavigny, vicomte de Renansart.

En dernier lieu, M. de Montiers (Dumoutier?)

MANENCOURT. — Village détruit, dont le terroir fait aujourd'hui partie de celui de Montbrehain. Il était placé entre Senencourt, hameau aussi détruit de la paroisse de Levergies, et Montbrehain. Il eut ses seigneurs particuliers dont un seul est connu.

1302. Pierre de Boucly, seig. de Manencourt. Femme, Marguerite de Buires.

MANEUX, autrefois MANÉSIE. — Ferme dépendante de Faucoucourt. C'était jadis un fief mouvant de ce village.

1260. Anselme de Bucy, seign. de Manésie. Il vendit cette année au chapitre de Laon pour la somme de 1,100 liv. parisis, les seigneurie, fonds et tréfonds de Manésie pour être tenus en fief du seign. de Faucoucourt.

1280. Gilon, chev. de Manésie ; f^me, Mathilde.

1304. Jean, leur fils, chev., seign. dud. ; femme, Marie. Ses armes étaient : *échiqueté de... au chef de.... chargé de trois étoiles de...*

1306. Jean II, leur fils, seign. dud.

MANICAMP, *Magnus campus*, *Manicampus*. — Bourg de l'ancien Soissonnais, bâti au confluent de l'Oise et de l'Ailette, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 5 charrues, terres froides produisant chanvre, méteil, seigle et fèves, 100 arp. de prés et autant de bois. — Population : 1760, 170 feux ; 1800, 981 h.; 1818, 1,049 h.; 1836, 1,099 h.; 1856, 1,010 h.

On prétend qu'au siècle dernier, on voyait encore dans la prairie de Manicamp les vestiges d'un ancien camp romain. En abattant un chêne près de ce village en 1767, on trouva dans la terre plus de 1,200 monnaies romaines du Bas-Empire. — La terre de Manicamp portait autrefois le titre de comté. On y voyait un beau château entouré de vastes pièces d'eau. — Ce village fut presqu'entièrement détruit le 22 avril 1808, par un incendie qui y dévora 126 maisons et 480 bâtimens de toute sorte. — Pierre Dolivier, curé de Manicamp à la fin du dernier siècle, est l'auteur de plusieurs traités de grammaire et de quelques écrits politiques.

Seigneurs de Manicamp.

La terre de Manicamp au 13e siècle, appartenait aux sires de Coucy. Guillaume de Coucy la vendit, en 1329, à Jeanne de Flandres, sa tante, veuve d'Enguerrand IV, sire de Coucy, laquelle la donna la même année à l'abbaye du Sauvoir-sous-Laon.

1390. Jean d'Eslincourt, seign. de Manicamp, lieuten. au bailliage de Chauny. Il fut inhumé en 1430 dans St-Vincent.

1430. Jean II d'Eslincourt, seign. dud. Il vendit au suivant.

1448. Charles de Gaucourt, vicomte d'Acy, dont la fille cadette Marguerite porta Manicamp en mariage à

14.. Pierre du Puys, seign. de Vatan, gouverneur du Berri.

15.. Richard du Puys, leur fils, seign. dud., Chevennes, Liez, etc. Mort en 1537.

15.. Jean de Vignacourt, chev., seign. de Manicamp. Femme, Madeleine de Laillier ; enfans : Guillaume, Jeanne, femme de Philippe de Longueval.

15.. Guillaume de Vignacourt, seign. dud. : femme, Jeanne de Bellevane. Guillaume mourut sans enfans vers 1577. Sa veuve eut Manicamp en douaire, puis ce domaine échut à Suzanne de Vignacourt.

Vers 1590. Philippe de Longueval, gouverneur de La Fère, seign. dud., comme héritier

de Suzanne de Longueval, sa grand'tante. Il était le troisième fils de Philippe II de Longueval, seign. d'Haraucourt, et fit bâtir le château de Manicamp. Femme, Isabelle de Thou ; enfans : César, Achille, René, chevalier de Malte, abbé de Vermand en 1610 ; Marie-Isabeau, femme de Jacques de Rouville. Philippe de Longueval quoique laïc fut pourvu par le roi en 1607 de l'abbaye de Vermand.

1610. César de Longueval, seign. dud., sans alliance.

16.. Achille de Longueval, seign. dud., colonel d'infanterie, maréchal des camps et armées du roi, commandant en chef les armées de terre ; femme, Renée Lecomte ; enfans : Bernard, Gabrielle, duchesse et maréchalle d'Estrées ; Françoise. Achille mourut le 3 janvier 1677, âgé de près de 80 ans, et fut enterré à Prémontré comme ses ancêtres.

1677. Bernard de Longueval, s. dud., mort sans alliance en 1684, Manicamp revint à sa sœur Gabrielle qui avait épousé le suivant.

De Longueval : *bandé de gueules et de vair de six pièces.*

1684. Annibal, duc d'Estrées, marquis de Cœuvres.

Après la mort de Gabrielle de Longueval, la terre de Manicamp passa à Marie-Thérèse de Rabutin, fille de Roger de Rabutin, comte de Bussy, laquelle avait une reprise à exercer comme petite fille de Jacques de Rouville et d'Isabeau de Longueval. Elle s'est illustrée par ses écrits et elle porta Manicamp à

1691. Louis de Madaillan de Lesparre, comte de Montataire, seign. dud. et de Quierzy, la Jonquière, la Tour Roland, Fourdrain, Brie, la Bovette, le Lavier, Beautor, Laffrenay et forêt de Monceau, maréchal des camps ; enfans : Roger-Constant, Marie-Thérèse, qui épousa par dispense le comte de Lassei, son neveu. La terre de Manicamp fut érigée en comté en 1693. en faveur de Louis de Madaillan. Il restaura le château qui devint un des plus beaux de la province ; l'on y admirait un magnifique escalier en pierres.

1708. Roger-Constant de Madaillan, comte de Manicamp, brigadier des armées du roi, mort à 32 ans, en 1723, sans enfans de sa femme Anne-Gabrielle le Veneur.

17.. Léon de Madaillan, comte de Lassei, seign. desd., par sa femme Marie-Thérèse ci-dessus, brigadier des armées. Sans enfans. Sa femme donna la terre de Manicamp et autres à Anne-Adelaïde d'O, sa parente qui avait épousé,

1731. Louis de Brancas, duc de Lauraguais, pair de France.

1775. Louis-Léon-Félicité de Brancas, duc de Lauraguais, seign. de Manicamp, Quierzy, etc., leur fils aîné ; femme, N. de Middelbourg. Il fut guillotiné dans la révolution.

Il y avait autrefois à Manicamp les fiefs de *la Chapelle-en-Fèves*, *la Malvoisine*, *la Cense de Favelle* et *la Jonquière.*

MARCHAIS. — Village de l'ancien Laonnois, bâti près des marais de la Souche, à 20 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues, 150 arp. de prés, 550 arp. de bois. — Population : 1760, 265 h. (58 feux); 1800, 466 h.; 1818, 526 h.; 1836, 586 h.; 1856, 679 h.

Les habitans de Marchais obtinrent en 1210, de Milon de Sissonne, leur seigneur, l'abolition de la morte-main et une association communale calquée sur celle de Montchâlons. Ce seigneur supprima une foule de droits seigneuriaux bizarres, règla celui de pâturage, leur permit de prendre dans ses forêts le bois nécessaire pour faire des charrues, les autorisa à élire un maire et dix jurés, régla plusieurs points de police et de justice, etc. En échange, les habitans s'engagèrent à lui payer une rente annuelle de cent livres laonnoises, à l'accompa-

gner en armes à ses ost, expéditions et chevauchées, et à acquitter tous les droits seigneuriaux non abolis par lui, etc.

Seigneurs de Marchais,
relevant de l'évêque de Laon.

1143-58. Adam ou Eudes de Marchais, frère de Théodoric Alleman.

1175. Adam II de Marchais; enfant, N., femme de Blibard d'Erpy.

1178-80. Henri de Marchais, dit neveu de Guillaume de Sissonne. Elvide sa mère se remaria à Renaud.

1183. Gobert de Marchais.

1185-95. Richer de Marchais, chev.; femme, Maximille.

1210. Milon, chev., seign. dud.; femme, Elizabeth; enfant, Mathilde.

1231. Robert, chev., seign. de Marchais et Sissonne, fils de Gautier de Sissonne.

1237. Jean dit Bedous ou Bedoul, seign. de Puisieux, et de Marchais par sa femme Mathilde ou Mahaut ci-dessus (V. Puisieux). Jean de Puisieux vendit, en 1268, la terre de Marchais à l'abbaye de la Valroy; mais l'évêque de Laon, en qualité de seigneur suzerain, la saisit, la vente ayant été faite sans son consentement. Il l'approuva ensuite sous la condition que l'abbé lui en ferait hommage.

1339. Bedoul, chev., seign. de Marchais.

1470. Renaud David, seign. de Longueval et Marchais, capitaine de Laon (V. Longueval).

1504. Louis, s. de Proisy et Marchais (V. Proisy).

1530. Isambart de Proisy, son troisième fils, seign. dud., mort sans postérité.

1535. Louis de Proisy, son frère, seign. de Marchais, baron de la Bove (V. ce mot).

154.. Nicolas de Longueval, comte de Bossut, surintendant des finances, gouverneur de Champagne et de Brie. C'est lui qui fit construire le château de Marchais. Impliqué dans l'accusation de trahison qui coûta la vie à Jacques de Coucy, seign. de Vervins, Nicolas de Longueval sauva sa tête en abandonnant les terres de Marchais et Liesse au suivant. D'autres disent qu'il fit cet abandon en reconnaissancede ce qu'il devait la vie au cardinal de Lorraine.

1546. Charles, cardinal de Lorraine. Il fit des améliorations au château et y reçut plusieurs fois François Ier. Ces domaines restèrent plus d'un siècle dans cette maison, passèrent ensuite dans celle de Bourbon-Conti, puis aux suivans:

1724. Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, princesse de La Roche-sur-Yon, dame de Marchais et Liesse.

1738. Georges-René Binet, chev. de St-Louis, mestre-de-camp de cavalerie, 1er valet de chambre du dauphin, seign. de Marchais et Liesse par acquisition de la précédente.

1753-60. Gérard Binet, baron de Marchais et Liesse, seign. de Ste-Preuve, écuyer, premier valet de chambre du roi, chev. de St-Louis, ancien major au régiment royal de Corse.

1789. N. d'Angeviller, seign. desd.

MARCHAIS, *Marchelli* (12e siècle), *Marcheïum in Briâ.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur une colline élevée, à 105 k. au sud de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 33 charrues comprenant 2,650 arp. de terres, 170 arp. de prés, 10 arp. de vignes, 48 arp. de bois broussailles. — Population: en 1760, 88 feux; 1788, 355 h.; 1800, 389 h.; 1818, 408 h.; 1836, 463 h.; 1856, 441 h.

La terre de Marchais était jadis une baronie relevant de la seigneurie de Montmirail.

Seigneurs de Marchais.

1174. Mathieu de Marchais. Emerard, son frère.

1229. Gilon de Marchais; femme Aélide. Il tenait Marchais de sa femme.

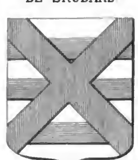
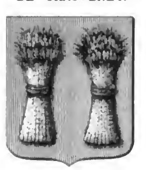
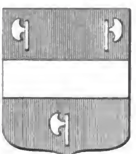
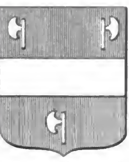
1229-36. Gilles de Marchais, leur fils, chev.; femme, Berthe ou Béatrix.

12.. Mathieu II de Marchais.

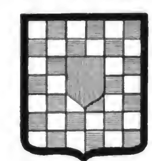
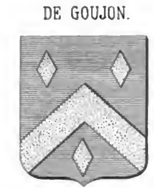
Lith. Em. Maréchal, à Laon.

ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES & MODERNES.

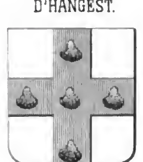
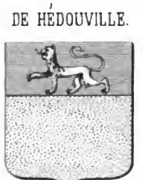
DE BOHAM. — DE BRODARD. — DE CHAUVENET. — DU FAILLY.

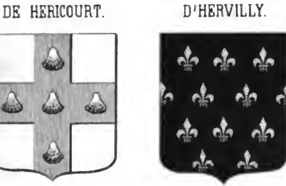
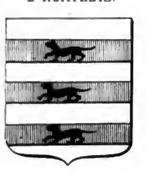
DE FLAVIGNY-RENANSART. — DE FLAVIGNY-CHAMBRY. — DE FROIDOUR. — DE GOUJON.

DE GRAIMBERT. — D'HANGEST. — DE HÉDOUVILLE. — D'HENNIN LIÉTARD.

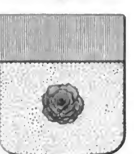
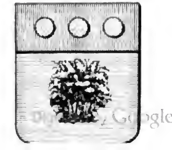




DE HERICOURT. — D'HERVILLY. — D'HURTEBIE. — DE LA BRETÊCHE.


DE HALLENCOURT. — DE LAFONS. — DE L'AMIRAULT. — DE LAILLIER.



Vers 1610. François des Fossés, seign. de Marchais, exempt des gardes du corps, puîné de François II des Fossés, seign. de Jouaigne.

17.. François-Eustache des Fossés, seign. de Marchais et Ste-Geneviève ; enfans : Marie-Suzanne, femme en 1751 de Charles de Lancri ; Thérèse, alliée à Etienne-Alexandre de Châtelain, chev., seign. de Popincourt.

17.. Le duc de Doudeauville, seign. dud.

1780. Le marquis de Courtanvaux, seig. dud.

MARCILLY ou MARSILLY. — Château situé sur le terroir de Faucoucourt, aujourd'hui détruit. C'était autrefois un fief relevant de l'évêché de Laon. Il avait été fondé, dit-on, en 1141, et comprenait outre le château, 35 jallois de terres, différens droits seigneuriaux, avec haute, moyenne et basse justice.

1214. Jean de Marsilly.

1235. Claude de Marsilly.

1265. Raoul de Faucoucourt, chev., seig. dud.

1336. Simon de Béthancourt, écuyer, s. dud.

1373. Mahieu, sire de Russevaux et Marsilly.

1385. Jean d'Argies, sire de Béthancourt-sur-Somme et Marsilly.

1399. Dreux d'Argies, seign. dudit et Leuilly.

1574. Antoine de Dampierre, écuyer, seign. de Liramont, Thuyne, Leuilly, Mareuil-aux-Tournelles et Marsilly.

1635. Jean de la Tranche, chev., seign. et vicomte de Flincourt et Marsilly.

1655. Claude de Poulet, écuyer, seign. de St-Germain, Faucoucourt et Marsilly (V. Faucoucourt).

MARCY, MARCHI, *Marcium*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 9 à l'est de St-Quentin, autrefois des généralités d'Amiens et de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 48 feux ; 1800, 328 h. ; 1818, 334 h. ; 1836, 363 h. ; 1856, 363 h.

Seigneurs de Marcy,

1208. Gobert de Marchi.

1323. Gérard de Marchi.

1730-89. Pierre-Jacques-André-Suzanne du Moutier de Vatre, écuyer, seign. de Marcy, secrétaire du roi. Femme, Damaris-Elizth Cottin.

MARCY, *Mariæ silva?* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le Vilpion, à 25 k. au N. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 12 charrues, 60 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : 1760, 200 h. (61 feux) ; 1800, 361 h. ; 1818, 372 h. ; 1836, 454 h. ; 1856, 382 h.

Seigneurs de Marcy.

1137. Aélide de Marcy.

1195. Henri de Marcy. Femme, Hedvide.

1311. Raoul II de Coucy, s. de Vervins et Marcy.

1535. Jean Béguin, seign. dud. Femme Hélène Marquette.

1600. Jean Duplessis, contrôleur des domaines du roi à Laon, seign. de Marcy par acquisition. Il revendit au suivant.

1622. Pierre Billet.

16.. Auguste de la Mer, écuyer, seign. dud. Femme, Anne de Lizinne.

Vers 1635. Charles de la Salle, écuyer, seign. dud. Femme, Catherine Arnoul. Enfans : Henri, Claude, Alexandre mort jeune au service.

1640. Henri de la Salle, seign., capit. au régiment de Cilly, mort sans alliance. Marcy revint à sa mère, qui avait épousé en secondes nôces

Pierre-Alexandre de Signier, seign. de Rogny.

Vers 1650. Jean-Claude Marquette, seig. dud., capit. d'infanterie. Fme, Marie-Charlotte Baillieu.

1667. N. Lefèvre, seig. du Bucquoy, l'Estang et Marcy. Cette terre entra ensuite dans la maison de Signier, dont les membres étaient seigneurs de Rogny, et n'en sortit plus (V. Rogny).

MARD (SAINT-), *Sanctus Medardus.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 27 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 28 arp. de vignes, 7 arp. de prés, 3 arp. de marais, 30 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 54 feux ; 1800, 258 h. ; 1818, 247 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 240 h.

Vers 1178, le village de St-Mard fut érigé en une seule commune avec Cys, Presles, Rhû et les Boves (V. Cys).

Des anciens seigneurs de St-Mard, nous ne connaissons que les suivans :

1163. Pierre de St-Mard.

1191. Simon de St-Mard ; Guy, son frère.

1384. Guillaume le Verrier, seig. de St-Mard.

MAREST-DAMPCOURT, *Marescum*, *Mariscum.* — Village de l'ancien Noyonnais, bâti près de vastes marais, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 1,140 arp. de terres, 30 arp. de chenevières, 30 arp. de jardinages, 250 arp. de prés, 40 arp. de pâtures. — Population : en 1760, 80 feux ; 1800, 517 h. ; 1818, 583 h. ; 1836, 677 h. ; 1856, 600 h.

Seigneurs de Marest.

1155. Guy de Marest.

Dans le courant du 15e siècle, ce domaine passa dans la maison de Blécourt, qui possédait déjà celui de Béthancourt (V ce mot), puis dans celle de Brûlart-Genlis, puis aux suivans :

Vers 1666. Nicolas de la Mer, élu de Laon, seign. de Marest. Femmes : 1° Anne d'Espinoy, dont Antoine et Charles ; 2° Gabrielle Maynon, dont Louis et Elizabeth.

16.. Antoine de la Mer, seign. dudit.

1696-1701. Jean-Claude de la Mer, seig. dud., avocat au Parlement de Paris.

La terre de Marest rentra ensuite dans les mains des seig. de Genlis (V. Villequier-Aumont).

La mairie de Marest était autrefois un fief qui appartint longtemps à la maison de Blécourt. On y voyait un autre fief appelé *Coquerel*, qui a donné son nom à une famille. Jean de Coquerel le vendit en 1406 à Jean de la Barre, lequel le revendit l'année suivante aux Célestins de Soissons.

MAREUIL-EN-DOLE, *Marolium*, *Maroleum ad Dolam.* — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 50 k. au sud de Laon et 25 au N. de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Germain. — Culture en 1760, 11 charrues comprenant 850 arp. de terres, 32 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population :

1760, 71 feux ; 1788, 279 h. ; 1800, 322 h. ; 1818, 354 h. ; 1836, 463 h. ; 1856, 478 h.

Seigneurs de Mareuil-en-Dôle.

Vers 1200. Gautier de Mareuil.

1219. Raoul, ch. de Mareuil ? Fme, Théophanie.

1221. Hugues de Mareuil-en-Dôle.

1289. Gautier II de Mareuil. Femme, Lora.

1292. Jean Levis, sire de Mareuil.

13.. Jean Tirel, seign. dud. et d'Arcy-Ste-Restitue. Sa fille porta ces domaines dans la maison de Soissons.

1316-20. Marie de Soissons, dame dudit et d'Artonges.

1332-44. Eustache de Conflans, seign. dudit et Ostel (Voyez ce mot).

1539. Edmar Nicolaï, président en la Cour des Comptes, seign. de Silly-la-Poterie et Mareuil ?

1694. Louise de Boutillier, dame de Mareuil-en-Dôle, veuve de M. de Clarembaud, maréchal de France.

1780. Le marqis de Pont de Chavigny, s. dud. En dernier lieu, la marquise d'Orvillers.

Mareuil-lès-Tournelles. — Ferme dépendant d'Epagny. C'était autrefois une seigneurie importante portant le titre de vicomté et mouvante de Coucy. Ses habitans furent affranchis en 1368, par Enguerrand VII de Coucy (V. Coucy-la-Ville.)

1687. Charles-Jacques le Parmentier de Beausant, chev., vicomte de Mareuil.

1698. Ant.-Franç. le Parmentier, victe dudit, avocat à Laon. Femme, Anne Parquin. Leur fille Marie-Anne porta cette terre à

1718. Charles Marquette, avocat au présidial de Laon.

1773. François Marquette, conseiller du roi au Parlement, vicomte de Mareuil.

1778. Louis-Joachim Potier, duc de Gesvres, seign. de Blérancourt et Mareuil.

Il y avait autrefois à Mareuil le fief de *Duane*.

Fief de Duane.

1458. Pierre de Derabe? seign. de Duane.

1500. Louis de Lamberval, id.

1518. Oline de Lamberval, dame dudit.

1680. Louis de Lorraine, seign. dudit, comme abbé commendataire d'Ourscamp.

1732. Etienne-René Potier de Gesvres, ci-dessus.

MARFONTAINE, *Marfontanæ* (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 30 k. au nord de Laon et 10 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean. — Culture en 1760, 8 charrues, 10 arp. de prés, 600 arp. de bois. — Population : 1760, 133 h. (29 feux); 1800, 339 h. ; 1818, 313 h. ; 1836, 320 h. ; 1856, 324 h.

Le village de Marfontaine est ancien. En 1051, Léotéric, évêque de Laon, en donna l'autel à l'abbaye de St-Michel. — On y voyait autrefois un château-fort, qui fut pris et pillé par les Espagnols en 1636.

Seigneurs de Marfontaine.

1142-80. Arnoul, chev. de Marfontaine. Fme, Ade. Enfans : Henri, Hulard ou Oilard, Mathieu.

1188 Henri de Marfontaine.

1210. Jean de Marfontaine.

1286. Maître Anselme ou Ansiau de Montaigu, *clers*, sire de Marfontaine. Femme, Marguerite.

1330. Thomas de Marfontaine, chev. Ce fut un personnage important de la cour de Charles-le-Bel et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il fonda cette année une chapelle dans son château de Marfontaine.

1366. Jeanne de Regny, dame dud. et du Pressoir.

1383. Pierre Haton, seign. dud. en partie.

1452. Jeanne de Vendresse, dame de Marfontaine, femme de Michaut de Sinery et veuve de Jean de Montmorenci. Elle vendit cette terre à

1453. Charles de Fay d'Athies, s. de Puisieux. Femme, Blanche de Blois. Enfans : Jean, Gilles, seign. de Puisieux ; Sarrasin, chev. de Rhodes, commandeur d'Oisemont ; Jean, dit le Petit-Jean, grand voyageur ; Gérard, tige de la branche de Moyencourt ; Antoine, seign. du Pressoir en Santerre ; Romain, seign. de Hincourt ; Rufin, sans postérité ; Ide, femme de Jean de la Personne, seign. de Renansart ; Ade, f^{me} de Gilles, écuyer, seign. de Monceau ; Jeanne, f^{me} de Gilles d'Estourmelles, chev. ; une autre Jeanne, religieuse à Origny.

1460. Jean de Fay d'Athies, seig dud., Ronchères, Chevennes et Voharies. Femmes, 1° Eléonore de Ham ; 2° Nicole de St-Paul. Enfans : Antoine, Guillaume, seign. de Voharies ; Thomas, seign. de Fontaine-le-Sec ; Hélène, sans alliance.

15.. Antoine de Fay d'Athies, seign. desdits. Femme : Catherine de Coucy-Vervins. Enfans : Jacques, Raoul, seig. de Rougeries.

1555. Jacques de Fay d'Athies, seign. dudit, Rogny, La Capelle et La Flamengrie. Femme : Marguerite de Cochet. Jacques étant mort sans enfans en 1573; sa veuve se remaria et porta ces domaines au suivant :

1575. François de Proisy, sire de la Bove (Voyez ce mot).

1588. Robert de Proisy, leur fils aîné, seign. desdits. Sans enfans.

1630. Jean de Proisy, son frère, seign. desd. et de Neuville (Voyez ce mot).

En dernier lieu, la terre de Marfontaine, avec celles de Berlancourt et Housset, était dans les mains du marquis de Noailles, ex-ambassadeur en Autriche, par suite de son mariage avec l'une des filles de J.-Gab.-Fr. de Hallencourt, seign. dudit et de Neuville (Voyez ce mot).

MARGIVAL, MARGEVAL (13e siècle), ***Margivallis.*** — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une vallée étroite, à 30 k. au S.-O. de Laon et 10 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Morand, abbé. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 35 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 59 feux ; 1800, 325 h. ; 1818, 312 h. ; 1836, 286 h. ; 1856, 276 h.

Les habitans de Margival furent affranchis vers 1247, par Jean, comte de Soissons, avec ceux de Bucy-le-Long et autres. (Voyez ce mot).

Seigneurs de Margival.

1169. Ursus de Margival.

1190. Hugues Cigot, chev. dud. Frère, Robert. Enfant, Evrard. Hugues se croisa cette année.

1195. Aubert, chev. de Margival.

1198. Gervais, chev. dudit. Femme? Elizabeth d'Ambleny. Enfans : Jean, Geoffroi, Agnès.

1206. Geoffroi ou Godefroi, chev. de Margival. Evrard, Vermond et Ponsart, ses frères.

1218. Evrard, sire de Margival.

1225. Ponsard ou Poinsard, chev. Enfant, Hugues.

1233-37. Thomas Bordon, chev. dud. Femme, Elizabeth.

1241-48. Hugues, dit Cigot, chev. de Margival.

1250. Gérard de Margival, chev. F^{me}, Gila.

1255-63. Jean, dit Marquiaus, de Margival. Femme, Isabelle de Vaurezis.

1303. Aubert de Margival. Femme, Bonne de Varennes.

1311. Pierre Vivien de Margival. F^{me}, Elizabeth.

Vers 1470. Foulques de Margival. Femme, Marie d'Argies.

Vers 1490. Aubert de Margival, leur fils. F^{me}, Catherine de Béthune. Une fille.

1555. Antoine de Margival, seign. dud. et de Cuffies.

Vers 1590. Nicolas de Margival, seign. dudit et des Autels (V. ce mot).

1735. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seig. dudit et de Pinon (V. ce mot).

MARIGNY-EN-ORXOIS, *Marigniacum*, *Marenneium in Orceio*. — Village de l'ancien Ourxois, situé sur un plateau élevé, à 80 k. au sud de Laon et 18 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Madeleine. — Culture en 1760, sans Villers-le-Vast et Glandon, 15 charrues comprenant 1,145 arp. de terres, 60 arp. de prés, deux étangs. — Population : 1760, sans Villers-le-Vast et Glandon, 21 feux ; 1800, avec ces deux hameaux, 557 h. ; 1818, 689 h. ; 1836, 703 h. ; 1856, 743 h.

Seigneurs de Marigny-en-Orxois.

Au 14e siècle, la terre de Marigny appartenait à la célèbre maison de Châtillon. Gaucher de Châtillon, comte de Porcien, la possédait avec celle de Bonneil en 1324 et la donna en 1333, par son testament à Jean, son fils puiné, avec celle de Gandelus (V. ce mot)

13.. Hugues de Châtillon, chanoine de Reims, seign. de Marigny. Il le vendit pour 700 fr. d'or au suivant, son neveu.

1371. Hugues de Châtillon. L'un de ses descendans, Jacques de Châtillon, qui avait épousé Claude de Proisy, vendit cette terre à son beau-frère, et se fit d'église.

Vers 1640. Christophe de Conflans, seig. de Vézilly et de Marigny par acquisition. Femme, Madeleine de Châtillon. Plusieurs enfans (Voyez Vézilly).

1678. Emmanuel-Joseph de Proisy, seign. de Neuville-en-Laonnois (V. ce mot) et de Marigny, par sa femme Louise-Catherine de Conflans, fille des précédens. Leur fille Madeleine-Anne-Louise-Françoise porta ce domaine en mariage à Emmanuel de Hallencourt, marquis de Dromesnil, puis il passa aux suivans :

1749. La marquise de Pompadour, dame de Marigny.

1780. Le marquis de Menars, seign. dudit et Licy-Clignon.

Marival. — Hameau dépendant de Mortefontaine. Il formait autrefois une paroisse séparée. En 1255, les hommes de corps ou cerfs du roi habitant ce village, furent affranchis par Louis IX, sous la condition qu'ils ne pourraient se mettre sous la puissance d'un autre seigneur, par mariage ou autrement, sans retomber aussitôt en servitude, et à la charge de lui payer 12 deniers parisis par livre de la valeur de leurs biens meubles et immeubles.

Le seul seig. connu de Marival est le suivant :

1292. Simon de Marival.

Marizelle ou Marizel. — Hameau dépendant de Bichancourt. C'était autrefois un fief mouvant de Chauny et ayant ses seigneurs particuliers.

1160. Gérard de Marizel, chev.

12.. Ivelot de Marizel, tué à la bataille de Courtrai en 1302. Il engagea cette terre aux religieux de St-Eloi-Fontaine.

1302. Jean, son successeur, la vendit l'année suivante aux mêmes religieux. Elle passa ensuite dans la famille de Hangest et dans celle de Fayard de Sinceny (Voyez Sinceny).

MARIZY-LE-GRAND, autrefois **MARIZY-SAINTE-GENEVIÈVE**, *Maresiolum*. — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du can-

ton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres. — Population : en 1760, 50 feux ; 1800, 228 h. ; 1818, 216 h. ; 1836, 226 h. ; 1856, 216 h.

La fondation de ce village paraît remonter au 9e siècle. A cette époque, les clercs de l'église collégiale de St-Pierre et St-Paul de Paris, dans la crainte des Normands, résolurent de transporter ailleurs les reliques de Ste Geneviève leur patronne, et le trésor de leur maison. Un seigneur nommé Hemogald, qui possédait alors Marizy-St-Mard, offrit un asile sur ses terres à ces religieux, qui vinrent en l'année 845, s'établir sur l'emplacement de Marizy-le-Grand, et y élevèrent une chapelle sous le vocable de Ste Geneviève. Le village se forma insensiblement autour de cette chapelle par suite de l'affluence des pélerins qui accoururent de toute part pour y chercher la guérison de la fièvre. Ce village est demeuré jusqu'à la révolution dans les mains de l'abbaye de Ste-Geneviève de Paris. Il est la patrie de Robert Michon, abbé de cette maison religieuse en 1426.

Il y avait autrefois à Marizy-Ste-Geneviève le fief *Chennelet*, dont le seul seign. connu est : 1694. Alexandre de Beauvais.

MARIZY-ST-MARD ou LE PETIT, ***Marisiacum*, *Maresiacum sanctus Medardus*.** — Village de l'ancien Valois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 75 k. au S.-O. de Laon et 25 k. au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 600 arp. de terres. — Population : 1760, 20 feux ; 1800, 94 h. ; 1836, 102 h. ; 1856, 95 h.

On pense que dans l'origine le terroir de Marizy appartenait au fisc, et que l'un des rois de la première race le donna aux moines de St-Médard-lès-Soissons. Ceux-ci y fondèrent un chapitre de clercs gouverné par un prévôt et y bâtirent une chapelle sous l'invocation de St Médard, d'où ce lieu a pris le surnom de St-Mard. Toutefois, il est certain qu'au 9e siècle, Marizy appartenait à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

Seigneurs de Marizy-St-Mard.

Au 11e siècle, les seigneurs de La Ferté-Milon l'étaient aussi de Marizy. Theudon, l'un d'eux, fit aux habitans de ce village, en l'année 1035, la remise des corvées et des *tributs*, se réservant seulement les fascines et les pieux nécessaires à la défense de son château en temps de guerre.

1149-84. Hugues de Marizy.

La seigneurie de ce village passa ensuite aux prévôts du chapitre du lieu, lesquels l'ont conservée jusqu'à la révolution.

MARLE, ***Marla*, *Marna*.** — Petite ville de l'ancien Laonnois, bâtie dans une plaine élevée, à 25 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Deux paroisses sous le vocable de la Vierge et de St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues de terres, 70 arp. de

prés. — Population : 1698, sans Behaine ni Haudreville, 1,200 h.; 1760, 233 feux; 1800, avec Behaine et Haudreville, 1,328 h.; 1818, 1,444 h.; 1836, 1,686 h.; 1856, 2,001 h.

La ville de Marle paraît tirer son nom de la nature du sol sur lequel elle est construite : *marla* ou *marna*, marne, terre crayeuse propre à l'engrais. — L'époque de sa fondation est inconnue; il n'en est pas question avant le 10e siècle. Dans la seconde moitié du 12e, ses habitans obtinrent de leur seigneur, Raoul, sire de Coucy, une charte communale calquée sur celle de Laon (V. ce mot), et sous l'obligation de lui payer une rente annuelle de 100 liv. de Châlons. — Dès ce temps, on voyait à Marle un château-fort qui, reconstruit au 13e siècle par Enguerrand III, sire de Coucy, fut saccagé en 1338 par les Anglais. — En 1433, les faubourgs de Marle furent incendiés par Pennesac, gouverneur de Laon, et huit ans après le roi Charles VII fit le siége de cette ville et s'en empara sur le comte de St-Pol à qui elle appartenait. — Les impériaux pillèrent et brûlèrent Marle en 1523. Cette ville fut encore maltraitée et incendiée en 1552, par le comte de Rœux. Balagny s'en empara en 1589, et quatre ans après, un incendie dû à l'imprudence, y causa de grands dommages. Elle avait été déjà presqu'entièrement réduite en cendres en 1525. Deux autres incendies y occasionnèrent encore de grandes pertes en 1636 et 1653. — Peu d'années auparavant, la peste avait fait beaucoup de ravages à Marle, et les troupes en garnison dans la ville se portèrent à tous les excès sur les habitans. — Les Espagnols s'emparèrent de Marle en 1650, et les troupes de M. le Prince y commirent de grands dégâts les années suivantes. Enfin, cette ville fut mise à contribution en 1712 par le partisan hollandais Growestein. — Il y avait autrefois à Marle un bailliage particulier et un grenier à sel; plus, une gruerie qui fut réunie à la maîtrise des eaux et forêts de La Fère en 1705. — Cette ville possédait en outre un prieuré d'hommes fondé en 1138; une léproserie très-ancienne aussi, qui avait encore 400 liv. de rente en 1748; un hôtel-Dieu ayant à la même époque 1,800 liv. de revenus avec douze lits pour les malades; enfin, une sorte de petit collége où le second vicaire du curé de Marle enseignait les humanités. Les frères des écoles chrétiennes s'y établirent en 1684.

Marle est la patrie : de Guillaume de Marle, abbé de St-Martin de Laon en 1268; de Thévenin, célèbre botaniste du 14e siècle; de Jean Garbe, médecin du roi, mort en 1300; de Jean Clément, doyen de la faculté de médecine de Paris en 1396; de Jean de Marle, autre médecin du roi en 1382; d'Henri le Corgne, premier président au parlement de Paris, massacré dans les prisons de cette ville en 1418; des deux Jean de Marle, l'oncle et le neveu, abbés généraux de Prémontré en 1381 et 1424; de Guillaume de Marle, doyen de l'église de Senlis; de Robert de Bar, ministre de Charles VI, tué à Azincourt en 1415; de Pierre de Marle, abbé de St-Eloi de Noyon en 1471; de Jean de Luxembourg, l'un des principaux personnages de la cour de Bourgogne, tué à Morat en 1476; de Jean Dagueau, dit le capitaine Gou-

jon, qui fit Talbot prisonnier à la bataille de Patay; d'Eustache Mallet, gouverneur de Guise, surnommé *le brave Eustache*, blessé 122 fois dans les nombreux combats auxquels il assista; de Mathieu Beuvelet, auteur de plusieurs écrits estimés pour l'instruction des ecclésiastiques, mort en 1656; de Claude Wafflard médecin et prosateur du 17e siècle; de Pierre et Alexandre de Signier, qui se distinguèrent dans les guerres du même temps; enfin de P.-L.-A. Bourbier, colonel de dragons, tué en 1807 à la bataille d'Eylau.

On a : *Notice historique sur Marle*, par Melleville, à la suite de son *Histoire de Coucy*, 1848.

Seigneurs de Marle.

8.. Hugues, comte de Marle.

956. Josbert, seign. de Marle.

108.. Létard de Roucy, seign. de Marle, frère d'Ebles de Roucy. Ade, sa fille unique, en épousant Enguerrand Ier, porta ce domaine dans la maison de Coucy, qui l'a gardé jusqu'à l'extinction de la branche aînée de cette maison (V. Coucy).

1400. Louis, duc d'Orléans, par acquisition (V. Coucy-le-Château).

1407. Charles, duc d'Orléans, sire de Coucy, seign. de Marle.

1412. Robert de Bar, seign. de Marle, par arrangement avec le précédent. La terre de Marle fût érigée en comté en sa faveur l'année suivante avec celle de La Fère. Robert de Bar fut tué à Azincourt. Sa fille Jeanne porta ses domaines en mariage à

1435. Louis de Luxembourg, comte de St-Pol, connétable de France, décapité en place de Grève.

1467. Jean de Luxembourg, leur fils aîné, comte de Marle et de St-Pol, seign. de Montcornet; il ne laissa pas d'enfans. Le comté de Marle et de La Fère fut saisi sur lui par Louis XI, et donné à

1476. Pierre de Rohan, seign. de Gié, maréchal de France. Après lui, ce comté fut rendu à la famille de Luxembourg.

1482. Pierre de Luxembourg, frère de Jean ci-dessus, comte de Marle et de La Fère. Il eut deux filles, dont l'une, Marie, porta ces domaines au suivant.

1487. François de Bourbon, comte de Vendôme, de Marle et de La Fère, par sa femme Marie de Luxembourg, dame desdits lieux, de St-Pol, Ligny, Conversan, Brienne, Soissons, Bohain et Beaurevoir. Enfans : Charles-François, comte de St-Pol; Louis, cardinal, évêque de Laon; Antoinette, femme de Claude, duc de Guise; Louise, abbesse de Fontevrault.

Vers 1500. Charles de Bourbon-Vendôme, comte de Soissons, Marle et La Fère; femme, Françoise d'Alençon; treize enfans.

1537. Antoine de Bourbon-Vendôme, le second, comte de Marle et de La Fère, roi de Navarre, par sa femme Jeanne d'Albret, dont le fils Henri IV, roi de France, réunit ces domaines à la couronne. Ils furent plus tard aliénés aux suivans :

1640. Clément de Noyelles, chev., grand bailli du Hainaut, comte de Marle; femme, Marie de Noyelles.

1643. Anne d'Autriche, régente de France, comtesse de Marle par assignat.

1654. Jules, cardinal de Mazarin, comte de Marle, La Fère et Ham, par engagement moyennant 600,000 liv.

1662. Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, seign. de Rozoy, comte de Marle et de La Fère; femme, Hortense Mancini.

1713. Jean-Jules de la Porte, duc de la Meilleraie, seign. desd., leur fils aîné; femmes : 1° Félicité-Charlotte-Armande de Durfort : 2° Françoise de Mailly.

17.. Guy-Paul-Jules de la Porte, seign. desd., leur fils aîné; femme, Louise-Françoise de Rohan, dont une fille qui épousa Emmanuel de Duras (V. Rozoy). Guy mourut en 1738.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

MARLY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise,

à 55 k. au N. de Laon et 15 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 1,200 arp. de terres, 130 arp. de prés, 250 arp. de bois. — Population : 1760, 816 h. (239 feux); 1800, 959 h.; 1818, 940 h.; 1836, 1,033 h.; 1856, 1,035 h.

Seigneurs de Marly.

11.. Jacques de Marly.

1149. Louis de Marly, son fils; femme, Alette de Maude.

1178. Vatiers de Marly, leur fils; femme, Ameline de Rely; enfant, Suzannette, femme de Guillaume du Castel.

1191. Renaud de Marly? enfans : Renaud, Robert.

12.. Renaud II de Marly?

12.. Mathieu de Marly, fils de Jean II de St-Simon.

1236. Jean de Marly.

1296. Anselme de Marly?

1328. Jean II de Marly; femme, Catherine. Ils vendirent ce domaine aux suivans.

1344. Jean Remont; femme, Isabelle de Tasniers.

1350. Simon de Marly, gouverneur de Guise.

Vers 1670. Charles Marquette, seign. dud., président au siége présidial de Laon; femme, Florimonde Leclerc.

1683. Claude-Charles Marquette, leur fils, seign. dud., lieuten. général au même siége; femme, Marie-Marguerite Vaillant; enfans : Louis, seign. de Villers-lès-Guise; Marie-Marguerite-Florimonde, femme de Pierre-Bonaventure Leclerc, président et lieuten. gén. au présidial de Laon; Marie-Charlotte-Elizabeth, femme de Claude-François Chevalier, s. de Buzerolle.

1700. Charles de la Fons, s. de la Plesnoy, Marly, Englancourt et St-Algis (V. la Plesnoy).

MARNE (La), *Matrona, Materna.* — Elle prend sa source aux environs de Langres et traverse le département de l'Aisne dans sa partie méridionale. — Cette rivière, plus forte que celle de l'Aisne, formait autrefois la séparation entre les Belges et les Gaulois. — J. de Guise prétend, mais sans fondement sérieux, que son nom lui vient de ce que la mère *(matrona)* du roi des Belges, en allant à sa rencontre, s'y serait noyée bien avant l'arrivée des Romains dans les Gaules.

La Marne nourrit un petit poisson nommé *ablette* dont on tire le vernis connu sous le nom de *vernis d'Orient*. Il sert à donner à de petites boules de verre l'éclat et la couleur des perles.

MARTEVILLE, *Martis villa* (11e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 57 k. au N.-O. de Laon et 11 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 521 h.; 1818, 561 h.; 1836, 712 h.; 1856, 742 h.

Selon une ancienne légende, les clous qui servirent au martyre de St-Quentin auraient été forgés à Marteville, et pour cette raison, il ne pouvait s'y établir de maréchal-ferrant, sans qu'il mourût de mort violente. Cette légende constate au moins la haute antiquité de ce village. On y a découvert en 1768, de nombreuses sépultures anciennes. On y voit une fontaine dont l'eau passait autrefois pour

posséder une vertu miraculeuse : les enflés venaient s'y baigner pour obtenir leur guérison.

Seigneurs de Marteville.

1090. Ambroise de Marteville. Il partit pour la croisade en 1096.

1202-31. Simon de Marteville.

Vers 1290. Odon ou Eudes, seign. de Ham et de Marteville, par alliance.

1292. Simon de *Coquinis*, seig. de Marteville.

1297. Jean de Marteville.

1308-26. Oudard, chev., sire de Ham et Marteville. Femme, Isabeau de Heilly.

1328. Jean II de Marteville, chev.

1420. Nicolas Stançon, écuyer, seign. dudit, bourgeois de St-Quentin. Femme, Marguerite. Enfans : Thomas, chanoine de St-Quentin ; Marguerite, femme de Gautier le Cat, garde de la monnaie de cette ville.

Le domaine de Marteville passa ensuite aux seigneurs de Caulaincourt et devint l'apanage d'un puîné de cette maison.

1500. Gilles de Caulaincourt, seig. de Marteville, Vendelles et Jeancourt en partie, fils puîné de Jean II, seign. de Caulaincourt. Femme, Antoinette de Septfontaines.

15.. Gaucher de Caulaincourt, écuyer, seign. desdits. Femme, Françoise de Moy.

1550. Philippe de l'Epinay, écuyer, seign. de Marteville.

1608. Charles de l'Epinay, seign. dudit et Vendelles.

1670. Jacques de l'Epinay, seign. de Marteville, Vendelles, Jeancourt, Le Verguier et Holnon, capit. au régiment de Pertuis, puis maréchal de camp, chev. de St Louis. Femme, Catherine d'Abancourt. Enfans : Louis, Jacques, seig. de Pancy ; Elizabeth, femme de Ferdinand Gillon de Recourt, marquis de Licques.

1708. Louis de l'Epinay, seign. desd., major du régiment de Marteville, chev. de St Louis. Femme, Marie-Jeanne Camus de Pontcarré, dont une fille.

1716. François de Lignières, écuyer, seig. de Marteville. Femme, Louise Dubois. Enfans : Jean-François, Louis.

1728. Jean-François de Lignières, écuyer. Femmes : 1° N. de Massary, dont un fils ; 2° Hélène Tocquesne.

1770. La duchesse d'Olonne, dame dudit.

1789. M. de Valençay, seign. dudit.

MARTIGNY-EN-THIÉRACHE, *Martiniacum*, *Martigniacum*. — Gros village de l'ancienne Thiérache, assis sur la rive droite du Thon, à 60 k. au N.-O. de Laon et 18 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean, évangéliste. — Culture en 1760, 650 arp. de terres, 150 arp. de prés, 800 arp. de bois. — Population : en 1760, 770 h. (169 feux) ; 1800, 817 h. ; 1818, 1,020 h. ; 1836, 1,052 h. ; 1856, 1,064 h.

On voyait autrefois à Martigny un château-fort, qui fut ruiné au 17e siècle.

Seigneurs de Martigny.

Ce domaine appartenait originairement aux seigneurs de Guise, et jusqu'au milieu du 13e siècle, il n'eut pas d'autres seigneurs qu'eux. Il fut ensuite donné en fief aux suivans :

1250. Hugues, seign. de Rumigny, Aubenton et Martigny. Il passa ensuite dans la maison de Lorraine (Voyez Aubenton).

1326-35. Hugues de Lorraine, sire de Martigny et la Roche.

1380. Ferry de Lorraine, seign. de Rumigny et Martigny.

Cette seigneurie entra ensuite dans la maison de Martigny, originaire de Bourgogne ; mais il n'est pas possible, comme on le dit, que Robert, le premier de cette maison, soit le fondateur du village de Martigny, attendu que ce village existait bien avant son arrivée dans ce pays.

Vers 1390. Robert de Martigny, chev., seign. de Martigny. Il fut tué sur le pont de Montereau.

Femme, Marguerite de Flandres.

1419. Jean de Martigny, leur fils, seign. dud., Hérinssart et Beaurieux. Femme, Colette de Flavigny. Enfans : Robert, Jean, seign. de Beaurieux ; Othon, Jacques, sans alliance ; Jean, mayeur de Landrecics ; Colard ; Jeanne, femme de Charles de Flavigny, écuyer.

1442. Robert II de Martigny, seign. dud., ministre d'Etat du duc de Bourgogne. Femme, Marie de Barbançon.

14.. Jean II de Martigny, leur fils, seig. dud. Femme, Bauldaine de Lattre, dite de Tombes. Enfans : Philibert, Frédéric, Marguerite, femme de Jean de Hun, seign. de Villers ; Jacqueline, femme de Louis d'Aressel.

La terre de Martigny fut ensuite engagée en 1481 avec celle d'Aubenton à Gratien d'Aguerre, seign. d'Ivois, puis retirée des mains de son fils, en 1515 (V. Aubenton). Le dernier seig. particulier connu de Martigny est

1670. Jérôme de Mussan. Armes : *d'azur à 3 fasces d'argent, à la hache d'armes de même posée en bande et brochant sur le tout.*

MARTIGNY-EN-LAONNOIS, *Martiniacum, Martigniacum in Laudunesio.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti à mi-côte dans la vallée de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 60 arp. de prés, 20 arp. de bois, 90 arp. de vignes. — Population : en 1760, 322 h. (71 feux); 1800, 318 h.; 1818, 352 h. ; 1836, 347 h. ; 1856, 297 h.

Ce village est assurément fort ancien ; cependant la première mention de son nom n'est faite que dans un acte de l'an 1095. Son terroir appartenait alors à divers seigneurs, et particulièrement à ceux d'Eppes et Montchâlons. En 1187, le chapitre de Laon acheta la moitié de *la vicomté* de Martigny à Guy d'Eppes, et à Albéric de Montchâlons ce qu'il possédait sur ce même terroir. Nous donnons le texte intéressant de cette acquisition. Il la compléta plus tard en achetant, en 1247, à Roger de Rozoy, pour le prix de 1,800 liv. parisis, tout ce que ce seigneur possédait à Martigny, Bruyères, Montbérault, Vorges, Chérêt et *Cherequel* en dîmes, grosses et petites, blé, avoine, vin, etc.

Le chapitre de Laon ayant conservé Martigny jusqu'à la révolution, ce village n'a point eu de seigneurs laïcs particuliers. On y voyait autrefois le fief *Jumont*, qui relevait de l'évêché et dont les seuls seigneurs connus, sont :

1660. Jean de Bellemande.

1696. Pierre de Ledde, bourgeois de Laon. Femme, Marguerite de Lacampagne.

Acquisition par le Chapitre de Laon, de la moitié de la vicomté de Martigny, en 1187 (fragment).

Guido de Appiâ concedit Capitulo in perpetuùm, sub annuo censu L solidorum, medietatem illam quam habebat in vice comitatu de Martigni, cum talliis que in eâdem villâ faciebat ; et Albericus de Monte Cabiloni vendidit etiam Capitulo quicquid juris et potestatis habebat apud Martigni, exceptâ medietate comitatùs, cum vinagiis et censibus. Quo facto, homines de Martigni et alii omnes communiter nobis concesserunt mansum ville dominicum in perpetuùm, et se jurisdictioni nostre subdiderunt ; illud memorandum additur : Hoc insuper eis indulsimus quod nullâ de causâ extrà mansum suum in jus venire cogentur, nisi duntaxat pro sanguinis effusione, aque judicio et duello. Dabunt novi illi subditi per singulos annos Capitulo pro talliâ vini LX modios,

et pro talliâ denarium C solidos. Habebimus in villâ servientem unum; major ville, à suâ majoriâ per Capitulum poterit amoveri, si infidelis et inutilis apparuerit. (*Cartul. de l'évêché de Laon.*)

MARTIN (SAINT-). — Ferme assise sur le terroir de Macquigny. Avant la révolution, elle appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

MARTIN-RIEUX. — Hameau dépendant d'Any. Il formait autrefois une paroisse à part, où l'on comptait 70 feux en 1780.

MARTIN-RIVIÈRE (SAINT-), *Sancti Martini rivus.* — Village de l'ancien Cambresis, situé dans une plaine élevée, sur les bords de la Selle, à 60 k. au nord de Laon et 45 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 300 arp. de terres, 16 arp. de prés. — Population : en 1760, 150 h. (68 feux); 1800, 905 h.; 1818, 725 h.; 1836, 1,023 h.; 1856, 1,140 h.

Les seigneurs de Tupigny le furent aussi de St-Martin-Rivière en différens temps (V. Tupigny). On trouve ensuite

Vers 1640. Thierry Parent, avocat, seign. de St-Martin, par sa femme Antoinette Martin. Enfans : Robert, Thomas, Marie. Antoinette Martin se remaria au suivant et lui porta St-Martin.

Vers 1650. N. de Clouet, écuyer.

Cette seigneurie était en dernier lieu, paraît-il, dans les mains de la famille Desvieux.

Fief du Colombier à St-Martin-Rivière.

1576. Bernard Reule, seign. du Colombier.

15.. Toussaint Prudhomme, id.

MAUCREUX. — Maison isolée dépendante de Faverolles. C'était autrefois une seigneurie importante qui portait le titre le vicomté. D. Carlier prétend que c'était une simple maison de chasse, bâtie par François Ier sur un amas de roches, au milieu de la forêt de Villers-Cotterêts; mais il devait y exister antérieurement un manoir seigneurial, puisqu'on y voit des seigneurs particuliers dès le commencement du 13e siècle. Quoi qu'il en soit, les jardins du château, construits par François Ier, s'étendaient en amphithéâtre, dominaient deux vastes étangs, et en faisaient un séjour très-agréable.

1223. Nivelon le Turc, chev. de Maucreux; femme, Hodierne.

1225. Elvide de Maucreux? enfans : Gilon, Wiard, Fulcard, Guillaume, Margue.

1247. Nivelon II le Turc, chev. dud.

1255-64. Jean de Maucreux, chev., son fils; femme, Agathe, veuve de Pierre de Retheuil; enfant, Perronelle (Voyez les armes de Jean planche VI).

149. Gérard de Fay d'Athies, seign. dud., et Arcy-Ste-Restitue; femme, Anne de Condette; enfans : Claude, seign. d'Orouy; Gérard, seign. de Bray-en-Thiérache; Marguerite, abbesse de Montreuil, et deux autres filles.

15.. Gérard de Fay d'Athies, seign. dud., et La Neuville-Bosmont (voyez ce mot), fils de Claude ci-dessus.

1586. Le chancelier Duprat, seign. dud., et Faverolles.

1646. Antoine Duprat, seign. de Maucreux.

1694. Antoine Duprat, chev., écuyer de la duchesse d'Orléans.

MAURCE, *Maurcius.* — Localité autrefois située à un mille de Soissons, et au-

jourd'hui détruite. Elle fut donnée par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons avec des vignes et les 14 manses qui la composaient.

MAUREGNY-EN-HAIE, autrefois MAULRENY ou MOLRENY, *Molriniacum* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans un vallon boisé, à 15 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 60 arp. de prés, 250 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 535 h. (118 feux) ; 1800, 592 h. ; 1818, 632 h. ; 1836, 707 h. ; 1856, 667 h.

Le domaine de Mauregny, au 12e siècle, appartenait à l'église de Laon. Roger, évêque de cette ville, le donna en 1178 à l'abbaye de St-Vincent. Une cendrière y fut découverte à la fin du siècle dernier. On y trouva, à une grande profondeur, un arbre pétrifié de 40 pieds de long sur 8 à 10 *de large*, couché horizontalement.

Seigneurs de Mauregny.

1133. Gauthier de Montchâlons, seign. de Mauregny, fils puîné de Clarembaud, sire de Montchâlons ; enfans : Nicolas, Simon, Gobert, Marie, femme de Jean, sire de Berrieux.

1160. Nicolas de Montchâlons, seign. dud. ; enfans : Nicolas, Simon.

11.. Nicolas II de Montchâlons, seign. dud.

1217 Simon de Montchâlons, seign. dud., prévôt héréditaire du Laonnois.

1227. André et Jean, chev. de Mauregny.

1280. Jacques, seign. dud. ? et Chavigny ; femme, Aélide.

1311. Jeanne de Mauregny, veuve d'Etienne de Compiègne, chev.

1317. Aélide de Mauregny, veuve de Robert de Fraillicourt, chev.

1318. Raoul dit *Hutin*, écuyer, sire dud. ; femme, Yde.

1360. Jean II dit Barat, sire de La Bove et Mauregny (Voyez La Bove).

16.. Philbert d'Hennin-Liétard, seign. de Mauregny.

16.. Jean d'Hennin-Liétard, son fils, seign. dud. ; femme, Marie de Fer.

1557. Claude de Proisy, chev., seign. de Mauregny, troisième fils de Louis II et de Claude d'Espanses. Femme, Marie d'Amiens.

1586. Jean de Proisy, chev., seign. de Mauregny, Aubigny et St-Jean. Femme, Madeleine de Cuvillers-d'Hennin-Liétard, qui lui apporta en dot la baronnie d'Eppes et la terre de Veslud. enfans : David, Daniel, seign. de St-Jean, Henri, auteur de la branche d'Eppes ; Elizabeth, femme d'Antoine de Fay, écuyer ; Marie, femme de David de Bièvres.

1618. David de Proisy, seign. desd. Femme, Marie de Balainne.

1648 Jean II de Proisy, chev., seign. desd., capitaine de chevau-légers, gentilhomme de la chambre ; femmes : 1° Marguerite de Loubes de la Gadonine ; 2° Marguerite de Pinchon de la Chapelle ; 3° Judith d'Aumale. Enfans : premier lit, N. de Proisy, qui s'établit en Poitou ; Philippe, sans alliance ; David, Paul et Charles, morts dans la marine ; Etienne, qui passa en Angleterre ; Madeleine, femme de N. Duclos ; Elizabeth, femme de N. de La Salle, seign. de Cilly ; Louise, religieuse à l'Etanche en Lorraine.

1678. David II, de Proisy, chev., seign. de Mauregny, Gondreville et St-Jean. Femme, Marie-Thérèse de Roquemont. Enfans : Louis-François et Henri, morts dans la marine ; Alphonse-Joseph, tué à Rio de Janeiro ; Alexandre, tué à Riga ; Marie-Catherine, élevée à St-Cyr, sans alliance ; Marie-Madeleine, femme de Philippe d'Aubery ; Marguerite, sans alliance ; Louise-Marianne, religieuse à St-Cyr.

1740. Henri-François de Marolles, chev., seign. dud. Il vendit Mauregny au suivant.

1742. Marie-Françoise de Fay d'Athies, v^e de Charles-Alphonse de Miremont, s. de Berrieux.
17.. Thomas-Exupert de Miremont, leur 3e fils fut seign. de Mauregny et baron de Montaigu ; femme, Madeleine d'Ausbourg.

MAUREPAS, *Malus repastus.* — Ferme dépendante de Montigny-lès-Condé.

MAUREPAS, *Malus repastus.* — Ferme dépendante de Cugny. On y voyait autrefois une prévôté dont les revenus s'élevaient, en 1772, à 600 livres.

MAYOT, MAIOC (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues, 40 arp. de prés. — Population en 1760, 35 feux ; 1800, 407 h. ; 1818, 386 h. ; 1836, 484 h. ; 1856, 514 h.

Seigneurs de Mayot.

1138. Vautier de Mayoc.
1216. Gilet de Mayoc.
1262. Réné de Mayot ? écuyer.
1280-1300. Clarembaud, seign. de Toulis, chev. de Mayot ; femme, Marie. Il était petit-fils de Gérard dit *Hatériaux* de Bernot.

En dernier lieu, la seigneurie de Mayot appartenait à M. le comte de Brienne.

MÉCHAMBRE, primitivement MIECHUME (12e siècle) ou MÉCHUME, *Mechuma.* — Ferme dépendant de Renansart. C'était, dit-on, autrefois un village. En 1177, Gautier de Renansart, partant pour la croisade, donna à St-Vincent de Laon deux terres, une marnière *(marlaria)* et plusieurs prés situés au terroir de Mechume.

Seigneurs de Méchambre.

1120-26. Raoul de Méchume.
1138. Humbert de Méchume.
1143. Vautier de Méchume.
1160. Vasselin, chev. de Méchume.
1245. Godard, chev., seign. de Méchume ? femme, Alix.

Médard-lès-Soissons (St-), Sanctus Medardus. — La ville de Noyon possédait, au 6e siècle, les reliques d'un Saint fort vénéré, celles de St Mard ou St Médard, lesquelles attiraient journellement autour d'elles une foule de pélerins des pays les plus éloignés. Clotaire, alors roi de Soissons, pensant qu'elles seraient mieux placées dans la capitale de son royaume, alla les chercher à Noyon vers l'an 550 et les déposa auprès de la ville de Soissons, sur un terrain où il avait projeté de bâtir un tombeau et une église pour St Médard. Ses successeurs seulement remplirent ses intentions à cet égard et établirent en outre, sous le nom d'*Archimonastère*, une abbaye d'hommes chargés de prier sur les reliques de St Médard. Ce monastère ne tarda pas à acquérir de si grands revenus, qu'ils suffirent pendant longtemps à l'entretien de 400 religieux. 220 fiefs, 7 prieurés et autant de prévôtés en dépendaient, et il jouissait du droit de battre monnaie qui lui avait été accordé par Louis-le-Débonnaire. Il s'y tint 10 conciles du 8e au 11e siècles, et son église principale jouissait du droit d'asile ; le crime de lèze-majesté pouvait même

s'y purger par le serment. Cette église renfermait 34 corps de Saints, que l'on portait en procession dans différentes circonstances. Plusieurs rois y eurent leurs tombeaux, et Louis-le-Débonnaire, dépouillé de la royauté par ses enfans, fut enfermé dans l'un des caveaux de cette abbaye. — Cette maison religieuse fut deux fois renversée par les Normands, en 884 et 886. Pour éviter le retour de pareils malheurs, on l'entoura de murs en 893; ce qui n'empêcha pas les Hongrois de la dévaster de nouveau en l'année 901. Elle fut encore maltraitée en 1418 par l'armée qui assiégeait Soissons, par les Anglais l'année suivante, et durant le siége de 1436. Les calvinistes s'en étant emparés en 1567, livrèrent aux flammes les reliques, les châsses, les tableaux, les ornemens des églises, et dispersèrent les religieux. — Les bâtimens de l'abbaye de St-Médard furent vendus en 1790 à différens particuliers, moyennant 188,600 livres, probablement en assignats.

Mesnil (le), autrefois le Grand Mesnil. — Hameau dépendant de Rozet-St-Albin. C'était jadis un fief dont le seul seigneur connu est :

1694. Le comte de Joyeuse, seign. de Rozet-St-Albin.

Mesnil (petit). — Ce hameau dépendait autrefois de Rozet-St-Albin. Il fut réuni à Parcy-Tigny en 1810.

MENNESSIS, MENNECHY, MENNESIER, *Manassæ*, *Manassiæ*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine basse et ondulée, à 35 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 445 arp. de terres, 5 arp. de chenevières, 20 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 22 feux ; 1800, 226 h. ; 1818, 180 h. ; 1836, 207 h. ; 1856, 268 h.

Le roi Chilpéric, en donnant Barizis à l'abbaye de St-Amand au 7e siècle, y ajouta plusieurs dépendances au nombre desquelles figurait Mennessis *(Manassæ)*. Cette donation prouve que ce village est fort ancien.

La seigneurie de Mennessis appartenait en partie aux chanoines de Laon, en partie aux religieuses du Sauvoir. C'est aussi à ces dernières qu'appartenait le fief de Voyaux (*Vaduli*), qui leur avait été vendu en 1330 par l'abbaye d'Ourscamp.

MENNEVILLE, MAINNEVILLE. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 15 charrues, 80 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 195 h. (43 feux); 1800, 302 h.; 1818, 312 h.; 1836, 382 h.; 1856, 385 h.

Bien que ce village soit placé à une certaine distance de la chaussée romaine de Reims à Bavai, nous sommes portés à croire qu'on doit le considérer comme étant le *Muenna villa* dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.

Menneville est la patrie de Renard, médecin, qui a publié un essai sur les écrouelles.

Seigneurs de Menneville.

1244. Guy, chev. de Menneville.

En 1757, la terre de Menneville avec celles de Neufchâtel, Pignicourt et Proviseux, fut érigée en marquisat sous le titre de Nazelle.

MENNEVRET, autrefois MESLEVREL, MAINLEVREL, MAINEVRÉ, MAINEVREL, MENNEVREIL. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 55 k. au N. de Laon et 39 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 500 arp. de terres, 30 arp. de prés. — Population : en 1760, 318 h. (165 feux); 1800, 1,117 h.; 1818, 1,507 h.; 1836, 1,878 h.; 1856, 2,219 h.

Le terroir de Mennevret au 13e siècle, appartenait à l'abbaye de Vermand. L'un de ses abbés nommé Jean, songea en 1217 à y construire un village, et dans ce but il s'associa Jacques d'Avesne, seigneur de Guise, auquel il accorda la moitié des profits de ladite ville, la dîme exceptée. On peut voir les autres conditions de cette association dans l'acte qui fut dressé à cette occasion et dont nous donnons le texte entier :

Fondation de Mennevret, en 1217.

Ego Johannes, Dei permissione Veromandensis abbas, nostrique conventûs generalitas, notum facimus universis tam presentibus quàm futuris, quod nos associavimus dominum Jacobum de Avesnis et heredes ipsius in perpetuum, ad omnes proventus ville de Meslevrel, exceptâ decimâ que soli ecclesie nostre de jure competit. Justitia vero sanguis et latronis sua erit sine participatione, et ipsi homines de Meslevrel equitatus et expeditiones ipsi Jacobo et post eum ipsius hèredibus teneantur reddere sicut alii sui homines; sed omnes alii proventus equaliter dividentur inter nos et ipsum Jacobum et heredes ipsius post eum. Preterea sciendum est quod in quolibet festo Johannis Baptiste, major ibi instituetur de assensu nostro et ipsius Jacobi, qui erit burgensis dicte ville; qui videlicet major faciet fidelitatem nobis et ipsi Jacobo de jure utriusque partis et ville conservando. Actum anno gratie MCCXVIIo, mense augusto. (*Cart. de Guise, f° 73.*)

MERCIN, MERCEIN, MUERCIN, *Murcinctus* (9e siècle), *Maurcius*, *Muerciacum* (13e siècle). — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de l'Aisne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 13 charrues produisant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 15 arp. de vignes, 90 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 53 feux; 1800, 126 h.; 1818, 347 h.; 1836, 407 h.; 1856, 383 h.

Le village de Mercin fut donné par Charles-le-Chauve, en l'année 858, à l'abbaye de N.-D. de Soissons, qui l'a conservé jusqu'à la révolution.

Seigneurs laïques de Mercin.

Au 18e siècle, la seigneurie de Mercin consistait en une maison, bâtimens et pourpris, 18 muids de terre, dîme, terrage, 8 arp. de prés, 2 arp. de vignes, un pressoir, un moulin et deux fours (banaux), la mairie, avec vinage, rouage, forage, rentes portant lods et ventes, justice haute, moyenne et basse, etc.

1211. Ernoul de Mercin, chev.

1222. Raoul dit Bourguignon, son fils. Fme, Béatrix.

1240. Robert de Vaux, chev. de Mercin, Vaux et Saconin, victe de Soissons. Femme, Mathilde.

1263. Robert II de Mercin, chev., leur fils. Femme, Jeanne de Mincy. Enfant, Gervais.

1365. Robert III de Mercin, chev.

1610. Hector de La Motte, écuyer, seign. de Ville, Mercin et Cuissy en partie, maréchal des logis général de l'arrière-ban de l'île de France. Femme, Marie de Bogne. Enfans : Charles, Nicolas, moine à St-Jean de Soissons; André, seign. de La Motte; Louis, seig. de Montigny, tué au faubourg St-Antoine en 1652; Henri, seign. de Villers; Madeleine, sans alliance.

1655 Charles de La Motte, chev., seig. desd., major du régiment de Cœuvres. Femme, Madeleine de Crécy. Enfans : Charles, écuyer, seign. de Ville, tué à Maëstrich en 1673; Henri, seig. de Ville et de Sons, capit. de cavalerie, sans alliance; Madeleine, religieuse à N.-D. de Soissons; une autre Madeleine, fme de François de Chrestien, écuyer, seig. de Bonneuil; Elizabeth, femme de Philippe d'Hombliéres.

En dernier lieu, la seigneurie de Mercin appartenait à M. Dupleix (V. Bucy-le-Long).

Il y avait autrefois à Mercin les fiefs de *Bacquincourt*, du *Perle*, du *Cygne*, et le fief *Champeaux* qui, en 1752, était dans les mains de Nicolas-Charles Hébert.

MÉRICOURT. — Hameau dépendant de Croix-Fonsomme; il possédait autrefois un château dont on retrouve encore l'emplacement dans un tertre élevé et entouré de fossés profonds. C'était d'ailleurs un fief dont les seigneurs connus sont les suivans :

1224. Godefroy de Méricourt.

1492. Antoine de Mastaing, écuyer, seig. de Méricourt et Omissy.

Vers 1630. N. Roussin dit Cramaille, s. dud.

1717. J.-B. Hourlier, seign. dudit, mayeur de St-Quentin.

MERLIEUX, MELLIU (13e siècle), *Merlilocus* (13e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une gorge agréable, à 10 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 4 charrues, 80 arp. de prés, 40 arp. de bois, 50 arp. de vignes. — Population : en 1760, 82 feux; 1800, 279 h.; 1818, 295 h.; 1836, 331 h.; 1856, 293 h.

Le village de Merlieux appartenait autrefois aux évêques de Laon.

MERVAL, MERIVAL (13e siècle), *Mervallis*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, un arp. de vignes, 20 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : 1760, 16 feux; 1800, 75 h.; 1818, 54 h.; 1836, 90 h.; 1856, 105 h.

Seigneurs de Merval.

1218. Evrard de Merval.

1224. Thierry de Merval. Wautier, son frère. Femme, Ade.

12... Gilon de Merval, leur fils.

1317. Evrard II de Merval.

1333. Eustache de Conflans, seign. d'Ostel et de Merval ?

15... Gabriel de Creil, écuyer, seign. de Merval, Serval et Révillon. Femme, Madeleine de Pastour. Leur fille Nicole porta ces terres à

159.. François de Hédouville, maître d'hôtel du roi, chev. de St Michel, mestre de camp, capit. de chevau-légers. Enfans : Ferdinand, Théodore, seign. de Révillon ; Michel, seign. de Minecourt ; Louis, seig. du Goudard ; Catherine, femme de 1° Eustache d'Ablas, chev. ; 2° Gabriel de la Barre ; Elizabeth, femme de François de Crécy, seign. de Pargnan ; Marie, femme de Philibert de Bardot, écuyer ; Anne, sans alliance.

1647. Ferdinand de Hédouville, chev., seign. de Merval, Sapigneul, etc., lieutenant dans un régiment de chevau-légers. Femme, Anne de Sallenove. Enfans : Louis, seign. de Sapigneul ; François, Jérôme et trois filles.

1651. Jérôme de Hédouville, seign. dudit. Femme, Charlotte de Morlet. Enfans : Antoine, N., garde du corps.

17... Antoine de Hédouville, chev. seig. dud. Femmes : 1° Marie-Claude de Flavigny-Monampteuil ; 2° Marie-Anne de Belmanne.

17... Charles-François de Hédouville, seign. de Merval. Femme, Gabrielle de La Mer.

1760. François II de Hédouville, seign. de Merval, leur fils. Femme, Marie-Françoise de Hédouville, sa parente.

MESBRECOURT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 17 k. au N. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 12 charrues, 100 arp. de prés, 5 arp. de bois. — Population : 1760, 289 h. (64 f.); 1800, 355 h.; 1818, 452 h.; 1836, 510 h.; 1856, 623 h.

Seigneurs de Mesbrecourt.

1555. Pierre de Flavigny et Pierre d'Ennet, seigneurs de Mesbrecourt. Femme, Jeanne de Flavigny. Enfant, Nicole, femme de Pierre Bottée, juré de La Fère.

1560. Etienne-Claude d'Ennet, seign. dudit. Femme, Marie Le Doulx. Enfans : Jean, Louise, Marie.

1604. Jean d'Ennet, seign. dud. et de Lavaqueresse en partie. F^me, Marguerite de Lancy. Enfans : Claude, Jean, Madeleine, Marie.

1653. Claude d'Ennet, seign. dud. Femme, Madeleine de Héricourt.

1673. Louis d'Ennet, écuyer, leur fils, seign. dudit. Femmes : 1° Gabrielle Martin ; 2° Anne-Thérèse d'Alès de Corbet. Enfans : Philippe, Marie-Françoise, femme de Claude-Hyacinthe Copin, seig. de la Cour; Marie-Madeleine, épouse de Charles-Ant. de Fay d'Athies, s. de Puisieux.

1701. Philippe d'Ennet, chev., seign. dudit. Femme, Louise de Ronty de Richecourt. Enfans : Charles, Antoine-Auguste, seig. de St-Audebert.

1726. Charles-Louis-Philippe d'Ennet, seign. dudit, capit. de grenadiers. Femme, Bonne Tesfefort. D'Ennet : *d'azur, à 3 brêmes d'argent.*

Vers 1750. N. Cromelin, seign. dudit.

Vers 1780. N. de Madrid, seign. dudit.

MESNIL-SAINT-LAURENT. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine ondulée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 6 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 700 arp. de terres. — Population : 1760, 48 feux; 1800, 255 h.; 1818, 249 h.; 1836, 273 h.; 1856, 265 h.

Au commencement du 12e siècle, le village du Mesnil-St-Laurent n'était encore qu'un hameau sans importance. Il appartint d'abord à l'abbaye d'Homblières et passa ensuite au chapitre de St-Quentin.

MESNIL (LE), *Mainilium.* — Hameau dépendant de Parcy-Tigny. C'était autrefois un fief.

1150. Gérard de Quierzy-Muret, seign. du Mesnil.

1160. Nicolas de Bazoches, par son mariage avec Agnès de Quierzy, fille du précédent.

1243. Huard du Mesnil, écuyer; femme, Helvide d'Armentières.

MESNIL (LE). — Ferme dépendant de Crandelain. C'était jadis un fief.

1150. Alard et Clément du Mesnil.

MEURIVAL. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 3 charrues, 10 arp. de vignes. — Population : en 1760, 168 h. (37 feux); 1800, 147 h.; 1818, 143 h.; 1836, 149 h.; 1856, 147 h.

Meurival appartenait autrefois à l'abbaye de St-Denis.

MÉZIÈRES ou MAIZIÈRES-SUR-OISE, *Masceriæ*, *Macheriæ* (10e siècle), *Meceriæ in pago Laudunensi.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 34 k. à l'ouest de Laon et 12 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, 15 charrues, 150 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 318 h. (70 feux); 1800, 426 h.; 1818, 578 h.; 1836, 544 h.; 1856, 552 h.

En l'année 921, le roi Charles-le-Chauve donna à l'abbaye de Marolles la *villa* de Mézières-sur-Oise, laquelle était alors composée de 33 manses et ses *municipes.*

Ce village est la patrie de St Humbert, abbé de Marolles, qui y naquit au 7e siècle, d'un seigneur du lieu nommé Evrard, et de sa femme Pépita. C'est encore la patrie de Philippe de Mézières, chancelier du royaume de Chypre.

Seigneurs de Mézières.

1133. Jean, chev. de Mézières; femme, Isabelle.

1148. Jean II de Mézières; femme, Thérèse.

Vers 1180. Raoul de Mézières.

1189-1202. Robert de Mézières, son fils; femme, A.

1216. Théodoric de Mézières.

1225. Gilles de Mézières. Femme, Hersende.

1262. Jean III de Mézières, chev. Philippe, son fils, clerc.

1283. Pierre le Comte de Mézières, écuyer.

1555. Antoine d'Amerval, seign. dud. et Parpeville.

1660. Jean de Forestier, seign. dud., capit. de cavalerie. Armes : *d'or, à 3 tourteaux d'azur.*

1710. Adrien Crommelin, écuyer, seign. de Mézières; femme, Marguerite Richard. Enfant, Marguerite, femme de Jean de Macquerel, seign. de Parpeville.

En dernier lieu, le comte de Brienne.

MÉZY-MOULINS ou MOLINS, *Minseium*, *Meziacum ad Molindinum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur la rive gauche de la Marne, à 92 k. au sud de Laon et 12 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 5 charrues comprenant 375 arp. de terres, 35 arp. de prés, plus 70 arp. de vignes. — Population : en 1760, 58 feux ; 1788, 255 h.; 1800, 283 h.; 1818, 296 h.; 1836, 356 h.; 1856, 387 h.

Ce village possède une jolie église de la fin du 12e siècle, ornée intérieurement d'une galerie circulaire, chose rare dans les villages.

Seigneurs de Mézy-Moulins.

Ils sont mal connus :

1109. Godefroy de Mézy.

1268. Henri de Mézy, chev.; femme, Marguerite.

1780. M. de Boursonne, seign. dud.

MIANCOURT, autrefois MILLANCOURT. — Ferme dépendant de Chavigny. — Les habitans en furent affranchis en 1281, par Jacques de Mauregny, seign. du lieu, avec ceux de Chavigny (V. ce mot).

MICHEL-ROCHEFORT (ST-) ou ROCHEFORT-ST-MICHEL, *Sanctus Michael in Sarto*. — Gros bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord de l'Oise, à 60 k. au N.-E. de Laon et 20 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin *in oppido*. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 120 arp. de prés, 4,500 arp. de bois. — Population : 1760, 1,553 h. (391 feux); 1800, 2,455 h.; 1818, 2,759 h.; 1836, 3,197 h.; 1856, 3,262 h.

Le bourg de St-Michel doit sa naissance à une abbaye d'hommes qui fut fondée en ce lieu dans le courant du 10e siècle. Vers l'an 950, plusieurs Écossais s'étant rendus en France pour se livrer plus tranquillement à la prière dans une solitude, allèrent visiter le tombeau de St Fursi à Péronne. Ils y rencontrèrent la comtesse Hérésinde qui, non contente de leur indiquer l'emplacement de St-Michel comme propre à leur dessein, détermina le comte Eilbert, son mari, à leur abandonner de grands biens pour aider à leur établissement. Ils y élevèrent une chapelle et quelques cellules en bois ; mais de vastes bâtimens d'habitation et une grande église ne tardèrent pas à les remplacer. Des habitations laïques s'établirent bientôt aussi à proximité de l'abbaye et formèrent un village qui prit le nom de *Rochefort (Rupes fortis)*. En 1185, les habitans de ce village, devenus nombreux, obtinrent leur affranchissement de l'abbé de St-Michel, et la loi de Landouzy. Le village de Rochefort fut plus tard réuni à St-Michel pour n'en plus former qu'un sous ce dernier nom; il avait eu des seigneurs laïcs dont nous parlerons plus loin. — En raison de leur voisinage des frontières, le bourg et l'abbaye de St-Michel furent bien des fois ravagés durant les guerres. Les Anglais en 1339; le comte de

Hainaut, l'année suivante; les Impériaux, en 1521, 1536, 1542 et 1544, les ruinèrent successivement. Les religieux de St-Michel abandonnèrent leur maison, se retirèrent d'abord à Vaux-sous-Laon, ensuite à Paris et enfin à Chât.-Thierry. Les Espagnols achevèrent la ruine de St-Michel en 1557. Un siècle après, l'un des abbés de St-Michel tenta de faire revenir les habitans dispersés, en obtenant du roi, pour ce lieu, quatre foires franches par an qui devaient se tenir le jour de la fête de St Joseph, à l'apparition de St Michel, à la fête de St Jean-Baptiste et à celle de Ste Anne. — Au moment de la révolution, l'abbaye de St-Michel jouissait de 15,000 liv. de revenus; on y comptait six religieux.

St-Michel est la patrie de D. Nic. Lelong, auteur de l'*Histoire du diocèse de Laon,* et de J.-Fr. Gallois, capitaine d'infanterie. — On a : *Notice historique sur le village de St-Michel*, par Decamp.

Seigneurs de Rochefort.

Ces seigneurs eurent de l'importance et jouèrent un certain rôle dans l'histoire.

1111. Guy de Rochefort.

1119. Gilles de Rochefort.

1232-59. Gilon II, chev. de Rochefort; femme, Félicité; enfans: Pierre, Nicaise.

1263. Pierre de Rochefort.

1272. Nicaise de Rochefort, écuyer.

1299-1300. Jean de Rochefort, écuyer.

Vers 1305. Nicaise II de Rochefort, chev.; femme, Marie de Blarigny, qui se remaria à Guillaume Remies, de Laon; enfans : Jacquemin, Tassard, Nicaise, Guillaume.

1328. Jacquemin de Rochefort Ayant usurpé des biens appartenant à l'abbaye de Bucilly, Guy de Blois, seign. de Guise, et avoué de cette maison, fut appelé par les religieux pour le mettre à la raison. Guy de Blois attaqua Jacquemin et le tua. Aussitôt, ses frères prirent les armes, ravagèrent la terre de Guise et imposèrent à Guy de Blois un accommodement, par suite duquel il dut payer une somme de 1,000 liv. tournois pour racheter le meurtre dudit Jacquemin.

1629. François de Mairesse, seign. dud.; femme, Jacqueline de Senemond.

Les abbés de St-Michel prirent ensuite pour eux la seigneurie de Rochefort.

Minimes et Minimesses. — On voyait dans le département, avant la révolution, cinq couvens de Minimes et un de Minimesses. Le premier de ce genre fut établi à Chât.-Thierry en 1604. Celui de Laon datait de 1608 et jouissait, en 1789, de 6,800 liv. de revenus. Le couvent des Minimes de Guise fut fondé en 1611, par Charles de Lorraine, duc de Guise; au moment de la révolution, ses revenus s'élevaient à 8,000 liv. Ceux de Soissons et de Chauny dataient de 1618. En dernier lieu, on comptait quatre frères et un convers dans la première de ces maisons dont les revenus s'élevaient à 8,259 liv., et six religieux dans la seconde qui n'avait que 5,000 liv. de rentes. — Le couvent de Minimesses était établi à Soissons; sa fondation datait de 1642; ses premières religieuses furent tirées du monastère d'Abbeville. En 1789, on y comptait dix sœurs et deux converses.

MISERY-EN-CARNOY. — Village aujourd'hui détruit, lequel s'élevait autrefois sur le terroir d'Holnon.

MISSY-AUX-BOIS, autrefois MINCY, MICY, *Miciacum*, *Missiacum in Bosco.* —

Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'extrémité d'un long et étroit vallon, à 50 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 5 charrues de terres fortes ne produisant que du froment, 21 arp. de prés, 36 arp. de bois. — Population : 1760, 21 feux; 1800, 100 h.; 1818, 158 h.; 1836, 182 h.; 1856, 149 h.

Seigneurs de Missy-aux-Bois.

1190. Guillaume de Mincy ?

1211. Henri de Mincy, chev.; enfant, Adam.

1235. Adam ou Adon de Mincy-aux-Bois, chev. Enfans : Robert, Raoul.

1254. Robert de Mincy, écuyer.

1266. Raoul, écuyer. Femme Béatrix.

1270. Robert II de Mincy-aux-Bois ; femme, Marguerite ; enfant, Jean.

1293. Renaud de Mincy-aux-Bois, écuyer.

1500. Jean des Ursins, seign. de la Chapelle (Monthodon) et de Missy ; enfant, Catherine, qui porta Missy à

1528. François ou Francisque de Renty, écuyer, seign. de Ribeheim, gentilhomme de la chambre ; enfans : Baptiste, Antoine, seign. de Moustier ; Françoise, femme de Jacques de Châtillon, seign. de Marigny ; Jacques, seign. d'Aconin.

1560. Baptiste de Renty, seign. de Missy-aux-Bois ; femme, Françoise de Courtemont ; enfans : Hugues, Gilles, seign. de Neuvillette.

1568. Hugues de Renty, seign. dud.; femme, Jeanne Petit.

16.. Louis de Renty, leur fils, seign. dud. sans alliance.

En dernier lieu, M. Thomas, seign. de Ploisy.

MISSY-LÈS-PIERREPONT, *Missiacum ad Petrapontem.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 15 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 14 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 106 h. (25 feux); 1800, 109 h.; 1818, 121 h.; 1836, 191 h.; 1856, 171 h.

Seigneurs de Missy-lès-Pierrepont.

1132. Renaud Bidane, seign. de Missy. Il le tenait en fief de Blibard de Pierrepont.

1180-84. Nicolas de Missy ; femme, Brigide.

1222. Guillaume de Missy ? damoiseau. Femme, Jeanne.

12.. Gobert, écuyer de Missy.

1259. Gobert II de Missy, son fils : femme, Mathilde.

1381. Isabelle, comtesse de Roucy, dame de Missy, etc.

Vers 1600. Charles de Mérélessart, écuyer, seign. de Missy ; femme, Marguerite Brisbart.

16.. Jean de Mérélessart, leur fils, écuyer, seign. dud. ; femme, Blanche de Pavant.

1660. Jean II de Mérélessart, seign. dud. et La Neuville-sous-Laon ; femme, Charlotte Pétré ; enfans : Louis, Louise.

1685. Louis de Mérélessart, écuyer, seign. dud. ; femme, Françoise-Elizabeth Carlier. Leur fille Marguerite-Henriette-Louise, porta Missy en mariage à

Vers 1600. Louis d'Y, écuyer, seign. de Seboncourt.

1725. César-Louis d'Y, écuyer, leur fils, seign. de Missy ; femme, Louise-Elizabeth Levent.

En dernier lieu, le marquis Rogres de Champignelle, qui émigra en 1790.

MISSY-SUR-AISNE, autrefois MISSY-STE-RADEGONDE, *Minciacum*, *Miciacum*, *Missiacum ad sanctam Radegondim*, ou *super Axonam.* — Village de l'ancien Sois-

sonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Radegonde. — Culture en 1760, 3 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 200 arp. de vignes, 100 arp. de prés. — Population : 1760, 101 feux; 1800, 460 h.; 1818, 457 h.; 1836, 444 h.; 1856, 380 h.

Au 13e siècle, le village de Missy appartenait aux comtes de Braine. Jean, l'un d'eux, le donna en 1230 à l'abbaye de St-Médard, avec Chivres, Condé et Carreux, sous condition d'hommage. Il passa ensuite au chapitre de Soissons, qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — Les habitans de Missy furent, dit-on, affranchis de la servitude vers l'an 1380, par Isabelle de Ferrière, veuve de Renaud de Roye, seigneur du lieu.

Ce village est la patrie de Michel Bertin, moine de St-Jean-des-Vignes, qui a continué l'ouvrage de N. Berlette sur les antiquités de Soissons.

Seigneurs de Missy-sur-Aisne.

1190-92. Henri de Missy.

1230. Thierry Rigaus. Il vendit cette année son fief de Missy à l'abbaye de St-Médard.

1375. Renaud de Roye, 3e fils de Mathieu de Roye, vicomte de Buzancy, devint seign. de Missy, Givry et La Jonquière ; femme, Isabelle de Ferrières.

1670. N. Barbier des Boulets, seign. de Missy-Ste-Radegonde.

16.. N. Barbier des Boulets, seign. dud.; femme, Louise-Marthe de Caruel ; enfans : Jean-Baptiste-Denis, Louise-Antoinette, Marie-Françoise.

Vers 1750. Jean-Baptiste-Denis Barbier des Boulets, seign. dud.

Fief des Boulets, à Missy-sur-Aisne.

1547. N. Barbu de La Planque, seign. des Boulets.

Mivoie (la). — Ferme dépendante de Sissonne. C'était autrefois un fief.

Vers 1600. Michel de Hanon, écuyer, seign. de La Mivoie ; femme, Antoinette de Héricourt ; enfans : Charles? Antoinette, femme de Jacques de Flavigny, seign. de Chambry.

Vers 1685. Charles de Hanon, écuyer, seign. de La Mivoie, lieuten.-colonel au régiment du Plessis-Praslin ; femme, N. de Froidour.

MOLINCHART, autrefois MOLINCHAT, *Molincatum.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une large vallée, à 6 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 30 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : 1760, 275 h. (61 feux); 1800, 242 h.; 1818, 288 h.; 1836, 336 h.; 1856, 342 h.

Au commencement du 12e siècle, le domaine de Molinchart appartenait à l'abbaye de St-Jean de Laon. Marsilie, abbesse de Notre-Dame de Soissons, le lui acheta en 1164, et cette dernière maison religieuse l'a gardé jusqu'à la révolution. — Au 14e siècle, un porc, convaincu d'avoir dévoré le visage d'un jeune enfant de Molinchart, y fut condamné à être pendu. — On remarque auprès de ce village un monument naturel des plus curieux. C'est un amas considérable de blocs de

grès à formes bizarres et entièrement déchaussés, placés au sommet d'une butte sablonneuse. Cet amas porte dans le pays le nom de *Hottée de Gargantua*.

Seigneurs de Molinchart.

Au 18e siècle, la seigneurie consistait en un four et un pressoir (banaux), 3 muids de blé de rente, dûs par le seigneur de Puisieux, dîmes, vinages, cens, rentes, chapons, vins, lods et ventes, amendes et droits de justice haute, moyenne et basse.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Molinchart.

1180. Eudes de Molinchart.

1426. Pierre Thubé, seign. de Humont et Molinchart.

Fief Cambrin à Molinchart, relevant de l'évêché de Laon.

1357. Guillaume de Puisieux, écuyer, seign. de Cambrin, par sa femme, Emmeline de St-Vincent.

1383. Herbert de Marle, seign. dud., comme héritier de dame Marguerite...., fille d'Emmeline.

1527. Louis de l'Eau, seign. dud. et de Ranchon.

15.. Nicolas Poussin, seign. dudit; femme, Marguerite Vairon

1631. Jacques de Chantepie, écuyer, seign. dudit.

1656. Louis de Chantepie, écuyer.

1679. Marie-Catherine de Chantepie, sa fille.

1703. Daniel Poussin, seign. dud., bourgeois de Laon.

Ce fief devint ensuite la propriété du séminaire de Laon.

Moloy, *Moleium*. — Hameau dépendant de La Ferté-Milon. On y remarque, dit-on, un banc de terre de bruyère fossile.

MONAMPTEUIL, MONANTUEL (13e siècle), *Mons nantolii*, *Monantolium*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti à la pointe d'une colline élevée, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 4 charrues, 65 arp. de prés, 41 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 393 h. (80 feux); 1800, 438 h.; 1818, 461 h.; 1836, 451 h.; 1856, 409 h.

Monampteuil est un très-ancien village; il n'en est pas question néanmoins avant le 10e siècle. Il appartenait autrefois à l'évêché de Laon et était un des quatre vicomtés du duché du Laonnois. — A la fin du 16e siècle, les habitans de Monampteuil s'étant déclarés pour la ligue, les royalistes vinrent attaquer l'église où ils s'étaient retranchés et, après l'avoir prise, pillèrent le village.

Ce village est la patrie d'Etienne de Monampteuil, doyen de la faculté de médecine de Paris, mort en 1371; de Jean de Monampteuil, physicien du roi à la même époque; d'Henri de Monampteuil et de Thierry, son fils, deux célèbres mathématiciens du 17e siècle; de J.-Ch. Huet, architecte de la fin du siècle dernier; enfin, de Joseph Legros, célèbre haute-contre du même temps.

Seigneurs de Monampteuil.

1138. Wibert de Monampteuil.

1148. Bardin de Monampteuil.

1184. Halluin et Jean de Monampteuil, chev.

1212. Flaminger, seign. de Monampteuil.

Vers 1230. Jean, seign. dud.; fe, Mathilde.

12.. Gérard, leur fils, seign. dud.

1478. Guillaume Guéroult ou Géroult, vicomte de Monampteuil.

1495. Michel de Flavigny, chev., vicomte

dud., conseiller du roi au bailliage de Vermandois.

1580. François de Sons, seign. de Pommery, vic. de Monampteuil, par acquisition ; femme, Françoise de Romery.

1599. François II de Sons, seign. de Pommery, vicomte dud. ; femme, Marie de Barisey ou Barisis. Il vendit Monampteuil au suivant pour la somme de 15,300 liv. et 10 pièces de vin du crû.

1621. Claude de La Chapelle, vicomte dud. ; femme, Françoise de St-Privat. Leur fille Jacqueline porta Monampteuil à Antoine de Flavigny-Renansart, et, après sa mort, se remaria à Claude de Ronty, seign. de Suzy.

1635. Antoine de Flavigny, seign. de Renansart, vicomte de Monampteuil, par sa femme ; enfans : Claude, Antoinette, femme : 1° d'Abraham de Foucault, seign. de Toulis ; 2° de Louis de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes.

16 . Claude de Flavigny, vicomte dud. ; femme, Sidonie, *aliàs* Antoinette d'Amerval ; enfans : Claude, Eustache, Pierre-Antoine, Charles-Louis.

1685. Claude II de Flavigny, seign. de Ribauville, vic. dud. ; femme, Anne de Mauprime.

1695. Eustache de Flavigny, vicomte dud.

1728. Pierre-Antoine de Flavigny, vic. dud.

1729. Charles-Louis de Flavigny, vic. dud. ; femme, Suzanne de Reuvry ou Beuvry ; enfans : Louis-Agathon, Marie-Louise

1764. Louis-Agathon de Flavigny, vicomte de Monampteuil, garde du corps. Il émigra en 1790.

MONCEAU-LE-NEUF, MONCEL, autrefois MONCEAU-SUR-PÉRON. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti à la pointe d'un plateau, à 27 k. au nord de Laon et 19 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans Faucouzy, 9 charrues, 18 arp. de prés, 118 arp. de bois. — Population : 1760, sans Faucouzy, 50 feux ; 1800, 347 h. ; 1818, avec Faucouzy, 538 h. ; 1836, 657 h. ; 1856, 788 h.

Il y a des raisons de croire que Monceau fut fondé au 12e siècle par les habitans de Faucouzy, qui abandonnèrent ce village après avoir vendu leurs biens à l'abbaye de Foigny (voyez Faucouzy) ; de là sans doute la qualification de neuf ou nouveau appliquée à Monceau.

Seigneurs de Monceau-le-Neuf.

1137. Renaud Chauderon. Il donna cette année à l'abbaye de St-Martin de Laon la 4e partie de l'alleu de Monceau-sur-Péron, pour le remède de son âme et de celles de ses parens.

1145. Bernard de Monceau.

1187. Arnoul de Monceau.

1233-78. Anselin ou Anselme, seign. de Monceau-sur-Péron ; Guy, son frère, seign. de Monceau-le-Vieil.

1298. Gobert de Monceau.

1324. Ansiaux de Monceau, écuyer.

1327. Jean de Monceau, écuyer ; femme, Guillemette de Pinon.

1360-90. Agoulard, chev., seign. dud.

14.. Gilles de Fay d'Athies, seign. dud. (Voyez Puisieux).

1555. Georges de Monceau, s. dud. et Landifay.

158 . Antoine de Monceau, seign. dud. ; femme, Claude de Flavigny.

1626. Scipion de Monceau, leur fils, écuyer, seign. dud., Chevresis-le-Meldeux, vicomte de Richecourt, Gergny, etc. ; femme, Marie de Lallier.

De Monceau : *d'azur, à l'écusson d'argent posé en cœur.*

En dernier lieu, Mme veuve Thomassin.

Fief Buzerolles, à Monceau-le-Neuf.

Vers 1720. Claude-François Chevalier, seign.

de Buzerolles ; femme, Marie-Charlotte-Elizabeth Marquette.

1771. Jean-Claude-François Chevalier, seign. dud., lieutenant particulier au bailliage et présidial de Laon.

Chevalier, armes : *d'azur, à la tête de Licorne coupée d'argent, au chef d'argent chargé de deux palmes d'or passées en sautoir.*

MONCEAU-LES-LEUPS, ou MONCEAU-SUR-SERRE, *Monticelli* (12e siècle), *Moncellum* ou *Moncelli ad lupos.* — Village de l'ancien Laonnois,* bâti sur un monticule sablonneux, à 15 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 25 arp. de prés, 843 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 436 h. (97 feux); 1800, 937 h.; 1818, 928 h.; 1836, 1,075 h.; 1856, 1,048 h.

Au commencement du 12e siècle, la terre de Monceau-les-Leups appartenait à l'abbaye de St-Quentin en l'Ile ; cette maison religieuse, ne pouvant surveiller ce domaine trop éloigné d'elle, et les habitans s'étant emparés des terres, prit le parti, en 1145, de le céder à l'abbaye de St-Vincent de Laon, pour un cens annuel de 30 sous de Vermandois. Nous donnons ci-après le texte de cette donation. Monceau-lès-Leups passa ensuite dans les mains des sires de Coucy, et Enguerrand VII en affranchit les habitans en 1368, à la condition qu'ils lui paieraient une redevance annuelle de 6 liv. parisis (voyez Coucy-la-Ville). — Une entrevue eut lieu en 1596 à Monceau-les-Leups, entre Henri IV et le duc de Mayenne, entrevue où la soumission de celui-ci fut décidée.

Seigneurs de Monceau-les-Leups, relevant de Coucy.

1150. Raoul de Monceau-les-Leups. Il partit pour la croisade cette année.

1160. Gérard de Monceau-les-Leups?

1205. Jean de Monceau-les-Leups.

1601. La terre de Monceau-les-Leups est achetée par Pierre Marbeau, conseiller secrétaire des finances, pour sa mère Isabeau Fallezeau.

Vers 1750. Nicolas Durand de Belleguise, secrétaire du roi, baron de Couvron, seign. de Clacy, Urcel, La Motte, Chalandry, par acquisition (Voyez Couvron au supplément).

1775. Claude Darras, écuyer, baron de Couvron, seign. de Monceau-les-Leups, etc.

Fief Courson, à Monceau-les-Leups.

1488. Pierre Chevalier, seign. de Courson.

Don de la terre de Monceau-les-Leups à l'abbaye de St-Vincent, en 1145.

In nomine, etc. Ego, Balduinus ecclesie Beati Quintini de insulâ minister humilis, memorie fidelium tradimus quod ecclesia nostra alodium quoddam in terrâ cultâ et incultâ, in silvis et pratis apud Monticellos super Seram fluvium, antiquitùs hereditario jure possidebat, cujus incole loci dominium sibi potiùs ascribentes, quidam penaliter, quidam aliter et aliter (*sic*) usurpabant, ità ut fructus totius terre in usu rusticorum redigeretur, et ecclesia suo jure fraudaretur. Tandem habitâ conventione inter nos et Anselmum, abbatem Sancti Vincentii Laudunensis cenobii, placuit nobis idque totius consultu capituli nostri ratum fore censuimus, ut idem alodium memorate ecclesie tali vicissitudine concederetur, quatenùs nobis XXX solidos Viromendensis monete in festivitate beati Remigii, vel post festum ejusdem infrà XV dies, annuatim persolvat. Ipsa vero predictum alodium liberè et quietè sub ascripto censu, deinceps jure perpetuo possideat. Hoc ut inconcussum maneat, etc. Anno MCXXXXV.° (*Preuves de D. Bug., p. 160.*)

MONCEAU-LE-WAST, *Moncelli Vastati.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 10 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 12 charrues. — Population : 1760, 165 h. (36 feux) ; 1800, 182 h. ; 1818, 272 h. ; 1836, 271 h ; 1856, 240 h.

Au commencement du 12e siècle, l'emplacement de Monceau-le-Wast, où n'existait alors aucune habitation, se trouvait entièrement dévasté par suite des guerres incessantes que les seigneurs du voisinage se faisaient entre eux. Raoul, prieur de St-Martin de Tournai, songea à remettre ces terres en culture, et il les demanda aux seigneurs auxquels elles appartenaient. Les ayant obtenues, il fit bâtir, sur l'emplacement de Monceau-le-Wast, une ferme autour de laquelle s'est insensiblement formé le village actuel.

Seigneurs de Monceau-le-Wast.

1149. Emmeline, dame de Monceau.

1176. Arnoul, son fils, seign. dud.; femme, Agnès.

Vers 1240. Simon de Monceau ; femme, Aélide de Berlize ; enfans : Sibille, Béatrix, femme de Robert de Chéry.

1247. Gobain ou Gobert de Monceau.

Vers 1660. Pierre de Bezanne, écuyer, seign. de Monceau-le-Wast ; femme, Guillemette Legendre ; enfans : Jacques, Anne, femme de J.-Jacq. Vaucquet, chevau-léger, seign. de Bellenglise.

1690. Jacques Gambart, médecin du roi, fils d'un bourgeois de Laon, seign. dud. ; femme, Marie-Françoise de Ledde ; enfans : Eustache, curé de Mons-en-Laonnois : Louise, femme de Pierre Pelée, procureur du roi à Laon ; Marie-Madeleine.

En dernier lieu, M. de Champigneul.

MONCEAU-LE-VIEIL, *Moncelli*, *Moncellum Veterum.* — Hameau dépendant de Chevresis, Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de St Martin. En 1760, on y comptait 9 charrues et 65 habitans. Il a été réuni à Chevresis en 1819. — Monceau-le-Vieil appartenait, au 11e siècle, aux seigneurs de Ribemont. Anselme, l'un d'eux, le donna en 1083 à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés avec la seigneurie, la justice haute, moyenne et basse, le moulin banal, les corvées, etc. ; il ajouta à ce don trois fiefs relevant de Monceau : celui de *Leſébure*, consistant en un château, des terres, la moitié d'un vivier, rentes, droits de justice, etc. ; le second comprenait 50 jallois de terre, et le troisième nommé de *Pisieux*, consistait en plus 100 jallois de terre. — Moncean-le-Viel fut un fief important.

1169. Rohart de Monceau ?

1178. Guillaume de Monceau ? fils d'Eudes de l'Abbaye.

1205. Jean de Monceau ; femme, Ermengarde ; frère, Simon ; sœur, Emmeline.

1230. Guy, chev., seign. de Monceau-le-Vieil, frère d'Anselme, seign. de Monceau-le-Neuf.

1249-78. Anselme de Monceau-le-Vieil ; femme, Jeanne.

1311. Jean II, sire de Monceau.

1548. François Lefèvre ou Lefébure, seign. de Monceau ; femme, Jacqueline de Poix.

1660. Scipion de Monceau, seign. de Monceau-le-Vieil et le Neuf.

16.. Louis Ignace de Monceau, archer des ordonnances.

1719. Pierre de Monceau, écuyer, son fils, seign. desd. ; femme, Bonne Bottée.

MONCEAU-SUR-OISE. — Village de l'ancienne Thiérache, situé près de la rive droite de l'Oise, à 50 k. au nord de Laon et 22 à l'ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Catherine. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 70 arp. de prés. — Population : en 1760, 61 feux ; 1800, 197 h. ; 1818, 327 h. ; 1836, 337 h.; 1856, 313 h.

Seigneurs de Monceau-sur-Oise.

1190. Barthélemi de Monceau-sur-Oise.

Vers 1235. Renaud de Guise, seign. de Flavigny-le-Grand, Monceau, etc.

1270. Jean de Monceau-sur-Oise ; Pierron, son frère, à qui il légua le fief de Louvry ; Isabelle sa fille.

1300. Pierre de Monceau.

1317. Jean, seign. de Monceau-sur-Oise.

1339. Giles dit le Fiévez de Monceau, où il fonda une chapellenie.

1540. Isambart de Proisy, 5e fils de Louis de Proisy, seign. de Liesse, devint s. de Monceau-sur-Oise, La Plesnoy, Résigny et Marchais.

Vers 1580. Charles d'Espinoy, puîné de Louis d'Espinoy, seign. de Chavignon, fut seign. de Monceau-sur-Oise ; femme, Marie de Fer : enfans : Charles, Geoffroy ; Charles fut seigneur d'Oigny; Geoffroy, abbé ? et baron d'Ardre.

1660. Nicolas de Maubeuge, sieur de Monceau; femme, Madeleine Leblond ; enfant, Philippe.

Monceau-sur-Oise fut ensuite réuni au duché de Guise.

Fief Valiton à Monceau-sur-Oise.

Il appartenait en dernier lieu à l'abbaye de St-Remi de Reims.

MONDREPUIS, *Mons putei*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 58 k. au N.-E. de Laon et 18 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 320 arp. de terres, 20 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 221 feux ; 1800, 1,187 h. ; 1818, 1,526 h.; 1836, 1,827 h. ; 1856, 1,871 h.

Au 12e siècle, le terroir de Mondrepuis était inculte et appartenait à l'abbaye de Bucilly. En 1170, l'un de ses abbés nommé Louis, eut l'idée de fonder un village dans ce lieu désert, et pour y attirer des habitans il leur donna la loi de Vervins (V. ce mot). En même temps, il s'associa Jacques, seigneur de Guise, et ils convinrent que cette fondation aurait lieu aux conditions suivantes : l'abbé retint pour son couvent, la dîme, le terrage, le cens des prés, les abeilles, le droit de *cendres*, les moulins et fours banaux, les viviers et la pêche, etc. Il se réserva encore le droit d'y avoir une maison avec ses dépendances, le tout franc et libre ; il céda au seigneur de Guise deux charrues de terre, et le droit d'y avoir aussi une maison jouissant des mêmes privilèges que celle de l'abbaye, plus les profits de la justice. Nous donnons le texte de cette pièce intéressante. — En 1590, une rencontre sanglante eut lieu près de Mondrepuis, entre un parti de royalistes et un autre de calvinistes. Le lieu du combat porte encore le nom de *Champ de la tuerie*.

Mondrepuis est la patrie de Colnet du Ravel, satyrique du dernier siècle.

Fondation du village de Mondrepuis en 1170.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ego Ludovicus, Dei gratiâ Bucilieusis ecclesie abbas, omnibus fidelibus christianis imperpetuùm notum fieri volumus quàm futuris tam presentibus, in hoc nos, assensu Capituli nostri, et Jacobum dominum de Guisiâ convenisse ut villam pariter edificemus in territorio communie quod ecclesie nostre proprium est, lege quâ Vervin constructum est, in loco qui dicitur Mons Putei, itâ tamen quod detinemus totam decimam, terragium, census pratorum, silvagiam, apes et jus cinerum, libertatem territorii ex integro nobis retinentes, molendina etiam banalia, neque enim aliàs alia edificabit molendina, nisi ea que propria erunt ecclesie; vivaria quoque cum totâ piscariâ et furnos banales. Alios enim quàm banales habere non licebit, in quibus furnis nos domino Jacobo medietatem tantùm in vitâ suâ concedimus; post cujus mortem cedeat in partem nostram. Jus quoque venditionum sive in villâ, sive extrà villam nobis retinemus. Domum etiam cum aisenciis necessariis ab omni exactione liberam in villâ ubi placuerit, habebimus. Si quis libertatem ville fregerit, domus refugio non liberabitur. Si aliqui de familiâ ecclesie infrà curtis ambitum rixantes se invicem conviciaverint, vel etiam vulneraverint, ecclesia absque ville justiciâ pacabit eos. Si pacari noluerint et proclamationem fecerint, lege ville tractabuntur. Attamen domus ecclesie legi ville nullomodo subjacebit, quia omnibus libera est, nec quempiam forisfactum in eâ retorquebitur. Si masurarius à villâ recesserit, ecclesia terram illius colet donec idem vel aliter redeat qui eam colat. Quod si villam contigerit destrui, terra coletur ab ecclesiâ donec communi assensu, videlicet supradicte ecclesie et domini de Guisiâ, reedificetur lege quâ priùs constructa fuerat. Domino autem de Guisiâ Jacobo et ejus successoribus concedit ecclesia ceteros redditus ville, ceterasque querelas juxtà legem de Vervini, qui ab eo mutari non poterunt, et duas terre carrucatas, de quibus et terragium et decimam solvet sicut alii terre cultores, et in horreum ecclesie terragium conduci faciet. Verumtamen si terram pronominatam dominus non coluerit, ecclesie colere licebit. Domum quoque ejusdem libertatis cujus est domus ecclesie, habebit dominus de Guisiâ in villâ. Hec villa, vel redditus ville, seu terra domino Guisie concessa non poterit cuiquam in eleemosinam vel feodum dari, commutari, vendi seu invadiari, nisi ecclesie à quâ descendit. Ne autem hujus pagine tenor temerè infringatur et testium subscriptione et cyrographi divisione et sigilli ecclesie nostre, sigilli etiam supradicti domini impressione muniri fecimus. Signum Godefridi de Guisiâ, etc. Actum et confirmatum anno incarnati Verbi MCLXX°.

MONS-EN-LAONNOIS, *Mons in Laudunesio.* — Joli village de l'ancien Laonnois, bâti en amphithéâtre au pied d'une haute colline, à 6 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, une demi charrue, 40 arp. de prés, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 354 h. (78 feux); 1800, 462 h.; 1818, 587 h.; 1836, 656 h.; 1856, 549 h.

Ce village faisait autrefois partie du domaine des évêques de Laon. Il entra, en 1174, dans la commune confédérée du Laonnois (V. ce mot). Les Anglais le pillèrent et le brulèrent en 1373. Charles IX, traversant le pays en 1563, fut, dit-on, obligé de s'arrêter à Mons-en-Laonnois pour y coucher. Pendant la nuit le plancher de sa chambre s'écroula, et il aurait péri sous les décombres si l'on n'était venu à temps pour le secourir. En 1589, les habitans s'étant déclarés pour la ligue, transformèrent leur église en forteresse en l'entourant d'une ceinture de

murailles flanquées de tourelles et garnies de palissades; puis ils se mirent à faire des courses aux environs, rançonnant tous les gens qui ne tenaient pas le même parti. Le gouverneur royaliste de Crépy résolut alors de les surprendre: le 24 février 1590 il attaqua inopinément leur forteresse, la força, *et les mutins de là dedans furent bien estrillez comme ils le méritoient*, dit un historien contemporain qui n'était pas ligueur. — En 1655, l'armée française commit de grands désordres à Mons-en-Laonnois, et le livra au pillage. — Deux sinodes furent tenus dans l'église de ce village par les évêques de Laon, le premier en 1240, le second en 1353.

Seigneurs de Mons-en-Laonnois.

Ce domaine portait autrefois, paraît-il, le titre de vicomté.

1146. Eudes de l'abbaye, seign. de Mons? femme, Gertrude.

1166. Nicolas, chev. de Mons.

1169-78. Renaud de Mons.

1198. Anselme de Mons?

12... Renaud II de Mons.

1229. Henri de Mons; femme, Auvide de Pont-à-Bucy.

1236-54. Gobin ou Gobert dit le Cat, chev. de Mons. Gobin vendit, en 1236, à l'évêque de Laon, moyennant la somme de 100 liv. parisis, du consentement de sa mère Adeline, et de Guillaume, mari de cette dernière, ce qu'il possédait à Laniscourt, Bois-Roger et les Creuttes. — Après lui, on ne trouve plus de seigneurs laïcs à Mons-en-Laonnois.

Fief des Moraines à Mons-en-Laonnois.

Il s'étendait sur les terroirs de Mons, Clacy et Thierret, et relevait de l'évêché de Laon.

1600. Nicolas Aubert, seigneur de Moraines.

1602. Daniel Aubert, son fils, avocat à Laon, seign. dud.

169.. Thimothée Aubert, échevin de Laon. Il vendit ce fief à

1701. Louis Aubert, cuisinier à Laon.

1731. Claude Mauclerc, bourgeois de Laon et Nicolas Basteur, seign. dud.

MONTAIGU-EN-LAONNOIS, *Mons acutus in Laudunesio.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline isolée ayant la forme d'un pain de sucre, à 15 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 8 charrues, 15 arp. de prés, 200 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population: 1760, 450 h. (133 feux); 1800, 747 h.; 1818, 808 h.; 1836, 933 h.; 1856, 970 h.

Ce village doit sa naissance à un château-fort que Thibaut le Tricheur, comte de Blois, fit bâtir en l'année 946 au sommet du mont qui le domine. Ce château, dont les murs entièrement en grès, étaient de distance en distance flanqués de demi-tours, se composait de deux enceintes en quelque sorte *superposées*, ce qui le rendait presqu'inexpugnable. Aussi, devint-il de suite le point de mire de tous les partis. Conrad, à la tête d'une armée d'Allemands, s'en empara pour Louis d'Outremer, en 948. Hugues Capet le prit à son tour en 987; mais il fut repris deux ans après par Charles de Lorraine. Ce château tomba, en 1372, au pouvoir des Anglais qui commencèrent sa ruine. Les Bourguignons s'en étant emparés en 1417, le fameux Lahire les en chassa l'année suivante, mais ils le reprirent trois ans après. Charles VII vint en faire lui-même le siége en 1441. La garnison

réduite aux abois, prit enfin l'engagement de le rendre dans un délai dont elle profita pour raser le château de Montaigu jusqu'aux fondemens. — Les habitans de ce village furent dotés par un de leurs seigneurs, vers 1175, d'une charte de commune calquée sur celle de Laon. — Montaigu est la patrie de Gérard de Montaigu, chanoine de Laon, Paris et Reims, avocat général du roi au parlement, mort en 1339; de Foulques de Montaigu, abbé de St-Médard, mort en 1427; et de Jean Desmarquais, savant en droit canon, lequel vivait au 15e siècle.

On a : *Notice historique sur Montaigu-en-Laonnois*, par Melleville, 1853.

Seigneurs de Montaigu.

946. Thibaut le Tricheur, comte de Blois.

948. Rainold, comte de Reims, seign. de Roucy et Montaigu.

1050. Maingaud de Montaigu.

1080. Robert Ier, seign. dud.; enfans : Guillaume, Robert, moine à St-Thomas; Blibart, Etienne, Henri, Hugues.

1081. Guillaume. Enfans : Hellin? Ermengarde.

1098. Hellin, seign. dud?

1099. Thomas de Marle, seign. dud., par sa femme Ermengarde.

1101. Robert ou Roger de Pierrepont, seign. dud., par son mariage avec la même. Enfans : Hugues : seign. de Pierrepont; Guillaume, mort jeune, Gautier dit *sans terre;* Guy, évêque de Châlons en 1143; Aélide.

1128. Robert III, seign. dud.; Femmes : 1° Marguerite de Roucy; 2° Elizabeth de Mareuil; enfans : Gautier, Guy ou Guyard, clerc; Arnoul dit *Payen*.

1156. Gautier ou Vautier, seign. dud.; femme, Marguerite.

1178. Guillaume II, seign. dud.?

1180. Robert IV, seign. de Pierrepont et Montaigu; femme, Eustachie de Roucy (V. Pierrepont). Le domaine de Montaigu entra ensuite dans les mains des comtes de Roucy (voyez ce mot), qui le gardèrent jusqu'au commencement du 16e siècle; puis il passa aux suivans :

1525. Robert de Lamarck, seign. de Fleurange, et de Montaigu par son mariage avec Guillemette de Sarbruck, sœur d'Amédée de Sarbruck, comte de Roucy et de Braine.

1535. Guillemette de Lamarck, dame de Montaigu, après la mort de son mari ci-dessus.

1603. Jacques de Harlay, seign. de Chanvallon, et de Montaigu par sa femme Catherine de Lamarck.

1615. Achille de Harlay, chev., seign. de Breval et Montaigu, gentilhomme de la chambre, procureur général au parlement de Paris.

Ce dernier paraît avoir vendu la terre de Montaigu à David de Miremont, seign. de Berrieux, dont l'un des descendans la donna à son puîné; mais elle ne tarda pas à rentrer dans les mains des seigneurs de Berrieux qui la possédaient encore au moment de la révolution.

1702. Charles-François de Miremont, capit. dans le Languedoc; puîné d'Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux, devint seign. de St-Etienne et baron de Montaigu; femme, Marie-Louise-Charlotte de Goujon, sa cousine.

1741. Alphonse-Marie de Miremont, leur fils, seign. de St-Etienne, baron de Montaigu, mort sans postérité en 1744.

Montarcène, *Mons Arcenius, Mons Arcenis* (14e siècle). — Hameau dépendant de Montbavin. Il appartenait autrefois au chapitre de Laon.

Montarmant. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait jadis une paroisse séparée où l'on comptait, en 1760, 15 feux, 300 arp. de terres, 20 arp. de prés et 3 arp. de vignes.

MONTBAVIN. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans un petit vallon, à 10 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection

et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760 : 3 charrues, 4 arp. de prés, 30 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, 142 h. (31 feux); 1800, 129 h.; 1818, 101 h.; 1836, 144 h.; 1856, 115 h.

Montbavin appartenait autrefois au chapitre de la cathédrale de Laon.

MONTBÉRAULT, *Mons Beraldus* ou *Beraudus*. — Ce hameau, dépendant de Bruyères, formait jadis une paroisse à part avec Courthuy. On y comptait 69 h. en 1760, 4 charrues, 60 arp. de bois et 25 arp. de vignes. Il appartenait autrefois au chapitre de Laon.

MONTBERTOIN. — Hameau dépendant de Montreuil-aux-Lions. C'était jadis un fief.

1780. M. Descourtils, commandeur de St-Lazare.

MONTBREHAIN, MONTBREHAN, *Mons sterilis*. — Bourg de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée, à 58 k. au nord de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population . 1698, 752 h.; 1800, 1,511 h.; 1818, 1,493 h.; 1836, 1,818 h.; 1856, 1,964 h.

Ce bourg est la patrie de Jean de Montbrehain, abbé du Mont-St-Martin, mort en 1436; et de P.-Fr. Lévêque, militaire intrépide du temps de l'Empire.

Seigneurs de Monbrehain.

1224. Rogues de Fayel, chev., sire de Montbrehain.

1259. Pierre, chev., seign. de Condren et Montbrehain?

15... Georges de Valpergue, gentilh. de la chambre, gouvern. de La Capelle, seign. de Presles et Montbrehain; femme, Antoinette des Molets. Leur fille Marguerite porta Montbrehain en mariage à

1540. Josse de Fay, écuyer.

1553. Josse II de Fay, leur fils; femme, Eléonore de Canteleu.

1570. Antoine de Fay, leur fils, seign. dud.; femme, Marguerite Disque. De Fay, armes : *de sable, à 3 molettes d'argent.*

1572. Louis de Macquerel, chev., seign. de Rimbercourt, Montbrehain et Quesmy, gouverneur de Noyon; femme, Charlotte de Valpergue; enfans : Louis, Anne, seign. de Viencourt; Françoise-Jacqueline, femme de Claude de Parisy.

1620. Louis II de Macquerel, chev., seign. desd.; femme, Catherine de Biencourt.

1660. Louis III de Macquerel, leur fils, chev.; femme, Anne d'Yauville.

1690. Jean de Macquerel, seign. desd. et de Parpeville (V. ce mot).

MONTCHALONS, autrefois MONT CHABLON, *Mons Cavallonis*, *Cabilo*, *Cabulo* ou *Cavillus*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste gorge, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 5 charrues, 45 arp. de prés, 100 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : 1760, 235 h. (51 feux); 1800, 214 h.; 1818, 235 h.; 1836, 229 h.; 1856, 200 h.

On voyait autrefois à Montchâlons un château-fort qui avait été construit en 1260. — Les habitans de ce village obtinrent de leur seigneur, au commencement du 13e siècle, une charte communale dont le texte est perdu.

On a : *Histoire généalogique de la Maison de Montchâlons-en-Laonnois*, par Melleville, 1856.

Seigneurs de Montchâlons, relevant de l'évêché de Laon.

La première famille de Montchâlons qui portait : *de sinople, à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys naissante de gueules*, fut autrefois l'une des plus importantes du pays et a donné des seigneurs à un grand nombre de villages (V. Bosmont, Bouconville, Cilly, Mauregny, etc.). Du temps de Philippe-Auguste, ses membres portaient le titre de chevaliers bannerets.

1117. Albéric de Montchâlons. Enfans : Clarembaud, Barthélemi, seig. de Bosmont, Hugues.

1138. Clarembaud de Montchâlons. Enfans : Barthélemi, Gautier, seign. de Mauregny ; Bliart.

1141. Barthélemi, sire de Montchâlons.

1147. Hugues, sire dudit. Femme, Agnès. Enfans : Payen, Mélissende.

1163. Payen, sire dudit. Femme, Mélissende ou Mathilde de Montaigu. Enfans : Clarembaud, Albéric, Barthélemi, chanoine de Laon ; Guy, seign. de Vaurseine : Jean, seign. de Berrieux ; Marie, femme de Guillaume du Sart ; Ade ou Elizabeth, femme de Pierre de Braine ; N., femme de René de Sons.

1168. Clarembaud II, chev., sire de Montchâlons, Bouconville et Neuville. Femme, Luciane. Enfans : Barthélemi, Simon, seign. de Neuville ; Gobert, seig. de Bouconville ; Albéric, seig. de Courtrizy ; Bremonde, femme de Gaucher de Tugny ; Basilie et Marie.

1216. Barthélemi II, sire dud. Femme, Alix de Château-Porcien, qui lui apporta cette terre en mariage. Enfans : Jacques, Alix, femme de Gilles de Sons.

1235. Jacques, seig. de Montchâlons et Château-Porcien. Enfans : Hellin, Jacques, Raoul, clerc ; Elizabeth, femme de Gilles de Roisy ou Roisin.

Vers 1240. Hellin, seign de Montchâlons.

1248. Jacques II, son frère, seign. dudit et Château-Porcien. Enfans : Gobert, Jacques, seig. de Château-Porcien.

1281. Gobert, sire de Montchâlons. Enfans : Guillaume, Gilles.

13.. Guillaume, sire dud.

13.. Jean, sire dud. Enfans : Raoul, Guichard, chanoine d'Antoing, Julienne, femme : 1° de N, seign. de Vendy ; 2° de Jean de Lombus, chev.

1326. Raoul, chev., sire de Montchâlons.

1350. Colard, sire dudit.

1372. Guillaume II, sire dud., châtelain de Mézières. Femme, Marguerite de Châlons. Guillaume mourut sans enfans vers 1380. La terre de Montchâlons revint à son parent Jean II de Montchâlons, sire de la Bove. Elle fut ensuite donnée en dot à Marie, fille, paraît-il, de Robert IV, sire de la Bove, laquelle avait épousé

1386. Jean, chev., seig. de Thoulon. Après eux, le domaine de Montchâlons rentra dans les mains des seign. de la Bove et n'en sortit plus (Voyez la Bove).

MONTCORNET, *Mons cornutus*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 35 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 20 charrues. — Population : 1760, 360 feux ; 1800, 1,250 h. ; 1818, 1,364 h. ; 1836, 1,583 h. ; 1856, 1,739 h.

Le bourg de Montcornet est certainement ancien, et cependant il n'en est pas fait mention avant le 11e siècle. On y voyait autrefois un château-fort qui, en 1387,

fut enlevé d'assaut par les gens du duc de Lorraine, sans déclaration de guerre préalable; par représailles, le roi fit saisir le château de Boves. Ce bourg fut entouré de fossés et de terrasses au 16e siècle, ce qui ne l'empêcha pas d'être pris et pillé par les Espagnols en 1558 et 1578. Quatre ans auparavant, le bourg de Montcornet avait été presqu'entièrement détruit par un incendie qui y consuma plus de mille bâtimens. Les Espagnols ruinèrent de nouveau ce bourg en 1650. — A la fin du siècle dernier, il y avait à Montcornet une manufacture florissante de gros drap ou serge; au 13e siècle, ce bourg possédait des foires très-fréquentées. — Des frères de la Trinité tentèrent de s'établir à Montcornet en 1255; mais repoussés par les curés du lieu et des environs, ils furent contraints de s'éloigner. Un particulier de ce bourg, nommé Pierre Aubert, qui avait fait le voyage de Jérusalem, fit bâtir en 1508 le calvaire de Montcornet, avec une chapelle où se forma aussitôt un pèlerinage. Le fondateur y établit peu après un hermitage habité par des frères lais, qui prenaient soin de la chapelle.

Montcornet est la patrie de Barthélemi de Montcornet, évêque de Beauvais en 1162; de Gérard, évêque de Soissons, mort dans la Pouille vers 1295; de Gilles de Montcornet, abbé de St-Nicaise de Reims en 1316; de François Lemaire, recteur de l'université de Paris au 17e siècle; de Pierre-Nicolas Delvincourt, chanoine de Laon et poëte du même temps; de Duclos-Dufrenoy, dont la haute position dans la bourgeoisie et le monde financier de Paris, lui valut de périr sur l'échafaud révolutionnaire.

Seigneurs de Montcornet.

La liste en est fort difficile à dresser; aussi ne garantissons-nous pas entièrement la suivante:

1058. Bouchard de Montcornet.

1080. Hugues de Montcornet. Femme, Ermentrude de Roucy.

11.. Hugues II de Montcornet. Femme, Béatrix de Risnel. Enfant, Barthélemi, évêque de Beauvais en 1162.

1162-78. Guy de Montcornet. Sa sœur Elizabeth épousa Gossuin, châtelain de Pierrepont.

11.. Pierre de Montcornet.

1207-22. Hugues III, son fils. Femme, Yolende. Enfans: Gilles, Widèle, Pierre, Gérard.

1227. Gilles, seign. dudit et de La Ferté.

12.. Henri de Louvain, seign. dud.

1240. Jean, seign. dudit.

1256-63. Gilles II ou Gilon, seig. dud.? Fme, N., de Bazoches. Enfans? Gérard, évêque de Soissons; Gilles, abbé de St-Nicaise de Reims.

1266. Clémence, comtsse de Namur, dame dud.

1271. Pierre II, seign. dudit.

1280. Baudoin, son fils.

Vers 1300. Jean de Louvain, s. dud., écuyer.

1322. Felicitas de Luxembourg, sa veuve, dame dudit.

1357 Gillebert, chev., seign. d'Abecorde? de Quasebec? et Montcornet.

Ce domaine entra ensuite dans les mains des sires de Coucy, et en 1400, la veuve d'Enguerrand VII le vendit au duc d'Orléans, avec Coucy et autres terres.

14.. Thierry de Horn, seig. de Montcornet.

Vers 1415. Antoine de Croy, sire de Renty, seign. de Montcornet par acquisition. Femmes: 1° N. de Roubais; 2° Marguerite de Lorraine. Enfans: Philippe, Jean, sire de Rœux, tige de cette maison et trois filles.

14.. Philippe de Croy, sire de Renty, seign. de Montcornet.

La terre de Montcornet entra ensuite dans les mains des comtes de Marle (V. ce mot), puis elle passa aux suivans:

1509. Charles de Luxembourg, évêque de Laon, seign. dudit.

1520 Jean le Périlleux, écuyer, seig. dudit.

Montcornet entra ensuite dans le domaine du roi de Navarre, et Jeanne d'Albret le vendit à la suivante, pour le prix de 63,000 livres.

1601. Madame de Vaudemont.

1625. Henri de Lorraine, marquis de Moy, comte de Chaligny, seig.-châtel. de Montcornet.

1662. Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraie, seign. de Rozoy et Montcornet, comte de Marle et La Fère.

16.. Le duc d'Agenois, seig. de Montcornet. Il fit démolir le château.

16.. Le duc d'Aiguillon, par héritage du précédent.

1679. Hyacinthe-Procope de Ligne, marquis de Moy, seig.-châtelain de Montcornet. Il vendit en 1707 la terre de Moy et la châtellenie de Montcornet à Louis-Antoine Crozat, trésorier des États du Languedoc (V. Moy).

En dernier lieu, le domaine de Montcornet était rentré dans la maison d'Orléans.

Il y avait autrefois à Montcornet le fief du *Bois Tiroux* qui relevait de l'évêché de Laon.

MONT-D'ORIGNY. — Gros village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le penchant d'un côteau près de la rivière d'Oise, à 39 k. au N. de Laon et 17 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Ribemont, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Population : en 1760, 220 feux ; 1800, 901 h. ; 1818, 954 h. ; 1836, 1,101 h. ; 1856, 1,217 h.

On peut supposer que ce village n'existait pas encore au 7e siècle, puisque les reliques de Ste Benoîte furent découvertes en l'année 665, à l'endroit même où est aujourd'hui bâtie l'église du Mont-d'Origny. Cette découverte est vraisemblablement la cause de la formation de ce village.

MONTECAPPE. — Hameau aujourd'hui détruit, lequel s'élevait autrefois sur le territoire de Commenchon. Il tirait son nom des capets ou chaperons portés jadis par les moines ; un petit prieuré y avait été établi en 1160.

MONTÉCOUVÉ, *Mons Scovatus*. — Hameau dépendant de Juvigny.

MONTESCOURT-LIZEROLLES, *Monnis* ou *Monis curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine ondulée, à 38 k. au N.-O. de Laon et 14 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Lambert. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, 400 arp. de prés, 20 arp. de marais, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 69 feux ; 1800, 398 h. ; 1818, 389 h. ; 1836, 433 h. ; 1856, 550 h.

On voit près de Montescourt une butte ou tombelle qui passe pour renfermer le corps d'un général espagnol tué à la bataille de St-Quentin, en 1557.

Seigneurs de Montescourt.

1102. Henri de Montescourt.

1160. Verric de Montescourt. Fme, Liegarde. Enfant, Gautier.

1163. Wiard de Montescourt.

1179. Robert de Montescourt.

1189. Baudoin de Montescourt.

Vers 1195. Guillaume, chev. de Montescourt. Il partit pour la croisade en 1202, avec Eudes son frère, moine, après avoir donné une rente de 16 muids de froment à l'église de Ly-Fontaine, sous la condition qu'ils rentreraient dans leur

bien s'ils revenaient sains et saufs de la Terre-Sainte.

1202. Jean, chev. de Condren, seig. de Montescourt. Femme, Oda. Enfans: Geoffroy, Renaud, Isabelle, femme de Simon le Sot.

1216-29. Anselme, chev. de Montescourt.

Vers 1250. Gautier, chev., sire de Montescourt. Femme, Béatrix.

Vers 1280. Anselme II, chev., sire dudit.

1327. Jean de Chivres, écuyer, sire dudit.

1476. Jean de Rouvroy, seign. de St-Simon et Montescourt.

1609. Louis de Barbançon, seign. de Montescourt.

1670. René Varlet, seign. dudit.

1718. Marie-Anne Crommelin, dame dudit.

1770. N. de Héricourt, seign. dudit.

En dernier lieu, M. de Bourgneuf.

Mont-de-Guny. — Ferme dépendante de Guny. C'était autrefois un fief dont les seigneurs connus sont :

1307-47. Jean du Plessiers.

1405. Rasse de Flincourt, seign. de la Tour-Carrée, le Mont-de-Guny et Carcassonne.

1425. Jacquemart de Flincourt, seign. dudit.

1472. Pierre de Meraucourt, seign. dudit, curé de Selens.

1534. Hugues Colot de Bonneville, seig. dud.

1669. Charles Geuffrin, seign. dudit, chanoine de Laon.

1699. Pierre Deschiens, seign. dudit.

MONTFAUCON, *Mons falconis*, *Mons falconum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à la pointe d'un plateau élevé, à 92 k. au sud de Laon et 12 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, 18 charrues et demie, comprenant 1,400 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, 57 feux ; 1788, 317 h. ; 1800, 324 h. ; 1818, 293 h. ; 1836, 279 h. ; 1856, 287 h.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Montfaucon. En dernier lieu, c'était le duc d'Orléans.

Fief de la Doutre à Montfaucon.

1780. M. Bertin, procureur au Parlement.

Montfrenoy. — Ferme dépendant de Charmes. — On prétend que cet endroit était, au 12e siècle, un petit village qui possédait une église paroissiale dont dépendait alors le village de Charmes.

MONTGOBERT, MUNGUNBERT (12e siècle), *Mons Gobertus* ou *Gumbertus*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité d'une longue et étroite vallée, à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, 10 charrues de terres fortes, ne rapportant que du froment, 60 arp. de prés, 45 arp. de bois et garennes. — Population : en 1760, 72 feux ; 1800, 287 h. ; 1818, 280 h. ; 1836, 304 h. ; 1856, 402 h.

Au 13e siècle, Montgobert possédait une maladrerie.

Seigneurs de Montgobert.

Au 15e siècle, les seigneurs de Montgobert avaient droit de chasse dans la forêt de Retz, au lièvre, au *pilet* ou *picel*, au chat, à la *fayne*

et au tesson. Ils avaient de plus le droit d'y faire ramasser un essein de chataignes.

1162. Théobald de Montgobert. Jean, son frère.

1190. Jean Ier de Montgobert. Enfans : Jean, Guillaume, Guy, seig. de Pernant ? Marguerite, femme d'Anselme de Germaincourt ; Hersende, femme de Guermond de Buzancy ; Eustachie

1211-39. Jean II de Montgobert, chev.

1238. Adam de Montgobert. Fme, Eustachie.

1255. Robert de Montgobert, chev. Fme, Osilie.

1264-70. Adam II de Montgobert, écuyer. Fme, Marie. Enfans : Jean, Emmeline, femme de Thibaut le Boulanger ; Marguerite, femme de Jean le Michieu ; Pentecôte, femme de Pierre de Saintines, écuyer.

1284-90 Jean III de Montgobert. Femme, Pélerine. Enf, Marguerite, qui porta Montgobert à

1304-10. Raoul de Clermont, écuyer, seign. de Tartigny.

1310. Raoul II de Clermont, sire de Tartigny et Montgobert.

1343. Jeanne de Chambly, veuve du précédent. Elle se dit dame de Montgobert par son propre héritage.

1399. Jean IV, seig. de Menon et Montgobert.

14.. Jean V de Menon, écuyer, son fils, seig. de Montgobert.

1470. N. de la Hauvedière, dme de Montgobert. Elle vendit cette terre à

1474. Robert de Malortie.

1630. Robert de Joyeuse, baron de Werpeil, seign. de Montgobert. Femme, Judith Hannequin. Enfans : Michel ? Judith ; Anne, femme de François de Riencourt, seig. de Parfondru.

1649. Michel de Joyeuse, seig. de Montgobert.

1666. François de Joyeuse, seign. dudit et St-Pierre-Aigle.

1694 Jules, marquis de Joyeuse, seign. de St-Lambert, Montgobert et Soucy.

1789. N. Desplans ou Desplaces.

MONTGRU-ST-HILAIRE, autrefois ST-HILAIRE-MONTGRUES, *Mons gruum ad sanctum Hilarium.*— Petit village de l'ancien Valois, bâti à la pointe d'une montagne, à 70 k. au sud de Laon et 28 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire, évêque de Poitiers. — Culture en 1760, 3 charrues, terres médiocres rapportant un tiers froment, 2/3 méteil et seigle, 15 arp. de prés. — Population : en 1760, 20 feux ; 1800, 83 h. ; 1818, 108 h. ; 1836, 104 h. ; 1856, 64 h.

Avant la révolution, Montgru possédait un prieuré. Le prieur était seigneur du village.

MONTHEAUMERY. Voyez MOYEMBRIE.

MONTHENAULT, *Mons Hunoldi* (12e siècle) ou *Hanoldi.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le plateau d'une colline élevée, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues, 2 arp. de prés, 100 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : 1760, 47 feux ; 1800, 203 h. ; 1818, 205 h. ; 1836, 213 h. ; 1856, 193 h.

Seigneurs de Monthenault.

Vers 1400, Pierre Poire, seign. de Monthenault, d'une ancienne famille bourgeoise de Laon.

1438. Pierre Poire, son fils, écuyer, seign. dud.

1440. Pierre de Chambly, seign. dud., d'une famille originaire de Picardie ; femme, Paquette de Caulaincourt ; enfans : Mathieu, Jeanne, femme de Jean de *Invet* ; Guarin, sans alliance ;

Jean, Marguerite, femme de Jacques de Milly.

Vers 1490 Mathieu de Chambly, chev., seign. dud., sans enfans.

1513. Jean de Chambly, chev., seign. dud., Pancy, Chamouille, Colligis; femme, Jeanne du Sart; enfans : Lancelot, Charles, seign. de Pancy, Chamouille et Colligis.

1530. Lancelot de Chambly, seign. de Monthenault, Varnier et Augicourt; femme, Jeanne, *aliàs* Jossine de la Haie; enfans : Jean, Antoine, moine à St-Denis; Nicolas, seign. de Varnier; Marguerite, femme de Nicolas des Fossés, seign. de Longchamp, près Guise.

15... Jean II de Chambly, seign. de Monthenault, Pancy et Chamouille, lieutenant au gouvernement de Ste-Menehould; femme, Marie de Coland.

16... Jean-Jacques de Chambly, leur fils, seign. desd., et de Bosmont par acquisition; femme, Madeleine d'Anglebermer : enfans : Jacques-François, Claude, seign. de Bosmont.

1670. Jacques-François de Chambly, seign. de Monthenault, Pancy, Chamouille, Colligis, Lierval, maréchal hérédit. du Laonnois, capit. au régim. de Normandie; femmes : 1° Claude de Roucy-Sissonne; 2° Françoise de la Gaulx; enfans : Charles, Emmanuel, seign. de Lierval; Mariette et Madeleine, religieuses à N.-D. de Soissons; Claude, chev. de Malte; Marie-Charlotte, femme de René de Saquespée.

1684. Charles de Chambly, chev., comte de Monthenault, seign. de Pancy, Chamouille, Colligis, Lierval, Courthuy, gentilhomme de la chambre; femme, Henriette-Marie de Bruneau (*aliàs* de Bruncamp); enfans : Jean-Jacques, Charles-François, Marie-Charlotte et Elizabeth-Henriette, sans alliances; Marie-Claude, religieuse à N.-D. de Soissons.

168.. Jean-Jacques de Chambly, comte de Monthenault, tué en 1692 au combat de Steinkerque.

1692. Charles-François de Chambly, comte dud, seign. de Bosmont, maréchal hérédit. du Laonnois; femme, Jeanne le Cergneux. Sa fille unique Jacqueline, épousa le suivant et lui porta ces terres.

De Chambly : *d'azur, au sautoir d'or, chargé de 5 tourteaux de gueules.*

1737. René-François André, comte de la Tour-du-Pin, chev., vicomte de la Charce, brigadier des armées du roi.

17... René-Charles-François de la Tour-du-Pin, chev., comte de Bosmont, seign. de Monthenault.

En dernier lieu, la terre de Monthenault était dans les mains de M. Darras.

MONTHIERS, MONTIERS, *Monsterolium*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur le Clignon, à 75 k. au sud de Laon et 10 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 540 arp. de terres, 40 arp. de prés, 24 arp. de vignes, 10 arp. de bois. — Population en 1760, 70 feux; 1788, 306 h.; 1800, 326 h.; 1818, 316 h.; 1836, 346 h.; 1856, 350 h.

Les anciens seign. de Monthiers nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. de Menars, seign. de Marigny.

MONTHUREL, MONTUREL, *Mons Hurellis*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé à mi-côte sur la rive droite du Surmelin, à 97 k. au sud de Laon et 17 au S.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 5 charrues et demie comprenant 420 arp. de terres, 20 arp. de

prés, plus 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 40 feux ; 1788, 160 h. ; 1800, 169 h. ; 1818, 188 h. ; 1836, 213 h. ; 1856, 194 h.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Monthurel. Au moment de la révolution, cette terre était dans les mains de M. le comte de la Tour-du-Pin-Lachaux Montauban, seign. de Condé-sur-Marne.

MONTIGNY. — Maison isolée dépendant de La Croix. C'était autrefois un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1780. M. Dumoulin, capit. de dragons, seign. de Montigny.

MONTIGNY-CAROTTE, ou EN ARROUAISE, *Montigniacum in Arroesiâ.* — Gros village de l'ancien Vermandois, bâti sur une butte isolée, à 47 k. au nord de Laon et 16 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 1,400 arp. de terres, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 781 h. ; 1818, 904 h. ; 1836, 1,038 h. ; 1856, 1,196 h.

Au 11e siècle, la terre de Montigny appartenait aux seigneurs de Ribemont. Anselme, l'un d'eux, la donna en l'année 1084, aux religieux de St-Nicolas-des-Prés, qui très-vraisemblablement y firent bâtir une ferme autour de laquelle s'est formé le village.

Seigneurs de Montigny-Carotte.

Nous ne donnons cette liste qu'à titre de renseignement, ne pouvant garantir sa complète exactitude.

1096. Jean de Montigny. Il prit part à la croisade de cette année.

1181. Adam de Montigny, chev.

1211. Gérard de Montigny.

12... Galon de Montigny. Il portait l'étendard royal à la bataille de Bouvines ; on sait que Philippe-Auguste y courut risque de la vie. Galon de Montigny, pour appeler du secours, agitait d'une main l'étendart royal, tandis que de l'autre il écartait l'ennemi à grands coups d'épée. Philippe-Auguste le récompensa en lui donnant la terre de Garneville.

1292. Jean II de Montigny, bailli de Vermandois.

1299. Josse de Montigny.

1321. Pierre *Becquos*, sire de Montigny.

1330. Pierre Renaud, chev., seign. dud.

13... Robert de Montigny ; femme, Marie de Hemerecq ; enfans : Jean, Robert, Isabeau, femme de Thierry de Horn.

13... Jean III de Montigny ; femme, Aliénor des Quesnes ; enfans : Robert ? Aliénor, femme de Guillaume de Horn.

1404. Guillaume de Horn, seign. de Montigny par sa femme.

14.. Jacques de Horn, leur fils, seign. dud. et d'Altena ; femme, Jeanne de Meurs ; enfans : Jacques, comte de Horn ; Frédéric ; Jean, évêque de Liége.

14.. Frédéric de Horn, seign. dud. ; femme, Philippe de Melun. Frédéric fut blessé à mort devant Guise en 1487. Sa fille Marie épousa le suivant et lui porta Montigny.

1487. Philippe de Montmorenci, seign. de Nivèle ; enfans : Joseph, seign. de Nivèle ; Floris.

15... Floris de Montmorenci, baron de Montigny.

1660. François de Barthelémi, seign. dud. Armes : *d'argent, au levrier courant de sable, accolé d'or, coupé d'azur, au massacre d'or.*

MONTIGNY-LE-COURT, autrefois LA COURT. — Ferme dépendant de Montigny-

Carotte. — En 1165, l'abbaye de St-Quentin-en-l'Ile, donna à St-Nicolas-des-Prés de Ribemont, la quatrième partie de sa maison de Montigny-la-Court, pour une rente de 20 asnées de froment et de 4 d'avoine, rendues dans ses greniers.

MONTIGNY-L'ALLIER, MONTIGNY-RUSSY, *Montigniacum Russiacum*. — Village de l'ancien Valois, placé sur le bord du ruisseau du Clignon, à 85 k. au S.-O. de Laon et 35 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 359 h.; 1818, 391 h.; 1836, 461 h.; 1856, 431 h.

Seigneurs de Montigny-l'Allier.

1397. Jean de Brunet, dit Jeannot, seign. de Montigny-l'Allier.

1475. Eléonore de Brumières, dame de Trélon et Montigny-l'Allier, porta ce domaine, en 1478, à Jean de Miremont, seign. de Berrieux. Il devint ensuite l'apanage d'une branche cadette de cette maison.

Vers 1580. Paul de Miremont, seign. de Montigny; femme, Marie-Victoire Scolari; sans enfans.

1730. De Vaultrier, seign. de Gilocourt et Montigny-l'Allier.

MONTIGNY-LE-FRANC, *Montiniacum francum*, *Montignifrancus*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 25 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 25 charrues, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 305 h. (66 feux); 1800, 360 h.; 1818, 429 h.; 1836, 488 h.; 1856, 449 h.

Au 12e siècle, ce village appartenait aux seigneurs de Montaigu. Robert, l'un d'eux, ayant commis des dégâts sur les terres de Barenton-Bugny, qui était au chapitre de Laon, fut cité par ce même chapitre et condamné à lui abandonner, à titre de dédommagement, la terre de Montigny-le-Franc avec tous ses habitans et dépendances. C'est ainsi que cette communauté religieuse est devenue propriétaire de ce domaine qu'elle possédait encore au moment de la révolution. — En 1712, ce village fut mis à contribution par le partisan hollandais Growestein. — Il y a quelques années, on voyait encore au nord de ce village les ruines d'un ancien château. Une grande pluie d'orage en ayant mis les fondations à découvert mit également au jour une quantité considérable d'ossemens humains qui se trouvaient enfouis au pied de ces murailles.

MONTIGNY-LENGRAIN, MONTIGNY-LE-CHATELET (13e siècle), *Montinetum Langrini*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur une colline élevée, à 60 kil. au S.-O. de Laon et 20 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 13 charrues, rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 18 arp. de bois. — Population : 1760, 73 feux; 1800, 490 h.; 1818, 515 h.; 1836, 643 h.; 1856, 568 h.

Ce village est fort ancien ; il appartenait originairement aux rois de France. On y voyait un château-fort dont Herbert, comte de Vermandois, s'empara en 943. Les troupes du roi le reprirent l'année suivante; mais tandis que le roi était occupé à Rouen, Bernard, comte de Senlis, Thibaut le Tricheur et Herbert II, comte de Vermandois, reprirent le château de Montigny et le rasèrent. — En 1255, St Louis affranchit ses hommes de corps habitant Montigny, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre sous la domination d'un autre seigneur que lui, sans retomber aussitôt en servitude. — Des espèces d'ossuaires gaulois furent découverts en 1846 sur le mont Courtieux et près du bois de Banru à Montigny. C'était un vaste tombeau couvert de larges dalles, dont la principale était percée de 20 trous en forme d'entonnoir. Les squelettes, au nombre de cent, y étaient placés tête-bêche et formaient plusieurs lits. On y recueillit quatre haches en silex et une en porphyre noir. Il y avait aussi des grains de silex taillés à facettes, et des fragmens de couteaux à sacrifice, aussi en silex. — Avant la révolution, Montigny possédait un prieuré.

Seigneurs de Montigny-Lengrain.

1047. Nivelon, s. de Pierrefonds et Montigny.

1250. Drouart de Courtieux, écuyer, seign. de Montigny le Châtelet et La Vallée.

1268. Renaud de Montigny-Lengrain ; enfans : Jeanne et Jeannette.

1277. Jean de Montigny, chev.

1539. Antoine de Vaudré, seign. dud., Courtieux et La Vallée.

1660. René de Cossard, seign. dud.

1694. Charles de Brion, seign. de Hautefontaine et Montigny.

1716. Marc-César de Brion, chev, seign. desd.

1780. La comtesse de Rothe, dame desd.

Fief Banru, à Montigny-Lengrain.

1122. Henri de Banru.

Fief Bonnemain, à Montigny-Lengrain.

1770. Le comte de Rothe, seig. de Bonnemain.

MONTIGNY-LÈS-CONDÉ. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à la pointe d'une haute colline, à 102 k. au sud de Laon et 22 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond, de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, 6 charrues, comprenant 450 arp. de terres, 40 arp. de prés, 15 arp. de vignes. — Population : en 1760, 34 feux ; 1788, 179 h. ; 1800, 187 h. ; 1818, 217 h. ; 1836, 204 h. ; 1856, 210 h.

Les anciens seigneurs de Montigny-lès-Condé nous sont inconnus.

En dernier lieu, c'était M. le le comte de La Tour-du-Pin, seign. de Condé.

MONTIGNY-SOUS-MARLE, *Montiniacum super Isaram.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé au confluent de la Serre et du Vilpion, à 26 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 10 charrues, 110 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 35 feux ; 1800, 154 h. ; 1818, 204 h. ; 1836, 235 h. ; 1856, 244 h.

Seigneurs de Montigny-sous-Marle.

1275. Jean de Montigny, écuyer.

1402. Enguerrand de Vauxaillon, seign. de Montigny-sous-Marle.

1710-45. Marc-Antoine de Préseau, seign. de Thiernu, Montigny (voyez Thiernu).

MONTIGNY-SUR-CRÉCY ou SUR-SERRE, *Montigniacum super Saram.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 20 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 10 charrues, 15 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : en 1760, 228 h. (71 feux); 1800, 550 h.; 1818, 555 h.; 1836, 608 h.; 1856, 571 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon.

Seigneurs de Montigny-sur-Crécy.

1178. Eustache de Montigny ? enfans : Guillaume, Raoul, Guy, Jean, Marie, Mathilde.

1178. Jean de Crécy, seig. dud; enfans: Robert, Blibart, chanoine de Reims. Il donna à St-Vincent la dîme de Montigny.

1222. Clarembaud de Montigny ?

1670. Jean de Bachelier, seign. de Montigny (voyez Pleine-Selve).

1680. Jean de Balmanne, écuyer, garde du corps, seign. de Montigny; femme, Marie de Coucy (lès-Eppes ?) enfant, Emmanuel.

1698. Emmanuel de Balmanne, lieutenant de vaisseau, chev. de St-Louis; femme : 1° Louise de Mérélessart; 2° Madeleine l'Aumosnier; enfans : Jean, enseigne de vaisseau, tué au siége de Fontarabie en 1714; Louis-François, capit. d'une compagnie d'infanterie, tué aux Indes Orientales; Joseph-Urbain.

1720. Joseph-Urbain de Balmanne, s. dud, garde du corps, puis capit. de cavalerie, chev. de St-Louis; femme, Louise de Warelle; enfans : Paul, Marie-Madeleine, Emmanuel.

MONTLEVON, MOLVON, *Mons Luvonis* (11e siècle), *Mons Livonis.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 100 k. au sud de Laon et 20 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Montarmant, Oclaine, Picheny, Chamblon et Coupigny, 325 arp. de terres, 30 arp. de prés. — Population : en 1760, sans Montarmant, Oclaine, Orgerieux, Picheny, Chamblon et Coupigny, 27 feux; 1788, 387 h.; 1800, avec les dépendances ci-dessus, 553 h.; 1818, 516 h.; 1836, 586 h.; 1856, 615 h.

En 1076, Hugues de Chât.-Thierry donna l'autel de Montlevon à St-Jean-des-Vignes de Soissons. — Ce village possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Chât.-Thierry au 17e siècle.

Des anciens seigneurs de Montlevon, nous ne connaissons que les suivans :

1138. Albéric de Montlevon.

1780. Le marquis de Courtanvaux, seig. dud.

En dernier lieu, le duc de Doudeauville.

MONTLOUÉ, MONTLOUET (12e siècle), MAUXLOUÉ. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Hurtaut, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, au-

jourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 15 charrues, 40 arp. de prés, 12 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 300 h. (70 feux); 1800, 478 h.; 1818, 555 h.; 1836, 569 h.; 1856, 614 h.

La seigneurie de Montloué paraît avoir longtemps appartenu aux seigneurs de Rozoy (voyez ce mot). En dernier lieu elle était dans les mains de M. de La Fontaine.

MONTMILON, MONTMILLON. — Hameau dépendant de Crouttes. C'était jadis un fief.

1674. Pierre Parasson, seign. de Crouttes et Montmilon.

MONTMONJON, autrefois MONTMAJON. — Maison isolée dépendante de Priez. C'était autrefois un fief.

1780. N. Meunier, président en l'élection de Chât.-Thierry, seign. de Montmajon.

MONT-NOTRE-DAME, primitivement SAURÈLE, puis le MONT-STE-MARIE, *Mons Sanctæ Mariæ in pago Tardenensi.* — Village de l'ancien Tardenois, bâti autour d'une colline isolée en forme de pain de sucre, à 40 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Marie-Madeleine. — Culture en 1760, 12 charrues, produisant froment et seigle par moitié, 7 arp. de vignes, 200 arp. de prés, 150 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 80 feux; 1800, 451 h.; 1818, 562 h.; 1836, 619 h.; 1856, 630 h.

Ce village est fort ancien. Il appartenait d'abord aux rois de France, qui plus tard le donnèrent à des vicomtes. Il s'y tint six conciles dans les années 589, 960, 972, 973, 977 et 985. Deux synodes y furent également tenus en 1015 et 1023. — On y voyait autrefois un château-fort composé de plusieurs corps de logis, dont le principal était flanqué de quatre grosses tours et renfermait un haut donjon. — Les Anglais pillèrent le Mont-Notre-Dame et les lieux voisins en 1359. Charles VII le reprit en 1427 aux Bourguignons qui l'occupaient. Le château fut alors démoli à la prière et aux frais des Rémois; mais il fut sans doute rebâti, car au 16e siècle les religionnaires résolurent de le raser, parce que du haut de ses remparts on appercevait tous leurs mouvemens et que la garnison en avertissait, par des signaux, les populations voisines. Ils vinrent donc l'attaquer, mirent le feu aux bâtimens, démantelèrent les tours et incendièrent l'église, dont les combles furent consumés. Ils saccagèrent ensuite le village de manière à n'y laisser aucune maison habitable. Les Espagnols ayant pénétré dans le pays en 1650, les paysans d'alentour se réfugièrent dans les tours de l'église du Mont-Notre-Dame où ils entassèrent leurs meubles. Mais les Espagnols les y découvrirent, mirent le feu à ces matières combustibles et la plupart d'entre eux périrent dans les flammes. — Une collégiale fut fondée au Mont-Notre-Dame dans le courant du 12e siècle par Gérard

de Roussillon, qui avait, dit-on, épousé la fille d'un comte de Soissons. On y voyait d'abord 11 chanoines et un doyen ; mais les guerres du 16e siècle ayant réduit le nombre de ces chanoines à 5, on prit le parti, en 1674, de réunir les revenus de cette collégiale au séminaire de Soissons. — L'église du Mont-Notre-Dame est un vaste et beau vaisseau, qui fut bâti, dit-on à tort, sur le modèle de l'église de Soissons ; elle fut brûlée plusieurs fois, notamment en 1650. — Il y avait autrefois au Mont-Notre-Dame une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Chât.-Thierry en 1676, et un petit Hôtel-Dieu que l'on réunit à celui de Soissons en 1696.

Seigneurs de Mont-Notre-Dame.

Cette terre portait autrefois le titre de vicomté.

1102. Gervais, vicomte du Mont-Ste-Marie.

1132. Henri Malet, du Mont-Ste-Marie.

1160. Pierre du Mont-Ste-Marie.

1195. Gautier, puîné de Nicolas Ier de Bazoches, seign. de Coulonges et du Mont-Notre-Dame ? femme, Elizabeth.

1213-59. Gauthier II de Bazoches, seig. dud., leur fils ; femme, Marguerite de Barbonval ; enfans : Jean, Philippe, Marie, Jeanne.

1283. Enguerrand du Plessier (Huleu), vicomte dud.

1285. Jean de Bazoches, vicomte du Mont-Notre-Dame.

1288. Simon de Bazoches, vicomte dud.

1298. Jean II dit Coquillart, seign. dud. et de Villesavoye ; femme, Gillette de Pondron, veuve de Jean, sire de Cramaille.

1324-44. Jean III de Bazoches dit Coquillard, seign. desd., chancelier de Philippe de France, comte de Valois, prévôt de Soissons.

1391. Thibaut de Moreuil, seign. de Cœuvres et vicomte du Mont-Notre-Dame ?

1434. Bernard de Moreuil, puîné du précédent, vicomte dud., seign. de Lesdins ; femme, N. d'Autrèches. Leur fille Jeanne porta le Mont-Notre-Dame en mariage à

1470. Jean d'Aumale ; enfans : Jean, Guillaume, seign. de Fontaine-Notre-Dame ; Renaud.

1499. Jean II d'Aumale, vicomte dud., seign. du Quesnoy, Branges et Lesdins ; femme, Jeanne de Rasse ; enfans : Philippe, Charles, tige de la branche de Le Haucourt.

1528. Philippe d'Aumale, vicomte dud. ; femme, Madeleine de Villiers-l'Ile-Adam ; enfans : Louis, François, tige des seigneurs du Quesnoy.

1575. Louis d'Aumale, vicomte dud., pannetier du roi, capit. de 100 hommes d'armes ; femme, Antoinette d'Anglebermer.

1580. Jacques d'Aumale, vicomte dud. ; femme, Marie de Bossut, sans enfans. Le domaine du Mont-Notre-Dame revint à son petit neveu.

159. Jean III d'Aumale, seign. du Quesnoy ; femme, Louise de *Cujar*, dont il eut 12 enfans, ce qui ne l'empêcha pas de donner le domaine du Mont-Notre-Dame à son neveu, seign. de Balastre.

1661. Louis II d'Aumale, seign. de Balastre ; femme, Madeleine du Clozel (ou du Clozet).

169. Louis III d'Aumale, leur fils, vicomte dud., seign. de Balastre, St-Mandé et Voisins, capit. de cavalerie ; femmes : 1° Michelle-Elizabeth d'Harzillemont, qui lui apporta les terres de Branges et Loupeigne ; 2° Marie-Charlotte Doulcet ; 3 enfans du 1er lit et 3 du second.

Vers 1720. Louis IV d'Aumale, l'aîné, seign. de Branges, Les Bouleaux, etc., vicomte dud. ; fme, Marie-Anne Oudan ; enfans : Louis et 5 filles.

1776. Louis V d'Aumale, vicomte dud., capit. de Hussards au régiment de Berchini.

D'Aumale : *D'argent, à la bande de gueules chargée de 3 besans d'or.*

MONTRECOUTURE, *Monstrata cultura.* — Ferme aujourd'hui détruite. Elle était située sur le terroir de Couvron et appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

MONTREUIL. — Ferme dépendant de Rocquigny. — En 1382, Daniel David et

sa femme transportèrent au duc d'Anjou, seigneur de Guise, les *hayons des mines et des lormeries* des fêtes de Montreuil, pour racheter ledit Daniel, accusé du meurtre de Pierre d'Origny.

MONTREUIL-LES-DAMES, *Monasteriolum.* — Hameau situé à une lieue de La Capelle, aujourd'hui détruit. Il devait sa naissance à une communauté de filles qui s'établit en ce lieu dans la seconde moitié du 11ᵉ siècle. — Ces religieuses ayant demandé à Jacques Pantaléon, archidiacre de Laon, alors chapelain du pape et qui devint pape lui-même sous le nom d'Urbain IV, une copie du portrait de notre Sauveur, qui était conservé à Rome, Jacques Pantaléon la leur envoya en 1249. Cette image, de grandeur naturelle et connue sous le nom de *Véronique* ou *Sainte-Face*, est encore aujourd'hui conservée dans l'église de Laon. — Les guerres civiles du 16ᵉ siècle ayant ruiné l'abbaye de Montreuil, les religieuses se virent dans la nécessité d'aller se fixer ailleurs. Elles s'arrêtèrent d'abord à Crépy, puis à Laon, et enfin en 1651, dans les bâtimens de la léproserie de St-Ladre à La Neuville, faubourg de Laon. Elles pensaient cependant toujours à retourner dans leur ancienne maison près de La Capelle, dont les murs d'enceinte et une partie des lieux réguliers existaient encore. Mais en 1658, des bergers ayant allumé du feu dans ces bâtimens abandonnés, la flamme s'y communiqua et les réduisit en cendres. Cet évènement détermina les religieuses de Montreuil à se fixer définitivement à La Neuville, où elles élevèrent de vastes bâtimens dans lesquels est aujourd'hui établi un dépôt de mendicité.

MONTREUIL-AUX-LIONS, *Monasterium ad Leones.* — Gros village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur le penchant d'une colline élevée, à 100 k. au sud de Laon et 20 à l'O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues comprenant 1,200 arp. de terres, 95 arp. de prés, 100 arp. de vignes, 30 arp. de bois-broussailles. — Population : en 1760, 206 feux ; 1800, 903 h. ; 1818, 971 h. ; 1836, 1,053 h. ; 1856, 951 h.

Les anciens seigneurs de Montreuil-aux-Lions nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. le marquis de Menars, seign. de Marigny.

MONTREUIL-LÈS-GUISE. — Village qui s'élevait autrefois entre Guise et Lesquielles et qui est détruit aujourd'hui. Il a possédé des foires très-fréquentées.

MONTRON, autrefois MONTERON, *Monterio.* — Village de l'ancien Valois, situé à la pointe d'une colline élevée, à 72 k. au S.-O. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Sulpice et Antoine. — Culture en 1760, 13 charrues et demie comprenant 1,000 arp. de

terres, 45 arp. de prés, plus 2 arp. de bois. — Population : en 1760, 32 feux; 1800, 149 h.; 1818, 104 h.; 1836, 117 h.; 1856, 121 h.

Ce village doit sa naissance à une ferme que le chapitre de St-Gervais de Soissons fit construire en ce lieu vers l'année 1210, pour recevoir le produit de la dîme de ce terroir qui lui appartenait, et celui de la terre de Marizy qui était à l'abbaye de St-Médard.

1694. Pierre Faure, écuyer, valet de chambre du roi, seign. de Montron.

En dernier lieu, les prévôts de Marizy étaient seigneurs de Montron.

MONT-St-JEAN. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine haute, à 60 k. au N.-E. de Laon et 25 à l'est de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues, 80 arp. de prés, 183 arp. de bois. — Population : en 1760, 285 h. (63 feux); 1800, 389 h.; 1818, 431 h.; 1836, 439 h.; 1856, 448 h.

Le village de Mont-St-Jean appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon.

MONT-St-MARTIN, *Mons sancti Martini.* — Petit village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 40 k. au sud de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 10 charrues, terres en partie sableuses rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 70 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : en 1760, 16 feux; 1800, 58 h.; 1818, 50 h.; 1836, 64 h.; 1856, 74 h.

Les seigneurs du Mont-St-Martin sont mal connus. Ce domaine paraît avoir été à différentes époques dans les mains des vicomtes du Mont-Notre-Dame (V. ce mot).

1298. Jean de Bazoches dit Coquillard, seign. de Villesavoye, Mont-St-Martin et du Mont-Notre-Dame.

1555. Charles de la Haie, écuyer, seign. du Mont-St-Martin.

1694. Louis d'Aumale, seign. du Mont-St-Martin.

En dernier lieu, le duc de Luxembourg était seign. du Mont-St-Martin.

MONT-St-MARTIN, *Mons Sancti Martini.* — Ferme dépendante de Gouy. — Ce lieu, au commencement du 12e siècle, n'était qu'un désert couvert de bois. Vers l'année 1135, un certain Garemberg qui avait réuni une petite communauté de moines près de là, à Gouy (V. ce mot), abandonna ce dernier endroit qui manquait d'eau, et vint s'établir avec sa communauté au pied du Mont-St-Martin baigné par les sources de l'Escaut. Ces religieux embrassèrent alors la règle de St-Norbert. — Cette maison religieuse acquit promptement des richesses considérables, et elle était dans une grande prospérité lorsque la construction de la forteresse du Câtelet devint la cause de sa ruine. Les Espagnols formant le siége du Câtelet en 1556, brûlèrent cette abbaye et en dispersèrent les religieux. Trente ans après, Balagny, furieux d'avoir échoué devant cette forteresse, fit

tomber sa colère sur la maison religieuse et l'incendia. L'institution des commendes au siècle suivant fut pour le Mont-St-Martin une autre cause de ruine. Les abbés commendataires s'emparèrent de tous les revenus et ne laissèrent pas aux religieux de quoi vivre. Enfin, cette abbaye fut encore incendiée en 1636, par les Espagnols. — Au moment de la révolution on y comptait 11 religieux. Leurs revenus s'élevaient à 67,000 liv. dont 23,000 liv. provenaient de biens situés à l'étranger.

MONT-ST-PÈRE, *Mons Sancti Petri.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur une colline, à 80 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 675 arp. de terres, 45 arp. de prés, 140 arp. de vignes, 100 arp. d'usages. — Population : 1760, 102 feux; 1788, 490 h.; 1800, 481 h.; 1818, 689 h.; 1836, 566 h.; 1856, 601 h.

Avant la révolution, il y avait dans ce village une sœur de charité pour les malades et l'instruction gratuite des filles pauvres.

Seigneurs de Mont-St-Père.

1109. Théold de Mont-St-Père.

1166. Pierre de Mont-St-Père.

1560. Charles le Danois, vicomte de Ronchères, seign. de Mont-St-Père, colonel de cavalerie; femme, Marguerite de Lenoncourt; enfans : Catherine, femme de François le Danois, gouverneur de Rocroy; Claude, femme de Antoine de Stainville, seign. de Couronges.

1670. Jacques des Grais, seign. dud.

Vers 1720. Jean-François Moët, chev., seign. dud. et Louverny, capitaine au régiment de Guyenne; femme, Agnès Coquebert de Bettancourt; enfans, N., Madeleine-Françoise, femme de César-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux.

17.. N. Paris Duvernet, seign. dud. Il vendit ce domaine à

1745. N. de Faventines, receveur général. Celui-ci fit reconstruire entièrement le château. Il était remarquable par la beauté de son architecture et son étendue; mais cette dépense causa la ruine de son propriétaire qui se vit forcé de le vendre au suivant.

178.. N. de St-James, trésorier de la marine. Ce dernier s'y ruina, dit-on, à son tour.

MORAMBOEUF, *Mons rambodius*, *Mons raiboldi.* — Ferme dépendant de Vierzy. Elle fut donnée, à la fin du 12e siècle, par Eléonore de Vermandois à l'abbaye de Longpont. Au 16e siècle, elle comprenait 92 muids de terres, prés et bois.

MORANZY, autrefois MOREZIS (12e siècle) ou MAURESIS, *Moresii.* — Ferme dépendante d'Agnicourt-et-Séchelles. — La moitié du terroir de cette ferme fut donnée, en 1129, à l'abbaye de St-Martin de Laon par Gérard de Chaourse, au moment où il se fit convers dans cette maison religieuse; d'autres seigneurs lui donnèrent le surplus un peu plus tard. En 1204, l'abbaye de St-Martin, voulant éteindre les querelles qui s'étaient élevées entre elle et le chapitre de Laon, et rétablir la paix entre eux, lui abandonna à son tour la propriété de la ferme de Moranzy.

Morchavenne. — Ferme dépendant de Grougis. — Elle fut acquise, en 1156, par l'abbaye de Bohéries.

Morin (Le Petit), *Mucra Minor*. — Cette rivière traverse, sur une très-petite étendue, l'extrémité la plus méridionale du département de l'Aisne, lui sert pendant quelque temps de limite de ce côté, et se dirige ensuite à l'ouest à travers le département de Seine-et-Marne jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre, où elle se perd dans la Marne.

MORCOURT, MORECURT (12e siècle), *Morecurtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur le bord de la Somme, à 49 k. au N.-O. de Laon et 5 au nord de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 160 arp. de terres. — Population : en 1698, 136 h.; 1800, 304 h.; 1836, 466 h.; 1856, 528 h.

Ce village, après avoir appartenu à l'abbaye d'Homblières, était passé en dernier lieu à l'abbaye d'Isle de St-Quentin.

Morcourt est la patrie de Calixte de la Croix, curé de Landevin, député aux Etats-Généraux de 1789 par le bailliage de Péronne.

Des anciens seigneurs de Morcourt nous ne connaissons que le suivant :

1162. Wicard dit le Vieux, chev. de Morcourt; femme, Elisabeth; enfans : Guillaume de Benai, Wicard, moine à Homblières.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains du prince Camille de Rohan.

Morcourt, *Maurini curtis*. — Hameau dépendant de Flavigny-le-Grand. C'était autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait en 1760, 2 feux et 100 arp. de terres.

Moraine, *Morena*. — Ruisseau qui prend sa source auprès de Clacy, reçoit le Thered et se jette dans l'Ardon à Chivy. Il est ainsi nommé dans une charte de l'an 961.

MORGNY, autrefois **MORIGNY-EN-THIÉRACHE**. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive de la Brune, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Lambert. — Culture en 1760, 25 charrues, 150 arp. de prés, 4 arp. de bois, 22 arp. de chenevières. — Population : 1760, 285 h. (63 feux); 1800, 303 h.; 1818, 448 h.; 1836, 481 h.; 1856, 414 h.

On pense que le village de Morgny est celui dont il est question sous le nom d'*Ermoniacus*, dans la charte par laquelle Charles-le-Chauve donna Chaourse à l'abbaye de St-Denis, en l'année 867.

Seigneurs de Morgny.

1555. Guillaume d'Artaise, écuyer, seign. d'Aulnois et de Morgny; femmes : 1o Bonne de Vaucher; 2o Jeanne des Ardens; enfans : Nicolas, seign. de Villemoiron; Thomas, Jean-Adolphe, Claude-Adolphe, Marguerite, femme

d'Alexandre de Piat.

1604. Thomas d'Artaise, seign. de Morgny; femme, Guillemette de Vaux; enfans : Charles, Catherine, femme de Charles de Castres, seign. de Vaux; Marie-Suzanne, femme de Renaud d'Argy, seign. d'Andrecy; Marthe, femme de N. Berchaut, écuyer.

1651. Charles d'Artaise, seign. dud. et de Vaux-lès-Rubigny; femme, Jacqueline du Lendhuy; enfans : Charles, Pierre, Henriette-Benigue, f^me de Pierre-Simon Coquebert, s. d'Etrebary. Charles d'Artaise, fut tué devant Charleroy.

16.. Charles II d'Artaise, seign. desd.; femme, Madeleine de Ligny.

1721. Robert d'Artaise, seign. desd., leur fils; femme, Suzanne de Marcheville.

D'Artaise : *de gueules, à trois fasces d'or, accompagnées en chef d'une molette d'éperon de même, au franc canton de France mal ordonné.*

1770. N. d'Hennin Liétard, seigneur de Morgny, branche cadette des seign. de Semides.

Au moment de la révolution, la seigneurie de Morgny était encore dans cette dernière maison.

MORSAIN ou MORCIN, autrefois MORCHAIN, *Morsenium.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé au point de bifurcation de deux vallons étroits, à 45 k. au S.-O. de Laon et 20 au N.-O. de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 13 charrues, rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 72 arp. de prés, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 119 feux; 1800, 614 h.; 1818, 639 h.; 1836, 817 h.; 1856, 757 h.

Le village de Morsain portait autrefois le titre de vicomté et appartenait à l'abbaye de St-Médard. L'un des avoués de cette maison religieuse, le vicomte Geoffroi, ayant affranchi les habitans de ce village en l'année 1128, les religieux de St-Médard s'opposèrent à cet affranchissement et parvinrent à le faire annuler. — Plus de cent ans après, les habitans de Morsain obtinrent d'un autre seigneur de leur village, de Jean, seigneur de Nesle, que la taille arbitraire à laquelle ils étaient encore soumis, fût remplacée par un cens annuel de 12 deniers sur chaque feu, payables par les habitans, et d'un denier sur chaque journal de terre, payable par les forains. — Avant la révolution, Morsain jouissait d'une fondation de 30 liv. de rente pour l'instruction des enfans pauvres.

Seigneurs de Morsain.

1128. Geoffroi, vicomte de Morsain.

1236. Jean, seign. de Nesle, vicomte de Morsain.

1254. Réné de Morsain, écuyer.

1357. Robert de Morsain, chev.

Vers 1530. Olivier de Champagne, s. dud.; femme, Madeleine de Montigny.

Vers 1630. Adrien de La Fons, seign. de Rouy et Morsain

16.. Pierre de La Fons, son 3e fils, seign. de Morsain, capitaine de chevau-légers au régiment de Harcourt, sans alliance.

1789. N. Dubua.

Il y avait autrefois à Morsain le fief de *Richebourg.*

MORTEFONTAINE, *Mortua fons.* — Village de l'ancien Valois, bâti à la lisière d'un haut plateau, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse

de Soissons. — Patron, St Hilaire, évêque de Poitiers. — Culture en 1760, 1,300 arp. de terres. — Population : en 1760, 50 feux; 1800, 225 h.; 1818, 210 h.; 1836, 221 h.; 1856, 222 h.

Ce village tire son nom des sources peu abondantes autour desquelles il est construit. — Le roi affranchit, en 1255, ses hommes habitant Mortefontaine et autres lieux de la châtellenie de Pierrefonds, sous la condition que si quelqu'un d'entre eux se faisait l'homme d'un autre seigneur, par mariage ou autrement, il retomberait aussitôt en servitude, et de lui payer annuellement 12 deniers parisis par livre de la valeur de leurs biens meubles et immeubles.— C'est à Mortefontaine qu'est née Mme Quillet (de Moranzy), auteur de quelques romans licencieux publiés à la fin du siècle dernier.

Seigneurs de Mortefontaine.

1320. Anselme, écuyer de Mortefontaine?

1530. François Pinon, seign. dud.

15.. Pierre Lempereur, écuyer, seign. dud. et Olizy, capit. d'une compagnie de gens de pied. Il fut blessé à la bataille de Senlis; femme, Louise des Fourneaux : enfans : Pierre, Franç^s^.

15.. Pierre II Lempereur, seign. dud., homme d'armes de la compagnie du duc de Mayenne; femme, Germaine Jaroi.

16.. Nicolas Lempereur, seign. dud., leur fils, garde du corps; femme, Marie Clergeon.

1655 Michel Lempereur, seign. dud. Il se trouva à un grand nombre de siéges et de batailles; femme, Cécile Seguin; enfans : Michel, François, prêtre.

1715. Michel II Lempereur, seign. dud.; chevau-léger de la garde; femme, Marie-Elizabeth Boudequin de Variscourt; enfans : Pierre, Eléonore.

1716. Marc-César de Brion, chev., s. dud., de Hautefontaine et Montigny.

1770. Le comte de Rothe, et en 1780, la comtesse de Rothe, sa veuve.

Morte-main. — On appelait ainsi au moyen-âge le droit dont jouissaient les seigneurs, de s'emparer, à la mort de leurs serfs, de la totalité ou d'une partie de leurs biens meubles et immeubles, au détriment de leurs enfans, de leurs frères et de leurs sœurs, leurs héritiers naturels. Ce droit frappait même les serfs pendant leur vie, sous la forme d'un impôt personnel et annuel. La morte-main était d'ailleurs rachetable par le serf. — Au 12e siècle, le droit de morte-main consistait, dans ces contrées, dans la saisie de tous les biens meubles et immeubles du serf décédé sans enfans légitimes. Quand le serf décédé laissait des enfans légitimes, le droit de morte-main n'atteignait plus qu'une partie de sa succession. Dans ce cas, le seigneur prenait le plus ordinairement un quart seulement des biens délaissés; quelquefois pourtant il prenait jusqu'à la moitié; le reste des biens du défunt revenait à ses enfans, pourvu toutefois qu'ils habitassent la même terre et qu'ils eussent le même seigneur que lui. Mais s'ils habitaient ailleurs et s'ils étaient les sujets d'un seigneur étranger, ils n'avaient rien à prétendre dans la succession paternelle, qui revenait alors tout entière au maître de ce dernier. Dans le cas même où ces enfans, habitant les mêmes lieux que leurs parens et ayant les mêmes maîtres, étaient habiles à recueillir l'héritage paternel, le seigneur pouvait encore, si cela lui plaisait, s'emparer de la totalité des biens délaissés, en dédommageant toutefois, par une somme d'argent fixée par des experts,

les héritiers naturels de cette portion des biens dont il s'emparait à leur préjudice. De leur côté, les enfans pouvaient aussi racheter, à prix d'argent, la portion des biens de leurs parens échue au seigneur en vertu de son droit de morte-main. Quand les héritiers d'un serf décédé, au lieu d'être des enfans, n'étaient que des frères ou des sœurs, ceux-ci héritaient seulement du quart des biens délaissés, les trois autres quarts revenant au seigneur en vertu du droit de morte-main.

MORTIERS, *Mortaria* (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 17 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 12 charrues, 200 arp. de prés, 15 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 54 feux ; 1800, 418 h. ; 1818, 458 h. ; 1836, 417 h. ; 1856, 326 h.

Ce village appartenait autrefois au chapitre de Laon.

MOTTE (LA). — Ferme dépendant de Beaurevoir. Il y avait autrefois en ce lieu un fort beau château. Au mois de septembre 1433, Lahire, partisan du Dauphin, après avoir mis le feu au village de Beaurevoir, qui était au duc de Luxembourg, saccagea et détruisit le château de La Motte, appartenant à la comtesse de Ligny, parente du précédent.

MOTTE (LA). Ferme dépendant de Guise. C'était autrefois un fief.

1299. Guillaume de La Motte, chev.
1309. Thomas de La Motte.
1331. Guillaume II de La Motte, chev.
Au commencement du 17e siècle, cette ferme appartenait à Charles de Lorraine, duc de Guise. Il la donna en 1618 aux Minimes de Guise, en les introduisant dans cette ville.

MOUFLAYE (LA). — Cense autrefois assise sur le terroir de St-Christophe-à-Berry, aujourd'hui détruite. — Après avoir appartenu aux Templiers, cette cense était entrée dans les mains des moines de St-Médard-lès-Soissons.

MOULINS, MOLINS, MOULINS-SUR-AISNE, *Molini*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, une charrue, 15 arp. de prés, 6 arp. de bois, 35 arp. de vignes. — Population : en 1760, 345 h. (76 feux) ; 1800, 274 h. ; 1818, 239 h. ; 1836, 278 h. ; 1856, 300 h.

Ce village existait déjà au 10e siècle ; il doit sa naissance et son nom à plusieurs moulins à eau originairement établis sur le ruisseau qui passe auprès. — En 1238, le chapitre de Laon acheta les terre et vicomté de Paissy et Moulins (V. Paissy), et en 1562 il les échangea avec St-Jean contre la terre de Crécy.

MOUSSY-SUR-AISNE ou MOUSSY-LE-METS. — Village de l'ancien Laonnois,

bâti au centre d'une vaste gorge, à 17 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 2 charrues, 20 arp. de prés, 40 arp. de vignes. — Populat. : 1760, 42 feux ; 1800, 158 h.; 1818, 123 h.; 1836, 160 h.; 1856, 143 h.

En l'année 1218, Adam de Courlandon, doyen de Laon, céda le fief de Moussy, relevant de Soupir, au chapitre de Laon, qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — Ce village est la patrie de Thomas de Moussy, abbé de La Valroy en 1405.

MOY, MOUY, *Moyacum*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 31 k. au N.-O. de Laon et 13 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 8 charrues, 50 arp. de prés, 24 arp. de bois, 15 arp. de chenevières. — Population : 1760, 152 feux ; 1800, 1,068 h.; 1818, 1,095 h.; 1836, 1,324 h.; 1856, 1,390 h.

Il est question de Moy dès le 11e siècle, qui possédait dès lors un château fortifié. Les partisans de Charles VII qui l'occupaient en 1422, se voyant dans l'impossibilité de le conserver, y mirent le feu et se retirèrent à Guise. Plus tard, ce château fut rétabli, et il en reste encore une partie bien conservée. — Un chapitre de chanoines fut fondé à Moy en 1506 par Guy XI, dit Colard ou Goulard, seigneur du lieu : il y plaça cinq prêtres et un clerc avec deux choristes. Le supérieur portait le titre de *surintendant*. Un autre seigneur de Moy, Antoine Crozat, réduisit le nombre de ces chanoines à quatre et les obligea à résidence. — L'Hôtel-Dieu de Moy fut fondé en 1740. On y établit trois filles de la congrégation de St-Maur qui étaient en même temps chargées de l'instruction des jeunes filles pauvres. — On voit près de Moy une tombelle qui fut fouillée dans le courant du 18e siècle; on n'y trouva rien.

Ce bourg est la patrie de Jean de Moy, abbé de St-Wast d'Arras en 1394.

Seigneurs de Moy.

La seigneurie de Moy appartenait dès le 11e siècle aux seigneurs de Vendeuil et devint au 12e l'apanage d'un puîné de cette maison. La généalogie de ces seigneurs présente dans ses commencemens quelque confusion qu'il est impossible de débrouiller.

Vers 1100. Guy ou Gilles de Vendeuil, seign. de Moy, puîné de Clarembaud II, seign. de Vendeuil. Enfans : Guy, Réné ou Renier, seign. de Fonsomme ; Pierre, seign. de Mézières.

1134. Guy II, dit le Vieux, sire dud., chât. de St-Quentin. Enfans : Jean, Robert, seign. de Gauchy ; Guy, seign. d'Alaincourt.

1158. Jean, seign. de Moy.

1174. Guy III, seign. dudit et d'Estrées-en-Arrouaise, châtel. de St-Quentin Femmes : 1° Marie; 2° Edève. Enfans : Guy, seig. de Bernoville et Versigny ; Guillaume? seign. d'Estrées, Dreux. Guy se croisa en 1190 ; il revint de la Terre-Sainte et vivait encore en 1205.

1211. Guy IV, sire de Moy (il est nommé Hugues dans quelques chartes). Fme, Marie d'Estrées. Enf.:Guy, Jacques ou Gilles; Pierre? abbé de St-Jean de Laon. Guy, pour le remède et le salut de son âme et de celles de ses ancêtres, donna en 1237 à l'abbaye du Mont-St-Martin, une somme de 440 liv. parisis (près de 50,000 fr. d'aujourd'hui) des-

tinée à acheter un héritage dont les revenus devaient être employés à acquitter une aumône perpétuelle, en achetant chaque année 400 aunes de grosse panne au prix de 15 deniers parisis, pour faire 100 chemises pour autant de pauvres, et en achetant 100 paires de souliers d'hommes et de femmes au prix de 18 deniers. Dans cette distribution, les pauvres de Moy devaient recevoir 15 paires de souliers et 60 aunes de panne pour faire 15 chemises; ceux d'Estrées, 18 paires de souliers et 40 aunes de panne pour faire dix chemises; ceux de Gouy autant. Quant au restant des souliers et de l'étoffe, il en laissa la distribution aux religieux du Mont-St-Martin, à la condition qu'ils ne pourraient le donner à leurs propres serviteurs. Il leur abandonna ce qui pourrait rester en acquisitions faites, avec le produit de son aumône; plus 3 muids annuels de froment sur le moulin de Gouy; le tout sous la condition de dire chaque année et sa vie durant une messe du St-Esprit, et de célébrer son anniversaire après sa mort.

1246. Guy V, dit Colard ou Goulard (Nicolas), sire de Moy, nommé aussi *Vion*. Femme, Isabeau de Maignelers. Enfans ? Guy et un bâtard nommé Jean, qui se fit franciscain et mourut en 1313.

1303. Guy VI, chev., sire de Moy. Femme, Marie. Enfans: Guy, Baudoin.

1316. Guy VII ou Gilles, dit Goulard, sire de Moy, grand échanson de France, tué à la bataille de Crécy en 1346. Femme, Alissande de Loiry, dame de Tournoison.

1346. Guy VIII, dit Goulard, sire de Moy, gouverneur de St-Quentin. Fme, Guillemette de Roncières, dame du Hamel. Enfans: Simon, Jacques, prévôt de St-Quentin; Tristan, seig. de Bruyères et Parfondru. Guy VIII fit bâtir près de son château une chapelle sous l'invocation de St Pierre, dans laquelle un chapitre fut établi en 1306.

1366. Simon, sire de Moy. Enfans: Guy, Jean, dit Galehaut; Arthur ? tué à Azincourt.

1396. Guy IX ou Gilles, dit Colard, sire de Moy. Femme, Florence de Ribemont, qui vendit ce dernier domaine au roi en 1399.

1415. Guy X, dit Colard, baron de Moy, s. de Parpes et Holuon, sénéchal de Vermandois, chambellan du roi et bailli de Rouen. Enf.: Jean, Jacques.

1457. Jean, dit Galehaut, sire de Moy, seign. de Tournoison, Parpes et Holnon, grand bailli de Vermandois et sénéchal. Femme, Marie de Villebeon. Enfans: Jacques, Guy, dit Colard, une fille qui épousa le sénéchal du Hainaut.

14..-77. Jacques, sire de Moy, chambellan du roi, gouverneur de St-Quentin et Ribemont. Fme, Jacqueline d'Estouteville, châtelaine de Beauvais. Enfans: Guy, dit Colard; Charles, *aliàs* Jean, seigneur de La Meilleraie, tué à Marignan; Antoinette, femme d'Henri, sire d'*Hotot*; Josseline, femme de Nicolas, vicomte d'Auchy; Antoine ? seign. de Fontaine-Notre-Dame.

1482. Guy XI, dit Colard, sire de Moy, grand bailli de Vermandois, gouverneur de St-Quentin, châtelain de Beauvais. Femmes, 1° Françoise de Tardes, dame de Biars, Nihon et Auffreville; 2° Marguerite d'Ailly.

1545. Antoine, leur fils, baron de Moy, gouv. de St-Quentin. Fmes: 1° Charlotte de Chabanne, dont Charles; 2° Jeanne de Brouillart, dont Charlotte, femme de Pierre de Roncherolles, sénéchal et gouverneur du Ponthieu; Claude, femme de René de l'Épinay. Antoine fut assassiné en 1569, par Louviers de Maurevert, gentilhomme de Brie qui, n'ayant pu parvenir à tuer l'amiral de Coligny dont la tête était mise à prix par le Parlement, se lia avec le sire de Moy et profita de cette intimité pour l'assassiner à Niort.

1569. Charles, sire de Moy, seig. d'Auffreville, Busignies, etc., capitaine de 50 hommes des ordonnances, gouv. de St-Quentin. La terre de Moy fut érigée en marquisat pour lui en 1606. Fme, Catherine de Suzanne. Claude, leur fille unique, épousa successivement: 1° Georges de Joyeuse, seig. de St-Dizier, mort en 1585, sans hoirs; 2° Henri de Lorraine, comte de Chaligny, dont elle eut Henri, Charles et François, successivement évêques de Verdun; Louise, qui épousa en 1608 Florent, prince de Ligne, marquis de Roubais et lui porta Moy: 3° Charles du Bec, seign. de Villebeon, sans enfans.

1608. Florent, prince de Ligne, marqis de Moy, par sa fme ci-dessus, qui après sa mort se fit religieuse capucine à Mons. Enfans qui suivent:

1638. Albert-Henri, prince de Ligne, marquis de Moy. Femme, Marie-Claude de Nassau-Sieghen. Sans postérité.

1670. Claude Lamoral, prince de Ligne, son frère, marquis de Moy, grand d'Espagne, général de l'armée espagnole avec laquelle il assiégea Chauny en 1652. Il épousa la veuve de son frère et en eut :

1679. Hyacinthe-Procope de Ligne, marquis de Moy, seign.-châtelain de Montcornet, prince du St-Empire. Il vendit la terre de Moy et la châtellenie de Montcornet au suivant.

1707 Antoine Crozat, baron de Thiers, trésorier des États du Languedoc, fils d'Ant. Crozat, capitoul de Toulouse. Femmes : 1° Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorenci ; 2° Marguerite Legendre. Enfans : Louis François, Joseph-Antoine, conseiller au Parlement ; Louise-Thérèse, femme d'Armand-Louis de Béthune, colonel-général de la cavalerie ; Louise-Augustine-*Salbigothon*, femme de Victor-François de Broglie, maréchal de France ; Antoinette-Louise-Marie, femme de Joachim-Casimir-Léon, c^te^ de Béthune.

1738. Louis-François Crozat, seign. de Moy, colonel du régiment de Languedoc, dragons, maréchal des camps, lieutenant général. Femme, Marie-Thérèse de Gouffier. Enfans : Antoinette-Eustache, femme de Charles-Ant.-Armand, duc de Gontaut ; Louise-Honorine, femme d'Étienne-François de Choiseul-Stainville.

17.. Joseph-Ant. Crozat, frère du précédent, seign. dud., brigadier des armées, commandant de la Champagne. Il mourut en 1770, ne laissant comme son frère que des filles.

1770. N. Fiziaux de Clemont, seign. de Moy, par acquisition.

1780. Athanase de Loménie, comte de Brienne, seign. dudit, ministre de la guerre sous Louis XVI, guillotiné en 1794.

Moyembrie autrefois Montheaumery, *Mons Haumeri* ou *Hermerii*. — Maison isolée dépendant d'Auffrique. C'était jadis un fief important, relevant de Coucy. On y voit une belle tour construite, dans de petites proportions, sur le modèle de celle de Coucy.

1363. Gilles de Nantilly, d^me^ de Montheaumery.

1393. Jean, seig. dudit et de Leuilly.

1431. Gabriel de Courtignon, écuyer, s. dudit.

1481. Robert de Courtignon, écuyer, s. dudit.

1495. Louis de Courtignon.

1524. Gabriel II de Courtignon, écuyer, seig. dudit. Femme, Nicole Fournet.

1531. Jean d'Aumale, seign. dud. et Nancel.

1551-88. Philippe de Courtignon, seign. dudit et Landricourt. F^me^, Perrette de Boham. Enfant, Antoinette, femme de Jean de Foucault, seign. des Esluats.

16.. Claude de Boham, c^te^ de Nanteuil, seign. de Moyembrie et Landricourt, lieut.-général des armées, gouverneur de Corbie.

1659. Louis de Boham, son fils, chev., comte de Nanteuil, seign. desdits, capit. de cavalerie.

Vers 1670. Alexandre de Longueval, marq^is^ d'Haraucourt, seign. de Verneuil et Moyembrie.

1680. Catherine de Pipemont, sa v^e^, d^me^ dud.

1682. Bernard de Longueval, seign. dudit.

1697. Charles de la Rouère, seign. dudit et de Channois.

1706. Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, seign. de Moyembrie.

1715. François-René, comte de Messey. F^me^, Françoise de Latteignant.

1719. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seig. dudit et de Pinon (Voyez ce mot.)

Muette ou Miette (La). — C'est un ruisseau qui prend sa source à Amifontaine, coule du nord au sud et vient se jeter dans l'Aisne à Berry-au-Bac, après un cours d'environ trois lieues.

Murcy. — Ferme dépendant de Monceau-le-Neuf. — En 1165, René, seigneur de Sains, donna à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont les terres de Barderoy et Murcy, sous la réserve du droit de terrage, et sous la condition que

l'abbaye rembourserait le prix des semences et tiendrait compte des améliorations faites par les laboureurs de Murcy. C'était jadis un fief.

1760. La maréchale de Chaulnes, dame de Murcy.

MURET, *Muratum*, *Muretum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans un vallon étroit, à 40 k. au sud de Laon et 20 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant un tiers froment, 2/3 méteil et seigle, 30 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, sans Crouttes, 30 feux; 1800, avec Crouttes, 240 h.; 1818, 302 h.; 1836, 347 h.; 1856, 286 h.

Lemoine et l'abbé Lebeuf pensent trouver dans le nom de Muret la preuve qu'il y aurait eu en ce lieu une enceinte fortifiée par les Romains, enceinte dont, d'après eux, on retrouverait des traces dans le parc du château. — On allait autrefois en pélerinage à Ste-Ursule de Mans près Muret, pour les enfans noués. — Avant la révolution, ce village possédait une charité pour ses pauvres.

Seigneurs de Muret.

La terre de Muret fut d'abord possédée par les seign. de Pierrefond, puis, par ceux de Buzancy (v. ce mot). Elle passa ensuite dans une autre famille et, vers 1130, Agnès de Longpont la porta en dot à Gérard II, seign. de Quierzy, dont les descendans la gardèrent jusqu'au 14e siècle (v. Quierzy). Elle vint ensuite au suivant.

1308. Evrard de Montmorenci, grand échanson de France, seign. de Breteuil et de Muret par sa femme Clémence, fille d'Hervée II, seign. de Quierzy. Etant mort sans enfans, Muret revint à Jean 1er, seign. de Quierzy, qui le donna en dot à sa fille Jeanne, laquelle avait épousé le suivant :

Vers 1345. Mathieu de Roye, vicomte de Buzancy. Ce domaine passa ensuite dans la maison de Bourbon-Condé (voyez Buzancy) qui le vendit, paraît-il, au suivant.

1650. Jérôme Lécuyer, mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Il obtint, en 1659, l'érection en comté de la terre de Muret, et périt à la bataille de Senef le 11 août 1674. Femme, Françoise de Boullenc de St-Remi.

1674. Jérôme-François Lécuyer, leur fils, comte de Muret, seign. de Droisy, Nanteuil, Violaine, maréchal des camps, commandeur de St-Louis, gouverneur de Thionville. Femme, Louise-Agnès Aubert.

1741. Louis-Jérôme Lécuyer, leur fils, marquis de Muret.

Lécuyer, armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'azur, au chevron d'or chargé de cinq besans de gueules et accompagné de trois molettes d'éperons d'or ; aux 2e et 3e d'azur, à la bande d'or.*

1780. M. de Mazirot, comte de Muret, seign. de Droizy.

MUSCOURT, MUCECORT. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues, 3 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : en 1760, 142 h. (31 feux); 1800, 73 h.; 1818, 82 h.; 1836, 71 h.; 1856, 60 h.

Muscourt appartenait autrefois à l'abbaye de St-Denis. Il lui avait été vendu, en 1281, par Gaucher de Châtillon, seign. de Crécy et Crèvecœur, pour la somme de 1,000 liv. tournois.

Mussencourt, **Mucencourt**, *Muce curtis.* — Hameau autrefois situé entre St-Lambert et La Fère, aujourd'hui détruit.

Muze (La). — Ruisseau qui prend sa source aux environs d'Arcy-Ste-Restitue, coule du sud au nord et va se perdre dans la Vesle en face de Paars, après un cours d'environ quatre lieues. — On prétend, mais sans apparence de fondement, que ce ruisseau se nommait primitivement *Licius*.

N

NAMPCELLE-LA-COUR, *Nancelium.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 45 k. au N.-E. de Laon et 10 au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Madeleine. — Culture en 1760, 10 charrues, 126 arp. de prés, 15 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 405 h. (89 feux); 1800, 458 h.; 1818, 473 h.; 1836, 502 h.; 1856, 512 h.

L'abbé Lebeuf croit que Nampcelle est le *Nemetacenna* du supplément des Commentaires de César.

Seigneurs de Nampcelle-la-Cour.

1229. Barthélemi de Nampcelle, frère de Elisabeth de Vincy.

1233. Raoul le Crous, le Creus, le Cros ou le Croc, chev. de Nampcelle. Fmes : 1° Marie; 2° Cécilie.

1583-1620. François de La Pierre, seign. de Nampcelle.

En dernier lieu, le comte d'Apremont était aussi seign. de Nampcelle.

NANTEUIL-LA-FOSSE ou A LA FOSSE, *Nantoïlum* (9e siècle) *in foveâ*, *Nantolium in fossâ.* — Village de l'ancien Soissonnais, placé au centre d'un large vallon, à 28 k. au S.-O. de Laon et 15 au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 40 arp. de bois, 20 arp. de vignes, 50 arp. de prés, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 89 feux; 1800, 355 h.; 1818, 352 h.; 1836, 350 h.; 1856, 366 h.

Le village de Nanteuil fut donné par Charles-le-Chauve en l'année 858 à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, qui le possédait encore au moment de la révolution. Il portait autrefois le titre de vicomté, et au 13e siècle on y voyait un château.

Ce village est la patrie de Milon de Châtillon, évêque de Beauvais au 13e siècle.

Seigneurs de Nanteuil-la-Fosse.

On sait que cette terre avait des seigneurs particuliers dès le 11e siècle; mais leurs noms sont inconnus. Helvide, leur héritière, la porta, avec celle de Faverolles, dans la maison de Châtillon en épousant le suivant.

118.. Gaucher de Châtillon, 2e fils de Gaucher, seign. de Châtillon.

12.. Gaucher II de Châtillon, seign. desd.; femmes : Sophie et Alix.

1224. Gaucher III de Châtillon, son fils, seig. desd.; femme, Marie de Brienne; enfans : Erard, Gaucher.

1241. Erard de Châtillon, seig. desd.; femme, Mabile; enfans : Gaucher, Erard. Mabile se remaria à Geoffroi de Joinville, fils de l'historien.

1282. Gaucher IV de Châtillon; enfans : Erard, Isabeau, Marguerite.

13.. Erard II de Châtillon, seign. dud.; femme, Alix de Thiange. Alix se remaria à Jean de Château-Vilain.

1347. Gaucher V de Châtillon, seign. dud., leur fils; femme, Marguerite de Roucy-du-Bois; sans enfans. Marguerite se remaria vers 1375 à Robert de Coucy, seign. de Pinon. Dès lors le domaine de Nanteuil resta indivis entre les deux familles de Roucy-du-Bois et de Coucy-Pinon; mais le mariage, vers 1391, de Blanche de Coucy avec Hugues, comte de Roucy, le fit entrer définitivement dans cette maison. La terre de Nanteuil-la-Fosse passa ensuite dans la maison de Bar, et Bonne de Bar, comtesse de Linay, la vendit le 14 novembre 1418 au suivant :

1418 Jean de Neufchâtel, seign. de Montaigu.

1423. Thibaud de Neufchâtel, son fils légitimé, seign. de Nanteuil-la-Fosse.

14.. Humbert de Neufchâtel, son fils. Il vendit ce domaine à

14.. Nicolas Raulin, seign. d'Aimeri, chancelier de Bourgogne.

14.. Antoine Raulin, son fils, seign. dud. A son tour il vendit Nanteuil à

1464. Jean Chardon, bailli de Reims. Après être restée dans les mains de cette famille jusqu'à la fin du 16e siècle, la terre de Nanteuil appartint, pendant quelque temps, aux seign d'Ostel; puis, elle passa aux suivans :

Vers 1640. Absalon d'Asprémont, écuyer, s. de Nanteuil-sur-Aisne, capitaine de la fauconnerie du roi; femme, Claudine d'Y.

1780. N. Bellanger, s. d'Ostel et Nanteuil, conseiller d'Etat.

NANTEUIL-NOTRE-DAME, autrefois NANTEUIL-SOUS-CUGNY, *Namptolium ad beatam Mariam*. — Village de l'ancien Valois, situé dans un étroit vallon, à 60 k. au sud de Laon et 20 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues, terres fortes rapportant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 30 feux; 1800, 117 h.; 1818, 134 h.; 1836, 152 h.; 1856, 164 h.

Les premiers seigneurs de Nanteuil-Notre-Dame nous sont inconnus. Il paraît que dans les derniers temps ce domaine appartenait à la famille de Conflans, dont les membres possédaient déjà celui d'Armentières.

NAMPTEUIL-SOUS-MURET, *Nantolium*. — Village de l'ancien Valois, situé dans le fond d'une vallée étroite, à 40 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jacques. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, un arp. de vignes, 45 arp. de prés, 13 arp. de bois. — Population : en 1760, 32 feux; 1800, 149 h.; 1818, 187 h.; 1836, 179 h.; 1856, 150 h.

Nous ne connaissons pas les premiers seign. de Nampteuil-sous-Muret. A partir du 16e siècle, ce domaine était dans les mains des seigneurs de Muret, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

NANTEUIL-VICHEL, autrefois NANTOY, puis NANTEUIL-SUR-OURCQ, *Nantolium, Nantoïlum super Urcum*. — Village de l'ancien Valois, situé sur la rive gauche de l'Ourcq, à 70 k. au S.-E. de Laon et 23 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 8 charrues, rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, un arp. de vignes, 20 arp. de prés. — Population : sans Vichel, en 1760, 41 feux ; 1800, 94 h. ; 1818, 109 h. ; 1836, avec Vichel, 212 h. ; 1856, 178 h.

Nous ne connaissons pas mieux les seigneurs de Nanteuil-Vichel que ceux des villages précédens. Au moment de la révolution, ce domaine était possédé par la maison d'Orléans.

Fief de Beaucourt, à Nanteuil-Vichel.

1780. M. de Graimbert, seign. de Belleau et Beaucourt.

NAUROY, NOUROY (12[e] siècle), NORROY, *Nogaredus*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine nue et élevée, à 61 k. au N.-O. de Laon et 13 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Population : 1698, 308 h. ; 1800, 838 h. ; 1836, 1,241 h. ; 1856, 1,331 h.

Ce village est très-ancien ; il en est question dans la relation des miracles de St Quentin. Cependant au 15[e] siècle, ce n'était encore qu'une dépendance d'Etricourt, hameau qui, à son tour, en dépend aujourd'hui. Il fut érigé en paroisse en 1420.

Seigneurs de Nauroy.

1173. Pierre de Nouroy.

1179. Anselme de Nouroy, Liciarde, sa sœur.

1190. Réné de Nouroy.

1218. Simon de Nouroy, chev.

1222. Manassès de Nouroy ; femme, Elvide.

1227. Guy, leur fils, seign. de Nauroy et Beauvoir ; femme, Gode ; enfans : Manassès, Jacques ou Jacob.

1630 Michel de la Pasture, seign. de Nauroy.

En dernier lieu, le domaine de Nauroy était dans les mains des seigneurs de Mouchy.

NESLES-NOTRE-DAME, *Nigella* (9[e] siècle), *Neella ad beatam Mariam*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé dans la vallée de la Marne, à 85 k. au sud de Laon et 5 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 22 charrues et demie, comprenant 1,700 arp. de terres, 160 arp. de prés, plus 32 arp. de vignes, 30 arp. de bois et broussailles, 2 étangs. — Population : en 1760, 47 feux ; 1788, 308 h. ; 1800, 299 h. ; 1818, 304 h. ; 1836, 377 h. ; 1856, 438 h.

Nesles fut donné en l'année 858 par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Il contenait alors environ 40 manses.

Les anciens seigneurs de Nesles nous sont inconnus. Ce domaine passa, à la fin du 18[e] siècle, des mains du duc de Doudeauville dans celles du marquis de Courtanvaux, et en dernier lieu au marquis de Pont de Chavigny.

Nesles, Neesles-en-Tardenois, *Nigella*. — Hameau dépendant de Seringes. — Le château de Nesles, dont on voit de beaux restes, fut construit dans les premières années du 13e siècle. Il se compose d'une enceinte de murailles en grès formant un carré long, lesquelles sont flanquées de six tours de 60 pieds d'élévation ; la porte s'ouvre dans la courtine du nord et elle est défendue par deux autres tours semblables. Au sud s'élevait le donjon qui avait 100 pieds de hauteur.

Nesles était autrefois un fief considérable qui, au 12e siècle, appartenait aux comtes de Braine. Il devint, au siècle suivant, l'apanage d'un puîné de cette maison dans la personne de

1217. Robert ou Gobert de Dreux, second fils de Robert III de Dreux, comte de Braine; femme, Aveline.

1240 47. Hugues de Nesles, chev., son fils ; enfans : Guy, clerc ; Agnès, femme d'Henri de Noë, chev. ; Jean, Pierre.

1314. Jean de Châlons, sire d'Harlay, et de Nesles par sa femme Aélide, dame de Nesles.

1385. Jean de La Personne, vicomte d'Acy, seign. de Nesles par sa femme, Jeanne de Nesles ou de Sarbruck ; enfans : Guy, Blanche, femme de Guillaume de Flavy.

Vers 1412. Guy de La Personne, vicomte d'Acy, seign. de Nesles, leur fils.

14.. Guy II de La Personne, son fils, seign. dud., sans enfans.

1430. Guillaume de Flavy, chev , seign. de Fère et de Nesles par sa femme, Blanche de Sarbruck, qui le fit assassiner.

1448-85. Blanche de Sarbruck, dame de Nesles

1489. Jean de Sarbruck, comte de Roucy, s. de Nesles.

NEUFCHATEL-SUR-AISNE, *Novum Castellum super Axonam*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 40 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 10 charrues, 25 arp. de prés, 150 arp. de bois. — Population : 1760, 525 h. (62 feux); 1800, 476 h.; 1818, 612 h.; 1836, 712 h.; 1856, 922 h.

Ce bourg doit son nom à un château-fort qui y avait été bâti dans une île. Il appartenait aux comtes de Champagne. Le roi Henri Ier vint, en l'année 1033, en faire le siége et le prit pour punir le comte de Champagne de s'être déclaré contre lui. En 1416, une troupe de pillards nommés *Vaudois*, vint attaquer Neufchâtel qui était encore à cette époque entouré de remparts et de fossés pleins d'eau. Le bailli de Vermandois accourut à la tête des communes voisines; mais ses troupes improvisées furent mises en fuite par les pillards et laissèrent 160 des leurs sur le terrain. Neufchâtel, obligé de se rendre, fut pillé et brûlé. Au mois d'août 1650, Turenne s'en empara pour les Espagnols ; enfin, il fut mis à contribution en 1712 par le partisan hollandais Growestein.

Seigneurs de Neufchâtel.

La liste en est fort difficile à dresser ; aussi ne donnons nous la suivante qu'à titre de renseignement.

1135. Etienne de Neufchâtel dit *Strabo*.

1143. Isambard de Neufchâtel.

1146. Gilles ou Gilon, chev. de Neufchâtel ; femme, Aélide.

1160. Etienne II de Neufchâtel ; femme, Sibille ; enfans : Etienne, Baudoin, Milon, Simon.

1181. Isambard II, chev. de Neufchâtel; femme? Elizabeth.

1217. Gautier, chev. dud. Il se retira cette année dans l'abbaye de Cuissy.

1300. Thibaud de Lorraine, seign. de Rumigny, Aubenton et Neufchâtel? Ce domaine passa ensuite dans les mains des comtes de Roucy; puis il fut acheté, avec les terres de Bosmont et La Malmaison, en 1427, par Guillaume Sanguin, échanson du roi (V. Bosmont). Il rentra au commencement du 16e siècle dans les mains des comtes de Roucy.

1525. Robert de la Marck, seign. de Neufchâtel, par son mariage avec Guillette de Sarbruck.

1561. Jean-Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan, seign. dud. par sa femme Isabelle de Roye de la Rochefoucault, laquelle se remaria au suivant.

15.. Henri de Beaufrémont, marqis de Senecey.

1683. Jean-Jacq. de Mesme, chev., vicomte de Neufchâtel, sire de Cramaille.

La terre de Neufchâtel, avec celles de Pignicourt, Menneville et Proviseux, furent, en 1753, érigées en marquisat en faveur du suivant, d'une famille originaire de la Guyenne.

1753. Gérard de Causé de Nazelle; femme, Catherine-Claire-Julie de Bezannes, qui lui apporta le domaine de Prouvais. Ils eurent cinq enfans, dont l'un devint vicaire général de Châlons.

17.. Louis-Charles-Victor de Causé, leur fils, marquis de Nazelle et seigneur desd.

Armes de Causé-Nazelle : *d'or, au lion de sinople couronnés de gueules, à une bande de sable chargée de trois molettes d'or.*

NEUFLIEUX, *Novus locus*. — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine accidentée, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 290 arp. de terres, 10 arp. de chenevières, 20 arp. de prés. — Population : en 1760, 10 feux; 1800, 137 h.; 1818, 136 h.; 1836, 119 h. 1856, 112 h.

Au siècle dernier on voyait une tombelle sur le terroir de cette commune.

Seigneurs de Neuflieux.

Vers 1130. Foulques de Neuflieux, premier seign. connu.

11.. Gilles de Neuflieux; femme, Eremburge.

11.. Colard, chev., seign. de Neuflieux.

Vers 1210. Jean de Trosly, chev. seign. de Neuflieux par son mariage avec Helvide de Fromont.

1472. Guerric le Marchand, seign. dud.

1500. Claude de Vaulevrier, écuyer; femme, Claude.

15.. Catherin le Masson, seig. dud. Il vendit à

1516. Christophe de Roguée, écuyer.

1550 Jean de Roguée, écuyer, seign. dud.

1578 Pierre de Roguée, chev., gouverneur de Noyon.

1639. David de Vidal, chev., s. de Neuflieux.

Le comte de Guiscard s'empara, dit-on, sans titres, de cette seigneurie, en 1705, et ses héritiers l'ont conservée jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois à Neuflieux trois fiefs : celui du *Châtelain de Chauny*, celui de *Rosols*, et celui de *Roguée* qui a donné son nom à une famille.

NEUILLY-ST-FRONT, *Noviliacum*, *Neuilliacum*, *Nuelliacum in pago Urcensi*. — Petite ville de l'ancien Ourxois, bâtie sur un plateau élevé, à 70 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance et bailliage de cette ville, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons : St Remi et St Front. — Culture en

1760, 2,200 arp. de terres. — Population : 1698, 1,500 h.; 1760, 500 feux; 1800, 1,803 h.; 1818, 1,742 h.; 1836, 1,710 h.; 1856, 1,738 h.

La terre de Neuilly appartenait d'abord au domaine royal. Carloman, frère de Charlemagne, l'ayant donnée en mourant à l'abbaye de St-Remi de Reims, les religieux de cette maison résolurent de la faire valoir par eux mêmes et y envoyèrent plusieurs clercs qui s'établirent sur une hauteur. Ces clercs construisirent une chapelle pour leur usage, et lors de l'invasion des Normands, ils entourèrent cette chapelle et leur habitation d'une enceinte de murailles solides. Des familles vinrent alors se fixer autour du petit établissement religieux et donnèrent naissance à la ville actuelle. La croyance que St Front était venu à Neuilly au 3e siècle, et que, voulant célébrer la messe sur un grès aux bruyères près de cette ville, une colombe lui apporta le pain et le vin qui lui manquaient pour offrir le sacrifice, était dès-lors populaire, ce qui fit qu'insensiblement on prit l'habitude de joindre le nom de ce saint confesseur à celui de Neuilly. — Après avoir été pris et rendu plusieurs fois à l'abbaye de St-Remi, le domaine de Neuilly-St-Front passa définitivement dans les mains des comtes de Champagne, et l'un deux, Thibaut IV, y fit bâtir un fort château vers 1236. Ce château, aujourd'hui détruit, se composait d'une enceinte carrée, flanquée de quatre tours aux angles et de quatre autres au milieu des courtines. — Les habitans de Neuilly prirent part à la révolte des Jacques au 14e siècle. Ils furent amnistiés en 1358, ainsi que leur chef nommé Pierre Peynant. — En 1421, le sire de Châtillon, tenant le parti des Anglais, s'empara par trahison de Neuilly. L'année suivante, les habitans livrèrent leur ville au roi; mais le maréchal de l'Isle-Adam étant accouru, s'empara de nouveau de Neuilly. Un parti d'Impériaux ayant attaqué, en 1544, le château qui était défendu par des troupes et par les compagnies bourgeoises, fut obligé de se retirer avec pertes. Pour récompenser les habitans de leur belle conduite, François Ier renouvela leurs priviléges, lesquels consistaient dans le droit de franc aleu, celui de pêche dans la rivière d'Ourcq, celui de chasser le gibier à gros et menu pied, fourchu ou rond, enfin dans le droit de pâturage et celui de prendre du bois dans les forêts du duché de Valois. — Un petit Hôtel-Dieu fut fondé à Neuilly au 14e siècle, croit-on, par Jeanne d'Evreux, femme de Charles-le-Bel. La maladrerie de Neuilly, lui fut réunie en 1696, avec celle d'Oulchy. En 1780, on n'y comptait que trois lits, dont deux pour les malades de Neuilly et un pour ceux d'Oulchy. — Cette ville possédait en outre une prévôté royale, une compagnie d'arquebusiers et une manufacture de serge qui avait compté jusqu'à 60 métiers. En 1751, le duc d'Orléans constitua une rente de 500 liv. pour la fondation d'une école à Neuilly.

Cette ville a donné le jour à François Dujardin, chirurgien célèbre de son temps, mort en 1775.

Seigneurs de Neuilly-St-Front.

Ce domaine portait le titre de châtellenie et comprenait dix-sept villages voisins. En dernier lieu, cette châtellenie consistait en un château

avec auditoire et prisons, six buissons contenant ensemble 367 arp. de bois, 4 arp. 82 perches de terres labourables, le droit de tabellionage sur les actes des notaires de Neuilly, affermé 200 liv.; la moitié du greffe de la prévôté affermée 60 liv.; en plusieurs héritages démembrés du domaine et autres petits droits.

11.. Albéric, chev. de Neuilly.

1180. Guillaume, son fils, chev. de Neuilly; femme, Marie; enfant, Albéric, moine à St-Crépin-en-Chaie.

1190. Hélias, chev. de Neuilly; femme, Aélide; enfant, Ponce.

1194. Albert (peut-être le même qu'Albéric ci-dessus), chev. dud.

1202. Jean et Hugues, chev. dud.

1240. Jacques ou Jacob de Neuilly, chev.

1242. Geoffroi de Douzy, seign. dud. Cette année, il maria sa fille à Anselme du Triangle et lui donna pour dot Neuilly et la moitié d'Oulchy, sur quoi Anselme lui rendit 30 liv. et plus. Mais Anselme, au lieu de consommer le mariage en couchant avec sa femme, retourna dans ses terres pendant la première nuit des noces. Alors un certain comte Etienne accourut, épousa la femme d'Anselme du Triangle, et l'emmena à St-Aignan. Henri, comte de Nevers, prit fait et cause pour Anselme parce qu'il était *son homme*, et poursuivit devant le roi la réparation de l'injure faite à ce dernier. Un arrangement s'en suivit. Le roi décida que la fille de Geoffroi de Douzy resterait au comte Etienne, mais qu'Anselme du Triangle jouirait pendant dix ans de la terre de Neuilly et de la moitié d'Oulchy.

Vers 1280. Henri, seign. du châtel de Neuilly; femme, Perronnelle de Noyant.

1312. Raoul de Presles, conseiller du roi Philippe-le-Bel, seign. dud. Cette terre fut saisie sur lui et donnée à la suivante.

Vers 1315. Marie de Frenel. Celle-ci la céda pour 120 livrées de terre à tournois à Isabeau de Nanteuil, femme de Pierre de Garancières. Peu après, Raoul de Presles rentra en possession de ce domaine.

1421. Jeanne, dame de Billy et de Neuilly, veuve de Gilles de Mailly. Après elle, Neuilly revint au duc d'Orléans, qui le donna successivement aux suivans

1441. Jean le Fuselier, conseiller et receveur général des finances de ce prince. Jean le Fuselier avait fait les plus actives démarches pour faire revenir d'Angleterre, où il était prisonnier, le duc d'Orléans qui, voulant reconnaître ses services, lui permit d'acquérir fief ou arrière-fief, et lui donna les terre et seigneurie de Neuilly-St-Front sa vie durant.

1443. Par arrangement avec le précédent, le duc d'Orléans donna cette année les terre et châtellenie de Neuilly, pour en jouir sa vie durant, à Nivelon Savary, dit Orléans, son premier héraut d'Armes.

14.. Jean de Harlus, sire de Cramailles, vicomte héréditaire de Neuilly (V. Cramailles).

1588. Claude Pinart, marquis de Louvois, secrét. d'État, seign. desd.

1591. Jean Pinart, son fils, vicomte de Comblizy, seign. desd.

16.. Gaspard de Schomberg, comte de Nanteuil, seign. de Neuilly

16.. Henri de Schomberg, son fils, seign. dud.

16.. Charles de Schomberg, son fils, sans enfans.

Le domaine de Neuilly fut ensuite possédé successivement par les duchesses de Liancourt, de La Rocheguyon et de Montbason, à qui le duc d'Orléans le retira avec Oulchy.

NEUVE-MAISON, autrefois NUEFVES-MAISONS, *Novem Domus* (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 54 k. au N.-E. de Laon et 15 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Lazare. — Culture en 1760, 9 charrues, 140 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 441 h. (98 feux); 1800, 648 h.; 1818, 773 h.; 1836, 941 h.; 1856, 1,029 h.

Les habitans de Neuve-Maison furent affranchis à la fin du 12e ou au commencement du 13e siècle, et obtinrent une charte de commune calquée sur celle de Vervins. En 1256, Pierre de Bar, seign. du lieu, changea cette charte contre celle d'Aubenton.

Seigneurs de Neuve-Maison.

1232. Mathieu d'Hirson, seign. de Neuve-Maison; femme, Béatrix.

1245. Mathieu II, chev. de Neuve-Maison; femme, Oda; enfant, Wiard.

1247. Pierre de Bar ou des Barres, seign. de Chaumont et Neuve-Maison.

1260. Guy, chev., seign. dud., châtelain d'Hirson.

1263. Hugues, chev. dud., frère de Nicolas de Rumigny.

1340. Guy, comte de Blois, seign. de Guise et Neuve-Maison.

Vers 1600. Claude de Castres, seign. dudit. Femme, Barbe Aubert.

1629. Charles de Mairesse, écuyer, seign. dud. Femme, Gillette de Bouzy. Enfans : Charles, Michel.

1660. Charles de Mairesse, seign. dud.

En dernier lieu, M. de Colnet de Montplaisir.

NEUVILLE-EN-BEINE, *Nova villa in Bainâ* ou *in Bosco de Beinâ*. — Village de l'ancien Noyonnais, bâti sur un mamelon au milieu des bois, à 47 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 140 arp. de mauvaises terres, 10 arp. de chenevières, 10 arp. de prés, 600 arp. de bois — Population : en 1760, 45 feux; 1800, 510 h.; 1818, 349 h.; 1836, 478 h.; 1856, 501 h.

Ce village fut donné, vers 980, par Lindulphe de Vermandois, évêque de Noyon, à l'abbaye de St-Eloy. Il passa ensuite à celle d'Homblières qui le céda au roi en 1223, pour se libérer des censives et terrages qu'elle lui payait, et pour obtenir que les hommes d'Homblières ne fussent plus soumis à l'ost ni à la chevauchée. Il passa ensuite à l'abbaye de Genlis qui le possédait encore au moment de la révolution.

Les anciens seigneurs laïcs de La Neuville-en-Beine, s'il y en a eu, nous sont inconnus. Nous savons seulement que la famille de Sorel se rendit adjudicataire de ce domaine en 1728, et que, dès 1770, il était passé dans les mains de M. de Comble.

Il y avait autrefois à la Neuville-en-Beine, deux fiefs nommés *Campennier*, *Campennerium*, et *Coquerel*, *Coquerelium*. Le premier appartenait à l'abbaye d'Ourscamp; le second passa des seigneurs de Ham, à la famille des Langlois, seign. de Brouchy, laquelle le vendit aux seign. de Genlis.

NEUVILLE-BOSMONT (La). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine élevée, à 25 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 15 charrues, 80 arp. de prés. — Population : 1760, 184 h. (45 feux); 1800, 363 h.; 1818, 328 h.; 1836, 344 h.; 1856, 352 h.

Seigneurs de La Neuville-Bosmont.

13.. Gérard de Fay d'Athies, chev., sire de Glaignes, Bray, La Neuville-Bosmont, Monceau, Maucreux, Verdelet, Rary, Orouy, etc. Femme,

Anne de Condette. Enfans : Charles, seign. de Bray ; Claude, Philippe et Louis, morts jeunes ; Nicole, femme de Jean de Coterel, écuyer, seign. de Bonneuil ; Françoise, femme de Philippe des Fossés, seign. de Pierrefitte ; Barbe, femme d'André de Laval, seign. de Moulins ; Marguerite, abbesse de Montreuil en 1582.

15.. Claude de Fay d'Athies, écuyer, seign. dud., Rary, Maucreux, etc. Femme, Madeleine de Machaut. Enfans : Gérard, Françoise, femme d'André de Dieu, écuyer.

Vers 1590. Gérard de Fay d'Athies, seign. desd. Femme, Anne de Warluzel, qui lui apporta la terre de Cilly. Enfans : André, Marie, femme de Robert de Fay, seign. de Soize, son cousin ; Jacqueline, sans alliance.

1648. André de Fay d'Athies, seign. desd. ; femme, Claude d'Ambly ; enfans : Antoinette, abbesse de N.-D. de la Joie ; Anne, femme de Claude de Flavigny, seign. de Chambry ; Françoise, femme de Nicolas-Augustin Langlois d'Ennebond ; Claude, tige des seign. de Cilly ; Jean-Gabriel, d'abord chev. de Malte, entra ensuite dans la carrière ecclésiastique et devint abbé en Languedoc.

Vers 1680. André II de Fay d'Athies, dit le comte de Cilly, seign. desd., capit. de dragons, chev. de St Louis. Femme, Claude de Boham. Enfans : Claude, Marie, sans alliance ; Claude-Antoine et André-Gabriel, morts jeunes ; Madeleine, baronne d'Eliron, qui porta la Neuville-Bosmont, Chery, Monceau, etc. au suivant.

1748. Maximilien-Guislain de Béthune-Hesdigneul. Enfans : André-Maximilien, Claude-François, Marie-Joseph.

17.. André-Maximilien, marquis de Béthune, seign. desd.

Fiefs de Fresne et des Bocqueaux, à La Neuville-Bosmont.

16 . Henri d'Amerval, seign. desd. et Richemont. Enfant, Sidonie, femme de Claude de Flavigny, seign. de Monampteuil.

1720. Jean-Antoine le Carlier, écuyer, seign. desd. Femme, Marie-Françoise Branche. Leur fille Marie-Françoise-Gabrielle porta successivement en mariage ces deux fiefs à

1730. Christophe-Louis-Simon de Bignicourt, écuyer, seign. de Chambly.

1737. Jean-Louis de la Garde, chev., vicomte de Palaret.

NEUVILLE-EN-LAONNOIS, *Novavilla in Laudunesio*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans la vallée et sur la rive droite de l'Ailette, à 15 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Julien. — Culture en 1760, 90 arp. de prés, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 131 h. ; 1800, 149 h. ; 1818, 134 h. ; 1836, 189 h. ; 1856, 171 h.

L'origine de ce village ne paraît pas remonter au-delà du 10e siècle, et il semble s'être formé autour d'une métairie que les religieux de St-Vincent de Laon auraient, à cette époque, bâtie dans ce lieu. — Un petit prieuré y fut fondé vers l'an 1153 par les seigneurs de l'endroit dans l'intérieur de leur château. Ce château était bâti sur les dernières pentes qui dominent au nord le village. Il fut attaqué, pris et ruiné par les Ligueurs en 1593.

On possède : *Notice historique sur Neuville-en-Laonnois*, par Melleville, 1854.

Seigneurs de Neuville.

1115. Wiard ou Guyard, seign. de Neuville, de la famille de Pierrepont, croyons-nous ; femme, Béatrix ; enfans : Henri, mort jeune ; Hellin, Guyard, Anselme.

1145. Hellin, seign. de Neuville.

1154. Guyard II, s. de Neuville, son frère ; femme, Lucie : enfans : Simon, Vauthier ou Gauthier, Payen, Nicolas, Bala, Mélissende, femme de Payen, seign. de Montchâlons ; As-

celine, femme du seign. de Dormans; Mathilde, alliée à Bernard, seign. d'Autremencourt.

1160. Simon, seign. de Neuville; femme, Beliarde, sans enfans.

1183. Simon de Montchâlons, seign de Neuville par son mariage, parait-il, avec la veuve du précédent.

1196. Alain, dit de Roucy, seign. de Neuville, fils puîné d'Hugues, seign. de Pierrepont. Alain fut aussi seign. de Montreal; femme, Mathilde: enfans: Alain, Baudoin, seign. de Gueux; Pierre, seign. de *Mauricus*.

1220. Alain II, dit de Roucy, seign. de Neuville; femme, Eustachie; enfans: Pierre, Alain, Gauthier, chanoine de Reims.

1244. Pierre, seign. de Neuville. Il se joignit à St Louis dans la croisade de 1248; femme, Adelaïde de Beaumetz; enfant, Alain, mort jeune.

1260. Alain III, frère du précédent, seign. de Neuville; femme, Eustachie.

Vers 1270. Pierre II, seign de Neuville.

1277. Pierre III, son fils, seign. dud.

1297. Alix, dame de Neuville.

1344. Henri, seign. dud.

1356. Jean, chev., seign. de Neuville?

1370. Jean le Mercier, seign. de Neuville et Nouvion-le-Comte, ministre des rois Charles V et Charles VI; femmes: 1° Jeanne de Dampierre, dont Guillemette, femme de Renaud de Coucy, s. de Vervins; 2° Jeanne de Vendôme, dont:

1396. Charles le Mercier, seign. de Neuville, Nouvion-le-Comte, Fontenai-en-Brie et Rugles, chambellan du roi; femme, Isabelle la maréchale, dont deux filles.

1414. Oger de Nantouillet, seig. de Nouvion-le-Comte et Neuville, par sa femme Jeanne, fille des précédens; enfant, Beatrix, qui porta ces domaines à

14.. Jean de Châtillon, seign. de Troissy, Châtillon et La Ferté-en-Ponthieu; sans enfans. Neuville revint à

14.. Jean de Couttes, qui avait épousé Catherine, seconde fille de Charles le Mercier.

1438. Enguerrand de Coucy, s. de Vervins, et de Neuville par sa mère, Guillemette le Mercier.

1445. Jean Juvenal des Ursins, seign. de La Chapelle, de Doul et de Neuville.

Ce domaine entra ensuite dans la famille de Proisy, qui possédait déja la terre de La Bove (voyez ce mot), et devint l'apanage d'un puîné dans le suivant.

1628. Jean de Proisy, puîné de François de Proisy, sire de La Bove; femmes: 1° Sébastienne de La Forge; 2° Guillemette d'Anglebermer. Sa fille Nicole-Françoise porta Neuville à

1722. Louis-François de Hallencourt, comte de Drosmenil.

1724. Charles-François Gabriel de Hallencourt, seign. de Neuville; femmes: 1° Marie-Jeanne Ballet de La Chenardière; 2° Marie Edme de Boullogne; enfant, Jean-Gabriel-François, mort jeune, en 1765.

La terre de Neuville passa ensuite, par héritage, dans la famille de Noailles, puis dans celle de Belzunce, qui la possédait encore au moment de la révolution.

NEUVILLE-HOUSSET (La) ou HOUSSEL, LA NEUVILLE-SOUS-MARLE, *Nova villa de Marlâ*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 30 k. au nord de Laon et 13 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 5 charrues. — Population: en 1760, 167 h. (55 feux); 1800, 309 h.; 1818, 341 h.; 1838, 357 h.; 1856, 248 h.

Au 12e siècle, la Neuville-Housset dépendait de Thiernu. En 1193, Roger de Rozoy, évêque de Laon, permit d'y construire une église paroissiale.

Des anciens seigneurs de La Neuville-Housset, nous ne connaissons que les suivans:

1471. Pierre de Blécourt, seign. de La Neuville-Housset et Béthancourt.

1519. Antoine de Blécourt, seign. de La Neuville et Trosly en partie.

1555. François de Blécourt, seig. de La Neuville-Housset.

La terre de La Neuville-Housset passa ensuite dans les mains des seigneurs de Cilly (voyez ce mot), puis à la famille d'Hervilly, et en dernier lieu à M. de Noailles.

NEUVILLE-LÈS-DORENGT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 55 k. au nord de Laon, et 25 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres, 40 arp. de prés. — Population : en 1760, 136 feux ; 1800, 561 h. ; 1818, 650 h. ; 1836, 743 h. ; 1856, 821 h.

Rien ne sépare ce village de celui de Dorengt. Son nom semble indiquer qu'il n'était, dans l'origine, qu'un quartier de cette commune bâti postérieurement à elle. — On voyait autrefois à Neuville un château-fort qui fut pris et rasé par les Anglais en 1423.

Les seigneurs connus de La Neuville-lès-Dorengt sont :

1295. Robert de Rumigny, seign. de la Neuville-lès-Dorengt.

Vers 1580. Jean de Pavant, seig. de La Neuville-lès-Dorengt et Wassigny, mort vers 1596 ; enfant, Jacqueline, femme d'Antoine de Fay d'Athies, seign. de Puisieux.

En dernier lieu, la terre de La Neuville-lès-Dorengt était réunie au duché de Guise.

NEUVILLE-ST-AMAND (La), *Nova villa*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 4 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Amand. — Population : 1800, 313 h. ; 1818, 382 h. ; 1836, 495 h. ; 1856, 854 h.

Le terroir de Neuville-St-Amand appartenait dès le 10e siècle, aux religieux de St-Quentin en l'Ile. Deux siècles plus tard, ces religieux y bâtirent un village, auquel ils donnèrent le nom de Neuville. — Une découverte intéressante a été faite au 18e siècle près de ce village, sur l'ancienne route de La Fère à St-Quentin, dans un endroit dit *Beaulieu*. C'étaient les fondations d'un bâtiment de 80 pieds de long sur 30 de large, composé de plusieurs bassins de grande dimension, munis de tuyaux en plomb et autres objets à l'usage des établissemens de bains.

NEUVILLE-SUR-MARGIVAL, autrefois, dit-on, MONT-ST-HUBERT, *Mons sancti Huberti*, *Nova villa subtus Margivallem*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 27 k. au S.-O. de Laon et 12 au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 4 charrues, produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 14 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 12 feux ; 1800, 180 h. ; 1818, 164 h. ; 1836, 192 h. ; 1856, 156 h.

Les habitans de Neuville furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, avec 21 autres villages voisins, sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 48 sous parisis (V. Coucy-la-Ville).

Seigneurs de Neuville-sur-Margival.

1289-1305 Gilles ou Gilon de Neuville-sur-Margival, chev.; femme, Agnès.

1320. Gilles de Neuville-sur-Margival, écuyer.

1348. Jean, chev. de Neuville? femme, Gila.

1555. Ferry de Beaumont ou Bomont, seign. de Neuville-sur-Margival.

1574. Antoine de Dampierre, écuyer, seign. de Liramont, Neuville-sur-Margival, etc.

16.. Jean de Mérélessart, écuyer, seign. de Missy, Neuville?

NEUVILLETTE. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 41 k. au nord de Laon et 17 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : 1800, 350 h.; 1836, 483 h.; 1856, 516 h.

Les seigneurs de Neuvillette que nous connaissons sont :

1537. Florimond de Boffle, s. de Neuvillette.

Armes : *d'argent, à deux bandes de sable.*

1560. Gilles de Renty, seign. de Neuvillette, puîné de Baptiste de Renty, seign. de La Ferté-Chevresis; femme, Charlotte Lemaire; enfant, Hugues.

1568. Hugues de Renty, seig. de Neuvillette? femme, Jeanne Petit; enfant, Louis.

Vers 1620. Rémé d'Ausbourg, s. de Villembray et Neuvillette; femme, Catherine de Marle.

NICOLAS-AUX-BOIS (St), autrefois NOTRE-DAME DE LA CHAUSSÉE, *Sanctus Nicolaus in Bosco* ou *de Saltu.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé au milieu de la forêt de St-Gobain, à 15 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 3 charrues, 60 arp. de prés, 600 arp. de bois. — Population : 1760, 348 h. (77 feux); 1800, 244 h.; 1818, 274 h.; 1836, 264 h.; 1856, 218 h.

Le village de St-Nicolas doit sa naissance à une abbaye de moines bénédictins, qui fut fondée dans les dernières années du 11e siècle, sur son terroir alors désert et sauvage. Cette maison religieuse, qui acquit promptement de grands biens, ne put échapper, malgré son isolement, aux malheurs dont eurent tant à souffrir les établissemens de ce genre aux 14e, 15e et 16e siècles. Après l'avoir pillée une première fois, les Anglais revinrent en 1403, et tuèrent son abbé. Quinze ans après, ils la pillèrent de nouveau et massacrèrent beaucoup de monde qui s'y était réfugié. Les calvinistes achevèrent sa ruine en 1567, en en enlevant tout ce qui s'y trouvait de précieux; mais la paix s'étant enfin rétablie, une bonne administration rétablit si bien les affaires de cette abbaye, qu'au moment de la révolution ses revenus s'élevaient à environ 40,000 liv. On y comptait alors 5 religieux. — Au 14e siècle, les habitans de St-Nicolas n'ayant pu obtenir leur affranchissement des religieux dont ils étaient les serfs, abandonnèrent leur village et

allèrent s'établir ailleurs. Aucune menace n'ayant pu les déterminer à revenir, l'abbé de St-Nicolas leur accorda, en 1401, le rachat de la morte-main de leurs biens, moyennant 5 sous parisis par tête. — Au commencement du 12e siècle, ce village n'était encore qu'une annexe de la paroisse de St-Pierre de Crépy ; mais en 1103, Enguerrand, évêque de Laon, l'érigea en cure à cause de l'accroissement de sa population ; elle était, dit-on, devenue assez considérable, lorsque l'édit de Nantes la dispersa, les habitans ayant pour la plupart embrassé la religion protestante. — Dans la forêt, à peu de distance des ruines de l'abbaye, on voit un petit monument en pierre, composé d'un fût de colonne surmonté d'une croix. Il fut élevé au milieu du 13e siècle, en souvenir de trois jeunes élèves de l'abbaye qui, ayant été surpris chassant dans les bois du sire de Coucy, furent pendus aux branches des arbres par les gardes de ce seigneur sans aucune forme de procès. Cette exécution sauvage donna lieu à un procès qui fut plaidé devant St Louis. Ce prince voulut punir le sire de Coucy de la peine du talion, et ce dernier ne sauva sa vie qu'à grand peine (Voyez notre *Histoire de Coucy*, p. 87).

NIZY-LE-COMTE, *Nisiacus*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, sur la chaussée romaine de Reims à Bavai, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Béat. — Culture en 1760, 18 charrues, 3 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 419 h. (93 feux) ; 1800, 278 h. ; 1818, 340 h. ; 1836, 413 h. ; 1856, 463 h.

On pense que Nizy est le *Ninitacci* de la Table théodosienne. Il est du moins fort ancien, car il en est fait mention dans les miracles de St Thierry. Au 13e siècle, il est qualifié du titre de *Castrum*. En 1851, on y a découvert une plaque en pierre portant cette inscription :

NVM. AVG. DEO. APO
LLINI. PAGO. VENNECTI
PROSCAENIVM. L. MA
GIVS. SECVNDVS. DO
NO. DE. SVO. DEDIT.

Depuis, en 1853, une seconde découverte non moins intéressante, a été faite à Nizy. Ce sont des peintures murales gallo-romaines fort bien conservées, et dont de beaux fragmens ont été transportés au Musée de Laon.

Le domaine de Nizy, après avoir appartenu au fisc royal, était, au 12e siècle, passé à des seigneurs particuliers, dont deux nous sont connus.

1148.-56. Nicolas de Nizy.

1198. Colard, seign. de Nizy.

Dans le courant du siècle suivant, il entra dans les mains des comtes de Roucy, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

NOGENTEL. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée de

la Marne, à 85 k. au sud de Laon et 5 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 7 charrues, comprenant 567 arp. de terres, 51 arp. de prés, plus 73 arp. de vignes, 120 arp. de bois et usages. — Population : en 1760, 85 feux ; 1800, 436 h. ; 1818, 345 h. ; 1836, 377 h. ; 1856, 513 h.

Avant la révolution, la terre de Nogentel portait le titre de vicomté.

Des anciens seigneurs de Nogentel, nous ne connaissons que les suivans :

15.. Jean de Graimbert, vicomte de Nogentel, seign. de Belleau-Torcy.

16.. Jacques de Nogentel, baron dudit lieu, vicomte de Troly (Torcy ?) conseiller du roi.

1660. Salomon de La Motte, seig. de Nogentel.

1670. Nicolas de Graimbert, vic. de Nogentel.

1783. M. le marquis de Courtanvaux, vicomte de Nogentel.

1789. Le vic. Chambré-Nau de St-Sauveur.

NOGENT-L'ARTAUD, *Nogentum*, *Nongentum*, *Novigentum Artaldi*. — Bourg de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rive gauche de la Marne, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, 25 charrues, comprenant 1,900 arp. de terres, 150 arp. de prés, 80 arp. de vignes, 60 arp. de bois. — Population : 1760, 205 feux ; 1800, 1,105 h. ; 1818, 1,325 h. ; 1836, 1,212 h. ; 1856, 1,270 h.

Le bourg de Nogent est très-ancien ; il en est question dès l'an 825. A cette époque, il appartenait à l'abbaye de St-Germain-des-Prés de Paris, à qui il avait été donné par l'un de ses abbés. Les religieux y transportèrent les reliques de leur abbaye vers le milieu de ce siècle, par crainte des Normands. — A la fin du 12e siècle, la seigneurie de Nogent appartenait à un nommé Artaud, qui y fit bâtir un somptueux château, d'où cet endroit a pris le surnom d'Artaud. Ce particulier possédait de grandes richesses, était trésorier d'Henri, comte de Champagne, surnommé le Large à cause de sa bienfaisance. Un jour que ce prince se rendait à la messe, un pauvre gentilhomme se jeta à ses genoux, le suppliant de lui donner de quoi marier ses deux filles qu'il lui présentait. Artaud prenant aussitôt la parole, dit au gentilhomme, que le comte par ses largesses, avait tellement épuisé ses coffres, qu'il n'y restait rien à donner. Mais Henri, courroucé de voir sa libéralité mise en défaut, s'écria : « Tu te trompes, Artaud, je t'ai encore à donner, » et s'adressant au pauvre gentilhomme : « Mon ami, ajouta-t-il, » tiens, je te le donne. » Artaud fut contraint de suivre son nouveau maître, et pour ravoir sa liberté, de lui donner une somme considérable, qui devint la dot des filles du pauvre gentilhomme. — Une abbaye de filles fut fondée en 1299, à Nogent, par Blanche d'Artois, reine de Navarre, veuve d'Henri III, comte de Champagne. Cette maison ayant été détruite en 1452, on la repeupla par une nouvelle colonie de filles Urbanistes ou de Ste-Claire, qui persista jusqu'à la ré-

volution. On y comptait en dernier lieu 13 religieuses, dont les revenus s'élevaient à 15,000 liv. — Ce bourg possédait alors une charité de 170 liv. environ, et portait le titre de baronie. Il avait été érigé en duché pairie de La Neuville en 1650; mais cette création ne fut pas maintenue par le parlement. — On remarque dans l'église de Nogent, des fonts baptismaux très-curieux datant du 12e siècle; la tombe d'un fils d'Artaud, et le chevet de l'église qui est carré et percé de 3 fenêtres-lancettes, choses rares dans ces contrées.

Seigneurs de Nogent-l'Artaud.

Vers 1150. Artaud, trésorier du comte de Champagne; femme, Hodierne; enfans: Jean, Artaud, trésorier de St-Etienne de Troyes. On voit encore dans l'église de Nogent, la tombe de ce dernier, légèrement creusée en forme de bac, sur laquelle il est représenté en ronde bosse dans le costume ecclésiastique du temps, avec cette épitaphe gravée à l'entour en lettres onciales: *Hic jacet Artaldus, quondam thésaurarius Sti-Stephani Trecensis, filius bone Hodierne domine de Nogento. Requiescat in pace.* Cette pierre fut longtemps l'objet d'une coutume bizarre. Chaque nouvelle mariée était tenue de venir, le lendemain de ses noces, embrasser l'effigie d'Artaud. Cette coutume était encore en vigueur au commencement du 18e siècle; mais alors un curé de Nogent la trouva indécente, tonna contre elle du haut de la chaire, et voyant qu'il ne pouvait la faire cesser, prit le parti de faire retourner la pierre tombale d'Artaud, de manière à ce que son effigie fût appliquée contre terre. C'est à cette circonstance que l'on doit sans doute la conservation de ce monument curieux de la statuaire du 13e siècle.

1195. Hodierne, dame de Nogent.

12.. Yves, dit le Gros, seign. de Nogent? femme, Eremburge.

1261-74. Guillaume d'Acy, fils de Renaud d'Acy; femme, Anachilde. Il obtint du comte de Champagne en 1267, l'établissement d'une foire de 3 jours à Nogent, à commencer du premier mercredi après Pâques.

Vers 1287. Blanche d'Artois veuve d'Henri III, comte de Champagne, remariée à Edmond, comte de Lancastre.

1305. Jean de Lancastre, seign. de Nogent, leur fils, sans doute. Ses armes présentent *trois léopards avec une bande par-dessus.*

La terre de Nogent fut ensuite achetée par la famille d'Orléans et elle échut par héritage à

1445. Marguerite d'Orléans, comtesse d'Etampes.

Vers 1470. Jean de Châlons, seig. de Nogent. Le roi saisit sur lui la terre de Nogent et la donna à

1477. Jean d'Aillon, chev., seign. de Lude.

1504. Jean de Louen, seign. de Nogent; femme, Madeleine Cléret.

1615. Charles, marquis de La Viéville, chev., conseiller du roi, lieutenant-général en Champagne; femme, Marie Boubers. Ils furent séparés de biens.

1638. Marie Boubers, femme séparée du précédent, dame de Nogent, St-Martin, etc.

1660. Robert de La Viéville, leur fils, seign. desd., conseiller du roi, capit. de 50 hommes d'armes.

1780. Le vicomte de La Bedoyère, seign. de Nogent.

Nogent-sous-Coucy, *Novigentum*, *Novientum*, *Noviandum*. — Hameau dépendant d'Auffrique. Il formait autrefois, sous le vocable de St Gilles, une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 2 charrues, 60 arp. de prés, 160 arp. de bois et 11 feux. Les habitans de Nogent furent, dit-on, dispersés par les Espagnols en 1653. — Ce hameau paraît devoir sa naissance à une abbaye de moines bénédictins qui y fut fondée en 1059 par Albéric, seigneur de Coucy. Guibert, le

célèbre historien de la commune de Laon, en fut abbé au commencement du 12e siècle. Cette maison religieuse a de plus donné deux dignitaires à l'église : St Godefroy, abbé de Nogent, nommé évêque d'Amiens en 1104 ; et Pierre Claudi ou le Boiteux, moine, élu abbé de St-Remi de Reims en 1212. Au moment de la révolution, on comptait à Nogent 5 religieux, dont les revenus étaient d'environ 20,000 liv.

On a : *Notice historique sur Nogent*, par Melleville, dans son histoire de Coucy.

NOIRCOURT. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur le Hurtaut, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 16 charrues, 30 arp. de prés, 51 arp. de bois. — Population : en 1760, 170 h. (75 feux) ; 1800, 495 h. ; 1818, 532 h. ; 1836, 655 h. ; 1856, 624 h.

Seigneurs de Noircourt.

Vers 1500. Jeannot Dupin ; femme, Catherine de Béthune.

1555. Demoiselle Françoise de Bernes, dame de Noircourt.

Vers 1720, la terre de Noircourt entra dans la maison de Lamirault, dont les membres étaient déjà seigneurs de Cerny-lès-Bucy (V. ce mot), et y resta jusqu'à la révolution.

NOIRIEU (LE). — Petit ruisseau qui prend sa source dans les bois du Nouvion, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis, faisant brusquement un coude à gauche auprès d'Iron, continue sa course dans la direction du nord au sud pour se joindre à l'Oise auprès de Vadencourt, après un cours d'environ 7 lieues.

NORMÉZIÈRE, autrefois NOIRMÉZIÈRES, *Nigre Mecerie*. — Hameau dépendant de Fresnes. Il fut donné au 7e siècle avec Barisis à l'abbaye de St-Amand par le roi Childéric. — Le terroir de Normézières passa ensuite aux sires de Coucy. L'un d'eux, Enguerrand VII, affranchit ses habitans en 1368, sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 30 sous parisis (Voyez Coucy-la-Ville).

Ce hameau eut des seigneurs particuliers.

1575. Nicolas Lefèvre, lieutenant de Coucy, seign. de Noirmézières.

NOROY, NOVEROIE (12e siècle), NOEROI (13e siècle), NOUROY, NAUROY, *Nogaredum?* (9e siècle), *Norroïacum*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti à la pointe d'un plateau élevé, à 75 k. au S.-O de Laon et 35 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues, terres fortes ne rapportant guère que du froment, 8 arp. de vignes, 32 arp. de prés, 350 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 236 h. ; 1818, 207 h. ; 1836, 216 h. ; 1856, 201 h.

Nous pensons que le village nommé *Nogaredus* qui, en l'année 858, fut donné

par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de N.-D. de Soissons, pourrait bien être Noroy, et non Noyers, comme le dit D. Germain. Il contenait alors environ 40 manses. — Avant la révolution, ce village possédait une Charité de 100 liv. de rentes.

Seigneurs de Noroy.

1183-92. Pierre de Nouroy, chev.

1210. Yves, chev. dud.

1221. Robert de *Noeroi*, fils d'Yves de Vauxbuin, probablement le précédent.

Vers 1600. Georges de Garges, seig. de Noroy et Villeneuve, tué au siége de Negrepelisse. Il était le 3e fils de François de Garges, seign. de Maqueline; femme, Esther de Rouy; enfans: Christophe, chev. de Malte, capit. de vaisseau; Antoine, chanoine de Metz; Michel, Charles, seign. d'Hartennes; N., seign. de Cernoy en Picardie; Anne et Marie, sans alliances; Helène et Madeleine, religieuses à La Ferté-Milon.

1622. Michel de Garges, seign. de Noroy et Vignolles; femme, Michelle d'Hauston.

1680. Hugues de Garges, leur fils, seig. desd., capit. de dragons; femme, Louise-Renée du Bois; enfans: Hugues, capit. au régiment de Bretagne, tué en Italie; Marie-Françoise, sans alliance; Louise-Elizabeth, femme de N. d'Harzillemont, et plusieurs autres morts jeunes.

De Garges: *d'or, au lion armé et lampassé de gueules.*

En dernier lieu, le baron de Villepaille.

Fief Montjay, à Noroy.

1339-55. Simon de Vaux, seign. de Montjay.

NOUREUIL, *Noreium*, *Nuerellum*. — Hameau dépendant de Viry.

NOUVION (LE) ou NOUVION-EN-THIÉRACHE. — Gros bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 70 k. au N. de Laon et 30 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 200 arp. de prés, 7,900 arp. de bois. — Population: en 1760, 472 feux; 1800, 3,357 h; 1818, 3,158 h.; 1836, 3,068 h.; 1856, 3,177.

Les habitans du Nouvion obtinrent dès 1196, de Gautier d'Avesne, seigneur de Guise et du Nouvion, leur affranchissement et une charte de commune à l'instar de celle de Prisces, qui n'était autre elle-même, à quelques modifications près, que celle de Laon. Le fors-mariage et les morte-mains furent abolis, la justice réglée; les habitans eurent la liberté de quitter la ville à leur gré, après avoir acquitté leurs dettes et payé 12 deniers à leur seigneur. Ils purent établir des brasseries en lui donnant 2 setiers de bière de chaque brassin; en un mot, cette charte les dota de tous les avantages attachés à la condition libre. Ces concessions leur furent d'ailleurs accordées à des conditions fort raisonnables, puisque chaque habitant ne fut tenu de payer à Gauthier d'Avesne et à ses successeurs qu'une somme annuelle de 12 deniers avec un mancaud d'avoine, deux pains et deux chapons. — Durant le siège de Guise en 1339, les habitans du Nouvion se retirèrent dans les bois et s'y retranchèrent au moyen d'abattis d'arbres. Un parti d'Allemands les y attaqua, les força et en tua un grand nombre. Les Impériaux incendièrent ce bourg en 1483. — A la fin du 13e siècle, il existait au Nouvion

une petite communauté de Béguines. Deux sœurs de charité y furent introduites au 17e siècle par Mademoiselle de Guise pour l'instruction des filles pauvres. — Le Nouvion est la patrie de Louis-Auguste Legrand de La Leu, littérateur et jurisconsulte, mort en 1819.

Seigneurs du Nouvion.

1138. Albéric, chev. du Nouvion. Femme, Ermesende. Enfans : Pierre, Robert.

La terre du Nouvion entra ensuite dans les mains des seigneurs de Guise. Après Louis II de Châtillon, seign. de Guise, elle passa à Guy de Châtillon, son second fils, comte de Soissons, et à la mort de celui-ci en 1297, au suivant qui était son cousin germain.

1297. Jean de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthièvre.

1403. Olivier de Bretagne, son fils, seig. d'Avesnes, Landrecy et Le Nouvion. Fme, Isabeau de Bourgogne. Celui-ci vendit le Nouvion, avec Brighes, Bourbles (Bergues?) et Barzy, moyennant 120,000 livres à

1429. Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui acheta aussi la terre de Guise en 1432.

Le domaine du Nouvion rentré ainsi dans les mains des seigneurs de Guise, y resta jusqu'à la fin du 16e siècle, puis passa dans la maison le Danois.

Vers 1590. Philibert le Danois, seign. de Rocquigny (V. ce mot) et Ronchères..

NOUVION-L'ABBESSE, *Nongentum*, *Novigentum abbatissa*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues, 80 arp. de prés. — Population : 1760, 360 h. (78 feux); 1800, 817 h.; 1818, 876 h.; 1836, 974 h.; 1856, 1,024 h.

Il y a tout lieu de croire que le domaine de Nouvion-l'Abbesse appartint d'abord à l'église de Laon, des mains de laquelle il passa plus tard dans celles de l'abbaye de N.-D. de cette ville; d'où le surnom de *l'abbesse* appliqué à ce village. Au commencement du 12e siècle, Thomas de Marle était avoué de Nouvion-l'Abbesse. Il y fit bâtir un château-fort dans lequel une partie des Laonnois se retirèrent après la sédition de 1112. Mais le roi vint en faire le siège trois ans après, et l'ayant pris, fit pendre tous les hommes qui s'y trouvèrent. — Les religieuses de N.-D. ayant été chassées de leur maison en 1128, on les dispersa dans différens villages de leur domaine. Quelques-unes furent placées à Nouvion-l'Abbesse où l'on construisit pour elles un petit cloître. – Ce village fut ravagé par le duc de Bourgogne en 1472; les Calvinistes mirent le feu à l'église en 1558. Un incendie considérable y réduisit en cendres 80 maisons le 1er avril 1779.

La seigneurie de Nouvion-l'Abbesse, après être passée de la branche aînée de Coucy à la branche cadette de Vervins, appartenait au commencement du 13e siècle à Adam de Blois, dont la fille la porta en mariage à Charles de Fay d'Athies, seign. de Marfontaine (Voyez ce mot et Puisieux).

NOUVION-LE-COMTE, autrefois NOVIANT, *Noviantum comitis*, *Noviocomitis*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à peu de distance du précédent, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage,

élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 26 charrues, 150 arp. de prés. — Population : en 1760, 492 h. (109 feux); 1800, 623 h.; 1818, 673 h.; 1836, 678 h.; 1856, 688 h.

Au 10e siècle, ce village appartenait aux comtes de Vermandois, et en l'année 983, Albert, l'un d'eux, donna à l'abbaye d'Ile de St-Quentin des biens situés dans ce village, qu'il dit être *de son bénéfice*. La qualification de *le Comte* appliquée à ce village, lui fut donnée sans doute en mémoire de ses anciens seigneurs.

Ce village est la patrie d'Étienne de Noviant, procureur général de la Chambre des Comptes au 15e siècle.

Seigneurs de Nouvion-le-Comte.

1138-77. Gippin, Geppuin ou Gebuin de Noviant. Femme, Cécilie. Enfans : Raoul, Jacques, Guy, Eveline, Beatrix.

1200-11. Raoul de Noviant. Femme, Widèle.

1212-24. Florent de Ville, chev., seign. de Nouvion par sa femme Aélide.

1282. Jean de Ville, dit l'*Étonné*. Sa fille Marie porta Nouvion-le-Comte au suivant.

1339. Jean, dit le Borgne, seig. de Cramaille.

13... Jean Lemercier, surintendant des finances sous Charles VI, seign. de Noviant et Neuville-en-Laonnois (V. ce mot).

1414. Oger de Nantouillet, seig. de Nogent et Neuville par son mariage avec Jeanne Lemercier, petite-fille du précédent. Sa fille Béatrix porta Nogent à

14... Jean de Châtillon, seign. de Troissy. Sans enfans.

1466. Jean de Couttes, seign. de Nouvion-l'Abbesse, par son mariage avec Catherine Lemercier.

1472-91. Louis de Couttes, son fils, seign. dudit et Rugles, pannetier ordinaire du roi.

Cette terre entra ensuite dans les mains de la famille le Danois, qui possédait déjà celle de Cerny-lès-Bucy (V. ce mot), puis, elle passa aux suivans.

Vers 1610. Amé d'Y, écuyer, seig. de Nouvion-le-Comte.

1623. Claude d'Y, dame dudit.

1630. François d'Y, écuyer, seign. dudit. Femme, Françoise de Mydelet. Enfans : Claude, Amé, Anne, Madeleine, Marie-Françoise.

16... Amé d'Y, seign. dud. Enfant, Claudine, femme d'Absalon d'Apremont, seig. de Nanteuil-sur-Aisne.

16... François d'Y, seign. dudit.

1663. Jean de Ciron, chev., seign. dudit, conseiller du roi, gouverneur de Ste-Menehoult, capitaine de La Fère. Femme, Françoise d'Harzillemont.

En dernier lieu, Nouvion-le-Comte était à N. d'Hamner Claibrock, d'une famille originaire d'Angleterre, laquelle portait : *d'argent, à la croix épattée de gueules.*

Il y avait à Nouvion-le-Comte un fief qui, après avoir appartenu aux seigneurs de Cramailles, entra dans la maison de Cormélie, sur laquelle il fut saisi à cause de son alliance avec les Bourguignons. Le roi le donna alors aux habitans de Chauny, d'où il prit le nom de *Fief des Bourgeois Dieudonné*. En 1500, il entra dans les mains de Raoul de Conty, et en 1528, dans celles de Jacques d'Aillon, dont les descendans le gardèrent assez longtemps.

NOUVION-LE-VINEUX, NOVION, NOVIANT, *Noviandum* (12e siècle), *Noviantum, Nogentum vinosum.* — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline élevée, à 7 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 90 arp. de

prés, 80 arp. de bois, 50 arp. de vignes. — Population : 1760, 139 h. (35 feux); 1800, 207 h.; 1818, 252 h.; 1836, 279 h.; 1856, 249 h.

Au 13e siècle, ce village appartenait, parait-il, aux sires de Coucy. En 1267, Enguerrand IV vendit à l'évêque de Laon tout ce qu'il possédait à Nouvion, pour 1,500 livres parisis. Quelques années après, Hugues de Gournai remit aux habitans de Nouvion, Laval et *Mainmecon* (hameau détruit) tous les droits seigneuriaux, à la condition que chaque maison ayant feu lui paierait une redevance annuelle d'un muid de vin et 8 *chalonges* (monnaie de Châlons). Nous donnons le texte de cet accord. — De vastes sépultures antiques ont été découvertes en 1822 sur le plateau de la colline au pied de laquelle Nouvion est bâti. On y a trouvé beaucoup d'objets en bronze et des médailles romaines. — Nouvion possède une des plus remarquables églises romanes du pays.

Ce village est la patrie de Gérard de Nouvion, abbé de Signy, mort en 1336.

Nouvion-le-Vineux n'ayant point eu d'autres seigneurs que ceux de Laval, nous renvoyons le lecteur à l'article de ce village.

Cession aux habitans de Nouvion des droits féodaux de leur village, vers 1270.

Hugo de Gornaio, omnibus hominibus de Noviant, et de Laval et de Maimencon, prepositis, majoribus, clericis et laïcis, salutem. Sciant tam presentes quàm futuri quod ego tradidi et concessi omnibus hominibus meis de Noviant, et de Laval et de Maimencon, communiter redditum meum supradicte potestatis istarum villarum, pro quatuor vigenti modiis vini, cum quatuor vigenti domibus in quâque ignis fuerit. Et de unâquâque domo VIII chalonges; et si ultrà quatuor vigenti domos plures fuerint, unaqueque domus michi reddat singulis annis, unum modium vini et VIII Chalonges; et si minus fuerint de quatuor vigenti domibus, semper me reddent quatuor vigenti modios vini et denarios supradictos. Prętereâ, in manu meâ remanet manerium monasticorum de Warenci, et manerium Serveni, militis. Et in tempore vendemiarum, michi reddent redditum supradictum; et si tunc non reddiderint, in meâ manu remanebunt. Et Epyphanie, IIII chalonges; et in maio, IIII chalonges. Hujus rei testes sunt : Nicolaus Lucars, etc. (Sans date, mais vers 1270).

(Grand Cart. de l'évêché de Laon, art. 119)

NOUVRON-ET-VINGRÉ, NOVERONT (12e siècle), *Noverriacum*, *Nogaredum*, *Nogaridum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'une petite gorge, à 45 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans Vingré, 12 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 10 arp. de vignes, 22 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Vingré, 52 feux; 1800, 210 h.; 1818, 226 h.; 1836, avec Vingré, 392 h.; 1856, 395 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard près Soissons. Il ne parait pas avoir eu de seigneurs laïcs particuliers.

Fief Bocquet à Nouvron.

1610. Jean de Gaige.

Fief Briquenay à Nouvron.

1699. Pierre Herbelot.

NOYAL, NOAL, *Noiella*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 86 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : en 1760, 212 h. (85 feux); 1800, 451 h.; 1818, 447 h.; 1836, 464 h.; 1856, 484 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Corbie.

Seigneurs de Noyal.

1210-35. Guy, chev. de Noyal. Fme, Jeanne. Enfant, Simon.

1555. Raoul d'Amerval, seign. de Noyal.

1586. Jean de Brusle, seig. de Noyal, écuyer.

1660. M. de Gondreville.

En dernier lieu, M. de Raveneau.

NOYANT-ET-ACONIN, NOYAN, *Noiacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Crise, à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Popul. : en 1760, 43 feux; 1800, 209 h.; 1818, 176 h.; 1836, 200 h.; 1856, 203 h.

Ce village appartenait autrefois à l'évêché de Soissons. — L'abbé Lebeuf pense que Noyant pourrait bien être le *Noviodunum* de César. Cette supposition ne s'appuyant que sur une fugitive ressemblance de noms, nous ne pouvons l'admettre.

Il y avait autrefois à Noyant le fief *Milon*.

O

OCLAINES. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait autrefois une paroisse à part avec Orgerieux. En 1760, on y comptait 22 feux, 800 arp. de terres et 40 arp. de prés.

OESTRE, *Oistrum* (11e siècle), *Hoistrum*. — Hameau dépendant de St-Quentin. Il fut donné en 986 à l'abbaye de St-Quentin en l'Ile par Albert Ier, comte de Vermandois. On y cultivait alors la vigne.

ŒUILLY, autrefois ULLY ou EUILLY, *Ulliacum*, *Eulliacum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 22 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Population : 1760, 90 feux; 1800, 247 h.; 1818, 252 h.; 1836, 273 h. 1856, 251 h.

Le village d'Œuilly appartenait jadis à l'abbaye de N.-D. de Soissons. En 1230,

les habitans obtinrent d'Elvide, abbesse de cette maison religieuse, la permission d'entrer avec Pargnan dans la commune de Cerny ; mais le chapitre de Laon s'opposa à cette union et parvint à l'empêcher. — Œuilly est la patrie de Madeleine d'Ausbourg, auteur d'un traité sur l'éducation des filles au 18e siècle.

OGNES, ONGNES, *Osnagium* (9e siècle), *Ognia*, *Hunia*, *Oigna*, *Ovigna*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une plaine basse, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 655 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 5 arp. de jardinages, 80 arp. de prés, 100 arp. de pâtures. — Population : 1760, 60 feux; 1800, 304 h.; 1818, 316 h.; 1836, 384 h.; 1856 495 h.

Il est question d'Ognes dès l'année 852 dans un diplôme de Charles-le-Chauve. — Au siècle dernier, on a découvert dans ce village une certaine quantité de monnaies romaines en grand et petit bronze.

Seigneurs d'Ognes.

14.. Arthus de Châtillon, seign. d'Ognes et Emery, Flavy-le-Meldeux ; femme, Jeanne de Bainthuin.

1468. Pierre de Roncherolles, chev., seign. d'Ognes, chambellan du roi ; femme, Marie de Châtillon.

1495. Charles de Hangest, seign. dud. et de Genlis. Sa fille Hélène porta Ognes au suivant.

15.. Arthus Gouffier, chev, grand-maître de France.

1530. Claude Gouffier, leur fils, seign. dud.

15.. Louise de Montmorenci, dame dudit, qu'elle donna au suivant.

1562. Louis, seign. de St-Simon. Sa fille Claude le porta en mariage à

1583. Charles d'Ongnies, comte de Chaulne, chev. du St-Esprit.

1600. Antoine d'Estourmelles, chev., seign. d'Ognes ; femme, Madeleine de Blanchefort.

Ce domaine passa ensuite aux Brulart, seign. de Genlis, puis dans la famille d'Harcourt-Beuvron. En 1727, il fut rendu aux Brulart de Genlis, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois à Ognes un fief nommé *le Moulin Sevreux* (*pistrinum Severi*), où s'élevait un château dit *le château de Mercure*.

1327. Jean, seign. du Moulin Sevreux, homme du roi, juge en la châtellenie de Chauny.

Ce fief passa ensuite aux seigneurs d'Ognes.

OHIS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rivière d'Oise, à 55 k. au N.-E. de Laon et 15 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 5 charrues, 80 arp. de prés, 180 arp. de bois. — Population : en 1760, 346 h. (77 feux); 1800, 418 h.; 1818, 460 h.; 1836, 638 h.; 1856, 730 h.

Les seuls seigneurs connus d'Ohis sont les suivans :

1311-22. Viard d'Ohis ou Guyard.

1336. Jean dit Ferrand, seig. d'Ohis, écuyer.

1344. Pierre de Becond, sire de Fléchinel et Ohis, mort en 1356.

Vers 1680. Louis-François d'Hervilly, seig. de Leschelles, Ohis, etc.

En dernier lieu, cette terre était réunie au duché de Guise.

OIGNY, *Oigniacum*, *Ungiacum*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un

plateau élevé, à 75 k. au S.-O. de Laon et 35 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 500 arp. de terres. — Population : en 1760, 35 feux ; 1800, 278 h. ; 1818, 293 h. ; 1836, 381 h. ; 1856, 319 h.

Seigneurs d'Oigny.

1539. Marguerite des Fossés, dame d'Oigny.

Vers 1650. Charles d'Espinoy, chev., seign. d'Oigny, conseiller et maître d'hôtel du roi; femme, Marie de Sart ; enfant, Charles-Franç[s].

1670. Barthélemy Mascarany ou Mascranny, seign. d'Oigny, originaire des Grisons.

Vers 1680. François d'Alès, chev., seign. d'Oigny, famille originaire d'Irlande ; femme, Marguerite Couturier ; enfans : Jacques, Louis-Franç[s], mort jeune, et deux filles sans alliances.

1700. Jacques d'Alès, chev., capit. au régiment d'Agenois ; femmes : 1° Madel[ne]-Elizabeth de Lizy; 2° en 1748 Marie-Cather[e] de Barclier.

1760. François de Meulan, écuyer, seign. d'Oigny, capit. d'infanterie, chev. de St Louis; femme, Anne-Jacqueline de La Fons, dont deux filles.

De Meulan : *échiqueté d'azur et d'or*.

1780. Mesdemoiselles de Meulan.

OISE, *Isara*, *Isera*, *Isra*, *Esia* ou *Æsia*, *Isa* ou *Hisa*. — Rivière qui prend sa source dans les Ardennes, traverse l'arrond. de Vervins dans la direction de l'est à l'ouest jusqu'à Vadencourt où, faisant un brusque coude à gauche, elle se dirige presque dans le sens du nord au sud, pour aller se joindre à l'Aisne au-dessus de Compiègne. — Dans ce parcours, ses principaux affluens sont : le Noirieu sur la rive droite, le Gland, l'Artoise, le Ton, la Serre et l'Ailette, sur sa rive gauche. - Lucain, dans sa *Pharsale*, liv. 1, parle de l'Oise en ces termes :

Hi vada liquerunt Isaræ qui gurgite ductus
Per tam multa suo, famæ majoris in amnem
Lapsus, ad æquoreas nomen non pertulit undas.

On pêche dans l'Oise les mêmes poissons que dans l'Aisne. On y trouve aussi parfois des esturgeons et des saumons, qui sont des poissons de mer.

OIZY, ou OISI EN THIÉRACHE, *Oysiacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 55 k. au N. de Laon et 35 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 530 arp. de terres, 340 arp. de prés. — Population : 1760, 299 h. (75 feux) ; 1800, 783 h. ; 1818, 1,005 h. ; 1836, 979 h. ; 1856, 1,031 h.

Jacques d'Avesnes, seigneur de Guise, fit rebâtir *la villa* d'Oizy à la fin du 12[e] siècle. — Il y avait autrefois dans ce village un château-fort dont on voyait encore les ruines au siècle dernier.

La terre d'Oizy en Thiérache, qu'il ne faut pas confondre avec Oizy en Cambraisis, bourg situé à quelques lieues de là près de Cambrai, appartenait dès le 12[e] siècle, aux seigneurs de Guise. Au 15[e] siècle, Oizy était tombé aux mains de Marie de Luxembourg, comtesse de St-Pôl ;

elle le porta en mariage, avec Bohain, Baurevoir et autres, à François de Bourbon, comte de Vendôme. Plus tard elle donna Oizy, avec le comté de Marle, à son fils, Charles de Bourbon, comte de St-Pol ; mais ce domaine rentra peu après, c'est-à-dire vers 1550, dans les mains des seigneurs de Guise et n'en sortit plus.

OLLEZY. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine ondulée, à 47 k. au N.-O. de Laon et 20 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du cant. de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 375 arp. de terres, 20 arp. de prés, 10 arp. de marais. — Population : en 1760, 37 feux ; 1800, 231 h. ; 1818, 235 h. ; 1836, 318 h. ; 1856, 329 h.

Des anciens seigneurs d'Ollezy nous ne connaissons que les suivans :

1226. Raoul d'Ollezy, chev.

Vers 1540. Louis de Verrières, s. d'Ollezy ; femme, Adrienne de Bezanne.

OMIGNON ou AUMIGNON, *Almanio*, *Dalmanio*. — Cette petite rivière prend sa source auprès de Pontru, sort du département de l'Aisne à Caulaincourt, et se jette dans la Somme au-dessus de St-Christ, après un cours de 4 à 5 lieues. — L'Omignon est célèbre par la bataille que Pépin, maire d'Austrasie, livra sur ses bords en l'année 687, auprès du village de Tétry, aux troupes du roi Thierry qui y fut défait.

OMISSY, *Ulmiceium* (11e siècle), *Ulmissiagum*, *Ulmissiacum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive gauche de la Somme, à 50 k. au N.-O. de Laon et 5 au N. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, Ste Croix. — Population : 1698, 240 h. ; 1800, 208 h. ; 1836, 269 h. ; 1856, 425 h.

Il est question d'Omissy dès le 9e siècle dans la relation des miracles de St-Quentin. Au 11e, ce n'était encore qu'un hameau. Othon, comte de Vermandois, connaissant la pauvreté de ce petit endroit, en donna, en 1045, l'église à l'abbaye de St-Prix, avec une manse, la seule peut-être qui y existât. — Le 18 juillet 1795, un incendie détruisit une partie de ce village.

Seigneurs d'Omissy.

1225. Vivian d'Omissy.

Vers 1300. Evrard d'Omissy.

1317. Evrard II d'Omissy, écuyer, son fils.

1397. Philippe de Berles, seign. d'Omissy.

1492-1502. Antoine de Mastaing, écuyer, seign. de Mericourt et Omissy, mayeur de St-Quentin.

Plus tard, un chanoine nommé Nicolas Rousel, de St-Quentin, acheta cette terre et la donna au chapitre de cette ville ; celui-ci la vendit en 1542, à un autre chanoine nommé David Archibald, écossais, lequel la passa à son neveu.

159.. N. Archibald, seign. dud.

1630. N. Archibald, son fils, seign. dud.

1770. M. d'Y du Sart.

1789. M. de Vitasse.

ORAINVILLE, UNRINVILLE ? *Orranavilla*. — Petit village de l'ancien Laonnois

situé sur la rive gauche de la Suippe, à 40 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Victor. — Culture en 1760, 12 charrues, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 38 feux; 1800, 241 h.; 1818, 346 h.: 1836, 421 h. 1856, 413 h.

Seigneurs d'Orainville.

1130. Pierre de *Unrinville*.

1555. Nicolas le Vergeur, seign. d'Orainville.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de M. Lévêque de Champeaux.

Organisation militaire. — Autrefois la province de Picardie avait des gouverneurs militaires. La ville de Laon et son terroir, quoique n'appartenant pas politiquement à cette province, faisaient néanmoins partie de ce gouvernement. Cette ville avait en outre des gouverneurs militaires particuliers, dont nous avons donné la liste dans notre *Histoire de Laon*, t. 1er, p. 400. La révolution apporta des changemens dans cet état de choses comme dans tout le reste; la France fut alors partagée en divisions et subdivisions militaires, et le département de l'Aisne forma une subdivision de la division de Paris. Il y a quelques années, il a été annexé à la division de Châlons.

Noms des commandans de la subdivision de l'Aisne.

1812. Le chevalier de Bouchard.

1815. Marenod de Mont-Désir.

1816. Warnier de Wailly, capit., commandant

1818. Le baron Bessières, maréchal de camp.

1822. Le comte d'Héricourt, maréch. de camp.

1824. Le général comte de Séran.

1830. Le général baron de Galbois, maréchal de camp

1838. Le chev. Berthemy, maréchal de camp.

1840. Le général Marbot.

1843. Le général Boyer.

1845. Le général Perrot.

1847. Le général Morin.

1848. Le général Roguet.

1850. Le général Fulques, comte d'Oraison.

1851. Le général Perrin.

1853. Le général d'Estienne de Chaussegros, comte de Lioux.

Orgerieux (Les). — Hameau dépendant de Montlevon. C'était jadis un fief.

1500. Charles de Gomer, seign. d'Artonges, les Orgerieux, etc.

1660 François de Creil, seign. d'Orgerieux.

ORGEVAL, ORGIVAL, *Orgia vallis*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de la Bièvre, à 10 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, une charrue et demie, 15 arp. de prés, 30 arp. de bois, 15 arp. de vignes. — Population : en 1760, 418 h. (93 feux); 1800, 115 h.; 1818, 144 h.; 1836, 133 h.; 1856, 146 h.

Quelques écrivains veulent faire dériver le nom d'Orgeval, d'*Orgia*, orgies, fêtes de Bacchus, estimant que ce village a pu être dans l'origine placé sous la protection de ce dieu de la fable. Cette étymologie nous paraît fort hasardée; le nom

d'Orgeval semble plutôt dériver des mots de basse latinité *orgia*, qui signifie orge, et *vallis*, c'est-à-dire, la vallée à l'orge.

Seigneurs d'Orgeval.

1160. Simon d'Orgeval. Il donna cette année *la case* (la cure) d'Orgeval, pour les âmes de sa mère Agnès et de son frère Nicolas, du consentement de sa sœur Mélissende de Montchâlons et de son fils Clarembaud.

La terre d'Orgeval qui relevait de l'évêché de Laon, entra peu après dans les mains des seigneurs de la Bove (voyez ce mot); devint quelque temps après l'apanage d'un puîné de cette maison dans la personne de Baudoin de la Bove, seign. de Bièvre en 1360, puis revint aux seigneurs de la Bove, qui l'ont gardée jusqu'à la révolution.

ORGIVAL, *Orgia vallis*. — Ferme dépendante de Trosly-Loire. — C'était autrefois un fief noble relevant de Blérancourt.

ORIGNY-EN-THIÉRACHE, *Origniacum in Terasciâ*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur la rivière du Ton, à 50 k. au N.-E. de Laon et 10 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons : St Cyr et Ste Juliette. — Culture en 1760, 340 arp. de terres, 120 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 1,775 h. (340 feux); 1800, 1,696 h.: 1818, 1,851 h.; 1836, 2,312 h.; 1856, 2,545 h.

Ce bourg est renommé pour ses ouvrages de vannerie fine qui s'exportent jusqu'en Amérique. — Il est la patrie de Pierre-Joseph-Georges Pigneau de Behaine, évêque d'Adran au siècle dernier; de Pierre la Martinière, général de brigade sous l'Empire, et de Fr.-L.-Jos. Mairesse, auteur de quelques ouvrages de littérature.

Seigneurs d'Origny.

La première famille des seigneurs d'Origny a formé un grand nombre de branches qui se sont établies dans le Vermandois, la Champagne, la Normandie, la Bourgogne, la Hollande et dans diverses parties de l'Allemagne. Elle portait pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable chargée en cœur d'une losange du champ.*

1126. Robert d'Origny.

1145. Evrard d'Origny, enfant Gérard.

1147. Hescelin d'Origny; enfans : Robert, Raoul, chanoine de Laon, Philippe et plusieurs filles.

1174. Robert II d'Origny; femme, Marguerite d'Eppes; enfant, Guy.

1209. René d'Origny; femme, Osilie d'Erblaincourt.

1214-28. Guy d'Origny; femme, Alix ou Aélide; enfans : Robert, Marguerite, femme de Henri, seign. du Câteau.

1244-76. Robert III, chev. d'Origny.

1302. Nicaise d'Origny : enfans? Hugues, Pierre, Wiart.

1343. Jean de Bocenoë, seign. d'Origny-en-Thiérache.

13... Hugues d'Origny : enfans : Jacques, Jean.

1355-67. Jacques d'Origny; femme, Louise de Montreuil; enfans : Louis, tige d'une branche fixée en Bourgogne; Pierre, Jean, Adam, qui s'établit aux environs de Reims; Colas.

1412-68. Jean d'Origny; femme, Jeanne de Bourg; enfant, Jean, seign. de Ste Marie-sous-Bourg, du chef de sa mère.

La terre d'Origny entra ensuite dans la maison de Roucy, et Jean de Sarbruck, comte de Roucy, la passa à son bâtard Louis, seign. de Sissonne (V. ce mot), lequel la donna à Joachim, son troisième fils.

1540. Joachim de Roucy, seign. dud. et Ste-

Preuve ; femme, Michelle de Grand-Champ ; enfans : Claude, Charles, chanoine de Soissons, et une fille.

Le domaine d'Origny rentra après lui dans les mains de la branche aînée de Roucy-Sissonne, et devint l'apanage de Claude, l'un des célèbres jumeaux de Henri de Roucy, seign. de Sissonne. Claude, n'ayant pas eu d'enfans de sa femme Suzanne ou Marie de la Haie, veuve d'Olivier Guerdon, seign. d'Esclavolle, Origny revint à son neveu Charles, seign. de Sissonne.

Ce domaine fut acheté, en 1605, par Marie Hennequin, dame de Beaurevoir, veuve de Guillaume Barthélemi, conseiller au parlement. Il passa ensuite, c'est-à-dire en 1745, et toujours par acquisition, au duc de la Vallière dont la famille l'a gardé jusqu'à la révolution.

Fief Rabatu, à Origny-en-Thiérache.

1448. Pierre de l'Eau, seign. de Rabatu.
1521. Nicolas de Charpes, seign. dud.
1550. Jacques le Masson.
1562. Claude le Masson.

ORIGNY ou AURIGNY-STE-BENOITE, ORIGNY-SUR-OISE, *Auriniacum sancta Benedicta*, ou *ad Æsiam*. — Gros bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 38 k. au nord de Laon et 16 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 3,600 arp. de terres, 140 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 620? feux ; 1800, 1,579 h. ; 1818, 1,697 h. ; 1836, 1,850 h. ; 1856, 2,433 h.

En l'année 359, Benoîte, dame romaine convertie à la religion chrétienne, vint se retirer dans une cellule près d'Origny et se mit à travailler à la conversion des habitans. Dénoncée au préfet romain, Benoîte fut mise à mort sur le Mont d'Origny. Mais ses reliques attirèrent bientôt un grand concours de fidèles, et il se forma pour les garder une communauté de moines qui ne tardèrent pas à se séculariser et à s'établir en chapitre. Auprès d'eux s'établit aussi une petite communauté de filles qui, après avoir été sous leur sujétion, finirent insensiblement par les mettre sous leur dépendance. Ces religieuses qui devaient être d'extraction noble, embrassèrent la règle de St Benoît, et ne furent cloitrées qu'en 1521. Cette maison religieuse possédait de vastes domaines et plusieurs villages de nos pays ; aussi l'abbesse prenait-elle le titre de dame d'Origny, Neufvillette, le Mont-d'Origny, Plaine-Selve, Vesly, Lerzy, Froidestrées, Chaudardes, Cuisy, Beaurieux, Craonnelle, etc. — L'abbaye d'Origny souffrit de grands désastres à toutes les époques. Dès l'an 873, Raoul, comte de Cambrai, y mit le feu. Elle fut encore incendiée en 943, par Raoul de Gouy ; par les Anglais, en 1339 ; par les Navarrais, en 1358 ; par les Impériaux, en 1480 ; par les Espagnols, en 1557 et 1642. Entre ces deux dernières dates, c'est-à-dire en 1593, l'abbaye et le bourg avaient encore été brûlés par le feu du ciel. Enfin, un dernier incendie détruisit de nouveau Origny en 1761. — Il est certain que les habitans d'Origny furent affranchis et institués en commune par une abbesse avant l'année 1174 ; mais la charte consécrative de leurs droits ne se retrouve plus. — Au moment de la révolution, on comptait dans l'abbaye d'Origny vingt-cinq dames de chœur et 15 con-

verses, dont les revenus s'élevaient à 71,000 liv. Les chanoines de St-Wast étaient au nombre de 9, ayant 15,000 liv. de rente.

Origny est la patrie de Pierre d'Origny, poëte; de J.-B. Godard, naturaliste distingué, mort en 1825; de J.-Florim. Gougelot et de N. Dermoncourt, tous deux généraux du temps de l'Empire.

Seigneurs d'Origny.

Ils relevaient de l'abbesse du lieu, pourquoi ils étaient tenus, avec les autres feudataires de l'abbaye, de faire hommage chaque année à l'abbesse pendant une procession où l'on portait la châsse de Ste-Benoîte qu'ils escortaient à cheval. Ils étaient encore tenus d'assister dans le même équipage à l'exécution de tout criminel qui subissait la peine de mort dans ce bourg.

1142. Wiard d'Aurigny; Evrard, son frère.

1146. Gillebert d'Aurigny-Ste-Benoîte.

1148-53. Helzelin, chev. d'Aurigny; femme, Helse.

1197. Raoul d'Aurigny; Guy et Manassès, ses frères.

1208. René ou Reinier d'Aurigny, chev. Mathilde, sa sœur.

1210. Raoul II d'Aurigny (V. ses armes pl. IV.)

1219. Guy d'Aurigny.

1232. Jean, dit *Der Kahaire* d'Aurigny, chev.

1238. Pierre d'Origny.

1330. Pierre II d'Origny.

1498. Pierre de Blécourt, seign. dud. et Béthancourt.

Ormiecourt. — Ferme détruite, autrefois située sur le terroir de Crépy. Le roi Philippe Ier à qui elle appartenait, la donna, dans les premières années du 12e siècle, à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois.

OSLY-COURTIL, OLLY-COURTY, *Uliacus*, *Ulteia ad curtellum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant méteil et seigle seulement, 20 arp. de vignes, 60 arp. de prés, 12 arp de bois. — Population : en 1760, 44 feux; 1800, 221 h.; 1818, 224 h.; 1836, 244 h.; 1856, 233 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard.

OSTEL, HOSTEL, *Hostellum*, *Ostellum*, *Ostolium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une large gorge, à 23 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Glorieux. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 220 arp. de bois. — Population : 1760, 53 feux; 1800, 321 h.; 1818, 279 h.; 1836, 319 h.; 1856, 248 h.

On voyait autrefois à Ostel un château fortifié qui fut brûlé et démantelé en 1430 par les Armagnacs. Antoine de Bethune, seigneur d'Ostel, qui l'occupait avec une troupe de Bourguignons, fut égorgé au mépris de la capitulation par les paysans exaspérés. — Ce village possédait autrefois un prieuré qui dépendait

de St-Jean-des-Vignes de Soissons. On y a trouvé des armes et des tuiles romaines. — A peu de distance d'Ostel, près de la ferme de Rochefort, il existe un des monumens naturels les plus curieux que l'on puisse voir. C'est une roche isolée qui s'élève perpendiculairement sur le flanc de la colline, comme un énorme obélisque ; sa hauteur n'est pas moindre de 20 à 22 mètres, son diamètre à la base de 3 à 4 mètres. Elle est formée de pierre calcaire tout à fait semblable à celle qui couronne les plateaux voisins. On ne peut douter qu'elle n'en ait autrefois fait partie, et qu'en ayant été détachée à une époque et par une cause inconnues, elle ait glissé, en conservant une position verticale, sur la déclivité de la colline jusqu'à l'endroit où elle est aujourd'hui fixée. — Ostel est la patrie de Gabriel-Henri Gaillard, membre de l'Académie française, mort en 1806.

Seigneurs d'Ostel.

Cette terre portait autrefois le titre de vicomté dont dépendait Terny et Chavignon.

11.. Bernard ou Bernier, seign. d'Ostel, *vir illustris*. Sa fille Marie porta Ostel au suivant.

1160. Jean, chev. ; enfans : Nicolas, Guy, Jean, Milon, Elizabeth.

1174. Nicolas, seign. d'Ostel.

1197. Guy, seig. dud. ; femme, Sarrasine de Clacy ; enfant, Mathilde, femme de Renaud. (V. ses armes planche VI). Guy fonda une chapellenie à Ostel en 1202 et lui donna une rente de 20 sous de Laon avec 2 muids de vinage.

1212-35. Milon, seig. dud.; femmes : 1° Sarrasine ; 2° Béatrix.

1236. Pierre dit Tristan, seign. de Passy et Ostel ; femme, Béatrix (V. Passy).

12.. Robart, leur fils, seign. d'Ostel ; femme, Marguerite de Montfort.

1255. Jean de Barres ou de Barrois, seign. dud. et Miséri ; femmes : 1° Aélide ; 2° Perronelle ; enfans : Jean, Eustachie.

1264. Jean d'Ostel, écuyer ; femme, Flore de Louâtre ; enfans : Jean, Gilles, seig. de Louâtre (Locres ?)

1282. Jean III, seig. d'Ostel, écuyer ; femme, Marie. (V. ses armes planche VI.) Jeanne, fille ou sœur de Jean, vendit ce domaine au suivant.

1285. Jean III de Nesles, comte de Soissons : femme, Marguerite de Montfort.

1293. Raoul de Soissons, puîné des précédens, seign. d'Ostel ; femme, Jeanne, *aliàs* Marguerite de Rumigny ; enfans : Jean, Marguerite, femme de N. de Conflans. La terre d'Ostel fut érigée pour lui en vicomté.

1323. Jean de Soissons, vic. dud., prévôt de Reims et doyen de la cathédrale de Laon.

1332. Eustache de Conflans, neveu du précédent et son héritier, seign. de Mareuil ; femmes : 1° Allemande de Revel, veuve d'Enguerrand de Coucy-Meaux ; 2° Jeanne de Dampierre ; enfans : plusieurs garçons, Jeanne, femme de Thomas de Voudenay.

13.. Gaucher de Conflans, vic. dud., 4° fils du précédent.

1368. Eustache de Voudenay, v. dud.; femme, Marie de Bethune.

1372. Thomas de Voudenay, vic. dud.

1378. Jean de Bethune dit de Locres, vic. de Meaux et d'Ostel ; femme, Isabeau d'Estouteville ; enfans : Antoine, Robert.

13.. Antoine de Bethune, vic. d'Ostel. Fut tué, comme nous l'avons dit, en 1430

1430. Robert de Bethune, vic. dud. ; femme, Michelle d'Estouteville ; enfans : Jean, Robert.

1476. Robert II de Bethune, vic. d'Ostel. D'abord clerc, puis se maria et mourut sans enfans. Ses biens passèrent au suivant, son neveu.

1511. Robert III de Bethune, seign. d'Ostel, Chavignon, Vailly, etc. ; femme, Anne de Louvain ; enfans : Robert, Georges, Jean, chev. de Rhodes; Gabrielle, abbesse de Fervaques en 1556.

1525. Georges de Bethune, seig. desd., vic. de Chavignon ; femme, Jacqueline de Sesoë. Leur fille Anne porta ces domaines à

15.. Ferry ou Félix de Choiseul, seign. de Praslin, chev. de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capit. de 50 lances des ordonnances, blessé mortellement à Jarnac ; enfans : Charles, Gilles, Ferry.

1569. Charles de Choiseul, seign. de Praslin, vicomte de Chavignon, quart-comte de Soissons, conseiller du roi, capit. de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, maréchal de France, gouverneur de la Saintonge, etc.

Ch. de Choiseul fit rebâtir le château d'Ostel. Sous la première pierre des fondations, qui fut posée le 20 mars 1570, on plaça une ardoise sur laquelle était gravée une longue inscription en vers latins, se terminant ainsi :

Nec vis, nec secula.....
Stet domus hæc donec formica marmor
Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.

Ces vœux n'ont point été exaucés, et le château a été démoli en 1810.

1623. Ferri II de Choiseul, comte du Plessis et d'Ostel, vic. de Chavignon, s. de Vailly, Nanteuil-la-Fosse, Pargny-Filain. Il suivit d'abord la carrière ecclésiastique et fut abbé de St-Martin de Troyes ; devint ensuite chev. des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. Femme, Madeleine de Berthélemi de Beauverger; enfans : César, comte du Plessis-Praslin ; Gilles, Ferri, Gillebert, abbé de Boullencourt et autres, puis évèque de Comminges, et enfin de Tournai; Madeleine, femme de Jean Malet de Graville ; Françoise, religieuse à St-Etienne de Reims ; Louise, abbesse du Sauvoir.

Vers 1630. Gilles de Choiseul, comte d'Ostel', chev. de Malte, lieut.-colonel de la cavalerie légère de France, maréchal de camp des armées du roi, tué au siége de St-Ya, en Piémont, en 1644 ; sans alliance.

1644. Ferri III de Choiseul, son frère, capit. des gardes, premier gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, gouverneur de Bethune, maréchal des camps; femme, Gabrielle de Beauves de Contenant ; enfans : Timoléon et Charles, morts jeunes ; Ferri, Angélique, femme : 1° de Raphael de Tornielle ; 2° de Charles Largentier, marquis d'Esguillon, puis enlevée par Absalon d'Aprémont ; Catherine.

16.. Ferri IV de Choiseul, premier gentilhomme de Gaston d'Orléans ; femme, Françoise Menardeau. Elle devint aveugle et se remaria à François-Joseph de Ravenel, seign. de Sablonnière ; enfans : Jean-Baptiste-Gaston, César et Denis, chevaliers de Malte, tués pour la défense de la religion ; Françoise, femme de Théodore de Custines, comte de Wiltz.

1667. Jean-Baptiste-Gaston de Choiseul, marquis de Praslin par sa femme, comte d'Ostel, lieutenant-général au gouvernement de Champagne, chev. de St Louis, lieutenant-général des camps et armées. Fit sa première campagne en 1676 ; entra l'un des premiers dans Valenciennes, en 1677 ; se trouva au siége de St-Omer, à la bataille de Cassel ; fut dangereusement blessé au siége d'Ypres en 1678 ; assista aux siéges de Courtrai et de Dixmude ; fit la campagne de Flandres en 1690 ; se trouva à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze et de Steinkerque, à la bataille de Nerwinde ; fit ensuite les campagnes d'Allemagne et d'Italie, se distingua à Crémone, devint gouverneur de Mantoue, se trouva aux siéges de Verceil et de Verreu. A la bataille de Cassano, il eut d'abord une main fracassée, ne cessa de combattre et reçut une balle à travers le corps ; il mourut dans d'atroces douleurs le 23 octobre 1705, âgé de 47 ans. Il ne laissa de sa femme, Marie-Françoise de Choiseul, qu'une seule fille, Charlotte-Françoise, laquelle épousa Pierre de Pons, marquis de Praslin, comte de Rennepont, et lui porta tous les domaines ci-dessus.

En dernier lieu, la terre d'Ostel était dans les mains de M. Bellanger, conseiller d'Etat.

OTMOIS, *Otmensis pagus*. — Ancien petit pays qui s'étendait, paraît-il, entre Chât.-Thierry et La Ferté-sous-Jouarre. Il en est question dans différentes chartes des 7e, 8e, 9e et 10 siècles. Deux localités nommées dans ces chartes *Broniolus* et *Novientum* paraissent désigner Bonneil et Nogent-l'Artaud.

OULCHES, OUCHES (12e siècle), *Uschia* (12e siècle). — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une large gorge de la vallée de l'Aisne, à 20 k. au S.-E. de

Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 2 charrues, 15 arp. de prés, 56 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : en 1760, 57 feux ; 1800, 248 h. ; 1818, 260 h. ; 1836, 283 h. ; 1856, 268 h.

Seigneurs d'Oulches

1146-50. Gérald ou Gérard d'Ouches ; Robert, son frère.

1192. Soibert d'Ouches.

1260. Guy d'Ouches : femme, Comtesse de Courtrizy.

Vers 1265. Jean, seign. d'Oulches ? châtelain de Chauny.

12.. Ivelot. seign. dud.? Il fut tué à la bataille de Courtrai en 1302.

1302. Jean, chev. dud. et de Marizelle, qu'il vendit à St-Eloi-Fontaine. Il assista à la bataille de Poitiers.

Le domaine d'Oulches entra, vers le milieu du 16e siècle, dans les mains des seign. de La Bove (V. ce mot), puis dans celles des seigneurs de Neuville qui le possédèrent jusque la révolution.

OULCHY-LA-VILLE, autrefois AUCHY, *Ulceium* ou *Ulcheium villa*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau découvert, à 65 k. au Sud de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 10 charrues de terres produisant froment, méteil et seigle par moitié, 15 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : 1760, 46 feux ; 1800, 187 h. ; 1818, 230 h. ; 1836, 211 h. ; 1856, 188 h.

Ce village est fort ancien. Il était le chef-lieu de l'Ourxois, avant qu'Oulchy-le-Château ne lui ravît ce titre. On prétend, mais cela paraît peu vraisemblable, qu'autrefois les deux Oulchy étaient réunis et ne formaient qu'une seule ville divisée en deux paroisses. — En 1740, on a découvert entre Oulchy et Le Plessier, près de l'ancienne voie romaine, plusieurs tombeaux *en plâtre* sans inscriptions. Ils renfermaient des pièces de monnaies très-frustres, et des boutons à facettes semblables à ceux que les romains nommaient *fibulæ*.

OULCHY-LE-CHATEAU, OUCHY ou AULCHY, *Ulciacum* ou *Ulceium castellum*. — Bourg de l'ancien Valois, bâti sur la déclivité d'une colline, à 65 k. au sud de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 14 charrues de terres produisant par moitié froment, méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 45 arp. de prés et 81 arp. de bois. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 489 h. ; 1818, 515 h. ; 1836, 706 h. ; 1856, 705 h.

Oulchy doit sa naissance à un château-fort qui fut construit dans ce lieu par les comtes de Champagne antérieurement au 10e siècle. Ce bourg prit bientôt assez d'importance pour devenir le chef-lieu de l'Ourxois et d'un vicomté qui relevait du comté de Valois. On y a d'ailleurs battu monnaie, puisqu'on connaît des sous

d'Oulchy, *solidos Ulcheii*. — Oulchy et son château pris et repris par les Bourguignons et les Armagnacs au 15e siècle, furent autant de fois pillés et brûlés par les deux partis. La ruine du château, commencée dans ce temps, fut consommée sous Louis XII qui permit aux habitans de rebâtir leur église avec les matériaux provenant de ce château. — Au 12e siècle, les habitans d'Oulchy étaient serfs de l'église de ce lieu. En 1177, le prieur obtint pour eux d'Henri, comte palatin de Troyes, certaines franchises qui les plaçaient exclusivement sous sa juridiction, réglaient en partie la justice et les exemptaient de plusieurs redevances féodales onéreuses. Ces franchises furent complétées en 1312 par Agnès de Coucy, veuve, croyons-nous, de Jean de Conflans, seigneur de Sommevelle et sans doute aussi d'Oulchy. Le fors-mariage fut aboli ; les habitans acquirent les droits de quitter Oulchy, de vendre leur bien à leur gré et d'élire une administration municipale. Certains droits féodaux furent en outre supprimés, etc. En échange, ils s'engagèrent à payer à leur seigneur une rente annuelle de 24 liv. parisis, plus une *geline* par chaque feu ou ménage. L'année précédente, le roi avait accordé à Oulchy une foire annuelle qui devait se tenir le jour de l'Assomption. — Un prieuré y avait été fondé par les comtes de Champagne ; sous Charles VIII, il fut réduit à un simple prieuré cure. — Les Templiers fondèrent un établissement à Oulchy au 12e siècle. — Dès le 13e siècle, Oulchy possédait un hôpital qui, au 16e, fut changé en Hôtel-Dieu. En 1780, on y comptait 6 lits. Il était dirigé par deux sœurs de Genlis, dont l'une tenait en outre une école gratuite pour les filles pauvres de l'endroit.

Oulchy-le-Château est la patrie de Gautier d'Oulchy, abbé de Longpont en 1201.

Vicomtes d'Oulchy-le-Château.

La châtellenie d'Oulchy comprenait autrefois les baronies de Givrai et Arcy, une partie de celle de Cramaille, le vicomté de Buzancy, les terres de Liné, Passy et le Grand-Rozoy. En 1789, elle ne consistait plus qu'en une tour carrée, avec auditoire et prison ; une pièce de bois-taillis contenant 286 arpens ; le droit de tabellionage sur les notaires d'Oulchy, Artennes, Autrêches et Braine, affermé 165 livr. ; la mouvance de 58 terres et fiefs, dont plusieurs d'une grande valeur.

964. Olderic, comte d'Oulchy ; enfans : Raoul, Lanulphe.

9.. Raoul d'Oulchy.

9.. Lanulphe dud.

1000. Leulf, son fils ; femme, Hildiarde ; enfans : Albéric, Robert, prêtre.

1076. Thibaud de Champagne, comte d'Oulchy.

1150. Bernier ou Bernard, vicomte d'Oulchy, prévôt de Chât.-Thierry ; femme, Ade ; enfans : Jean, Beatrix.

1190-1206. Jean, vicomte d'Oulchy ; femme, Mateline.

1211. Jean de Saint (*de Sancto*), vicomte dud.

Il existe ici une lacune sur la liste des vicomtes d'Oulchy. On prétend qu'elle doit être comblée par les seign. de Billy qui auraient été en même temps vicomtes d'Oulchy ; mais nous n'avons pu en trouver de preuves.

Vers 13.. Jean de Sommevelle, vicomte dud ? femme, Agnès de Coucy.

1332. Jean de Conflans, chev., seign. de Viels-Maisons, Vezilly, Sommevelle ? vicomte d'Oulchy (V. Viels-Maisons).

13.. Jean II de Conflans, seig. desd., son fils.

13.. Barthélemi de Conflans, seign. desd.

14.. Emery de Conflans, vicomte d'Oulchy, seign. de Rozoy, puîné du précédent, sans postérité.

14.. Jean III de Conflans, son frère, seign. de Viells-Maisons (V. ce mot).

15.. Antoine de Conflans, puîné du précédent, vicomte d'Oulchy, seign. de Vezilly, l'Epine-aux-Bois, Rozoy, St-Remi; femme, Barbe de Rouy, enfans : Eustache, Antoine, seign. de St-Remi; Robert, seign. de Vezilly; Catherine, femme de Charles d'Aumale, seign. du Mont-Notre-Dame.

1546. Eustache de Conflans, vicomte d'Oulchy, capit. des gardes du corps de Charles IX, servit avec distinction, et mourut en 1574, au moment où il allait recevoir le bâton de maréchal de France; femme, Marie de Scepoix.

1574. Eustache II de Conflans, surnommé Grande Barbe, vicomte dud., baron de Sommevelle, député de la noblesse du Vermandois aux états de 1588, chev. des ordres du roi, capit. de 50 hommes d'armes, ambassadeur extraordinaire en Flandre; femme, Charlotte des Ursins, auteur d'une paraphrase sur l'épitre de St Paul aux Hébreux; enfans : Henri, Mercure, seign. de Scepoix; Gilles, seign. d'Armentières.

1628. Henri de Conflans, vicomte dud., seign. d'Armentières, capit. de chevau-légers, chev. des ordres du roi; femmes : 1° Charlotte Pinart; 2° Antoinette d'Herbin; enfans : Henri, Eustache, Marie-Charlotte, morte jeune; François, tué à la chasse; Henriette.

16.. Henri de Conflans, vicomte desd., sans postérité.

1659. Eustache III de Conflans, vicomte dud. Il avait embrassé la carrière ecclésiastique et était évêque du Val-Chrétien au moment de la mort de son frère. Il se démit et épousa Anne de Lucé, dont il n'eût pas d'enfans. Oulchy revint à sa sœur qui le donna à son cousin.

1696. Michel de Conflans, seign. d'Armentières, fils de Michel II de Conflans, seign. de St-Remi-Blanzy; femme, Diane-Gabrielle de Jussac; enfans : Louis; Philippe et Eustache, morts jeunes; Marie-Françoise, femme de François-Charles de Rochechouart.

1717. Louis de Conflans, marquis d'Armentières, vicomte d'Oulchy, mestre de camp du régiment d'Anjou, lieutenant général des armées, chev. des ordres du roi, maréchal de France en 1768; femme, Jeanne-Françoise de Bouteroue d'Aubigny; enfans : Louis-Henri, Louis-Charles.

17.. Louis-Henri de Conflans, vicomte dud., lieuten. au régim. d'Orléans, cavalerie; femme, Marie-Antoinette du Portail.

Fief du Donjon ou de la Grand'Maison à Oulchy.

Les possesseurs de ce fief prirent indifféremment le titre de seign. du Donjon ou seigneurs d'Oulchy, de sorte qu'il n'est pas toujours possible de les distinguer d'avec les vicomtes. Nous allons essayer d'opérer cette séparation, sans répondre d'y être toujours parvenu. Peut-être faudrait-il admettre, indépendamment du vicomte et du gardien du donjon, un troisième personnage, gouverneur de la ville peut-être, qui en cette qualité aurait pris le titre de seig. d'Oulchy.

11.. Albéric d'Oulchy; femme, Aélide.

1121. Albéric II, *aliàs* Savaric.

1125. Guy du Donjon. Il se croisa cette année.

1156. Barthélemi, son fils.

1163. Albéric III, *aliàs* Savaric; frère, Pierre; femme, Emmeline; enfant, Ade, femme de Mathieu de Buzancy, seign. d'Hartennes, après la mort duquel elle se retira à St-Crépin-en-Chaie.

1186. Philippe II d'Oulchy.

119.. Pierre dit le Grand, d'Oulchy; femme, Cécilie; enfans : Gilon, Jean, Herminie, Cecilie, femme d'Adam Broslard.

1202. Gilon d'Oulchy, chev.; femme? Ermentrude; enfans? Gérard, Pierre, Bernier ou Regnier, seign. de Sommelans; Robert, dit Cossez; Guy, chanoine à St-Pierre de Soissons.

12.. Gérard. chev. d'Oulchy. Il se croisa cette année.

Vers 1280. Guillaume dit Foignon, chev. d'Oulchy; femme, Ade.

1500. Jean de Harlus, sire de Cramailles, seign. d'Oulchy.

1543. René ou Renaud de Harlus, seign. de Givroy, du Donjon, etc.

1600. Charles de Capendu, chev., vicomte de Boursonne, seign. d'Oulchy et Villeneuve, maître des eaux et forêts du Valois; femme, Antoinette de Sebonville.

1674. Gabriel de Chassebras, seign. dud., conseiller du roi en la cour des monnaies.

OURCQ (L'), *Urcum*. — Cette rivière prend naissance auprès de Ronchères et parcourt l'arrondissement de Chât.-Thierry sur une étendue de près de 50 kilomètres en se dirigeant d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud. Son cours est d'environ 19 lieues depuis sa source jusqu'à son confluent dans la Marne. — Le projet plusieurs fois formé de rendre l'Ourcq navigable entre Lizy et Silly-la-Poterie, fut executé en deux ans, de 1562 à 1564, par Catherine de Médicis, qui jouissait alors du comté de Soissons à titre de douaire.

OURXOIS ou ORÇOIS, *Urcensis*, *Orcinsis pagus*, *Orceium*. — Petit pays qui doit son nom à la rivière d'Ourcq dont il borde les rives. Il est borné à l'est par la Brie pouilleuse, au nord par le Soissonnais, à l'ouest par le Valois et la rivière d'Ourcq le long de laquelle il s'étend jusqu'au dessous de Crouy. Un ruisseau qui coule de l'est à l'ouest entre ce village et celui de Coulombs, paraît l'avoir autrefois séparé du Multien de ce côté. — La première mention de l'Ourxois se trouve dans une charte de l'an 771.

OUTRE, *Ultra Achiviam* (charte de 1143), *Ultra Axonam* (charte de 1146). — Hameau dépendant de St-Erme. Les habitans furent établis en une seule commune en 1196, avec ceux de St-Erme et Goudelancourt par l'abbé de Lobbes (V. St-Erme).

Nous ne connaissons qu'un seul des anciens seign. d'Outre, il se nommait Boson et vivait en 1150.

OYNE (SAINT). Voyez SAINT-EUGÈNE.

P

PAARS, *Perteium* (12e siècle), *Parteium*, *Parceiacum*, *Paarciacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Vesle, à 35 k. au sud de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Population : 1760, 62 feux ; 1800, 283 h. ; 1818, 291 h. ; 1836, 319 h. ; 1856, 276 h.

PAGNEUX, *Pagneus* (12e siècle). — Ferme dépendant de Montaigu. — On voyait autrefois à Pagneux un petit prieuré dépendant de Vauclerc. C'était d'ailleurs un fief relevant de Montaigu.

1181. Guy de Pagneux. | 1324. Jean de Pagneux, seig. de Berrieux.

PAISSY, PAYSI (12e siècle), *Passeium* (12e siècle), *Pasciacum*, *Paxiacus*, *Pacii*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une large gorge, à 20 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons.

— Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues, 10 arp. de prés, 4 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : en 1760, 304 h. ; 1800, 286 h. ; 1818, 215 h. ; 1836, 291 h. ; 1856, 264 h.

Les terres et vicomté de Paissy et Moulins furent vendues en 1256 par Renaud de Barres, frère de noble homme Th. de Barres, au chapitre de Laon, qui les a gardées jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Paissy.

1146. Gérard de Paissy.

1150. Helluin de Paissy ? fils du Guyard de Montaigu ?

1239. Henri de Paissy, chev. ; fme, Aélide.

1250. Renaud de Barres, chev., seign. dud. Celui-ci ayant vendu Paissy au chapitre de Laon en 1256, ce village cessa dès-lors d'avoir des seigneurs laïques particuliers.

PANY. — Cense aujourd'hui détruite, laquelle s'élevait autrefois sur le terroir de Pierrepont. Au 15e siècle, elle appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

PANCY, PAANCY, *Panciacum* (12e siècle). — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, sans Cochevesse, 4 charrues, 40 arp. de prés, 36 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : 1760, 147 h. (33 feux) ; 1800, 142 h. ; 1818, 154 h. ; 1836, 149 h. ; 1856, 116 h.

Les habitans de Pancy obtinrent de leur seigneur Savaric, en 1210, la suppression des morte-mains, fors-mariages, tailles et corvées, et leur adjonction à la commune de Cerny. Ils purent dès-lors nommer un maire et trois échevins chargés d'administrer la communauté, et des jurés pour exercer la justice. Ces concessions leur furent accordées sous la condition qu'ils paieraient à Savaric et à ses héritiers une rente annuelle de 12 liv. laonnoises. Celui-ci se réserva en outre le cens, *3 sognegies*, la capitation, la banalité des fours, des moulins et des tordoirs, etc. — Les carrières de pierres de Pancy étaient déjà en exploitation au 13e siècle. Elles appartenaient alors aux moines de St-Martin de Laon, qui, en 1267, permirent aux habitans d'y tirer des pierres pour la reconstruction de leur église.

Seigneurs de Pancy.

1128. Renaud de Pancy.

1210. Savaric de Pancy ; femme, Hodierne ; enfans : Agnès, Elizabeth, Gila.

1226. Jean, seign. dud. et Courlion par sa femme Elizabeth, paraît-il.

1255-59. Jean de Chaule ou Chanle, seig. en partie dud.

Vers 1380. Oudard Thorel, seign. dud.

1402. Gilles Thorel, seign. dud., grand bailli de Vermandois en 1406, frère du précédent.

Vers 1480. Antoine du Sart, seign. de Pancy.

1510. Jean de Chambly, seig. dud., Monthenault, Chamouille et Colligis. (V. Monthenault).

1530. Charles de Chambly, seign. dud. Après lui le domaine de Pancy rentra dans les mains des Chambly de la branche aînée, seign. de Monthenault (V. ce mot), puis il passa aux suivans.

Vers 1715. Jacques de l'Epinay, s. de Pancy,

Chamouille, Colligis, Lierval, etc., par acquisition, major au régiment du Luc, cavalerie, chev. de St-Louis, maréchal héréditaire du Laonnois, fils puîné de Jacques de l'Epinay, seign. de Marteville ; femme, Michelle-Charlotte de Lens ; enfans: Louis-Jean, Jacques-Ferdinand, Pierre, Anne-Michelle, femme de N. de Godet, seign. de Taissy en Champagne.

17.. Louis-Jean de l'Epinay, seign. desd.

PAPLEUX, PAPPELEU (14e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 66 k. au nord de Laon et 22 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture avant 1800, voyez Fontenelle. — Population : avant 1800, voyez Fontenelle ; 1800, 251 h. ; 1818, 280 h. ; 1836, 330 h. ; 1856, 236 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Liessies. — Avant la révolution, Papleux ne formait qu'une seule et même commune avec Fontenelle ; il en a été détaché au 18e siècle pour former une commune à part.

PARCY-TIGNY, PARRECY (13e siècle), *Parciacum*. — Petit village de l'ancien Valois, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 55 k. au sud de Laon et 17 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 8 charrues produisant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 15 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Tigny, 21 feux ; 1800, 114 h. ; 1818, avec Tigny ? 255 h. ; 1836, 276 h. ; 1856, 239 h.

Si le nom de ce village dérive, comme il est vraisemblable, du mot *parcus*, cette étymologie indiquerait qu'il doit son origine à un parc ou enclos dans lequel on renfermait jadis les animaux domestiques. — Parcy appartenait autrefois au chapitre de Soissons.

Des anciens seigneurs de Parcy nous ne connaissons que les deux suivans :

Vers 1200. Gauthier de Parcy.

1211. Guy, son fils.

PARFONDEVAL, *Profunda vallis*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le penchant d'une colline, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 8 charrues, 100 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : en 1760, 529 h. (117 feux) ; 1800, 774 h. ; 1818, 805 h. ; 1836, 777 h. ; 1856, 667 h.

Le nom de Parfondeval est composé de deux mots, *parfond*, vieux mot Picard signifiant profond, et *val*, synonyme de vallée. Ce village est bâti au-dessus d'une petite vallée assez profonde.

La terre de Parfondeval appartenait autrefois aux Coucy-Vervins. Yolande de Coucy, fille de Thomas II, la porta en 1239 dans la maison de Mortagne, par son mariage avec Raoul, seign. de Mortagne. En dernier lieu, elle appartenait au comte de Valentinois.

PARFONDRU, *Profunda rua* (12e siècle), *Profundus vicus*. — Village de l'ancien

Laonnois, bâti au pied d'une colline élevée, à 7 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, une charrue et demie, 50 arp. de prés, 36 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 338 h. (75 feux) ; 1800, 379 h. ; 1818, 436 h. ; 1836, 467 h. ; 1856, 456 h.

L'église de Parfondru possède de très-beaux vitraux coloriés. — On remarque dans les vastes carrières de Parfondru, ouvertes pour l'exploitation du *calcaire grossier*, de nombreux puits naturels connus en géologie sous le nom *d'orgues géologiques*.

Seigneurs de Parfondru.

Cette terre appartint d'abord aux seigneurs de Montchâlons ; elle passa ensuite aux suivans.

1287, Jean-Baptiste de Vassogne, seign. dud. ; chanoine de Laon, chancelier de France, puis évêque de Tournai.

1350. Colard de Moy, seign. de Parfondru ?

Vers 1360. Tristan de Moy, seign. dud. et Bruyères, son fils puîné.

1380. Jean de Moy, seign. dud. et d'Iviers, prévôt de Laon ; femme, Marguerite de La Planque.

1392-1408. Tristan II de Moy, s. de Bruyères et Parfondru.

14.. Antoine de Riencourt, écuyer, seign. dud., fils de Raoul de Riencourt, seig. d'Orival ; femme, Marie de Saquespée ; enfant, Adrien, s. d'Orival.

15.. Jacques de Riencourt, seign. dud., frère du précédent ; femmes : 1° Françoise d'Ambly, dont Henri ; 2° Françoise Moët, veuve de Lancelot de Blois, seign. de Courtrizy, dont Jacqueline, Françoise, Marguerite.

1560. Henri de Riencourt, s. dud. ; femmes : 1° Antoinette de Blois, dont Jacques et Jacqueline ; 2° Isabeau de Mandy, dame de Ployart, dont Robert, seign. de Ployart ; Charlotte et Françoise.

1627. Jacques II de Riencourt, seign. dud.

1640. Jacques III de Riencourt, son fils, seig. dud. et Drouay, capit. d'une compagnie de Champagne ; femmes : 1° Claude de Crépy, dont Pierre ; 2° Françoise de Carpeaux, dont Antoine, François, Adrienne, Marie-Jacqueline.

16.. Pierre de Riencourt, seig. dud. ; femme, Isabelle de Sons ; enfans : François, Jacques, Charles, Claude.

16.. François de Riencourt, s. dud ; femme, Judith-Anne de Joyeuse.

De Riencourt : *d'argent, à 3 fasces de gueules frettées d'or.*

1665. Louis de Foucault, seign. dud. et Toulis (V. ce mot).

1675. Léonel de Foucault, son fils, s. dud., Coucy-lès-Eppes, Lugny en partie ; femme, Antoinette de Marle.

1698. André de Vassaux, seign. dud., originaire du Valois (V. Latilly), lieutenant-colonel au régiment de La Motte-Houdancourt ; femme, Marguerite le Bourgeois.

1705 François de Vassaux, écuyer, leur fils, seign. dud., lieut. au régiment de Bourbonnais ; femme, Catherine Renard ; enfans : Henri, Nicolas, lieutenant dans Touraine ; Catherine, femme de N. Pasquier, écuyer ; Louise-Catherine, religieuse.

1755. Henri de Vassaux, écuyer, seign. dud. ; femme, Marie-Elizabeth Clairmonde Chevalier.

17.. Claude-François de Vassaux, seig. dud. ; enfans : N. et Antoine, guillotiné en 1793 comme émigré.

Fief de la Mairie d'Aulnois, à Parfondru.

Au 16e siècle, ce fief valait 68 muids de vinage et 8 sous parisis de menu cens.

16.. Antoine de Carpeau, écuyer, seign. dud. et la Maison-Basse, homme d'armes des ordonnances ; femme, Marie de Beaufort.

PARGNAN. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé à la lisière d'un plateau qui

domine la vallée d'Aisne, à 22 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron ; St Remi. — Culture en 1760, 3 charrues, 16 arp. de prés, 18 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : en 1760, 311 h. (79 feux) ; 1800, 244 h. ; 1818, 273 h. ; 1836, 285 h. ; 1856, 240 h.

Les habitans de Pargnan, unis à ceux d'Œuilly, voulurent entrer dans la commune de Cerny en 1230 ; mais le chapitre de Laon, dont ils étaient les serfs, les en empêcha et entra en arrangement avec eux pour les faire renoncer à leur dessein.

Seigneurs de Pargnan.

1660. Pierre de Crécy seign. de Pargnan et Bligny, de la famille de Crécy-Cerny.

Vers 1670. Pierre Maynon, seign. dud. par acquisition. Il légua cette terre en 1679 à Claude Maynon, son frère.

Vers 1685. François de Crécy-Cerny, seign. de Pargnan ; femme, Elizabeth de Hédouville ; enfans : Valérien, Louise, qui épousa Louis de Guiscelin, seign. de La Barre, fils de Louis Tristan de Guiscelin, seign. de Malval. Il fut d'église d'abord, abbé d'Orbais en 1678, se démit, embrassa le métier des armes, et prit du service en Allemagne où il commanda une compagnie de cent hommes.

1692. Valérien de Crécy, seign. de Pargnan.

1750. N. de Guiscelin, seign. de La Barre et Pargnan, garde du corps.

La terre de Pargnan était encore dans cette maison au moment de la révolution.

PARGNY, PARGNY-EN-BRIE, *Parinniacum* (12e siècle), *Patrigniacum in Briâ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur le ruisseau de La Dhuis, à 100 k. au sud de Laon et 30 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 13 charrues comprenant 955 arp. de terres, 45 arp. de prés, plus 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 31 feux ; 1800, 234 h. ; 1818, 258 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 305 h.

Seigneurs de Pargny.

Vers 1460. Le comte de Brienne ou de Braine.

1476. Louis de Lenoncourt, chambellan et conseiller du roi, vicomte de Meaux, seign. de Condé et Pargny-en-Brie.

1780. Le comte de la Tour-du-Pin, seig. dud.

PARGNY-FILAIN, *Patriniacus ad Fislenium* (9e siècle), *Pariniacum, Parniacum, Parreigniacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Ailette, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant par moitié froment, méteil et seigle, 45 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 170 arp. de bois. — Population : 1760, 76 feux ; 1800, 294 h. ; 1818, 326 h. ; 1836, 348 h. ; 1856, 322 h.

Les habitans de Pargny-Filain furent, vers 1125, établis en une seule et même commune avec ceux de Vailly, Condé, Chavonne, Celles et Filain (V. Vailly). — Le village de Pargny fut donné à l'abbaye de N.-D. de Soissons en l'année 858 par le roi Charles-le-Chauve. Il passa ensuite, mais beaucoup plus tard, aux archevêques

de Reims. — Avant la révolution, Pargny possédait une fondation de dix livres de rente faite par M. Létanneau, ancien curé du lieu, pour l'instruction gratuite de 8 enfans. — Ce village est la patrie de Baudoin de Pargny, abbé de St-Vincent de Laon en 1244.

Seigneurs de Pargny-Filain.

Au 18e siècle, la seigneurie consistait en une maison, jardin et dépendances clos de murs, deux moulins, 31 muids de blé, la mairie appelée *la Terre de Mège*, la dîme des grains à Pargny et villages voisins, valant annuellement environ 100 muids de grains, les menues dîmes et oblations des églises, 3 moulins à blé, la haute justice et la moitié de la moyenne ; les *entermes* quand les enfans veulent avoir la succession de leurs parens, les maisons d'Epargnemaille et de St-Quentin.

1271. Jean de Pargny, écuyer.

Au 15e siècle, les seigneurs d'Ostel le furent également de Pargny (V. Ostel).

178. M. Bellanger, seign. dud. par acquisition de l'archevêque de Reims.

Fief des Potés, à Pargny-Filain.

Il fut vendu aux religieuses de N.-D. de Soissons en 1263 par Jean de Margival.

PARGNY-LES-BOIS, *Parniacum* (11e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine découverte, à 20 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Population : 1760, 346 h. ; 1800, 278 h. ; 1836, 348 h. ; 1856, 305 h.

Il est question de ce village dès le 10e siècle. Il appartenait alors au comte de Vermandois qui le vendit à l'abbaye de Ste-Marie de Laon (St-Jean). — Les troupes tenant le parti de M. le Prince, pillèrent ce village en 1651.

Seigneurs de Pargny-les-Bois.

Après avoir gardé la seigneurie de ce village jusqu'à la fin du 16e siècle, l'abbaye de St-Jean de Laon la vendit, en 1595, à Mathieu Dénis. Elle chercha à y rentrer en 1662 ; mais celui-ci pour éluder cette tentative la vendit à Antoine Ferrant, seign. de Housset. L'abbaye parvint enfin à s'entendre avec la veuve de Dénis qui lui rendit cette seigneurie en 1703.

1595 Mathieu Dénis, écuyer, seign. de Pargny ; femme, Marguerite Marquette ; enfans : Louis, Germain, Augustin, Antoinette et Barbe.

Vers 1620. Louis Dénis, écuyer, seign de Pargny, lieutenant de la maîtrise des eaux-et-forêts du comté de Marle ; femme, Marguerite Leclerc. Sans enfans sans doute.

16.. Germain Dénis, son frère, seign. dud., archer des gardes du corps du roi ; femme, Isabeau de Caruel, dont une fille Marie.

16.. Augustin Dénis, autre frère ; femme, Marguerite de Caruel ; enfans : Christophe, Claude, Jeanne.

Vers 1650. Christophe Dénis, écuyer, seign. de Pargny ; femme, Marguerite Bugniatre ; enfans ? Roland, Christophe, Claude.

Vers 1660. Roland Dénis, seign. dud.

PARPES-LA-COUR, PARPRES (12e siècle), *Parpræ*. — Ferme dépendant de Pleine-Selve. Ce nom dérive peut-être de *Parprisium*, lieu entouré de murs ou de haies, enclos.

PARPEVILLE, PARPRES ou PARPE-LA-VILLE, *Parpyriacum*, *Parpræ villa*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 30 k. au nord de Laon et 24 à l'est de St-Quentin, autrefois du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin,

diocèse de Soissons. — Patron, St Leu. — Culture en 1760, 16 charrues, 15 arp. de bois. — Population : 1760, 82 feux ; 1800, 834 h. ; 1818, 943 h. ; 1836, 1,037 h. ; 1856, 966 h.

Seigneurs de Parpeville.

1079. Dreux, seign. de Parpes, père d'Enguerrand 1er, sire de Coucy.

1133-63. Azzo, Asso, Alzo ou Alzon, seign. dud.

Vers 1190. Mathieu ou Mahieu de Parpes.

1202. Gobert dit le Prêtre de Parpes, chev. Enfans : Gobert, Eudes, chanoine de Guise.

1228. Gobert II de Parpes, chev. Enfans : Mathieu, Robert.

1238. Mathieu II de Parpes ; femme, Béatrix de Montchâlons-Bouconville. Mathieu fit, en 1248, son testament par lequel il légua à Fervaques, pour faire son anniversaire, un demi muid de blé annuel ; 6 liv. 13 sous et 4 deniers pour acheter tuniques et surtouts aux pauvres de Remaucourt, Lesdins, Parpes et Renansart ; plus, 21 sous aux hôpitaux de Lesdins et St-Quentin. Le sceau de ce seigneur porte *3 fasces avec un lambel de 5 piles.*

1248. Mathieu III de Parpes, chev.

1281. Anselme de Parpes, chev. ; enfant, Marie, religieuse au Sauvoir.

1344. Alexandre de Parpes? dit *Cocus* (le queux ou cuisinier), écuyer.

1348. Eustache de Ribemont, seign. dud.

Vers 1390. Jean d'Amerval dit Maillet, seign. dud., d'une ancienne famille du Hainaut.

1403. Jean II d'Amerval, son fils, seign. dud. et Surfontaine.

1415-28. Jean de Moy dit Galehaut, seign. de Tournoison, Parpes et Holnon.

1512. Louis de Belles, seign. de Parpeville.

1546. Jean de Suzanne, chev., seign. dud., baron de Wiége.

1555. Antoine d'Amerval, chev., seign. dud. et Benai.

1620. François d'Hervilly, seign. dud. et de Devise ; femme, Claude de Monchy ; enfans : Michel, Françoise, femme de Jacques de Sailly.

1626. Antoine de Monceau, écuyer, seign. de Pleine-Selve et Parpeville, dont la fille épousa Louis de Bachelier d'Yanville (V. Pleine-Selve).

1694. Jean de Macquerel, chev., baron d'Honnecourt, seign. de Quesmy, et de Parpeville par le don de sa mère Anne d'Yanville, mestre de camp de cavalerie ; femme, Marguerite Crommelin ; enfans : Alexandre, Marie-Charlotte.

1750. Alexandre de Macquerel, seign. desd., officier de cavalerie ; femme, Jeanne-Charlotte Viesvillle ; enfans : Marie-Alexandre-François-Charles, Louise-Marguerite femme du suivant ; Raimonde-Charlotte, Marie-Françoise-Catherine.

Macquerel de Quesmy : *d'azur, à 3 maquereaux d'or, couronnés de même et rangés en pal.*

La terre de Parpeville mise en adjudication, fut achetée par un sieur Belcroit, et revint au suivant par suite d'une demande en retrait lignager.

1785. Charles-Pierre-François de Chauvenet, écuyer, seign. de Parthenai ; femme, Louise-Marguerite de Macquerel ; enfans : Aimé, Louis-Suzanne, Louis, Eulalie.

PARROIT. Voyez PROIX.

PASLY, *Palia.* — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans une large gorge de la vallée de l'Aisne, à 40 k. au S.-O. de Laon et 5 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Culture en 1760, 6 charrues, terres médiocres rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 26 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : en 1760, 55 feux ; 1800, 248 h. ; 1818, 208 h. ; 1836, 266 h. ; 1856, 266 h.

Ce village appartenait autrefois au chapitre de Soissons ; nous ne savons s'il a eu des seigneurs laïcs particuliers.

PASSY-EN-VALOIS, autrefois **PACY**, *Paceium*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau élevé, à 80 k. au S.-O. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 600 arp. de terres. — Population : en 1726, 80 h.; 1760, 20 feux; 1800, 94 h.; 1836, 104 h.; 1856, 93 h.

On ne connait pas l'origine de Passy, mais elle paraît remonter assez haut. Aussi ce village, qui portait le titre de châtellenie et dont relevaient vingt arrière-fiefs, eut-il des seigneurs particuliers dès le 11e siècle.

Seigneurs de Passy.

1088. Guillaume de Passy.

1183. Roger de Passy.

1213. Pierre Tristan, seign. de Passy.

1220. Arnoul Tristan, seign. dud.; femme, Emmeline; enfans : Pierre, Gervais, seign. du Donjon à Ambleny, Aélide.

1222. Pierre-Tristan II, seign. de Passy et Ostel, chambellan du roi; femme, Béatrix. Ce seigneur fut le plus illustre de sa famille. Il sauva la vie au roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, et en fut comblé de bienfaits et d'honneurs. Il partit pour la croisade en 1237, et y retourna en 1247. Enfans : Guy, mort jeune; Robart, seign. d'Ostel; Alix, qui porta la terre de Passy à

1248. Pierre de Châtillon, fils puîné de Raoul de Châtillon, seign. de Chât.-Porcien. Enfans : Pierre, Jean, Jeanne, femme de Milon de Milly.

1257-71. Pierre II de Châtillon, seign. de Passy; femme, Aélide qui lui apporta la terre de Nanteuil-le-Haudouin; enfans : Philippe, Pierre, seign. du Plessis-Pomponne; Jean, chan. de Beauvais; Thibaudin, seign. de Dammard; Isabelle, femme de Guillaume des Barres, seign. d'Epieds; Marguerite, femme de Henri de Trainel.

1284. Philippe de Châtillon, seign. de Passy; femme, Isabeau; enfans : Philippe, Marguerite, abbesse de Chelles.

1318. Philippe II de Châtillon, seign. de Passy; femme, Nicole; enfans : Jean, Guillaume, Marguerite, femme de Renaud de Nantouillet; Adeline, abbesse de Chelles en 1350; N. femme de Gaucher de Châtillon, seign. de Dours.

1353-88. Jean de Châtillon, seign. de Passy; femme, Ade; enfans : Renaud, Pierre.

1389. Renaud de Châtillon, seign. de Passy et Nanteuil-le-Haudouin; femme, Jeanne qui se remaria après sa mort.

1396. Colard de Passy; femme, Jacqueline de Nanteuil.

13.. Louis de Passy, mourut sans enfans.

14.. Pierre de Passy. Il n'eut qu'une fille, laquelle épousa Guy de Broyes.

1440-48. Jacques de Passy, chev.

1451. Guy de Broyes, seign. de Passy par son mariage avec la fille de Pierre de Passy ci-dessus; enfant : Nicolas.

14.. Nicolas de Broyes; enfans : Charles, Hugues, Jean et un autre garçon et quatre filles.

1469. Charles de Broyes, seign. de Passy, mort sans enfans.

1486. Hugues de Broyes, seign. de Passy, son frère, mort aussi sans hoirs.

1525. Jean de Broyes, seign. dud., autre frère; femme, Jeanne de Villiers; enfant, Marguerite qui épousa

1528-33. Henri de Lenoncourt, bailli de Vitry, gentilhomme de la chambre; enfans : Robert, Philippe, abbé de Moustier-en-Der, ensuite évêque de Chalons, puis d'Auxerre.

1553. Robert de Lenoncourt, baron de Passy, gouverneur du Valois; femme, Josseline de Pisseleu; enfans : N., femme de.... et Guillemette, qui épousa

1577. Louis Leclerc, seign. de Fleurigny et de Passy par sa femme; enfant, Jeanne, mariée à

16.. Charles, baron du Vergeur, une seule fille aussi qui épousa

1625. Nicolas de Nettancourt, et n'en eut encore qu'une fille, Anne-Françoise, alliée à

1672-74. Jérôme-Ignace de Goujon de Thuisy, chev., conseiller du roi; enfant, Jérôme-Joseph.

17.. Jérôme-Joseph de Goujon de Thuisy, seign. dud., maître des requêtes honoraire.

1740. Louis-François de Goujon de Thuisy, son fils, seign. dud.

PASSY-SUR-MARNE, *Pacyolum*, *Passiacum ad Matronam.* — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur la rive droite de la Marne, à 95 k. au sud de Laon et 17 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 179 arp. de terres, 27 arp. de prés, 50 arp. de vignes, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 41 feux; 1788, 194 h.; 1800, 220 h.; 1818, 223 h.; 1836, 228 h.; 1856, 222 h.

Seigneurs de Passy-sur-Marne.

1266. Guyon de Laval, sire d'Aqueny et de Passy-sur-Marne.

1560. Louis d'Anglebermer, écuyer, seign. de Laigny, Passy et Barzy-sur-Marne.

1680. Nicolas d'Anglebermer, seign de Laigny, Haution, Juvincourt et Passy.

En dernier lieu, M. de la Briffe, seign. de Barzy et Passy.

PAUL (ST-), *Sanctus Paulus.* — Hameau dépendant de Soissons. C'était originairement une paroisse dont le titre fut réuni à Cuffies. On y voyait autrefois une communauté religieuse composée d'abord de filles sous la règle de St Augustin, puis de chanoines de St Victor. Ces derniers furent remplacés en 1528 par des filles placées sous la même règle que les premières. De vingt-quatre dames de chœur qu'elles étaient encore en 1780, le nombre de ces religieuses était tombé à douze au moment de la révolution. La dernière abbesse fut Marie-Thérèse le Tonnelier de Breteuil.

PAUL-AUX-BOIS (ST-), *Sanctus Paulus in Bosco.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une plaine basse, à 40 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 5 charrues de terres froides ne rapportant guère que méteil, seigle et chanvre, 48 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 70 feux; 1800, 552 h.; 1818, 630 h.; 1836, 809 h.; 1856, 835 h.

On prétend que les habitans de St-Paul-aux-Bois auraient été affranchis de la servitude, en 1453, par le duc d'Orléans, seign. suzerain du lieu. — Un prieuré de l'ordre de St Benoît y fut fondé à la fin du 11e siècle, par Godefroi, abbé de Sauve-Majeur. Il passa plus tard dans les mains des PP. de l'Oratoire. — Il y avait autrefois à St-Paul-aux-Bois une fontaine minérale qui y attirait de nombreux malades. — Ce village est, dit-on, la patrie d'Abel-Louis de Ste-Marthe, l'un des auteurs du *Gallia Christiana*, général de l'ordre des Oratoires. Il y est décédé en 1697, et a été enterré dans l'église.

Seigneurs de St-Paul-aux-Bois.

1146-71. Enguerrand de St-Paul ; enfans : Enguerrand, Gérard.

11.. Gérard de St-Paul.

1198. Yves de St-Paul, son fils ; enfans : Gérard, Paul.

1190. Guy de St-Paul.

1215. Enguerrand II de St-Paul.

1234 Gervais de St-Paul, chev.

1340. Jean, chev. de St-Paul-aux-Bois. Il eut cette année une affaire grave que nous croyons devoir raconter comme un exemple de la manière dont s'exerçait alors la justice. Soupçonnant un certain Gautier de chercher à suborner sa femme sous prétexte d'exercer son métier de parementier, il lui défendit l'entrée de sa maison. Mais Gautier ne tint aucun compte de cette défense, et y étant entré pendant une nuit, Jean de St-Paul le surprit dans la chambre de sa femme et le tua d'un coup d'épée. Condamné pour ce meurtre au bannissement du royaume, Jean de St-Paul, après avoir erré pendant six ans, demanda sa grâce au roi, *come ayant soffert patiament ledit ban à très grant povreté et misère*, et il l'obtint en 1346.

Peu après, les prieurs de St-Paul prirent pour eux-mêmes la seigneurie de ce village, et ils l'ont gardée jusqu'à la révolution.

PAVANT, *Pavantum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur le penchant d'une haute colline dans la vallée de la Marne, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de La Ferté-sous-Jouarre, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Bald, pénitent. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 125 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 115 arp. de bois. — Population : en 1760, 108 feux ; 1800, 608 h. ; 1818, 655 h. ; 1836, 717 h. ; 1856, 696 h.

On remarque dans l'église de Pavant, plusieurs pierres tombales gravées, et quelques fragmens de beaux vitraux coloriés.

Pour les seigneurs de Pavant voyez Hartennes. Le dernier seign. de la maison de Buzancy qui fut seign. de Pavant, paraît être Gaucher, fils de Vermond de Buzancy, lequel Gaucher eut pour femme Jeanne de Boham, et pour enfans Colard, Gaucher, Marie et Jeanne.

1355. Jacques de Coustes, seign. de Pavant.

1780. M. le comte de la Bédoyère, seig. dud.

1789. M. de la Vieuville.

PENANCOURT. — Maison isolée dépendant d'Anizy. Il existe, dit-on, sur son terroir une butte ou tombelle romaine.

PERLES, *Perlæ*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 35 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fisme, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues ne rapportant que du froment, 12 arp. de prés. — Population : en 1760, 20 feux ; 1800, 72 h. ; 1818, 87 h. ; 1836, 80 h. ; 1856, 78 h.

Seigneurs de Perles.

1340. Jean de Courlandon, seign. de Perles. Cette terre fut saisie sur lui par le roi à cause d'une amende de 800 liv, à laquelle il avait été condamné, et vendue pour 600 liv. au suivant.

1345. Guy de Châtillon, seign. de Fère-en-Tardenois.

1660. François Huger, seign. de Perles.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne.

PERNANT, PARNANT, *Pernantum.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 50 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 16 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 71 feux ; 1800, 380 h. ; 1818, 386 h. ; 1836, 427 h. ; 1856, 407 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit tous ses hommes de corps habitant Pernant, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun la somme annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Pernant.

1178. Guy de Parnant, chev.

1185. Ebale de Parnant, chev.

1190. Jean, chev. de Parnant.

1190. Robert de Parnant, chev.

1226. Guy II de Parnant, chev. Il était oncle de Thomas de Montgobert, et fonda une chapelle à Pernant en 1250.

1247. Robert de Parnant.

1264. Jean de Montgobert, seign. de Parnant.

1525. Jean de Gonnelieu, originaire du Cambraisis, seign. de Pernant et St-Martin, capit. d'Honnecourt ; femme, Marie d'Hénin ; enfans : Louis, Nicolas, Jacqueline, femme de Gaucher de Fontaines.

1560. Nicolas de Gonnelieu, seign. dud., lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances ; femme, Catherine de Bossebec, qui lui apporta Autrèches ; enfans : Jean, François.

1604. Jean de Gonnelieu, vicomte de Pernant ; femme, Madeleine de Bourbon-Vendôme ; enfans : Jérome, Marie, femme de Léonor du Bosc, seign. de Rudepont ; Charlotte, religieuse à Soissons.

Vers 1640. Jérome de Gonnelieu, seign. dud. ; femmes : 1° Françoise de Blou de Laval ; 2° Elizabeth-Claude de Brouilly ; enfans : Françoise, femme du suivant ; Elizabeth-Anne, Marie-Anne, femme de N. de Harlus, seign. de Givray.

De Gonnelieu : *d'or, à une bande de sable.*

16.. N. de Gédoyen, chev., capit. d'un régiment, tué à Landrecy en 1655, seign. dud. par sa femme Françoise de Gonnelieu ; plusieurs enfans.

1655. Joachim de Gédoyen, seign. dud.? lieut.-colonel du régiment d'Etampes, chev. de St-Louis, major de Soissons, mort en 1731.

1780. M. Dupleix, seign. dud., intendant de Bourgogne.

PÉRON (LE). — Ruisseau qui prend sa source entre Sains et Puisieux, coule du nord au sud et se jette dans la Serre au-dessous de Richecourt, après un cours d'environ 5 lieues.

PÉTILLY ou PESTILLY, *Pestilacum.* — Ferme dépendant de Monceau-les-Leups. Elle appartenait autrefois à St-Vincent de Laon, par qui sans doute elle avait été bâtie. C'était autrefois un fief.

1143. Robert de Pétilly.

PETIT-BOIS-ST-DENIS (LE). — Hameau dépendant de La Flamengrie. Il formait autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait 90 feux en 1780.

PICHENY, PICHINY, PICHIGNY. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait au-

trefois une paroisse séparée ; on y comptait en 1760, 14 feux, 310 arp. de terres, 3 arp. de vignes.

Picpus. — Il y avait deux couvents de Picpus dans le département avant la révolution. Celui de Vailly paraît avoir été le plus ancien et remonter à la fin du 16e siècle. Les religieux qui l'habitaient avaient pris la place d'autres religieux appartenant au tiers ordre de St François. Leur maison était aussi une maison de force où l'on renfermait, par ordre du roi, les fous et les imbéciles. Les Picpus de Condé-en-Brie y furent appelés en 1651, à la charge d'enseigner gratuitement les enfans pauvres de ce village. — Au moment de la révolution, les Picpus de Vailly étaient au nombre de 4 avec un frère convers. On en comptait 2 et un frère convers à Condé, ayant 900 liv. de rentes.

PIENNE. — Hameau dépendant d'Aubencheul-aux-Bois. — On pense qu'il tire son nom d'une famille Hollandaise qui vint s'y établir au 12e siècle, et dont le nom, Wan Peenne, se prononçait Pienne.

ST-PIERRE-AIGLE, ST-PIERRE-A-AILE (14e siècle), ST-PIERRE-AILE, ST-PIERRELLE, autrefois AILE ou AYLE-ST-PIERRE, *Sanctus Petrus ad Aquilam.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à la lisière d'un haut plateau, à 62 k. au S.-O. de Laon et 17 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 15 charrues de terres fortes ne rapportant guère que du froment, 36 arp. de prés. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 429 h. ; 1818, 537 h. ; 1836, 681 h. ; 1856, 622 h.

Les habitans de St-Pierre-Aigle furent affranchis de la servitude vers 1247, par le comte de Soissons, avec ceux de sept autres villages voisins (V. Bucy-le-Long). Un autre comte de Soissons, Jean, comte de Beaumont, sous prétexte que l'abolition du fors-mariage dans ces villages lui était dommageable ainsi qu'aux habitans eux mêmes, l'y rétablit en 1309. — Les hommes du roi habitant St-Pierre-Aigle furent affranchis par St-Louis en 1255, aux mêmes conditions que ceux de Mortefontaine (V. ce mot).

Seigneurs de St-Pierre-Aigle.

1146. Hardouin d'Aile, Jean et Hardouin, ses frères.

1150. Etienne d'Aile.

1191-1237. Wibald, Thibald ou Thibaud, chev. d'Aile; sœur, Aveline.

12.. Foucard d'Aile, son fils.

1284. Michaut d'Aile.

1297. Raoul d'Aile dit *Fouace*, écuyer.

1309. Jean Bellemere de Morsain, écuyer, seign. dud.; femme, Perronnelle.

1360. Jean de Conflans, sire. d'Aile.

1366. isaac de Conflans, sire dud.

1660. Alexandre de Joyeuse, seign. dud. et Montgobert.

1789. Le comte de Hauston.

Fief de La Baulne ou La Bove, à St-Pierre-Aigle.

1390. Nicolas de Floricourt, chanoine de Laon, seign. dud.

1694. Henri de Hermand, chev., seign. dudit.

St-PIERRE-LÈS-FRANQUEVILLE. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans un valon, à 33 k. au nord de Laon et 8 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 15 charrues, 50 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 45 feux ; 1800, 439 h. ; 1818, 405 h. ; 1836, 427 h. ; 1856, 319 h.

Seigneurs de St-Pierre-lès-Franqueville.

1512. Geoffroy d'Apremont, sieur de St-Pierre.

1529. Jean d'Apremont.

1547. Jacques d'Apremont, chev. de St-Jean.

Vers 1580. Jean de La Hillière, écuyer, seig. de St-Pierre-lès-Franqueville ; femme, Simonne d'Apremont ; enfant, Charles.

16 . Charles de La Hillière, écuyer, s. dud.: femme, Anne d'Y ; enfans, Robert, Charlotte, femme de Raoul de Moreuil, seign. de Rinceval.

16.. Robert de La Hillière, écuyer, seign. dud. ; femme, Marguerite de Paillard ; enfant, Charlotte, femme de Jean de Guiscelin, écuyer, seign. de La Barre.

1633. Mathieu de La Simonne, chev. seign. de St-Pierre, gentilhomme de la chambre, lieutenant pour le roi à Pignerol, aide-de-camp de ses armées.

En dernier lieu, M. de Coigny.

PIERREMANDE, *Petramentula* (9e siècle), *Petra manda*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine basse, à 35 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 20 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : 1760, 187 h. (45 feux) ; 1800, 309 h. ; 1818, 287 h. ; 1836, 332 h. ; 1856, 294 h.

On pense que Pierremande fut l'un des villages donnés au 7e siècle, avec Barisis par le roi Chilpéric à l'abbaye de St-Amand.

Seigneurs de Pierremande.

1136. Foulques de Pierremande.

1146. Boniface de Coucy (famille des Châtelains), seign. dud ; enfans : Guy ? Simon, Raoul. Mélissende sa mère.

1158. Guy de Pierremande ; femme Mathilde.

1169. Simon de Coucy, écuyer, seign. dud. et d'Ast (Pont d'Ast) ; femme, Hermine. Il eut des enfans qui sont inconnus.

1449. Raoul de Fresnoy, seign. dud. en partie.

1555. Gaudefroi de Bandie, seign. dud.

Vers 1625. François de Moy, chev., s. dud. et Richebourg

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame dud. et Blérancourt.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Fief Bonnemaille, à Pierremande.

1448. Thomas Danlu, seign. de Bonnemaille.

1462. Jean Duchesne, seign. dud

1479. Robert de Boigne, seign. dud.

1526. Renaud de Mouchy ou Moussy.

1569 Jean de Sains, seign. dud. et Villers-St-Christophe.

1575. Claude de Lameth.

1576. Jean le Bossu.

1597. Jean le Masson.

1633. Charles du Passage, seign. de Sinceny.

PIERREMONT (St-), *Sancti Petri mons*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Serre, à 28 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du

canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 9 charrues, 80 arp. de prés, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 32 feux; 1800, 199 h.; 1818, 256 h.; 1836, 247 h.; 1856, 206 h.

Le domaine de St-Pierremont appartenait autrefois aux seigneurs de Vervins. En 1246, Thomas de Coucy, l'un d'eux, construisit sur son terroir, dans un lieu nommé *Beheroche* ou *Vervèche*, une petite abbaye à laquelle on donna le nom de la *Paix-Ste-Marie*, et où il plaça des filles de l'ordre de St Victor de Paris. Mais cette petite maison religieuse ne subsista pas longtemps : les bâtimens en furent ruinés et les religieuses dispersées au 14e siècle, par les Anglais. La ferme de St-Antoine, dépendante de St-Pierremont, occupe, dit-on, son emplacement. — La seigneurie de ce village ne paraît jamais être sortie des mains des seign. de Vervins.

PIERREPONT, *Petrapons*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti près des marais de la Souche, à 15 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Boëtian. — Culture en 1760, 16 charrues, 120 arp. de prés, 58 arp. de bois, 36 arp. de jardinages. — Population : 1760, 505 h. (112 feux); 1800, 436 h.; 1818, 577 h.; 1836, 627 h.; 1856, 712 h.

Ce village paraît devoir son origine à un chapitre de douze chanoines qui y fut fondé au 7e siècle, pour garder les reliques de St Boëtian. Ce saint était originaire d'Irlande. Ayant été instruit dans la religion chrétienne, il se rendit en France avec plusieurs de ses compatriotes, et vint se fixer à Pierrepont où il travailla activement à la conversion des peuples voisins. Mais quelques-uns de ces barbares le mirent à mort en 668. Deux siècles après, les Normands ayant ruiné le chapitre de Pierrepont, Didon, évêque de Laon, pour le mettre à l'abri de nouveaux malheurs, le reconstruisit au milieu des marais et l'entoura de solides murailles. Dès-lors, tous les partis se disputèrent ce poste presqu'imprenable. Hugues, duc de Paris, s'en empara en 938; Louis d'Outre-Mer le lui reprit l'année suivante; dans des temps postérieurs, les Bourguignons et les Armagnacs se le disputèrent; puis, au 16e siècle, les Huguenots, les Espagnols et les Ligueurs, s'en emparèrent successivement. Ces derniers ruinèrent le château et dispersèrent les chanoines de St Boëtian. Le village de Pierrepont fut encore pillé et brûlé par les Espagnols en 1652, et mis à contribution par Growestein en 1712. — Ce village est la patrie du capitaine *Pierrepont*, partisan renommé du 16e siècle; de Pierre Fromage, supérieur général des missions du Levant, mort en 1740, et de Louis Fromage, jurisconsulte, mort en 1757. — On a : *Notice historique sur Pierrepont*, par Melleville, 1857.

Seigneurs de Pierrepont.

1090. Ingobrand de Pierrepont.

1099. Roger de Pierrepont; femme, Ermengarde de Montaigu; enfans : Guillaume, mort

jeune ; Hugues, Robert, s. de Montaigu ; Gautier, dit sans terre; Guy, évêque de Châlons; Aélide.

1115. Hugues de Pierrepont ; femme, Gila de Mouchy ; enfans : Guillaume, Hugues, Gautier, Barthélemi, Gertrude, femme de Gautier de Goudelancourt.

1145. Guillaume de Pierrepont.

1147. Hugues II, dit *Wasnou*, *Wasnoë* ou *Wasnoth ;* femme, Clémence de Rethel ; enfans : Robert, Mathieu, Gobert, Gautier, Guillaume, Hugues, évêque et duc de Liége; Marguerite, femme de Guillaume d'Eppes ; Béatrix, Sibille, Alain, seign. de Neuville.

1187. Robert de Pierrepont, chev. ; femme, Eustachie de Roucy ; enfans : Jean, Elizabeth, femme de Robert de Coucy, seign. de Pinon ; Elissende ou Alix.

1199. Jean, chev. de Pierrepont, comte de Roucy par sa mère. Dès lors, le domaine de Pierrepont resta annexé au comté de Roucy dont il ne fut détaché que trois fois en faveur des suivans.

1330. Jean de Roucy, seign. de Pierrepont, second fils de Jean V, comte de Roucy.

13.. Hugues de Roucy, frère puîné du précédent, hérita de Pierrepont ; femme, Marie de Clacy; sans enfans.

1346. Raoul de Renneval, seign. de Pierrepont par sa femme Marguerite de Beaumetz, veuve de Jean V, comte de Roucy, à laquelle ce domaine fut assigné comme douaire. Raoul de Renneval obtint du régent de France en 1358, pour Pierrepont, un marché le mercredi de chaque semaine, et une *franche fête* de trois jours à la St Riquier.

PIGNICOURT, *Hupenei curtis*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 37 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues, 100 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : en 1760, 92 h. (20 feux); 1800, 123 h. ; 1818, 141 h.; 1836, 371 h.; 1856, 350 h.

Ce village était érigé en paroisse dès le 11e siècle. — La terre de Pignicourt fut, en 1753, réunie au marquisat de Nazelle (V. Neufchâtel).

PINCHONROY. — On nommait ainsi, au 11e siècle, le bras de l'Oise qui se détache de cette rivière au-dessous de Ribemont, passe à Sery-lès-Mézières et à Senercy, et rejoint le principal bras de l'Oise au-dessus d'Hamégicourt.

PINON, *Pino*, *Pinone*, *Pineum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée et sur la rive gauche de l'Ailette, à l'entrée d'une vaste gorge, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, de l'élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Anizy-le-Château, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 10 arp. de vignes, 300 arp. de prés, 430 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 110 feux ; 1800, 565 h.; 1818, 642 h. ; 1836, 686 h.; 1856, 640 h.

Ce village est l'un des plus anciens du département de l'Aisne. Il fut construit au milieu des bois qui couvraient autrefois ce canton et dans un lieu où croissaient sans doute des *pins*, circonstance d'où parait diriver son nom. — Il est question de Pinon dès le 8e siècle. Vers l'an 720, Charles Martel donna à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons le village de Coucy *avec les bucherons de Pinon*. Plus tard ce

domaine passa dans les mains des moines de St-Crépin-le-Grand, sur lesquels Enguerrand II, sire de Coucy, l'usurpa, dit-on, en 1130. — Pinon resta dans la maison de Coucy jusqu'en 1190, époque à laquelle Raoul, sire de Coucy, le donna à son quatrième fils, Robert, qui devint la souche d'une nouvelle branche de cette maison. C'est ce seigneur qui accorda aux habitans de Pinon, en 1213, une institution communale selon les *us et coutumes de Laon* (V. Laon).

On a : *Notice historique sur Pinon*, par Melleville, à la suite de son *Hist. de Coucy*, 1848; *Une Matinée au château de Pinon*, par V. Petit, 1856.

Seigneurs de Pinon.

1190. Robert Ier de Coucy, seign. de Pinon et vicomte de Mareuil-sur-Marne; femmes : 1° Elizabeth de Roucy qui ne lui donna pas de postérité; 2° Godde, dame de Raineval, veuve du seign. de Préaux; enfans : Jean, Guillaume, seign. de Préaux; Raoul, Simon, Clémence.

1235-51. Jean Ier de Coucy, seign. de Pinon; femme, Marguerite de Morlaines; enfans : Robert, N., femme de Jean de Bailleuil; N., femme du seign. de Bailliemont.

1260. Robert II dit Robinet de Coucy, seign. de Pinon, écuyer; femme, Marie de Merlincourt; enfans : Jean, Robert, Jeanne, femme de Guillaume de Ponthieu.

1288-1323. Jean II de Coucy, seign. de Pinon.

13.. Robert III de Coucy, seign. de Pinon; femme, Marguerite de Roucy, veuve de Gaucher de Châtillon; sans enfans. Pinon revint à

1377. Guillaume de Ponthieu qui avait épousé Jeanne de Coucy, sœur des précédens; enfant, Jeanne qui fut alliée à

1383. Dreux, seign. de Crévecœur. Il vendit au suivant

1386. Jean de Châtillon, vicomte de Meaux, lequel revendit à

1387. Enguerrand VII, sire de Coucy.

1400. Le duc d'Orléans.

1407. Robert de Bar, comme héritier de Marie de Coucy.

1425. N. de Biche, seign. de Pinon.

1498. Guillaume de Biche.

15.. Jean de Biche dit de Clery, seign. de Pinon, Bussy, Clacy, Laniscourt, échanson du roi, vicomte de Laon; enfant, Michelle, qui porta cette terre en dot au suivant.

1520. Antoine de Lameth, chev., fils d'Antoine, seign. du Plessier-St-Just. Antoine de Lameth, seign. de Pinon, Bussy, Clacy, Laniscourt, vicomte de Laon et d'Anizy, fut conseiller, chambellan et maître d'hôtel du roi François Ier, intendant général de ses finances, ambassadeur en Suisse; enfant, Christophe.

1563. Christophe de Lameth, chev., seign. de Pinon, Bussy, vicomte de Laon, baron de Ressons, chev. de St Michel; femme, Isabeau de Bayencourt dite de Bouchavanne, enfans : Charles, Antoine, seign. du Plessier; Josias, seign. de Bouchavanne; Jacques, vicomte de Mouchy-la-Gache; Ezéchiel, mort jeune; Madeleine, femme : 1° de Nicolas de Roucy-Sissonne; 2° de Gaspard de Lantaige, seign. de Balaon; Françoise, femme de Louis de Pouilly, chev., seign. de Cerny, gouverneur d'Astenay; Eléonore, femme de Paris Lévèque, chev., seign. du Fay; Elizabeth, religieuse à St-Etienne de Reims.

1570. Charles de Lameth, chev., seign. de Pinon et Bussy, vicomte de Laon; femme, Louise de Lannoy, enfans : Louis, Charles, seign. du Plessier; Anne, femme d'Etienne de Veslu, chev., seign. de Passy; Anne, femme d'Antoine de Conti, chev, seign. de Rocquencourt, Elizabeth, religieuse.

1606. Louis, comte de Lameth, chev., vic. de Laon, seign. de Pinon et Clacy, maréchal des camps; femmes : 1° Madeleine de Faudoas; 2° Marie le Sénéchal; enfans : François, Louis, chev. de Malte; Madeleine.

1610. François de Lameth, maréchal des camps, seign. de Pinon; femme, Françoise de Lameth, sa cousine : enfant : Charles.

1630. Charles de Lameth, seign. de Pinon, etc.; femme, N. : enfant, Claude-François.

1660. Claude-François de Lameth, chev.,

seign. de Pinon, etc.; femme, Henriette de Roucy-Sissonne, dite la *belle Picarde*. Claude-François de Lameth ayant été accusé d'avoir fait assassiner Charles d'Albret, parcequ'il cherchait à faire la cour à sa femme, fut obligé de s'enfuir et vendit le domaine de Pinon au suivant.

17.. Claude-Thomas du Bois, seig. de Villers, Trémilly, etc., capitaine dans royal Piémont, chev. de St-Louis.

17.. Pierre-Alexis du Bois, chev., président au parlement de Paris, vicomte de Courval et Anizy, seign. de St-Paul, Moyembrie, Coucy-la-Ville en partie, Fresne, Bassoles, Ailleval, Vauxaillon, Allemant, Margival, Landricourt, Jumencourt, Vaudesson et autres lieux, seign. de Pinon par héritage du précédent, son frère; femme, N. de Maisoncelle; enfans: Anne-Louis, Alexis, vicomte d'Anizy, etc.

1760 Anne-Louis du Bois, vicomte de Courval, seig. de Pinon, etc.; femmes: 1° Anne de Chambrou, dont une fille mariée à M. Joly de Fleury; 2° Marie-Madeleine de Milly, dont Alexis-Charles-Guillaume. Marie-Amélie, femme du marquis de St-Mars.

1789. Alexis-Charles-Guillaume du Bois, vic. de Courval et Anizy, seign. de Pinon, etc. Il devint baron de l'Empire, et fut membre de la chambre des députés. Femmes: 1° Augustine de St-Mars, dont Ernest-Alexis; 2° Ariane Saladin de Crans, dont Charlotte-Ariane, femme du duc de Marmier-Choiseul.

PINTONS, autrefois PINTHON. — Maison isolée dépendant de Vauxaillon. C'était jadis un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs particuliers.

1490. Jean dit Pithon, seign. dud.

1698. Charles-Franç. de Lamberval, écuyer.

PISIEUX, autrefois PUISIEUX, *Puteoli*. — Ferme dépendant de Cerisy; c'était jadis un hameau. A la fin du 12ᵉ siècle, il y avait une *celle* ou prieuré où résidait une colonie de religieuses de l'abbaye de Montreuil, lesquelles faisaient valoir ce bien. Ces filles l'abandonnèrent par la suite.

PISSELEUX, *Pejor lupus?* — Petit village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité d'une étroite vallée, à 72 k. au S.-O. de Laon et 32 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, de l'élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Benoît. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, revenu évalué 3,000 liv. — Population: 1760, 15 feux; 1800, 95 h.; 1818, 111 h.; 1836, 99 h.; 1856, 156 h.

On pense que Pisseleux se dit pour Piste-leu, repaire de loups. — Le ruisseau qui coule près de Pisseleux présente un phénomène très-remarquable. A une demi-lieue de sa source, il disparaît sous terre dans un gouffre de dix pieds de diamètre, pour reparaître à un quart de lieue plus loin où il forme l'étang de Coyoles.

Seigneurs de Pisseleu.

1178. Henri de Pisseleu.

1216. Odon ou Eudes de Pisseleu.

Vers 1250. Martin de Pisseleu; fille Stismas, femme de Thomas d'Ambleny.

1294. Pierre de Pisseleu; femme, Jeanne.

1315. Gobert de Pisseleu.

1340. Philippe de Pisseleu, écuyer.

1353. Pierre de Pisseleu, écuyer; femme, Marguerite de Brumières; enfans? Josseline, femme de Robert de Lenoncourt, seign. de Passy; N., femme du comte d'Etampes.

Vers 1520. Isabelle des Fossés de Coyolles, porte les terres de Largny et Pisseleu en mariage à Antoine de Miremont, seig. de Berrieux

1539. Philippe de Thizac, seign. de Pisseleu.

1544. Adrien de Pisseleu : femme, Charlotte d'Ailly.

Vers 1730. Philippe de Tout (Thou ? ou Tour?) seign. dud.

1780. M. Dacquet.

Fief de la Cour à Pisseleux.

Il appartenait, en 1674, aux religieux de St-Remi et St-Georges de Villers-Cotterêts.

PITHON, PIETON, *Pietum* (12ᵉ siècle), *Pictonium*, *Pithonium*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de la Somme, à 52 k. au N.-O. de Laon et 19 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1698, 95 h.; 1800, 126 h.; 1818, 131 h.; 1836, 174 h.; 1856, 160 h.

Ce village est, dit-on, la patrie de Maximilien-Sébastien Foy, général de l'Empire, le principal orateur de l'opposition sous la restauration.

Seigneurs de Pithon.

1152. Pierre de Pithon. Gérard, son frère.

Les seigneurs de Ham le furent ensuite de Pithon jusqu'en 1244 ; ils cédèrent ce domaine à l'abbaye de Ham, et celle-ci le vendit aux ducs de St-Simon.

15.. Martin de Pestinien, écuyer, seign. de Beaurepaire, et de Pithon, paraît-il, par sa femme Marie de Pithon, fille de Jean de Pithon, écuyer.

158.. Sébastien de Pestinien, seign. dud.; enfant, François, seign. de Libermont.

Vers 1595. Huart de Pestinien, seign. de Pithon et Libermont.

1609. Philippe de Pestinien, écuyer, sieur de Libermont, Pithon et Bessancourt.

PLAIN-CHATEL, *Planum Castellum*. — Dépendance d'Auffrique. Un prieuré y fut fondé en 1107 par un prieur de Nogent qui y embrassa la vie érémitique et y bâtit une église avec un cimetière à l'usage des religieux qui s'y retireraient. Le terroir et les revenus de Plain-Châtel avaient été donnés en 1095 par Enguerrand de Coucy à l'évêque de Soissons, qui à son tour les céda à l'abbaye de Nogent. Le prieuré fut réuni à l'Hôtel-Dieu de Coucy en 1745.

PLAINE (LA). — Maison isolée dépendant de Marle. C'était autrefois un fief avec ses seigneurs particuliers.

1670. Louis de Bachelier d'Yanville, seign. de La Plaine.

1717. François-Charles de Bezannes, chev., seign. de La Plaine, Vaurseine, Courthuy, etc. : femme, Madeleine-Charlotte Parat. (Voyez Berrieux).

PLEINE-SELVE ou PLAINE-SELVE, *Plena* ou *Plana silva*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine, à 31 k. au nord de Laon et 22 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Ribemont, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 8 charrues, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 280 h. (71 feux); 1800, 484 h.; 1818, 540 h.; 1836, 570 h.; 1856, 517 h.

Le nom de Pleine-Selve rappelle que ce village fut bâti dans un lieu couvert de bois. Au 4ᵉ siècle, une sainte fille nommée Yolaine vint se retirer dans ces bois

pour travailler à la conversion des peuples habitant les alentours. Dénoncée au gouverneur romain de la province, elle fut mise à mort. Mais les fidèles ayant élevé un oratoire sur son tombeau, les pélerins s'y rendirent de toute part, et de ce concours de peuple se forma insensiblement le village de Pleine-Selve. Avant la révolution, on voyait encore dans le bois près du château l'ermitage et la chapelle élevés en l'honneur d'Yolaine. — Ce village appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

Seigneurs de Pleine-Selve.

1269. René de Pleine-Selve.

Vers 1480. Raoul de La Personne, seig. dud.; femme, Antoinette de Bergues; sans enfans. Ses biens revinrent au suivant, son neveu.

1495. Elie de Flavigny, seign. de Renansart.

1626. Antoine de Monceau, écuyer, seign. de Parpeville et Pleine-Selve.

1660. Louis de Bachelier d'Yanville, seign. desd.; femme, Gabrielle de Monceau. Leur fille Anne porta ces terres au suivant.

Bachelier d'Yanville : *d'argent, au chevron d'azur accompagné de trois molettes de même.*

1690. Louis de Macquerel, s. de Montbrehain.

1698. Jean de Macquerel, son fils, s. desd., capitaine au régiment de Barentin.

Vers 1710. Nicolas Romain, seign. de Pleine-Selve, bourgeois de Laon; femme, Catherine Dujon; enfant, Madeleine-Catherine, femme de J.-L. Levent, procureur du roi à Laon.

PLENOYE (LA), LA PLANOIS (13e siècle). — Ferme dépendante d'Englancourt. C'était autrefois un fief où l'on voyait un château qui fut détruit en 1650 par les Espagnols, pour se venger de Charles de La Fons, auquel il appartenait, et qui les avait contraints à quitter le siége de Guise.

1262. Bernard de La Plesnoy, dit Lofone, chev.

1269-85. Jean, sire de La Plesnoy, écuyer.

1300. Jean II, sire dud., chev.

1339. N. de Thorotte, dame dud.

1492. Louis, seign. de Proisy et de La Plesnoy par acquisition. Il donna ce domaine à son 3e fils.

15.. Isambart de Proisy, seign. dud., Monceau-sur-Oise, Résigny, Liesse et Marchais. Sans hoirs.

Vers 1600. Antoine de La Fons, chev., seig de La Plesnoy, fils de Nicolas, seign. de Rouy, commandant de 50 hommes d'armes des ordonnances; enfans : Charles, et deux autres tués au service; Louis, seign. de St-Algis; plus 3 filles religieuses.

16.. Charles de La Fons, chev., seign. dud.. commandant du régiment de Guise; femme, Anne Huqueteau; enfans : Charles, Nicolas, seign. de Beaucamp; Simon, seign. de Commenchon, sans alliance; Louis-Léonor, chanoine de Guise; François; Louise, femme de Charles de Brodard, seign. de Landifay.

1682. Charles II de La Fons, seign. dud., de Marly, Englancourt, St-Algis, etc., chev. de St-Louis, colonel du régiment de Condé; femme, Marguerite-Françoise Rousseau d'Aubreuil.

1730. Charles II de La Fons, leur fils, chev., marquis de La Plesnoy, seign. d'Englancourt, Marly, Erloy, St-Algis, Autreppes en partie, capitaine dans Condé, chev. de St-Louis; femme, Elizabeth d'Epinoi en Flandres; enfans : Charles-Marie, Hyppolite-Louis, chev. de Malte; Claude dit de Longchamp; Antoine; Jacquette-Claudine, Marie-Hyppolite-Maurice dit le vicomte de Vadencourt.

17.. Charles-Marie de La Fons, chev., comte de La Plesnoy, cornette dans Condé, s'est trouvé à plusieurs batailles. Femme, Marie-Thérèse d'Olmonde de La Courtaubois.

PLESNOY. — Hameau dépendant de Proviseux. Il formait autrefois une paroisse séparée avec Magnivillers. — Au 12e siècle, la terre de Plesnoy appartenait à un

certain Ponsard, prévôt de Neufchâtel, qui, en 1147, la donna à l'abbaye de St-Martin de Laon, pour une redevance annuelle de 3 setiers de froment, d'autant de seigle et de 12 deniers. Les religieux, après avoir défriché le terrain alors couvert de bois, y bâtirent une ferme qui a donné naissance au hameau actuel.

PLESSIER-HULEU, autrefois PLESSIS-AU-LEU, *Plexitium*, *Plesseium ad lupum hululantem*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau, à 60 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Leu, évêque de Senlis. — Population : 1760, 56 feux ; 1800, 288 h. ; 1818, 278 h. ; 1836, 288 h. ; 1856, 266 h.

Seigneurs du Plessier-Huleu.

1243-83. Enguerrand du Plessis, chev., vic. du Mont-Notre-Dame.

13.. Jean de Ligny, écuyer, seig. du Plessis.

1329. Pierre de Ligny, chev., seign. dud. et de Billy-sur-Ourcq (V. ce mot).

1364. François de Ligny, écuyer, son second fils, seign. du Plessier, maître des eaux et forêts du duché de Valois ; femme, Catherine de Fleurigny.

15.. Philippe de Ligny, seign. dud. ; enfans : François, Philippe, Suzanne, Anne, Charles, Pierre, Madeleine.

1626. Charles de Ligny, chev., seign. dudit, capit. d'infanterie au régiment de Boursonne.

16. François II de Ligny, seign. dud. Après lui le domaine du Plessier paraît être revenu à la branche de Ligny qui possédait Billy-sur-Ourcq (V. ce mot). En dernier lieu il appartenait à

1780. Le comte de Damas, par sa femme.

PLESSIS-GODIN, autrefois LE PLESSIER, *Plesseium Godini*. — Hameau dépendant de Villequier-Aumont, auquel il fut réuni en 1819 ; auparavant il dépendait de Guyencourt. C'était autrefois un fief où l'on voyait château et chapelle.

11.. André du Plessier.

1152. Godin, seign. dud.

12.. Aubert du Plessier. Il se croisa en 1240.

1250. Colard de Roye, chev., sire de Dury et Le Plessier. Il fonda cette année une chapellenie au Plessier.

1309 Aubert de Hangest, seig. dud. ; femme, Marguerite. Il partit cette année pour la croisade.

Ce domaine passa ensuite à la maison de Sorel.

PLOISY, *Ploisiacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une gorge étroite, à 46 k. au S.-O. de Laon et 6 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1753, 3 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 12 arp. de prés, 4 arp. 1/2 de bois. — Population : en 1760, 20 feux ; 1800, 72 h. ; 1818, 65 h. ; 1836, 68 h. ; 1856, 77 h.

Seigneurs de Ploisy.

1215 Raoul de Ploisy ; femme, Mathilde, qui avait un enfant nommé Jean.

1354. Jean Pinart de Ploisy, écuyer.

1430. Jean de Ploisy ? femme, Perronnelle de Thiaci. Jean fut fait prisonnier par les Anglais avec Charles de Châtillon.

1529. Jean de Mussin, écuyer, seig. de Ploisy, etc. ; enfant, Jeanne du Castel.

1615. Jacques de Basin, seign. de Ploisy.

1631. François de Basin, seig. dud., écuyer

Vers 1675. Antoine de Chastenet de Puységur, seign. d'Aconin, Ploisy, etc., par sa femme Marie-Madeleine de Basin (V. Buzancy).

1780. M. Thomas, receveur des tailles à Soissons.

PLOMION, PLUMBION (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 45 k. au N.-E. de Laon et 10 à l'E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Guise, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues, 140 arp. de prés, 250 arp. de bois. — Population : 1760, 237 feux ; 1800, 1,215 h. ; 1818, 1,349 h. ; 1836, 1,621 h. ; 1856, 1,656 h.

Ce village fut brûlé par les Anglais en 1339. Il possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Vervins en 1695.

Seigneurs de Plomion.

La terre de Plomion appartenait autrefois aux seig. de Rozoy. Elle devint, à la fin du 12e siècle, l'apanage d'un puîné dans la personne de

11... Nicolas de Rozoy, seig. dud., Bancigny et Brunehamel. Sa fille Julienne porta ces terres en mariage au suivant.

1236. Gautier de Ligne.

Vers 1480. Jean de Plomion ; femme, Marie de Pesnes. Son frère Nicolas avait épousé Louise de Pesnes, sœur de la précédente.

1560. Jean de Horn, seign. dud.

En dernier lieu, le comte d'Aprémont.

PLOYART, PLOART, *Pleardus*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de la Bièvre, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre-ès-Liens. — Culture en 1760, sans Vaurseine, 3 charrues, 35 arp. de prés, 36 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, sans Vaurseine, 37 feux ; 1800, avec Vaurseine, 172 h. ; 1818, 158 h. ; 1836, 250 h. ; 1856, 207 h.

Seigneurs de Ployart.

1357. Jean, seign. d'Arrancy, Ployart, etc.

Vers 1540. Isabeau de Mandy. Elle porta cette terre à Henri de Riencourt, seig. de Parfondru.

15.. Robert de Riencourt, leur fils, seign. dud.

1564. Louis Duglas, écuyer, seig. de Ployart, député aux états généraux de 1578.

1586-1620. Philippe Duglas, seig. d'Arrancy et Ployart.

1666. Jacques Duglas, puîné du seign. d'Arrancy, seign. de Ployart ; sans enfans.

1735. Charles Duglas, seig. d'Arrancy, Ployart, Amifontaine (V. Arrancy).

En dernier lieu, Mme de Narbonne, dame de La Bove.

Fief de la vicomté de Thévigny, à Ployart.

Ce fief n'était pas situé à Evercaigne, comme nous l'avons dit dans notre premier volume (page 233), mais à Ployart, deux localités qui se touchent d'ailleurs. Il appartenait à l'abbaye de Foigny qui l'aliéna aux suivans.

1564. Louis Duglas, seign. de Ployart. Il acheta cette année la vicomté de Thévigny, consistant en une cense, lieu et pourpris, moyennant 300 livres.

Vers 1600. Hercule de La Berquerie, seign. dud. ; femme, Nicole Duglas. Il tenait aussi ce fief par aliénation de Foigny, qui le reprit en 1618.

POLTON, POLETON. — Moulin dépendant de Laon ; il dépendait encore de Bruyères en 1766. — Il en est question dès 1160. Cette année, Beaudoin de Gonesse, du consentement de sa femme Mathilde, de Baudoin, de Gérard, sous-trésorier du

chapitre de Laon, d'Albéric, clerc, et de René de Chérêt, donna le moulin de Polton à l'abbaye de Thenailles pour un cens de 5 muids et demi de froment à la mesure de Laon.

Pomerie. Voyez **Pommiers**.

Pomery ou Pommerie. — Maison isolée dépendant d'Etreillers. — C'était jadis un fief.

Vers 1580. François de Sons, chev., seign. de Pommery, vicomte de Monampteuil; enfans: Onuphrin, François.

1592. Onuphrin de Sons, seig. de Pommery; femme, Marie de Barisy, veuve de Bon de Roucy du Bois, seign. de Terme.

1599. François de Sons, chev., seig. de Pommery et Douilly; femme, Marie de Barisis.

1631. François de Sons, chev., seign. dudit, Douilly et Beauregard, lieutenant au gouvernement de St-Quentin.

16.. Jean de Sons, seign. dud., Vauxsavy, Ronquerolle; femme, Florence des Fossés.

De Sons : *d'or, fretté de gueules, au canton d'azur chargé d'un fer de moulin d'argent.*

Pomesson. — Ferme dépendant de Vendières. C'était autrefois un fief.

1670. Charles de Bertrand, seign. de Pomesson.

POMMIERS, autrefois POMERIE, *Pomeriæ* (11ᵉ siècle), *Pomieriæ* (13ᵉ siècle). — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 3 charrues rapportant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 50 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 68 feux; 1800, 330 h.; 1818, 311 h.; 1836, 342 h.; 1856, 419 h.

Pommiers est ancien : il en est fait mention dans une charte du 10ᵉ siècle. Son territoire fit toujours partie, semble-t-il, du comté de Soissons, et il n'a point eu d'autres seigneurs que les comtes de cette ville. En 1247, l'un d'eux, Jean, comte de Soissons, affranchit les habitans de Pommiers avec ceux de plusieurs autres villages voisins appartenant aussi au même comté (V. Bucy-le-Long). — Nous avons dit ailleurs qu'au moyen-âge, il était d'usage que le fiancé dotât sa future d'une partie et même de la totalité de ses biens. La charte suivante met cet usage dans tout son jour. On remarquera qu'elle commence par combattre les hérétiques qui, à cette époque, déclamaient contre le sacrement du mariage.

Un certain Dreux dote sa fiancée d'une partie de ses biens, et notamment d'une vigne sise à Pommiers, en 1170.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Quod dominus Jesus in Chanâ Galilee vocatus ad nuptias, non solum advenire, nec solum interesse, verum etiam miraculorum suorum iniciis convivas letificare dignatus est, ad hereticorum nuptiis detrahentium confutenda prava dogmata. Valida satis est et cogens ratio. Nuptiis enim condignâ reverentiâ et honore sibi debito celebratis, si macula vel noxia subesset, eis nullatenùs agnus immaculatus, agnus innocens inter-

esset, nedum eas miraculorum suorum primiciis insigniret amplius si tam excellentem copiam vel etiam tenuis reatus infucaret. Nequaquam Christi et ecclesie dignissimum sacramentum prefiguraret, Deus pater infidere nuptiarum. Taceant igitur Marcion et Tacion nuptiarum detractores, errorem suum damnantes silentio cum ad nuptiales celebrationes ipsius domini sumus instructi sententiâ dicentis : Propter hoc relinquet homo patrem et matrem et adherebit uxori sue et erunt duo in carne unâ tanta tam robusta. Ego Drogo, domini (sic) Fretûs, sententia religiosa quam docet unione uniri tibi preeligens, karissima mea Matelina, in donationem propter nuptias prout habet usus sancte ecclesie, tibi concedo terram quam modo tenens sum que ubi sita sit assignatio. Do tibi meam Suessionis domum, vineam de Pomeriis, vineam meam de Bruy, terre (terram) quam ego et mater mea habemus apud Nantolium, totam partem meam terre quam ego similiter et ipsa habemus apud Joy et apud Eysy, totam partem meam et ejus quam habemus ego et ipsa apud *Fruitit*, totam partem meam terre quam ego et ipsa habemus apud vallem Rami, totam partem meam et ejus terre quam habemus apud vallum de *Fun*; totam partem meam et ejus quam habemus apud Alemant; totam partem meam et totum quod habeo apud Merulliacum et totam terram meam de Feriâ, et omnium acquisitionum nostrarum dimidietatem. Et ne contra cartam nostre dispositionis alicui liceat malignari, eam tibi tam beatorum martyrum Gervasii et Protasii sigillo, tam legitimorum virorum irrefragabili testimonio confirmo, videlicet : Herberti, canonici parisiensis, etc. Actum est hoc Suessioni, anno incarnati verbi MCLXX° (1).

(D. Gren., t. 257. f° 207)

PONCHEAUX, *Poncellus*. — Hameau dépendant de Beaurevoir. Il tire son nom d'un pont et d'un oratoire primitivement établis en ce lieu. *Pons cellæ*, pont de la chapelle.

PONT-A-BUCY, autrefois BURCY, *Pons de Buxiaco*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de la Serre, à 17 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 8 charrues, 40 arp. de prés. — Population : 1760, 146 h. (32 feux); 1800, 161 h.; 1818, 159 h.; 1836, 166 h.; 1856, 156 h.

En 1440, un parti français fut attaqué par les troupes du comte de St-Pol au passage de la Serre à Pont-à-Bucy et mis en fuite, après avoir laissé bon nombre d'hommes sur le terrain. Ce village fut pillé en 1558 par les Espagnols.

Des anciens seigneurs de Pont-à-Bucy, nous ne connaissons que les suivans :

1148. Oilard de Guny, seign. de Pont-à-Bucy; femme, Ade; enfans : Omond, Etienne dit Burchard, Oilard, Adon, Robert, clerc, Itier, Emeline, Gertrude dite *Malnourrie*, Havide, femme de Henri de Mons-en-Laonn.; Mathilde.

11.. Omont de Pont-à-Bucy; femme, Adeline : enfans : Ligarde, Ade.

1170. Burchard de Pont-à-Bucy.

En dernier lieu, ce domaine appartenait au duc d'Orléans.

PONT-ARCY, *Pons Arseti* ou *Arseius*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Bap-

(1) N'ayant pu découvrir l'original de cette charte, nous avons dû la reproduire telle que nous l'a fournie une copie évidemment défectueuse.

tiste. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant par tiers froment, méteil et seigle, 15 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 165 h. ; 1818, 204 h. ; 1836, 213 h ; 1856, 206 h.

Ce village est très-ancien. Il est bâti sur une chaussée romaine qui traversait l'Aisne en cet endroit. Au siècle dernier, on a trouvé sur son terroir des monnaies consulaires, et l'on y remarque une tombelle dans un lieu dit le *Camp des Roumans*. Il possédait autrefois un château fortifié dont il reste encore une belle tour et quelques débris. Ce château fut pris et saccagé avec le village en 923 par les Normands. En 1411, une troupe de paysans, qui tenaient le parti du Dauphin et prenaient le titre d'*enfans du roi*, assiégea et prit le château de Pont-Arcy qui était défendu par le comte de Roucy, partisan du duc de Bourgogne. Les protestans s'en emparèrent à leur tour en 1568; mais il leur fut repris en 1589 par les royalistes. L'année suivante, le duc de Maine accourut avec 5 pièces de canon pour en faire le siége. Les habitans voyant l'impossibilité de défendre le village, l'incendièrent eux-mêmes et se retirèrent dans le fort; mais ils ne tardèrent pas à se rendre. Le château fut démoli par les ligueurs.

Seigneurs de Pont-Arcy.

Au 12e siècle, ce village appartenait aux seign. de Braine. Il passa ensuite à Guy de Dampierre, à cause de son mariage avec Elvide, seconde fille d'André de Baudiment, seign. de Braine. Puis il rentra dans les mains de cette famille, et devint, au 13e siècle, l'apanage d'un puîné dans la personne de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne. Pontarcy devint ensuite la propriété d'Hugues de Châtillon, comte de Blois, avec qui Jean de Bretagne, fils du précédent, l'échangea en 1236 contre le domaine de Bohain. Celui-ci le donna en dot à sa fille Alix qui le porta en mariage à Jean de Châtillon, seig. de Guise, desquels il passa à Jeanne de Châtillon, leur fille, morte sans enfans. Pontarcy revint aux comtes de Braine.

1298. Gaucher de Châtillon, seign. dud. par son mariage avec Isabeau de Dreux.

1324. Hugues de Châtillon, seign. dud. et de Rozoy-sur-Serre, puîné des précédens; femme, Marie de Clacy.

13.. Simon de Pierrepont, comte de Braine et de Roucy, seign. de Pont-Arcy par son mariage avec Marie de Châtillon, fille du précédent.

Ce domaine, rentré ainsi dans la maison de Braine, y est resté jusqu'à la révolution française.

PONTAVERT, PONTAVAIRE, autrefois THOSNY-PONTAVERT et aussi le BAC-A-PALY, *Pons varie* (12e siècle), *Pons varius*, *Pons viridis* (14e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 18 charrues, 25 arp. de prés, 390 arp. de bois. — Population : 1760, 76 feux ; 1800, 555 h. ; 1836, 573 h. ; 1856, 586 h.

Ce village fut plusieurs fois pillé et brûlé : par les Anglais en 1373 et 1380, par les troupes de la Fronde en 1652, et par les Prussiens en 1814. Les Templiers y eurent une maison. Il possédait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Laon au 18e siècle. Autrefois, les bateaux marchands remontaient de la mer

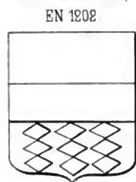
Lith. Em. Maréchal, à Laon.

ARMOIRIES DE FAMILLES ÉTEINTES.

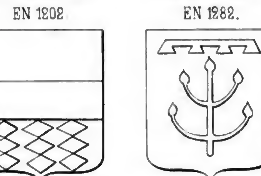
JEAN DE PRÉNOY, EN 13..



GUY D'OSTEL, EN 1202



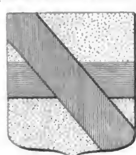
JEAN III D'OSTEL, EN 1282.



SEIGNEURS DE CLACY.



COUCY-SINCENY, (FAMILLE DES CHÂTELAINS)



COUCY-VERVINS.

JEAN DU HAMEL, SEIGN. DE BELLENGLISE, EN 1210

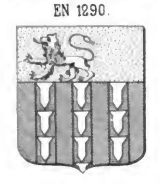
FAMILLE D'ORIGNY EN THIÉRACHE



SEIGNEURS DE QUIERZY.

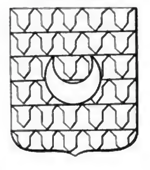


SIMON DE VALAVERGNY, EN 1290.

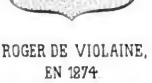


PIERRE DE VAUXBUIN, EN 1234.

OUDARD DE VIERZY, EN 1281

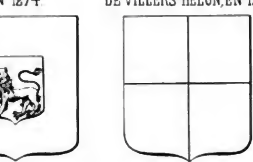


ROGER DE VIOLAINE, EN 1274

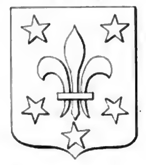




JEAN DU MOUSTIER DE VILLERS HÉLON, EN 1296



GILLES DE VILLERS HÉLON, EN 1266

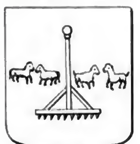


HUART SOIBERT DE VIVIERS, EN 1250.

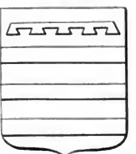
JACQUES DE MONTIGNY, SEIGN. DE CRAMOISELLES, EN 1478.



ÉRARD DE S.T REMI BLANZY, EN 1238.



MATHIEU DE PARPES, EN 1238.



SEIGNEURS DE VENDEUIL



jusqu'à Pontavert. — Ce village paraît avoir toujours été dans les mains des seigneurs de La Bove.

PONT-D'ANCY. — Localité détruite, autrefois située sur la Vesle, à peu de distance de Braine. — Il y avait jadis un pont en pierres dont on voit encore des restes. On a trouvé en ce lieu des débris romains de tout genre et notamment des fragmens de statues.

PONT-GIVART ou PONT-GIVAL. — Hameau dépendant d'Orainville. C'était jadis un fief.

1146. Boson de Pont-Givart.

Ce fief fut uni au marquisat de Nazelle en 1753 (V. Prouvais).

PONTRU, PONTREU, *Pontrusium* (12e siècle), *Pontrudium*. — Village de l'ancien Vermandois, situé près des sources d'un ruisseau, à 58 k. au N.-O. de Laon et 10 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1800, 299 h.; 1818, 314 h.; 1836, 404 h.; 1856, 543 h.

Il est question de Pontru dès le 8e siècle. Il appartenait autrefois à l'abbaye de Vermand. — On voit, près et au nord de ce village, une motte ou tombelle fort élevée.

Des anciens seigneurs de Pontru, le seul connu est :

Philippe de Pontru, qui vivait en 1140.

PONTRUET, PONTRUEL, PONTUET (13e siècle), ou PONT-DE-TROIS, *Pontruele*, *Pontruelum*, *Pontruetum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti près des sources de l'Omignon, à 57 k. au N.-O. de Laon et 9 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : en 1698, 188 h.; 1800, 285 h.; 1818, 293 h.; 1836, 414 h.; 1856, 484 h.

Seigneurs de Pontruet

1182. Gautier, seign. de Pontruet, fondateur de l'hôpital de ce nom à St-Quentin.

1202. Gautier II, son fils.

1210. Mathieu de Pontruel.

1216 Thomas de Pontruel.

1217-30. Colard ou Nicolas de Pontruel, son fils; femme, Louise.

1237-38. Mathieu II de Pontruel, qu'il tenait en fief du seigneur de Sissy.

1272. Jean de Pontruel, chev.

1770. De Laval-Montmorenci.

1787. M. de Chauvenet, de Bellenglise.

1789. Le comte de St-Simon.

PONT-ST-MARD, *Pons sancti Medardi*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée et sur la rive gauche de l'Ailette, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron,

St Médard. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 50 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 30 arp. de bois, deux étangs. — Population : 1760, 86 feux; 1800, 411 h.; 1818, 440 h.; 1836, 505 h.; 1856, 473 h.

Il est question de Pont-St-Mard dès le 11e siècle. Les habitans en furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, sans aucune condition de redevance « pour ce qu'ils sont assès ou trop chargiés de rentes qu'ils nous doient d'ancienneté, » dit la charte.

Seigneurs de Pont-St-Mard.

1146. Simon de Pont-St-Mard.

1157. Renaud, id.

1164-84. Pierre de Pont-St-Mard ; enfans : Simon, Guy.

1190. Simon II de Pont-St-Mard.

1205. Guy de Pont-St-Mard.

1207-24. Thomas de Pont-St-Mard ; femme, Béatrix,

12.. Robert, chev dud.; femme, Ermengarde, qui était veuve en 1232 ; enfans : Jean, Pierre, Thomas, Philippe.

1575-80. Jean de Bony, seig. dud. ; femme, Jacqueline de Coterel.

1604. Anne-Ant. de Gouy d'Arcy, seig. dud., vicomte de Cessières (V. ce mot au supplément).

1643. Charles de Gouy d'Arcy, s. dud., puîné du précédent.

1660. Roger de Longueval, seign. de Leuilly et dudit.

1660. Gilles ou Gilleson de Longueval, son 2e fils, seign. de Pont-St-Mard.

1697. Elizabeth Jacob, dame dud. par acquisition. Elle était veuve de Louis de Froidour, écuyer, conseiller du roi, grand maître des eaux et forêts du Languedoc.

1705. Julien de Froidour, écuyer, seign. dud., appelant célèbre de la bulle *Unigenitus*.

1740. Joseph-Nicolas de Froidour, s. dud. par donation entre vifs du précédent, son frère ; femme, Louise-Marguerite Auger.

17.. Joseph de La Fons, seig. dud. ; femme, Elizabeth de Froidour ; enfans : Louis, Charlotte, Joseph, Louise-Elizabeth, Marie-Adelaïde.

1782. Ant.-Louis de St-Marc, seign. dud. ; femme, Elizabeth Ballon d'Affercourt.

1789. N. de La Fons, seign. dud., major de Coucy.

Fief Merlot, à Pont-St-Mard.

1411. Mathieu de Tillemont, écu., s. de Merlot.

1445. Simon de Tillemont, id.

1448. Jean d'Etrelles.

1457. Simon de Halgarde.

1481. Robert de Crécy.

1575. Sébastien de Pestinien.

15.. Jacques Prignon.

Fief Briscaut, audit lieu.

15.. Philippe de Famechon, seig. de Briscaut. Il vendit à

1575. Sébastien de Pestinien.

Fiefs du Clozel et Beaurepaire, audit lieu.

1601. François de Pestinien, seign. desd., fils de Huart de Pestinien, seign. de Pithon.

1669. Henri Fenance.

1732. Julien de Froidour.

Fief de la Cour, audit lieu.

1490. Evrard Leblond, seig. de la Cour, par sa femme, Jeanne de la Chese.

1492. Gérard Leblond, seign. dud. (le même peut-être).

1506. Jean Leblond.

Fief du Grand-Pont, audit lieu.

1514. Jean Macquerel, seign. du Grand-Pont.

1524. Hugues Collot de Bonneville, seig. dud., licencié ès-lois, prévôt de Coucy.

1605. Antoine de Gouy.

Fief de la Motte, audit lieu.

1411 et 1445. Mathieu et Simon de Tillemont ci-dessus, seign. de la Mothe.

1497. Le duc d'Orléans sur les *supplications* de Jean de Courtignon, seign. de Guny, érige en fief noble la maison de la Mothe, qui était alors un château entouré d'eau.

1554. Nicolas Courtin de Soissons, seig. dud.

1606. Antoine de Gouy.

Fief Rouvillers ou Rouvillé, audit lieu.

1484. Jean de Courtignon, seign. de Rouvillers.

1553. Antoine de Gouy, seign. dud par sa femme, Natalie de Caillouel.

16.. N. Hébert, dont les héritiers le vendirent à

1688. Elizabeth Jacob, dame de Rouvillers, ve de Lis de Froidour, s. de Pont-St-Mard. Ce fief consistait alors en justice haute, moyenne et basse, la chasse et la pêche, droit d'afforage à raison d'un pot par muid de vin vendu en détail, droit de corvée de deux journées par chaque habitant.

1705. Julien de Froidour (V. Pont-St-Mard).

Outre tous ces fiefs, il y avait encore à Pont-St-Mard ceux nommés le *Bailli*, *Rossignol*, *Serizy* et le *Virètre* ou *Froide-Couille*.

Pontsericourt. — Hameau dépendant de Tavaux. Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de St Médard. En 1554, les habitans de Pontsericourt obtinrent du roi l'établissement dans leur village d'un marché chaque semaine et de deux foires annuelles.

Port-aux-Perches, autrefois **Porte**. — Hameau dépendant de Silly-la-Poterie. C'était jadis un fief.

1209. Algrin de Porte; femme, Emmeline; Renaud et Godefroy, frères d'Algrin; Claricie, sa sœur; enfans : Renaud, Hugues, Robert, Aélide (ou Élissende), Emmeline. Élissende épousa Pierre de Coursieux.

Poterie (La). — Hameau dépendant de Coincy. Il formait autrefois une paroisse à part où l'on comptait en 1760, 17 feux, 5 charrues comprenant 375 arp. de terres, 5 arp. d'usages, et 3 arp. de vignes.

POUILLY, POILLY, POELLI, *Poolliacum*, *Poliacum*, *Pauliacum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard — Culture en 1760, 14 charrues, 150 arp. de prés, 10 arp. de bois, 20 arp. de chenevières. — Population : 1760, 96 feux; 1800, 694 h.; 1818, 644 h.; 1836, 660 h.; 1856, 707 h.

Le village de Pouilly est fort ancien; il fut donné par Clovis à St Remi, qui à son tour en fit présent à l'église de Laon. Au 9e siècle, Charles-le-Chauve, voulant récompenser les services d'un seigneur de sa cour nommé *Nortman*, lui donna ce domaine à titre de bénéfice. Hincmar, alors évêque de Laon, menaça ce dernier des foudres de l'excommunication s'il persistait à tenir une terre de son église, et sur son refus de la laisser il arma ses vassaux, attaqua Nortman, le chassa avec sa femme et pilla ses effets. — En 1173, Gautier de Mortagne, autre évêque de Laon, fit fortifier le château de Pouilly. Ce village fut pillé et son église brûlée en 1568, par les calvinistes. — Il y avait autrefois à Pouilly une maladrerie qui, au 13e siècle, fut réunie à l'hôtel-Dieu de Laon. — Pouilly est la patrie de Jean de Pouilly, abbé de la Valroy en 1368; d'un autre Jean de Pouilly, célèbre prédicateur du 15e siècle, et d'Étienne Chocquart de St-Étienne, fameux partisan du temps de Louis XIV (V. Erlon).

Seigneurs de Pouilly.

Au 13e siècle, la seigneurie de ce village appartenait aux seigneurs de Clacy. Gobert de Clacy, vidame de Laon, la vendit à l'évêque de cette ville en 1218, moyennant 200 liv. de Provins.

1221. Ebal, chancelier de l'église de Laon, seign. de Pouilly.

1277. Gilles de Pouilly.

15.. Philippe de Blois, écuyer, seign. dud.; femme, Françoise du Hamel; enfans : Madeleine? Eléonore, femme de Jean Reguier, avocat à Laon.

Vers 1530. Innocent de Martigny, seign. dud. et Chavignon (V. ce mot). Il se distingua dans les guerres de son temps. Femme, Madeleine de Blois. Leur fille porta Pouilly à

15.. Louis d'Espinois, vicomte de Hardecourt, seign. de Chavignon.

Vers 1570. César d'Espinois, seign. dud., leur fils puîné; femme, Claude Bernier; enfans : Jacques, Bonne, Pierre, Claudine, Jeanne-Claudine, Charles, Jean, Louis, René.

1660. Christophe de Vasselas, seign. dud.

1667. Antoine de Val, écuyer, seign. dud.; femme, Louise de Mérélessart.

Fief de Flavigny, à Pouilly.

1698. Nicolas Bellotte, chanoine de Laon, seign. de Flavigny.

1706. Michel-Nicolas Marquette, trésorier de France, seign. dud.; femme, Appoline Bellotte.

Fief du Gruet, au même lieu.

1372. Colard de la Pierre, seign. du Gruet.

1446. Philippe de Fontenoy, id.

1600. Gérard Marquette, avocat; femme, Simonne Marquette.

1618. Nicolas Marquette, leur fils.

1624. Michel Marquette, vicomte de Beaurieux.

1697. Jacques Gambart, conseiller et médecin du roi; femme, Françoise de Ledde.

1751. Jacques Pelée de Tréville, avocat au parlement; femme, Françoise Gambart.

POUSANDON, autrefois POULANDON. — Ferme dépendant de Ressons-le-Long.

1550. François de Bossebec, seign. d'Autrêches et Poulandon, dont la fille Catherine porta cette terre à

1559. Nicolas de Gonnelieu, seign. de Pernant.

1604. François de Gonnelieu, son second fils, seign. de Poulandon et Millempart; femme, Claude de Varlet; enfans : Charles, Marie-Suzanne, femme de Claude de Flavigny, seig. de Ribeauville.

16.. Charles de Gonnelieu; femme, Françoise du Sart; enfant, Suzanne, qui épousa Guillaume de Bezannes, seign. de Prouvais et lui porta ces terres.

1780. N. de Lancry de Rimberlieu, seign. de Poulandon.

PRÉAUX (LES). — C'était autrefois une cense dépendant d'Aubenton, laquelle fut réunie au terroir de La Bouteille au 16e siècle. Elle est aujourd'hui détruite.

PRECORD (ST-). — Hameau dépendant de Vailly; il en était autrefois un faubourg et possédait une église paroissiale sous le vocable de ce saint solitaire. Cette cure fut réunie à Vailly vers la fin du 17e siècle.

PRÉMONT, *Petrosus mons*. — Gros village de l'ancien Cambraisis, bâti sur une éminence pierreuse, autrefois des états du Cambraisis, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Germain. — Population : 1800, 1,271 h.; 1818, 1,367 h.; 1836, 1,704 h.; 1856, 1,718 h.

En 1237, Baudoin III, seign. de Wallaincourt et de Prémont, octroya aux habitans de Prémont, Wallaincourt et autres villages voisins, une charte destinée à

régler la police et la justice. Le meurtrier dut subir la peine du talion; le coup de poing devint passible d'une amende de 20 sous, de 80 sous si le sang avait coulé; le coup de bâton 80 sous, avec effusion de sang 120 sous; qui avait tiré le couteau contre quelqu'un, sans frapper, devait 80 sous, et s'il avait frappé 100 sous, etc. Si le seigneur était fait prisonnier, les habitans de ces villages lui devaient une rançon; s'il armait son fils chevalier ou mariait sa fille, ils étaient tenus de lui payer une somme de 160 et de 80 liv. — On a trouvé à Prémont de nombreux débris de l'industrie romaine. — Vers 1775, une fosse destinée à l'extraction du charbon de terre fut ouverte sur le territoire de Prémont. On découvrit en effet, à une grande profondeur, une sorte de houille de bonne qualité; mais les bancs n'ayant offert ni épaisseur, ni régularité, on se trouva obligé de renoncer à cette exploitation. — Prémont fut incendié par les Autrichiens en 1794.

Seigneurs de Prémont.

1129. Hugues de Prémont.

1237. Baudoin dit Buridan, sire de Wallaincourt et Prémont.

1247. Nicole de Prémont.

1289. Adam de Prémont.

1292. Robert de Prémont.

1316. Jean, sire de Wallaincourt et Prémont.

16.. Jean-François de Sart, chev., seign. dud., famille originaire de Cambrai; femme, Marie-Charlotte Branche.

1660. N. de Sart d'Houdan, seign. dud. Commanda dans les armées françaises.

169.. Charles de Sart, seign. dud., lieutenant pour le roi dans les provinces du Cambraisis et du Hainaut, gouverneur du Câtelet; femme, Antoinette-Caroline de Sart; enfant, Anne-Michelle-Alexandrine, femme de Ferdinand-Roch-Jean de Recourt, baron de Boninghes.

La terre de Prémont était encore dans cette famille au moment de la révolution.

PRÉMONTRÉ, *Præmonstratum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au milieu de la forêt de St-Gobain, à 17 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 4 charrues. — Population : 1760, 46 feux; 1800, 167 h.; 1818, 313 h.; 1836, 412 h.; 1856, 210 h.

L'abbaye de Prémontré, chef-lieu de l'ordre de ce nom, fut fondée par St Norbert en 1120. Dans l'enceinte même du monastère il se forma une seconde communauté composée de filles et de veuves, dont le nombre s'éleva, dit-on, jusqu'à mille du vivant même du fondateur; mais elles en furent éloignées en 1141 et transférées à Rozières. St Norbert fonda en même temps, dans l'intérieur de cette maison, un hôpital où 18 pauvres étaient entretenus. Cette maison religieuse acquit des richesses considérables, et au moment de la révolution ses revenus s'élevaient encore à 84,000 liv, les charges déduites. Son dernier abbé fut M. Lecuy. — Les bâtimens de cette abbaye étaient immenses et magnifiques; ils furent vendus nationalement en 1795. On y établit d'abord une fabrique de salpêtre, puis une verrerie qui fut achetée et supprimée en 1846, par les propriétaires de la manufacture de St-Gobain. — Ce village est la patrie de Jean-

Baptiste Hédouin, professeur de rhétorique et littérateur au 17e siècle. — On a : *Notice historique sur Prémontré*, par Melleville, dans son *Histoire de Coucy*.

PRESEL. — Ferme dépendant de Levergies. — Elle appartenait autrefois à l'abbaye de St-Prix.

PRESLES. — Hameau dépendant de Soissons. C'était au 13e siècle une simple ferme que l'abbaye de Longpont acheta en 1270 à l'évêque de Senlis, moyennant 3,000 livres. Elle avait au 16e siècle, 30 muids de terre, prés et vignes.

PRESLES-ET-BOVES, *Preslæ*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fismes, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 10 arp. de prés, 150 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 89 feux ; 1800, 337 h. ; 1818, 309 h.; 1836, 379 h. ; 1856, 355 h.

Les habitans de Presles furent établis en commune vers 1178, avec ceux de Cys, St-Mard, Rhu et les Boves (V. Cys). Ce village possède une fort belle église où l'on remarque deux tableaux du peintre laonnois Berthélemi, représentant une Assomption et une Décollation de St Jean-Baptiste; plus, un tableau de Menageot, le martyre de St Quirin. — Une maladrerie y fut fondée en 1236. — Ce village est la patrie de Jean dit le Mire, célèbre médecin du 14e siècle; de Pierre dit Adouart de Presles, son frère, prévôt royal de Laon en 1305, et de Raoul de Presles, conseiller et trésorier du roi à la même époque, dont la mémoire est restée populaire dans la contrée. Il fonda en 1312, dans l'église de Presles, deux chapelles sous l'invocation de la Vierge et de St Nicolas.

PRESLES-THIERNY, PRAESLES, PRESLES-L'ÉVÊQUE, *Pratella* (12e siècle), *Praella*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une position agréable au pied d'une colline à 6 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 5 charrues, 200 arp. de prés, 80 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 448 h. (99 feux); 1800, 311 h. ; 1818, 475 h.; 1836, 531 h.; 1856, 497 h.

Ce village appartenait autrefois aux évêques de Laon. Sur la montagne qui le domine, ils firent construire un château-fort dont l'enceinte et quelques autres ruines existent encore. Ce château fut surpris par les royalistes en 1589, et repris par les Ligueurs l'année suivante. — Presles possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons.

Le village de Presles ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs particuliers.

Fief du bois Griffart, à Presles.

1656. Benjamin de Thouars, chev., seig. du

Bois Griffart et de Beauregard.

1677. Jean Hnolter, originaire des Grisons, capit. d'une compagnie franche.

1690. Charles-François Levent, seign. dud., conseiller au bailliage de Vermandois.

1720. François-Joseph Viéville, écuyer, seign. dud.? femme, Jeanne Turpin; enfans : Louis, Jeanne-Charlotte, femme d'Alexandre de Macquerel, seign. de Parpeville.

1773. Mathieu de Vauvillé, seign. dud., trésorier de France.

1784. Louis Charpentier de Vraines, seign. dud., échevin et consul de St Quentin.

PREUVE (Ste-) *Sancta Proba.* — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 25 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Catherine. — Culture en 1760, 14 charrues, 64 arp. de prés, 396 arp. de bois, un arp. et demi de vignes. — Population : 1760, 56 feux; 1800, 229 h.; 1818, 215 h.; 1836, 258 h.; 1856, 294 h.

On prétend que ce village se nommait primitivement *Sala* ou *Scalis.* — Un prieuré fut fondé à Ste-Preuve vers 1115. Après avoir appartenu à l'abbaye de Fesmy, il fut donné plus tard aux jésuites de Reims. Les calvinistes le détruisirent en 1540.

Seigneurs de Ste-Preuve.

1230. Guy, chev. de Ste-Preuve; femme, Ermengarde, qui se remaria en 1237 à Gérard d'Aune.

1239-75. Gautier, chev. de Ste-Preuve.

1289. Jean, chev. dud.; femme, Ermeniarde.

Au 15e siècle, ce domaine entra dans les mains des comtes de Roucy. Jean VII de Sarbruck, comte de Roucy, le donna avec celui de Sissonne, à son bâtard nommé Louis, qui à son tour en dota son puiné.

1540. Joachim de Roucy, seign. dud., Origny-en-Thiérache et Grandchamp, chev. des ordres du roi, capit. de 100 hommes d'armes, gouverneur de Soissons; femme, Michelle de Grandchamp; enfans : Claude, Charles, chanoine de Soissons; Jeanne, femme de François de Chanteloup.

1576. Claude de Roucy, seign. dud., tué au siége de Chartres; femme, Anne de Chanteloup; enfans : Valentin, Madeleine, femme de Jean de Monsure; Catherine, alliée à Jean de Veslud.

1591. Valentin de Roucy, seign. dud.; femme, Suzanne de Lannoy; enfans : Jacques, Nicolas, sans alliance; Madeleine, religieuse à l'Abbaye-aux-Bois; Marie et Louise, religieuses à Oulchy; Charles, mort jeune; Anne, religieuse à St-Paul de Beauvais.

16.. Jacques de Roucy, seign. dud.; femme, Claude de Mailly; enfans : Charles, Emmanuel, Louis.

Il paraît que les enfans de Jacques de Roucy moururent jeunes, de sorte que le domaine de Ste-Preuve rentra de nouveau dans la branche aînée établie à Sissonne, puis redevint l'apanage d'un puîné de cette maison.

16.. Jacques II de Roucy, second fils de Charles de Roucy, seign. de Sissonne. Se voyant sans enfans, il vendit la terre de Ste-Preuve au suivant.

1683. Louis de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes.

1698. Pierre de Marle, seign. de Coucy et Ste-Preuve (V. Coucy-lès-Eppes).

1753-60. Gérard Binet, baron de Marchais, Liesse et Ste-Preuve (V. Marchais).

Au moment de la révolution, ce domaine était dans les mains du comte de Roucy.

PRIEZ, PERIÉ, *Prateolum.* — Petit village de l'ancienne Brie champenoise,

bâti sur le rhû d'Alland, à 75 k. au S.-E. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, avec Sommelans, 21 charrues et demie comprenant 1,630 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Sommelans, 47 feux; 1788, sans Sommelans, 72 h.: 1800, 75 h.; 1818, 99 h.; 1836, 134 h.; 1856, 105 h.

Priez et Sommelans ne formaient jadis qu'une même commune; ces deux villages furent séparés peu d'années avant la révolution. — Priez appartenait autrefois à l'hôtel-Dieu de Soissons.

PRISCES, PERICES (12e siècle), PRICHES (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 35 k. au N.-E. de Laon et 7 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 10 charrues, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 256 h. (57 feux); 1800, 351 h.; 1818, 427 h.; 1836, 440 h.; 1856, 408 h.

Il paraît que Prisces possédait, avant le 13e siècle, une charte communale qui servit de modèle à celles de plusieurs villages voisins. Le texte en est aujourd'hui perdu.

Seigneurs de Prisces.

1114. Jacques de St-Audomar (St-Omer?) seign. de Prisces.

1216. Clémence, dame dud.

1239. Guillaume de St-Audemer, seign. de Prisces.

1603. Madeleine de Charron, dame de Prisces (V. Chalandry).

1666. Jacques d'Hervilly, sieur de Prisces.

1723. Mme de Bonnevie, dame de Prisces, Sartaux, etc.

Il y avait autrefois à Prisces le fief *Maugarni*.

PRIX. (ST) — Ferme dépendant de St-Quentin. Elle dépendait autrefois de Fonsomme et formait un fief.

12.. Raoul de St-Prix. Il descendait des seigneurs de Brancourt.

1289. Jean, chev., seign. de St-Prix, son fils.

PROISY. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 50 k. au nord de Laon et 10 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 430 arp. de terres, 160 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 160 feux; 1800, 597 h.; 1818, 660 h.; 1836, 702 h.; 1856, 654 h.

Proisy possédait autrefois un château-fort entouré d'eau et où l'on remarquait un haut donjon également baigné par l'eau. Jean de Luxembourg s'empara de ce

château en 1422. Mais huit ans plus tard, le maréchal de Bousach et Pothon de Xaintrailles vinrent l'assiéger, le forcèrent et le démolirent.

Seigneurs de Proisy.

1160. Lambert de Proisy.

1195-1211. Gautier ou Vautier de Proisy, ch.

1221. Anselme de Proisy ; femme, Jeanne de Lislet ; enfans : Anselme, Clarembaud ? Hibert ou Hubert, chanoine à St-Gery de Cambrai ; Claude.

12.. Anselme II, seign. dud. ; sans enfans :

1231. Clarembaud de Proisy.

1246-48. Guy, Guyon ou Wion de Proisy ; femme, Elizabeth de la Celle ou Elizabeth de Colle, veuve de Jean, chev. de Celle.

12.. Claude de Proisy ; femme, Jeanne de Campremy ; enfans : Claude, Hugues, Guy.

12.. Claude II de Proisy ; femme, Isabeau de Fressonsart.

1280-1317. Jean, chev. de Proisy, leur fils ; femme, Françoise de Bauville ; enfans : Mahieu ? Guillaume.

1339. Noble homme Mahieu, sire de Proisy et Liez.

1370. Guillaume, sire desd. ; femme, Mathilde de Daix.

13.. Simon, sire de Proisy, leur fils ; femme, Jeanne de Bretigny ; enfans : Jean, Clarembaud.

14.. Jean II, seign. de Proisy. Fut tué à la bataille de Verneuil, en 1424.

1424. Jean III, seign. de Proisy, du Sourd, Malzy, Faucoucourt, gouverneur de Guise qu'il défendit en 1424, bailli de Tournai ; sans hoirs. Il donna Proisy à son neveu.

1466. Léon de Proisy, plus tard sire de La Bove ; femmes : 1° Anne de Baudrain de Lannoy ; 2° Marguerite de La Bove, d'autres disent Claudine Despence ; enfans : Louis, Jean, sire de La Bove ; Jacqueline, femme de Henri de la Chapelle ; Simon, protonotaire apostolique, abbé de Cisoing.

1492. Louis de Proisy, gentilhomme de la chambre, grand bailli de Tournai, gouverneur de Mortagne ; femme, Guillemette de Losse ; enfans : François, Nicolas, chanoine de Reims ; Louis, Yolende, femme de Ferry de La Bove, s. de Cilly ; Isambart, seign. de La Plesnoy ; Philippe, chev. de St-Jean.

15.. François de Proisy, s. de Proisy, sire de La Bove par le don que lui en fit Jean de Proisy, son oncle (V. La Bove). Françoise sa fille unique ayant porté ces domaines en mariage à Denis d'Ausbourg, Augustin d'Ausbourg, leur fils, vendit la terre de Proisy en 1681, moyennant 140,000 liv., à Joseph de Ximenès, dont la fille à son tour la donna en mariage à N. de Tarteron, seig. de Montiers.

PROIX, jadis PERROIT. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 55 k. au nord de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Loup. — Culture en 1760, 400 arp. de terres, 15 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 226 h. (41 feux) ; 1800, 239 h. ; 1818, 310 h ; 1836, 341 h. ; 1856, 413 h.

Le village de Proix doit sans doute sa naissance à quelque petite forteresse établie originairement dans ce lieu : *proix* est du moins un vieux mot français qui signifiait pieu, palissade. — Dès le 12e siècle, on exploitait des carrières de pierre blanche à Proix.

Seigneurs de Proix.

1196. Mathieu, chev. de Perroit ; femme, Osilie ; enfant, Raoul. Eudes, frère de Mathieu.

1267. Jean, chev., seign. de Le Hérie et Perroit.

1385. Jean de Roye, chev., seign. de Proix et Le Hérie.

Vers 1600. Nicolas de La Fons, seig. de Proix,

écuyer, lieutenant civil de St-Quentin ; femme, Claude Gagnebien.

Vers 1660. N. de la Vrevine, seign. de Leschelles et de Proix par acquisition. Famille originaire du Limousin.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de la famille d'Y.

PROUVAIS, *Provasium*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine sablonneuse, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Victor. — Culture en 1760, 27 charrues, 80 arp. de bois, 15 arp. de vignes. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 390 h. ; 1818, 446 h. ; 1836, 472 h. ; 1856, 480 h.

L'autel de Prouvais fut donné en 1082 à St Hubert, par Elinand, évêque de Laon.

Seigneurs de Prouvais.

1237. Arnoul de Prouvais ? femme, Amphelisie.

1383-1400. Jean de Clamecy, chev., seign. de Prouvais.

14.. Jean de Bezannes, seign. de Maigneux et Prouvais ; femme, Perrotte de Boham, qui lui apporta Condé-sur-Suippe ; enfans : Adrien, Philippe, élu de Reims ; Nicolas, seign. de Condé; Madeleine, femme de Sébastien le Rouillé.

15.. Adrien de Bezannes, seign. de Bezannes, Taisy, Prouvais, La Malmaison ; femme, Louise de Miremont ; enfans : Nicolas, Renaud, Guillaume, Philippe, sans enfans ; Claude et Robert sans alliances ; Guyon, chanoine de Reims ; Roger, abbé de St-Remi de Sens ; Valentin, chev. de St-Jean : Adrienne, femme de Louis de Verrières, seign. d'Olizy ; Marguerite, femme de François de Harlus, seign. de Cramaille.

1548. Nicolas de Bezannes, écuyer, seign. de Guignicourt et Prouvais ; femmes : 1° Guillemette de Rouvroy ; 2° Charlotte de Riencourt ; enfans : Jean, seign. de Guignicourt ; René, Guillaume, Jeanne, femme de Claude d'Harzillemont, seign. de Bony; Isabelle, religieuse au Sauvoir; Robert, seig. de Chernois ; Jean, seig. de Monceau ; Philbert, religieux ; Antoine, Claude, Charles et François, militaires ; Marie, sans alliance: Louise, femme de Charles de Piat.

1582. Guillaume de Bezannes, seign. dud., gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, commandant de 10 compagnies françaises ; femme, Marguerite de Vuez ; enfans : Jean, Antoine, Louis, mort au service de l'empereur d'Autriche ; Pierre, mort lieutenant au régiment de Vaubecourt ; Geoffroi, capucin ; Nicolas, sans alliance ; Catherine, femme de N. de Lance ; Agnès, femme de Louis de Herbin ; Louise, Antoinette, Marguerite, Claudine, sans alliances.

Vers 1620. Jean de Bezannes, seign. dud ; capitaine de cavalerie, tué en Allemagne ; femme, Marie Gaudion ; enfant, Catherine, femme de Charles le Danois, seig. de Fussigny.

1640-55. Antoine de Bezannes, frère du précédent, s. dud. et du Mesnil ; femme, Madeleine de Lance ; enfans : Guillaume, Philippe, seign. du Frénoy ; Charles, Catherine, religieuse carmélite à Reims ; Claudine.

16.. Guillaume de Bezannes, écuyer, s. dud., capitaine-major d'un régiment d'infanterie ; femme, Suzanne de Gonnelieu ; enfans : Charles, Antoine, Jean, Charles Guillaume, Renaud, Marie, sans alliance ; Louis, moine à St-Faron de Meaux ; Appoline, religieuse à Montreuil ; Charlotte, carmélite à Reims.

17.. Charles de Bezannes, chev., vicomte dud., seign. de Poulandon ; femme, Clairmonde Marquette. Leur fille Catherine-Claire-Julie épousa en 1715 Gérard de Causé, s. de Nazelle.

17.. Charles II de Bezannes, vicomte dud., seign. en partie de Vesles, Guignicourt, La Malmaison, capitaine au régiment de Navarre ; femmes : 1° Charlotte de Gomont ; 2° Françoise de Preville ; enfans : César, capit. au régiment du roi, mort à Nerwinde ; Antoine, lieutenant au même régiment, tué en duel ; François-Charles, Catherine-Françoise, religieuse à Villers-Cotterêts ; deux autres filles mortes jeunes.

1739. François-Charles de Bezannes, seign. de Prouvais, La Plaine, Vaurseine. etc., suivit aussi la carrière militaire ; femme, Charlotte-Antoinette Parat ; enfans : Charles-François, page du roi en 1758 ; plus, deux autres enfans.

De Bezaunes : *d'azur, semé de besans d'or, au lion d'argent armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.*

1746. Louis-Charles-Victor de Causé, chev. de St Louis, lieutenant des maréchaux de France ; femme, Aimée-Catherine-Agathe de Lespine. Il réunit en 1750 les terres de Prouvais, Neufchâtel, Menneville, Pignicourt, Pont-Givart, et obtint, en 1753, leur érection en marquisat sous le titre de Causé de Nazelle. (V. Neufchâtel.)

Provant, autrefois **Prouven**. — Moulin dépendant de Bruyères-sous-Laon. Il en est question dès 1180. Cette année, le chapitre de Laon céda à l'abbaye de Thenailles tous les droits qu'il possédait sur le moulin de *Prouven*.

PROVISEUX, PROVISIEX (13e siècle), *Provisiolum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine sablonneuse, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Etienne. — Culture en 1760, 18 charrues, 4 arp. de bois, 3 arp. de vignes. — Population : en 1760, 198 h. (44 feux) ; 1800, 206 h. ; 1818, 224 h. ; 1836, 328 h. ; 1856, 201 h.

Le nom de Proviseux paraît être le diminutif de Prouvais : *Provasium, Provisiolum*, comme qui dirait le petit Prouvais.

Seigneurs de Proviseux.

Au 12e siècle, la terre de Proviseux appartenait aux comtes de Roucy. En 1201, Jean Ier, comte de Roucy, la donna au suivant, son bâtard.

1201. Hugues de Roucy, seig. de Proviseux.

1226. Gérard, chev. de Proviseux.

Vers 1580. Etienne Dantard, écuyer, seig. de Proviseux ; femme, Charlotte Aubert ; enfans : Charles, Anne, Marguerite.

16.. Charles Dantard, écuyer ; femme, Marie Pouant ; enfans : François, Marie.

1660. François Dantard, seign. dud.

17.. Didier Dantard, seign. dud.

Vers 1739. Didier Dantard, chev., seig. dud., mort en 1756, laissant deux filles.

En 1753, le domaine de Proviseux fut uni au marquisat de Nazelle (V. Neufchâtel et Prouvais).

Puisart, autrefois **Espuisart**. — Ferme dépendant de La Ferté-Chevresis.

Vers 1540. Guillaume de Flavigny, écuyer, conseiller au siége présidial de Laon, seign. d'Espuisart ; femme, Marie de Blois ; enfans : Nicolas, Claude, Balthasard, seign. de Chambry ; Antoinette, Madeleine.

15.. Nicolas de Flavigny, écuyer, seig. dud. ; femme, Barbe Goullard ; sans postérité.

1650. Etienne de Lalain, avocat à Laon, seig. d'Espuisart et Rocquignicourt ; femme, Françoise Lagave ; enfant, Marguerite, femme de Marc-Antoine Le Carlier, maître des eaux et forêts.

1740. Jean-Baptiste Le Carlier, seign. d'Espuisart, contrôleur général des guerres ; femme, Anne-Gabriel Viéville.

1751. Jean-Philbert Le Carlier, seign. dud., conseiller à la cour des monnaies ; femme, Marie-Elizabeth de Blois ; enfant, Nicolas.

PUISEUX, PUISSEUX, PUISIEUX, *Puteoli, Podiacum*. — Village de l'ancien Valois, placé à l'extrémité d'une vallée étroite, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette

ville, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 7 charrues ne produisant que du froment. — Population : 1760, 87 feux ; 1800, 300 h. ; 1818, 350 h. ; 1836, 345 h. ; 1856, 331 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit ceux des habitans de Puiseux qui étaient ses hommes de corps, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun une rente annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Puiseux.

Vers 1220. Thibaud de Puiseux.

1337-39. Valerand de Vaux, seig. dud.? grand bailli de Vermandois.

Vers 1550. Alain de Vassan, seign. de Puiseux et Crespy, conseiller et maître des requêtes de la maison du roi, fils de Guillaume de Vassan, seign. de Rizaucourt (V. Fontenoy); femme, Catherine Roze; enfans : Zacharie, Benjamin, seign. de Chonville; Jean, seign. de Crespy; Marie, femme : 1° de Benjamin de Brunet, s. de Vezenc; 2° de Benjamin Petit, s. de Lavaux.

1590. Zacharie de Vassan, écuyer, seign. de Puiseux, vicomte d'Aubilly, maître d'hôtel du roi, lieutenant au gouvernement de la ville et citadelle de Laon; femme, Madeleine Féret; enfans : Nicolas, Jean, chanoine et trésorier de l'église de Laon; Pierre, s. de La Motte: Daniel, abbé de St-Mesmin, aumônier et prédicateur du roi; Charles, écuyer, conseiller du roi, baron et doyen de N.-D. de Cléry; Catherine, femme de Claude de Marle, vicomte d'Arcy-le-Ponsard, Madeleine, religieuse ursuline

1624. Nicolas de Vassan, chev., seign. desd., maître d'hôtel du roi; femme, Renée de l'Admirault; enfans : François, Louis, enseigne au régiment des gardes; Françoise, femme de Charles de Graimbert, seign. de Belleau; Renée, femme de Charles de Capendu, vicomte de Boursonne; et 3 autres filles religieuses.

1677. François de Vassan, écuyer, seign. de Puiseux et Macqueline; femme, Anne Prévost; enfans : Zacharie, Louis, seign. de Romeny (V. ce mot); Charles-François, prieur d'Auteuil; Marie-Anne, femme de Pierre de Cugnac, seig. de Veuilly et Hauterive; François-Charles, écuyer, capitaine au régiment du roi, infanterie; Anne-Madeleine, femme d'Armand du Roux, s. de Sigy et d'Ablois.

1690. Zacharie II de Vassan, seign. desd., gentilhomme de la manche du duc de Berry; femme, Marie Tachereau; enfant, Michel, sous-lieutenant aux gardes françaises.

Vers 1730. Michel, marquis de Vassan, seign. dud., colonel de dragons?

De Vassan : *d'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef et d'une coquille de même en pointe.*

PUISIEUX, PUISIEX (12e siècle), *Puteoli.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 35 k. au N. de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Laon, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, 300 arp. de bois. — Population : 1760, 160 feux ;1800, 767 h.; 1818, 849 h.; 1836, 971 h.; 1856, 1,023 h.

Il est question de Puisieux dans une charte de 968. — Pierre de Puisieux, l'un des chefs populaires avec Robert Le Cocq, paraît avoir été originaire de ce village. Il fut décapité en 1358 après la défaite de son parti.

Seigneurs de Puisieux.

1111. Hugues de Puisieux?

1154-81. Gérard de Puisieux; femme, Ade; enfans : Gilles, Mathieu, et autres. Gérard fonda

en 1153 le village de Colonfay (V. ce mot).

118.. Gilles de Puisieux.

1187. Adelaïde, dame de Puisieux. Elle fonda cette année une chapelle dans ce village.

1211-44. Jean dit Bedin, Bedous ou Bedoul, seign. dud.; femme, Agnès.

1254. Jean II dit Bedous, chev., leur fils; femme, Mathilde, qui lui apporta Marchais.

1272. Robert, chev. de Puisieux, leur fils; femme, Agnès.

1280. Mahieu, seign. de Puisieux et Marchais.

1299-1313 Jean III de Puisieux dit Bedous, chev., seign. desd.

1323. Jeanne de Dreux, comtesse de Roucy, dame de *Putsoie*.

1350 Adam de Puisieux? Ayant quitté le parti du roi de Navarrre pour celui du Dauphin, il n'en fut pas moins arrêté, accusé de trahison et renfermé au Châtelet; mais il obtint des lettres de rémission en 1356.

Vers 1400. Adam de Blois, seign. du Clos, de Crécy, Puisieux, Cofonfay, Maillecourt et Nouvion-l'Abbesse. Sa fille Blanche porta ces terres en mariage à

1417. Charles de Fay d'Athies, seig. de Marfontaine (V. ce mot).

1472. Gilles de Fay d'Athies, son fils aîné, seign. de Puisieux, Monceau-le-Vieil et le Neuf, vicomte de Folembray et Nouvion-l'Abbesse; femme, Catherine de Proisy.

15.. Clarembaud de Fay d'Athies, leur fils aîné, seign. dud. et du Pressoir en Santerre; femme, Madeleine de Créqui; enfans: Charles, Françoise-Louise, femme de N., seign. de Comprainville.

15.. Charles de Fay d'Athies, seign. desd.; femme, Antoinette d'Origny.

1541. Claude de Fay d'Athies, leur fils, s. desd., capitaine de chevau-légers, chev. de St Louis; femme, Guillemette de La Bove; enfans: Antoine, Nicolas, seign. d'Arlon; Louis, chev. de Malte; Clarembaud, prieur de Beaulieu; Antoine, mort au service d'Espagne; Bonne, femme d'Edmond d'Erbois, seign. de Dolignon; Antoinette, femme de Claude de Hauteville, chev.; Yolaine, femme d'Adrien des Essarts; Claude, religieuse à Montreuil.

15.. Antoine de Fay d'Athies, seig. desd., lieutenant au régiment de Cerny; femme, Jacqueline de Pavant; enfans: Gilbert, Jean-Antoine, seign. de Wassigny; Louise, femme de Claude de Grammont, chev.; Madeleine, femme de Georges de Héricourt, chev., s. de Noyelles.

1596. Gilbert de Fay d'Athies, seign. desd.; femme, Michelle de Runef ou Runet.

1630. Nicolas de Fay d'Athies, seign. desd., leur fils; femme, Marie d'Estourmelles; enfans: Charles, Louis, tué au service; Gilbert, mort jeune; Antoine, capit. au régiment de Tiange; Nicolas, capit. dans un régiment de fusillers; et 4 filles.

1664. Charles II de Fay d'Athies, seign. desd; f[e], Françoise-Candide Poulet; enfans: Charles-Antoine, Charles, mort capit. au régim. de Tiange; Jean-Alexandre, capit. au régiment des grenadiers de France; François, enseigne au régim. du Maine; Nicolas, capit. au régim. de Tiange.

17.. Charles-Antoine de Fay d'Athies, seign. de Puisieux, capit. dans Phelipeaux, cavalerie; femme, Marie-Madeleine d'Ennet: enfans: Jacques, Charles-François, Nicolas, mort jeune.

17.. Jacques de Fay d'Athies, chev., s. dud.; femme, N. de Noue.

17.. Charles-François de Fay d'Athies, d'abord chev. de Malte, quitta l'ordre et épousa Marie Manchon d'Orange; dont 5 enfans, 4 filles et un garçon, Charles-François-Armand, né en 1754.

PUISIEUX, PUISEUX, PUISEZ, PUISOEZ, *Puselli*. — Ferme dépendant de Chambry. — Des écrivains prétendent que c'était jadis un village important. Au milieu du 12[e] siècle, une partie de son territoire appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon, qui le donna aux chevaliers du Temple pour y fonder une maison de leur ordre. Voici comment se fit cet établissement: Renaud, seign. de Rozoy, ayant cette année donné en aumône à la même abbaye le village de Rainneville, situé

dans le département des Ardennes, à deux lieues au sud de Rozoy, les chevaliers du Temple réclamèrent contre cette donation, prétendant que ce village leur avait été déjà donné à eux mêmes par Clarembaud, père dudit Renaud. Mais ils consentirent à recevoir, en échange de Rainneville, le bois de Ste-Croix, la terre arable de Puisieux avec le châtelet, c'est-à-dire sans doute la seigneurie et une rente annuelle de cinq sous de bonne monnaie. Ils acquirent plus tard, soit de la même abbaye de St-Martin, soit de particuliers, le restant du terroir de Puisieux et même la cure du lieu en 1157. C'est ainsi qu'ils fondèrent insensiblement l'un des établissemens de leur ordre les plus considérables du pays. Au commencement du 14e siècle, Puisieux passa, comme tous les biens des Templiers, dans les mains des chevaliers de Malte.

Précepteurs du Temple et Commandeurs de Malte à Puisieux.

1234. Wibert, maître de Puisieux.

1246. Renaud de Vichier, précepteur des Chevaliers du Temple.

1254. Guy de Bazonville, id.

1277. Pierre le Normand, précepteur de la milice du Temple dans le bailliage de Laon.

1278. Jean François, id.

1325. Jacques de Hautavesne, commandeur de Puisieux.

1408. Jean d'Audenarde, maître et commandeur de la maison de Puisieux.

1418. Pierre Pelart, id.

1445. Jean de Fay, commandeur de Puisieux.

1550. Pierre Spifame, id.

1570. François Rive dit Vallenglaert, commandeur de Câtillon et Puisieux.

1602-12. Charles Bellotte, commandeur desd.

1630. Augustin Damour, commandeur desd.

1659. Charles de Cauchon, commandeur desd.

1676. Maximilien d'Abos de Bruenneuille, commandeur de Boncourt, Câtillon et Puisieux.

1679. Jean de Mascranny, commandeur desd.

1692. Théodore de Refuge, commandeur de Laon et Puisieux.

1720. Guillaume-François de Bernart d'Averne de Bocage, commandeur de Laon, Câtillon et Puisieux.

1763. Pierre d'Alsace d'Hennin-Liétard, grand' croix de Malte, commandeur de Puisieux.

1789. Louis Texier d'Hautefeuille, commanmandeur de Boncourt, Câtillon et Puisieux.

Don d'une partie du domaine de Puisieux aux chevaliers du Temple, en 1154.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego, Sanson, divinâ miseratione Remorum archiepiscopus, universis sancte Ecclesie filiis tam futuris quàm presentibus in perpetuum. Ex officio cure pastoralis omnibus filiis nostris intendere debemus eisque presertim qui sua quoque minima relinquentes Jesum nudi secuti sunt, ne quâ incursione quies eorum turbetur, satagimus cavere. Propterea memorialibus litteris mandari precipimus quod Rainaldus de Roseto, assensu matris sue et fratris sui Rogeri, atque sororum ejus Asilis et Aelidis, omne territorium Rariville, cum molendino et omnibus appenditiis ejus tam in silvis quàm in aquis et pratis, per manum nostram ecclesie beati Martini de suburbio Laudunensi in eleemosinam dedit, insuper et aisentias in omni terrâ suâ fratribus ejusdem curie concessit.... Contigit vero post hec omnia ut Fratres de Templo domum territorii calumpniantes, affirmarent quod Clarembaldus, pater predicti Rainaldi, eis donasset, neque ecclesie beati Martini warandisiam Rainaldus contra eos portare prevaluit, undè eis in concambium fratres ejusdem ecclesie, nemus Sancte Crucis et terram arabilem apud pusellos atque chastellum (1) et quinque solidos bone monete annuatim persolvendos retribuerunt Fra-

(1) Peut-être que par ce mot *chastellum* on a voulu désigner Câtillon-du-Temple.

tres quoque de Templo ipsis de predicto territorio warandisiam contra omnes calumpniatores qui ad placitum venire et judicium ecclesiasticum subire voluerint, se portaturos fore spoponderunt.. Actum Remis anno incarnati Verbi MCLIV.» (*Cartul. de St-Martin de Laon*, *t. 2*, *p. 331*.)

Puits-Fondu (Le), autrement dit La Hutte Robert ou l'Hermitage de frère Robert. — Cense aujourd'hui détruite. Elle dépendait de La Bouteille.

Q

QUENTIN (St), *Sanctus Quintinus*. — Ville ancienne, jadis capitale du Vermandois, bâti sur les deux rives de la Somme, à 50 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance d'Amiens, chef-lieu de bailliage et d'élection, diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton et d'arrond., diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : 1798, 8,000 h. ; 1800, 10,477 h. ; 1818, 12,351 h. ; 1836, 20,370 h. ; 1856, 27,661 h.

La ville de St-Quentin existait sans doute déjà, lorsque les Romains construisirent les grandes voies de communication qui sillonnent la surface de nos contrées. Cette ville primitive était placée sur le bord de la Somme, dans un endroit où, de toute ancienneté, on traversait cette rivière. Grâce à l'établissement des nouvelles chaussées, dont plusieurs aboutissaient en ce lieu, elle prit de rapides accroissemens, de telle sorte qu'elle devint le séjour d'une colonie romaine, comme l'attestent les nombreux débris de provenance romaine qu'on y a découverts en différens temps, et qu'elle mérita de devenir le chef-lieu de la province sous le nom *d'Auguste de Vermandois*. Attiré sans doute par son renom, un missionnaire chrétien, Quentin, jeune homme de famille sénatoriale, vint de Rome au 3e siècle pour y prêcher l'évangile ; mais dénoncé au gouverneur de la province, il fut saisi, mis à mort et son cadavre jeté dans la Somme. Un demi siècle après, une dame romaine nommée Eusébie, retrouva ses reliques et les fit transporter sur le haut de la colline, où l'on éleva une église pour les recevoir avec honneur. Peu à peu des habitations s'élevèrent autour de cette église et donnèrent naissance à une nouvelle ville qui prit le nom de St-Quentin, son patron, et finit, vers le 9e siècle, par le communiquer à la première ville en se reliant à elle.

La ville de St-Quentin fut entourée de murs au 9e siècle, ce qui n'empêcha pas les Normands de la ravager en 883. Bientôt les grands seigneurs du voisinage s'en disputèrent la possession. Pépin, comte de Péronne, la prit en 886 ; elle lui fut reprise peu après par Raoul, comte de Cambrai, qui, à son tour, ne tarda pas à la perdre avec la vie. Rodolphe de Gouy vint l'attaquer en 943 ; mais, comme le précédent, il échoua et fut tué.

Tandis que ces événemens se passaient, la ville de St-Qnentin grandissait en importance. Aussi, dès la fin du 11e siècle, ses habitans, accrus en nombre, jouissaient-ils déjà de certaines franchises qui leur avaient été concédées par leurs comtes, soit gratuitement, soit à prix d'argent. Ces franchises paraissent avoir été rédigées et étendues vers 1103, après la mort d'Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, et pendant la régence d'Ade, sa veuve, qui se prolongea jusqu'en 1111. La commune de St-Quentin se trouva dès-lors définitivement constituée.

La charte des droits politiques de la cité commençait par assurer la sécurité des bourgeois en défendant à tout seigneu r d'arrêter personne de la commune, de lui faire aucun tort ni aucune violence, ni d'en exige la morte-main. Elle accordait aux habitans le droit de marier leurs enfans à leur guise et sans la liceuce du seigneur, ce qui était la suppression du fors-mariage.

Elle assurait la propriété des meubles et immeubles à qui en jouissait depuis un an et un jour sans contestation. Elle prononçait la séparation de la justice civile d'avec la justice seigneuriale. A la première appartenait la connaissance des causes entre bourgeois ; la seconde jugeait les affaires qui intéressaient le comte ; mais dans ce cas, les jurés de la commune devaient siéger avec *les pairs* dans le tribunal du comte et juger avec eux. Les peines applicables à quelques délits étaient également fixées : ainsi, quiconque était accusé d'avoir battu quelqu'un jusqu'au sang, devait avoir sa maison abattue ; si le sang n'avait pas coulé, le coupable devait se purger par le serment ou payer une amende de 15 sous. Pour injures proférées, même amende de 15 sous au profit de la commune, et de 12 sous pour l'injurié. La commune pouvait admettre dans son sein tous les gens qui se présentaient, ceux *des pairs* exceptés, ce qui était une consécration en sa faveur du droit d'entrecours. Enfin, l'article 8 de cette charte prouve que St-Quentin était déjà une ville commerçante; car il déclare que le marchand et le voyageur appelés en justice ne pourront être empêchés d'aller à la foire ou de voyager, s'ils donnent caution de se présenter dans les quinze jours de leur retour.

La ville de St-Quentin faisait alors partie du Vermandois et, depuis plusieurs siècles, elle était gouvernée par les comtes de cette province, à peu près indépendans de la couronne. Vers le milieu du 12e siècle, la descendance masculine de ces seigneurs s'éteignit dans la personne de Raoul II, dit le Jeune, qui descendit dans la tombe ne laissant que deux filles. Elizabeth, l'aînée, porta le comté de Vermandois en mariage à Philippe d'Alsace, comte de Flandres; mais elle mourut en 1183 sans avoir eu d'enfans de son mari. Cet événement était une trop belle occasion de rentrer en possession de cette province, détachée de la couronne depuis 300 ans, pour que la royauté n'essayât pas de le faire. Aussi, Eléonore, sœur d'Elizabeth et femme de Mathieu, comte de Beaumont, appuyée par le roi avec qui elle avait traité secrètement, s'empressa-t-elle de revendiquer la possession du Vermandois, et l'ayant obtenue après de longs débats, elle le céda au roi Philippe-Auguste en 1191 (V. Vermandois).

St-Quentin suivit la fortune de la province et devint dès-lors une ville royale. Il était d'une bonne politique de chercher à s'attacher les habitans; Philippe-Auguste n'y manqua pas et leur octroya dans ce but, en 1195, une nouvelle charte de commune où, non content de confirmer les anciennes franchises de la cité, il s'étudia encore à les étendre d'avantage.

Il y règla particulièrement l'action de la justice, car c'est là qu'étaient les plus grands abus, et il y spécifia avec soin les peines applicables aux crimes et aux délits les plus communs Il laissa aux bourgeois l'exercice de la moyenne et basse justice dans les limites de la banlieue ; mais se réserva la haute justice, c'est-à-dire la connaissance des crimes de vols à main armée, de vols ordinaires, de rapt, d'homicide et d'incendie ; il y conserva le duel judiciaire comme appel des jugemens rendus, et il établit en sa propre faveur la confiscation des biens des condamnés.

Il y régla surtout avec beaucoup de soin et de grands ménagemens ses rapports avec les bourgeois, ses nouveaux sujets. Si un procès s'élevait entre lui et la commune, il serait jugé par *les hommes libres*, clercs ou chevaliers de St-Quentin ; si le procès était entre lui et un bourgeois, il serait jugé par les échevins. Si une maison forte, dans la ville ou hors de la ville, devait être abattue par suite de la condamnation de son propriétaire, il s'engageait à aider les bourgeois dans cette opération ; s'il poursuivait un bourgeois accusé d'un crime, celui-ci ne pourrait être enchaîné, ni conduit hors de la ville, ni rançonné par ses gardiens. Il permettait aux bourgeois de dresser des étaux sur toutes les places qui lui appartenaient, en payant un simple droit d'étal. Il s'interdisait de faire aucun ban sur les propriétés des bourgeois. Enfin, il promettait de ne pas altérer la monnaie ni de la changer sans leur consentement (Il se frappait alors à St-Quentin une monnaie particulière dite *monnaie de Vermandois*). En échange de tous ces avantages, il se contenta d'assujétir les habitans à ses *osts* et *chevauchées*, et encore en statuant que l'action de la justice resterait

suspendue, à l'égard des hommes portant les armes, durant tout le temps de leur service.

La commune de St-Quentin subit diverses vicissitudes. Elle lutta comme partout avec le clergé et même avec le roi ou ses officiers, ce qui en amena la suppression en 1317. Mais, cinq ans après, elle fut rétablie en échange d'une amende de 6,000 liv. tournois. L'exercice de la justice civile éprouva surtout des changemens. En définitive, il resta aux mains des bourgeois à qui il fut encore confirmé en 1560 par le roi François II. Nous donnons à la suite de cet article le texte d'une charte fort curieuse de 1268, par laquelle Jean de Soissons étant reçu bourgeois de St-Quentin, fut accepté à certaines conditions et moyennant certain gages pour l'avocat de la commune.

Une partie de la population de St-Quentin prit part à la jacquerie du 14e siècle, et obtint en 1383 des lettres de rémission. Pendant la querelle sanglante des Bourguignons et des Armagnacs, les St-Quentinois embrassèrent la cause de ces derniers. Les Bourguignons prirent leur revanche en s'emparant de St-Quentin en 1420. Quinze ans après, la réconciliation de Charles VII avec le duc de Bourgogne amena la cession de cette ville à ce dernier; mais, en 1471, elle se souleva contre ce seigneur et se remit elle-même sous l'obéissance du roi. La tentative du comte de St-Pol pour y rentrer par surprise, se termina par un événement tragique : Louis XI le fit arrêter et décapiter en 1475. Après la mort de ce monarque, les Bourguignons essayèrent encore, mais sans succès, de s'emparer de St-Quentin. Les Espagnols furent plus heureux au 16e siècle. Ils vinrent en former le siège en 1557, et après 25 jours d'une héroïque défense, pendant lesquels l'armée française envoyée au secours de St-Quentin fut détruite à la funeste bataille de St-Laurent (10 août), la ville fut emportée d'assaut le 27 de ce mois et les habitans passés au fil de l'épée. Quinze cents bourgeois périrent dans ce siège fameux ; mais leur opiniâtre résistance sauva le royaume en lui permettant de se mettre en défense. La paix du Câteau-Cambraisis rendit St-Quentin à la France deux ans après.

A partir de ce moment, les annales de cette ville deviennent heureusement à peu près muettes. Lorsque la Ligue fut établie, St-Quentin ne se laissa point entraîner par l'exemple des villes voisines. Les souvenirs du siège de 1557 étaient encore trop vifs pour que les habitans pussent songer à s'unir aux Guise, alliés des Espagnols. Loin de là, le 20 février 1589, les principaux d'entre eux jurèrent *une contre-ligue* et s'engagèrent à la fois à employer leurs biens et leurs vies à l'extirpation des hérésies et l'extermination des hérétiques, ainsi qu'à se maintenir sous l'obéissance du roi très-chrétien. Nous donnons à la suite de cet article le texte peu connu de cette pièce intéressante. Après cet incident nous n'avons plus à enregistrer ici, pour clore les annales de St-Quentin, que la peste affreuse de 1636, qui fit périr 3,000 habitans dans cette ville.

Dix conciles se sont tenus à St-Quentin entre les années 1226 et 1271, pour les affaires de discipline intérieure du clergé. Le plus célèbre est celui de 1235, à la suite duquel St Louis rendit une ordonnance portant que les sujets et vassaux des seigneurs ne seraient plus tenus de répondre, en matière profane, à la juridiction ecclésiastique.

Du temps de Louis XIV, St-Quentin avait été fortifiée d'une manière régulière par le célèbre Vauban. On commença en 1801 la démolition de ses remparts, mesure qui a singulièrement favorisé les développemens de son industrie dont nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots.

Nous avons vu précédemment qu'au 12e siècle, St-Quentin était déjà une ville commerçante et industrielle. La fabrication des draps et de la saieterie s'y introduisit dans les premières années du siècle suivant, et, favorisée par la qualité des eaux, des terres et des laines, elle y prit de grands développemens. Aussi voit-on sans surprise St-Quentin figurer, au commencement du 14e siècle, parmi les dix-sept villes qui faisaient partie de la *hanse de Londres*. Il y avait dès-lors en cette ville quatre corps de métiers constitués : les tisserands, les foulons, les teinturiers et les *tondeurs*, auxquels le roi permit, en 1320, de faire des pannes légales pour être vendues en gros

et en détail chez eux ou à la halle. Ces marchands ne tardèrent pas à fréquenter les foires des villes voisines, et notamment les *lendits* de St-Denis. D'ailleurs, St-Quentin possédait déjà une foire franche de 16 jours qui se tenait aux Octaves de Pâques ; mais les habitans demandèrent au roi et obtinrent en 1320, qu'elle fût reportée à la St-Denis (9 octobre), et elle s'y tient encore. Dès ce même 14e siècle, les drapiers, orfèvres, corroyeurs, fripiers et tanneurs de St-Quentin avaient acquis assez d'aisance pour qu'ils aient été taxés à la somme de 2,000 livres tournois destinée à former la dot de la princesse Isabelle.

La révolution arrivée dans les Bays-Bas en 1579, lorsqu'ils entreprirent de se soustraire à la domination espagnole, en fit sortir la fabrication des toiles de mulquinerie. Cambrai profita d'abord de cette industrie, qui ne tarda pas à être apportée à St-Quentin par un sieur Crommelick ou Crommelin, originaire de Courtrai. Une étude approfondie du sol lui démontra qu'il était propre à la culture du lin. Mais dans la préparation de ce fil il eut à vaincre de grandes difficultés ; un lieu trop sec séchait les fils et détruisait leur ténuité ; un endroit trop humide les pourrissait et les cassait. Il remédia à ces inconvéniens en déterminant, au moyen d'un bon hygromètre, la profondeur où devaient être placés les ateliers ; puis il inventa le gluten nommé *parement*, qui arrondit le fil par le moyen d'une brosse et lui donne de la consistance. Cette industrie prospéra à un point extraordinaire ; aussi tout le monde se fit mulquinier, et bientôt il n'y eut personne de riche à St-Quentin qui ne dût sa fortune à l'industrie du lin. Toutefois, en 1698, on ne comptait encore dans cette ville que 25 négocians ou gros marchands et 60 petits marchands.

La fabrication des linons imités de l'Inde s'introduisit à son tour à St-Quentin vers 1664. Elle y prit de si rapides développemens que, moins de cent ans après, il se fabriquait, tant en cette ville qu'aux environs, plus de cent mille pièces représentant une valeur de plus de sept millions de francs.

Au milieu du 18e siècle, le commerce de cette ville s'enrichit encore de deux autres industries. La fabrication des mousselines y fut alors introduite par MM. Devillers, Maroteau et Corbeau ; celle des gazes de fils rayées, à carreaux et à différents ramages, fut apportée en 1755 par M. Philibert Dumoutier, et égala bientôt celle de l'Angleterre. Vers le même temps, on établit encore dans cette ville une manufacture de gaze de soie qui, en 1780, occupait 4 blanchisseries, 4 ploleries et 20 courtiers. Une fabrique d'amidon y fut élevée en 1780 par M. Pagnen.

Au moment où éclata la révolution française, la fabrique de St-Quentin avait pris un essor considérable : elle occupait, tant à la ville qu'à la campagne, 12 à 14,000 métiers, et 60 à 70,000 fileuses. La fabrication annuelle s'élevait de 150 à 160,000 pièces de différentes largeurs, sur douze à quinze aunes de longueur ; l'exportation s'élevait environ à 35,000 pièces et avait lieu pour St-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, la Havane, Lima, Vera-Cruz, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

La révolution lui porta un coup funeste. En 1800, elle n'occupait plus que 3,000 métiers et la fabrication s'élevait à peine à 40,000 pièces par an. Mais depuis le rétablissement de l'ordre, elle a repris une activité nouvelle et un essor qu'elle n'avait jamais connu. Parmi les causes qui l'ont particulièrement favorisée, on doit sans doute mettre en première ligne la facilité de s'étendre procurée à la ville par la démolition de ses remparts, et la construction d'un canal dont nous avons raconté ailleurs toutes les péripéties (V. notre *Histoire du canal de St-Quentin*). Le défaut de place ne nous permet pas de raconter l'histoire de la nouvelle industrie Saint-Quentinoise, dont on trouvera d'ailleurs un précis dans la statistique de l'Aisne de M. Brayer.

St-Quentin était autrefois divisé en douze paroisses qui furent réduites à une seule après la révolution. Ses établissemens religieux étaient nombreux. On y voyait deux collégiales, trois abbayes dont une de filles, une prévôté, une commanderie et quatre couvens. — L'origine du

chapitre de la collégiale remontait à une époque fort ancienne. On y comptait cinq dignitaires : le doyen, le trésorier, le chancelier, le chantre et le prévôt; plus, un grand nombre de chapelains. Le roi était considéré comme le premier de la communauté. Lorsqu'il venait à St-Quentin il prenait place en cette qualité dans la première stalle du chœur et il recevait la masse des mains du doyen. De cinquante-sept qu'ils étaient en 1772, les chanoines se trouvaient réduits à quarante-quatre au moment de la révolution. A cet époque, cet établissement religieux était encore l'un des mieux rentés de la France, car ses revenus s'élevaient à près de 300,000 livres. — Le chapitre de Ste-Pécinne avait été fondé en 1090. On y comptait douze chanoines dont les revenus, en dernier lieu, étaient de 9,300 liv. — L'abbaye d'Isle (Bénédictins) était l'une des plus anciennes du pays, ayant été fondée au 7e siècle. En 1789, ses revenus s'élevaient à 32,000 liv. — La fondation de l'abbaye de St-Prix (Bénédictins) remontait à l'année 944. Ses revenus étaient de 42,000 liv. — L'abbaye de Fervaques, fondée en 1140 dans le lieu qui porte ce nom, près de Fonsommes, pour des filles de l'ordre de St-Bernard, était venue, par suite des guerres, s'établir à St-Quentin en 1648. Cette maison religieuse, à laquelle fut réunie celle de Biache en 1764, comptait en dernier lieu dix-huit dames de chœur avec onze converses, et ses revenus s'élevaient à 67,000 liv. La prévôté de Pontoiles n'avait que 500 liv. de rentes à la révolution. — La fondation de la commanderie de Garend, ordre de St-Lazare, remontait à l'année 1684. — Les autres communautés religieuses établies à St-Quentin étaient un convent de Jacobins, un de Cordeliers et un de Capucins (voyez ces mots); plus, les frères hermites de la chapelle d'Epargnemaille, les sœurs de la Croix et de St-Vincent pour l'éducation des filles, enfin les religieuses de St-Augustin dans l'hôtel-Dieu.

Plus anciennement, cette ville avait possédé d'autres établissemens religieux qui furent détruits par la suite des temps. Les Templiers s'y étaient établis vers 1150, et les frères hospitaliers de St-Jean un peu plus tard. On y compta jusqu'à sept couvens de Béguines qui furent instituées entre le commencement du 13e et la fin du 16e siècles (V. Béguines).

Les établissemens de bienfaisance ne furent pas moins nombreux à St-Quentin. L'hôpital d'Hildrade, qui devint plus tard le grand hôpital, y fut fondé en 833 pour les pauvres malades, par le chapitre de cette ville. Les deux hôpitaux de St-Antoine et de la Trinité y furent établis, l'un en 1095, l'autre en 1126. En 1161 on en établit un, dit de St-Jacques, pour les pélerins, et celui dit de Marteville pour les enflés; un troisième, pour les lépreux, en 1165, et un quatrième, l'année suivante, pour les pestiférés. A la fin du 12e siècle, quatre autres petits hôpitaux furen encore fondés à St-Quentin. Ils portaient les noms de la Gruance, de Prétencourt, de Philippe Enkins et de la Croix d'Or. D'autres hôpitaux y furent encore établis en 1312, par Mathieu Buridan, bourgeois de cette ville; en 1320, par un chanoine nommé Nicolas de St-Just; en 1340, trois autres destinés à recevoir seulement des pauvres femmes; et en 1370, celui dit du Petit-Pont, par Gilles de Lorris. Quentin Barré, mayeur de St-Quentin, fonda en cette ville, en 1587, l'hôpital de Bornival pour des orphelins. Enfin, un autre habitant de cette ville, nommé Jacques Lescot, avocat, y éleva encore l'hôpital dit des Vieux-Hommes, pour recevoir les célibataires âgés d'au moins 50 ans. Ces anciens établissemens sont aujourd'hui remplacés par un hôtel-Dieu renfermant quarante lits et dix hospitaliers, un hospice d'orphelins des deux sexes, un hospice de vieux hommes plus que sexagénaires, contenant onze places de vieillards, et un hospice de vieilles femmes ou filles. Un bureau de charité fut établi à St-Quentin dès 1613, pour venir au secours des pauvres malades honteux.

On prétend que le collége de St-Quentin, autrefois dit *des Bons Enfans*, existait avant le 13e siècle; il a eu pour principaux quelques hommes remarquables, et il a lui-même formé plusieurs sujets distingués.

Le célèbre pastelliste Quentin de la Tour, natif de cette ville, y a fondé, en 1782, une école gratuite de dessin qui existe toujours.

On voyait autrefois en cette ville une compagnie d'arquebusiers et une autre d'archers qui avaient été instituées en 1461 et 1483. Elles comptaient chacune quarante hommes, non compris le capitaine, le lieutenant, l'enseigne, le major, deux sergens et les vétérans. Sa milice bourgeoise formait deux bataillons et comprenait tous les habitans en état de porter les armes, d'où cette devise appliquée aux Saint-Quentinois : *Tot cives, tot milites*. Elle était commandée par deux colonels et par des commandans de compagnies nommés *mayeurs d'enseignes*.

St-Quentin était autrefois un chef-lieu de bailliage et d'élection. La juridiction du bailliage s'étendait sur 222 villes, bourgs, villages ou hameaux ; son élection dépendait de la généralité d'Amiens. Un tribunal de commerce fut établi dans cette ville en 1710. Les juges en étaient dès-lors électifs.

L'église de St-Quentin est l'un des beaux vaisseaux de France. On prétend qu'elle avait son étendue actuelle dès le 9e siècle. Elle aurait été rebâtie entièrement en 1114 ; mais le chœur n'aurait été terminé qu'en 1257, la nef en 1456, le portail en 1477. Elle a 290 pieds de longueur sur 126 d'élévation, et elle est éclairée par 110 fenêtres de 40 pieds de haut. On remarque sa double croisée de beaux vitraux de couleur et un magnifique buffet d'orgues. L'hôtel de ville est aussi un monument fort remarquable du 16e siècle.

Il existe beaucoup de notices sur différents points de l'histoire de St-Quentin, mais l'histoire générale de cette ville n'a point encore été faite. Cette entreprise semble revenir de droit à l'historien de la France, M. Henri Martin, qui est né en cette ville.

St-Quentin a vu naître un assez grand nombre de personnages distingués. Parmi eux on compte onze dignitaires civils ou ecclésiastiques, savoir : St Gilbert, évêque de Meaux, mort en 1009 ; Isaac de St-Quentin, ministre du roi Philippe Ier ; Jean de Meulan, évêque de Noyon ; Jean de St-Quentin, abbé général de Prémontré, mort en 1352 ; Mathieu Ferrand, chanoine et chancelier de France vers cette époque ; Marguerite Coquelaire, abbesse du Sauvoir en 1399 ; Quentin le Museur, évêque de Warvick, mort en 1545 ; Jean de Guyencourt, confesseur de Henri II, abbé de St-Georges de Rouen ; Jean le Hennuyer, évêque de Lizieux, mort en 1578 ; Nicolas d'Y, chanoine et chancelier de l'église d'Amiens, dans le même temps ; enfin, Jacques Lescot, évêque de Chartres et confesseur de Richelieu, mort en 1656.

Les historiens nés à St-Quentin sont en nombre égal, et plusieurs d'entre eux jouissent d'une réputation méritée. Dudon est connu par son histoire des Normands ; Charles de Croix, N. Lenain, Claude Hémeré, Quentin et Claude de la Fons, tous vivant au 17e siècle, ont laissé des mémoires plus ou moins importans sur l'histoire locale ; le capucin Pierre de St-Quentin s'est occupé de l'histoire générale ; et le savant bénédictin Jean-Luc d'Achery, mort en 1685, a rassemblé sur celle-ci un très-grand nombre de pièces inédites qu'il a publiées dans son *spicilège* ; Louis-Paul Colliette est l'auteur des *Mémoires sur le Vermandois*, et Louis Hordret, des *Recherches sur les prérogatives et franchises de St-Quentin* ; le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix, mort en 1761, a publié plusieurs histoires fort estimées sur différentes parties des Grandes-Indes. A ces noms nous ajouterons celui du biographe N. Duplaquet qui vivait au siècle dernier.

Les littérateurs, poëtes et autres écrivains sont un peu plus nombreux. On connaît un Jacques Bauchart, traducteur au 14e siècle ; Gilles de Roye, né en 1415, est l'auteur d'un abrégé estimé de la chronique de Brandon ; Charles de Bovelles, vivant au 16e siècle, joignait au titre de littérateur ceux de géomètre et de grammairien ; Grégoire Gourdry et Claude Lemaire, étaient deux poëtes qui vivaient à la même époque, mais le premier a écrit en français et le second en latin. Deux autres poëtes, Michel Bruneau et Nicolas Desjardins, principal du collége de cette ville, vivaient au siècle suivant. Au même temps appartiennent les littérateurs Charles-Nic.-Franç. Quentin, Claude Bendier, docteur de Sorbonne, Jacq.-Armand Crommelin et Charles Gobinet, principal du collége du Plessis, mort en 1690. Celui-ci s'est exercé dans la littérature sacrée. Le

18e siècle a vu naître du Trousset de Valincourt, membre de l'académie française, mort en 1730; Jean-Bapt. Gossart et Isaac-Mathieu Crommelin. Nous terminerons cette liste des écrivains nés à St-Quentin par les noms du journaliste René-Théophile Chatelain et du romancier Félix Davin, tous deux morts dans ces derniers temps.

Quelques professeurs et prédicateurs de renom sont aussi nés dans cette ville. Yves, moine de Cluny, surnommé le scholastique, vivait au 11e siècle. Le dominicain Guerrie ou Guernier, fut en même temps professeur et missionnaire. Omer Talon, professeur d'éloquence à l'université, fut l'auteur de la famille parlementaire de ce nom. Martin Grandin, mort en 1691, professa la théologie à la Sorbonne. Jean Heuzet, célèbre professeur de l'université, mort en 1728, a écrit un livre qui est resté en usage dans les colléges, le *Selectæ è profanis*. Comme prédicateurs nous avons à citer, le minime Jean de Hans, qui se rendit célèbre du temps de la Ligue, et Nicolas-Jérôme le Couturier, chanoine et prédicateur du roi au dernier siècle.

St-Quentin a encore produit quelques artistes éminens dans différens genres. Maître Jean Bourgeois de St-Quentin, fut l'architecte du chœur de la collégiale. Valerand Allard, fut un célèbre sculpteur, et Mathieu de Bleville ou Bleuville, un habile peintre sur verre du 16e siècle. Michel d'Origny, Jean et Nicolas Papillon, sont assez connus comme graveurs au 17e siècle. Tout le monde connait le nom et les œuvres du fameux pastelliste Quentin-Maurice de la Tour.

Les médecins et chirurgiens nés à St-Quentin sont : Jean de St-Quentin, médecin de Philippe-Auguste ; Jean Langlet, chanoine, médecin de Charles VIII ; Isaac ou Isaïe le Lièvre, mort en 1604, et Henri-Emmanuel Meurisse, mort en 1694, furent l'un habile médecin, l'autre habile chirurgien, et ont écrit sur leur art. Nicolas-Abraham de la Framboisière, médecin du roi, vivait à la même époque. Un autre médecin de renom, N. Pinel, est mort dans ces derniers temps.

St-Quentin est aussi la patrie du naturaliste Jean-Louis-Marie Poiret, qui, le premier, a donné la description des mollusques vivans dans nos contrées ; et d'un botaniste, Joseph-Marie Neret, ancien mayeur de cette ville.

Quatre hommes de guerre sont nés à St-Quentin. Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, s'est rendu célèbre dans la première croisade. Jean Leleu et Charles Hennuyer de la Mothe, sont deux partisans renommés du 14e et du 16e siècle. Jacques-Gaspard-Abraham Paulet, fut général de brigade sous l'empire.

Les deux habiles industriels Henri Daniel et Jean Cottin, doivent également trouver une place ici. Le premier fut ennobli par Louis XV, et le second devint directeur de la compagnie des Indes au siècle dernier.

Nous devons encore faire figurer dans cette liste quelques autres personnages célèbres à divers titres. Jean-Quentin Picard, chef de la secte *des Libertins* au 16e siècle, était, croyons-nous, né à St-Quentin. Cette ville est encore la patrie du trop fameux Fouquier-Tinville, accusateur public près du tribunal révolutionnaire, et de François-Noël Babeuf, l'auteur de la république des égaux. En opposition à ces derniers noms, nous terminerons par ceux de deux philantropes, Antoine Benezet et N. Bellon, prêtres, lesquels vivaient au siècle dernier.

Saint-Quentin prend un avocat, en 1268.

Sacent tuit que teles sont les convenanches entre le mayeur et les jureis de Saint-Quentin et maistre Jehan de Soissons ; c'est assavoir : que aucuns maistres est demoreis clers faaules par sen sairment au mayeur et as Jureis et à li vile de St-Quentin, del aoust qui vient prochainement des Kes à V ans accomplis, doit loiaument par sen sairement warder les droits et l'ouneur de li vile et celeir li conseil dou mayeur et des jureis, et procureir et deffendre les causes de li

vile et des bourgois de li vile et des autres que li mayeur et li jureis vorront deffendre, au coust de li vile envers toustes gens, et ès autres causes des bourgois que li vile ne vorra mie deffendre aux despens de li vile. Et est tenu le devant dit maistre Jehan d'estre à leur conseil par mesuraule solaire (salaire) s'il en est requis. Et ensi que aucuns bourgois s'en sentoit agraves de ce que li maistre vosist avoir trop grand solaire, li maistre seroit tenu à croire li mayeur del atempremement (tempérament) deu solaire, ne ne puet li maistre estre contre bourgois en nule cause pour estrange personne, c'est assavoir qui n'est de le commugne. Et doit aussi li devant dit maistre Jehan conseiller les eskievins et deffendre leurs causes quant metiers est qu'ils orront à deffendre comme eskievins, sans solaire prendre d'iaus. Et se li maistre chevauce hors de le vile de Saint-Quentin, li vile li doit livreir II chevaus, I por li et I por son escuier et sen despense convenaulement; et s'il a chevaus, il prendra s'il vuet de li vile le loier, c'est assavoir por chascun des des II chevaus XII deniers le jor. Et se ne puet li maistre pour autrui besoingne aleir hors de li vile de St-Quentin, se n'est par le congiet dou mayeur. Et s'il avenoit que li devant dit maistre dedens le terme de V ans devant dit fust apeleis à office d'officialiteit à demorance en siège d'église cathédrale, ou se on li donnoit bénéfisce de sainte Eglise perpetueil, il porroit adonc laissier li service de li vile et nient autrement. Et adonc li payeroit-on à le avenant dou tans qu'il averoit servi. Et sont tenu li mayeur et li jureis an devant dis maistre Jehan chascun an tout comme il demorra en leur service à donneir por son solaire C libres de Parisis. Tout con fu fait en l'an de l'incarnation MCCLXVIII ou mois de Mai.

Serment d'union des habitans de Saint-Quentin, 20 février 1589.

Nous soubsignés, jurons et promettons à Dieu nostre créateur, à la glorieuse et saincte Vierge Marie, aux anges et saints du paradis, de vivre et mourir en la foi et religion catholique, apostolique et romaine; et pour la défense d'icelle, extirpation des hérésies et extermination de tous les hérétiques, leurs complices ou adhérens, fauteurs d'hérésie et ceux qui prendront ouvertement ou occultement leur parti et les favoriseront, employer nos vies, biens, moyens et facultés, sans rien épargner, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, envers tous et contre tous sans aucun excepter, de quelque qualité, dignité ou condition qu'il soit; et pareillement contre les schismatiques ou ceux qui voudront entreprendre quelque chose contre la dignité de l'Eglise romaine, autorité du saint Siège et de notre Saint-Père, successeur de Saint Pierre, protestant devant Dieu et les anges que nous n'avons jamais eu et ne voulons avoir autre volonté, intention ou résolution que celle-là et que nous ne sommes poussés que du zèle de l'honneur de Dieu, de son église et de vrais et fidèles catholiques.

Jurons aussi et promettons d'entendre de tout notre pouvoir à la conservation et bien de cette province de Picardie et spécialement de cette ville de St-Quentin, établissement du repos assuré en icelle et autres villes et communautés qui sont unies ou s'uniront avec nous tant pour la manutention de la foi catholique et extermination des hérétiques et fauteurs d'hérésies, que pour le bien et soulagement du pauvre peuple et pour la conservation d'icelui.

Jurons pareillement de nous maintenir et conserver sous l'autorité et obéissance de notre roi très-chrétien suivant les commandemens de Dieu et de son église; employer nos vies et moyens pour nous opposer à ceux qui nous voudraient distraire par quelque voie ou manière que ce soit de l'obéissance et fidélité que nous devons à notre Dieu, à notre église romaine, son épouse, et à notre roi, et d'assister de forces, vivres et moyens les villes unies ou qui s'uniront avec nous en cette sainte, chrétienne et catholique résolution.

Jurons de maintenir et conserver de tout notre pouvoir les droits, privilèges, franchises, libertés et immunités des trois ordres de cette ville, sans souffrir qu'il soit fait aucun tort aux

trois ordres et qu'il soit entrepris quelque chose au préjudice de messieurs du clergé, de la noblesse et du tiers-état, en leurs personnes ou biens : protestant de vivre et mourir tous ensemble comme frères en Jésus-Christ, enfans d'une même église, concitoyens et compatriotes, sans être poussés d'aucun appétit de vengeance ou animosité particulière, ainsi seulement d'une affection de faire ce qui est du salut de nos ames et repos de nos conscienees.

Fait et arrêté, juré et promis audit St-Quentin, le 20e jour de février 1589.

Henri d'Orléans, de Chaulnes, d'Humières, François de Sons, La Neufville, Corroy, de St-Simon, de Lamer, Diré, de La Fons, d'Y, Dorigny, de Fama, Boucher, Dorigny, de Ville, Carpentier de Burcourt, Caigniart, Le Dossu, François Maresteau, Marteau, Formarié, A. de Ville, Pepin, Jehan Canizy, Henri Caigniart, P. Charpentier, Heuzet, Louis Leblond, J. Leblond, Vasquet, Q. Fournier, de Milly, Yvain, Pincepré, Alavoine, Blomart, de Ledde, Maucroix le Convers, J. Leheurt.

QUENTIN (St), autrefois St-QUENTIN-MACOGNY ou St-QUENTIN-LES-LOUVRY, *Sanctus Quintinus*. — Petit village de l'ancien Valois, situé sur le rû d'Alland, à 82 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, une charrue, terres très-mauvaises ne rapportant que méteil et seigle, 40 arp. de prés, 360 arp. de bois. — Population : en 1760, 15 feux ; 1800, 49 h.; 1818, 30 h.; 1836, 65 h.; 1856, 69 h.

Le village de St-Quentin possédait jadis un prieuré dont le prieur était seigneur de l'endroit. — On y venait autrefois en pélerinage pour l'enflure.

QUENTINCOURT. Voyez COINTICOURT.

QUESSY, KAICI, *Caciacum*, *Caceium*, *Caziacum*, *Quessiacum*. — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé dans une vaste plaine, à 30 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 108 arp. de terres, 4 arp. de chenevières, 30 ap. de prés, 40 arp. de bois communs. — Population : 1760, 18 feux ; 1800, 169 h.; 1818, 258 h.; 1836, 455 h.; 1856, 607 h.

Ce village est peut-être celui (*Caziacum*) dont le roi Lothaire confirma, en 964, la possession à l'abbaye d'Homblières. Il est mentionné dans une charte de 1040. A la fin du 12e siècle, il appartenait à des seigneurs laïcs, et l'un d'eux le donna en 1182 à l'abbaye de St-Quentin en l'Isle. Cette maison religieuse l'échangea en 1186 contre d'autres domaines avec l'abbaye de Nogent, qui y établit un prieuré pour 3 moines de cette maison.

Seigneurs de Quessy.

Vers 1175. Gautier dit le Captif, chev., seign. de Quessy. C'est lui qui donna ce domaine à l'abbaye d'Homblières.

1233. Jean de Quessy ; femme, Mathilde.

Les prieurs de Quessy paraissent ensuite avoir pris pour eux la seigneurie de ce village, et ils l'avaient encore au moment de la révolution.

QUIERZY-SUR-OISE, QUIERZIS, KIERSI, KERASI, autrefois CHERIZY, CHIERZY, CHEVESIS, CHEVISI, *Cariziacum*, *Circiacus*, *Cariacus*, *Carisiagus*, *Cirisiacus*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 50 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues, terres maigres ne rapportant que du seigle, 160 arp. de prés, 145 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 107 feux ; 1800, 637 h. ; 1818, 664 h. ; 1836, 751 h. ; 1855, 744 h.

Quierzy paraît occuper l'emplacement d'une *villa* où les rois des deux premières races vinrent souvent résider, et qui fut le théâtre de grands événemens religieux ou politiques. Protade, maire du palais de Théodéric, y fut assassiné au 7e siècle. Childebert y tint une diète en 702, et Charles-Martel vingt y mourir 39 ans après. Pépin y réunit les grands du royaume en 754, assemblée pendant laquelle le pape Etienne III vint solliciter et obtint des secours contre les Lombards, envahisseurs de l'Italie. Pépin y revint encore en 760, 762 et 764, et y tint autant de diètes générales où l'on s'occupa des affaires de l'Etat. Charlemagne fit plusieurs séjours à Quierzy, et comme ses prédécesseurs, y réunit plusieurs diètes. La plus célèbre est celle de l'an 775, dans laquelle on décida que les Saxons seraient convertis au christianisme de force ou de gré. Louis-le-Débonnaire résida plusieurs fois à Quierzy, et Charles-le-Chauve y célébra ses noces avec la fille du comte Adelhart. — Plusieurs conciles furent également tenus à Quierzy entre les années 838 et 858. Les deux plus célèbres sont : celui de 849 où fut prononcée la condamnation du moine Gotescalk, et celui de 856 où il fut déclaré que si le roi ne rendait pas une exacte justice à ses sujets, ceux-ci pourraient s'unir entre eux pour soutenir en commun leurs intérêts. — La diète tenue à Quierzy en 876 assura le triomphe de la féodalité, en consacrant l'hérédité des fiefs et des charges publiques dans les familles. Enfin, Carloman assembla à Quierzy, en 883, les grands du royaume pour assister à son sacre. Ce fut la dernière diète tenue en ce lieu, qui ne tarda pas à devenir la propriété de l'évêque de Noyon, auquel le roi Philippe Ier le donna en l'année 1088. — On connait trois monnaies d'or frappées à Quierzy.

On a : *Notice historique sur Quierzy*, par Melleville, 1852.

Seigneurs de Quierzy.

On pense généralement que les premiers seigneurs de Quierzy descendaient de la famille de Pierrefonds. Nous croyons plutôt qu'ils étaient de la maison des châtelains de Coucy, car leurs armes sont identiquement pareilles : *d'or, à une fasce d'azur.*

1108. Gérard de Quierzy. Il prit une part brillante à la première croisade, et fut assassiné en 1109 dans la cathédrale de Laon. Fme, Elvide.

1109. Gérard II de Quierzy; femme, Agnès ; enfans : Gérard, Evrard, seign. de Muret ; Nivelon, évêque de Soissons en 1176 ; Gérard II se croisa en 1190.

1200. Gérard III, seig. de Quierzy ; femmes : 1° Gila ; 2° Perronnelle ; enfans : Gobert, Gérard, Elvide, abbesse de N.-D. de Soissons en 1190 ; Mélissende, femme : 1° de Jean le Turc, seign. de La Ferté-Milon ; 2° de Jean du Cardinet ; Agnès, femme de Nicolas de Bazoches ;

Marguerite ou Béatrix, abbesse de N.-D. de Soissons en 1216 ; Mathilde.

1216. Gobert, seign. de Quierzy; femmes, Elvide et Marie; enfans : Hervé, Jean, qui se croisa en 1248; Evrard, chanoine de Rouen; Agnès, abbesse de N.-D. de Soissons en 1236.

Vers 1260. Hervé, s. de Quierzy; femme, Ade.

12.. Hervé II, leur fils, seig. dud.; femmes : 1° Clémence de Muret; 2° Marie de Lor; enfans : Jean, Milon, mort jeune; Clémence, femme d'Evrard de Montmorenci, grand échanson de France, à qui elle porta la terre de Muret.

13.. Jean, seign. de Quierzy. La Jonquière et de Buzancy par acquisition; femme, Pétronille de Nesle; enfans : Jeanne, femme du suivant; Agnès, dame de Buzancy.

13.. Mathieu, seign. de Roye, du Plessier et de Quierzy par sa femme ci-dessus, grand arbalétrier de France; enfans : Jean, Armand, seign. de La Jonquière, etc.; Béatrix, femme de Jean de Bazoches.

1380. Jean de Roye, seign. dud., Aunoy, Muret, etc. Il défendit Aire contre les Anglais et périt à Nicopolis.

1396. Mathieu II de Roye, son fils, seign. dud. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt; enfans : Guy, Jean.

14.. Guy de Roye, seign. dud.

1464. Jean de Roye, son frère, seign. dud., conseiller et chambellan du roi. Sa fille Marie porta Quierzy en dot à

14.. Jean de Bourgogne, bâtard de Nevers. Leur fille Françoise donna le domaine de Quierzy en mariage à

1512. Philippe de Halluin, seign. de Fiennes, capit. de Bethune.

1517. Antoine de Halluin, leur fils, seig. dud., tué à Terouanne.

1553. Charles de Halluin, son fils, seig. dud. Sa fille unique Anne porta Quierzy au suivant.

1591. Gilles Brulart, seign. de Genlis, qui le donna à son second fils.

16.. François Brulart, seign. de Quierzy et du Boulai.

169. Marie-Thérèse de Rabutin, dame de Manicamp et de Quierzy. Après elle ce domaine resta dans les mains des seigneurs de Manicamp (V. ce mot).

Il y avait autrefois à Quierzy deux fiefs, celui *des Gravières* et celui de *la Tour Roland*. Ce dernier était, dès 1673, dans les mains des seigneurs de Quierzy.

QUINCAMPOIX. — Moulin dépendant de Chassemy. Il fut construit vers 1190 par Agnès, comtesse de Braine.

QUINCY-BASSE. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline dans la vallée de l'Ailette, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 3 charrues, 45 arp. de prés, 81 arp. de bois. — Population : 1760, 35 feux; 1800, 267 h.; 1818, 228 h.; 1836, 202 h.; 1856, 182 h.

Seigneurs de Quincy-Basse.

11.. Théobald de Quincy; fe, Emmeline de Laon.

1176. Renaud de Quincy, chev.

1208. Bernard de Quincy? prévôt d'Oizy.

1220. Simon de Quincy.

1479. Jean d'Arson, écuyer, conseiller et chambellan du roi, seign. de Quincy.

1494. Nicolas de Mailly ou Milly, chev., baron de La Rivière, seig., de Quincy, le Faux, etc.

15.. Antoine de Bayencourt de Bouchavanne, l'un des chefs du parti calviniste, seig. de Quincy.

Vers 1560. Pierre de Bayencourt, son fils, s. de Bouchavanne, Quincy, Courson; sans hoirs.

15.. Josias de Lameth, seign. de Bouchavanne, de Quincy, Courson et le Faux, par le don de son oncle Antoine de Bayencourt, baron de Ressons; femme, Madeleine de Créqui; enfans : Antoine, Charles et François morts jeunes; Henri, Ferry, vicomte de Mouchy; Isabeau, religieuse à Variville; Claude, fille d'honneur de

la reine ; Madeleine, Françoise et Anne, religieuses à N.-D. de Soissons.

15.. Henri de Lameth, seign. de Quincy.

15.. Antoine de Lameth, son frère, seig. dud.

16.. Josias de Lameth, son fils, seign. dud. Il fut tué à la bataille d'Honnecourt en 1631.

1658. Louis-Charles du Fay, seign. dud.; femme, Marie Duchesne.

1685. Louis de Hanocq, écuyer, seign. dud. et de Danizy.

168. Charles ou Claude-François de Lameth, vicomte de Laon, seign. de Mouchy, Boursonne et de Quincy, Courson, Le Faux par acquisition de la veuve de Louis du Fay ci-dessus.

Les droits seigneuriaux se composaient alors : des haute, moyenne et basse justices, banalité du moulin et du pressoir sous peine de confiscation du blé, de la farine, ou de la vendange, et d'une amende de 75 sous; 20 deniers tournois par livre sur la vente de tout héritage, sous peine de 60 sous parisis d'amende ; droit de rouage de 2 deniers parisis par charrette de vin sur la vente en détail de tout liquide, un pot par pièce : droit d'afforage consistant en un demi lot de vin par pièce aux officiers du seigneur et à celui-ci, un pain de 10 onces, un quartier de fromage et une chandelle, toujours par chaque pièce. Plaids généraux auxquels les habitans devaient se trouver sous peine d'une amende de 12 sous parisis. Ils devaient en outre les corvées, et par chaque maison *manable* un chapon pour droit de four.

1713. Charles de Brodard, seign. de Quincy par acquisition.

1732. François-Maurice de Brodard, chev., seign. dud., Le Faux et Landifay.

1758. Charles de Fay, seign. desd. par acquisition.

1778. Marie-Joseph de Fay, seign. desd.

Il y avait autrefois à Quincy le fief du *Grand Faux* qui paraît avoir toujours été dans les mains des seigneurs de Quincy.

QUINCY-SOUS-LE-MONT, QUINCY-LÈS-BRAINE. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à mi-côte d'une colline élevée, à 37 k. au sud de Laon et 27 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Sauveur. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 10 arp. de vignes, 72 arp. de prés, 8 arp. de marais, 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 15 feux ; 1800, 95 h. ; 1818, 111 h.; 1836, 108 h.; 1856, 114 h.

Seigneurs de Quincy-sous-le-Mont.

1204. Hugues de Quincy ; femme, Marie.

1660. Henri Renaut, sieur de Quincy. Son père avait été annobli à cause de sa charge de secrétaire du roi.

1780. Mme Letellier, comtesse d'Arcy en Bourgogne.

En dernier lieu, M. de Doigny.

R

RABOUZY (LE-GRAND), autrefois RABUZÉE. — Maison isolée dépendante de Vervins. C'était au 12e siècle un moulin qui fut donné en 1138 par Enguerrand II, sire de Coucy, à l'abbaye de Prémontré.

RAIDON (LE), *Raido*. — Ruisseau qui prend sa source au-dessus de Rozoy-Gâtebled, coule du sud au nord, passe à Montfaucon et à Chézy-l'Abbaye et va se perdre dans la Marne vis-à-vis d'Aizy, après un cours d'environ 3 lieues.

Ramecourt. — Hameau dépendant de St-Erme. Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de St Thierry. En 1196, les habitans de Ramecourt furent établis en une seule et même commune avec ceux d'Outre et St-Erme (V. ce mot). C'était d'ailleurs un fief dont un seul seigneur nous est connu.

1215. Jean de Ramecourt, écuyer.

Ramée (La). — Ancienne ferme située sur le territoire de Laon, laquelle, en 1245, fut transformée en un couvent de filles sous le nom d'*abbaye du Sauvoir* (V. Laon).

RAMICOURT, RAMINCOURT (12e siècle), *Ramorum curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur une éminence isolée dans une vaste plaine, à 50 k. au N.-O. de Laon et 15 au N. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 148 h.; 1800, 300 h.; 1818, 357 h.; 1836, 413 h.; 1856, 466 h.

Le nom de ce village paraît indiquer que dans l'origine c'était une simple métairie entourée de haies sèches, *rami*, ramées, haies sèches, et *curtis*, ferme.

Seigneurs de Ramicourt.

1158-70. Manassès de Ramicourt; femme, Agnès.

1225. Gobert Puche, seign. de Ramicourt? femme, Liégarde; enfant, Jean.

1229-42. Jean Puche, chev. de Ramicourt et Faillouel; femme, Marie.

1279. Jean de Ramicourt, chev.

1592. Catherin d'Aumale, capitaine des Cent Suisses, seign. dud. et de Nancel, fils de Michel d'Aumale.

1650. Robert d'Aumale, seign. de Bethancourt par le don que lui en fit le précédent.

En dernier lieu, M. Macquerel de Quesmy.

Ramouzy, autrefois Ramonzin. — Ferme dépendante de Nampcelle. Elle appartenait dès 1134 aux chanoines de Rozoy-sur-Serre.

Rari, autrefois Raris ou Rahéris, *Raeriæ*. — Ferme dépendante de St-Pierremont. C'était jadis un fief et un hameau dont les habitans furent dispersés dans les guerres du 16e siècle.

Vers 1130. Ingobrand, seign. de Rahéris.

1177-85. René de Rahéris, son neveu; femme, Bruna; frères : Albéric, Clarembaud de Cilly.

Selon un usage général danstoutes les classes de la société au moyen-âge, et dont nous avons déjà donné un exemple, René de Rary, en épousant sa femme, la dota d'une partie de ses propres biens. Nous donnons ici l'acte de cette donation comme un second exemple de cet ancien usage.

Vers 1530. Gérard de Fay d'Athies, seign. de La Neuville-Bosmont, Rary, etc.

René, seigneur de Rary, dote sa fiancée en l'épousant. 1177.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Quicumque garriant qui nuptiis obloquuntur, bonum est et honestum matrimonium, si ligitimè sit contractum et debite custoditum. Nequaquàm enim Creator omnium parentes primos conjugio nexuisset, nequaquàm ipse corporaliter interesse

nuptiis voluisset, nequaquàm eos signorum suorum initiis honorasset si nuptiis recte factis culpam cognovisset inesse. Cum igitur hec et alia multa sacre Scripture testimonia in commendatione veniunt nuptiarum, ego Renerus, volens legitimè generare, dilectissima sponsa mea Bruna, duxi te uxorem et dedi tibi jure dotalicio, possessionem omnium que habeo apud Raerias in commodis universis et quicquid habeo in molendinis, et medietatem omnium acquisitionum mearum. Ut igitur hec quietè possideas, ea tibi solempniter confirmavi per dotale. Hoc instrumentum domini nostri Rogeri, Laudunensis episcopi, sigillo et eorum qui inscripti sunt testimonio roboratum. Signum Hugonis de Petraponte; s. Albrici de Bosmont; s. Clarembaldi et Guidonis, fratrum nostrorum; s. Willelmi, patris tui, etc. Scriptum anno Incarnationis dominice MCLXXVII.»

(Du Cartulaire de Nogent.)

Regnicourt. — Ferme dépendante de Vaux-Andigny. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Bohéries.

REGNY, anciennement RIGNY, *Rigniacum*, *Regniacum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 39 k. au N.-O. de Laon et 11 à l'E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,440 arp. de terres, 25 arp. de prés. — Population : 1760, 217 h (62 feux); 1800, 523 h.; 1818, 400 h.; 1836, 446 h.; 1856, 506 h.

Au 12e siècle, ce village appartenait à l'abbaye d'Isle de St-Quentin. En 1110 on y comptait 25 *hôtes* occupant dix *courtils*.

Seigneurs de Regny.

1202-06. Gautier ou Vautier, chev. de Regny; femme, Agnès; enfant, Aélide; frère et sœur: Dreux, Heldiarde, femme de Martin.

Dreux, frère de Gautier, prit part à la croisade de 1202. Avant de partir, il donna à l'abbaye d'Isle de St-Quentin un demi muid de terre à la charge de lui servir tant qu'il vivrait, la rente d'un muid de froment. Il mit à ce don cette autre condition que, s'il venait à mourir durant son voyage, la terre appartiendrait à l'abbaye; mais qu'il pourrait la reprendre s'il revenait sain et sauf de cette expédition.

1224. Hugues de Rigny, fils d'Haimon de Thenelles; femme, Agnès Cagnon.

1231. Gautier II de Rigny, chev.; femme, Massa.

1241. Godefroi de Rigny; femme, Marguerite.

Vers 1340. Jean de Rigny, écuyer; enfans: Jeanne, femme de Gérard de Chanle, chev., sire du Pressoir; Florence, femme de Gilles du Chin.

1525. Louis des Fossés, seign. dud. et de Sissy. Sa fille Jeanne eut le domaine de Regny en dot et le porta à

15.. François de Mazancourt, seig. du Plessis-Châtelain.

En dernier lieu, Regny était dans les mains du comte de la Tour-Maubourg.

REMAUCOURT, autrefois RUMAUCOURT, *Rumaldi* ou *Rumalfi curtis*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de la Somme, à 51 k. au N.-O. de Laon et 8 au N. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 180 h.; 1800, 269 h.; 1818, 310 h.; 1836, 320 h.; 1856, 367 h.

On prétend que ce village aurait été bâti vers le 12e siècle par les chanoines de

Cambrai qui possédaient le territoire de Thorigny dont celui de Remaucourt faisait alors partie. Mais nous connaissons un acte de l'an 1040 où il est déjà question de ce village, et il est certain qu'au 12e siècle il appartenait à Godefroi, puîné des seigneurs de Guise, puisqu'il le donna en 1163 à l'abbaye de Longpont pour une redevance annuelle de 10 muids de froment à la mesure de St-Quentin. — On cultivait autrefois la vigne à Remaucourt.

Seigneurs de Remaucourt.

1155. Guy de Remaucourt.

1163. Godefroi de Guise, chev., seign. dudit. Il se retira en 1202 dans l'abbaye de Longpont. Il eut deux enfans : Etienne se fit moine dans la même maison religieuse en 1205, et Agnès épousa un nommé Clarembaud.

12.. Vivian de Remaucourt.

1222. Alond de Remaucourt, chev., son fils.

1283. Alard de Remaucourt, écuyer.

15.. Jean de Lallier, écuyer, seign. dud. et Fayet ; femme, Jeanne de La Fons ; enfant, Philippe (V. Fayet).

1630. Jean Lefébure, seign. de Lestang et Remaucourt.

1770. M. de Boisville.

1787. M. de Chauvenet.

Remicourt. — Hameau dépendant de St-Quentin. C'était autrefois un fief qui, au 13e siècle, appartenait aux seigneurs de Faillouël. Il devint l'apanage d'un puîné de cette maison.

1271. Jean, sire de Remicourt, chev., fils de Jean de Faillouël (V. ce mot).

Remicourt. — Hameau dépendant d'Amifontaine. — C'était, au commencement du 12e siècle, une simple villa dont Barthélemi donna l'autel en 1137 à St-Martin de Laon.

1169. Jean, seign. de Remicourt.

REMIES, REMY, *Remiæ* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine basse, à 15 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 25 charrues, 100 arp. de prés, 60 arp. de bois, 10 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 242 h. (54 feux) ; 1800, 483 h. ; 1818, 494 h. ; 1836, 567 h. ; 1856, 554 h.

Remies, après avoir appartenu aux évêques de Laon, passa dans les mains du chapitre de cette ville qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Remies.

1120-33. Guyard, seign. de Remies.

1215-22. Gilon, chev. de Remies ; femme, Cécilie ; enfans : Adam, écuyer ; Widelle, Auda. Il avait un frère nommé Wilard, chev., qui tenait de lui le fief de l'avouerie d'Acy près Soissons.

Vers 1275. René d'Etréaupont, seign. de Remies.

Après lui, le chapitre de Laon reprit sans doute la seigneurie de Remies, car on ne trouve plus dès-lors de seigneurs laïques dans ce village.

REMIGNY, *Ruminiacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une

plaine élevée, à 35 k. au N.-O. de Laon et 16 au S. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 1,241 h.; 1818, 1,152 h.; 1836, 1,272 h.; 1856, 1,206 h.

On a cultivé la vigne à Remigny jusqu'à la fin du siècle dernier.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Remigny.

1609. César, duc de Vendôme, seign. de Remigny.

1645. Philippe de Flavigny, seign. de Liez, Remigny, etc.

REMY-BLANZY (St) ou BLANZIS, St-REMY-YVRY, *Sanctus Remigius Yverriacum* ou *ad Blangiacum*. — Village de l'ancien Valois, situé dans une plaine élevée, à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 20 charrues de terres ne rapportant guère que du froment, 40 arp. de prés, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 81 feux; 1800, 369 h.; 1818, 416 h.; 1836, 363 h.; 1856, 384 h.

Ce village possédait autrefois un prieuré.

Seigneurs de Saint-Remy-Blanzy.

1217. Geoffroi de St-Remy ?

1219. Albéric de St-Remy, chev., mère, Aélide; femme, Marguerite; sœur, Erme, femme de Foucard de Billy.

1221. Gilon de St-Remy-Blanzy ?

1226. Raoul de St-Remy? fme, Gila de Saponay

1238. Erard de St-Remy ? (V. ses armes planche VI).

123. Hugues de St-Remy.

1241. Albéric II de St-Remy; fme Mainsende.

1258. Gérard, chev. de St-Remy.

1259-75. Guy, chev., sire de St-Remy (V. ses armes planche IV).

Vers 1280. Jean dit Chevalier, écuyer, seign dud.; femme, Florie.

14.. Gilles de Mailly, seign. dud.; femme, Jeanne de Billy. Leur fille Aliénor porta ce domaine à

Vers 1425. Baudoin, seign. de Cramaille. Sa fille Marie le porta à

14.. Barthélemi de Conflans, seign. de Vieils-Maisons qui le donna à son puîné.

14.. Jean de Conflans, chanoine de Soissons, seign. dud. et Vezilly.

1525. Jean de Conflans, son neveu, abbé de St-Crépin et St-Nicolas-aux-Bois.

1548. Antoine de Conflans, seig dud., de Chassemy et *d'une rue dans la ville de Braine*, capit. de 300 hommes de pied, second fils d'Antoine de Conflans, vicomte d'Oulchy. Femme, Françoise Roulard; enfans : Antoine, Jean, Jacques, Suzanne, femme de Josias de Roucy du Bois; Marie, femme de Jean de Vassan, seig. de Martimont; Judith.

1570. Antoine II de Conflans, seign. dud., mestre de camp; femmes : 1° Madeleine de Ravenel; 2° Eléonore de St-Quentin; enfans : Michel, Eustache, Antoine, chev. de Malte, commandeur d'Auxerre; Jean et Christophe, capit. d'infanterie; Antoinette, religieuse à N.-D. de Soissons; Madeleine, fille d'honneur de l'archiduchesse Isabelle, puis carmélite à Gand.

16.. Michel de Conflans, seign. dud., gentilhomme ordinaire de la chambre, capit. d'un régiment étranger; femmes : 1° Françoise de Ravenel; 2° Louise de Carvoisin; 3° Geneviève Poncet; enfans : Michel; Jean-François, seign. de La Fouilleuse; Angélique, femme de Louis-

Honoré de Carvoisin, seign. de la Cour d'Oizy.

1690. Michel de Conflans, marquis de St-Remy; femme, Marguerite d'Aguesseau; enfans : Michel, Philippe-Alexandre, chev. non profès de l'ordre de Malte, commandeur de Pézénas; Alexandre-Philippe, Catherine, femme de Charles-Joseph, comte de Lannion; Henriette.

17.. Philippe-Alexandre de Conflans, seign. dud., mestre de camp de dragons; femme, Louise-Françoise de Jussac; enfans : Eustache, Françoise, religieuse à la Madeleine; Marguerite-Félicité, femme de Louis-François, comte de Maulde.

1719. Eustache de Conflans, marquis de St-Remy, colonel au régiment de l'Auxerrois, infanterie. Il passa en Espagne en 1743 et devint exempt des gardes du corps du roi d'Espagne; femme, Elizabeth Cauderon de Quentin, dont deux enfans morts jeunes.

En dernier lieu, le domaine de St-Remy-Blanzy était dans les mains du comte de Damas, seign. du Plessier-Huleu.

RENANSART, autrefois ERNANSART, *Ernaldi sartum* ou *saltus*, *Reginaldi sartum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 26 k. au N.-O. de Laon et 20 au S.-E de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 432 h. (96 feux); 1800, 590 h.; 1818, 637 h.; 1836, 652 h.; 1856, 556 h.

Ce village est pour la première fois mentionné dans une charte de 1045. Les habitans étaient alors tenus d'aller moudre au moulin banal de Senercy. — Il portait dès le 13e siècle le titre de vicomté.

On a : *Notice sur le Château et les anciens Seigneurs de Renansart*, 1849.

Seigneurs de Renansart.

1106 Hellin *aliàs* Rethelin de Soupir, seign. d'Ernansart.

Vers 1150. N. d'Ernansart; femme, Aélide; enfans : Gautier, Renaud.

1171. Gautier d'Ernansart; femme, Luciane; enfant, Raoul qui se croisa en 1177.

1186. Renaud d'Ernansart.

1219. Jean d'Ernansart; femme, Marie; enfant, Nicolas.

1225. Gautier le Braconnier, chev. d'Ernansart. Pierre Gardins ou Gredins, son frère.

1262. Monseigneur Gautier *le Jeune* d'Ernansart; femme, Alix.

12.. René ou Reinier d'Ernansart.

1239-45. Clarembaud, chev. d'Ernansart; femme, Béatrix.

1321-28. Jean II d'Ernansart.

1395-1409. Raoul Thorel, vic. dud., fils de Raoul Thorel, écuyer; enfans : Eustache, Isabelle, femme de Georges de la Personne.

14.. Eustache Thorel, vicomte dud.; femme, Jeanne d'Hemery, veuve de Jean de Montmorenci et de Tristan de Bossut.

14.. Georges de la Personne, seig. de Verloing, vicomte dud. par sa femme ci-dessus; enfans : Jean, Antoinette, femme d'Antoine de Fenin

Vers 1470. Jean de la Personne, vicomte dud.; femme Ida de Fay d'Athies; enfans : Jacotin, Catherine, femme de Claude de Flavigny, seign. de Ribeauville; Raoul, Michelle, femme de Nicolas du Chin.

1485. Raoul ou Arnoul de la Personne, écuyer, seign. de Verloing, vicomte dud., chambellan de St-Vincent.

La Personne : *de Sinople, à la bande d'argent.*

Vers 1490. Claude de Flavigny, seign. de Ribeauville, vicomte de Renansart par sa femme Catherine de la Personne; enfans : Elie, Claudine, femme de Simon d'Orbec; Jacqueline.

1519. Elie ou Elion de Flavigny, vicomte dud., seign. de Ribeauville, Malzy, Pleine-Selve,

en partie de Parpeville et Mézières-sur-Oise; enfans : Noël, Nicolas, seign. de Malzy ; Charles, Madeleine.

15.. Noël de Flavigny, seign. desd.; femme, Jeanne Lefébure. Noël fut député par la noblesse du Vermandois aux états de Blois en 1588.

1594 Jean de Flavigny, seign. desd., leur fils; femme, Antoinette d'Amerval; enfans : Jean, Claude, Antoine, seign. de Monampteuil.

1596. Jean II de Flavigny, seign. desd., sans hoirs.

1598. Claude de Flavigny, vicomte dud., seig. de Ribeauville, gentilhomme de la Chambre, député de la noblesse aux états de 1614; femmes: 1° Anne le Picart; 2° Marie de Boulainvillers; enfans : César-François, Jean, Charles, seig. de Ribeauville ; Claude.

1642. César-François de Flavigny, vic. dud., baron d'Aubilly, seign. de Ribeauville, Surfontaine et Malzy; femme, Suzanne de Vieux Chastel; enfans : Anne-Claude, Charlotte, femme du marquis de St-Just; et 9 autres

1698. Anne-Claude de Flavigny, baron d'Aubilly, vicomte de Renansart; femme, Marie de la Fitte. Plusieurs enfans.

1729. César-François de Flavigny, l'aîné, vicomte dud., baron d'Aubilly, seign. de Ribeauville, Surfontaine et Malzy; femme, Agathe de Truffier.

1762. Louis Agathon, comte de Flavigny, leur fils, lieutenant des gendarmes d'Anjou, brigadier des armées; femme, Félité Bernard de Montigny.

De Flavigny-Renansart : *échiqueté d'argent et d'azur, à l'écusson de gueules posé en abyme.*

Reneuil, autrefois Reninol, *Renulum.* — Ferme dépendante d'Aulnois. On prétend que c'était jadis un village. Ce domaine appartenait autrefois à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, qui en avait acheté les deux tiers en 1145 à Eudes de Marle, et dont l'autre tiers lui avait été donné deux ans après par Hugues de Montchâlons. C'était d'ailleurs un fief relevant des évêques de Laon.

11.. Clarembaud du Marché, maréchal du Laonnois, seign. de Reneuil. Il le donna en arrière fief au suivant.

11.. Eudes de Marle. Au moment de partir pour la croisade en 1145, Eudes de Marle, du consentement de sa femme Ermengarde et de ses enfans Renaud et Berthe, vendit ce qu'il possédait dans la terre de Reneuil à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, pour la somme de 80 sous.

RENNEVAL. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et découverte, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues, 6 arp. de chenevières. — Population : 1760, 242 h. (54 feux); 1800, 379 h.; 1818, 432 h.; 1836, 503 h.; 1856, 406 h.

Seigneurs de Renneval.

1234. Jean des Prés, seign. de Renneval ?

12.. Raoul, sire de Renneval; femme, N. de Nanteuil; enfans : Jean, Béatrix, femme de N. de Saucey de Baucey; Isabelle, femme d'Eustache de Conflans, seign. de Mareuil.

12.. Jean, sire dud.

12.. Jean II, sire dud., son fils; femme, Barbe d'Ognies; enfans : Guillaume, Péronne, femme : 1° de Wast de Montigny; 2° de Gilles de Mailly.

13.. Guillaume, sire dud.; femme, Agde de Boulloy; enfans : Raoul, Marguerite, femme de Robert de Breauville.

13.. Raoul II de Renneval, seign. dud. et de Pierrepont par sa femme Marguerite de Beaumetz, veuve de Jean V, comte de Roucy. Il fut panneticr de France, servit avec la plus grande

distinction dans les guerres de son temps, fut établi, en 1364, *capitaine par-dessus les autres* entre les rivières de Seine et d'Yonne, et mourut vers 1400. Il avait épousé en seconde noces, en 1387, Isabelle de Coucy-Droizy; enfans : Valeran, Raoulquin, seign. du Cardonnet; Jean, chanoine d'Amiens; Jeanne, femme de Guillaume, châtelain de Beauvais; Anne, femme de Jacques de Heilly; Jean, seign. de Meraucourt et Dronay; Aubert, seign. de Béraucourt.

Armes : *de.... à la croix de....., chargée de 5 coquilles de.....*

1400 Valeran de Renneval, seign. dud., leur fils, tué à la bataille d'Azincourt. Femme, Jeanne de Varennes. Leur fille unique porta Renneval à

1414. Baudoin d'Ailly. Ils n'eurent aussi qu'une fille nommée Jeanne, qui porta, dit-on, ce domaine dans la maison de Luynes.

16.. François de Renneval, seign. dud.; enfans : Gabriel, François, colonel du régiment de Souchet.

1660. Gabriel de Renneval, seign. dud.

RÉSIGNY, RÉSIGNIS (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la Serre, à 52 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 3 charrues, 100 arp. de prés, 160 arp. de bois. — Population : en 1760, 462 h. (102 feux); 1800, 750 h.; 1818, 819 h.; 1836, 900 h.; 1856, 731 h.

Seigneurs de Résigny.

1260. Robert de Résigny, chev. Jean, son frère, écuyer. (Voyez les armes de Robert de Résigny planche IV.)

1555. Antoine de Margival, seign. dudit lieu et de Résigny.

1676. François le Picart, seign de Résigny, chev. de St-Louis, mestre de camp de carabiniers, gouverneur de Chauny, mort en 1712; femme, Marie de Fontaine d'Itry.

Armes : *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules.*

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de la maison d'Y.

RESSONS-LE-LONG, RESSUNS (12e siècle), *Ressontium*, *Rexonum, Ressonium super Axonam.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 55 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 15 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 9 arp. de vignes, 90 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 124 feux; 1800, 601 h.; 1818, 625 h.; 1836, 737 h.; 1856, 699 h.

Le village de Ressons fut donné en l'année 858 par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de N.-D. de Soissons qui en a gardé la propriété jusqu'à la révolution. — On y voyait autrefois une maladrerie.

Seigneurs de Ressons.

Au 18e siècle, la seigneurie de ce village consistait en une maison, jardin et pourpris, avec terres, bois et savarts en dépendant, deux fermes, 32 muids de terres, deux muids et demi de prés, dîme et terrage, deux pressoirs, un moulin dit le moulin Asselin, 20 setiers de vignes, plusieurs cens, surcens et rentes avec droits de lods et ventes, justice haute, moyenne et basse, et droits de vicomté.

1152. Guillaume de Ressons, chev.

1165. Pierre, chev. dud.

1178. Renard de Ressons.

1183. Pierre II, chev. dud.; mère, Hilde-

burge ; frère et sœur, Raoul et Elvide ; enfant, Marie. Pierre ayant fait établir à Ressons, sans le consentement de l'abbaye de N.-D. dont il était l'avoué, une maison forte entourée de fossés, fut cette année condamné par l'évêque de Soissons à l'abattre et à faire hommage à l'abbaye de N.-D., avec défense de rétablir jamais son château.

1240. Gilon de Ressons, chev.

1255. Jean, son fils, femme Wiburge.

1275. Jean II de Ressons, dit le Petit ; femme, Gila d'Acy ; enfans : Jean, Gillet.

1283. Renaud, chev. dud. ; femme, Agnès.

1299. Jean III dit Fromont ou Froniot ; femme, Emmeline de Mayot ; enfans : Marguerite et Marie, femmes des suivans.

Jean, comme avoué de N.-D., tenait d'elle en foi et hommage la mairie de Ressons. Il la vendit, cette année 1299, à cette maison religieuse pour 400 liv. Cette mairie consistait alors en bans, ventes, amendes, arrêts, avoine et gélines de chacun des hommes de N.-D. habitant Ressons, le *franc molu* au moulin de l'abbesse, et trois mailles nérets sur le vin vendu pour être conduit au dehors. — Jean fonda, en 1307, à Ressons une chapellenie et la dota de 20 essins de froment.

1314. Albéric, seign. de Ressons par sa femme Marguerite, fille du précédent.

13.. Guillaume de Bouclenay, seign. dud., aussi par sa femme Marie, sœur de la précédente. En 1323, Marie et Guillaume fondèrent à Ressons, pour le salut de leurs âmes et de celles de leurs ancêtres, une chapelle où devaient se dire 4 messes annuelles. Marie se trouvant veuve en 1337 et sans enfans, vendit la seigneurie de Ressons à l'abbaye de N.-D.

1565. Christophe de Lameth, seign. de Pinon, baron de Ressons.

Fief de la Nourrie, à Ressons.

1345. Pierre de la Pierre, écuyer, seig. dud. ; femme, Simonne de Roy. Ils vendirent cette année ce fief à l'abbaye de N.-D. pour le prix de 54 liv. parisis.

RETHEUIL, *Restolium*, *Rotholium*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité d'une vallée étroite, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Albin, évêque d'Angers. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : en 1760, 70 feux ; 1800, 343 h. ; 1818, 365 h. ; 1836, 456 h. ; 1856, 479 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit tous ceux de ses hommes de corps habitant Retheuil, sous la condition qu'ils ne pourraient, par mariage ou autrement, se donner à un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer une rente de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Retheuil.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Retheuil.

Vers 1240. Pierre de Retheuil ; femme, Agathe. Veuve en 1254, elle épousa Jean de Maucreux.

1262. Raoul de Retheuil, fils de Simon de Bérone ; femme, Isabelle ; enfans : Jean, Pierre, Roger, Geoffroi.

1629. N. de Pujol, seig. dud., garde du corps.

1694. Charles Dubois, seign. dud., écuyer, secrétaire du roi.

En dernier lieu, M. Héricart de Thury était seign. de Retheuil.

RETHEUIL, jadis RESTEULS. — Hameau dépendant de Bohain. Il était autrefois assez considérable pour former une paroisse séparée. En 1138, Vautier, doyen de Noyon, en donna l'autel à St-Nicolas-des-Prés de Ribemont.

RETOURNE (La), *Rotumna, Rotonna.* — Rivière qui prend sa source au voisinage de Rethel, entre sur le territoire du département de l'Aisne près de Neufchâtel, où elle se joint à la rivière d'Aisne après un cours d'environ 9 lieues.

RETZ ou RIZ (Forêt de), *Retia, Resia silva.* — Immense forêt qui, au 12e siècle, s'étendait de Retheuil, Chaudun et Buzancy, jusqu'à la Marne. Elle comprenait plusieurs grandes forêts secondaires parmi lesquelles on remarquait les forêts de Dôle et de Fère à l'orient, la forêt de St-Médard qui s'étendait vers Marizy, celle de Belval sur l'Ourcq, les grands bois de Neuilly, de Nanteuil et autres, la *Haie* de la Ferté-Milon, etc. — La forêt de Retz a été défrichée dans le cours des 12e, 13e et 14e siècles, par les rois de France, les seigneurs du pays, et en particulier par les communautés religieuses. La forêt actuelle de Villers-Cotterêts, celles de Dôle, de Fère et quelques autres bois épars à la surface de ces contrées, sont les seuls débris encore existans de l'ancienne forêt de Retz.

Reuil. — Hameau dépendant de Vincy. C'était jadis un fief.

Vers 1600. Claude Huraut, seign. de Reuil ? femme, Madeleine de Proisy-La-Bove.

REUILLY-SAUVIGNY, *Rueilliacum, Rodiolacum.* — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive gauche de la Marne, à 97 k. au sud de Laon et 17 à l'est de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues comprenant 300 arp. de terres, 20 arp. de jardinages, 15 arp. de prés, 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 51 feux ; 1788, 288 h. ; 1800, 265 h. ; 1818, 323 h. ; 1836, 368 h. ; 1856, 339 h.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Reuilly-Sauvigny. Le dernier fut le chevalier du Roux de Chevrières, seign. de Courtemont-Varennes.

REVILLON, RIVILLON (13e siècle). — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon et 40 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 6 charrues, 20 arp. de prés, 40 arp. de bois, 4 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 165 h. (37 feux) ; 1800, 84 h. ; 1818, 70 h. ; 1836, 73 h. ; 1856, 89 h.

Seigneurs de Révillon.

1252-60. Guy, chev., sire de Révillon ; femme, Jeanne ; mère, Elizabeth.

1580-90. Gabriel de Creil, seign. de Révillon, Merval, Serval, etc. Sa fille unique Nicole, porta ces biens au suivant.

1600. François de Hédouville, maître d'hôtel du roi, chev. de St-Michel.

16.. Théodore de Hédouville, leur deuxième fils, seign. de Révillon et Serval : femmes : 1° Marie de Sallenove ; 2° Marie de Gresles ; enfans : René, Théodore, Marie et Anne, sans alliance.

16.. René de Hédouville ; femme, Louise de Chambly, sans enfans.

1683 Théodore de Merval, seign. de Révillon, Serval, capitaine au régiment Doulcet, conseil-

ler d'honneur au bailliage de Laon ; femme, Marie-Suzanne de Lamer ; enfans : Théodore, César-Antoine, Charles-François, François, chanoine de Laon ; Remi, prieur de Vermand ; Marc-Antoine, lieutenant dans Agenois : René et Jeanne, religieuses à Collinances.

1724. Théodore de Merval, seign. dud., colonel d'infanterie, chev. de St-Louis ; femme, Françoise-Michelle le Hourlier ; enfans : Théodore, mort jeune ; Marie-Clairemonde, femme de Claude-André de Flavigny, seign. de Chambry, à qui elle porta Révillon ; César-Antoine, seign. de Serval ; François.

En dernier lieu, M. de Boissay.

RIBEAUFONTAINE. — Ferme dépendant de Dorengt. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Prémontré.

RIBEAUVILLE, *Raimbaldi villa*. — Village de l'ancien Cambresis, bâti dans une plaine élevée, à 58 k. au nord de Laon et 43 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 10 arp. de prés, 36 arp. de bois. — Population : 1760, 134 h. (62 feux) ; 1800, 324 h. ; 1818, 329 h. ; 1836, 442 h. ; 1856, 453 h.

Seigneurs de Ribeauville.

1218. Baudoin, seign. de Ribeauville.

1384. Etienne de Flavigny, seign. dud., famille originaire de Bourgogne, dit-on.

1393. Emery de Flavigny, seign. dud., gouverneur de Guise.

14.. Jacquemard de Flavigny, seign. dud., Malzy et Wassigny ; femme, Marie Descandain ; enfans : Olivier, Jacob.

1447. Olivier de Flavigny, seign. desd. ; femme, Anne d'Anty ; enfans : Claude, Péronne, femme de Jean de Cambron, seign. d'Agnel.

14.. Claude de Flavigny, écuyer, seign. desd. et de Renansart par sa femme Catherine de la Personne (V. Renansart).

Le domaine de Ribeauville redevint un instant l'apanage d'un puîné de cette maison dans le suivant.

16.. Jean-Charles de Flavigny, deuxième fils de Claude, seign. de Renansart.

16.. Nicolas Durin, seign. de Ribeauville ; femme, Marguerite Ravaux, veuve de Jean Lemercier, avocat.

1667. N. de Ravaux, seign. dud. Famille anoblie en 1653 pour services rendus à l'État.

La terre de Ribeauville rentra ensuite dans les mains des Flavigny, seign. de Renansart, et, en dernier lieu, elle appartenait à M. de Corbien.

RIBEMONT, RIBLEMONT, *Ribaudi mons*, *Ribuarius*, *Riva* ou *ripa montis*. — Petite ville de l'ancienne Thiérache, bâtie en amphithéâtre sur la rive gauche de l'Oise, à 33 k. au N.-O. de Laon et 15 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 40 charrues, 250 arp. de prés, 150 arp. de bois. — Population : 1698, 800 h. ; 1760, 1,081 h. ; 1800, 2,330 h. ; 1818, 2,547 h., 1836, 2,716 h. ; 1856, 3,100 h.

On pense que la ville de Ribemont fut fondée par les Romains ; il est au moins certain que son origine remonte à une haute antiquité. Elle était, dès le 7e siècle, le chef-lieu d'un comté et l'on y voyait déjà un château fortifié. Ce château plusieurs fois rebâti sans doute, était fameux jadis dans la contrée. Situé sur une

sorte de promontoire crayeux qui domine la vallée de l'Oise, il était ceint de murs flanqués de tours et entouré de larges et profonds fossés. Au centre, s'élevait, sur une butte de terre artificielle, le donjon, tour énorme à deux étages voûtés, dont la plate-forme dépassait le sommet des plateaux voisins. On nommait ce donjon *la Tour du Chin*, et il était flanqué de quatre autres tours plus petites, mais aussi à deux étages, lesquelles en temps de guerre étaient confiées à la garde des quatre principaux fieffés de la terre de Ribemont, c'est-à-dire des seigneurs de Renansart, de Pleine-Selve, de Sissy et de Thenelles. — La position de Ribemont sur les frontières du royaume, l'a exposé à bien des malheurs pendant tout le cours du moyen-âge. La ville et le château furent pris en 1117, par Raoul, comte de Vermandois. Les troupes du comte de Flandres la pillèrent en 1180 et 1183, et les Anglais l'incendièrent en 1339. Cet évènement engagea les habitans à entourer leur ville de murailles en 1357. Les troupes royales, en 1441, s'emparèrent de Ribemont qui appartenait alors au comte de St-Pol, et les impériaux le rançonnèrent en 1480. Cette ville fut ensuite ruinée par le comte de Rœux en 1552, et par le seigneur de Genlis en 1568. Balagny s'en empara en 1589. Les Espagnols le mirent au pillage en 1636, 1647, 1650 et 1652. Le 27 juillet 1653, Condé se présenta devant Ribemont à la tête de 30,000 hommes : la garnison royale de 50 hommes seulement se retira dans le château, résista pendant quarante-huit heures à toutes les attaques, et donna ainsi à Turenne le temps de couvrir St-Quentin ; la ville fut incendiée. En 1667, la garnison espagnole de Cambrai vint encore la piller et brûla ses archives. — Les habitans de Ribemont avaient été affranchis dans le courant du 12e siècle, et dotés d'une charte communale dont le texte est égaré depuis fort longtemps. — Plusieurs familles de cette ville furent annoblies en différens temps pour cause de services rendus à l'État dans le métier des armes. On cite parmi elles, les Desfossés, de Louen, Forestier, Mézières, dont l'un, commandant un régiment de chevau-légers, soutint à sa tête tous les efforts de l'armée espagnole au siége de Dunkerke, enfin Descroisettes qui, au 17e siècle, remplit une mission diplomatique en Allemagne et en Turquie. — Ribemont possédait autrefois deux établissemens religieux, un prieuré et une abbaye d'hommes. Le prieuré devait sa naissance aux reliques de St Germain l'Écossais, qui avaient été apportées dans cette ville au 9e siècle par les religieux de Sénarpont chassés de leur maison par les Normands. Ces religieux desservirent d'abord la chapelle du château; puis, ils furent remplacés par des moines de St-Nicolas-des-Prés. — Cette abbaye fut fondée en 1083, par Anselme, seigneur de Ribemont, pour des religieux Bénédictins. Au 12e siècle, on y voyait une école publique. La réforme de St Maur y fut introduite en 1645. En conséquence d'un édit général de réforme, la manse conventuelle de cette maison qui était alors de 12,000 liv., fut réunie d'abord à St-Vincent de Laon, puis à Orbais; mais la conventualité y fut rétablie en 1779. Au moment de la révolution, on n'y comptait que cinq religieux dont les revenus s'élevaient à près de 20,000 livres.

— On prétend qu'il y a eu jusqu'à huit paroisses à Ribemont. Au moment de la révolution, elles se trouvaient réduites à deux, et aujourd'hui il n'y en a plus qu'une. — Le bailliage royal de Ribemont était fort ancien et fort renommé autrefois; sa coutume était très-étendue. Ses appellations ressortissaient tant au présidial de Laon qu'au parlement de Paris. Il fut supprimé en 1766, et réuni au bailliage ducal de Guise. On doit à l'un des conseillers à ce bailliage, un livre sur le droit intitulé : *les Entretiens de Godard.* — Aux mois d'octobre 1763 et novembre 1765, il tomba à Ribemont une pluie rouge dite pluie de sang. Cette eau soumise à la distillation, donna une sorte de mucilage gras, qu'on regarda comme du vrai sang, et qu'on crut provenir de papillons sortant de leur crysalide.

Ribemont a vu naître plusieurs personnages distingués : St Rigobert, devint archevêque de Reims au 8e siècle. Jean Godard, lieutenant général au bailliage, fut un poëte renommé au 16e siècle. Fursi Beaurain, prieur de St-Nicolas-des-Prés vers 1673, a écrit une histoire de Ribemont restée manuscrite. François Blondel, mort en 1686, littérateur, est aussi connu comme architecte; on lui doit l'arc de triomphe de la porte St-Denis à Paris. Charles-Antoine de Louen, chanoine régulier de St-Jean-des-Vignes de Soissons, en a écrit l'histoire. Claude Irson, fut l'un des plus habiles négocians du 17e siècle. Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, littérateur, astronome, mathématicien, fut député à l'Assemblée nationale et à la Convention, et mourut misérablement en 1794. Louis-Vincent-Joseph Leblond, comte de St-Hilaire, général de division du temps de l'Empire, perdit la vie à Essling.

Comtes de Ribemont.

900. Eilbert, comte de Ribemont, fils de Pépin II, comte de Vermandois. C'est probablement lui qui fut le fondadeur de l'abbaye de Bucilly. Il donna Ribemont au suivant, son fils naturel qu'il avait eu d'une abbesse d'Origny.

920. Bernier. Celui-ci abdiqua à son tour pour se retirer à Homblières.

948. Anselme, comte de Ribemont.

1010-20. Godefroi, comte dud., châtelain de St-Quentin.

1070. Anselme II, comte d'Ostrevant et de Ribemont, fils d'Hugues, comte d'Ostrevant; enfans : Lambert? Anselme.

1079. Lambert, comte dud.; enfant, Gautier.

108.. Anselme III, comte dud., seign. de Bouchain. Ce fut un homme illustre. Il prit une part glorieuse à la première croisade et fut tué sous les murs d'Archas. Femmes : 1° Agnès de Roucy; 2° Berthe. Enfans : Gilles, Godefroi, Eilbert, seign. de Thenelles; Simon; Agnès, femme de Gossuin, seign. d'Oisy; Alverède; Mabille.

1098. Gilles, comte de Ribemont. Il passait de son temps pour le plus loyal, le plus intrépide et le meilleur chevalier de France et d'Allemagne. Femme, Idon de Chièvres. Enfant, Mahaut, femme de Gilles de St Aubert, auquel elle apporta la terre de Berlaimont et la chambellanie du Hainaut.

1104-17. Godefroi II, dit de Bouchain, comte de Ribemont, sire d'Ostrevant et Origny, châtelain de Valenciennes et St-Quentin, comte de St-Portien (*aliàs* Château-Portien); femme, Yolende, veuve de Baudoin, comte de Flandres; enfans : Godefroi, Berthe, femme du comte de Duras.

11.. Godefroi III, comte de Ribemont; sans hoirs. Après lui, la suite des comtes de Ribemont présente des incertitudes; nous trouvons, en 1122, un René de Ribemont, châtelain de St-Quentin, et en 1134, un André, chevalier de

Ribemont, mais ne savons s'ils ont possédé la seigneurie de cette ville.

1133. Anselme IV, comte de Ribemont. Il fut l'un des fondateurs de l'abbaye de Signy. Enfans : Godefroi, Robert

1140. Godefroi IV, comte de Ribemont. Il vendit ses terres du Hainaut. Enfans : Simon, Philippe.

1142. Simon, chev. de Ribemont ; enfans : Gobert, Simon, aîné ; Simon, cadet ; Widèle, femme de Rogon de Fayel.

1153. Gobert, Robert ou Albert, seign. dud. ; femme, Hadevide ou Ledvide ; enfans : Gobert, Pierre, abbé de St-Remi de Reims, mort en 1203 ; Gautier,.

1158. Simon II, comte de Ribemont.

1170. Gobert II ou Albert, comte dud., son fils ; femme, Ida d'Iron.

1194. Gobert III, leur fils.

1202. Simon III, comte de Ribemont ; femme, Aélide ; enfans : Gobert, Aélide, femme de Guy, châtelain d'Hirson ; Elizabeth ?

1214. Gobert IV ou Jobert, comte dud. ; femme, Agnès ? enfans : Yves, Jean, qui prit le surnom de Marle ; Guillaume, Gautier, Elizabeth, Alix.

1282. Yves ou Yvain, comte dud., mort jeune, sans alliance.

1285. Guillaume, comte dud.

Vers 1300. Eustache, comte dud. ; femmes : 1° Idoine de Lille, veuve en secondes noces de Thibaut de Moreuil ; 2° Isabeau de Mortagne ; enfans : Eustache, Jean, sans hoirs ; Florence, femme de Gilles de Moy.

Eustache de Ribemont et Isabeau, sa femme, firent leur testament en 1333. Ils donnèrent à Eustache, leur fils, le château de Ribemont, les fours et rentes de cette ville, le bois le roi, différens biens, la seigneurie de Mézières, toute la succession de sa mère, dame de Tupigny, les tonlieu, stellage et strelage de St-Quentin, etc. Florence, leur fille, eut 28 livrées de terres provenant de la dot de sa mère, plus, 1,000 liv. parisis garanties sur les terres de Regny et payables en six ans. Mais, dans le cas où Isabeau resterait enceinte d'un fils, celui-ci aurait 200 livrées de terre au tournois dans la succession de son oncle Guillaume de Mortagne, mourant sans héritier ; dans le cas contraire, il aurait 100 livrées de terres sur la succession du comte de Ribemont. Si la veuve restait enceinte d'une fille, celle-ci entrerait en religion ou serait mariée à son gré avec 100 livrées de terre. Dans le cas de la mort de cet enfant posthume, la succession de la mère devait revenir au fils aîné.

1333. Eustache II, comte de Ribemont. Fait prisonnier par les Anglais en 1342, il fut délivré en 1352, et périt à la bataille de Poitiers.

1356. Jean, comte de Ribemont, son fils, sans hoirs.

1360. Guy ou Gilles de Moy, comte de Ribemont par sa femme Florence. Enfans : Gilles, sire de Bohain et de Busigny ; Guillaume.

1398. Guillaume, sire du Chin et de Busigny.

Florence vendit Ribemont au roi en 1389. La terre de Ribemont entra dès-lors tout entière dans les mains des ducs de Guise. Mais au 16e siècle, elle était rentrée dans les mains du roi, puisqu'elle fut donnée, en 1529, avec le Valois, Castres, Montfort-Lamaury, Chauny et Dourdan, à Marie de Luxembourg. Enfin, elle fut échangée par le roi, en 1647, contre la principauté de Château-Renaud, qui appartenait à Henri, duc de Guise, et réunie au domaine de cette ville pour n'en plus sortir (V. Guise au supplément.)

Au 12e siècle, la terre de Ribemont faisait partie du comté de Vermandois. Ayant été cédée à Philippe-Auguste en 1191, avec ce dernier domaine, par Aliénor, comtesse de Beaumont (V. Vermandois), les rois de France devinrent dès-lors, seign. suzerains de Ribemont. Ils gardèrent longtemps cette suzeraineté. Louis-le-Hutin l'aliéna le premier, en échange de la terre de Croy, avec Marguerite de Chambly, dame de Bonquerolles. Mais, en 1319, Philippe V, considérant que son père avait été *trop outrageusement deceu* dans cet échange, la reprit. En 1357, le roi Jean l'aliéna de nouveau en faveur de Jacques de Bourbon, comte de la Marche ; et en 1361, il la donna à Louis, duc d'Anjou, *comme une marque de son amour paternel* et pour le récompenser de son attachement. Durant cet intervalle d'un siècle, on voit donc ces personnages prendre le titre de comtes de Ribe-

mont en même temps que ceux appartenant à la famille de ce nom.

Au 11e siècle, les comtes de Ribemont avaient des châtelains. Mais nous ne connaissons que le suivant.

1084. Pierre, châtelain de Ribemont.

RICHEBOURG. — Hameau dépendant de Nogent-l'Artaud. Il est célèbre par la naissance de St Ansériç, évêque de Soissons. Comme ce hameau est situé sur une éminence privée d'eau, ce saint y fit sortir de terre une source miraculeuse.

RICHECOURT. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé dans la vallée du Péron, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760 : 3 charrues, 3 arp. de prés. — Population : en 1760, 68 h. (15 feux); 1800, 54 h.; 1818, 34 h.; 1836, 37 h.; 1856, avec Mesbrecourt, 623 h.

Ce village appartenait autrefois aux chevaliers de Malte.

Seigneurs de Richecourt.

1576. Jean du Moustier, sieur de Richecourt.

.... Charles de Ciron, seign. dudit; femme, Anne de Roucy-Apremont.

1610-34. Charles d'Amerval, écuyer, seig dud.

1694. Antoine Dagneau, seign. de Richecourt, conseiller au siége présidial de Laon ; femme, Marguerite Levent. Enfans : Marc-Antoine, chan. de Laon, auteur d'un recueil généalogique des principales familles bourgeoises de cette ville ; Adrien, avocat ; Noël-Philbert, Cyr-Abraham, et plusieurs filles.

1704. Noël-Philbert Dagneau, seign. de Richecourt; femme, Sabine Leduc. Sans héritiers.

17.. Cyr-Abraham Dagneau, seign. de Richecourt, lieutenant-colonel d'artillerie ; femme, Marie-Madeleine Demay.

17.. François de Ronty, écuyer, s. de Richecourt ; femme, Marie-Angélique de Lamberval.

17.. François-Raimond de Ronty, leur fils, capit. au régim. d'artillerie ; femme, Françoise Bouzier d'Estouilly; enfant, Réné-Antoine.

1755. Réné-Antoine de Ronty, seign. dud. ; femme, Marie-Charlotte Rillart. Il était officier au corps royal d'artillerie, chev. de St-Louis, brigadier des armées.

RICHEMONT, autrefois RUSCHEMONT. — Ferme dépendante de La Neuville-Bosmont. C'était, dit-on, jadis un petit village qui possédait une église paroissiale. Ce village paraît avoir été fondé en 1209 par Enguerrand III, sire de Coucy, et l'abbé de St-Vincent qui, pour y attirer *des hôtes*, leur promirent un jallois de terre à Richemont et 3 pugnets à Sartaux, pour la simple redevance annuelle de 4 deniers. Ils réglèrent en commun l'action de la justice qui devait être exercée, selon les usages de Laon, par des échevins à la nomination d'Enguerrand, et ils devait faire entre eux le partage des profits. La lecture de cette pièce intéressante, dont nous donnons ici le texte, fera connaître les autres conditions de cet accord.

Seigneurs de Richemont.

Vers 1525. Pierre des Fossés, seig. de Richemont, puîné de Nicolas des Fossés, seign. de Sissy ; femme, Françoise de Sons. Enfans : Antoine-Michel, Jean, seign. de Moucy-St-Eloi ; Adrien.

1547. Antoine-Michel des Fossés, seign. dud.

Vers 1565. Adrien des Fossés, écuyer, seign. dud.; femme, Marie d'Y.

1620-34. Guillaume des Fossés, chev., s. dud.

Vers 1750. François-Amable de La Garde, chev., seign. dud.? capit. au régiment de Noë ; femme, Michelle-Gabrielle de Bignicourt. Enfans : Marie-Jeanne-Félice, Marie-Françoise.

Fondation de Richemont et Sartaux, en 1209.

Ego Ingelrannus de Cociaco, notum facio presentibus et futuris quod ecclesia Sancti Vincentii Laudunensis ad petitionem meam concessit ut hospites qui apud *Ruschemont* et apud *Sartiax* mansionarii esse voluerunt, mansuras habuerunt in terris suis, exceptis quomodo in culturis circa Ruschemont et circa Sartiax ubi eas ipsis ecclesia voluerit assignari, ità quod unaqueque mansura de Ruschemont et unaqueque mansura de Sartiax que de cetero super fundum ecclesie capietur, IV denarios bone monete annuos ad festum beati Remigii, et quatuor capones ad natale ejusdem apud Dormicurt, reddere tenebitur annuatim. Et quelibet mansura de Ruschemont unum galetum seminis ad mensuram *Mallensem* (Marlensem) et unaqueque mansura de Sartiax tres pugnei ad eamdem mensuram continebit. Preterea, omnes vendiciones mansurarum et terrarum de Ruschemont, et mansurarum veterum et novarum et terrarum de Sartiax ad fundum predicte ecclesie pertinentium, ecclesia ipsa ad consuetudinem Laudunensem in perpetuum possidebit; et foragium ubicumque est fundus ecclesie apud Ruschemont, sicut hactenùs dinoscitur habuisse, ecclesie integrè jus erunt. In hoc etiam ego et ecclesia consensimus, quod sanguis, bannum, latro et omnis justicia utriusque ville ad jurisdictionem meam pertinebunt, exceptâ justiciâ de fundo utriusque ville ad predictam ecclesiam pertinente, quam ecclesia sibi integraliter retinet; et si forte de terragiis seu censibus, sive de redditibus ad fundum terre ecclesie pertinentibus, interceptiones aliquas oriri sive forisfacta evenire contigerit, ecclesia per majorem suum justiciabit, et proventus eorum, et exitus, et emendationes forisfactorum ad dictam ecclesiam solummodo pertinebunt, ita quod ad jus ecclesie servandum et ad justiciam ad ecclesiam pertinentem exequendam in utrâque villâ, ecclesia majorem proprium habebit. Et tam majores ecclesie quàm majores mei more aliorum hominum ibi commorantium justiciabuntur. Et scabini utriusque ville quos instituam pro voluntate meâ, tam michi quàm ecclesie fidelitatem facere tenebuntur. Et ad requisitionem ecclesie vel majoris sui super causis ad jurisdictionem ecclesie pertinentibus, ad legem laudunensem jus querere et dicere tenebuntur. Si vero clamor aliquis qui ad fundum terre ecclesie pertinet emerserit quem per se vel per majorem suum non posset ecclesia justiciare, alium quàm me vel per baillivos meos non poterit in auxilium suum vocare. Dummodò requisitus ad hoc emendendum et jus ecclesie conservandum, auxilium meum et consilium voluero impertiri. Quod si vocatus fuero aut baillivi mei, proventus omnes illius clamoris ego et ecclesia inter nos egaliter partiemus. Si autem clamor de fundis terre ecclesie usquè ad vadia pervenerit, ego justiciam vadiorum tenebo et ecclesia medietatem proventuum de vadiis habebit. Sciendum est preterea quod quicquid juris et consuetudinis in veteribus mansuris de Sartiax habere solebam antequàm carta ista fieret, totum michi retinui, exceptis venditionibus predictis quas prefate ecclesie in perpetuum concessi, et exceptâ justiciâ quam ecclesia supra dicto modo sibi retinuit. Licebit etiam ecclesie quod in utrâque villâ grangias habeat ad suos redditus reponendos. Factum igitur istud ut perpetuam obtineat firmitatem jussi in testimonium presentes litteras fieri et per cyrographum divisas, sigilli mei munimine roboravi. Actum anno Domini MCCIX.°

(*Archives de St-Vincent*, dom. Gren., 27e paq.)

Rieu, Riu, *Rivus*. — Ancien village déjà détruit à la fin du 12e siècle, lequel était placé près de St-Nicolas-aux-Bois, dans la direction de Cessières. Il appartenait au chapitre de Laon, qui en donna le territoire à l'abbaye de St-Vincent en 1178, pour une redevance annuelle de 40 sous de Châlons.

Riqueval, *Dives vallis*. — Ce hameau, dépendant de Bellicourt, doit son nom

à la fertilité de son territoire : Riqueval est la prononciation picarde de riche val, riche vallée. — C'est à Riqueval que se trouve l'entrée du grand souterrain du canal de St-Quentin. On exploite sur son terroir de vastes carrières de pierres de craie, propres à la bâtisse.

RIVIÈRE, *Riparia*. — Hameau dépendant de Berny. On prétend qu'il tire son nom du préposé au péage de la rivière qui y résidait sous les deux premières races. C'était jadis un fief.

1152. Gervais de Rivière ?

1260. Jean de Berny, écuyer, seign. de Rivière; femme, Marie de Jouaigne.

ROBBÉ. — Ferme dépendante de Guise. Elle fut donnée par Charles de Lorraine, duc de Guise, aux religieux Minimes, au moment où il les introduisit à Guise en 1618.

ROBIZEUX. — Maison isolée dépendant de Bergues. Elle tire son nom du voisinage du ruisseau de Sambre qui autrefois se nommait le Rieu de Robissieu.

ROBISSIEU ou ROBISSOEL. — Ruisseau qui prend sa source dans la Haye-Equiverlesse, passe à Barzy et à Bergues et se jette dans le Noirieu au dessous d'Oizy. On le nomme à tort aujourd'hui ruisseau de *Sambre* ou *de France*. — Au 13e siècle, il formait la séparation de l'empire et du royaume de France (d'où sans doute son nom de ruisseau de France) et marquait en même temps de ce côté la limite du diocèse de Laon.

ROCOURT, ROVECOURT, *Roberti* ou *Rodulphi curtis*, *Rocurtum*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 70 k. au S. de Laon et 15 au N. de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 70 arp. de prés, 110 arp. de bois. — Population : 1760, sans Genevroy, 60 feux ; 1800, 264 h.; 1818, 275 h.; 1836, 295 h.; 1856, 264 h.

Des anciens seigneurs de Rocourt, nous ne connaissons que les suivans :

1211-23. Jean de Rocourt, chev.

1780. Le marquis d'Armentières, s. de Rocourt.

Fief Gallain à Rocourt.

1674. Elie Marteua, écuyer, seig. de Gallain.

ROCOURT, ROUCOURT, *Rodulfi curtis*. — Hameau dépendant de St-Quentin. — En 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix la dîme de Rocourt avec les deux moulins, trois manses et demie, les hôtes et la terre arable. Cette maison religieuse avait été fondée à Rocourt dans le courant du siècle précédent, par Albert Ier, comte de Vermandois. Elle tirait son nom de St Prix, évêque de Clermont en Auvergne, dont elle possédait quelques ossemens. Elle fut transférée à St-Quentin dans le 16e siècle. — Rocourt était autrefois un fief.

1255. Simon de Roucourt, chevalier.

ROCQUIGNICOURT, ROQUENICOURT (13e siècle), ROKIGNICOURT, *Rokini curtis*. — C'était originairement une ferme qui fut bâtie par les religieux de St-Martin de Laon. Le territoire leur en avait été donné en 1166 par les moines de St-Vincent de Laon, à la condition qu'ils en défricheraient le sol, et qu'eux-mêmes leveraient sur toutes les moissons la dîme de la sixième gerbe. Nous donnons le texte de cette pièce intéressante. Rocquignicourt devint ensuite un village qui est détruit depuis plus de deux siècles. C'était jadis un fief.

1163. Jean de Rocquignicourt; femme, Marguerite; enfans : Payen, Cécilie, Aélide, Barthélemi, Gautier.

1190. Marguerite, veuve du précédent, dame dudit.

1222-28. Payen, seign. dud.

1680. Jacques le Carlier, seign. dud., conseiller en la cour des monnaies; femme, Geneviève de Charmolue.

Après lui, le fief de Rocquignicourt passa aux seigneurs d'Espuisart (V. Puisart).

Donation du terroir de Rocquignicourt, sous certaines conditions, en 1166.

In nomine, etc. Ego Galterus, Dei gratiâ ecclesie beati Vincentii laudunensis abbas, notum esse volumus.... quod nos, assensu capituli nostri, terram quam Rokinicurtem in campis et nemore habebamus post decimam et garbam messorum ad sextam garbam, beati Martini perpetuo habendam contulisse; tali tenore quod predicte ecclesie fratres nemus eradicabunt. Custos noster tempore messis ad nostre partis custodiam ibi transmissum si monachus fuerit sicut fratrem, si serviens sicut servientes suos procurabunt. Succisis segetibus, ipsi eas in grangiam suam ducent, nosque ibi pro libitu nostro ad galetum aut garbam partem nostram accipiemus. Preterea, si terras quas à nobis rustici tenent vel pretio, vel elemosinâ, seu quolibet alio modo, supradicti fratres conquirere voluerunt, quomodocumque eas rustici teneant, nos ex eis sextam nichilominùs garbam habebimus. Concessimus etiam eidem ecclesie quicquid de terris nostris *in presentiarum* tenet, salvis redditibus nostris, amodò quietè possidere, eâ conditione quod terras nostras ampliùs, sine assensu ecclesie nostre, non emat, et si ei in elemosinam date fuerint, infrà annum eas expendet, et sine nostrâ concessione retinere non poterit. Quod ne aliquâ in posterum deleatur oblivione, etc. Anno MCLXVI.° (*Preuves de D. Bugn., pag. 463.*)

ROCQUIGNY, *Roccani*, *Rochinii*, *Rochani curtis*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord du ruisseau de la petite Helpe, à 68 k. au nord de Laon et 24 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 100 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 189 feux; 1800, 529 h.; 1818, 608 h.; 1836, 656 h.; 1856, 627 h.

Ce village est la patrie de Jean de Rocquigny, d'abord abbé de Clairfontaine, puis de St-Martin de Laon, et enfin général des Prémontrés en 1247 : il fonda le collége de Prémontré à Paris en 1252 et mourut en 1269; de Gobert de Rocquigny, abbé de Chaumont, mort en 1241; et de Pierre de Rocquigny, aussi abbé de Chaumont en 1426.

Les premiers seigneurs de Rocquigny ne nous sont pas connus.

159. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, seign. de Rocquigny, Givron, Nouvion,

Provisy, Sery, gouverneur de Mezières et Rocroy en 1610. Femme, Catherine de Boham; enfans : François, Charles, seign. de Fussigny; Jeanne, femme de Philibert, seign. de Suguy; Marguerite-Françoise, femme de Jérôme le Vergeur, seign. de Courtagnon; Charlotte et Anne, religieuses.

16.. François le Danois, seign. dud. et de Ronchères (V. ce mot).

ROGÉCOURT, ROGIERCOURT, ROGÉRICOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans un vallon, à 25 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 3 charrues, 60 arp. de prés, 670 arp. de bois. — Population : en 1760, 140 h. (31 feux); 1800, 134 h.; 1818, 148 h.; 1836, 149 h.; 1856, 193 h.

Seigneurs de Rogécourt.

1184. Robert de Rogiercourt.

Vers 1220. Guillaume du Sart, seign. de Rogécourt; femmes : 1° Alix de Montchâlons-Bouconville; 2° Marie, châtelaine de La Fère et Laon.

1232. Marie, veuve du précédent, dame de Rogécourt.

1604. Les terre et seigneurie de Rogécourt sont achetées par Jean de St-André, porte manteau du roi, et revendues à Daniel d'Hurtebie, écuyer.

1660. Josias d'Hurtebie, seign. de Rogécourt.

Vers 1700. François d'Hurtebie, chev., seign. Rogécourt.

1750. Bernard-François d'Hurtebie, seign. de Rogécourt; femme, Marie-Marguerite de Pastour; enfant, Bernard-Charles, officier d'artillerie.

ROGÉCOURT. — Ferme autrefois assise sur le terroir de Goudelancourt et aujourd'hui détruite. Elle fut donnée en 1160 à l'abbaye de St-Martin de Laon par Hugues Wasnou, seigneur de Pierrepont, pour un cens annuel de 4 muids de froment.

ROGNY ou ROGNIS. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de la Brune, à 30 k. au N. de Laon et 10 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Evend. — Culture en 1760, 12 charrues, 10 arp. de prés. — Population : 1760, 194 h. (43 feux); 1800, 230 h.; 1818, 275 h.; 1836, 252 h.; 1856, 265 h.

Seigneurs de Rogny.

1186. Jacques, seign. de Rogny.

1231. Gautier de Rogny; femme, Massa.

1259. Oudard d'Essigny, seign. de Rogny; femme, Béatrix.

1383. Jacques Fauconnier, seign. dud.

Vers 1440. Charles de Fay d'Athies, seign. dud. et Puisieux.

1460. Jean de Fay d'Athies, son 4e fils, seig. dud. et Marfontaine.

1477. Guillaume de Toulis, seign. dud.

1505. Jean de Lapitor et Amalric de Luxembourg achètent par moitié au précédent la terre de Rogny.

15.. Robert de Proisy, seign. dud., 5e fils de François de Proisy, baron de La Bove.

15 . Imbert Leclerc, chev., seign. dud. Sa fille Maria porta ce domaine au suivant.

15.. Pierre de Signier, seign. de Piozin, gouverneur de Marle, mort en 1597; famille originaire de la Provence. Enfans : Pierre-Alexandre, Renée, femme de ; 1° Jérome de

Signier, écuyer, seign. de Champigny ; 2° Nicolas du Boulay, seign. de Sery. La veuve de Pierre conserva longtemps pour elle le domaine de Rogny.

1637. Pierre-Alexandre de Signier, seig. dud., Regibay, Houry, Marcy, Cugny, capit. de Mousquetaires à cheval, maréchal de batailles Il défendit Marle contre les Espagnols en 1650, fut fait prisonnier et paya 3,000 liv. pour sa rançon. Femme, Catherine Arnoul de la Salle ; enfans : Henri, Claude, capit. de dragons, seign. de Marcy ; François, mort au service ; Antoine.

1668 Henri de Signier, seign. dud., Lugny et Houry, officier au régiment Dauphin ; f^me, Elizabeth Ponssin ; enfans : Jean-Baptiste, Louise-Colombe, femme de Charles-Antoine de Martigny, seign. de Variscourt ; Charles, mort jeune.

1680. Jean-Baptiste de Signier, chev., seign. desd., page du roi, puis officier de dragons ; femme, Marie-Anne Chevalier ; enfans : Claude-Alexandre, Marie-Anne, femme de N. de Cauchon ; Marie-Marguerite, femme de : 1° Michel de St-Etienne ; 2° Louis-Josué de Laumosnier ; 3° Paul-François de Varel ; Louise-Colombe, femme de : 1° Nicolas Darras, seig. de Bucy-lès-Pierrepont ; 2° Jean-Baptiste de Bouchart, capit. aux grenadiers royaux ; Suzanne, femme de N. de Bayard.

1720. Claude-Alexandre de Signier, seign. desd. ; femme, Marie-Anne-Geneviève de Récourt ; enfans : François-Grégoire-Alexandre, Marie-Geneviève, religieuse à Collinance ; Marie-Marguerite, religieuse de la congrégation de Laon ; Marie-Reine, femme de Jacques-Antoine Duchesne ; et plusieurs autres filles.

1737. François-Grégoire-Alexandre de Signier, seign. desd., d'abord chevalier de Malte, puis lieutenant dans Condé, infanterie ; femme, Marie-Marguerite de Chocquart, qui lui apporta Erlon ; enfans : Jacques-Alexandre, Alexandre-Jean-Gabriel, Alexandre-François, Alexandre-François-Magloire, Antoine-Alexandre, et 2 filles mortes jeunes.

De Signier : *de gueules, à 6 têtes d'aigles arrachées d'argent et couronnées d'or, 3, 2, 1.*

ROMELLE (LA), *Romella.* — Ruisseau qui prend sa source dans les marais environnant Liesse, passe à Missy et tombe dans la Souche à Pierrepont.

ROMENY, ROMENIL, ROMIGNY, *Romenillum*, *Romenaillum.* — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rive droite de la Marne, à 90 k. au S.-O. de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Crespy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 100 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 140 arp. de bois. — Population : 1760, 67 feux ; 1800, 278 h. ; 1818, 314 h. ; 1836, 295 h. ; 1856, 271 h.

Seigneurs de Romeny.

La terre de Romeny appartenait autrefois aux évêques de Soissons. En 1301, ils la donnèrent en fief aux sires de Coucy, qui devinrent dès-lors les hommes-liges de l'évêché pour ce fief. Il se composait alors de 24 liv. de cens, 32 arp. de terres devant chacun 4 muids de cens, une mine d'avoine et une demie geline (poule) à Noël ; douze liv. de taille de tous les hommes demeurant à Romeny, 40 arp. de prés, 8 arp. de vignes, et deux muids et un quartier de vinage.

1301. Enguerrand IV, sire de Coucy, seign. de Romeny (V. Coucy). Après la mort de Guillaume, ce domaine revint à Marie, aînée de ses filles.

1335-85. Marie de Coucy, dame de Romeny ; sans alliance.

1674. Claude-René de Comtesse de Bonneil, écuyer de Mme la Dauphine, seign. de Romeny ; femme, Marie-Thérèse Richer. Sa fille Claude-Françoise porta ce domaine à

1720. Louis de Vassan, écuyer, capit. au ré-

giment du roi, second fils de François de Vassan, seign. de Puiseux ; enfans : François-Louis-René, Ambroise-Eustache.

1748. Ambroise-Eustache de Vassan, chev., seign. de Romeny et Bonneil, chev. de St-Louis, capit. au régiment de la reine, infanterie; femme, Marie-Anne-Françoise Léger ; enfans : Jean-Baptiste-François-Marie, Marie-Victoire-Adelaïde, femme de N. Pasquier de Bois-Rouvray.

17.. Jean-Baptiste-François-Marie, comte de Vassan, lieutenant-colonel au régiment de Chartres, dragons ; enfans : deux fils, dont l'un est mort dans les guerres de l'Empire et l'autre habite Orléans ; et deux filles, Amélie-Marie-Gabrielle, femme du marquis de Gouy-d'Arcy, dont les ancêtres ont possédé la seigneurie de Cessières ; Anne-Louise-Albertine, née à Soissons, alliée à M. le marquis de Nieuwerkerke. M. le comte de Nieuwerkerke, directeur actuel des musées impériaux, membre du conseil général de l'Aisne, est son fils, et c'est par elle qu'il se rattache à ce département.

ROMERY, ROMERIES, *Romeria*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur le penchant d'un coteau dans la vallée de l'Oise, à 50 k. au nord de Laon et 20 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 260 arp. de terres, 15 arp. de prés. — Population : en 1760, 107 h. (37 feux) ; 1800, 198 h. ; 1818, 264 h. ; 1836, 242 h. ; 1856, 236 h.

Seigneurs de Romery.

Vers 1220. Marie, dame de Romeries ; enfant, Albéric.

Vers 1260. Albéric ou Aubry, écuyer, sire de Romery, était mort en 1272. Sa sœur Mahaut prend le titre de dame de Romery en 1271.

12.. Mahieu de Romery, chev.

1275. Jean de Romery, écuyer, son fils.

1450. Pierre de Romery.

1634. Jean d'Harzillemont, seig. de Fressancourt, Romery, etc.

Vers 1750. Le marquis de Moy, seign. dud.

En dernier lieu, M. Tarteron de Montiers.

Fief de Larzillière, à Romery.

Vers 1750. Mlles de Ricarville, dames de Larzillière.

RONCHÈRES, RONCHERS, *Roncheriæ*. — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la pointe d'une haute colline, à 65 k. au S. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Germain, évêque d'Auxerre. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 450 arp. de terres, 64 arp. de prés. — Population : 1760, 53 feux ; 1788, 234 h. ; 1800, 258 h. ; 1818, 297 h. ; 1836, 315 h. ; 1856, 235 h.

Ce village possédait autrefois un prieuré.

Les anciens seigneurs de Ronchères nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. le comte de Lamarck.

RONCHÈRES. — Ferme dépendante de Sons. C'était autrefois un fief.

1480. Pierre de Hérissart, seign. de Ronchères ; femme, Robinette Tristrand ; enfans : Antoine, Jean.

15.. Antoine de Hérissart, seign. dud.

1538. Guillaume de Hérissart, seign. dud., son fils.

1547. Antoine II de Hérissart, seign. dud. ; femme, Nicole Lemoine ; enfans : Alexandre,

procureur fiscal du duché de Guise ; Nicolas, notaire et procureur à Laon ; Marguerite.

15.. Charles le Danois, vicomte de Ronchères. Sa fille Catherine porta ce domaine au suivant son parent.

16.. François le Danois, fils de Philibert le Danois, marquis de Joffreville. François était gouverneur de Rocroi dont il fit lever le siége à Piccolomini, et qu'il défendit encore contre les Espagnols en 1643. Enfans : Philibert, Charles, seig. de Fussigny.

Vers 1662. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, vicomte de Ronchères ; femme, Antoinette d'Orgeault ; enfans : François, Hubert, Françoise, femme de Jean-Philippe le Danois, seign. de Cerny ; N. abbé de la Chalade, au diocèse de Verdun.

17.. François II le Danois, vicomte dud., gouverneur de Bapaumes et gouverneur du Dauphin (Louis XV) ; sans hoirs.

1727. Hubert le Danois, vicomte dud., marquis de Joffreville, capit. d'un régiment de cavalerie ; femme, Marie-Elizabeth de Bégue.

17.. François-Joseph dit le marquis le Danois, leur fils, vicomte dud., baron de Wiège, seign. de Nouvion, Sery, Provisy, Fussigny, Courtrisy, Faty, le Sourd, Autreppe, Effry, pair du Cambraisis, baron du Hainaut, colonel des grenadiers de France. Femme, Marie-Françoise le Danois de Cerny. Il mourut à l'armée du Rhin en 1759 ne laissant qu'une fille.

Robais — Ruisseau qui prend sa source aux environs de La Flamengrie, coule du sud au nord et va se perdre dans l'Helpe au-dessous de Rocquigny.

Robay, autrefois Robais ou Roubais-en-Laonnois, *Rebasii*. — Hameau dépendant de La Flamengrie. C'était jadis un village où l'on comptait encore 75 feux en 1780. Il fut donné en l'année 870 avec les 52 manses qui le composaient alors au comte de Laon, Alatramne, lequel à son tour en fit présent à l'abbaye de St-Denis.

ROUCY, ROUSSI, *Roceium*, *Rocum*, *Roscium*, *Rociacum*, *Rauciacum*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur le penchant d'une colline dans la vallée de l'Aisne, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 6 charrues, 10 arp. prés, 55 arp. de bois, 140 arp. de vignes. — Population : 1760, 901 h. (200 feux) ; 1800, 704 h. ; 1818, 726 h. ; 1836, 715 h. ; 1856, 714 h.

Roucy est fort ancien : il en est fait mention au 5e siècle dans les miracles de St Gibrien. Au 10e siècle, il fut donné par le roi Louis-d'Outremer à l'un de ses fidèles nommé Ragenold, prince des Normands, lequel y fit bâtir un château-fort en l'année 948. Hugues-le-Grand ne tarda pas à le lui prendre ; mais il le lui rendit en 956. Les Navarrais s'en emparèrent par surprise en 1358. Le comte de Roucy y fut pris et ne put ravoir sa liberté qu'en payant une rançon de 6,000 florins d'or. — Au 17e siècle, les protestans avaient un prêche à Roucy ; il fut détruit en 1685 lors de la révocation de l'édit de Nantes. En 1814, les habitans de ce bourg se joignirent aux troupes commandées par le général Guyot, attaquèrent et enlevèrent un convoi de 300 voitures gardées par un détachement russe. — Roucy possédait autrefois un prieuré dit de St-Nicolas, qui avait été fondé en l'année 1060. Il dépendait de l'abbaye de Marmoutiers.

Roucy a vu naître quelques personnages de mérite : Bruno, évêque de Châlons au 11e siècle ; Ebles de Roucy, évêque de la même ville au siècle suivant; Pierre de Roucy, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, l'un des prédicateurs les plus ardents de la troisième croisade; Gilles Rigaud, abbé de St-Denis et cardinal au 13e siècle ; Jean de Roucy, abbé de la Valroy en 1427 : Antoine de Roucy, abbé de Beaulieu en 1446 ; et Louise-Claude de Roucy, abbesse de Poulangy au 16e siècle.

On a : *Notice historique et généalogique sur le Bourg et les Comtes de Roucy*, par Melleville, 1857.

Comtes de Roucy.

948-65. Ragenold ou Rainold, prince normand, comte de Reims et de Roucy; femme, Albrade de France ; enfans : Gilbert, Bruno, évêque de Langres; Ermentrude, femme d'Othon Guillaume, duc de Bourgogne ; Mahaud, femme de Fromond de Senlis ou de Sens.

965. Gilbert, comte desd. ; femme, N. de Poitiers ? enfans : Ebal, Létard, seign. de Marle ; Ivette, femme de Manassès, comte de Rethel ; Agnès.

998. Ebal ou Ebles, comte desd. ; femme, Béatrix de Hainaut, *aliàs* de Lorraine ; enfans : Manassès, archevêque de Reims ; Ade, femme d'Hilduin des Arcis, comte de Rameru ; Hadevide, femme de Godefroi de Rumigny.

1034 ? Hilduin de Montdidier, seign. de Rameru, comte de Roucy par sa femme, Ade de Roucy ; enfans : Ebles, André, comte de Rameru, fit souche ; Hugues ; Félicie, femme de Sanche, roi d'Arragon ; Alix, femme de Rotrou, comte de Perche ; Marguerite, femme de Hugues, comte de Clermont ; Ermentrude, femme de Thibaut, comte de Risnel ; Ade, femme : 1° de Godefroy, seign. de Guise ; 2° de Gautier d'Ath ; 3° de Thierry, seign. d'Avesne ; Béatrix, femme d'Arnoul de Vuaren ; Adelaïde, femme de Foulques, seign. de Vir en Bourgogne.

1084-1100. Ebles II, comte de Roucy ; femme, Sibille, fille de Robert Guiscard ; enfans : Guiscard, Ermengarde, femme de Gautier de Jumigny ; Hugues, Ermentrude, femme de Guy de Châtillon, seign. de Bazoches ; Gautier dit Chollet, Robert, Marguerite, femme de Robert de Pierrepont ; Gervais.

1100. Guiscard ou Viscard, comte de Roucy, mort sans alliance.

1126. Hugues dit *Chollet* (petit choux), comte de Roucy ; femmes : 1° Ameline ou Aveline, dont il n'eut point d'enfant ; 2° Richilde de Souabe. Enfans : Robert-Guiscard. Ebles, sans alliance ; Adèle, femme de Gaucher de Châtillon, seign. de Rozoy ; Gillaume, moine à Marmoutiers ; Hugues, souche des seign. de Tosny et du Bois ; Sara, femme de Guy de Soupir ; Clémence, femme de : 1° Renaud, seign. de Rozoy ? 2° Guermond de Châtillon, seign. de Savigny ; Sibille, Avoie, Mamille.

1161. Robert Guiscard, comte de Roucy. Il se croisa en 1170 ; femme, Elizabeth de Neufchâtel ; enfans : Raoul, Jean, Guiscard, Henri, Béatrix, morts jeunes ; Ebles, chanoine de Reims ; Eustachie, femme : 1° d'Enguerrand de Coucy ; 2° de Robert de Pierrepont ; 3° d'Alain de Roucy, seign. de Neuville.

1180. Raoul, comte dud. ; femmes : 1° Mélisende ; 2° Isabeau de Coucy ; sans enfans.

1190. Jean Ier, comte dud. ; femme, Béatrix de Vignori ; enfant, Henri, mort jeune, et un bâtard nommée Hugues, auquel il donna la terre de Proviseux.

Vers 1200. Enguerrand III de Coucy, comte de Roucy par son mariage avec Eustachie; puis

1202. Robert II de Pierrepont, seign. de Montaigu par son mariage avec la même ; enfans : Robert, mort jeune, Jean, Adelaïde ou Alix, Elizabeth, femme de Robert de Coucy-Pinon.

1212. Jean II de Pierrepont, comte de Roucy ; femmes : 1° Isabeau de Dreux ; 2° Jeanne de Dampierre ; 3° Marie de Dammartin ; enfans ; Jean, Mathilde, femme de Jean de Garlande.

1251. Jean III de Pierrepont, comte dud. ; femme, Isabeau de Mercœur.

1285. Jean IV, de Pierrepont, comte dud. ;

leur fils ; femme, Jeanne de Dreux ; enfans : Jean, Béatrix, femme d'Aumaury de Craon ; Marie, femme de Jean de Châteauvillain.

1302. Jean V de Pierrepont, comte dud. et de Braine par sa mère ; femmes : 1° Alix de Lorraine ; 2° Marguerite de La Bove ; 3° Marguerite de Beaumez ; enfans : Robert, Jean, seign. de Pierrepont ; Hugues le fut après lui ; Simon, comte de Braine ; Béatrix, femme de Louis de Sancerre ; Jeanne, femme de Charles de Montmorenci.

1346. Robert III de Pierrepont, comte de Roucy, seign. de Neufchâtel, Nizy, Montaigu, Sissonne, Ste-Preuve et Pierrepont ; femme, Marie d'Enghien ; enfant, Isabelle, qui porta ces terres au suivant.

1363. Louis de Namur. Au bout de quelques années Isabelle poursuivit son divorce, et en attendant elle vendit le domaine de Roucy à

1380. Louis d'Anjou, roi de Sicile.

1387. Simon de Pierrepont, comte de Braine, de Roucy par retrait féodal ; femme, Marie de Châtillon-Rozoy ; enfans : Hugues, Jean, évêque de Laon ; Simon, seign. de Pontarcy ; Marguerite, femme : 1° de Gaucher de Châtillon ; 2° de Robert de Coucy-Pinon ; 3° d'Hugues de Clary ; Marie, femme de Jacques d'Enghien, seign. de Faignolles.

1392. Hugues II de Pierrepont, comte de Roucy et de Braine ; femme, Blanche de Coucy-Montmirail ; enfans : Jean, Hugues, seign. de Pierrepont ; Marguerite, femme de Thomas de Saluces ; Jeanne, femme : 1° de Robert de Sarbruck ; 2° de François d'Albret, seign. de St-Bazille ; Claude, femme de Gobert de Grand-Pré ; Jacqueline, abbesse de St-Pierre de Reims ; Blanche, femme de Louis de Bourbon-Vendôme.

1395. Jean VI de Pierrepont, comte de Roucy et de Braine ; femme, Elizabeth de Marcoussis ; enfant, Jeanne, qui porta ces domaines au suivant.

Les armes des comtes de Roucy de la maison de Pierrepont ont varié plusieurs fois. En dernier lieu ils adoptèrent : *d'or, au lion d'azur*

1415. Robert de Sarbruck ; enfans : Jean, Amédée, comte de Braine ; Michel, mort jeune ; Jeanne, femme de Christophe de Barbançon ; Marie, femme de Jean de Melun.

1439. Jean VII de Sarbruck, comte de Roucy, vidame du Laonnois ; femme, Catherine d'Orléans ; plusieurs enfans, tous morts jeunes, plus un bâtard nommé Louis, auquel il donna la terre de Sissonne. Roucy revint à son neveu.

1497. Robert de Sarbruck, comte de Braine ; femme, Marie d'Amboise ; enfans : Amédée, Philippe, femme de Charles de Silly de la Roche Guyon ; Catherine, qui porta Roucy au suivant ; Guillemette, femme de Robert de La Marck, seign. de Fleurange ; elle lui porta Neufchâtel et Sissonne.

1504. Antoine de Roye, seign. de Muret, comte de Roucy par sa femme Catherine de Sarbruck ; il fut tué à Marignan.

1515. Amédée de Sarbruck, comte de Braine et de Roucy, vidame du Laonnois ; femme, Renée de La Marck ; enfans morts jeunes.

1526. Catherine, veuve d'Antoine de Roye, sœur du précédent, comtesse de Roucy par partage ; enfans ; Amé ou Amédée, Jean, Marie, morts jeunes ; Charles.

1542. Charles de Roye, comte de Roucy et de Braine, sire de Commercy, seign. de Pierrepont, Nizy, Chacrise, Aulnois, Loisy, Briquenay, Hartennes, Coulommiers, Taux, Villemontoire, Nanteuil-sous-Muret, vidame du Laonnois ; femme, Madeleine de Mailly ; enfans : Charles, mort jeune ; Eléonore, femme de Louis de Bourbon, prince de Condé ; Charlotte.

1552. Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Roucy, seign. de Pierrepont et vidame du Laonnois par sa femme.

1569. François Ier de La Rochefoucault, prince de Marsillac comte de Roucy par son mariage avec Charlotte de Roye ; enfans : Josué, Henri et Jean morts jeunes ; Benjamin, Charles, Madeleine, femme de Just de Tournon, comte de Roussillon ; Isabelle, femme de : 1° Jean-Louis de La Rochefoucault ; 2° Henri de Beaufrémont.

1572. Josué de Roye de La Rochefoucault, comte de Roucy. Il fut tué à la bataille d'Arques.

1589. Charles de Roye de La Rochefoucault, comte de Roucy, baron de Verteuil, vidame du Laonnois ; femme, Claude de Gontaut, enfans :

François, Charlotte, femme de Louis de Champagne.

1605. François II de Roye de La Rochefoucault, comte dud.; femme, Julienne de la Tour d'Auvergne ; enfans : Frédéric-Charles, Henri, vidame du Laonnois; Elizabeth et Charlotte, mortes jeunes.

1680. Frédéric-Charles de Roye de La Rochefoucault, comte de Roucy ; femme, Elizabeth de Durfort ; enfans : François, Charlotte, gouvernante des enfans du roi d'Angleterre ; Guy, vidame du Laonnois; Henriette, femme de milord Strafford ; Charles, comte de Blanzac ; Sophy-Charles, mort jeune ; Louis dit le marquis de Roye, lieutenant général des galères de France; Marthe et Isabelle, abbesses de St-Pierre de Reims ; Barthélemi dit le marquis de La Rochefoucault, lieutenant général des armées ; Eléonore-Christine, femme de Jérôme de Pontchartrain ; Marie, abbesse du Paraclet; Frédéric-Guillaume, pair d'Irlande sous le nom de lord Lisfort ; Emilie, Henriette, Isabelle.

1690. François III de Roye de La Rochefoucault, comte dud.; femme, Catherine d'Arpajon ; enfans : François, Françoise-Marguerite, abbesse de N.-D. de Soissons; Elizabeth-Catherine et Charlotte-Eléonore, religieuses dans la même maison ; Frédéric-Jérôme, archevêque de Bourges.

1721. François IV de Roye de La Rochefoucault, comte dud., vidame du Laonnois ; femme, Marguerite-Elizabeth Hugues ; enfans : Marthe-Elizabeth, qui porta Roucy dans la maison de Bethune-Charrost ; Françoise-Pauline, femme d'Antoine, duc de Biron ; et 3 autres enfans morts jeunes.

1735. François-Joseph de Bethune-Charrost, comte de Roucy par son mariage avec Marthe-Elizabeth, fille du précédent ; enfans : Armand-Joseph et une fille morte au berceau.

1739. Marthe-Elizabeth de Roye de La Rochefoucault, duchesse d'Ancenis, comtesse de Roye et de Roucy, baronne de Pierrepont et Nizy, vidamesse du Laonnois, dame d'Aulnois jusqu'à la majorité de son fils.

1750. Armand-Joseph de Bethune, duc de Charrost, comte de Roucy, lieuten.-général de Picardie; femme, Louise-Suzanne-Edmée Martel.

Les premiers comtes de Roucy eurent sous eux des vicomtes dont un seul est connu.

1126 Letold, vicomte de Roucy.

ROUEZ, autrefois ROEZ, *Rudulphi vadum.* — Hameau dépendant de Viry. — Il fut donné, en 1132, par l'église de Noyon à l'abbaye de Cuissy, qui y établit une prévôté en 1199. Cette prévôté fut transportée à Genlis en 1427.

ROUGERIES. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans un vallon près du Vilpion, à 28 k. au N. de Laon et à 8 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, avec Voharies, 8 charrues, 30 arp. de prés, 9 arp de bois. — Population : 1760, avec Voharies, 246 h. (55 feux) ; 1800, sans Voharies, 323 h.; 1818, 339 h.; 1836, 375 h.; 1856, 321 h.

Au 18e siècle, il y avait une fabrique de papier à Rougeries.

Seigneurs de Rougeries.

1165. Pierre de Rougeries, fils d'Ermentrude; Brunesende, sa sœur.

1309. Jean de Rougeries.

1453. Charles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux, et de Rougeries par acquisition.

1555. Raoul de Fay d'Athies, fils d'Antoine, seign. de Marfontaine, seign. de Rougeries et Voharies.

1575. Marguerite de Cochet, veuve de Jacques de Fay ci-dessus, épouse Franç. de Proisy, seign. de la Bove, et lui porte Rougeries, etc.

1690. Emmanuel de Proisy, seign. de Marfontaine et Rougeries. Il n'eut qu'une fille qui porta ces terres à Emmanuel-Joseph d'Hallancourt (V. Marfontaine).

En dernier lieu, le duc de Noailles.

ROUPY, *Rupeium* (11e siècle), *Roupiacum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur le point culminant d'une vaste plaine crayeuse, d'où lui vient sans doute son nom (*rupes*, élévation, hauteur), à 50 k. au N.-O. de Laon et 9 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1698, 300 h.; 1800, 390 h.; 1836, 680 h.; 1856, 609 h.

En 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à St-Prix deux grandes manses sises à Roupy. — L'autel de ce village fut donné par Radbod, évêque de Noyon, à l'église de St-Quentin, en 1090.

Seigneurs de Roupy.

1076. Hugues de Roupy.

1090. Deodat, seign. dud., donna l'autel de Roupy à Radbod, évêque de Noyon.

1144-45. Robert de Roupy; femme, Oda; enfans : Gérard, Jean.

1165. Girard (Gérard), seign. de Roupy?

1189. Baudoin de Roupy, frère du suivant?

1230. Thomas de Roupy, chanoine de St-Quentin (V. Moy).

1258. Gilles Lebrun, dit de Trasignies, échange sa terre d'Ambleny contre celle de Roupy appartenant au roi. Il prit part à la guerre de Sicile, et ce fut lui, dit-on, qui tua Mainfroid en 1268.

Dès 1630, l'abbaye de Royaumont près Senlis.

ROUVROY, ROUVEROY, *Ruverium*, *Ruvereum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, situé près de la Somme, à 47 k. au N.-O. de Laon et 4 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 138 h.; 1836, 176 h.; 1856, 197 h.

Il est pour la première fois question de ce village dans une charte de 986, par laquelle Albert, comte de Vermandois et abbé de St-Quentin-en-l'Isle, céda à cette maison le cours d'eau depuis Harly jusqu'à Rouvroy.

Seigneurs de Rouvroy.

1060. Olivier de Rouvroy, chev.

1110-44. Olivier II de Rouvroy.

1165. Pierre, chev. de Rouvroy, ne laissa que deux filles. Se voyant accablé de maladies, il se retira cette année à Homblières.

1204. Jean de Rouvroy; enfant? Hériberte.

1210. Oger, seign. de St-Simon, par sa femme Hériberte de Rouvroy.

1211. Mathieu, chevalier dud, leur fils; femme, N. de Béthencourt; enfans, Guy, Jarremond.

1224. Jean de Rouvroy, chev.; femme, Marie; enfant, Alphonse, seign. de Tricot.

1230-69. Monseigneur Gobert de Rouvroy. Sa sœur avait épousé Oudard d'Essigny-le-Petit.

12.. Guy, seign. dud.; femme, Péronne de Moy; enfans, Jean, Mathieu.

1310. Jean II de Rouvroy; femme, Marguerite le Chieux de St-Simon; enfans : Gaucher, seign. de St-Simon, Gilles. Jean se retira en 1315 au royaume de Naples, auprès du roi Robert.

1315. Gilles de Rouvroy; femme, N. Floques; enfans : Gilles, Antoine.

13.. Gilles II de Rouvroy.

1339. Mathieu II de Rouvroy, dit le Borgne. Femme, Marguerite de St-Simon, qui lui apporta ce domaine après la mort de Jacques II de St-Simon, son frère. Dès ce moment, Rouvroy n'eut plus d'autres seign. que ceux de St-Simon (V. ce mot).

Il y avait autrefois à Rouvroy le fief du *Bassinet*.

ROUVROY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 18 charrues, 150 arp. de prés, 12 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 376 h. (84 feux); 1800, 376 h.; 1818, 483 h.; 1836, 467 h.

ROUY, *Royacum*, *Roeium*. — Hameau dépendant d'Amigny. — Ce hameau appartenait autrefois au chapitre de Laon. Au commencement du 13e siècle, sur les réclamations des habitans jaloux de voir ceux des villages voisins affranchis de la servitude, les chanoines se décidèrent à leur faire quelques concessions, dont la plus considérable fut la suppression de la morte-main. Les habitans de Rouy achetèrent ces concessions cent sous *forts*. — Charles-le-Chauve eut une résidence à Rouy, et y tint au 9e siècle une assemblée des grands du royaume. — Au siècle dernier, on a trouvé sur le terroir de ce hameau des médailles, des fers de lance et des armures. — Rouy a été jadis un fief important.

1300. Renaud, seign. de Rouy; femme, Agnès. Ils fondèrent, en 1304, les chartreux de Noyon.

Vers 1540. Antoine de la Fons, écuyer, seig. de Rouy, archer des ordonnances du roi, chambellan du Vermandois. Femme, Marie de Mailly.

15.. Nicolas de la Fons, leur fils, seign. dud., conseiller du roi.

1605. Adrien de la Fons, seign. dud., Petit-Essigny et Mortain, chambellan du Vermandois.

16.. Antoine II de la Fons, chev., seign. desdits et de la Plesnoy, capit. de 50 hommes des ordonnances; enfans : Charles, et deux autres servant dans l'artillerie, tués au service.

16.. Charles de la Fons, seign. dud., gouverneur de Guise, qu'il défendit contre les Espagnols en 1650. Ceux-ci brûlèrent son château de la Plesnoy par vengeance.

Vers 1650. Georges de Héricourt, seign. de Rouy et Wassigny (V. ce mot).

1680. Louis-Hercule de Rouvroy, chev., seig. des Grand et Petit-Rouy, femme Marie le Fournier de Vargemont; enfant, Marie, femme de J.-B. de Vielchastel.

Vers 1750. Louis de Hannocq, vicomte des Grand et Petit-Rouy; femme, Madeleine-Diane de Rouvroy; enfant, Marie-Madeleine-Diane, femme de Louis-Valerand des Fossés.

ROVECOURT. Voyez ROCOURT.

ROY. — Hameau dépendant de Mortefontaine. — Les habitans, serfs du roi, furent affranchis en 1255 par St Louis, à la condition qu'ils n'entreraient, par mariage ou autrement, sous la domination d'aucun autre seigneur sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun une rente annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

ROYAUCOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge étroite, à 10 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 2 charrues, 36 arp. de prés, 80 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 224 h. (50 feux); 1800, 154 h.; 1818, 198 h.; 1836, 234 h.; 1856, 256 h.

Seigneurs de Royaucourt.

1555. Pierre de la Viéville, guidon du roi de Navarre, seign. de Royaucourt et Chailvet

1661. Charles, duc de la Viéville, conseiller du roi. Il vendit cette terre avec Chailvet à

16.. Claude Parat, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, s. de Chailvet, Royaucourt, etc.

1677. Pierre Parat, écuyer, son fils, seign. desd.

1700. Nicolas Lemercier (V. Chailvet).

En dernier lieu, M. de Saigne était seign. de Royaucourt.

ROZET, ROZAY-St-ALBIN, autrefois ROSOY-St-AUBIN, *Rozetum ad Sanctum Albinum*, *Roseium* (13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé sur la rive droite de l'Ourcq, à 71 k. au S. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Albin. — Culture en 1760, 6 charrues, rapportant 1/3 froment 2/3 méteil et seigle, 12 arp. de vignes, 47 arp. de prés, 141 arp. de bois. — Population : 1760, 31 feux; 1800, 246 h.; 1818, 277 h.; 1836, 388 h.; 1856, 386 h.

Seigneurs de Rozet-St-Albin.

1209. Jean *de Roseio*.

1308. Enguerrand de Morgny, sire de Rosoy; femme, Isabelle.

13.. Monseigneur Simon de Rosoy.

1340. Gilles de Rosoy, écuyer, son fils; femme, Aélide de Pavent.

1539. Ant. de Conflans, vicomte d'Oulchy, seign. de Rozet (V. Oulchy).

1575. Antoine Duprat.

A la fin du 16e siècle, les Coucy-Vervins devinrent seigneurs de Roset-St-Albin. Cette terre échut à Isabeau, fille de Jacques II de Coucy, s. de Vervins, laquelle la porta en mariage à René du Bec, chev. des ordres du roi, capit. de 50 hommes d'armes de ses ordonnances vers 1619.

1674. N. de Joyuese, lieut. génér. des armées, seign. dud.

1694. Le comte de Joyeuse, capit. de fusilliers, seign. dud.

En dernier lieu, le comte de Damas, seign. du Plessis-Huleu, l'était aussi de Roset-St-Albin.

ROZIÈRES, *Roseriæ*, *Rosariæ*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à mi-côte d'une colline élevée, à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Culture : en 1760, sans Ecuiry, 4 charrues rapportant froment, méteil et seigle par tiers, 40 arp. de vignes, 18 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, sans Ecuiry, 14 feux; 1800, 165 h.; 1818, 137 h.; 1836, 186 h.; 1856, 196 h.

Ce village appartenait autrefois à l'évêché de Soissons.

Seigneurs de Rozières.

1241. Eudes de Rozières.

12.. Widon de Rozières.

1291. Isabeau de Rozières; Miles ou Milet, son fils.

1350. Noble homme Hardouin de Rosières. Soupçonnant qu'un certain Barthélemi Lombard cherchait à suborner sa fille, Hardouin le surveilla et l'ayant vu sortir de la chambre de sa fille, il le poursuivit et le blessa d'un coup d'épée; cela n'empêcha pas Barthélemi de s'introduire de nouveau dans la maison d'Hardouin qui, dans sa colère, le jeta sur un lit, et aidé de son fils Jean, lui coupa une veine et le fit périr. A la suite de cette affaire, Hardouin et son fils s'exilèrent pour éviter le châtiment qui les attendait; mais le roi leur fit grâce en 1352.

Fief de la Montagne, à Rozières.

1540. Thomas de Mouchy.

Ce fief fut réuni au domaine du Valois en 1541.

Rozières. — Cette ferme dépendant de Coucy-la-Ville, formait autrefois une paroisse séparée avec le Bac. — Vers 1125, Mélissende, dame de Coucy, fit bâtir une église à Rozières, et Thomas de Marle, son mari, donna ce hameau à l'abbaye de Prémontré avec une charrue de terre.

ROZOY-GATEBLED, *Rosetum in Briâ.* — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un haut plateau, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Thibaut. — Culture en 1760, 11 charrues comprenant 880 arp. de terres, 70 arp. de prés, 15 arp. de bois broussailles. — Population : 1760, 34 feux ; 1788, 178 h. ; 1800, 200 h. ; 1818, 200 h. ; 1836, 174 h. ; 1856, 159 h.

En 1076, Hugues de Chât.-Thierry donna l'autel de Rozoy à St-Jean-des-Vignes.

Seigneurs de Rozoy-Gâtebled.

Vers 1460. Emeri de Conflans, seig. de Rozoy, deuxième fils de Barthélemi de Conflans, seign de Vielsmaisons. Il mourut sans postérité vers 1495.

1509. Claude Witard, seign. de Rozoy-Gâtebled, Belval, Berolles, conseiller au siége présidial de Château-Thierry, traducteur distingué.

1780. M. Bochet, seign. dud.

En dernier lieu, M. de Montferrand.

ROZOY-LE-GRAND, autrefois ROZOY-LÈS-OULCHY ou AUCHY, *Rosetum majus.* — Village de l'ancien Valois, situé à l'entrée d'une petite gorge, à 60 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Courdoux, 14 charrues, terres fortes produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 4 arp. de vignes, 36 arp. de prés, 225 arp. de bois, beaucoup d'arbres fruitiers. — Population : 1760, sans Courdoux, 73 feux ; 1800, avec Courdoux, 397 h.; 1818, 450 h.; 1836, 511 h.; 1856, 425 h.

Ce village appartenait jadis à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons.

Des anciens seigneurs de Rozoy-le-Grand nous ne connaissons que les suivans :

1262. Pierre, écuyer, seign. de Rozoy-lès-Oulchy ; femme, Sibille.

1660. Charles du Jay, sieur de Rozoy.

ROZOY ou ROSOY-SUR-SERRE, *Rosetum ad Saram.* — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de la Serre, à 45 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 16 charrues, 240 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 1,142 h. (254 feux); 1800, 1,458 h. ; 1818, 1,464 h. ; 1836, 1,692 h. ; 1856, 1,671 h.

Rozoy est fort ancien; il en est fait mention dès le 6e siècle dans le récit des miracles de St Gibrien. On y voyait dès le 11e siècle un château-fort dont le donjon,

de forme octogone, s'élevait sur une butte artificielle auprès de l'église. Les habitans de Rozoy, Rouvroy, Parfondeval, Rocquigny et St-Jean-aux-Bois étaient tenus de faire la garde dans ce château. Ce bourg était lui-même entouré de murs. — Rozoy eut beaucoup à souffrir en 1558 des partis espagnols qui battaient la campagne. En 1617, les confédérés qui s'étaient rendus maîtres de ce bourg l'année précédente, en furent chassés par le duc de Guise. Les Espagnols s'emparèrent de Rozoy en 1651, l'occupèrent pendant près de deux mois et le ruinèrent. Deux ans après, il fut pillé par les troupes de Condé. En 1698, un incendie consuma une partie du bourg et l'Hôtel-Dieu tout entier. Un second incendie y réduisit en cendres 222 habitations, le 3 mai 1785. — Rozoy a possédé jusqu'à 3 églises. La première et la plus ancienne, dédiée à la Vierge, s'élevait sur la rive droite de la Serre, ce qui a fait conjecturer que ce bourg était primitivement placé de ce côté ; la seconde, dite de Ste-Catherine, sert aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville ; et la troisième, ancienne collégiale des chanoines sous le vocable de St Laurent, sert maintenant de paroisse. — Un chapitre fut fondé à Rozoy en 1018 par Hilgaud, seigneur du lieu. Les chanoines, d'abord au nombre de 15, furent, au 13e siècle, portés à 29 par le dédoublement des prébendes. Il y avait de plus 14 chapelains. Ce chapitre fut toujours l'un des mieux rentés du pays, et en 1790 ses revenus s'élevaient encore à 60,000 livres, charges déduites. — Rozoy possédait jadis une maladrerie, et dès l'an 1176, on y voyait un hôpital dit de St-Nicolas dont les biens furent réunis plus tard à celui de Marle. Depuis cette réunion, les habitans de Rozoy prétendent avoir droit à deux lits dans l'hôpital de Marle. Un hôtel-Dieu y fut établi en 1259 par Aélide, dame du lieu. — Il y avait autrefois une manufacture de draps à Rozoy. Au moment de la révolution, ce bourg possédait deux maîtres d'école pour l'instruction des enfans pauvres. Deux sœurs Marquette y avaient été fondées en 1720 pour enseigner les filles, par deux chanoines nommés Remi Basin et de la Motte. Une foire franche y fut établie au 15e siècle, le jour de la St Laurent. — Rozoy a été le témoin d'une des plus anciennes tentatives que l'on ait faites pour s'élever dans les airs. Un nommé Oger, chanoine de St-Laurent, voulut, au 17e siècle, essayer des ailes qu'il s'était faites pour voler. Il s'élança du haut du donjon muni de son appareil ; mais l'un des ressorts s'étant cassé, il fut précipité dans le fossé d'une hauteur de 200 pieds. Il eut la chance de ne recevoir que quelques contusions dans sa chute.

Ce bourg est la patrie de Jean de Rozoy, abbé de Prully en 1386, et d'Hugues Sureau du Rosier, ministre protestant célèbre au 16e siècle.

On a : *Notice historique sur Rozoy*, par M. Martin Vignon.

Seigneurs de Rozoy.

La terre de Rozoy portait autrefois le titre de châtellenie. Elle comprenait, outre ce bourg, 23 villages voisins. Lorsqu'un nouveau seigneur prenait possession de ce domaine, les habitans lui devaient, en forme de cadeau, une somme de cent livres le jour de sa première entrée dans le bourg, même somme quand son fils aîné était reçu chevalier, et quand il mariait sa fille aînée. Ces cadeaux se nommaient *dons de loi*.

1018. Hilgaud, seign. de Rozoy.

1090. Roger, seign. dud. Il prit part à la première croisade.

11.. Eudes, chev. de Rozoy *le Château*.

1113. Gérard, *prince* de Rozoy; Guy, son frère.

1115. Clarembaud de Rozoy, son fils; femme, Elizabeth de Namur, fille de Sibille, qui épousa Enguerrand Ier de Coucy du vivant de son premier mari; enfans: Simon, mort jeune; Renaud, Roger, évèque de Laon en 1174; Alix, femme de Gilles de Chimay; Isabeau, femme de Philippe d'Hauterive; Osilie, Aélide.

1141. Renaud, seign. de Rozoy et Monloué; femmes: 1° Clémence de Roucy, dont Roger, Isabelle ou Elizabeth; 2° Julienne de Rumigny, dont Nicolas, seign. de Brunehamel, Valbert?

1190. Roger II, seig. dud. et de Chaumont; femmes: 1° Lora; 2° Aélide d'Avesne; enfans: Roger, Aélide, femme de Raoul d'Oudenarde; Mahaut, abbesse de Montreuil? Julienne, femme de Gobert d'Apremont; Clemence, femme du comte de Salm.

1221. Roger III, seign. dud., avoué de Chaourse; femmes: 1° N. de Coucy; 2° N. de Henseberghes; 3° Aélide de Montmorenci. Roger périt à Mansourah en 1248 ne laissant pas d'enfans. Ses domaines revinrent à sa sœur Aélide qui avait épousé le suivant.

Les armes de cette famille étaient: *d'argent à 3 roses de gueules*.

1249. Raoul d'Oudenarde.

1265. Jean d'Oudenarde, son fils, seign. de Rozoy. Se voyant sans enfans, il vendit cette terre au roi en 1269, à la condition qu'il en jouirait sa vie durant. Le roi l'échangea en 1289 avec celle de Château-Porcien contre le domaine de Châtillon-sur-Marne, qui appartenait à Gaucher V de Châtillon, connétable de France, et en attendant le décès de Jean d'Oudenarde, il assigna à ce même Gaucher une rente de 1,123 liv. 16 deniers en remplacement des revenus de la terre de Rozoy évalués à cette somme.

1289 Gaucher V de Châtillon, seig. de Crécy, Crévecœur, Marigny, Gandelus, Pontarcy et de Rozoy; femmes: 1° Isabeau de Dreux; 2° Elissende de Vergy; 3° Elizabeth de Rumigny; enfans: Gaucher, comte de Porcien; Jean, seign. de Gandelus et Marigny, grand maître de France; Hugues, Guy, seign. de Fère-en-Tardenois; Marie, femme de Guichard de Beaujeu; Jeanne, femme de Gautier de Brienne, duc d'Athènes; Isabeau, abbesse de N.-D. de Soissons.

1329. Hugues de Châtillon, seign. de Rozoy et Pontarcy, vidame du Laonnois; femme, Marie de Clacy. En 1328, Hugues fonda dans l'Hôtel-Dieu de Reims une place pour l'entretien d'un malade de Rozoy.

1336. Gaucher VI de Châtillon, seign. dud. et de Clacy, vidame du Laonnois; femme, Marie de Coucy; plusieurs filles.

1351. Marie de Coucy, sa veuve, dame de Rozoy.

1384. Pierre de Craon, seign. dud. par son mariage avec Jeanne de Châtillon, fille des précédens; enfant, Antoine. Pierre de Craon, accusé d'avoir volé cent mille ducats au roi de Sicile, fut banni du royaume, ses terres saisies; mais pour empêcher une confiscation, il s'empressa de vendre le domaine de Rozoy au suivant.

1387. Enguerrand d'Eudin, conseiller du roi. A la mort d'Enguerrand arrivée en 1391, le roi, considérant que la terre de Rozoy était située sur les frontières du royaume, la retira par droit de préférence en en remboursant le prix. Il la donna ensuite au suivant en récompense de ses services.

1424. Charles de Bourgogne, comte de Nevers, seign. de Douzy; femme, Marie d'Albret; sans enfans. Ils firent une fondation de 50 liv. de rente destinée à doter chaque année une fille pauvre de leur domaine. A cet effet, tous les ans, au jour de Pâques, on choisissait dans les villages dépendans du comté de Rozoy, cinq jeunes filles qui devaient tirer au sort pour savoir à qui d'entr'elles serait adjugée cette rente de 50 livres.

1464. Jean de Bourgogne, frère du précédent, seign. de Rozoy. N'ayant eu qu'une fille Charlotte qui épousa Jean d'Albret, seign. d'Orval, Jean de Bourgogne donna le domaine

de Rozoy à un fils naturel nommé Philippe qu'il avait eu de la demoiselle de Guistelle.

Vers 1473. Philippe, bâtard de Bourgogne, seign. de Rozoy ; femme, Marie de Roye. Leur fille Marie dite de Nevers, porta Rozoy au suivant. Quant à Philippe, il se retira après la mort de sa femme dans une maison de franciscains et y mourut en 1522.

14.. Philippe de Halluin, seign. de Piennes et de Rozoy par sa femme. Après eux, ce domaine revint au suivant.

1509. Jean d'Albret, seign. d'Orval, qui avait épousé Charlotte, fille de Jean de Bourgogne ci-dessus. Leur fille Françoise le porta en mariage à

1524. Jean de Foix, seign. de Lautrec, tué en 1528 devant Naples ; enfans : Gaston, François, mort jeune ; Henri, Claude, femme de Claude de Laval-Montmorenci.

1528. Gaston de Foix, seign. dud. ; sans enfans.

1540. Henri de Foix, son frère, seign. dud. ; aussi sans enfans. Ses biens revinrent à sa sœur Claude qui avait épousé

1541. Claude de Laval-Montmorenci. Ils n'eurent qu'un fils qui mourut en naissant et qui fit périr sa mère. Le domaine de Rozoy revint à Marie d'Albret, grand'tante de Claude ci-dessus, laquelle avait épousé

15.. Clarles de Clèves, comte de Nevers. Il mourut en 1561, prisonnier au Louvre.

1561. François de Clèves, leur fils, duc de Nevers, seign. de Rozoy. Il périt à la bataille de Dreux sans laisser d'enfans.

1562. Jacques de Clèves, seig. dud. ; femme, Diane de la Marck, également sans enfans. Ses domaines revinrent à sa sœur Henriette, femme du suivant.

1564. Louis de Gonzague, prince de Mantoue. Les terres de Rozoy et Rethel furent érigées pour lui en duché-pairie,

1595. Charles de Gonzague, leur fils, seign. dud. ; femme, Catherine de Lorraine.

1637 Charles II de Gonzague, leur fils, seign. dud. ; femme, Marie de Mantoue.

16.. Charles III de Gonzague, seign. dud. ; femme, Isabelle d'Autriche. Charles de Gonzague vendit en 1659 tout ce qu'il possédait en France. Les terres de Rozoy et Rethel furent achetées par le cardinal de Mazarin, et en 1662 le roi les érigea de nouveau en pairie sous le nom de Mazarin, en faveur du duc de la Meilleraie qui avait épousé la principale héritière du cardinal, érection qui eut lieu sous la condition de prendre son nom et ses armes.

1662. Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, comte de Marle et de La Fère, seig. de Rozoy, etc. ; femme, Hortense Mancini.

1713. Paul-Jules de la Meilleraie, leur fils aîné, seign. dud. ; femmes : 1° Félicité-Charlotte-Armande de Durfort ; 2° Françoise de Mailly.

17.. Guy-Paul-Jules de la Meilleraie, seig. dud. et St-Gobain ; femme, Louise-Françoise de Rohan-Soubise. Il n'eut qu'une fille, Charlotte-Antoinette, femme d'Emmanuel de Duras, laquelle mourut en couches en 1735 avant son père. Sa fille Louise-Jeanne épousa en 1747, à l'âge de 12 ans, Louis-Marie-Guy, marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont.

Rue-de-Bohain (La). — Hameau dépendant de Lemé. Il fut bâti au 16e siècle par Robert de Coucy, abbé de Foigny.

Rue-des-Bouleaux. — Hameau autrefois situé sur le terroir de Lemé, aujourd'hui détruit.

Rue-des-Marmouseaux. — Hameau situé autrefois sur le terroir de Lemé, aujourd'hui détruit.

Rue-des-Préaux (La). Hameau dépendant de Lemé. Il fut bâti au 16e siècle par Robert de Coucy, abbé de Foigny.

RUE-DES-ROYS (LA). — Hameau dépendant de Landouzy-la-Cour. Il tire son nom du sieur Louis Leroi qui, le premier, prit à ferme ce lieu appartenant aux religieux de Foigny.

RUVET. — Hameau dépendant de Charly. Il formait autrefois une paroisse à part, où l'on comptait en 1760, 25 feux, 9 charrues, 40 arp. de prés, 55 arp. de bois.

S

SAARI ou SAÉRI. Voyez SERY-LÈS-MÉZIÈRES.

SACONIN, *Sacconiacum* (12e siècle), *Salconium*, *Salconum*, *Saconia* (13e siècle). — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans un vallon étroit, à 30 k. au S.-O. de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, Sts Gervais et Protais. — Culture en 1760, 10 charrues ne rapportant que du froment, 12 arp. de vignes, 25 arp. de prés. — Population : en 1760, 32 feux ; 1800, 224 h. ; 1818, 191 h. ; 1836, 218 h.; 1856, 202 h.

Ce village appartenait jadis à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

Seigneurs de Saconin.

Au 18e siècle, la seigneurie consistait en une cense composée de maisons, bâtimens, jardins, pourpris, 3 muids et demi de terres, dîmes et terrage, moulin, four, 3 arp. de vignes, un pichet de bois, 2 arp. de prés, la mairie avec droit de rouage, vinage, forage, cens portant lods et ventes, un étang d'un arpent, justice haute, moyenne et basse avec droit de vicomté.

Des anciens seigneurs de Saconin, nous ne connaissons que le suivant.

1240. Robert de Vaux, chev. de Mercin, Vaux et Saconin.

SACY. — Hameau dépendant de St-Christophe à Berry. L'abbaye de St-Médard-lès-Soissons en possédait la seigneurie avant la révolution.

SAGNIÈRE, autrefois SANIÈRES, *Salneriæ*. — Ferme dépendant de Tupigny. Il en est question dès l'année 921 dans un diplôme de Charles-le-Simple. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Marolles.

SAILLY. — Forge dépendant de Wattigny. C'était jadis un château qui fut bâti en 1622 par un particulier de ce nom.

SAINS, *Sancti*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 35 k. au N. de Laon et 12 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Louis. — Culture en

1760, 20 charrues, 406 arp. de bois. — Population : 1760, 1,600 h. (354 feux); 1800, 1,797 h.; 1818, 2,041 h.; 1836, 2,248 h.; 1856, 2,534 h.

Le nom de ce village devrait s'écrire *Saints*, puisqu'il doit, dit-on, sa naissance à trois corps de saints qui furent découverts sur son emplacement en l'année 555. Ces reliques étaient, à ce qu'il paraît, celles de St Gentien, St Victorice, et St Fuscien. Celles de St Gentien furent conduites à Corbie, celles de St Victorice à St-Quentin, et celles de St Fuscien dans l'abbaye de ce nom, près d'Amiens. La nouvelle de cette découverte s'étant répandue, des pélerins accoururent de toute part et élevèrent en ce lieu quelques cabanes qui donnèrent naissance au bourg actuel. Nous devons dire, toutefois, que l'on attribue aussi cette histoire au village de Sains en Amiénois.

Seigneurs de Sains.

1120. Mathieu, seign. de Sains ; femme, Agnès.

1160. René de Guise, seign. dud., Flavigny-le-Grand et Etréaupont; femme Sibille, *aliàs* Isabelle ou Elizabeth ; enfans : Godefroi, René. Guy, seign. de Valers, (Voyez ses armes, planche 2e); Gilles, seign. d'Etréaupont. René fonda une chapelle dans l'église de Sains en 1199, au moment de sa mort.

1199. Godefroi, seig. dud.; femmes : 1° Marie de Ham, dont René; 2° Agnès ou Elizabeth, dont Godefroi, Guy, Elizabeth, Jean, Pierre, Marguerite. Godefroi se croisa en 1202 et revint de la Terre-Sainte.

1223. René II, seign. dud., d'Andigny et de Villers qu'il tenait en fief du roi ; femme, Elissende ; enfans : Jean, Guy, seign. de Vallers ; René, seign. d'Andigny. René se croisa contre les Albigeois, en 1226.

1246. Jean, seign. dud ; femme, Jeanne.

1249. Pierre, seign. dud., fils de Godefroi.

Vers 1280. Jean de Moy, seign. dud., fils de Jean de Moy.

1346. Gérard de Sains, gouverneur de Guise.

1347. Jacques de Sains, id.

1452. Philippe de La Viéville, seig. de Sains ?

1504. Claude de Bossut, seign. d'Ercri, baron de Sains.

1760. N. Foreau de Bois-Léger, seign. dud.

1789. M. de Montaigle.

Salsogne, Chalessoigne (13e siècle), *Salsognia*. — Hameau dépendant de Ciry. Il fut longtemps une paroisse à part, où l'on comptait, en 1760, 50 feux, 4 charrues, 25 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 10 arp. de bois et beaucoup d'arbres fruitiers. — Cette terre fut vendue en 1267, avec Ciry et Sermoise, à l'abbaye de St-Médard (Voyez Ciry).

Seigneurs de Salsogne.

15.. Claude d'Auquoy, seign. de Salsogne.

1530. Jacques de la Bretesche; femme, Pierrette d'Auquoy, qui lui apporta probablement la terre de Salsogne ; plusieurs enfans.

1533. Jean de la Bretesche l'aîné, seign. de Villeblain et Salsogne; femme, Alizon le Tartarin ; plusieurs enfans.

1563. Amé de la Bretesche, seig. de Salsogne, Sermoise, etc.; femme, Crépine de Thuret.

Vers 1573. Jacques de la Bretesche, leur fils aîné, archer de la garde du roi, tué en 1598 ; femme, Jeanne Dupuis; enfans : Jacques, Alexandre.

1598. Jacques II de la Bretesche, tué au service ; sans postérité.

Vers 1616. Alexandre de la Bretesche, conseiller et avocat du roi au grenier à sel de Laon ; femmes : 1° Marguerite de Martigny, morte sans enfans ; 2° Nicole de Warnet, dont Pierre, Alexandre, religieux à St-Martin.

1650. Pierre de la Bretesche, capitaine de dragons, emporta à la tête d'un régiment le château de Leunc à Maëstrich ; femme, Anne-

Marie Aubin ; enfans : Pierre, Marie-Anne, femme de Nicolas du Pancet, avocat au parlement de Paris ; Antoine, seign. de Villeblain, d'abord garde de corps du duc d'Orléans, puis, en 1685, président en l'élection de Laon ; femme, Elizabeth Aguet.

1675. Pierre de la Bretesche, commissaire des guerres ; assista au siége de Mayence ; femme, Angélique Caloux ; enfans : Jean-François, Renée-Angélique morte jeune.

1689. Jean-François de la Bretesche, écuyer, seign. de Vari-court, Berlancourt, Bois-Fay, chev. de St Louis, capit. au régiment du Trainel ; femme, Madeleine de Martigny ; six enfans dont deux tués au service : Alexandre, Charles-François, capitaine au régiment de Guimar, chev. de St Louis ; Marie-Madeleine, femme de Richard O'ffarel, capit. au régiment de Fitz-James ; une fille, religieuse à Fontenelle.

La Bretesche portait : *d'azur, à la tour d'argent.*

1780. M. de Pompry, seign. de Salsogne.

SAMBRE (La), *Sabis*, *Saba*. — Rivière qui prend sa source dans les bois du Nouvion, coule d'abord dans la direction de l'est à l'ouest, puis, faisant un coude à droite, se dirige du sud au nord vers les Pays-Bas, où elle se jette dans la Meuse après un cours d'environ 60 lieues.

Sambre (ruisseau de). Voyez Robissieu.

Sambre (fausse). — On nommait ainsi autrefois un canal de dérivation qui fut ouvert, au commencement du 18e siècle, pour mettre en communication l'Oise et la Sambre par le ruisseau du Braon. Il partait d'Etreux, traversait le bois du Gard et venait se joindre au ruisseau de Robissieu près de Boué.

SAMOUSSY (forêt de), *Salmonciaca silva*. — Au 12e siècle, elle recouvrait tout le territoire compris entre le ruisseau des Barenton et celui de la Souche jusqu'à Chivy-Etouvelles. Elle se subdivisait en plusieurs petites forêts secondaires ou grands bois, parmi lesquels on remarquait *la Selve manoise*, bois qui s'étendait d'Athies jusqu'à Vaux-sous-Laon ; la *forêt Pulvins* ou bois de Corneille, qui recouvrait la vallée d'Ardon entre Presles et Laon, etc. La forêt de Samoussy fut défrichée dans le cours des 12e, 13e et 14e siècles par les communautés religieuses établies à Laon, et en particulier par l'abbaye de St-Martin de cette ville. Ce qu'on nomme aujourd'hui forêt de Samoussy n'est qu'une très-petite partie de l'ancienne forêt de ce nom.

SAMOUSSY, autrefois SALMONCI ou SAUMONCI, *Salmonceium*, *Salmonciacum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti au milieu de la forêt à laquelle il a donné son nom, à 10 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. - Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 16 charrues, 40 arp. de prés, 2,700 arp. de bois. — Population : en 1760, 112 h. ; 1800, 108 h. ; 1818, 107 h. ; 1836, 143 h. ; 1856, 210 h.

Samoussy tire son nom d'une villa qui fut construite sur une butte au milieu de la forêt, les uns disent par la reine Brunehaut, femme de Sigebert, les autres par la reine Berthe aux longs pieds, qui était née à Laon. *Sala* est un vieux mot signi-

fiant maison de plaisance, et *monceium* veut dire butte, éminence. — Le territoire de Samoussy appartenait originairement au fisc, et les rois des deux premières races aimaient à y résider à cause des facilités que ce lieu présentait pour la chasse. Dès l'an 766, on voit le roi Pépin y célébrer la Pâques. Carloman y mourut au mois de décembre 771. Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve et Lothaire y firent plusieurs séjours, car on a d'eux des chartes datées de Samoussy. Charles-le-Chauve y tint un plaid général en l'année 876. — Au 12e siècle, le domaine de Samoussy était passé dans d'autres mains. Les seigneurs de Montaigu en possédaient une portion, mais la plus grande partie appartenait à Etienne de Bar, évêque de Metz qui, en 1139, à la prière de Guy de Montaigu, doyen de la cathédrale de Laon, l'abandonna en toute propriété aux moines de St-Martin de cette ville, moyennant la faible redevance d'un denier d'or. Malgré les réclamations plusieurs fois élevées par les seigneurs de Montaigu, les moines de St-Martin conservèrent ce beau domaine, et ils en jouissaient encore au moment de la révolution. Ces religieux n'ayant jamais aliéné la seigneurie de Samoussy, ce village n'a point eu de seigneurs laïques. — Quelques savans pensent, avec assez de vraisemblance, qu'une monnaie de Louis-le-Débonnaire, portant ces mots d'un côté : LVDOWICVS IMP., et de l'autre : SALO MON., a été frappée à Samoussy.

SANCY, *Sanciacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'un beau vallon, à 25 k. au S.-O. de Laon et 15 au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Ouen. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : en 1760, 35 feux ; 1800, 240 h. ; 1818, 274 h. ; 1836, 297 h. ; 1856, 233 h.

Ce village est la patrie de St Ouen et de St Radon, son frère, qui vivaient l'un et l'autre au 7e siècle. — Il appartenait autrefois à l'abbaye de St-Ouen de Rouen.

Des anciens seigneurs de Sancy nous ne connaissons que les suivans :

Vers 1260. Renaud le Goige, chev. de Sancy; femme, Marguerite ; enfant, Jeanne.

1706. Jérôme Hubert, écuyer, seign. de Sancy.

SANIÈRES. Voyez SAGNIÈRES.

SAINT-SANSONS. — C'était jadis une ferme située près de Rozières ; elle est aujourd'hui détruite.

SANTIGNY. — Ferme autrefois dépendante de Crépy et aujourd'hui détruite. Au 12e siècle, elle appartenait à l'abbaye de Fervaques qui y établit une petite communauté de sœurs en 1140. Elle passa ensuite à l'abbaye de Bertaucourt ; mais, ayant été ruinée par les guerres, l'abbesse de cette maison en vendit le terroir, en 1302, au chapitre de Laon, pour une somme de 2,216 liv. A son tour, le cha-

pitre le vendit en 1331, à la commune de Crépy, pour une redevance annuelle de 70 livres.

SAPONAY, SAPONAI, *Saponiacum*, *Saponetum*, *Saponeium* (12e siècle). — Petit village de l'ancien Valois? situé sur un plateau élevé, à 55 k. au sud de Laon et 24 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues, terres médiocres rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 30 arp. de prés, 80 arp. de bois. — Population : en 1760, 53 feux; 1800, 206 h.; 1818, 213 h.; 1836, 263 h.; 1856, 292 h.

Seigneurs de Saponay.

1153. Hugues de Saponai.

1208. Clarembaud de Saponai? chev.

1250. Guyard de Saponai, chev..

1286-1305. Jean II de Saponay, écuyer, son fils; femme, Marie d'Arcy.

1329. Colard de Saponay.

1347. Guillaume de Cramaille, chev., sire de Saponay.

Après lui, la terre de Saponay entra dans les mains des seigneurs de Cramaille (V. ce mot), et y resta jusqu'au milieu du 15e siècle, époque où elle passa par alliance dans celles des seign. de Vieilsmaisons.

1438. Barthélemi de Conflans, seign. de Vieilsmaisons, de Cramaille et de Saponay par son mariage avec Marie de Cramaille.

Vers 1450. Jean de Conflans, son fils, seign. de Saponay et Vieilsmaisons, vicomte d'Oulchy (V. ce mot).

1539. Ant. de Conflans, seign. de Vieilsmaisons et Saponay.

1550. Blandin de Vieilsmaisons, seign. de Saponay; femme, Jeanne de Vaulx.

1666. Josué de Vieilsmaisons, seign. de Saponay.

1694. Jacques de Vieilsmaisons, écuyer, seign. de Saponay.

1695. N. Desmarets de Vausbourg, seign. de Cramaille, Saponay, etc.

En dernier lieu, M. le Normand, de Maizy, seign. de Cramailles, l'était aussi de Saponay.

SARMAISE. Voyez SERMOISE.

SARNY. Voyez CERNY-LÈS-BUCY.

SART (LE), *Sartum*. — Village de l'ancien Cambresis, situé dans une vaste plaine, à 65 k. au N. de Laon et 38 au N.-O. de Vervins, autrefois des états du Cambresis, des bailliage et élection de ......, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 341 h.; 1836, 469 h.; 1856, 452 h.

Si la charte dont nous donnons le texte à la fin de cet article, désigne bien ce village comme nous le pensons, sans pouvoir toutefois l'affirmer, il aurait été bâti en 1221 par les religieux de Clairfontaine à qui le sol appartenait, lesquels le dotèrent des franchises d'Hannape. Ils s'associèrent dans cette entreprise, Gautier, seign. d'Avesne et de Guise, avec qui ils convinrent de partager *les profits* de la nouvelle ville libre. Ils s'engagèrent à donner à tout *bourgeois* qui voudrait venir l'habiter, trois aissins de terre pour une simple redevance annuelle de trois jalois

d'avoine, trois chapons et trois pains. Chaque habitant devait en outre leur payer annuellement douze deniers *pour bourgeoisie*, et quatre deniers pour tonlieu, etc. On voit par cette pièce que ce village se nommait alors *le Sart-St-Martin ;* mais, au 15e siècle, il s'appelait *le Sart du Nouvion* et comprenait quatre lieux : le Nouvion, Bove, Bergues et Bacosis. Nous ignorons ce qu'était Le Nouvion; Bove et Bacosis sont détruits; Bergues forme aujourd'hui un village. — Jusqu'en 1241, le Sart resta, au spirituel, une dépendance de Fesmy; il fut alors érigé en paroisse par l'évêque de Cambrai.

Seigneurs du Sart.

Au moyen-âge, toute terre, qu'il y eût ou non dessus des habitations, avait son seigneur; on ne s'étonnera donc point de voir des seigneurs du Sart dès la fin du 11e siècle, bien que le village n'ait été bâti que plus d'un siècle après.

1096. René du Sart ?

1184. Gilles du Sart.

1200. Eustache du Sart.

1203. Gondulfe du Sart.

1266. Jacques du Sart; femme? Marie.

1292. Gilles II, du Sart.

1370. Bernard du Sart.

1379 Florent du Sart, chev.

1406. Marguerite de Clisson, comtesse de Penthièvre, dame d'Avesne, du Sart et du Nouvion, comme tutrice de son fils Olivier de Bretagne.

Au 16e siècle, la seigneurie du Sart passa dans les mains des seigneurs de Vénérolles et y resta longtemps (V. Vénérolles).

Construction du Sart-St-Martin, avec les franchises d'Hannape, en 1222.

Ego Willermus, Dei permissione dictus abbas, et capitulum Clarifontis, notum facimus tam presentibus quam futuris, quod cùm ecclesia nostra haberet quandam terram que Sartum Sancti Martini dicebatur, que sine participe et socio propria nostra erat, de merâ voluntate nostrâ recepimus in participem et socium W., comitem Blesencem et dominum de Avesnis et Guisiâ, ad liberam villam in eodem territorio faciendam, hoc quod ecclesia tradet terram ad villam faciendam pro mansis tres aissinos terre Guisiensis singulis burgensibus qui tantum habere voluerint et non amplius. Et illi aissini complebuntur in villâ vel extra villam, ita quod pro singulis aissinis dabuntur annuatim in festo beati Remigii singuli galeti avene, et infra quatuor dies Nativitatis dominice singuli capones, et singuli denarii, et singuli panes, secundum quod alii plus, alii minus habebunt. Si qui autem recesserint, mansura relicta erit ecclesie ad faciendum indè commodum suum, donec burgensis venerit qui velit eam habitare et reddere debitum censum. Singuli autem tam burgenses quàm alii volentes manere in libertate ville, dabunt in festo beati Remigii duodecim denarios pro burgeoisiâ, et quatuor pro thelonei libertate. Villa autem libera erit et regetur secundum legem *Guisie* (lisez *Hannapie*), excepto quod domus non diruentur pro alicujus forisfacto, nec dominus Guisie poterit ducere homines ville ad torneamentum, vel in exercitum, vel in equitatum, nisi ad terram Guisie vel Viromandie defendendam; nec etiam poterit capere gistum, vel habere domum in eâ. Erit enim villa communis inter ecclesiam et dominum Guisie in justiciâ, et in banno, et in redditibus, et in universis obventionibus que de villâ prevenient (provenient) et omnia possidebunt indivisè, ita quod inter ecclesiam et dominum Guisie per medium partientur, ita quod dominus Guisie nihil poterit acquirere in villâ sine ecclesiâ, et ecclesia dicta sine domino Guisie, preter quedam que ecclesia sine partionariâ sibi retinebit nominatim, videlicet : ecclesiam, et atrium, et managium eorum qui ibi habitabunt ex parte ecclesie, et totam decimam ville et quicquid pertinet ad jus parochiale, et venditiones, et molendinum, et furnos. Et ad ipsum molendinum et furnos erunt homines ville banales. Poterunt autem

venire ad ipsam villam inhabitandam omnes qui non erunt de terrâ Guisie ; sed illi qui erunt de terrâ Guisie non poterunt venire sine licentiâ domini Guisie. Major autem instituetur in villâ per ecclesiam et dominum Guisie , et singulis annis per communem assensum , tertio die Pasche , innovabitur , et jurabit utrique fidelitatem, ecclesie videlicet et domino Guisie. Singulis etiam annis innovabuntur scabini pariter et jurati. Si que autem mansura vel domus fuerit ecclesie data in eleemosinam , vendet eam infrà annum et diem, si invenerit emptorem, ut redeat in communitatem ecclesie et domini Guisie. Excolent autem burgenses ville terras ecclesie ad rectum terragium et ad rectam decimam , ità quod terragium et decima à serviente ecclesie insimul colligentur , et ipsum terragium in grangiam ecclesie ab agricolis adducetur. Terragium autem et decima erunt ecclesie ; nec aliquis poterit terras ipsas excolere qui non manserit in villâ. Immò si villam reliquerit perdet terram , salvo tamen eò quod si redierit infrà annum et diem, reddet ecclesie debitum terre , si non fuerit aliundè receptum , et habebit eam ; si infrà annum et diem non venerit , nichil juris poterit in eâ vendicare. In toto autem territorio quod erit extra villam , nichil omninò habebit dominus Guisie , nisi medietatem justicie contra quemcumque , sive scilicet contra ecclesiam de jure vel de redditibus suis , vel contra alium , *fuerit forisfactum.* Sane si eadem villa aliquo tempore , quod absit ! vastaretur, ità quod non haberet habitatores , ad aliud dominium reverti non posset ,quàm ad dominium ecclesie Clarifontis : sed perpetuis temporibus quicunque erit dominus Guisie erit socius et partionarius ecclesie Clarifontis de villâ Sarti Sancti Martini , et de hâc conventione tenendâ ecclesia similiter partem suam à se alienare non poterit sine assensu domini Guisie. Hoc autem juravit dominus Guisie se in perpetuum fideliter servaturum. Hoc etiam jurare tenebuntur heredes ipsius domini Guisie , quando venient ad terram tenendam infrà quadraginta dies post summonitionem abbatis , si aliquid in villâ habere voluerint. Ut igitur hec omnia futuris inviolabiliter temporibus observentur , presens scriptum super hiis facimus sigilli abbatis et ecclesie impressione communiri. Actum anno Domini incarnatione MCCXXII.» *(Cartul. de Guise , f° 38).*

SART (LE), *Sartum.* — Hameau dépendant d'Anguilcourt. — C'était autrefois une paroisse séparée où l'on comptait 22 feux en 1780. Il paraît tirer son nom de cette circonstance que son emplacement étant autrefois couvert de bois, on fut obligé de défricher celui-ci pour y construire des maisons (en basse latinité, *sartum*, bois défriché). — Le 15 juillet 1636 , les habitans du Sart ayant à leur tête Jean de Récourt, seigneur du lieu , et aidés de cent hommes du régiment de la marine, défendirent le passage de la rivière de Serre contre les Espagnols. Ceux-ci , pour se venger , mirent le feu au village après l'avoir saccagé. Les habitans furent récompensés de leur belle conduite par une exemption de toute imposition pendant cinq ans.

Seigneurs du Sart.

1100. Guillaume , seign. du Sart , châtelain de Laon ; enfans : Sarrasin, Hugues dit le Captif, Geoffroi, Raoul dit Burchart , Nicolas, Pierre.

1133-77. Sarrasin , seign. du Sart , châtelain de Laon et de La Fère ; femme, Elvide ; enfans : Raoul , Hugues , châtelain de La Fère.

1170-1216. Raoul , seign. du Sart , châtel. de Laon; femme, Havide; enfans : Guillaume, Simon.

1218-21. Guillaume II , seign. du Sart et Rogécourt , chev., châtel. de Laon ; femme, Marie de Montchâlons, dame de Rogécourt.

1228-32. Simon , seign. du Sart , châtel. de Laon. damoiseau ; femmes : 1° Marie ; 2° Margue ou Marguerite ; enfans : Philippe ? Simon , Wiel, Thierry , N., femme de Robin.

1235. Philippe du Sart ; femme, Dode.

1264-78. Simon II , seign. du Sart et de Ba-

renton-Cel, châtel. de Laon. Enfans? Gobert, Simon, seign. de Brie et Fourdrain.

1287-99. Gobert dit Sarrazin, seign. du Sart, châtel. de Laon, grand bailli de Vermandois en 1290.

1317. Robert de Cramaille, chev., s. du Sart.

1371-74. Ivain de Cramaille, chev.

1371-86. Jean du Sart, chev.

1460-69. Mahieu du Sart, dit Lionnet, concierge de la conciergerie de Laon; femme, Jeanne d'Y.

1481. Jean de Cramaille, seign. du Sart.

15 . N. de Hodicq, dont la fille Antoinette épousa

1571-77. Jean d'Ostat ou d'Hostat, écuyer; enfans: Michel, Amé, Anne, femme: 1° de Pierre d'Huet, écuyer, seign du But; 2° Georges de Récourt.

1598. Georges de Récourt, seign. de Lesdins, sans enfans.

Les armes de Récourt étaient : *Bandé de vair et de gueules de 6 pièces, au chef d'or.*

1636. Jean de Récourt, écuyer, seign. du Sart, colonel d'un régiment, contrôleur général des deniers extraordinaires du roi; femme, Louise Poullet; enfans : François, Marie, femme de Louis de Vieilchastel, seign de Montablan; Pierre, assassiné en 1656; Jacques, tué au service; Claude-Paule, religieuse.

1663-1717. François de Récourt, seign. du Sart, et d'Esquehéries en partie, garde du corps; femme, Anne-Geneviève le Carlier; enfans : Jean, Charles-François, seign. de Chevesne et Vesle, Nicole-Louise, femme de Louis d'Amerval, seign. d'Applincourt; Marie-Charlotte, femme de Philippe-Florimond de Flavigny, seig. de Liez; Marie-Anne-Geneviève, femme de Claude-Alexandre de Signier, seign. de Rogny.

1722. Jean II de Récourt, écuyer, seign. du Sart, enseigne, puis colonel d'un régim., député par la noblesse en 1765 à l'assemblée des notables; femme, Marie-Charlotte Rolland; enfans : Jean-Ant.-Franç. mort jeune; Louis, capit. au régim. de Cambise, infanterie; Jean-Claude, jumeau du précédent, mort en naissant; Louis-Jean-François, servit dans Guise infanterie, tué au passage de Lassière; Pierre-Florimond-Charles, Ant.-Fr-Nic. entré dans l'artillerie; Madeleine-Charlotte, femme de Charles de Bologne; Marie-Jeanne, sans alliance; Marie-Anne-Gérarde, femme de Claude-Joseph de Renty, chev., seign. de Bois-Pargny.

1767. Pierre-Florimond-Charles-Joseph de Récourt, chev., seign. dud.; femme, Antoinette Fremyn; enfans : Jean-Joseph, sous-lieuten. au régim. de Chartres, dragons; Antoine-Florimond, Pierre-Remi-Joseph, Michel, Marie-Antoinette-Charlotte.

1780. Jean-Joseph de Récourt, seign. dud.

Sart-l'Abbé (Le). — Maison isolée dépendante de Bucy-lès-Cerny. — Le cardinal de Bourbon-Vendôme, évêque de Laon et abbé commendataire de St-Vincent de cette ville, fit construire en 1538, sur la lisière de la forêt de St-Gobain, un petit château fortifié et très-élégant dont la maison actuelle est un dernier débris. Ce château prit le nom de *Sart l'Abbé*, d'abord parce que son emplacement, couvert de bois, fut défriché, et ensuite à cause de la qualité d'abbé de son fondateur. — A la fin du 16e siècle, le château du Sart-l'Abbé était occupé par les Ligueurs; mais la garnison royaliste de Crépy s'en empara par surprise en 1589. Repris par les Ligueurs peu de temps après, les mêmes royalistes ne tardèrent pas à y rentrer. Le 14 mars 1590, ils l'abandonnèrent volontairement après y avoir mis le feu.

Sart-Raoul-Mouton (Le). — Cense autrefois dépendante de La Bouteille et aujourd'hui détruite. Elle tirait son nom d'un bois dit le Sart, qui fut défriché au 16e siècle par un nommé Raoul Mouton, pour bâtir une ferme sur son emplacement.

Sartaux, Sartiax (13e siècle), *Sartelli.* — Hameau autrefois assis sur le terroir de la Neuville-Bosmont et aujourd'hui détruit. Au 13e siècle, il appartenait au sire de Coucy qui, pour y attirer des habitans, promit en 1209, à tous ceux qui viendraient s'y fixer, 3 pugnets de terre pour un cens annuel de 4 deniers. Nous renvoyons à l'article Richemont pour les détails de ce curieux arrangement. — Les habitans de Sartaux prétendaient exercer comme un droit le glanage sur les terres de l'abbaye de Thenailles. Cette maison le lui ayant contesté en 1269, on convint de s'en rapporter à un arbitre qui jugea en faveur de Thenailles. La forme de ce jugement nous paraît assez intéressante pour que nous en donnions ici le texte. — Sartaux était autrefois un fief.

1268. Beaudoin, seign. de Sartaux ; femme, Ade de Cépli.
1603. Madeleine de Charron, dame de Sartaux (V. Chalandry).
1723. Mme de Bonnevie, dame de Prisces, Sartaux, etc.

Les habitans de Sartaux prétendent au droit de glanage sur les terres de Thenailles, 1269.

Universis presentes litteras inspecturis. Adam dictus Haloz, quondam baillivus domini Couchiaci, salutem in Domino. Notum facio omnibus quod cùm discordia verteretur inter homines de Sartellis, ex parte unâ, et viros religiosos abbatem et conventum Thenoliensem, ex alterâ, super eo quod dicti homines de Sartellis dicebant se inisse per tantum tempus ad colligendum stipulas in terris cunctis de Eraucourt dictorum religiosorum, quod acquisitum erat sibi jus colligendi stipulas in terris dictis contra voluntatem religiosorum ; dictis religiosis in contrarium asserentibus. Dicte partes in me compromiserunt de dictâ discordiâ et pertinentibus ad eandem, itâ quod possem vocare et habere mecum quemdam clericum jurisperitum quem vellem, et ego dicti compromissi onere in me suscepto et convocato mecum quodam clerico jurisperito videlicet, domino Thadeo, juris professore in curiâ laudunensi advocato, processimus in dicto compromisso et scriptis testibus ab utriusque parte preductis, et eorum attestationibus diligenter inspectis, et demùm die assignatâ dictis partibus ad audìendam sententiam arbitralem super dicto compromisso, videlicet ad feriam quintam ante festum beati Vincentii. Dictâ die, dictis partibus coram nobis comparentibus, sententiam arbitralem de bonorum virorum consilio protulimus in hunc modum, videlicet : quod dicti homines de Sartellis nichil probaverunt coram nobis propter quod habeant jus stipulas colligendi in dictis terris, et quod deinceps dicti homines vel aliquis ipsorum non colligant dictas stipulas in dictis terris nisi de voluntate dictorum religiosorum. In cujus rei testimonium, nos Adam et dictus Thadeus predicti presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda. Datum anno Domini MCCLXXIX°, feria quinta ante festum beati Vincentii martyris.

(*Cartulaire de Thenailles*, f° 37).

SAULCHERY, *Saulcheriacum.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 95 k. au S.-O. de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Sébastien. — Culture en 1760, 35 arp. de terres, 20 arp. de prés, 300 arp. de vignes. — Population : 1760, 206 feux ; 1788, 637 h. ; 1800, 734 h. ; 1818, 710 h. ; 1836, 702 h. ; 1856, 594 h.

Les anciens seigneurs de Saulchery nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. Huchet, comte de la Bedoyère.

SAURCY, *Saurciacum*. — Localité du Soissonnais aujourd'hui détruite, et dont on ignore l'emplacement. C'était, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, un lieu assez important puisqu'il est qualifié du titre d'oppide et qu'un concile y fut réuni en 590. — St Désiré, archevêque de Bourges et chancelier de France, y est né.

SAURÈLE. Voyez MONT-NOTRE-DAME.

SAUVIGNY. — Hameau dépendant de Reuilly. C'était jadis un fief dont le dernier seigneur fut :

1780. M. de la Tour-du-Pin, seign. de Condé-en-Brie.

SAUVOIR (LE) *Salvamentum, Salvatorium*. — Maison isolée dépendant de Laon. Elle se nommait primitivement *la Ramée*, et changea de nom au 13e siècle, lorsqu'on y établit une abbaye de filles (Voyez Laon).

SAUVRESIS. — Ferme dépendante de Cessières. C'était jadis un fief.

1271. Renaud, chev. de Sauvresis, frère de Jean de Cerny.

Au 16e siècle, la seigneurie de Sauvresis appartenait à l'abbaye de St-Jean de Laon, qui la vendit au suivant pour 4,300 liv.

1594. Charles de Longueval, chev., seign. de Prouville.

16.. N. Carlier, seign. dud. Il vendit au suivant.

1614. Jean de Boutillac, écuyer.

En 1658, l'abbaye de St-Jean rentra dans cette seigneurie par retrait féodal.

SAVIÈRE (LA), *Saveria*. — C'est un ruisseau qui prend naissance auprès de Vierzy et coule du nord au sud jusqu'à Troesne, où il se perd dans l'Ourcq après un cours d'environ quatre lieues.

SAVRIENNOIS, autrefois SAVRIAUNOIS, *Saveri alnetum*. — Ferme dépendante de Flavy-le-Martel. C'était jadis un hameau et un fief considérable relevant de ce village, ayant un château fortifié et environné d'eau.

1230. Jean de Savriaunois, chev.

1415. Pierre Pillaquet, seign. dud.

1428. Bertrand Pillaquet, écuyer.

1476. Jean Pillaquet, écuyer.

Jean de Rouvroy de St-Simon l'acheta cette même année 1476.

1535. Françoise de Luxembourg, dame dud.

Ce fief passa ensuite dans la maison de Genlis (1580), puis dans celle du Royer-Bournonville.

Il appartenait en dernier lieu à l'abbaye de Ham.

SAVY, *Saviacum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 51 k. au N.-O. de Laon et 8 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 969 h. ; 1836, 885 h. ; 1856, 802 h.

Le nom de ce village est mentionné dès l'an 960. Il fut donné en 1258 par le roi

St Louis à l'abbaye de Royaumont près Senlis. — Au siècle dernier, on voyait une tombelle sur le terroir de Savy.

Des anciens seigneurs de Savy nous ne connaissons que le suivant.

1330. Mahieu de Savy.

Il y avait autrefois à Savy le fief *Blamont*.

SAVY, *Saveium* (10e siècle), *Saviacum*. — Ferme dépendante de Pierrepont. C'était jadis un hameau qui, en 983, fut donné à l'abbaye de St-Vincent de Laon par une certaine femme, sans doute dame du lieu. Au 12e siècle, une rue de ce hameau appartenait avec ses habitans aux seigneurs de Pierrepont. En 1133, Robert, l'un d'eux, la donna, ainsi que les gens qui l'habitaient, à cette même abbaye pour réparer les torts qu'il lui avait causés. Nous reproduisons le texte de cette pièce, parce qu'il prouve qu'au moyen-âge le serf étant considéré comme une chose, on le donnait avec la terre, comme on donnerait aujourd'hui une maison avec les meubles qui la garnissent.

Donation d'une rue de Savy et de ses habitans à l'abbaye de St-Vincent, en 1133.

In nomine.... Ego Bartholomeus... notum fieri volumus quod, cùm Robertus de Petraponte (Robert de Pierrepont, seign. de Montaigu), monasterio Sancti Vincentii multa dampna fecisset, tandem reatus sui penitentiam agens, abbatis et fratrum loci indulgentiam postulavit, et in quâdam villâ Petreponti contiguâ, Saviaco nomine, cujus maxima pars Sancti Vincentii erat, vicum unum in justiciam et districtum et omnes dominicas consuetudines habebat. Et quotquot tam viros quàm feminas seu capite censos, seu quâcumque conditione, suo dominio subjectos, ibi tunc tenebat, Sancto Vincentio in eleemosinam et dampnorum recompensationem, consilio et assensu nostro, quia de beneficio nostro terra illa descendebat, necnon et assensu fratrum suorum Widonis et Walteri, dedit, et privilegio firmari postulavit. Anno MCXXXIII.o (*Preuves de D. Bugn. p. 458*).

SEBONCOURT, autrefois SEGUNCOURT ou SEGONCOURT, *Seguncurtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine largement ondulée, à 53 k. au N. de Laon et 20 au N.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, de l'élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Aldegonde. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 1,380 h. (322 feux); 1800, 1,500 h.; 1818, 1,726 h.; 1836, 1,827 h.; 1856, 2,294 h.

Il est question de Seboncourt dès le milieu du 11e siècle.

Ce village est la patrie d'Abraham Marlière qui fut, au 17e siècle, principal du collége de Montaigu à Paris. Il fonda dans cet établissement huit bourses en faveur de huit écoliers pauvres de St-Quentin et de Seboncourt.

Seigneurs de Seboncourt.

1170-89. Gérard de Segoncourt. Il partit pour la croisade en 1189. Enfans : Philippe, Jean, Gautier, Gilles, Gérard, Robert

1195-1216. Jean, seig. de Segoncourt; Gauthier, son frère.

1244. Jean II, seign. de Seboncourt.

1660. M. de Sart, de Cambrai, officier dans l'armée française, seign. dud.

1723. Louis d'Y, écuyer, seign. de Sebon-

court; femme, Marguerite-Henriette-Louise de Mérélessart, qui lui apporta Missy-lès-Pierrepont; enfant, César-Louis.

17.. César-Louis d'Y, leur fils; femme, Louise-Elizabeth Levent.

Vers 1760. Eustache d'Y, seign. de Seboncourt.

1768. Louis de Mailly, seign. de Seboncourt par sa femme Louise d'Y.

1770. Le marquis Rogres de Champignelles.

Séchelles. — Hameau dépendant d'Agnicourt. Ce fut longtemps une paroisse séparée et un fief.

1277. Pierre de Séchelles, écuyer.

1580. Jean de Poix, seign. de Séchelles, conseiller et chambellan du duc d'Alençon; femme, Jacqueline de Proisy. Leur fille Suzanne porta Séchelles à

16.. Christophe de Mazancourt, vicomte de Courval (V. ce mot).

Selègne ou Selaine, *Selegna*, *Selaina*. — Ancien faubourg de Chauny, situé en dehors de la porte Hamoise et aujourd'hui détruit. C'était jadis un fief.

1147. Hugues de Sailly, chev., seign. de Selègne.

Au 13e siècle, les seigneurs de Mons-en-Laonnois à qui ce fief appartenait, le donnèrent en grande partie aux religieux de St-Eloi-Fontaine.

SELENS, SELEN, SELAN, *Selencum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'un étroit vallon, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 9 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 296 h. ; 1818, 294 h. ; 1836, 354 h. ; 1856, 403 h.

En 1481, le duc d'Orléans reconnut aux habitans de Selens et de St-Aubin le droit de chasser, tant au gros qu'au menu, dans sa garenne.

Les anciens seigneurs de Selens nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. Levasseur de St-Aubin.

SELVE (La), *Silva*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine sablonneuse, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, 20 charrues. — Population : 1760, 346 h. (77 feux) ; 1800, 339 h. ; 1818, 359 h. ; 1836, 428 h. ; 1856, 380 h.

Les petits bois qui entourent ce village sont les débris d'une ancienne forêt qui, au 12e siècle, s'étendait sur son terroir ; de là dérive son nom *Silva*, forêt.

Seigneurs de La Selve.

1257. Gérard, chev. de La Selve, fils de Gautier de Sissonne.

Le domaine de La Selve paraît être entré peu après dans les mains des comtes de Roucy, si déjà il ne leur appartenait pas, et ils l'ont gardé jusqu'à la révolution.

Semerie (La), *Sesmeria*. — C'est le nom, paraît-il, du ruisseau sur le bord du-

quel est bâti le village de Barisis, et qui se jette dans l'Oise au-dessous de Condren, après un cours très-tortueux de plus de quatre lieues. Il est ainsi nommé en 661 dans la charte par laquelle le duc Fulcoald donna des biens à l'abbaye de Barisis.

SEMILLY, *Semeleus*, *Semiliacum*. — Faubourg de Laon. Il est fort ancien. Il possédait autrefois une chapelle sous le vocable de St Jacques, laquelle fut érigée en paroisse en 1390.

SENAVE, *Senapia*. — Ferme dépendant de Vendelles. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Vermand.

SENENCOURT, autrefois SAINSENCOURT, *Saisinificurtis*. — C'était un hameau, aujourd'hui détruit, de la paroisse de Sequehart ou de Le Vergies. Il en est question dans des chartes, entre les 10e et 15e siècles. Il appartenait en grande partie à l'abbaye de St-Prix à laquelle il fut donné au 12e siècle par Robert, seigneur du lieu, et Gelonde, sa femme. Leur fils, se voyant réduit à la misère par cette donation, voulut se venger en mettant le feu à l'église; mais il finit par s'entendre avec elle en 1166, et, moyennant finance, confirma le don fait par son père.

SENERCY, *Senercia*, *Senerciacum*. — Ferme dépendante de Sery-lès-Mézières. C'était jadis un hameau qui se trouvait réduit à 2 feux en 1760. On y comptait alors 3 charrues, 10 arp. de prés, 14 arp. de bois. Il fut donné en 1047 avec les 45 *hôtes* qui l'habitaient et la forêt de *Camotus*, à l'abbaye de St-Prix par Baudoin, chancelier du roi Henri, qui le tenait en fief du comte de Vermandois.

1142. Robert, chev. de Senercy; Jean et Lambert, ses frères.

1158. Raoul de Senercy; Gobert et Robert, ses frères.

SENICOURT, *Senicurtis*. — Faubourg de Chauny, sous le vocable de St-Jean-Baptiste, auquel le peuple donnait jadis le nom étrange de *St Alivergot* (V. notre *Histoire de Chauny*). Senicourt était autrefois un fief noble.

1163-93. Bernard ou Bernicus, chev., seign. de Senicourt; femme, Lidarde.

1216. Hugues de Senicourt.

1223. Jean d'Oigny, seign. dud.

1228. Mathieu d'Oigny, chev., seign. dud.

1290. Jacques d'Oigny, écuyer.

1327. Jean II d'Oigny, écuyer.

1376. Jean III d'Oigny, écuyer.

La seigneurie de Senicourt fut, au 17e siècle, réunie à celle du Pissot et passa dans les mains d'un sieur de Fricamp.

On y voyait quatre arrière-fiefs dits de *Piat*, des *Goyers-Marets*, des *Cressonniers* ou *Cressonnières*, et de *Royaumont*. Le fief Piat (*Piatum*) a donné son nom à une ancienne famille connue depuis 1345. Celui des Cressonniers (*Cressaneria*) fut possédé depuis 1336 jusqu'en 1550 par la famille Grouchet.

Le fief de *Royaumont*, consistant en terres près de la ville, fut donné en 1247 par St Louis aux religieux de Royaumont, desquels sans doute il tire son nom.

SENONCOURT ou SAINENCOURT, *Senulficurtis* (10e siècle), *Saisnulficurtis*, *Susnuncurtis*. — C'était un village autrefois situé entre La Fère et Brissy, près du Sart, aujourd'hui détruit. Il est cité dans différentes chartes entre les années 987 et 1160.

1140. Robert de Senoncourt.

1142. Robert II, son fils ; femme, Havide : enfans : Jean, Yolende.

SEPTMONTS, *Septem montes*, *Septimons*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée de la Crise, à 50 k. au S. de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St André. — Culture en 1760, 7 charrues ne rapportant guère que du froment, 25 arp. de vignes, 70 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : 1760, 61 feux ; 1800, 408 h. ; 1818, 361 h. ; 1836, 438 h. ; 1856, 427 h.

Ce village tire son nom de sa situation dans une vallée dominée par sept caps ou promontoires. Il appartenait autrefois à l'évêché de Soissons, auquel il avait été donné au 5e siècle par St Prince. On y admirait l'un des plus beaux châteaux du pays. Le donjon qui, dit-on, avait été bâti par St Prince lui-même, existait encore entier au siècle dernier. C'était une tour élevée, construite de manière qu'elle s'élargissait à chaque étage par des galeries. On voyait dans ce château une grande et belle salle, dite la *salle d'armes*, dans laquelle, à leur retour du sacre, les rois de France venaient prendre un droit de *gite* et de *past*. Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, rebâtit ce château en 1223, et quatorze ans après, St Louis vint le visiter et admira les peintures à fresque qui le décoraient. — Deux sœurs de l'Enfant-Jésus, pour l'instruction des filles pauvres, furent établies à Septmonts en 1742.

Seigneurs laïcs de Septmonts.

1140. Guy de Septmonts.

1160. Albéric de Septmonts.

1180. Guy II de Septmonts ; femme, Mathilde de Pierrefonds.

1182. Huilard ou Oilard de Septmonts.

1186. Nivelon de Septmonts ?

1189. Gilon, chev. de Septmonts : femme, Aveline ; frères : Anselme, Raoul, Josselin, Guy.

119.. Thomas de Septmons.

1196. Renedule de Septmonts, son fils.

1203. Eudes de Septmonts.

1205. Gérard, chev., avoué de Septmons ; enfant, Jean.

1220. Nivelon de Septmonts ; enfant, Gérard.

1236. Jean, ch. dud. ; enfans : Haimard, clerc.

1301. Jean II de Septmonts.

Il y avait autrefois à Septmonts le fief de *la Boutellerie*, attaché à la charge de ce nom créée auprès de l'évêque de Soissons. Ce fief consistait en terres, etc., à Septmonts, en vinages à Noyan, en cens à Soissons. Le bouteiller prenait la coupe dans laquelle l'évêque buvait pour la première fois lors de son entrée dans sa ville épiscopale, et il avait tous les vins offerts à ce prélat à l'occasion de cette entrée, avec les futailles.

159. N. Seroux, seign. dud., bouteiller de l'évêque de Soissons

1608. Jacques Pouletier, seign. de Longueuil, bouteiller par sa femme, Marie Seroux.

SEPTVAUX, *Septem valles*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une vallée où aboutissent sept vallons, circonstance d'où il tire son nom, à 22 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, 8 charrues, 19 arp de prés, 9

arp. de jardinages. — Population : en 1760, 64 feux ; 1800, 259 h. ; 1818, 223 h. ; 1836, 254 h. ; 1856, 310 h.

Septvaux appartenait originairement aux évêques de Laon ; mais son terroir se trouvant enclavé dans le domaine des sires de Coucy, Albert de Roye, évêque de Laon, l'échangea en 1336 contre celui d'Achery, appartenant à la maison de Coucy (V. Achery).

Seigneurs de Septvaux.

Au 13e siècle, la seigneurie de Septvaux appartenait aux seigneurs de Clacy, vidames du Laonnois. Gobert de Clacy vendit à Anselme, évêque de Laon, la vicomté de *Sesvax* avec ce qu'il possédait en d'autres lieux, pour la somme de 200 liv. de Provins.

1609. Charles Lefebure ou Lefebvre, écuyer, seign. de Septvaux. Il avait été annobli en 1583.

1612. Christophe Lefebvre, écuyer, seign. de Septvaux et Le Mesnil.

1630. Raimond Lefebvre, écuyer, seign. de Septvaux ; femme, Marguerite Muyau ; enfans : François, Antoine, Hyacinthe.

1660. François Lefebvre, seign. dud.

1695. Lamothe de Thudequin, seign. de Septvaux. Il légua tous ses biens à l'hôpital de Ste-Marie de Laon, sous condition d'entretenir deux pauvres de son village.

1750. N. de Brossart, seign. de Septvaux, maître de la verrerie de Charles-Fontaine.

En dernier lieu, M. de Sallange.

SEQUEHART, autrefois HATINCOURT, *Sicca hart*, *Siccus fustis.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et largement ondulée, à 54 k. au N.-O. de Laon et 11 au N. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St-Quentin. — Population : 1798, 160 h. ; 1800, 439 h. ; 1818, 477 h. ; 1836, 572 h. ; 1856, 610 h.

L'emplacement où s'élève aujourd'hui le village de Sequehart était, dans l'origine, entièrement couvert de bois, ce qui lui a valu son nom. *Siccus*, sec, et *hart*, vieux mot synonyme de forêt, forêt sèche. — La terre de Sequehart fut donnée à l'abbaye de Prémontré en 1148, par Burchard, seigneur de Guise.

Seigneurs de Sequehart.

1237. Adam de Wallaincourt, chev., seign. de Sequehart, frère de Baudoin de Wallaincourt, seign. de Beauvois.

1593. Pierre de Melun, prince de Croy, marquis de Combes, sénéchal du Hainaut, baron d'Anthoing, seign. de Malincourt et Sequehart.

1619. Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, seign. de Sequehart.

1770. M. Ogier, seign. de Sequehart.

1787. M. Priel, seign. dud.

En dernier lieu, la princesse d'Epinoy.

SERAIN. — Village de l'ancien Cambraisis, situé dans une plaine élevée, à 66 k. au N.-O. de Laon et 23 au N. de St-Quentin, autrefois des états du Cambraisis, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 678 h. ; 1818, 746 h. ; 1836, 957 h. ; 1856, 1,158 h.

Serain possédait autrefoit un château considérable dont quelques parties sont seules restées debout. On y voit des fenêtres larges et carrées divisées par des meneaux, et, sur la façade, un médaillon entouré d'arabesques au

milieu desquelles apparaissent les armes des anciens seigneurs avec cette devise : *Toujours croissant*. — L'église est remarquable par la tour rectangulaire qui en domine le portail, et la flèche élancée et hardie qui la termine. — On voit aussi à Serain une fontaine publique qui fournit de l'eau à tout le village. C'est un bassin en pierre de six mètres de profondeur, au fond duquel on descend par deux escaliers d'une vingtaine de marches. Deux mancaudées de terre étaient autrefois affectées à l'entretien de ce petit monument.

SERAUCOURT (Le Grand-), SEROUCOURT, *Serodi curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive gauche de la Somme, à 45 k. au N.-O. de Laon et 11 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,650 arp. de terres, 40 arp. de marais, un étang. — Population : 1760, 100 feux; 1800, 426 h.; 1818, 729 h.; 1836, 948 h.; 1856, 1,243 h.

Seraucourt est cité pour la première fois dans une charte de l'an 1010.

Seigneurs de Seraucourt.

1188. Guy de Seraucourt.

1207. Philippe, chev. de Seraucourt. Guy, son frère.

1374. Dreux dit Galehaut, seign. de Ville, Fieffe et Seraucourt; femme, Marie de Pottes, veuve de Jean IV, seign. de Ham.

1501. Jean Moreau, seign. dud.

15... Jean d'Harzillemont, écuyer, seig. dud. Il vendit au suivant la moitié du Grand et du Petit-Seraucourt.

1540. Antoine, duc de Vendôme.

1592. Louis d'Ailly, seign. dud.

1602. N. d'Y, seign. pour moitié du Grand-Seraucourt, procureur du roi à St-Quentin.

1602. Barthélemi de la Famart, dit *Beau Semblant*, tailleur et valet de chambre du roi, seign. de l'autre moitié qu'il acheta 35,000 liv.

1630. Robert d'Y, seign. dud., lieutenant criminel à Reims.

1680. Louis-François d'Y, seign. dud., intendant du Berry.

17.. Philippe-Gabriel de la Fons, seign. du Grand et Petit-Seraucourt par acquisition (V. Happencourt et Macquigny).

Fief Brulé, à Seraucourt.

1505. Jean de Hanolieu, seign. de Brulé.

1517. Guy d'Harzillemont, id.

1760. Les seign. de Seraucourt.

SERCHES, *Serchia*, *Sercia*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'un vallon tortueux, à 40 k. au S. de Laon et 10 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Crépin et Crépinien. — Culture en 1780, 16 charrues rapportant 3/4 froment 1/4 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 98 arp. de prés, 168 arp. de savarts et larris, 29 arp. de bois. — Population : 1760, 63 feux; 1800, 353 h.; 1818, 345 h.; 1836, 374 h.; 1856, 359 h.

Seigneurs de Serches.

1085. Guy de Serches. Peut-être fils de Thiezzou, châtelain de Coucy.

Vers 1395. Perceval, bâtard d'Enguerrand VII, sire de Coucy, devint seign. de Serches par son mariage avec Bellecousine, dame du lieu.

1443. Raoul d'Artonville, seign. en partie de Serches; enfant, Jeanne, femme de Georges Prioux.

1670. N. de May, seign. de Serches.

1733. Nicolas Legras, conseiller du roi, vicomte d'Acy, seign. de Serches, etc.

1780. M. le maréchal de Thomond.

1789. M. de Folleville.

Serfs. — On voyait au moyen-âge, et particulièrement au 12e siècle, plusieurs sortes de serfs dont la condition différait sensiblement. Il y avait d'abord *le serf* proprement dit, ou *homme de corps d'origine.* Sorti, comme son nom l'indique, d'une famille engagée dans les liens du servage depuis les temps les plus reculés, il supportait le poids de la servitude dans toute son étendue. Il était de capitation, de fors-mariage et de morte-main (V. ces mots), c'est-à-dire qu'il payait à son seigneur un cens ou redevance fixé par tête, qu'il ne pouvait épouser que des femmes de sa condition, qu'il était tenu de résider toute sa vie sur les domaines de son maître, et qu'à sa mort celui-ci partageait sa succession avec ses propres enfans. Considéré comme une chose et non comme un homme, le serf originaire pouvait être vendu pour de l'argent, donné comme un objet quelconque, ou échangé soit contre des individus de sa classe, soit contre un meuble ou un immeuble. Il était d'ailleurs taillable et corvéable à volonté, et comme tel, se trouvait assujéti à une foule de charges dont l'énumération serait trop longue pour trouver place ici. — On voyait ensuite *l'Hôte*. On nommait ainsi le serf qui, ayant échappé par la fuite à la tyrannie d'un seigneur, était venu s'établir sur les domaines d'un autre seigneur et y avait apporté tout ce qu'il avait pu emporter de son avoir. Dès-lors, il devenait l'hôte de ce dernier qui lui devait protection et lui accordait ordinairement quelques franchises. — Les *Gens de manse muable* ou *main muable* étaient une autre sorte de serfs placés dans une position plus supportable, car ils jouissaient d'un commencement de liberté, en ce qu'ils avaient le droit de quitter à leur gré les domaines de leur maître, et de transporter leurs foyers et leurs meubles là où il leur plaisait. — Les *Frères donnés* constituaient encore une autre espèce de serfs, mais d'une condition infiniment plus douce que celle des précédens. C'étaient des gens qui se donnaient de leur propre mouvement, eux et leurs biens, aux églises, en stipulant eux-mêmes les conditions de cette servitude volontaire. Nous donnons à la suite de cet article le texte d'une charte contenant un arrangement de ce genre. — On appelait *Commants*, les serfs à qui leur maître permettait d'habiter d'autres domaines que les siens. Enfin, il y avait encore le chevalier-serf et le serf-bourgeois. Le premier, quoique noble d'extraction et possédant lui-même des gens de corps, n'en était pas moins serf d'un autre seigneur laïc ou ecclésiastique, et se trouvait, comme tel, assujéti à tout ou seulement à une partie des charges serviles. Le second était un serf auquel son seigneur permettait d'entrer dans une commune et d'en partager les franchises, tout en conservant sur lui tous ses droits seigneuriaux.

(Extrait de notre Hist. de l'affranchissement communal dans le département de l'Aisne).

Un certain Jean de Rozoy se fait Frère donné *dans l'abbaye de St-Martin de Laon. 1417.*

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront, Mourard Desquiens, conseiller du roy nostre sire et garde du scel de la baillie de Vermandois à Laon, establi de par icelui seigneur, salut : sachent tuit que par devant nostre amé et féal Gille Marchant, demourant à Laon, commis et establi de par nous quant à ce, vint en sa personne Jehan de Rosoy, demourant à Laon et recogneut de son bon gré, pure et libérale volenté que il, meu de dévotion, en considération au notable et divin service que les religieux, abbé et couvent de l'église St-Martin de Laon font et célèbrent chacun jour, ordinairement jour et nuit, lui de ce adcertené et afin qu'il soit participant aux bonnes et dévotes prières et oraisons et bienfais desdis religieux et de leur dite église, et pour certaines autres vraies, justes et raisonnables causes qui à ce avoient meu et mouvoient en sa conscience, si comme il affirmoit, il s'estoit donné et donnoit, lui et tous ses biens meubles et immeubles quelconques présens et advenir, à Dieu et à ladite église de St-Martin de Laon, en quelconques lieux et places et terroirs que iceulx biens, meubles et héritages, droits et actions à lui appartenant, soient et seront sans y rien excepter ni retenir, et sans volenté ou intention de ne cueillir ne recevoir desoréenavent, si ce n'est par l'ordenance, congié, licence et volenté desdis religieux, et sans avoir aucune possession, fors seulement l'administration de par iceulx religieux, seil plaist à iceulx religieux qui aucunement sentremette, reservé et retenu par ledit Jehan ce qui s'en suit, c'est à scavoir : ses nécessaires de vivre, manger et boire, lesquels iceulx religieux seront tenus de lui administrer et livrer comme à un des frères convers de ladite église, et aussi aura chacun an quatre aulnes de drap pour luy vestir, une paire de chemises, quatre paires de souliers, une chambre à cheminée pour sa demeure. Et entièrement ce (moyennant)? que dit est, ledit Jehan sera tenu de faire l'office de pionnier desdis religieux, de faire les labeurs des vignes et bos (bois) de ladite église, et généralement tous les pourfis desdis religieux et de leur dite église, en tout et partout là où lesdis religieux le volront employer, tant qu'il se porra aidier, ès terroirs de Laon et Avains et autre part, se mestier est ; et demourra en ladite église comme *Frère à secours*, et ès prières et bienfais d'iceulx religieux, et après son trespas sera ensevelis et mis en cimetière desdis religieux et au matrologe ; et lui feront lesdis religieux son obsèque et funéraille après son trespas comme il est accoustumé en tel cas. Toutes lesquelles choses dessus dites et chacune d'icelles ledit reconnaissant promist par sa foy, sur l'amende du roy, l'obligation de luy et de tous ses biens et héritages quelconques, et des biens de ses hoirs et successeurs meubles et non meubles présens et advenir, à tenir, garandir, délivrer, faire et accomplir de point en point envers lesdis religieux ou le porteur de ces lettres, par la manière dessus déclarée, sans contrevenir ou défaillir en aucune manière. Promist en outre, comme dessus, à rendre tous cousts, frais, dommages et intérests qui, par deffaut des choses dessus dites ou d'aucunes d'icelles non faites, non garandies et non accomplies par la manière que dit est, fais et encoureus seraient en ce pourchassant dont il volt le porteur de ces présentes, auquel il promest à répondre sur tous les fais contenus en icelles sans aucun autre pooir, mandement ou procuration, et sans grâce du roy nostre sire monstrer, estre creu par son simple sèrement sans autre preuve faire ou tauxation de juge sur ce requerre. Et renonça ledit donneur du tout en ce fait expressement par sadite foy et sèrement, à toutes fraudes, cautèles et décepvances, etc.

Ce fu fait l'an de grâce MCCCCXVII, le quatorzième jour du mois de décembre.

(*Cartul. de St-Martin de Laon*, t. 1, p. 162).

SERFONTAINES. Voyez SURFONTAINE.

SERGY, autrefois CERGI, *Sergiacum*, *Serciacum* (12e siècle). — Petit village de l'ancien Tardenois, situé sur la rive droite de l'Ourcq, à 67 k. au S. de Laon et 25 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 25 charrues comprenant 1,900 arp. de terre, 55 arp. de prés. — Population : 1760, 280 h. (52 feux) ; 1788, 285 h. ; 1800, 270 h. ; 1818, 245 h. ; 1836, 289 h. ; 1856, 278 h.

Sergy est cité dans une charte de l'an 877. — En 1169, à la prière d'Ingrand, abbé de St-Médard, à qui Sergy appartenait alors, Henri, comte de Troyes, établit un marché dans ce village le samedi de chaque semaine, à la condition que la tonlieu et autres droits seraient partagés par moitié entre le seigneur et l'abbé, de même que les profits de la justice sur les forains, dont le comte se réserva la garde, tant en venant qu'en retournant.

Seigneurs de Sergy.

1169. Hugues de Cergi.

1219. Robin de Sergy ?

Le domaine de Sergy paraît être passé ensuite dans les mains du roi et n'eut plus dès-lors de seigneurs particuliers.

SERINGES, CHIRINGES (12e siècle) ? CHERINGES (13e siècle), *Serringiæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti au bord d'une colline élevée, à 60 k. au S. de Laon et 25 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 20 charrues comprenant 1,500 arp. de terres, 85 arp. de prés, plus 70 arp. de bois, 6 petits étangs. — Population : 1760, 405 h. (79 feux) ; 1788, 274 h. ; 1800, 343 h. ; 1818, 320 h. ; 1836, 361 h. ; 1856, 351 h.

Seigneurs de Seringes.

1218. Pierre de Seringes, chev.; enfans : Pierre, Guillaume.

1251. Pierre II de Seringes, son fils, écuyer.

1780. Le marquis de Pont de Chavigny, seign. dudit.

1789. La marquise d'Orvillers, dame dudit. Elle percevait les droits de champart, terrage, lods et ventes, produisant 400 liv. de rentes.

SERMOISE, autrefois SARMAISE (13e siècle), *Sermesia*, *Sarmesia* (13e siècle). — Petit village de l'ancien Soissonnais, située à l'entrée de la vallée de la Vesle, à 30 k. au S. de Laon et 12 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 60 arp. de vignes, 100 arp. de prés, 45 arp. de bois. — Population : 1760, 62 feux ; 1800, 368 h.; 1818, 387 h.; 1836, 364 h.; 1856, 352 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard, à qui il avait été vendu en 1267 (V. Ciry).

Seigneurs de Sermoise.

1226. Renaud, chev. de Sarmaise.

Vers 1380. Pierre, seig. de Sarmaise; femme, Marguerite de Cuignières (V. Salsogne).

1668. N. de Belloy, seign. de Ciry, Salsogne et Sermoise.

SERRE (La), *Sara, Sera.* — Petite rivière qui prend sa source dans les Ardennes, aux environs de Rumigny, traverse le nord de l'arrondissement de Laon dans la direction de l'est à l'ouest, et se réunit à l'Oise au-dessus de La Fère après un cours de 72 kilomètres. — Ses principaux affluens sont, sur la rive droite, le Vilpion et le Péron, sur la rive gauche, le Hurtaut et la Souche. — Les poissons les plus communs dans la Serre sont le barbeau et l'anguille.

SERVAIS, SILVAI (12e siècle), SELVAIS, *Silvacum, Silviacum, Sarviacum* (13e siècle), *Silvaicum, Silvagium.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 4 charrues, 130 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 183 h. (40 feux); 1800, 529 h.; 1818, 499 h.; 1836, 504 h.; 1856, 512 h.

La forêt de St-Gobain s'étendait autrefois jusque sur le terroir de Servais, circonstance d'où ce village a tiré son nom : *silva*, forêt. Charles-le-Chauve aimait le séjour de Servais et il y résida plusieurs fois en 853, 865 et 871. Cette dernière année, il y tint une diète générale des grands du royaume. Plus tard, le domaine de Servais passa dans les mains des sires de Coucy, et en 1368 Enguerrand VII, l'un d'eux, en affranchit les habitans à la condition qu'ils lui serviraient une rente annuelle de 30 sous (V. Coucy-la-Ville). En 1576, Servais fut brûlé par les troupes du prince de Condé.

Seigneurs de Servais.

1139. Jean de Silvais.

1148 Rohard de Silvais ?

11.. Jean II de Silvais.

1199-1223. Pierre, chev. de Silvais, son fils; femme, Ade; sœur, Aélide.

1480. Jean du Puys, écuyer, seign. dudit, licencié ès-lois; femme, Catherine de Récourt; enfans : Claude, Richard, Antoine, Barbe, femme de Valerand de Héricourt, seign. de Barasire; N., femme de Jean Moreau, gouverneur de Soissons.

15.. Claude du Puys, seign. dud.; femme, Isabeau de Habarc; sans enfans.

1505. Antoine du Puys, seign. dud.

1560. François de Macquerel, écuyer, seign. dudit.

1586. Renaud de Pastour, écuyer, s. dud.; femme, Louise de Héricourt; enfans : Charles, François, Madeleine, femme de Gabriel de Creil, seign. de Révillon.

16.. Charles de Pastour, seign. dud. et la Tour; femme, Susanne du Passage; enfans : Philippe, Marie.

1645. Philippe de Pastour, seig. dud.; femme, Antoinette de Colmont.

1665. Bernard ou Renard-Gabriel de Pastour, seign. dud.; femmes : 1° Louise Fontaine; 2° Anne de Foucault; 3° Louise de Hébert; 4° Marie-Suzanne de Montgyot; enfans : Bernard-Charles, Claude, mort jeune; Louise, femme de Claude du Passage; Jean-Baptiste, mort jeune; Marie-Marguerite, femme de Bernard-François d'Hurtebie, seign. de Rogécourt; Thérèse sans alliance.

17.. Bernard-Charles de Pastour, seig. dud.;

femme, Marie-Madeleine Laumosnier, dame de Travecy et Tournevelles; enfans : Bernard-Louis, Philippe, sans alliance; Marie-Louise.

17.. Bernard-Louis de Pastour, seign. dud.; femme, Elizabeth-Charlotte de Baudran; sans enfans. Sa succession revint à sa sœur qui avait épousé

1734. Jacques-Joseph de Vassan, chev. Leur fille Madeleine porta Servais à

1753. Jacques-Charles-Hubert de Régnier, chev., seign. de Rohaut, capit. au corps royal d'artillerie; enfans : Laurent-Hubert, Marie-Madeleine-Louise, Julien-Hubert.

Cette famille portait : *d'or, au sautoir de gueules, accompagné de 4 molettes d'éperon de sable ;* pour suppoit et cimier, un cerf portant une croix de St Hubert au milieu de ses bois. C'était, dit-on, pour rappeler que les membres de cette famille jouissaient de l'heureux privilège de guérir de la rage par le simple attouchement, privilège qu'ils prétendaient établir par des actes authentiques de guérison.

SERVAL, *Servalis.* — Petit village de l'ancien Valois, situé au fond d'une gorge étroite de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au S. de Laon et 35 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 8 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 24 feux; 1800, 87 h.; 1818, 87 h.; 1836, 136 h.; 1856, 132 h.

Seigneurs de Serval.

Aux 16e et 17e siècles, les seigneurs de Révillon l'étaient aussi de Serval (V. Révillon).

Ce domaine devint, vers le commencement du 18e siècle, l'apanage d'une branche cadette de la famille de Hédouville dans la personne de César-Antoine de Hédouville, second fils de Théodore de Hédouville, seign. de Révillon. César-Antoine fut capitaine dans le régiment de marine, chev. de St-Louis, et mourut en 1739. Femme, Françoise Chantereau; enfans : Théodore-Marie-César, Marie-Françoise, femme de François de Hédouville, seign de Merval.

1739. Théodore-Marie-César de Hédouville, seign. de Serval; femme, Scholastique-Joseph de Fariaux; enfans : Gabriel-Marie Théodore, François-Joseph-Claude, Marie-Françoise, morte jeune.

1780. M. de Flavigny de Chambry, seig. dud.

1789. M. de Rouillac, seign. dud.

SERVENAY. — Hameau dépendant d'Arcy-Ste-Restitue. Il forma jusqu'à la révolution une paroisse à part où l'on comptait en 1760, 21 feux, 5 charrues, 17 arp. de prés, 15 arp. de marais, et 36 arp. de bois.

SERY-LÈS-MÉZIÈRES, SAARI, SAERI, *Seriacum.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 33 k. au N.-O. de Laon et 15 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Senercy, 12 charrues, 50 arp. de prés, 54 arp. de bois. — Population : 1760, sans Senercy, 85 feux; 1800, avec Senercy, 1,024 h.; 1818, 1,017 h.; 1836, 1,182 h.; 1856, 1,252 h.

Les Templiers possédèrent une maison de leur ordre à Sery. On y voyait autrefois une maladrerie dont les revenus s'élevaient à 100 liv. en 1648. — En 921, le roi Charles-le-Simple donna à l'abbaye de Marolles la *villa* de Sery composée de

5 *manses* avec les serfs qui l'habitaient. Ce domaine passa ensuite à l'abbaye de St-Denis, et en dernier lieu il appartenait aux dames de St-Cyr.

Seigneurs de Sery.

1143. Gérard de Seri.

1153. Raoul de Seri.

1158. Thomas de Seri.

1173. Raoul II de Seri.

1191-93. Théobald ou Thibaut, chev. dud.

1216. Gérard de Seri.

1286. Jean de Seri, écuyer; femme, Béatrix.

1415. Gilles de Bellaumont, seign. dud. ?

Vers 1470. Gérard le Danois, seign. de Fourdrain, et de Sery par sa femme Marguerite de Beaufort.

Après être resté un siècle dans les mains des le Danois, seigneurs de Fourdrain (V. ce mot), ce domaine devint l'apanage d'un puîné de cette famille dans la personne du suivant.

Vers 1590. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, seign. de Nouvion, Provisy et Sery, gouverneur de Rocroy; femme, Catherine de Boham; enfans: François, Charles, seign. de Fussigny; Jeanne, femme de Philbert de Sugny; Marguerite-Françoise, femme de Jérome le Vergeur, seign. de Courtagnon; Charlotte et Anne, religieuses.

1628. François le Danois, seign. desd., gouverneur de Rocroy, qu'il défendit contre Piccolomini; femme, Catherine le Danois, sa cousine.

1652. Philbert le Danois, leur fils, seign. desd.; femme, Antoinette d'Orgiaux; enfans: François, Hubert.

16.. François le Danois, seign. desd, lieutenant général des armées, gouverneur de Bapaume, et sous-gouverneur du Dauphin; sans postérité.

1727. Hubert le Danois, mestre de camp de cavalerie; femme, Elizabeth Lebègue.

1754. François-Joseph le Danois, seign. desd., marquis de Joffreville, vicomte de Ronchères, seign. de Nouvion, Sery, Provisy, Fussigny, Courtrizy, et du chef de sa femme, marquis de Bousies, baron de Wiège, Faty, le Sourd, Autreppe et Effry, colonel des grenadiers de France; femme, Marie-Françoise Colette le Danois.

Fief de Chablis-St-Denis, à Sery.

1576. Charles de Moy, gouverneur de St-Quentin, seign. de Chablis-St-Denis.

SILLY-LA-POTERIE, *Silliacum ad Finglinam*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur le penchant d'une colline dans la vallée de l'Ourcq, à 75 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Château-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 4 charrues, terres mauvaises ne rapportant guère que méteil et seigle. — Population: 1760, 33 feux; 1800, 134 h.; 1818, 132 h; 1836, 163 h.; 1856, 160 h.

Seigneurs de Silly-la-Poterie.

1238. Guillaume de Silly, chev.

1315. Oudard Taillebot, écuyer, seign. dud.

1539. Edmar Nicolaï, chev., seign. dud., président en la cour des comptes.

15.. René Baillet, seign. de Sceaux et Silly. Sa fille porta cette terre en mariage à

15.. Nicolas Potier, seign. de Blérancourt, pour qui elle fut érigée en châtellenie

Vers 1600. Antoine de Brouilly, seign. de Silly-La-Poterie; femme, Esther de la Fayette, dame d'honneur de la reine; enfans: Isidore, Nicolas, seign. de Chamou.

1609. Isidore de Brouilly, chev., seign. dud., gentilhomme ordinaire de la chambre, capit. au régiment de Chappes; femme, Françoise de Vieux-Pont.

1695. Augustin d'Ausbourg, seign. dud. Sa fille Christine porta ce domaine en mariage à

1709-36. N. Meunier, écuyer.

En dernier lieu, M. de Vuillefroy.

SIMON (St), *Sanctus Simon*, *Sansimonæum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive gauche de la Somme, à 45 k. au N.-O. de Laon et 16 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 525 arp. de terres, 80 arp. de prés, 50 arp. de pâtures, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 43 feux ; 1800, 315 h. ; 1818, 404 h. ; 1836, 586 h. ; 1856, 596 h.

L'emplacement où s'élève le village de St-Simon, était encore au 11e siècle inculte et couvert de broussailles, et faisait partie du terroir d'Avesne, hameau dépendant aujourd'hui de St-Simon. Eudes Ier, comte de Vermandois, fit, dit-on, défricher ce terrain et y construisit un château, autour duquel se fixèrent quelques habitations qui ont donné naissance au village actuel. Celui-ci prit le nom de St-Simon en souvenir du bienheureux Simon de Crespy qui mourut vers ce temps, en 1082.

Seigneurs de St-Simon.

La terre de St-Simon a offert cette singularité que, bien que possédée par des seigneurs considérables, elle demeura une simple roture jusqu'au milieu du 14e siècle. On prétend expliquer ce fait en disant que les rois de France s'opposèrent à son érection en fief dans la crainte de ranimer le pouvoir des anciens comtes de Vermandois. Son érection en fief n'eut lieu qu'en 1371, comme le constate un acte du monastère de St-Bertin où il est dit que l'abbé et les moines de cette maison, sur la très humble demande et prière de Jean de Rouvroy dit de St-Simon, seign. de Coivrel et du Plessier-sur-St-Just, *ont mué* la terre de St-Simon de roture en fief.

10.. Odon ou Eudes de Vermandois, seig. de St-Simon, fils d'Herbert III, comte de Vermandois ; femme, Havide, veuve d'Herbert de Sarainville ; enfans : Eudes, Ellebod dit le Rouge, Sohier dit le Roux, Havide, femme d'Isaac Liétard.

10.. Eudes II dit Farin, seig. dud. ; femme, Ascagne de Rouvroy ; enfans : Jean, Eudes, seign. de Ham ?

11.. Jean, seign. dud.

1181. Jean II, seig. dud. ; femme, Clémence de Fayel ; enfans : Jean, Oger, seign. de Rouvroy, par sa femme Hériberte de Rouvroy ; Eudes ou Oudard, chanoine de St-Quentin ; Herbert, seign. de Pont ; Robert, seign. de Ronssoi. Jean se croisa en 1190.

1192. Jean III, seign. dud. ; femme, Agnès de Coucy (famille des Châtelains) ; enfans : Jean, Simon, Mélissende.

1213. Jean IV, peut-être le même que le précédent, seign. dud., vicomte de Ham. Jean combattit à la bataille de Bouvines dans les rangs de l'armée royale et fit prisonnier le comte de Boulogne.

1222. Eudes III, seign. de St-Simon, selon Colliette, vicomte de Ham.

12.. Pierre, seign. dud. Il se croisa en 1248.

1249. Raoul, seign. dud.

1260 René ou Régnier, seign. dud., gouverneur de Guise ; femme, Mathilde de Ours.

12.. Ferry de St-Simon, seign. dud. et Condom ; enfans : Jacques, Marguerite, Béatrix.

1280. Jacques, chev., seign. dud. et Beauvoir, vicomte de Ham ; femme, Agnès de Campremy ; enfans : Jacques, Marguerite, femme de Jean de Rouvroy ; Hercule, vicomte de Ham.

1333. Jacques II, seign. desd., sage et vaillant chevalier. Il mourut sans alliance et ses biens revinrent à sa sœur, femme du suivant.

1333. Mathieu de Rouvroy. Il devint seign. de St-Simon à la condition de prendre les armes de la famille de sa femme qui étaient : *d'argent, au chef emmanché de sable*. Plus tard, les ducs de St-Simon adoptèrent pour armes : *écartelé*

aux 1er et 4e : échiqueté d'azur et d'or, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or, qui est Vermandois; *aux 2 et 3: de sable, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles d'or*, qui est Rouvroy. Enfans : Jean, Marguerite, femme de Jean de Humières ; Marie, abbesse de Fervaques.

Vers 1370. Jean de Rouvroy, dit le Borgne ; femme, Jeanne de Bruyères ou de Montigny. Jean fut grand bouteiller de France et gouverneur de Lille ; il est célèbre dans l'histoire. Enfans : Mathieu, Guillaume, dit le Gallois, prisonnier à Azincourt; Jean, tué à cette journée; Jacques, Pierre.

1383. Mathieu II de Rouvroy, seign. de St-Simon, tué à Azincourt ; femme, Jeanne de Haverskerque, dame de Rasse ; enfans : Gaucher, Gilles, souche des seign. de Rasse ; Jeanne, chanoinesse de Ste-Aldegonde ; Isabeau, femme : 1° de Jean de Braque ; 2° d'Aubert de Sorel ; Péronne, femme de Pierre d'Orainville, chev.

1415. Gaucher de Rouvroy, seign. dud. Il se distingua à la bataille de Mons-en-Vimeu. Femmes: 1° Jeanne de Waurin ; 2° Marie de Sarbruck, veuve de Jean de Hangest, seign. de Genlis. Enfans : Antoine, cordelier ; Aubert, abbé de St-Satur ; Isabeau, femme de Jean d'Aunoy ; Jeanne, surnommé la Belle Blanche, femme de Jean de Bergues ; Marguerite, femme de Jean du Moulin, seign. de Fontenai-en-Brie; Jacqueline, femmes : 1° de Jean d'Inchy; 2° de Philippe, seig. de Sombrin ; Mathieu, enfant naturel. Gaucher donna la terre de St-Simon au suivant, son neveu.

1445. Gilles de Rouvroy, fils de Gilles de Rouvroy, seign. de Rasse. Il fut bailli de Senlis et se distingua à la bataille de Patai.

14.. Jean de Rouvroy, son fils, vicomte de Ham, seign. dud., Flavy, Montescourt, etc. Il soutint un combat singulier, en 1471, contre le bourguignon Baudoin de Lannoy ; femme, Jeanne de la Trimoille ; enfans : Louis, Jean, chanoine de Noyon ; Pierre, mort jeune ; Suzanne, religieuse ; Françoise, femme de Louis de Hédouville, seign. de Sandricourt.

1492. Louis de Rouvroy, seign. desd., écuyer d'écurie du roi. Il obtint du roi, en 1498, une foire annuelle pour le village de St-Simon. Femme, Yolende de Roche-Baron. Enfans : François, Jean, seign. de Sandricourt ; Philippe, abbé de Genlis ; Charles, abbé de Ste-Sauve ; Claude, femme de Charles d'Ongnies.

15.. François de Rouvroy, seign. dud., vicomte de Clastres ; femmes : 1° Marie de Refuge; 2° Françoise de Blécourt ; enfans : Michel, Titus, Rénée, femme de N. de Gerbez ; Jeanne, coadjutrice de l'abbesse de Biarre.

1545. Michel de Rouvroy, seign. dud. Il se trouva à la bataille de St-Quentin, et mourut sans alliance.

1560. Titus de Rouvroy, seign. dud., chev. de St-Michel, gentilhomme de la chambre, servit avec distinction dans toutes les guerres d'Henri IV ; femmes : 1° Antoinette de Montmorenci ; 2° Françoise d'Averhout ; enfans : Isaac, Louis, Charles, tige des seign. de Montberu ; Antoinette; Françoise, femme d'Antoine du Mainil.

1610. Isaac de Rouvroy, seign. dud., Artemps, etc., vicomte de Clastres, baron de Benay ; femme, Marie d'Amerval ; enfans : Charles, mort jeune ; Claude, seign. de Vaux, près Meulan ; Madeleine, Louise-Angélique et Gabrielle-Charlotte, religieuses ; Anne, femme de Charles-François de Gouffier.

En 1635, Isaac céda à Claude de St-Simon, son cousin, les terres de St-Simon, Pont-d'Avesne, la vicomté de Clastres et la baronie de Benay.

1635. Claude de St-Simon, marquis de Ruffec. La terre de St-Simon fut érigée pour lui cette même année en duché pairie, qui comprenait les baronie, vicomté, terres et seigneuries, justices, châteaux, bourgs et villages de Benay, Clastres, Pont, Artemps, Avesnes, Gauchy, Ugny-Léquipée, Thorigny, Pontruet, Savy, Rumigny, Pithon, Aubigny, Iverny, Corbeny et Dury, avec le fief des halles de St-Quentin et de St-Prix, pour relever en plein fief du roi. Femmes de Claude de St-Simon : 1° Diane de Budes, marquise de Portes, dont un fils et une fille morts jeunes ; et Gabrielle - Louise, femme d'Henri - Albert de Cossé, duc de Brissac ; 2° Charlotte de Laubespine, dont Louis.

1693. Louis de St-Simon, seign. dud., pair

de France, gouverneur de Blaye, grand bailli de Senlis, vidame de Chartres, auteur de curieux mémoires sur le règne de Louis XIV. Femme, Gabrielle de Durfort de Lorges : enfans : Charlotte, femme du prince de Chimai ; Jacques-Louis, Armand-Jean, marquis de Ruffec.

1722. Jacques-Louis de St-Simon, seig. dud. par la démission de son père, duc de Ruffec, mort en 1746. Femme, Catherine-Charlotte-Thérèse de Grammont ; enfant, Marie-Christine, femme du comte de Valentinois.

1770. Le comte de Laval-Montmorenci, seign. de St-Simon.

SINCENY, SINCHENI, CHINCHENI, SINCENNY, *Sincinniacum*. — Gros village de l'ancien Laonnois, bâti sur une éminence à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 19 charrues, 78 arp. de prés. — Population : 1760, 145 feux, 1800, 1,454 h.; 1818, 1,526 h.; 1836, 1,622 h.; 1856, 1,839 h.

Le domaine de Sinceny fut donné à l'abbaye d'Elnone, vers l'année 771, par le duc Fulcoald. Il passa ensuite dans les mains des comtes de Vermandois, lesquels le donnèrent à l'église de St-Quentin vers 987. Enfin celle-ci s'en désaisit en faveur de l'abbaye de Longpont en 1155. — On y voyait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de La Fère. — La première manufacture de fayence fut établie à Sinceny en 1735. (V. notre notice sur ce village dans la *Notice historique et généalogique sur les châtelains de Coucy*. 1855).

Seigneurs de Sinceny.

1119. Raoul de Sinceny.

1167. Renaud de Coucy (famille des châtelains), seign. dud.; femme, Marie ; enfans : Renaud, Guy, chanoine de Noyon ; Pétronille, femme 1° de Jean de Villaine ; 2° de Pierre le Clocher, seign. d'Appilly ; Clémence, femme de Raoul d'Annois ; Dedèle, femme de Jean de Lancy ; Agnès, femme de Gobert d'Essigny.

1186 Renaud II, de Coucy, seig. dud. Femme, Idonée. Enfans : Renaud, Guy, chan. de Noyon.

1220. Renaud III, de Coucy, seign. dud. et Crépigny femme Eustachie ; enfans : Renaud, Béatrix, femme d'Hugues de Porquericourt.

1240. Renaud IV, de Coucy, seign. desd.; femme : 1° Emmeline ; 2° Sibille ; enfant, Renaud.

Vers 1273. Renaud V, de Coucy, seign. dud.

1308-24. Gilles de Coucy, écuyer, seign. dud.

1478. Jacques de Fransures, seig. de Sinceny.

1545. François du Passage, seign. dud.

1555. Josias du Passage, seign. dud.

1560. Nicolas du Passage, écuyer, seig. dud.

1579. Josias II du Passage, seign. dud.

1609. Josias III du Passage, écuyer, seig. dud.

1640. Jean du Passage, seign. dud., gouverneur de Chauny ; femme, Angélique des Comptes.

1653. Charles du Passage, chev., seig. dud., Autreville et Caillouel, gentilhomme ordinaire de la chambre.

1675. Jean II du Passage, seign. dud.

Du Passage : *de sable, à 3 fasces ondées d'or* (V. Planche III).

1683. Théophile Bouzier d'Estouilly, maître des comptes, seign. de Sinceny par acquisition du précédent.

1698. Gaspard de Fayard, écuyer, secrétaire du roi, seign. dud. aussi par acquisition.

Vers 1730. Jean-Bapt. de Fayard, son fils, seign. dud.

SISSONNE, *Suessona*, *Sessona* (12e siècle), *Suessonia* (13e siècle), *Sessonia*, *Sissona*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti près des sources de la Souche, cir-

constance d'où il paraît tirer son nom, à 20 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 60 charrues, 180 arp. de prés, 250 arp. de bois; 36 arp. de chenevières. — Population : 1760, 910 h. (200 feux); 1800, 1,094 h.; 1836, 1,325 h.; 1856, 1,502 h.

Il y a tout lieu de croire que Sissonne, surnommé *la Teutonique* dans de vieux titres, a été fondé au 11e ou au 12e siècle par une colonie d'Allemands. C'était alors un fief relevant des évêques de Laon et dont les seigneurs devaient leur faire hommage. — Ce bourg posséda de bonne heure un château-fort qui fut pris par les Navarrais en 1358 ; mais les Rémois accoururent pour les en chasser, et ils parvinrent à reprendre le château après quinze jours de siége. Les Anglais brûlèrent deux fois Sissonne en 1373 et 1380, et les Espagnols en 1593. Les habitans furent encore rançonnés en 1712, par le partisan hollandais Growestein. — Un incendie détruisit une grande partie de ce bourg en 1829. — Il y avait autrefois à Sissonne une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Vervins, et un petit hôtel-Dieu dont les revenus s'élevaient à 400 liv. en 1648. — Une découverte des plus intéressantes a été faite, il y a deux ans, près du moulin de Sissonne, par M. Laisné, directeur de la comptabilité au ministère de l'intérieur et maire de Sissonne. C'étaient les fondations d'une villa gallo-romaine autour de laquelle il a recueilli beaucoup d'objets curieux pour l'archéologie.

On a : *Notice historique sur Sissonne*, par Melleville.

Seigneurs de Sissonne.

1117. Pierre de Sissonne; femme, Wiburge ou Guiburge; enfans : Guillaume, Barthélemi, Alexandre, Thierry, Lidvide, Beuza, Marguerite.

1153. Guillaume de Sissonne; femme, Ermengarde; enfans : Gobert, Gérard, Milon, Jean, Nicolas, Agnès, Adeline, femme de N., seign. de Fismes.

1189. Gobert, seign. dud. Il se croisa en 1194.

1195. Blihard, chev. de Sissonne.

1212. Milon, seign. dud. et de Marchais; femme : Agathe. Ils n'eurent pas d'héritiers et la terre de Sissonne, mise en vente, fut achetée par Enguerrand III, sire de Coucy, malgré l'évêque de Laon qui l'excommunia. Enguerrand la vendit au suivant.

1227. Jean II, de Pierrepont, comte de Roucy.

1231. Gautier de Sissonne, chev.; enfans : Robert, Jean, seign. de Puisieux; Gérard, seign. de la Selve et Soupir.

1236. Robert dit *le Cornu*, seign. dud.; femme, Marie; enfant, N., femme de Gaucher dit Taillons.

1302. Jean V de Pierrepont, comte de Roucy, seign. de Sissonne. Le domaine de Sissonne resta dans les mains des comtes de Roucy jusqu'à la fin du 15e siècle (V. Roucy), époque où Jean VII de Sarbruck, comte de Roucy, le donna à Louis, son fils naturel, qu'il avait eu d'une dame dont le nom est resté inconnu.

1497. Louis de Roucy, seig. dud., Ste-Preuve, Origny-en-Thiérache, capit. de cent hommes d'armes; femme, Jeanne de Blécourt; enfans : Henri, Louis, sans alliance, Joachim, seign. de Ste-Preuve et Origny; Charles, évêque de Soissons; François, tué dans un tournoi; Jeanne, femme de François de Chanteloup; Hélène, femme de Claude du Châtelet; Marie, femme de Jean d'Amerval.

1537. Henri de Roucy, seign. dud.; femme, Jacqueline de Launoy, *aliàs* de Grandchamp; enfans : Nicolas et Claude, jumeaux qui furent

célèbres de leur temps par la singulière ressemblance de leurs traits et la conformité des évènemens de leur vie ; Françoise, femme de Charles de Maupas, baron du Tour ; Anne, abbesse de St-Étienne-lès-Soissons, Marie, femme d'Antoine de Stenay.

15.. Nicolas de Roucy, seign. dud. ; femme, Madeleine de Lameth ; enfans : Charles, Claude, page du roi, mort jeune

1630. Charles de Roucy, seign. dud. ; femme, Claude Huraut ; enfans : Louis, Jacques, seign. de Ste-Preuve ; Charles, moine à St-Martin de Laon ; Marguerite, religieuse à N.-D. de Soissons ; Claude, femme de Jacques de Chambly, seign. de Monthenault ; Suzanne, femme de Jean de Champrond, président au parlement de Paris ; Anne, religieuse à St-Paul.

16.. Louis II de Roucy, seign. dud. ; femme, Claude de Mailly, veuve de son frère Jacques ; enfans : François-César, Jean-Jacques, François-Colard, Henriette, surnommé *la belle Picarde*, femme de Claude-François, comte de Lameth, seign. de Pinon (V. ce mot).

1681. François-César de Roucy, seign. dud.

169.. Jean-Jacques de Roucy, seign. dud.

1703. François-Colard (Nicolas) de Roucy, comte de Sissonne. Il vendit le domaine de Sissonne au suivant.

1706. François Blondel, écuyer, secrétaire du roi, intendant de ses bâtimens ; femme, Marie Marin. François Blondel fit rebâtir à neuf le château de Sissonne, et l'entoura d'un grand parc percé de belles avenues.

1716. Charles-François, marquis d'Angennes, enseigne des gens d'armes de la garde, seign. de Bois et de Sissonne.

17.. Gabriel-Charles-François, marquis d'Angennes. Il vendit le domaine de Sissonne à sa propre femme Marie-Françoise de Mailly, dont il était séparé de biens, laquelle le revendit à

1761. Anne-Louise Masson, veuve d'Étienne-Jean-François-Marie, marquis d'Aligre, maître des requêtes.

1773. Marie-Marguerite Chevalier, marquise de St-Jal, dame de Sissonne, veuve de Jean de Lastic, marquis de St-Jal, lieutenant général des armées du roi.

Le domaine de Sissonne passa peu de temps après dans les mains d'Eugène-François-Léon de Béthune, marquis d'Hesdigneul, qui le possédait encore au moment de la révolution.

SISSY, SESSY ? *Sissiacum*. – Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 36 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues, 180 arp. de prés, 9 arp. de bois. — Population : 1760, 455 h. (100 feux) ; 1800, 794 h. ; 1818, 912 h., 1836, 930 h. ; 1856, 964 h.

Seigneurs de Sissy.

1110. Vermond de Sissy.

1136. Eudes de Sissy.

1157. Philippe de Sissy ; femme, Aélide ; enfans : Mahieu, Jean, clerc ; Robert, Raoul, Aélide, Mathilde.

1166. Vermond II de Sissy ?

1174. Mathieu de Sissy.

1202-16. Eustache de Sissy, chev.

1221. Guy de Sissy, chev.

1226-38. Mathieu II de Sissy ; femme, Gila.

1360. Jean de Noroy et Sissy.

Vers 1390. Jean dit Allemand, chev. de Sissy ; femme, Jeanne de Fayel, qui se remaria à Guérard de Jumont. Leur fille Marie porta Sissy au suivant.

1413 Philippe *aliàs* Pierre des Fossés, chev., seign. de Chouy.

14.. Jean des Fossés, son fils, seign. de Chouy et Sissy ; femme, Marie ; enfans, Nicolas, Marguerite, femme de Pierre de Fontaines.

Vers 1480. Nicolas des Fossés, seign. desd. ; femmes : 1° Blanche du Puys ; 2° Madeleine de Vaux ; enfans : Louis, Pierre, seign. de Riche-

mont; Flore ou Florence, femme de Jean de Sons; Jeanne, religieuse à Origny; Françoise, femme de Jacques de Ronty.

1505. Louis des Fossés, seign de Sissy, gouverneur de Nesle; femmes: 1° Jeanne du Chin; 2° Louise Dagobert, veuve de Guy de Sorel; 3° Anne de la Haie; enfans: Nicolas, Germain, seign. de Longchamp; Louis, chanoine de Nesle; Yolende, femme d'Antoine de Crécy, seign. de Sons; Jeanne, femme de François de Mazancourt; elle lui porta Regny; Claire et Josseline, religieuses à Aire.

1538. Nicolas II des Fossés, seign. de Beauvoir en Cambresis, Sissy et Longchamp, homme d'armes de la compagnie du Dauphin; femmes: 1° Marguerite de Chambly; 2° Etiennette de Grammont; enfans: Valerand, François, seign. de Jouaigne; Antoine, seig. de Longchamp.

1576. Valerand des Fossés, seign de Sissy et Câtillon-sur-Oise; femmes: 1° Françoise de Monceau, dont: Françoise, Jacqueline, femme de Jean de Carpentier, seign. de Villecholles; 2° Gabrielle de Crécy, dont: Louis, Charles et Antoine, morts jeunes; Hercule, Louise, femme de François de Châtillon.

1595. Hercule des Fossés, seig. desd.; femme, Diane de Mazancourt; sans enfans.

1606. François de Châtillon, chev., seign. de Marigny, et de Sissy par sa femme Marie des Fossés. Sa fille Madeleine porta Sissy en mariage à

16.. Christophe de Conflans, seign. de Vézilly, capit. des gardes du corps. Sa fille Louise-Catherine porta ce domaine à

16.. Emmanuel de Proisy, seign. de Marfontaine. Il passa ensuite dans la maison de Hallencourt (V. Marfontaine), et en dernier lieu il se trouvait dans les mains du comte de la Tour-Maubourg.

Il y avait autrefois à Sissy le fief de *Longueval*.

Sœurs Augustines. — Ces religieuses furent instituées dans le cours du 12[e] ou du 13[e] siècle, pour soigner les malades dans les hôpitaux. Elles étaient introduites à St-Quentin dès 1290. Elles furent ensuite appelées successivement pour diriger les hôtels-Dieu de Laon, Soissons, Château-Thierry et autres lieux. Dispersées pendant la révolution, les sœurs Augustines sont rentrées depuis dans toutes les maisons qu'elles dirigeaient auparavant.

Sœurs de la Croix. — Les filles de la Croix furent instituées en 1630 dans la ville de Roye. Le but de leur institution était d'élever les filles pauvres dans la crainte de Dieu, et de leur apprendre gratuitement à lire, à écrire et à coudre. Les premières introduites dans le pays le furent à Chauny en 1658, où elles formèrent une maison-mère qui était peuplée de seize sœurs à la révolution. Elles s'établirent ensuite à St-Quentin en 1682. Indépendamment des filles pauvres, les sœurs de la Croix de cette ville recevaient des pensionnaires, et des veuves ou filles âgées qui voulaient quitter le monde pour vivre dans la retraite. Par la suite, les sœurs de la Croix s'établirent encore dans plusieurs autres villes ou villages, comme à Ribemont, etc.

Sœurs de St-Vincent de Paule. — Elles furent introduites à St-Quentin en 1685, tant pour procurer l'instruction gratuite aux filles pauvres de la ville, que pour soigner les malades à domicile et leur distribuer des viandes et des médicamens. On les appela aussi à Laon en 1781, pour leur confier la direction de l'hôpital qui avait été fondé dans cette ville plus de cent ans auparavant. Dispersées durant la révolution, elles sont partout rentrées dans leurs anciennes maisons.

Sœurs de la Congrégation. — Ces religieuses vouées à l'instruction des filles

avaient leur maison-mère à Châlons-sur-Marne. Charles de Hacqueville, évêque de Soissons, en fit venir quelques-unes dans cette ville au mois de janvier 1622. Cette communauté comptait en dernier lieu 26 dames de chœur et 15 converses. — Les sœurs de la congrégation furent introduites à Laon la même année, par Philibert de Brichanteau, évêque de cette ville. Au moment de la révolution, elles étaient vingt-six dames de chœur et huit novices et possédaient 13,000 liv. de revenus. — Une autre colonie de ces mêmes sœurs fut appelée à Chât.-Thierry en 1633. Elles étaient quinze dames de chœur et neuf novices, quand éclata la révolution.

Sœurs Marquette. — Elles furent fondées à Laon en 1685, par les demoiselles Marquette et Marie Valet, pour s'occuper exclusivement de l'instruction gratuite des filles pauvres de la ville et des faubourgs. Cette communauté fut détruite dans la révolution.

Sœurs de la Providence. — La fondation de ces religieuses destinées à remplacer les sœurs de la Congrégation et les sœurs Marquette, pour procurer l'instruction gratuite aux filles pauvres, remonte à l'année 1805. Quelques personnes charitables s'unirent dans ce but, appelèrent de Moy la demoiselle Catherine Berleux qui y tenait un pensionnat de jeunes personnes, la mirent à la tête du nouvel établissement et lui adjoignirent les demoiselles Laurent et Sophie Noiron. Grâce aux secours de la ville et de plusieurs particuliers, dès 1807, cette maison se trouva en mesure d'établir une colonie à Marle, où les sœurs furent en même temps chargées du soin des malades; et les années suivantes à Hirson, à Rozoy, à Blérancourt où elles reçurent en même temps la direction de l'hospice des orphelins, et à Crécy où on leur confia l'hospice des vieillards. Depuis lors, elles ont fondé d'autres colonies dans un grand nombre de villes ou de villages situées en dedans ou au-dehors du département. A plusieurs de ces colonies est annexé un pensionnat, comme dans la maison-mère de Laon.

Sœurs de Genlis ou de l'Enfant Jésus. — La création de cette communauté de filles destinées à l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres, remonte à l'année 1714, et est due à Anne-Claudine Brulart de Sillery, marquise de Genlis (aujourd'hui Villequier-Aumont). L'utilité de cette institution fut si généralement appréciée, que les sœurs de Genlis ne tardèrent pas à être appelées dans un grand nombre de villes et de villages. Au moment de la révolution, elles avaient des colonies à Soissons, Autheuil, Beaumont, Blérancourt, Braine, Billy-sur-Ourcq, Coincy, Compiègne, Dormans, Fère-en-Tardenois, La Ferté-Milon, Montmirail, Oulchy-le-Château, Septmonts, Verberie et Vic-sur-Aisne.

SOISSONS, *Ouessona* (Ptolémée), *Suessiona*, *Suessona*, *Sessona*, *Sessiona*, *Soissiona*, *Sexona*, *Sexiona*, *Vesona* (9e siècle), *Vesiona.* — Ville ancienne, jadis capitale du Soissonnais, bâtie sur la rivière d'Aisne, à laquelle elle paraît emprunter son nom, à 40 k. au sud de Laon, autrefois chef-lieu d'intendance, de

bailliage, d'élection et de diocèse, aujourd'hui chef-lieu de canton, d'arrond. et du diocèse de Soissons et Laon. — Jadis 8 paroisses : Notre-Dame, St-Pierre, St-Wast, St-Léger, St-Remi, St-Jacques, St-Martin et St-Quentin, maintenant réduites à deux, celles de Notre-Dame et St-Waast. — Culture en 1760, 26 charrues, un arp. de vignes. — Population : 1698, 7,000 h.; 1760, 1,770 feux ; 1800, 7,229 h. ; 1818, 7,765 h. ; 1836, 8,124 h. ; 1856, 10,510 h.

Il serait puéril de recbercher quand et par qui la ville de Soissons fut fondée. Ce qu'on peut dire de certain, c'est qu'elle existait déjà, soit comme ville, soit comme bourgade importante, lorsque les Romains entreprirent la conquête des Gaules ; mais nous ne croyons pas que ce soit elle dont César parle sous le nom de *Noviodunum*. La conquête en accrut encore l'importance et l'étendue, car les vainqueurs y élevèrent un château, connu sous le nom de *château d'albâtre*, un temple, un amphithéâtre, et firent converger sur elle plusieurs grandes voies de communication ; dès-lors elle prit le nom d'*Augusta Suessonum*. Les lumières de l'évangile pénétrèrent de bonne heure dans les murs de Soissons. Elles y furent apportées, à la fin du 3e siècle, par St Crépin et St Cripinien qui y souffrirent le martyre. Quelques années plus tard, Soissons vit la civilisation que les Romains avaient importée dans les Gaules. expirer derrière ses remparts par la défaite de Syagrius. Pendant toute la durée de la première race, le rôle de Soissons fut important et son nom se trouva constamment mêlé aux événemens qui signalèrent les commencemens de la monarchie des Francs ; mais ne pouvant, à cause de leur étendue, entrer dans ces détails, nous devons nous contenter d'indiquer les faits principaux et plus particulièrement locaux.

Après la mort de Clovis, cette ville devint la capitale de son plus jeune fils, Clotaire. Sous Chilpéric, son successeur, elle tomba trois fois au pouvoir de Sigebert, et après la mort de Chilpéric, Soissons, devenu le point de mire de tous les partis, passa successivement dans toutes les mains. Clotaire lui rendit enfin la tranquillité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps ; mais ce fut seulement sous le gouvernement de Charlemagne que cette ville recouvra un peu de son ancienne splendeur. Après la mort de Louis-le-Débonnaire, elle fut comprise dans le lot de Charles-le-Chauve ; mais Lothaire accourut et s'en empara pour la perdre presqu'aussitôt. Pendant les troubles et les guerres qui signalèrent la fin du règne des Carlovingiens, Soissons, pris et repris successivement par tous les partis, fut autant de fois pillé et saccagé. A la suite de ces longues calamités, cette ville entra enfin dans une période de repos et de prospérité qu'elle n'avait peut-être jamais connu jusque là. Elle les dut à la concession que l'un de ses comtes, Renaud III, lui fit d'une organisation municipale vers 1119, au moment sans doute où il prit possession du domaine paternel. Nous nous servons avec intention du mot organisation municipale, car ce ne fut pas, ainsi qu'on l'a dit jusqu'ici, une véritable commune comme à St-Quentin et à Laon, emportant de droit l'affranchissement des habitans. Loin de là, ceux d'entre eux, et c'était le plus grand nombre sans doute, qui ne jouissaient pas de la liberté, continuèrent à rester serfs, puisque l'article 7 de cette charte ordonne expressément que les hommes de cette condition continuent à payer le cens *à leurs seigneurs*, sous peine d'une amende de 5 sous. Le fors-mariage ne fut pas d'avantage aboli ; il fut seulement modéré de cette manière que celui qui épouserait une femme contre la volonté de son maître, serait tenu de désintéresser celui-ci par une amende de 5 sous (1).

(1) Sur les réclamations des seigneurs, cet arrangement fut encore modifié en 1136 par décision royale. Il fut dit alors que celui qui épouserait une femme soumise à un autre maître que le sien, serait tenu par compensation de marier un de ses enfans sur les domaines du maître de sa femme.

Une charte royale de 1136 nous apprend même que les Soissonnais étaient encore assujétis aux tailles et aux corvées, deux autres charges attachées à la condition servile. D'après cela, nous nous croyons en droit de dire, comme nous le faisons, que la concession de Renaud III ne fut pas une véritable institution communale, mais une simple association des habitans, comme nous en avons vu des exemples aux articles de Guise, Barbonval, etc. La charte de ce seigneur se contenta donc d'organiser l'administration civile à Soissons, ce qui était déjà pour l'époque un immense bienfait. Les habitans eurent dès-lors un mayeur et des jurés élus par eux pour gérer les affaires de la ville, et des échevins pour rendre la justice dans les causes qui s'élevaient entre eux. L'action de la justice, jusque là arbitraire, fut réglée dans beaucoup de points, dont le plus important fut que, à l'avenir, nul ne pourrait être arrêté sur une simple dénonciation sans l'intervention du juge. Toutefois, les Soissonnais ne se montrèrent jamais satisfaits de cette organisation incomplète qui les entraîna dans des luttes continuelles avec les seigneurs laïques ou ecclésiastiques de leur ville. Aussi, au commencement du 14e siècle, voyant leurs finances épuisées, demandèrent-ils d'eux-mêmes au roi la suppression de cette institution. Charles-le-Bel leur accorda leur demande en 1325, et remplaça l'ancienne administration par un prévôt à sa nomination. Cette organisation ne dura que peu de temps. En 1341, le prévôt fut à son tour remplacé par des magistrats électifs qui prirent le nom de gouverneurs.

Soissons souffrit cruellement de la guerre civile aux 15e et 16e siècles. D'abord occupée par les Bourguignons, cette ville fut attaquée par l'armée royale en 1414, enlevée de vive force et mise à sac. François Ier fit réparer les murs de Soissons en 1541, ce qui n'empêcha pas Charles-Quint de s'en emparer sans coup férir. Après son départ, on ajouta à ces fortifications et l'on agrandit l'enceinte de la place. Les portes en furent encore ouvertes aux huguenots en 1567, et pendant leur occupation qui dura six mois, la ville fut en proie à tous les désordres et à toutes les dévastations. Ces malheurs portèrent les Soissonnais à embrasser avec ardeur le parti de la ligue et à lui rester attachés jusqu'au moment où celle-ci fut abattue par Henri IV. Peu d'années après, elle fut livrée aux princes mécontens par le duc de Mayenne, à qui cette ville avait été donnée par le roi comme place de sûreté. La mort du maréchal d'Ancre la fit rentrer dans les mains de ce prince. A partir de ce temps, les annales de Soissons deviennent d'une heureuse stérilité. Elles ne présentent plus guère que des débats relatifs à l'organisation municipale qui, jusqu'à la révolution, subit toutes sortes de changemens. L'époque révolutionnaire elle-même n'y marque par aucun fait saillant. Elle y perdit son intendance et, de même que les autres villes, tous ses établissemens religieux. Lors de l'invasion du sol français par les armées alliées en 1814, Soissons eut le malheur d'être occupé deux fois. Cette ville résista mieux à une troisième attaque dirigée par le général Bulow; mais la reddition de Paris entraîna aussi la sienne, le 20 juillet.

Onze conciles ont été réunis à Soissons entre les années 744 et 1455. Le plus célèbre est celui de 1122, où Abeilard fut condamné à brûler lui-même son livre de la Trinité.

La ville de Soissons est bâtie sur la gauche de l'Aisne; mais elle a un vaste faubourg qui s'étend sur la rive droite et auquel elle communique par un pont en pierres de plusieurs arches. Il paraît qu'antérieurement au 7e siècle, ce pont n'était qu'en bois. On s'occupa sous le roi Dagobert, de le bâtir en pierre, et l'exécution de ce projet parut alors une chose si prodigieuse que le peuple y vit l'intervention manifeste du diable. Cela donna lieu à l'établissement d'une légende trop curieuse pour ne pas mériter de trouver une place ici.

L'architecte qui s'était chargé de la construction de ce pont, ne tarda pas à se voir arrêté par les difficultés de l'entreprise. Ne sachant plus comment s'y prendre, il fit un pacte avec le diable. Celui-ci consentit à faire sa besogne, mais sous la condition que le pont une fois bâti, tout treizième individu qui passerait dessus lui appartiendrait. Dès le lendemain, le pont était fini. Tout aussitôt le diable se mit à prélever son droit, et chaque homme, femme ou enfant qui le traversait à la suite

de treize autres, était enlevé par lui et disparaissait. Heureusement pour la ville de Soissons, que cet impôt gênait très-fort, St Wast, évêque d'Arras, vint visiter ses murs à cette époque. Il ne tarda pas à être instruit de la terrible convention, et tout aussitôt il résolut de ravir au diable sa proie quotidienne. A son tour, il se dirige vers le pont à la tête du clergé ; devant lui marchent douze enfans de chœur, et il s'avance le treizième, prêt à combattre le diable quand il s'offrirait à sa vue. A peine a-t-il fait quelques pas sur le pont qu'il aperçoit de l'autre côté deux cornes énormes sortant lentement de dessous terre ; au fur et à mesure qu'il avance, le diable dégage sa tête, puis ses épaules, puis ses bras et son corps, et au moment où l'évêque touche l'autre rive, le diable, entièrement sorti de terre, veut se jeter sur lui. Mais le prélat, saisissant d'une main un goupillon plein d'eau bénite, l'en asperge, tandis que de l'autre il lui jette son étole autour du cou et s'en sert comme d'une corde pour le maîtriser. Il le conduit ainsi en laisse, vaincu et soumis, jusqu'à une haute tour voisine où il le renferme, avec défense d'en sortir avànt un an et seulement par la lucarne du haut de l'escalier. Or, cet escalier n'avait pas moins de 365 marches ; St Wast lui commande encore de n'en pas gravir plus d'une marche par jour. Dès-lors, les habitans purent passer impunément sur le pont sans crainte d'être enlevés par le diable. Mais le 364e jour on se rappela qu'il allait recouvrer sa liberté, n'ayant plus pour cela qu'une marche à franchir, et qu'alors il recommencerait à prélever son ancien et terrible droit. Aussitôt St Wast accourt de nouveau, force par ses exorcismes le diable à redescendre toutes les marches de l'escalier de la tour, pour ne les remonter encore qu'une à une. Le clergé de Soissons continua l'œuvre de St Wast, et, jusqu'à la révolution. , il exorcisa solennellement chaque année le démon auprès de cette tour.

Soissons possédait autrefois dans ses murs des établissemens religieux nombreux et importans. Un évêché, sur lequel nous ne reviendrons pas, en ayant dit quelques mots dans le tome 1er, page 252 de cet ouvrage ; trois chapitres, une abbaye de Bénédictins de St-Maur, une autre de chanoines réguliers, deux de la congrégation de France, une abbaye de Bénédictines, et des couvens de Feuillans, Cordeliers, Capucins et Minimes.

Le chapitre de la cathédrale, fondé à une époque inconnue, comptait d'abord 64 membres prébendés ; mais en dernier lieu il ne se composait plus que de 42 chanoines, dont un prévôt, un doyen, 4 archidiacres, un trésorier, un grand chantre, un écolâtre et 33 chanoines. Au moment de la révolution, cet établissement religieux possédait 159,808 livres de revenus, et ses charges s'élevaient à 34,530 liv. — Le chapitre de St-Pierre-au-Parvis avait été fondé en l'année 628. En dernier lieu, il comptait 27 chanoines et un doyen, chef de la communauté. L'abbesse de N.-D. était trésorière de ce chapitre, jouissait d'une prébende et avait sa stalle dans le chœur de l'église. A la révolution, les revenus de cette communauté s'élevaient à 20,440 liv. — La fondation du chapitre de Notre-Dame-des-Vignes remontait à l'année 1180 ; elle avait été faite par Nivelon, évêque de Soissons. Cette communauté comprenait 9 chanoines et un doyen, et son église servait de paroisse à un quartier de la ville. — Plus anciennement, on voyait encore trois autres chapitres à Soissons : celui de St-Prince, fondé à une époque inconnue dans la chapelle du château et réuni à l'abbaye de St-Léger en 1234 ; celui de St-Wast, dont l'érection remontait à l'année 1127, lequel fut transformé en 1782 en une maison de retraite pour les curés âgés ou infirmes du diocèse de Soissons ; et celui de St-Louis, fondé en 1330 par Gérard de Cortonne dans la chapelle de l'évêché pour six prébendés. Il fut réuni au séminaire en 1670.

L'époque de la fondation de l'abbaye de St-Crépin-le-Grand n'est pas connue avec certitude ; mais elle est antérieure au 6e siècle. Le personnel de cette communauté, après avoir été très-nombreux, se trouvait réduit, au moment de la révolution, à 5 religieux, dont les revenus étaient de 19,772 liv. — L'abbaye de St-Jean-des-Vignes, composée de chanoines réguliers sous la règle de St Augustin, avait été fondée en 1076 par Hugues-le-Blanc, seigneur de Chât.-Thierry. Elle était

gouvernée par un prieur et un sous-prieur. L'église et le cloître de cette maison, dont on admire les magnifiques débris, furent bâtis au 15e siècle. En dernier lieu, on y comptait 31 religieux, dont les revenus s'élevaient à 40,000 liv. — L'abbaye de St-Crépin-en-Chaie fut bâtie à un quart de lieue de Soissons sur le bord de l'Aisne, dans un lieu où l'on croyait que St Crépin et St Crépinien avaient souffert le martyre. Les premiers moines tirés de l'abbaye d'Arrouaise, furent remplacés en 1660 par des religieux de la congrégation de France. En 1790, ils n'étaient plus que deux. — La fondation de l'abbaye de St-Léger, maison de chanoines réguliers de l'ordre de Ste-Geneviève de la congrégation de France, remontait à 1139. Les premiers religieux en furent tirés de l'abbaye d'Arrouaise. Ces chanoines furent toujours en petit nombre; en 1790, on n'en comptait que cinq. — L'abbaye de Notre-Dame fut fondée pour des filles en l'année 660, par St Drausin, évêque de Soissons, et richement dotée par Ebroin, maire du palais. Aussi le nombre des religieuses qui l'habitaient fut-il très-considérable dans l'origine. Charles-le-Chauve décida, en l'année 858, que les filles de chœur de cette maison ne dépasseraient pas à l'avenir le nombre de 216, qu'il y aurait de plus 40 sœurs converses et 30 femmes de service ou tourières. Plusieurs princesses et beaucoup de filles issues des meilleures maisons de France, prirent l'habit religieux dans cette maison. Au moment de la révolution, l'abbaye de N.-D. était encore l'une des mieux rentées du pays: ses revenus s'élevaient à 160,192 liv., et l'on n'y comptait plus que 30 dames de chœur avec 20 converses. Sa dernière abbesse fut Mme de la Rochefoucault. — Quant aux couvens de feuillans, Cordeliers, Capucins et Minimes établis à Soissons, nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous en avons dit ailleurs (V. ces mots).

L'Hôtel-Dieu de Soissons fut fondée en 1247 par un particulier nommée Gautier Ceranius, pour des pauvres pélerins et des infirmes. Il fut d'abord desservi par plusieurs religieux prêtres, 12 religieuses de chœur et quelques converses. Dans le courant du 17e siècle on y introduisit des dames Augustines dont le nombre fut porté à 16. Le gouvernement en fut en même temps confié à 6 administrateurs, 3 ecclésiastiques et 3 laïques. — La fondation de l'hôpital général de cette ville remonte à l'année 1657. Son établissement eut pour but de retirer les pauvres de la ville, faubourgs et banlieue de Soissons, jusqu'à concurrence de 200 personnes, dont 100 enfans de l'un et l'autre sexes, qui devaient se prendre entre 7 et 8 ans pour être élevés jusqu'à 20, et 100 vieillards infirmes des deux sexes, pour le reste de leurs jours. La conduite de cet établissement fut confiée à 3 sœurs de Genlis qui enseignaient en même temps les filles, et à 4 clercs-lais chargés de l'instruction des garçons. Il était administré par six personnes, deux ecclésiastiques et quatre laïques.

Le collége de Soissons fut établi au commencement du 14e siècle. Avant le 17e, il n'était tenu que par un régent ou principal, prêtre séculier. M. de Bourlon, évêque de Soissons, y introduisit en 1675 les prêtres de l'Oratoire, dont le supérieur, à sa nomination, devait être triennal. Le nombre des régens fut alors porté à sept, dont 5 pour les humanités et deux pour la philosophie. — Le séminaire fut fondé en 1668 par M. Alexandre Duport, avocat du roi au bailliage de cette ville. Cette maison fut successivement gouvernée par des prêtres séculiers, des prêtres de l'Oratoire et des prêtres de la mission de St-Lazare; ces derniers y furent introduits en 1772. Une chapelle, différentes prébendes et plusieurs prieurés furent réunis à cet établissement et formaient, avec plusieurs bourses fondées par des particuliers, ses revenus avant la révolution. — Une académie fut organisée en 1653 à Soissons par Julien de Héricourt et affiliée à l'Académie française. En 1761, on y établit encore une société d'agriculture.

Soissons avait de plus autrefois une intendance, sur laquelle nous avons donné des détails dans le premier volume de cet ouvrage; un bailliage royal érigé en 1411 (V. t. 1er, p. 46), et une maîtrise des eaux et forêts. Il possédait encore une compagnie d'arquebusiers composée de 20 chevaliers, et une autre de l'arc comprenant 26 membres.

Soissons a donné le jour à une cinquantaine de personnages distingués dont nous allons présenter la liste.

On trouve parmi eux six dignitaires ecclésiastiques et deux haut fonctionnaires civils, savoir : Paschase Radbert, le célèbre abbé de Corbie au 9e siècle ; Bernard ou Bernered, abbé de St-Crépin-le-Grand au 12e ; Richard d'Atry ou de Laltre, abbé de St-Germain-des-Prés au 14e ; Gérard Gobaille, évêque de Paris au siècle suivant ; Mathieu de Longuejoue, évêque de Soissons au 16e ; et René Biet, abbé de St-Léger de cette ville au siècle dernier.

Les hauts fonctionnaires sont : Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances au 17e siècle et Nicolas-Marie Quinette, ministre de l'intérieur sous le Directoire.

Sept historiens et un chroniqueur sont nés en cette ville : Nicolas Berlette en a écrit, au 16e siècle, la première histoire qui n'a point été publiée ; Melchior-Regnault, Rousseau-Desfontaines, Fiquet, Mesurolle et Lemoine ont continué ou refait ce travail à différentes époques ; mais la plupart de leurs recherches sont restées manuscrites. Jean-Baptiste-Louis Brayer est l'auteur de la statistique du département publiée en 1825.

Le chroniqueur né à Soissons est Nicolas Lesueur, avocat du roi au bailliage de cette ville, au 16e siècle.

Les litterateurs natifs de Soissons sont assez nombreux : Eudes ou Odon de Soissons, écrivain sacré, et Sébastien Mamerot, littérateur et voyageur, vivaient tous deux au 13e siècle. Deux autres écrivains sacrés, Jean Cannart, chanoine de St-Gervais, puis minime, et Pierre Moreau, aussi minime, appartiennent au 16e siècle. Julien de Héricourt, Nicolas Hébert, trésorier de France ; Julien Vernier, de l'ordre de Citeaux, et Paul Moreau, chanoine et archidiacre, sont du siècle suivant. Claude Carlier, sous-maître au collége Mazarin, vivait au 18e siècle. A cette même époque appartiennent le journaliste Fiévée ; l'auteur dramatique, Joseph Landon, et l'acteur de l'Opéra, Joseph Rousseau.

Nous trouvons encore que quatre poëtes ont pris le jour à Soissons : Thierry, trouvère du 12e siècle ; Pierre-Hubert Suzanneau, Antoine Berthemet, avocat au parlement de Paris, et Hélène de Basins, lesquels vivaient aux 16e, 17e et 18e siècles.

Les professeurs, prédicateurs et théologiens natifs de cette ville sont peu nombreux : Guillaume de Soissons était un habile rhéteur du 12e siècle ; le jésuite Jérôme de Gonnelieu, et le voyageur Bazile de Soissons, furent deux prédicateurs célèbres au 17e siècle ; enfin, le franciscain Célestin de Soissons était un profond théologien du même temps.

Soissons a aussi donné le jour à deux jurisconsultes renommés : Adrien Amerot, professeur à l'Université de Louvain au 16e siècle, est l'auteur du premier dictionnaire grec ; Louis ou Lucien de Héricourt, né en 1687, a édité les lois ecclésiastiques de la France.

Trois peintres de talent sont nés en cette ville : Charles Minoufflet et Pierre Tacheron furent d'habiles peintres verriers aux 16e et 17e siècles ; Crépin Quillet, entièrement inconnu aujourd'hui, jouissait au 17e siècle d'une certaine réputation comme peintre de tableaux. Il peignit une grande partie de la galerie des jésuites de Paris, et fit plusieurs tableaux pour l'abbaye de St-Martin de Laon où il était religieux prémontré. C'est à lui que l'on doit sans doute la tentation de St Antoine aujourd'hui placée dans le musée de Laon, laquelle provient de cette ancienne maison religieuse.

Soissons se recommande surtout par les médecins auxquels il a donné le jour : Jean Ruel était au 16e siècle un médecin célèbre, auquel on doit le premier livre de botanique publié en France; Renaud Sturme vivait à la même époque ; Anne-Amable Augier-Dufot, et Antoine-François Petit, appartiennent au 18e siècle. Ce dernier fut premier médecin du duc d'Orléans et membre de l'Académie des sciences. Enfin, Jean-Baptiste Paroisse, mort seulement en 1825, fut premier médecin des rois de Naples et d'Espagne ; il a publié un ouvrage sur la chirurgie.

Cette ville n'a donné le jour qu'à quatre hommes de guerre : Charles-Philippe Ronsin, général

révolutionnaire ; Pille et Claude-Thomas du Tour de Noirfosse, deux généraux du temps de l'Empire, et N. Vinot, lieutenant général à la même époque.

Enfin, parmi les célébrités Soissonnaises nous devons encore ranger : un chimiste, Pierre-François Tingry, mort à Genève en 1821 ; un géographe, Jacques Robbe, qui vivait au 17e siècle ; un mathématicien, Gervais de la Cour, appartenant au 16e ; un architecte, François Cuviller, au dernier siècle ; enfin l'inventeur des lampes à double courant d'air, M. Quinquet.

Les principaux ouvrages publiés sur l'histoire de Soissons sont : *Abrégé de l'Histoire de l'ancienne ville de Soissons*, etc., par Melchior Regnault, 1633 ; *l'Histoire des Antiquités de la ville de Soissons*, par Lemoine, porte-manteau du roi, 1771 ; *Histoire de Soissons*, par Leroux ; *Histoire de Soissons depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Henri Martin et P.-L. Jacob, 1837.

Comtes héréditaires de Soissons.

9.. Gillebert, comte de Soissons. Sa fille Adélaïde porta ce domaine au suivant.

9..-995. Guy Ier. On pense qu'il était fils d'Albert Ier, comte de Vermandois.

10.. Renaud Ier, comte de Soissons ; femme, Ade ou Adélaïde ; enfans : Guy, Adélaïde. Le père et le fils périrent en 1057, en soutenant un siége contre le roi dans leur château de Soissons.

1059. Guillaume dit Brisac, comte de Soissons, fils du comte d'Eu ; femme, Adélaïde, fille du comte Renaud ; enfans : Renaud, Jean, Manassès, évêque de Soissons ; Raintrude, femme de Raoul, seign. de Nesles ; Lithuise, femme de Geoffroi, seign. de Donzy ; Agnès, femme d'Hervé de Montmorenci ; Ade, alliée à Gérard de Brienne.

1083. Renaud II, comte de Soissons, sans hoirs.

1106. Jean, son frère, comte de Soissons ; femme, Aveline.

1119. Renaud III, leur fils, comte de Soissons ; femme, Batilde. Renaud mourut de la lèpre. N'ayant qu'une fille Jeanne qui s'était faite religieuse, il donna le comté de Soissons au suivant.

1141. Yves de Nesles, cousin germain du précédent, comte de Soissons ; femme, Yolende de Hainaut. Ne lui ayant pas donné d'enfans, le comte Yves désigna le fils de son frère pour lui succéder.

11.. Conon de Nesles, comte de Soissons ; femme, Agathe de Pierrefonds ; sans enfans.

1182. Raoul de Nesle, comte de Soissons, frère du précédent. Raoul se croisa en 1190. Femmes : 1° Adèle ou Alix de Dreux, dont trois filles et un fils Renaud qui passa en Orient et devint maréchal du royaume de Chypre ; 2° Yolende de Joinville, sans hoirs ; 3° Ade de Grandpré, dont Jean, Raoul, vic. de Cœuvres.

1237. Jean II de Nesle, comte de Soissons. Il accompagna le roi St Louis aux Croisades de 1248 et 1269, et y périt l'année suivante ; femmes : 1° Marie de Chimai, dont Jean, Raoul, seign. du Tour ; Eléonore, femme de Renaud de Thouars ; Alix, alliée à Jean, seign. d'Audenarde ; Yolende ; 2° Mahaud d'Amboise qui lui apporta le comté de Chartres et la seigneurie d'Amboise, sans enfans.

1270. Jean III de Nesle, comte de Soissons, seign. de Chimai ; femme, Marguerite de Montfort ; enfans : Jean, Raoul, seign. d'Ostel ; Jean, prévôt de Reims ; Marie, femme d'Eustache de Conflans.

Vers 1282. Jean IV de Nesle, comte de Soissons, seign. de Chimai ; femme, Marguerite de Rumigny ; enfans : Jean, Hugues.

1286. Jean V de Nesles, comte de Soissons, sans postérité.

1299. Hugues de Nesles, comte de Soissons, son frère ; femme, Jeanne de Dargies. Une seule fille qui porta le comté de Soissons en mariage à

1306. Jean de Hainaut, comte de Beaumont et Valenciennes. Il sauva la vie au roi à la bataille de Crécy en le tirant de la mêlée. Il n'eut également qu'une fille, Jeanne, qui porta au suivant le comté de Soissons.

1344. Louis de Châtillon, seign. d'Avesnes et Guise. Il fut tué à la bataille de Crécy. Enfans : Louis ; Jean, comte de Blois et de Dunois ; Guy.

1351. Louis II de Châtillon, comte de Soissons.

1361. Guy, son frère, comte de Soissons par partage. Fait prisonnier par les Anglais en 1356 à la bataille de Poitiers, il racheta sa liberté au prix du comté de Soissons qui fut donné par le roi d'Angleterre à Enguerrand VII, sire de Coucy, son gendre. Après la mort de ce dernier, sa veuve vendit le comté de Soissons au duc d'Orléans, avec les terres de Coucy, Marle, etc.

1400. Louis de France, duc d'Orléans, comte de Soissons; femme, Valentine de Milan.

1407. Charles de France, duc d'Orléans, leur fils, comte de Soissons. Celui-ci se trouvant dans l'impossibilité de payer le prix des domaines achetés par son père, restitua à Robert de Bar la moitié du comté de Soissons pour être possédé par indivis. Il y eut dès-lors, et à la fois, deux comtes de Soissons, qui furent bientôt portés à quatre par une nouvelle division du comté.

1412. Robert de Bar, comte de Marle et de La Fère, et Charles d'Orléans, tous deux comtes de Soissons par indivis.

1415. Jeanne de Bar, fille de Robert ci-dessus, comtesse de Soissons. — Louis de Luxembourg, comte de St-Pol et de Soissons par indivis. Ils se marièrent en 1435 et réunirent les deux moitiés du comté. Mais il fut peu après divisé en quatre quarts ce qui rend dès-lors très-confuse la liste de ses seigneurs.

1465. Louis II, duc d'Orléans, quart-comte de Soissons, par indivis. — Pierre de Luxembourg, quart-comte. — Marie de Savoie, quart-comtesse dud. — Marie de Luxembourg, quart comtesse dud.

1476. Pierre de Rohan, seign. de Gié, quart-comte par confiscation sur Pierre de Luxembourg.

1484. Jacques de Savoie, comte de Romont, quart-comte dud.

1487. François de Bourbon-Vendôme, quart comte dud.

1506. François de Valois, comte d'Angoulême, quart-comte de Soissons. — Claude de France, quart-comtesse dud.

15.. Henri de France, quart-comte dud. Etant monté sur le trône en 1547, sous le nom d'Henri II, sa part dans le comté de Soissons fut réunie au domaine.

1531. Charles de Bourbon-Vendôme, fils de François ci-dessus.

1552. Jean de Bourbon-Vendôme, son sixième fils, comte de Soissons par indivis. Il fut tué à la bataille de St-Laurent.

1557. Marie de Bourbon, sa cousine, comtesse de Soissons.

1560. Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Soissons par indivis. Il fut tué à la bataille de Jarnac.

1561. Henri de Bourbon, prince de Condé, son fils, comte dud. par indivis.

1562 Catherine de Médicis, comtesse de Soissons à titre de douaire.

1601. Charles de Bourbon, comte de Soissons, grand maître de France.

1608. Henri II de Bourbon, prince de Condé, son fils, comte dud. par indivis avec le roi.

1636. Louis II de Bourbon, duc d'Enghien. Ayant été tué devant Sedan en 1641, ses deux sœurs héritèrent de la moitié du comté de Soissons et la portèrent à Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et à Thomas-François de Savoye, prince de Carignan.

1656. Eugène-Maurice de Savoie, fils du précédent, fut comte de Soissons seul, le roi lui ayant donné sa moitié à titre d'engagement; femme, Marie-Olympia Mancini, qui joua un grand rôle dans les affaires de poison de son temps et fut accusée d'avoir empoisonné son mari; enfans : Louis-Thomas, Philippe, abbé de St-Médard; Marie-Jeanne dite Mademoiselle de Soissons; Eugène, qui, n'ayant pu obtenir ni une abbaye ni un régiment, passa au service de l'empereur, devint, sous le nom de *Prince Eugène*, l'un des plus grands capitaines de son temps, et fut l'ennemi le plus acharné de la France.

1673. Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, maréchal des camps; femme, Uranie de la Cropte de Beauvais.

1702. Thomas-Emmanuel de Savoie, leur fils, comte dud.; femme, N. de Lichtenstein.

1729. Eugène-Jean-François de Savoie, leur fils, comte dud. Ses héritiers vendirent le comté de Soissons au suivant.

1734 Louis d'Orléans.

1752. Louis-Philippe Ier, comte apanagiste de Soissons.

1785. Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, comte dud. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire le 6 novembre 1793.

Les comtes de Soissons eurent sous eux des vicomtes dont voici la liste aussi complète que nous avons pu la faire.

Vicomtes de Soissons

1047. Guy de Coucy, vicomte de Soissons.

1057. Guillaume de Coucy, id.

1059-78. Thiezzon, id.; femme, Adélaïde; enfans : Renaud, Guy. Guy épousa Oidelle ou Videlle et en eut Guy ci-dessous.

1078-1107. Renaud Ier de Coucy, vicomte dud.; femme, Marie de Pierrefonds; sans enfans.

1107-16. Guy II de Coucy, son neveu, vic. dud.; femme, Adelvie ou Adeluia; enfans : Robert, Ives, châtelain de Noyon; Jean, clerc; Boniface ?

1117-33. Robert de Coucy, vic. dud.; femme, Havide de Montmorenci; enfans : Guy, châtelain de Coucy; Jean, seign. de Condren; un autre Jean, clerc.

1133-57. Guy III de Coucy, vicomte dud.; femmes 1° ......, dont Guy, châtelain de Coucy; Jean, châtelain de Noyon; Ives; 2° Théophanie, dont Renaud, seign. de Sinceny; Pierre le Vermeil, Robert dit le Bœuf, Hugues, chanoine puis doyen de Noyon; Mauduite, femme 1° de Renaud de Coucy, son neveu; 2° de René de Magny; Béatrix.

1157-68. Guy IV de Coucy, vicomte dud.; enfans : Renaud, Guy, Agnès, femme de Jean de St-Simon.

1168-75. Jean de Coucy, son frère, châtelain de Noyon, et de Coucy par intérim.

1175-86. Renaud II de Coucy; femme, Mauduite, sa tante, ci-dessus; enfans : Jean, Renaud, clerc puis châtelain; Arnoul, seign. de Magny, etc. (Voyez notre *Notice historique et généalogique sur les châtelains de Coucy et les seigneurs de Sinceny*).

1240. Robert de Vaux, chev., seign. de Mercin, Vaux et Saconin, vicomte de Soissons; femme, Mathilde; enfant : Robert, écuyer.

1275. Simon dit Lore Sestellarius, vicomte de Soissons. Il eut avec le chapitre de cette ville une querelle à la suite de laquelle il fut excommunié. Nous reproduisons le texte curieux de cette sentence pour faire connaître à nos lecteurs en quoi consistait, au 13e siècle, la peine de l'excommunication.

1290. Raoul du Mail, écuyer, vic. de Soissons.

1404. Pierre de Vassan, chev., vicomte de Soissons.

1499. Jean de Villers-Hélon, vicomte de Soissons, seign. de Dammart.

1571-85. Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, vicomte de Soissons.

Sentence d'excommunication portée par le Chapitre de Soissons contre un vicomte de cette ville, en 1274.

Odo, prepositus, Gerardus, decanus, totumque Capitulum suessionense, dilectis et fidelibus suis magistro Reginaldo de Damerio et domino Petro dicto Laburgas, capellanis perpetuis in ecclesiâ suessionensi, decano christianitatis suessionensis, presbiteris de Buciaco, de Aquilâ, de Novavillâ et omnibus presbiteris in civitate et diocesi suessionensi constitutis ad quos presentes litteras pervenerint, salutem in Domino. Cùm servientes nobilis viri comitis suessionensis, videlicet Gerardus de Curvillâ, baillivus dicti comitis, Tierricus dictus Plakiers, prepositus, Symon dictus Lore Sestellarius, vice-comes ipsius civitatis et complices eorumdem, plurimas injurias nobis et ecclesie nostre sine causâ rationabili, Dei timore postposito, intulerint, super eo videlicet quod de corpore cujusdam hominis submersi quod inventum fuit in terrâ et justiciâ nostrâ, terram nostram presumpserant contra justiciam, desaisire illud amoventes et auctoritate propriâ absportantes. Et etiam super eo quod quemdam domum hospitalis Sancti Nicholai Suessionensis sub jurisdictione nostrâ existentem, ausu temerario infringerunt, et per violentiam intraverunt, et quamdam res ad ipsam et hospitales spectantes exindè absportaverunt. Ac insuper super eo quod

nanta seu pignora Hardicii Bolengarii, hominis et hospitis nostri, sine causâ rationabili, propriâ auctoritate ceperunt, et capta detinent seu faciunt detineri, super hiis loca resaisire et nanta seu pignora dicti Hardicii reddere ac emendum nobis facere competentem, diu est (sic) recusantes, pluries ex parte nostrâ super hoc requisiti. Licet hec se fecisse pluries recognoverint coram nobis nullam causam rationabilem quare hoc facere possint vel debeant, pretendentes que cedunt in nostrum prejudicium et gravamen. Et nos tam privilegiorum nostrorum et ecclesie nostre Suessionensis auctoritate quam de usu et consuetudine ipsius ecclesie longevis et retroactis temporibus legitimè observatis jurisdictionem in malefactores nostros in civitate et diocesi suessionensi habuerimus et etiam habeamus, quâ auctoritate ipsos competenter monitos excommunicavimus et excommunicatos publicè nuntiari et tanquam excommunicatos *arcius* evitari, mandavimus et precipimus justiciâ exigente et deindè eamdem sententiam legitimè aggravantes, uxores eorum et familias ecclesiastico supposuerimus interdicto, prout in litteris et instrumentis super hoc confectis pleniùs continetur, et eamdem sententiam per annum et amplius animo sustinuerint et adhuc sustinent indurato. Dignumque sit ut quos Dei timor à malo non revocat saltem coherceat ecclesiastice severitas discipline. Vobis in virtute *obediens* et sub penâ suspensionis auctorum predictorum, precipimus et mandamus quod ipsas singulis diebus dominicis et festivis necnon quemcumque vos divina celebrare contigerit, candelis accensis, campanis pulsatis, in ecclesiis vestris excommunicatos, uxores eorum et familias ecclesiastico suppositas interdicto publicè nuntietis, pro eo videlicet quod domum hospitalis Sancti Nicholai predictam fregerunt, violenter intraverunt et res quasdam ipsius hospitalis exindè absportaverunt, absolutionis sue beneficium obtinere inhibeatis. Insuper universis sub penâ excommunicationis bublice (sic) monentes ne quis cum ipsis quamdiù in dictâ excommunicatione permanserint, cibo, potu, furno, molendino, emptione, venditione, aquâ, igne, locutione, oratione, auxilio, consilio seu quocumque alio humanitatis solacio communicare presumat. Et quid indè feceritis nobis rescribatis. In hiis autem exequendo unus vestrum alium vel alios non expectet. Datum anno Domini MCCLXXIV°, sabbato post festum beati Nicholai hiemalis, reddite litteras. (*Archiv. impér.*, *carton* L, *1164*.)

Soissonnais, *Suessionensis pagus*, *Suessionicus*. — L'ancien pays Soissonnais gallo-romain avait pour limites le Laonnois au nord et l'Oise à l'ouest. Au midi cette limite est plus difficile à tracer d'une manière sûre : on voit cependant qu'elle suivait une ligne parallèle à la rivière d'Aisne, en passant entre Hautefontaine et Mortefontaine, d'où elle se dirigeait vers Lesges, passait entre Quincy et Bazoches et venait joindre la limite actuelle du département de la Marne au-dessous du Mont-St-Martin. Nous devons ajouter que selon toutes les vraisemblances, le Soissonnais, avant l'invasion romaine, s'étendait à l'ouest de l'Oise et comprenait tout ou partie du Noyonnais.

SOIZE, SOISE, *Soisa*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine élevée, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 11 charrues, 7 arp. de prés, 86 arp. de bois. — Population : 1760, 258 h. (57 feux); 1800, 300 h.; 1818, 314 h.; 1836, 371 h.; 1856, 341 h.

Seigneurs de Soize.

1166-90. Pierre de Soise, chev.; Gobert, son frère; enfans : Arnoul-Henri, seign. de Marfontaine.

1230. Adam de Soise, chev.

1580. François des Armoises, chev., seign. de Méry et Soize : femme, Charlotte de Cauchon. Leur fille Elizabeth porta Soize en mariage à

159.. Charles de Fay d'Athies, seign. de Bray.

1610. François de Fay d'Athies, son fils, seign. de Soize ; femmes : 1° Anne de Condé : 2° Marie de Crécy qui lui apporta la terre de Goudelancourt ; enfans : Robert-Charles, capit. au régim. de Marivaux, seign. de Goudelancourt-lès-Berrieux ; Anne, femme de Jean de Caruel, seign. de Magny ; Marie, femme de Louis d'Allenoncourt, écuyer, seign. de St-Clément.

16.. Robert de Fay d'Athies, chev., seign. dud. ; femmes : 1° Marie de Fay d'Athies, dont Charles, seign. de Bray ; Gabriel, Robert ; 2° Marie d'Artaise, dont Louis-Dieudonné, Charles, seign. de Dolignon, Marie-Anne et Gabrielle.

1688. Louis-Dieudonné de Fay d'Athies, chev., seign. dud., capit. au régim. Dauphin, cavalerie ; femme, Catherine Villesme ; enfans : Louis-Dieudonné, Anne, François, doyen de Rozoy ; Claude-Louis, capit. au régim. de Poitou ; Elizabeth, Gabrielle-Louise, Marguerite.

1735. Louis-Dieudonné de Fay d'Athies, seig. dud. ; femme, Louise-Gabrielle d'Aguisy ; enfans : Henri-François, Françoise, Jeanne-Gabrielle.

Vers 1775. Henri-François de Fay d'Athies, seign. dud.

Il y avait autrefois à Soize un fief dont nous ne savons pas le nom, mais dont voici quelques seigneurs.

Vers 1640. Gabriel de Boham, écuyer : femme, Elizabeth de Flavigny ; enfans : Jean-Antoine, Henri, Josias, Antoinette.

1600. Jean-Antoine de Boham, écuyer, capit. au régiment de marine.

16... Henri de Boham, son frère, capit. au même régiment.

SOLON, autrefois SAULON. — Moulin dépendant de Cœuvres. — Au 13e siècle, il appartenait à Raoul de Soissons, seign. de Cœuvres, qui, en 1260, le vendit à l'abbaye de St-Denis.

SOMME (LA), *Sumina*, *Somena*, *Somona* ou *Somina*. — Cette rivière prend naissance au village de Fonsomme, parcourt le département de l'Aisne sur une étendue de trente-cinq kilomètres, et entre auprès de Ham dans le département auquel elle a donné son nom, pour tomber dans la Manche entre le Crotoy et St-Valery. — Dans un acte de 959, le petit bras de la Somme qui passe auprès de Gauchy est nommé *Rivula Cehona*. — La Somme se grossit dans le département de l'Aisne de trois petites rivières : la Sommette, la Germaine et l'Omignon. — Le Père Fournier, dans sa *Geographica orbis notitia*, prétend que le véritable nom de la Somme est *Phrudis*, le mot Somme étant, selon lui, un nom générique synonyme de source, et que les anciens employaient toujours dans ce sens.

SOMMELANS, *Sommelanum*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé près des sources du rû d'Alland, à 65 k. au S.-O. de Laon et 15 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 1,720 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : 1760, voyez Priez ; 1788, 111 h. ; 1800, 123 h. ; 1818, 106 h. ; 1836, 85 h. ; 1856, 107 h.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce village tire son nom de sa position sur

les sources du rû d'Alland : *Somma*, source, et *Alanum*, Alland. — Sommelans appartenait autrefois à l'hôtel-Dieu de Soissons.

Des anciens seigneurs de Sommelans nous ne connaissons que les suivans :

1212. Bernier, chev. de Sommelans, fils du seigneur du donjon d'Oulchy.

1780. M. Meunier, avocat au parlement de Paris.

SOMMERON. — Ruisseau qui prend sa source auprès et au nord du village de ce nom et qui se jette dans l'Oise à Gergny, après un cours d'environ 8 kilomètres.

SOMMERON, *Sommeronum*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, bâti près d'un ruisseau, à 60 k. au N. de Laon et 16 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 400 arp. de terres, 30 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 236 h. (36 feux) ; 1800, 263 h. ; 1818, 291 h. ; 1836, 331 h. ; 1856, 271 h.

Ce village tire son nom de sa position près du ruisseau nommé le *Sommeron*. Il faisait autrefois partie du duché de Guise.

SOMMETTE, SUMMETTE, *Sommeta*, *Sommenula*. — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé sur le bord de la Somme, à 49 k. au N.-O. de Laon et 19 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, sans Eaucourt, 367 arp. de terres, 8 arp. de chenevières, 20 arp. de prés, 10 arp. de marais. — Population : 1760, sans Eaucourt, 22 feux ; 1800, 121 h. ; 1818, 245 h. ; 1836, 222 h. ; 1856, 186 h.

Sommette appartenait autrefois au chapitre de Noyon qui l'avait acheté, en 1304, à Aubert de Hangest, seign. de Genlis.

Seigneurs de Sommette.

1229. Jean de Summette.

12... Jean de Nointel, seign. de Sommette ; femme, Perronnelle. Ils vendirent cette terre à

1304. Aubert de Hangest, seign. de Genlis, qui la revendit au chapitre de Noyon.

14... Valerand Blanchard, seig. dud. ; femme, Marie de Veilly.

1495. François Blanchard, leur fils, seig. dud. Il vendit ce domaine au suivant.

15... Renaud d'Offoy.

1529. François d'Offoy, son fils, seign. dud. ; à son tour celui-ci le vendit à

1567. Louis Chatelain, seign. de Sizancourt. Sa fille Louise le porta en mariage à

1621. François de Louvain, qui le vendit la même année à Antoine Bouzier, s. d'Estouilly. lui-ci le revendit à

1623. Anne de Macquerel, écuyer, seign. de Riencourt.

Vers 1630. Michel d'Hervilly, seig. de Beaumont, Ary, Sommette, etc., capitaine de galère ; femme, Françoise de Parisi.

16... François - Paul d'Hervilly, leur fils, seign. dud.

1730. Louis-François d'Hervilly, son fils, seig. de Leschelles, Sommette, etc.

SONS, SUN, SONT (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans

une plaine élevée, à 25 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 13 charrues, 40 arp. de bois. — Population : en 1760, 360 h. (78 feux); 1800, 782 h.; 1818, 830 h.; 1836, 885 h.; 1856, 861 h.

Ce village fut pillé en 1651 par les troupes françaises qui tenaient le parti de M. le Prince.

Seigneurs de Sons.

1144-56. Robert de Sont; Gautier, son frère. Enfans : Pierre, seign. de Châtillon; Thomas, Jean, Enguerrand. Il appartenait peut-être à la famille de Coucy.

1161. Thierry de Sont.

1173-84. Thomas de Sont; femme, Ade; enfans : Raoul, Robert. Thomas avait aussi deux sœurs, Ade et Helvide, femme de Robert.

1206 René, chev. de Sont Il était puîné de Clarembaud de Macquigny. Femme, Ade.

1219-29. Raoul, seign. de Sont, fils d'Ade de Sont, femme de Jean de Vadencourt.

1233. Nicolas, seign. de Sont; enfant, Sibille, religieuse.

1240. Gilles, chev. de Sons; femme, Alix de Montchâlons.

1246. Jean, seign de Sons; femme, Jeanne de Housset.

1301. Robert de Sons; femme, Isabeau de Bois.

1364 Adam Sauset, sire de Sons.

1375. Pierre, seign. de Sons, écuyer.

1384. Guillaume dit le Leu (le loup) de Sons? écuyer

14.. Jean dit le Leu, de Sons?

1425. Jean II de Sons? écuyer.

1446. Jean de Vaux, sieur de Sons et Vaux.

1535. Charles Postel, seign. dud.

1551-76. Antoine de Crécy, seign. de Sons; femme, Yolende des Fossés.

1634-60. François de Crécy, sieur de Sons et Housset; femme, Michelette de Vuatre ou Vaterie. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bordure angrelée de même.*

1643. Louis de Bayard, écuyer, seig. de Sons. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

1670. Valérien, Charles et Nicolas de Bayard, seign. de Sons.

1680. Louis-François d'Hervilly, seign de Leschelles, Sons, etc. (V. Leschelles).

SORBAIS. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 52 k. au N. de Laon et 9 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,800 arp. de terres, 200 arp. de prés, 80 arp de bois. — Population : 1760, 608 h. (180 feux); 1800, 759 h.; 1818, 778 h.; 1836, 844 h.; 1856, 831 h.

Ce village paraît avoir appartenu de tout temps aux seigneurs de Guise et ne pas avoir eu de seigneurs particuliers.

SORNY. — Hameau dépendant de Terny. Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 45 feux, 4 charrues ne produisant que du froment, 20 arp. de vignes, 15 arp. de prés et beaucoup de noyers Il appartenait jadis aux sires de Coucy. Enguerrand VII en affranchit les habitans en 1368 sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de cent sous parisis (V. Coucy-la-Ville).

La terre de Sorny était jadis un fief et portait le titre de vicomté.

Vers 1580. Jean de Crécy, écuyer, seign. de Sorny. Enfant, Marie, femme d'Antoine de Fay d'Athies, seign. de Clamecy et Goudelancourt-lès-Pierrepont.

1638. Jacques d'Audanger de Guy, vicomte de Sorny; femme, Madeleine de Proisy.

1667-74. Jean de Crécy, seign. de Bligny' Sons, vicomte de Sorny.

SOUCHE (LA). — Ruisseau qui prend sa source auprès de Sissonne, coule du sud-est au nord-ouest et se jette dans la Serre à Crécy, après un cours d'environ sept lieues. Dans les anciens titres elle est quelquefois nommée la *Petite Serre*.

SOUCY, *Suciacum*, *Sulceium*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans un étroit vallon, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, terres mélangées rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 43 feux; 1800, 167 h.; 1818, 187 h.; 1836, 177 h.; 1856, 156 h.

On voyait autrefois à Soucy une communauté de religieux Guillelmites.

Seigneurs de Soucy.

Vers 1200. Henry de Soucy, chev.

1226. Jean de Soucy, son fils.

1694. Jules, marquis de Joyeuse, seign. de Montgobert et Soucy.

Ce domaine entra ensuite dans la maison de Vassan qui possédait déjà celui de Puiseux (V. ce mot), et en 1780, il appartenait à M. Desplaces, seign. de Montgobert.

SOUGLAND. — Hameau dépendant de St-Michel. Il doit sa naissance à une forge qui fut bâtie en ce lieu en 1543, par Thomas de Canone, en exécution d'un traité passé entre lui et les religieux de l'abbaye de St-Michel. Cette forge passa ensuite dans la maison des Pétrés. Détruite dans la première moitié du 18e siècle, elle a été rebâtie depuis.

SOUPIR, autrefois SOUPY, *Supeium*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues, 30 arp. de prés, 108 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 455 h. (100 feux); 1800, 444 h.; 1818, 360 h.; 1836, 483 h.; 1856, 440 h.

Vers 1140, les habitans de Soupir entreprirent de rebâtir leur église; mais n'ayant pu l'achever faute d'argent, ils s'adressèrent à l'abbaye de Prémontré qui, en échange de quelques terres, se chargea de la terminer. La même maison en éleva le clocher en 1162, à des conditions analogues.

Seigneurs de Soupir, relevant des évêques de Laon.

1102-07. Hescelin ou Rethelin de Soupir.

1124. Baudoin de Soupir; femme, Machaine de Guise qui lui apporta le domaine de Lesquielles (V. ce mot).

1150. Simon, chev. de Soupir.

1160. Guy de Soupir; femme, Ysdemunde. Blihart, frère de Guy, était seign. de La Ferté-Chevresis.

1206. Eudes de Soupir. Hugues et Gérard, ses frères.

1207. Baudoin II de Soupir. (Voyez ses armes planche IV). Femme, Béatrix.

1231. Gautier, leur fils, seign. dud., Sissonne et Marchais; enfans: Robert, seign. de Marchais et Sissonne; Jean, seign. de Puisieux.

1237. Geoffroi, seign. de Soupir, maréchal de Champagne. Enfant, Gérard.

1248 Gérard, seign. dud.

1338. Henri de Roucy, sire du Bois, chev., seign. de Soupir.

1368. Jacques de St-Clément, seign. dud.

1380. Bernard de Dormans, seign. dud.

1487. Louis Juvenal des Ursins, archidiacre de Champagne dans l'église de Reims, seign. dud.

1530. Charles des Ursins, seign. dud.

1589. Pierre Baudoin, écuyer, seign. dud., conseiller du roi, intendant de ses finances; femme, Catherine Cordier.

1627. Daniel Baudoin, seign. dud., conseiller-maître d'hôtel ordinaire du roi; femme, Marie de Flexelles; enfans: Pierre, Séraphin, Marie.

1663. Pierre Baudoin, seign. dud., Lemé et Lislet, capitaine aux gardes.

1699. Fidel-Séraphin Baudoin, son frère, seig. dud., Verneuil, Courtonne, Beaune et Chivy, chev. d'honneur au bailliage de Vermandois; femme, Geneviève-Simonne de la Mouche; enfans: Fidel-Séraphin, Antoine-Séraphin.

Vers 1741. Antoine-Séraphin Baudoin, seign. dud., lieutenant général des armées, ex-chambellan du roi de Pologne, chev. de St Louis, grand bailli d'épée au bailliage de Bourmond en Lorraine, mort le 22 décembre 1750.

Baudoin: *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

1789. Madame de Champeron, dame de Soupir.

SOURD (LE). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 37 k. au N. de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population: 1836, 841 h.; 1856, 799 h.

Le Sourd était jadis une dépendance de Wiège. Il n'en a été séparé que depuis la révolution.

Seigneurs du Sourd.

Le domaine du Sourd appartenait autrefois à l'abbaye de Fervaques qui le vendit en 1445 à Jean III, seign. de Proisy, moyennant certaines redevances. L'un des descendans de ce dernier le revendit au suivant.

Vers 1550. Christophe de Visme.

Ce domaine passa ensuite dans la maison le Danois, dont les membres étaient seign. de Ronchères (V. Séry-Mézières).

SOYÉCOURT, SOYAUCOURT, *Seihercurtis.* — Hameau dépendant de Vermand.

SPARCI. Voyez ÉPARCY.

SPAUX OU SPANZ. Voyez ÉPAUX.

SUBACOURT, SUBALCOURT. — Ancien village autrefois situé du côté de Suzy, dans la forêt de Voas ou de St-Gobain, aujourd'hui détruit. Il en est question dans plusieurs chartes du 12e siècle et des suivans (V. Suzy).

SUIPPE, *Supia*, *Suppia*, *Sopia*. — Rivière qui prend sa source à Somme-Suippe

(Marne), entre dans le département de l'Aisne à Pontgivart et se jette dans l'Aisne à Condé, après un cours de 15 lieues. Il en est question dès l'année 907, dans la charte de fondation du prieuré de Corbeny, par laquelle Charles-le-Simple donna à St-Remi quatre *mappaticos* sur le *fleuve de Suippe.*

SURFONTAINE, autrefois SERFONTAINES, *Sereni fontes*, *Superfontana.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine haute et sèche, à 28 k. au N.-O. de Laon et 19 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Barbara. — Culture en 1760, 10 charrues. — Population : 1760, avec Fay-le-Noyer, 460 h. (72 feux); 1800, 541 h.; 1818, 609 h.; 1836, 640 h.; 1856, 445 h.

Ce village tire son nom de sa position sur des sources d'eau limpide. Il dépendait autrefois de Fay-le-Noyer, qui, à présent, dépend de lui. — Au siècle dernier, on voyait encore à Surfontaine des vestiges considérables d'un ancien château.

Seigneurs de Surfontaine.

1403. Jean d'Amerval, chev., seign. de Parpes et Surfontaine, fils de Jean d'Amerval, seign. de Parpes.

14.. Mailfer d'Amerval, seign. d'Amerval et Surfontaine; enfans : Jacques, Jean.

1429-66. Jacques d'Amerval, écuyer, seign. desd., Rougeries et Mézières-sur-Oise.

1512. Jean II d'Amerval, seign. d'Amerval et Surfontaine.

1540. Philippe d'Amerval, seig. desd.; femme, Gabrielle de Mousquet, baronne de Benai; enfans : Antoine, Jeanne, femme d'Antoine d'Hervilly. Après la mort de son mari, Gabrielle de Mousquet institua dans la chapelle de son château à Surfontaine, trois prêtres avec un clerc et deux enfans de chœur pour y célébrer l'office canonial et prier Dieu pour elle, son mari, ses enfans et sa famille.

1566. Antoine d'Amerval, seign. dud, Liencourt et Benai; femme, Adrienne de Cauchon de Maupas; enfans : Nicolas, Antoinette, femme de Jean de Flavigny, seign. de Renansart.

1594. Nicolas d'Amerval, seign. desd. et Benai (V. ce mot).

Vers 1600. Antoine d'Amerval, son second fils, seign. dud.

D'Amerval : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

16.. Olivier de Longueval, seign. de Surfontaine par sa femme Charlotte d'Amerval. Ils vendirent ce domaine au suivant.

1619. Claude II de Flavigny, vicomte de Renansart (V. ce mot).

SURMELIN (LE). — Ruisseau qui prend naissance à La Charmoie (Marne), entre dans le département de l'Aisne auprès de Baulne et va se perdre dans la Marne à Mézy-Moulins, après un cours d'environ sept lieues.

SUZY, autrefois SUISY, *Suisiacum*, *Susiacum*, *Seusiacum.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti au fond d'une gorge entourée de bois, à 12 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture, en 1760, 4 charrues, 120 arp. de prés, 240 arp. de bois, 35 arp. de vignes. — Population : 1760, 505 h.; 1800, 648 h.; 1818, 673 h.; 1836, 702 h.; 1856, 563 h.

Quand on considère que le village de Suzy était autrefois entièrement entoure de bois, on est tenté de faire dériver son nom des mots *sus*, sanglier, et *aisis*, enclos, comme qui dirait le canton des sangliers. — Un écrivain du dernier siècle prétend qu'en 1129, après la mort de Thomas de Marle, les habitans de Suzy se plaignirent au roi Louis-le-Gros que les sires de Coucy, en leur qualité d'avoués de plusieurs monastères voisins, les traitaient comme leurs sujets au préjudice de l'autorité royale à laquelle seule ils étaient soumis, et que le roi, faisant droit à leur requête, déclara qu'ils dépendaient de lui seul. En conséquence, il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda cette année même l'affranchissement de la servitude et le droit d'entrer à leur volonté dans la cléricature, dans l'ordre militaire ou dans les communes voisines. Il ne mit d'autres conditions à cet affranchissement que celles de le suivre à la guerre et de défendre au besoin la grosse tour de Laon.

Suzy a vu naître un grand personnage ecclésiastique, Etienne dit le cardinal de Suzy, qui florissait à la fin du 13e siècle.

Seigneurs de Suzy.

On prétend que Suzy appartenait originairement à Ste Geneviève, laquelle l'aurait donné à St Remi, archevêque de Reims. Celui-ci, à son tour en aurait gratifié l'église de Laon, des mains de laquelle il serait plus tard passé dans celles de St-Jean. Ce domaine devint ensuite, on ne sait comment, la propriété de seigneurs particuliers qui prirent le titre de *vicomtes de Suzy*.

On ne connaît pas ces premiers seign. de Suzy. On sait seulement que l'un d'eux nommé Crépin, chev., vivait au commencement du 14e siècle, qu'il était frère du cardinal de Suzy, qu'il avait une femme nommée Umeniarde et un fils du nom de Pierre.

A la fin du siècle suivant, la seigneurie de Suzy et celle de La Gloriette, appartenaient à Raoul du Puis, écuyer, maître d'hôtel de l'évêque de Noyon Sa fille Blanche épousa Nicolas des Fossés, seign. de Sissy et lui porta la terre de Suzy en dot.

Nicolas II des Fossés, leur fils, céda ce domaine en 1538, à Jacques de Ronty qui avait épousé sa sœur Françoise

La famille de Ronty tirait son origine et son nom du fief de Ronty situé sur le terroir de Guny et portait : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besans d'or.*

1538. Jacques de Ronty, seign. de Suzy; femme, Françoise des Fossés.

1540. Jean de Ronty, écuyer, leur fils, seig. de Suzy; femme, Jeanne de Crécy; enfans : Jean, Jacques, chanoine de Laon; Marie, femme de Michel de Favin, seign. de Dameret, etc.

15.. Jean II de Ronty, écuyer, seig. de Suzy, La Gloriette et Subacourt; femme, Judith de Flavigny; enfans : Charles, François, seign. de la Motte.

16.. Charles de Ronty, seign. de Suzy; femme, Jacqueline de la Chapelle-Ranson; enfans : Robert, Jacques et Catherine.

1665. Robert de Ronty, seign. de Suzy, Subacourt, etc.; femme, Marie-Françoise de Thouars qui lui apporta Haramont; enfans : François-Annibal, Charles, seign. d'Haramont; Robert, chev., capit. au régiment d'artillerie, Eustache, capit de dragons, tous deux tués à la défense de Namur; un autre tué dans une bataille en Italie; le quatrième chanoine de Laon, et une fille Angélique.

1698-1705. François-Annibal de Ronty, seig. de Suzy, lieuten. des gardes du corps, brigadier des armées; femme, Marie-Anne de Gerbeaut; enfans : Charles-François, Robert, lieuten. au régim. de Navarre, tué au siége de Landau (1713); Pierre-François-Claude, abbé de Thorigny; Louis-François-Joseph-Annibal, garde du corps, tué à Fontenoy; Marie-Madeleine, femme de Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères.

1716. Charles-François de Ronty, seign. de Suzy, Cessières, etc., major de la compagnie écossaise, maréchal des camps, lieuten. gén., grand'croix de St-Louis, mort le 30 mars 1772, âgé de 80 ans. Sans enfans de sa femme Elizabeth-Françoise Legras. Le domaine de Suzy revint aux sieurs de Noue qui le vendirent, vers 1785, au comte de Cansans.

Il y avait autrefois à Suzy un fief nommé de *La Motte*. Il consistait en une maison entourée de fossés, avec terres, vignes, etc. Ses seigneurs connus sont :

1434. Louis de Frécourt.

1511. Nicolas de Thumery.

1547. Jean Féret.

1580. François de Ronty.

T

TAILLEFONTAINE, *Tilla*, *Talla fontana*, *Tabelli*, *Tallii fons*, *Tallius fons* (13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé dans le haut d'une gorge étroite, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 471 h. ; 1818, 513 h. ; 1836, 606 h. ; 1856, 555 h.

Seigneurs de Taillefontaine.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Taillefontaine.

1594. Henri de Mazancourt, chev., seign. du Plessis, Vivières, Taillefontaine, etc., gentilhomme de la chambre ; femme, Isabeau de Proisy ; enfans : Jean, seign. de Vivières ; Simphorien, Henri, enseigne d'une compagnie de gens de guerre ; Diane, Elizabeth.

1631. Simphorien de Mazancourt, seign. de Taillefontaine.

1780. Mme Defrance, dame dud.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Taillefontaine le fief de *la Verrière*.

TANNIÈRES ou THANIÈRES, *Thaisnerii*, *Tanneriæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti à la lisière d'un plateau, à 40 k. au S. de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 24 feux ; 1800, 77 h. ; 1818, 75 h. ; 1836, 87 h. : 1856, 64 h.

Seigneurs de Tannières.

Vers 1250. Huard Cigot, écuyer de *Tonnières*. Fille, Ade.

1468. David de Vignoles, écuyer, seign. dud. ; femme, Marguerite de Longueval.

1537. Jean de Vignoles, seign. dud., leur fils ; femme, Barbe de Laffrenée.

1570. Paris de Vignoles, leur fils, seign. dud. et de Tannières ; femme, Jacqueline de Constant ; enfans : Charles, Benjamin.

1600. Benjamin de Vignoles, seign. de Tannières ; femme, Marie d'Harzillemont.

1608. Charles de Vignoles, seig. dud. ; femme, Gabrielle de Nuisemont, enfans : Anne ? Antoine, Jean, Pierre.

1640. Anne de Vignoles, seign. dud., leur fils ; femme, Marie Richard, dont une fille mariée à Jonas de Hould, écuyer, seign. de la Barre.

1654. Antoine de Vignoles, seign. dud. et en partie d'Urcel, chevau-léger de la garde; femmes : 1° Catherine Aimery, dont Michel : 2° Louise de Frans, dont Pierre.

De Vignolles : *d'azur, à la fasce d'argent, chargé de 3 coquilles d'or, deux en chef, une en pointe.*

1697. Simon Bourgeois, écuyer, sieur de Tannières, Branges et Loupeigne; femme, Anne de Nuisemont.

En dernier lieu, M. de Maubeuge.

Tardenois, *Tardanensis* ou *Tardenensis pagus*. — Petit pays qui était borné au midi par la Brie pouilleuse, à l'ouest et au nord par le Soissonnais, et se prolongeait fort loin à l'est du côté de Reims. Sa capitale était Fère-en-Fardenois. — Au 9e siècle, ce pays était constitué en comté dont deux titulaires seulement sont connus.

833. Bertrand, comte de Tardenois, parent d'Hincmar de Reims.

Vers 870. Othier, comte de Tardenois.

TARGNY. — Hameau très-ancien qui s'élevait autrefois sur le territoire de Vonel, et dont il est fait mention dès le milieu du 11e siècle. Il est détruit aujourd'hui.

TARTIERS, *Tarterium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la pointe d'une montagne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 10 au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 14 charrues, terres fortes ne rapportant que froment, 20 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 71 feux; 1800, 356 h.; 1818, 374 h., 1836, 386 h.; 1856, 409 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons. Il possédait une maladrerie qui fut réunie en 1696, à l'hôtel-Dieu de cette ville.

Des anciens seigneurs de Tartiers, nous ne connaissons que le suivant.

1579. François de Milly, écuyer, seign. de Tartiers; femme, Antoinette de Halvequin.

TAUX, THAU, primitivement LI TOUZ, *Toacum? Toffiacum?* — Petit village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 50 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 4 charrues, terre sableuse rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle. — Population : 1760, 14 feux; 1800, 54 h.; 1818, 45 h.; 1836, 42 h.; 1856, 45 h.

Ce village est fort ancien; mais son origine est couverte de fables et ornée de légendes mystérieuses. On prétend qu'il tire son nom d'une divinité payenne nommée Teutatès qu'on y aurait autrefois adorée, et que les Druides y célébraient les mystères de leur culte. Aussi, le mont sablonneux qui s'élève près de ce village porte-t-il le nom de *Mont-Dion (Mons Deorum?)* ou Mont aux Fées. Une légende populaire veut en effet qu'il ait été autrefois habité par des fées qui arrêtaient les passans

pour les interroger et y rendaient des oracles. — Avant la révolution, Taux appartenait au chapitre de Soissons.

Les anciens seigneurs de Taux ne nous sont pas connus. Au 16e siècle, ce domaine était dans les mains des seigneurs de Buzancy (V. ce mot).

Fief Andrier, à Taux.

1440. Thomas Cornet, seign. d'Andrier.

1450. Jean Desportes, bourgeois de Paris, seign. dud. par acquisition.

TAVAUX, *Tavellum.* — Gros village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 30 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 40 charrues, 180 arp. de prés, 78 arp. de bois. — Population : 1760, 750 h. (166 feux); 1800, 906 h.; 1818, 1,283 h. 1836, 1,325 h.; 1856, 1,253 h.

Tavaux est un village fort ancien. Avant le 12e siècle, il était le séjour du prévôt du chapitre de Laon, qui y avait établi une petite collégiale sous sa dépendance. Son église était considérée comme étant l'une des plus anciennes du diocèse de Laon et l'église matrice du canton; aussi, les habitans de plusieurs villages éloignés et même ceux de la ville de Vervins, étaient-ils tenus autrefois d'y rendre le pain béni et de venir chaque année y faire leur devoir pascal. Cette église, qui fut démolie à la fin du 17e siècle, était de vaste dimension, possédait des collatéraux et des galeries intérieures; son chevet était carré. On y remarquait un obélisque en fer porté sur des pieds d'animaux, et auquel on donnait le nom de trésor; il servait à renfermer des reliques. — En 1167, les habitans de Tavaux et Pontséricourt, obtinrent de Lisiard, doyen du chapitre de Laon auquel ces villages appartenaient, une charte qui les établissaient *en communion*, c'est-à-dire, qui créait une administration municipale composée de laïcs élus par eux, fixait le taux des redevances féodales et organisait la justice en déterminant les peines et les amendes applicables aux crimes et aux délits les plus vulgaires. L'article de cette charte le plus important pour les habitans au point de vue de leur liberté, c'était celui qui leur permettait de quitter ce village à leur volonté et d'emporter leurs biens, après toutefois avoir acquitté leurs dettes. — On voyait autrefois à Tavaux un château fortifié qui fut pris par les Espagnols en 1578.

Templiers. — Cet ordre fut fondé en 1128 pour l'escorte et la défense des pélerins dans la Terre-Sainte. Les chevaliers du Temple tiraient leur nom d'un palais attenant au temple de Jérusalem, et qui leur avait été donné par Godefroi de Bouillon. Barthélemi, évêque de Laon, les introduisit dans cette ville vers 1129. Ces religieux établirent ensuite plusieurs autres maisons dans le pays, à Câtillon-du-Temple, vers 1140; à Cerny-en-Laonnois, quatre ans après; à St-Quentin, vers 1150; à Puisieux en 1154, à Sery-lès-Mézières, Château-Thierry, et dans beaucoup d'autres localités, aux articles desquels nous renvoyons le lecteur. — La suppression de l'ordre des Templiers ayant été prononcée en 1307, tous leurs

biens furent donnés aux frères hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem, qui avaient été fondés à la même époque qu'eux et dans un but à peu près semblable.

TERGNIER, autrefois THERIGNY, *Terigniæ* (11[e] siècle). — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine basse, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 249 h.; 1818, 223 h.; 1836, 258 h.; 1856, 362 h.

Au 11[e] siècle, on ne voyait encore, sur le terroir de Tergnier, qu'une cense ou ferme qui appartenait aux comtes de Vermandois. L'un d'eux, Herbert IV, la donna, en 1059, aux chanoines de Chauny.

TERNUT ou TERNUTH. Voyez THIERNU.

TERNY-SORNY, TRENY, *Terniacum*, *Treniacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 30 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Cécile. — Culture en 1760, 6 charrues, terres fortes ne rapportant guère que du froment, 25 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : 1760, sans Sorny, 60 feux; 1800, avec Sorny, 359 h.; 1818, 384 h.; 1836, 371 h.; 1856, 383 h.

Le village de Terny faisait autrefois partie du comté de Soissons. Il fut affranchi avec Bucy-le-Long vers 1247, par Jean, comte de Soissons (V. Bucy).

La terre de Terny fut érigée en vicomté pendant la minorité de Louis XV, en faveur de M. Marié, intendant des armées du roi en Allemagne, Flandre et Espagne. Ce titre était tombé en désuétude à la révolution; mais le seigneur de Terny était alors quart-comte de Soissons à cause du fief de *Fromentel* situé sur son terroir. Terny appartenait alors à M. du Bois de Courval (V. Pinon).

TEUBAIS. — Localité autrefois située dans la Thiérache, aujourd'hui détruite, et dont Léotéric, évêque de Laon, donna l'autel à l'abbaye de St-Michel en l'année 1051.

THENAILLES, *Thenolia*, *Tenolia*, *Thenolium*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le Vilpion, à 45 k. au N.-E. de Laon et 4 au sud de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Cosme et Damiens. — Culture en 1760, 18 charrues, 200 arp. de prés, 650 arp. de bois. — Population : 1760, 480 h. (106 feux); 1800, 406 h.; 1818, 827 h.; 1836, 897 h.; 1856, 883 h.

L'emplacement où s'élève aujourd'hui le village de Thenailles était encore, au 12[e] siècle, un lieu inculte, couvert d'eaux et de bois. En 1130, une abbaye de Prémontrés étant venu s'y établir, donna naissance au village actuel qui se forma

insensiblement à l'entour. Ils furent ruinés l'un et l'autre, une première fois en 1412 par les Orléanais, une seconde fois en 1499 par Maximilien d'Autriche, et une troisième par les Espagnols en 1652. Ceux-ci incendièrent l'abbaye et dispersèrent les religieux. — Au moment de la révolution, l'abbaye de Thenailles possédait 40,000 liv. de rentes.

Seigneurs de Thenailles.

1202. Elbert ou Albert de Thenailles, chev.

1206. Robert de Thenailles, peut-être le même que le précédent.

1221. Guillaume de Thenailles.

Comme on ne trouve plus après celui-ci aucun laïc qui prenne le titre de seign. de Thenailles, on doit croire que l'abbé rentra dans ce titre et le garda pour lui.

THENELLES. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 38 k. au N. de Laon et 15 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 1,100 arp. de terres, 200 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 430 h. (126 feux); 1800, 742 h.: 1818, 833 h.; 1836, 1,055 h.; 1856, 1,100 h.

Thenelles est la patrie de Jean le Hennuyer, évêque de Lizieux, célèbre par sa belle conduite pendant la St Barthélemi.

Seigneurs de Thenelles.

1120-26. Robert de Thenelles.

1153-63. Godefroi de Thenelles.

118.. Robert II de Thenelles.

119.. Haimon de Thenelles, son fils. Enfant : Hugues, seign. de Regny ?

1231. Guillaume de Thenelles dit Barles; femme, Liégarde.

1237. Henri, chev. de Thenelles; femme, Elizabeth; frère, Vichard.

128.. Aubert de Longueval, seign. de Thenelles, le Bucquoy, Vaux, etc., tué à Courtrai en 1302; femme, Dénise de Talma.

1302. Aubert II de Longueval, leur fils.

1381. Alain de Longueval, son fils. Il se distingua dans la guerre des Anglais et passa en Afrique en 1384 et 1390. Femme, Ida de Beaumez ; enfans : Jean, Alain, seign. de Franqueville.

1391. Jean de Longueval, seign. dud. Femme, N. de Hardentem; enfans : Charles, seign. de Longueval; Renaud, Jean. Celui-ci périt à la bataille d'Azincourt avec son père.

1415. Renaud de Longueval, chev., seig. dud. et le Bucquoy, chambellan de Charles VII, bailli d'Amiens; femme, Jeanne de Montmorenci; enfans : Arthus, Jacqueline, femme de Perceval, seign. de Bellefourière.

1460. Arthus de Longueval, seign. dud., grand bailli d'Amiens; femmes : 1° Jeanne de Contay, 2° Françoise de Breuil.

1496. Robert de Longueval, seign. dud., leur fils.

Vers 1530. Jean II de Longueval, seign. dud. Femme, Antoinette d'Origny qui se remaria à Charles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux ; enfans : Jean, Pierre.

15.. Jean III de Longueval, seign. dud; femme, Bonne d'Estourmelles.

15.. Louis de Longueval, seign. dud., leur fils; femme, Walberge de Vissor.

16.. Antoine de Longueval, seign. dud., leur fils; femme, Isabeau de Margival; enfans: Julien, François, Charles.

1630. Julien de Longueval, comte de Thenelles, vicomte de Puisieux, mestre de camp. Il passa en Allemagne où il commanda 500 chevaux, et fut blessé mortellement à Arras en 1654 ; femme, Anne le Picart. Leur fille unique, Anne, épousa René Bruiart, marquis de Genlis.

En dernier lieu, le comte de la Tour-Maubourg.

Théred (Le). — Ruisseau qui prend sa source auprès de Bucy-lès-Cerny, coule dans la direction du N.-O. au S.-E., et se jette dans l'Ardon à Chivy, après un cours d'environ 10 kilomètres.

THIBAUT (St-), *Sanctus Theobaldus*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur un mamelon dans la vallée de la Vesle, à 40 k. au S. de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 5 arp. de vignes, 82 arp. de prés, et autant de bois. — Population : 1760, 35 feux ; 1800, 123 h. ; 1818, 130 h. ; 1836, 159 h.; 1856, 145 h.

Avant la révolution, St-Thibaut possédait un prieuré fondé vers le 8e siècle et appartenant aux Bénédictins anglais de Paris. — On remarque dans ce village les ruines fort curieuses d'une église de l'époque romane la mieux caractérisée. — Le prieur du lieu fut toujours seigneur de St-Thibaut.

Thiérache, *Therascia*, *Terasca*, *Terascea*, *Theoracia*. — On nommait ainsi autrefois la partie septentrionale de l'ancien diocèse de Laon. Cependant, de même que l'Arrouaise, la Thiérache n'était pas le nom d'un pays, mais celui de la vaste forêt qui le recouvrait jadis. En effet, dans tous les anciens actes, les villes et les villages de la Thiérache sont dits *en Laonnois*, ce qui prouve que cette contrée n'était qu'un canton du Laonnois. Peu à peu cependant l'usage s'est introduit de dire : tel lieu en Thiérache, comme on disait : telle localité en Arrouaise, bien qu'à aucune époque l'Arrouaise ni la Thiérache n'aient été constitués en *pagus*. — Considérée comme pays, la Thiérache était séparée du Laonnois par une ligne qui suivait le cours de la Serre depuis Rozoy jusqu'à Marle, d'où elle se prolongeait sur Ribemont en passant entre Chevresis et Monceau.

THIÉRACHE (Forêt de), *Terasciaca silva*. — Ancienne et immense forêt qui, au 12e siècle, recouvrait tout le territoire compris entre la Serre, Guise et Le Nouvion, d'où elle se prolongeait à l'est et au nord au-delà des limites du département pour se relier à la forêt des Ardennes. On y distinguait plusieurs cantons portant chacun un nom particulier. Telles étaient les forêts de Wattigny, de St-Michel, d'Origny, de Renneval et autres ; les grands bois de Honduin au terroir de Landouzy, ceux de *Ciny* près d'Hirson, de Fresnois près de Dohis, etc., les *Haies* de Vigneux, de Chaourse, de Guise, d'Artaing entre Faty, Beaurain, Puisieux, et beaucoup d'autres. — La forêt de Thiérache fut successivement défrichée aux 12e, 13e et 14e siècles, par des communautés religieuses et particulièrement par les abbayes de St-Denis, de Foigny, de Thenailles et autres. Les petites forêts actuelles du Nouvion, de Renneval, de St-Michel, d'Aubenton et quelques bouquets de bois épars à la surface de l'arrondissement de Vervins, sont tout ce qui reste de l'ancienne et vaste forêt de Thiérache.

THIERNU, TERNUTH ou TERNUT (12e siècle), *Thernutes*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite du Vilpion, à 27 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron. St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues, 10 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 39 feux ; 1800, 180 h. ; 1818, 194 h. ; 1836, 266 h. ; 1856, 280 h.

En 1193, Roger de Rozoy, évêque de Laon, considérant l'éloignement de l'église matrice de Marle, dont les habitans de Thiernu étaient encore paroissiens, leur permit d'en bâtir une dans leur village, sous la condition qu'elle n'aurait pas de cimetière et qu'ils s'engageraient à l'entretenir à leurs frais. — On voyait autrefois à Thiernu un château dit de *la Mothe*, qu'un Anglais nommé Richard de Roilion, donna, en 1343, à Guillaume, sire de Coucy.

Seigneurs de Thiernu, relevant de l'évêché de Laon.

1161-73. Mathieu de Ternut; femme, Madulte; enfans : Pierre, Hugues, Jacques, Helvide et Berthe. Denis, frère de Mathieu, était prévôt du Laonnois.

1177-90. Jean, prévôt de Ternut, chev.

1362. Julienne, dame du Sart et de Ternut.

1364. Jacquemont de Ternut; femme, Alix.

1375. Gilles Haton, de Laon, seign. dud.; femme, Jeanne Bregière.

1379. Raoul Haton, seign. dud.

1387. Nicolas Haton, écuyer, seign. dud.

15... Ferry de la Bove, écuyer, seign. de Thiernu et Étréaupont (V. ce mot).

1605. Jérôme de Cauchon, écuyer, seign. d'Avize, Étréaupont, Thiernu.

1630. Charles de Cauchon, baron de Thiernu, mestre de camp de cavalerie, sans alliance.

1650. Robert de Cauchon, seign. dud. Sa fille Anne porta ce domaine à

166.. François de Cauchon, comte de Chery, seign. de la Malmaison. Celui-ci vendit Thiernu à

1694. Jean-Baptiste de Préseau, chev., seig. de Rinsart, etc ; femme, Elizabeth Pétré.

1710-45. Marc-Antoine de Préseau, seig. dud. et Montigny-sous-Marle.

THIERNY, TYRENI (12e siècle), THIRANI, THIRIGNY, *Tiriniacum*, *Triniacum*, *Therigniacum*, *Tirigniacum* (12e siècle). — Hameau dépendant de Presles. C'était jadis un fief important.

1123. Renaud ou Arnoul de Tyreni; enfant : Robert. Renaud se fit moine à St-Vincent.

1137. Robert de Tyreni, *aliàs* Herbert.

1147. Ibale, vicomte de Thierny. Il se croisa l'année suivante.

1150. Robert II de Thierny.

1168. Guillaume de Thierny; femme, Ade.

1178. Pierre de Thierny.

Vers 1280. Gilon de Thierny, écuyer; enfans : Agnès, Ermengarde.

Fiefs Mignot et la Maison de la rue Franche, à Thierny, relevant de l'évêché de Laon.

16.. Vincent d'Erlon, bourgeois de Laon, seign. dud.

1600. Nicolas Rassée, conseiller du roi, seig. dud. par sa femme Marie d'Erlon, fille du précédent.

1640. Damiens Vieillard, seign. dud.

1650. Jacques Vieillard, son fils, id.

THIERRET. — Ferme dépendant de Clacy. — Elle tire son nom du ruisseau nommé Théred auprès duquel elle est bâtie. C'était jadis un fief.

Vers 1200. Gautier, chev. de Thierret; femme, Élizabeth.

1236. Jean de Thierret; femme, Ermengarde.

1243. Jean II de Thierret, chev.; femme, Emmeline.

Thoisy. — Ferme aujourd'hui détruite, laquelle était située sur le terroir de Soissons près de la Crise et de la ferme de Presles. Elle appartenait à l'abbaye de Longpont et fut ruinée au 16e siècle.

THOMAS (St-) *Sanctus Thomas*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une haute colline, à 22 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Thomas. — Culture en 1760, 2 charrues, 10 arp. de prés, 70 arp. de bois, 48 arp. de vignes. — Population : 1760, 58 feux ; 1800, 269 h. ; 1818, 244 h. ; 1836, 237 h. ; 1856, 188 h.

En 1081, Élinand, évêque de Laon, donna à l'abbaye de St-Vincent de cette ville le *lieu* appelé de toute ancienneté St-Thomas, pour y construire *une celle* et y mettre des moines chargés de prier pour son âme et pour celles de ses ancêtres. Cette maison religieuse y fit construire un prieuré autour duquel se groupèrent quelques habitations laïques qui ont donné naissance au village actuel. — Sur le plateau de la colline qui domine le village de St-Thomas, il existe un camp romain de vaste dimension qui passe pour être celui où César se retrancha lorsqu'il envahit la Gaule Belgique. On y voit une fontaine qui porte de toute ancienneté le nom de *Fontaine de César*, et, au siècle dernier, on a trouvé dans ce camp une grande quantité de monnaies romaines à l'effigie de cet empereur. — L'abbaye de St-Vincent a conservé jusqu'à la révolution la propriété de St-Thomas, et le prieur du lieu était seigneur du village.

Thon ou Ton (Le). — Ce ruisseau prend sa source à Antheny (Ardennes), entre dans celui de l'Aisne à Logny, et se perd dans l'Oise au-dessous d'Etréaupont après un parcours de 30 kilomètres.

Thorigny ou Torigny, Toringny, (12e siècle), *Taurigniacum* (12e siècle), *Torigniacum*. — Hameau dépendant de Le Haucourt. Avant le 12e siècle, c'était une paroisse importante, qui comprenait les terroirs de Lesdins, Remaucourt, Le Haucourt et Bellenglise ; mais à cette époque, la population de Le Haucourt s'étant beaucoup accrue, tandis que l'importance de Thorigny était diminuée, son titre paroissial fut transporté à Le Haucourt, sous la condition toutefois qu'il lui serait restitué s'il venait à reprendre plus d'importance ; ce qui n'a point eu lieu. — En 1359, 2,500 Anglais fuyant devant les Français qui les poursuivaient, s'arrêtèrent à Thorigny pour laisser reposer leurs chevaux et se rangèrent en bataille. Les Français, qui étaient au moins au nombre de 30,000, remirent au lendemain pour les attaquer, parce qu'ils étaient eux-mêmes fatigués ; mais le jour suivant quand ils voulurent commencer l'attaque, les Anglais avaient disparu, et ils ne purent être rejoints.

Thorigny était jadis un fief dont les seigneurs connus sont :

1165-70. Pierre de Thorigny.

Vers 1180. Colard de Thorigny ; enfans :

Robert le Franc, seign. de Lesdins; Elizabeth, femme de Pierre de Senescourt; Clémence, Havide.

1484–1509. Jean Pinchebaste dit Gringard ou Guignard de Landifay, écuyer, seig. de Thorigny et Gauchy, lieutenant du bailli de Vermandois à St-Quentin; femme, Marguerite Platecorne.

Il y avait autrefois à Thorigny le fief *Leclerq*.

THOSNY. — Ferme ou hameau dépendant de Pontavert et aujourd'hui détruit. — L'autel en fut donné en 1183 au chapitre de Laon par Roger de Rozoy, évêque de cette ville. Ce lieu avait alors des seigneurs particuliers, qui l'étaient en même temps de La Ville-aux-Bois (V. ce mot).

THURY. — Ferme dépendant de Marest-Dampcourt. C'était autrefois une cense appartenant à Prémontré.

TIGNY, *Tigniacum*. — Hameau dépendant de Parcy. Il forma jusqu'à la révolution une paroisse séparée. En 1760 on y comptait 25 feux, 10 charrues et 100 arp. de prés. Il appartenait au chapitre de Soissons.

1180. Ebale de Tigny. Il se croisa en 1190.

1199. Raoul de Tigny; Pierre et Enguerrand, ses frères.

1198. Marie de Tigny; enfans: Nivelon, Enguerrand, Barthélemi, clerc, Hersende, Cécilie, femme d'Hugues de Vaubuin.

1220. Nivelon de Tigny.

1229. Barthélemi de Tigny; enfant, Jean.

1260. Huard de Tigny, écuyer; femme, Lora.

TILLET (LE), *Tilleium*. — Hameau détruit qui s'élevait autrefois sur le territoire de Lappion.

TILLOY. — Ferme dépendante de Remaucourt. C'était autrefois une paroisse séparée appartenant à l'abbaye d'Isle de St-Quentin. En 1760, on y comptait 430 arp. de terres et 5 feux.

TOMBELLE (LA), *Tumbella*, *Tomella?* Hameau dépendant de Marle. C'était jadis un fief.

1230. Henri, chev. de *Tomella*; femme, Elizabeth; Mathieu de Voulpaix, son frère. Agnès, sa fille fille unique, avait épousé Hugues de Voulpaix, seign. de Beaurepaire.

Vers 1260. Guyard ou Wiard, seign. de La Tombelle; enfans: Henri, abbé de St-Nicolas-aux-Bois en 1269; Jean.

1292. Wiard de La Tombelle, écuyer, sénéchal de Marle.

Vers 1600. Pierre Ponthieu, seig. de La Tombelle; femme, Jeanne Choveau; enfans: Madeleine, Charlotte.

1480. Isabelle de Bouzies et Colard de Mailly, seign. de La Tombelle qu'ils vendirent à

1487. Jean Vairon, bourgeois de Laon.

1494. Jean Vairon II, son fils, seign. dud. et Dormicourt.

1590. François Fouant, écuyer, seig. de La Tombelle en partie, homme d'armes de la compagnie des archers du roi; paraît être mort sans alliance.

1749. Antoine Fouant, arrière petit-fils du précédent, acquit le fief de La Tombelle cette année; femme, Antoinette Poulain; enfans: Laurent-Antoine, Louis-Antoine, seign. de Caumont; Nicolas; plus 5 garçons et 2 filles morts jeunes.

1759. Laurent-Antoine Fouant, seig. de La Tombelle, chev. de St-Louis, brigadier des gardes de la porte du roi; femme, Marie-Ga-

brielle Dagneau ; enfans : Antoine-Louis-César, mort jeune ; Pierre-Nicolas, François-Amand, procureur du roi au bailliage de Vermandois ; Gabrielle, femme de Louis-Paul de Lattre de Tacigny ; Marie-Angélique, femme de Christophe Poitevin de Verrières, receveur des tailles à Guise, et deux autres filles.

17.. Antoine-Nicolas Fouant, offic. de la garde de la porte du roi, chev. de St-Louis, s. de La Tombelle ; femme, Clotilde Quenescourt, dont 4 filles. Antoine mourut maire de Marle en 1822. Fouant de la Tombelle : *d'azur, à la face d'or accompagnée en chef de deux roses d'or ombrées de sinople, et en pointe d'une fleur de lys d'or.*

TOMBES (LES), *Tumbæ.* — Hameau dépendant de Beaurevoir. C'était au 12e siècle un village dont l'autel fut confirmé en 1105 à l'abbaye de St-Barthélemi de Noyon. C'était jadis un fief.

12.. Pierre de Tombes.

1243. Pierre II de Tombes.

TORCY, *Torciacum.* — Village de l'ancien Valois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 80 k. au S. de Laon et 10 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterets, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Barthélemi. — Culture, (V. Belleau). — Population : 1780, 26 feux ; 1800, 97 h. ; 1836, 136 h. ; 1856, 130 h.

Torcy était autrefois un hameau dépendant de Belleau. Séparé une première fois de ce village, il lui fut de nouveau réuni en 1822, et constitué enfin en paroisse séparée quelques années plus tard.

Les seuls seigneurs connus de Torcy sont les suivans :

1270. Jean de Nanteuil-le-Haudoin, seign. de Torcy.

1660. N. de Lescout, seign. dud.

1670. Louis de Graimbert, seign. dud.

TORLY, autrefois TORCY. — Ferme dépendant de Parpeville, laquelle appartenait autrefois à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont. C'était jadis un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

1140. Jean de Machaire, seign. de Torcy. En 1143, il donna à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont les trois quarts de sa terre de Torcy, moyennant une redevance perpétuelle de 16 asnées de froment et de 8 d'avoine.

1150. Albéric de Torcy.

1154. Hugues dit *Erat* de Torcy.

1650. Philippe de Grammont, seig. d'Erlon, La Roche et Torly ; femme, Louise de Caurel.

1780. N. Josse de Brisset.

TORTOIR, TORTOY, *Tortorium.* — Ferme dépendante de St-Nicolas-aux-Bois. — Dès le commencement du 12e siècle elle était du fonds de la trésorerie de Laon. En 1130, Guy, trésorier de la cathédrale de cette ville, la donna à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, sous la réserve des gens de corps qui l'habitaient, et pour un cens annuel de 3 muids de froment à la mesure de Laon. Vingt-six ans après, un certain Gérard, seigneur du Tortoir, se donna en aumône à la même abbaye avec sa femme, ses enfans, ses biens et la seigneurie du lieu. Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette donation. — Le Tortoir possédait jadis une église paroissiale sous le vocable de Ste Geneviève, et il fut quelque temps habité par la

communauté de filles qui s'était formée auprès de l'abbaye de St-Nicolas au moment de sa fondation. On y voit encore une immense cheminée où l'on pourrait faire rôtir un bœuf tout entier.

Gérard, seigneur du Tortoir, se donne, lui, sa famille et ses biens à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, en 1156.

In nomine Sancte, etc. Ea propter, ego Galterus, Dei gratiâ lauduneus episcopus, notum fieri volumus..... quod, etc. Manifestamus etiam quod Gerardus prenominato monasterio (Sanctus Nicolaus de Saltu), se ipsum et uxorem suam, filios et filias, in elemosinam dedit, et quicquid habebat in villâ que dicitur Tortorium Sancte Genovefe, in casâ, terrâ arabili, pratis, pascuis, agris, molendinis, nemoribus, justiciâ et districto. Inde testes sunt Guido, castellanus, etc. Datum Lauduni, anno MCLVI.

TOULIS. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 16 charrues, 25 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 50 feux ; 1800, 279 h. ; 1818, 274 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 293 h.

Ce village fut deux fois brûlé et ruiné par les troupes françaises en 1640 et 1653.

Seigneurs de Toulis.

1141. Adam de Toulis.

1173. Raoul de Toulis; femme, Ida.

1186. Gautier, chev. de Toulis, leur fils.

119. Raoul II de Toulis. Il se retira en 1195 dans l'abbaye de Thenailles.

1280. Clarembaud de Mayot, seign. dud. (V. Mayot).

1300. Gobert dit Sarrasin, seign. dud.

13.. Foucard de Chailvois, bourgeois de Laon, seign. dud.

1340. Pierre de Toulis.

13.. Jean de Toulis, mort en 1394 ; femme, Jeanne de la Folie.

1477. Pierre, seign. de Toulis.

1550. Jean Marquette, écuyer, seign. dud. ; femmes : 1° Anne Doulcet, dont Pierre, Marguerite, Antoinette, Helène, Antoine, Marie, Jean, Françoise, Isabeau ; 2° Marguerite de Toulis, qui paraît lui avoir apporté ce domaine, dont Louis et Marie.

1570. Pierre-Marquette, seig. dud., enquesteur au bailliage de Vermandois ; femme, Antoinette Lamy ; enfans : Guillaume, Jeanne, femme de Jean Levoirier, sergent royal à Laon ; Jean, Isabeau, femme de Pierre de Foucault ci-après.

1585. Guillaume Marquette, seign. dudit en partie, contrôleur du grenier à sel.

1595. Jean Marquette, son frère, s. dud. ; enfant, Marie, femme de Hubert des Cugniottes.

Vers 1610. Louis Marquette, seign. en partie dud. ; femme, Isabelle de Mange.

Marquette portaient : *de gueules, accompagné de deux étoiles d'or, l'écu chargé de trois merlettes de sable, posées 2-1.*

1580. Pierre de Foucault, seign. de Lugny et Parfondru, et en partie de Toulis par sa femme, Isabeau Marquette. Famille originaire du Gatinais, selon les uns, du Valois, selon les autres.

16.. Abraham de Foucault, leur fils, écuyer, seign. desd., capit. au régiment de Rambures ; femme, Antoinette de Flavigny-Monampteuil ; enfans : Robert, Louis, s. de Veslud et Parfondru.

1649 Robert de Foucault, seign. de Toulis ; femme, Marie-Claude de Lalain ; enfans : François, sans alliance ; Robert, mort de blessure reçues à Malplaquet ; Antoine-Louis, Marie-Claire, femme de Jean-Jacques de Foucault,

seig. de Bruyères ; Barbe-Louise, femme de Robert-François de Foucault, frère du précédent ; Louis, avocat du roi à Laon.

17.. Antoine-Louis de Foucault, seig. dud. ; femme, Elizabeth de Monceau.

En dernier lieu, M. Perrat.

Tour-au-Fay (La). — Moulin dépendant de St-Aubin. C'était jadis un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs

1782. Charles-François, vicomte de Boubers, chev. de St-Louis, ex-capit. au régiment royal, seign. de La Tour-au-Fay.

Tournelles (Les). — Hameau dépendant de Crécy-au-Mont. C'était autrefois un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs particuliers.

Touvent. — Cense autrefois située sur le terroir de Ployart et aujourd'hui détruite. — Elle appartenait à l'abbaye de Foigny qui, en 1577, pour satisfaire à l'impôt mis sur le clergé, la vendit à François de Proisy, seigneur de la Bove, moyennant le prix de 2,000 liv. environ. Les moines la rachetèrent en 1623 de Louis de Proisy, fils du précédent.

Trains. — Localité aujourd'hui détruite, laquelle s'élevait autrefois sur le terroir de Hary.

Tran, autrefois **Trains.** — Hameau dépendant de Résigny.

Traslon, autrefois **Tranlon**, *Tranlum.* — Ferme dépendante de St-Pierre. Elle fut donnée en 1139 par Jean, comte de Soissons, à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes.

TRAVECY, TRAVESCI (12e siècle). — Village de l'ancien Noyonnais, bâti près de la rive droite de l'Oise, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 1,560 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 350 arp. de prés, 300 arp. de bois, 20 septiers de vignes. — Population : 1760, 160 feux ; 1800, 999 h. ; 1818, 1,041 h. ; 1836, 1,091 h. ; 1856, 1,023 h.

Seigneurs de Travecy.

1121-48. Albéric de Travecy.

1161. Robert de Travecy.

1208. Simon, seign. dud.

1218. Gilles de Travecy, frère du précédent ;

1241. Robert Robile de Travecy, chev.

1248. Jean Pelez, chev. de Travecy

1281. Pierre dit le Roi et Jean du Metz de Travecy, écuyer.

1360-70. Jean de Travecy, écuyer ; fe, Adelide.

15.. N. de la Houssaye, seign. dud.

1555. Jean de Laumosnier, seig. de Travecy.

1670. Louis de Laumosnier, seign. dud.

Vers 1680. Marie-Madeleine de Laumosnier, dame dud., femme de Bernard-Charles de Pastour, seign. de Servais.

1778-89. M. de Flavigny, seign. dud.

Il y avait autrefois neuf fiefs à Travecy.

Fief Tout-le-Monde ou Toulmont.

16.. N. Maigret, seign. de Tout-le-Monde, procureur du roi à Coucy.

16.. N. Morel, seign. dud.

1670. Philippe Doulcet, seign. dud. par sa femme, Marguerite Maigret.

Fief Courtemanche.

1498. Jean Rabache, seig. de Courtemanche.

Fief du Metz.

1281. Jean du Metz.

Les autres fief situés à Travecy étaient ceux de *Jean de la Nout*, d'*Aubermont*, de *Mathurin Morel*, de *Beauvoisis*, de *Tournevel* et de *Canlers*.

TRAVERS (LE). — Hameau dépendant de Danizy. Le nom de ce hameau, situé au confluent des rivières de Serre et d'Oise, rappelle sans doute un souvenir féodal. Au moyen-âge, on appelait *travers* le droit que les seigneurs percevaient sur les bateaux chargés de marchandises qui naviguaient sur une rivière. — Pour les seigneurs du Travers, V. Danizy.

TRÉBECOURT, TRUBERCOURT (12e siècle). — Hameau dépendant de Jumencourt. — Vers 1060, Foulques d'Ercri (St-Erme), donna aux moines de St-Martin de Laon, pour un muid de vin annuel, la *respa* de Trubercourt. Ils l'arrachèrent, et sur son emplacement ils construisirent un courtil enfermé de murs où ils plantèrent une vigne.

TREFCON, autrefois TRENNECON, nommé aussi ST-MARTIN-DES-PRÉS. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la lisière d'un plateau qui domine l'Omignon, à 60 k. au N.-O. de Laon et 16 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1698, 116 h. ; 1800, 230 h. ; 1818, 213 h. ; 1836, 248 h. ; 1856, 231 h.

Au siècle dernier, on a découvert à Trefcon plusieurs tombeaux antiques qu'on a cru reconnaître pour être d'origine romaine.

Des anciens seigneurs de Trefcon nous ne connaissons que les deux suivans :

1770. M. Pieffort.

1789. M. de Berry d'Ossertaux.

TRELOUP, TRELOUD, TRELOU, *Trelodium*, *Trallodium*. — Bourg de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 75 k. au S. de Laon et 25 à l'E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 13 charrues comprenant 993 arp. de terres, 123 arp. de prés, 326 arp. de vignes, 55 arp. de bois. — Population : 1760, 233 feux ; 1788, 1,077 h. ; 1800, 1,178 h. ; 1818, 1,196 h. ; 1836, 1,328 h. ; 1856, 1,392 h.

Le nom de ce village semble indiquer qu'il s'est formé autour de trois chaumières qui, dans l'origine, s'élevaient sur son emplacement : *Tres lodiæ*, les trois cabanes.

Des anciens seigneurs de Treloup nous ne connaissons que les suivans :

1212. Baudoin, chev. de Trelout ; femme, Aélide ; enfant, Beaudoin de Corremont (Cormont ?)

1780. La comtesse de Rouhaut, dame de Dorman et Treloup.

Tremont ou **Tresmont**. — Ferme dépendant de Noyal. Elle appartenait avant la révolution à l'abbaye de St-Pierre de Corbie.

Triangles (**Les**), *Triangulum*. — Ferme dépendant d'Essommes. Elle fut bâtie à la fin du 12e siècle sur l'emplacement d'un bois nommé le Triangle que les religieux de cette maison défrichèrent. C'était autrefois un fief.

1153-66. Anselme du Triangle, bouteiller de Champagne; Garnier, son frère.
119. Garnier du Triangle.
1220. Garnier II du Triangle, son fils.
1242. Anselme II du Triangle (V. Neuilly-St-Front).

TROESNE, **TROUAINE**, **TROISNE**, *Troyna*, *Troïna*. — Petit village de l'ancien Ourxois, bâti sur la pointe d'une montagne qui domine la vallée de l'Ourcq, à 80 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, deux charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 5 arp. de prés. — Population : 1760, 34 feux; 1800, 217 h.; 1818, 219 h.; 1836, 265 h.; 1856, 311 h.

Au commencement du 6e siècle, l'emplacement de ce village était un lieu désert et couvert de bois où dominait la plante appelée troëne. Un saint solitaire nommé Vulgis, en faisait son séjour; sa vie édifiante y attira des pélerins qui, ayant bâti quelques habitations autour de sa cellule, donnèrent naissance au village actuel.

Seigneurs de Troesne.

La terre de Troesne appartenait originairement à l'église du village. Elle fut usurpée par des laïques. Mais une certaine Ida, veuve de l'un d'eux, nommé Garin, la remit en 1110 dans les mains de l'évêque de Soissons qui la donna à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes. Au 16e siècle, les malheurs de la guerre civile forcèrent le cardinal de Bourbon, abbé de cette maison religieuse, à la vendre au suivant.

1568. Guillaume le Cirier, seig. de Varinfroy.
1619. Alexandre le Cirier, seign. de Villecholles et Troesne.

Ce domaine passa ensuite dans les mains des religieux de Bourg-Fontaine, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois à Troesne les fiefs de *Châtillon* et de *Marets*.

Trois-Chemins (**Les**). — Ferme dépendant de La Bouteille. Avant le 16e siècle elle dépendait d'Aubenton.

TRONQUOY (**Le**), *Truncatum*. — Hameau dépendant de Lesdins. Son nom lui vient de ce que son terroir fut détaché de ceux de Thorigny et de Lesdins. — On y voyait autrefois un château fortifié dans lequel une bande de *mauvais garnemens* s'était renfermée au 15e siècle pour piller de là tout le pays d'alentour. Louis XI vint en personne en faire le siége en 1477. Les assiégés se défendirent avec vigueur; mais ayant été forcés, ils furent tous mis à mort à l'exception d'un certain Motin de Caulers, leur capitaine, qui racheta sa vie et fut plus tard nommé élu de Paris. — Le Tronquoy était jadis un fief.

1272. Jean Sobier, seign. du Tronquoy, chev., capitaine et *préfet* du château de Cambrai. Son sceau représente une étoile à cinq rayons, avec ces mots : *Stella duce quis cæcus.*

14.. Jean II Sobier, seig. dud.; femme, Jeanne de Moulins.

1495. Jean III Sobier, écuyer, seign. dud. et la Bussière,

1560. N. de Maillard, seign. dud.

1580. N. Lefèvre de Caumartin, seign. dud.

1587. Louis Marescal et N. Philippy, seigneurs dud. par acquisition.

1608. Pasquier Philippy, seign. dud.

Vers 1700-49. Quentin Philippy de Bucilly, seign. dud. et Estrées; femme, Elizabeth Crommelin; enfant, Pierre-Paul, écuyer, s. de Thoul.

Fief de la Tour-aux-Oies, au Tronquoy.

1789. N. Paporet de Maxilly et Vaux.

TROSLY-LOIRE, TROSLY-AUX-BOIS, *Trosliacum*, *Trosleium*, *Troslegium in bosco.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'entrée d'une petite gorge, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant froment, méteil et seigle par moitié, 20 arp. de vignes, 45 arp. de prés, 40 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 123 feux; 1800, 741 h.; 1818, 859 h.; 1836, 964 h.; 1856, 974 h.

Ce village appartenait autrefois aux sires de Coucy. L'un d'eux, Enguerrand VII, en affranchit les habitans en 1368, sous la condition qu'ils lui paieraient à l'avenir une rente annuelle de 18 livres (V. Coucy-la-Ville). — On rapporte qu'en 1777, il tomba à Trosly, pendant un orage, une quantité prodigieuse de petits crapauds.

Seigneurs de Trosly.

Ce village portait autrefois le titre de vicomté et relevait des châtelains de Coucy.

1184. Adam de Trosly.

1213. Jean de Trosly, chev.

1304. Bertaud ou Bertrand de Trosly. (V. ses armes pl. IV).

1555. Jean de Nogentel, seign. dud.

16... Jean II de Nogentel, seign. dud.

1677. Vincent Hotman, écuyer, seign. dud., conseiller du roi.

1737. Anne-Claude le Carlier de Larcy, vicomtesse de Trosly.

1756. Nicolas le Carlier, chev. de St-Louis, seign. de Neufchâtel, vicomte de Trosly par acquisition du duc d'Orléans, et pour une redevance de 20 setiers de blé.

Fief de Vercagny, à Trosly.

1447. Mathieu de Fressancourt, s. de Vercagny.

1480. Jean de Fressancourt, seign. dud.

1667. François de Piennes.

Fief de Briquenay, au même lieu.

Vers 1540. Antoine de Fressancourt, seig. de Briquenay; femme, Charlotte du Puys.

1554. Roland de Flavigny, seign. de Liez et dud. par héritage.

15... Roland II de Flavigny, son fils puîné, seig. dud.; femmes : 1° Charlotte de Cavoie; 2° Eléonore de Partenay.

1588. François de Fressancourt, seign. dud., gentilhomme de la vénérie du roi, maître d'hôtel du duc d'Aumale.

Fief des Quatre-Fiefs, au même lieu.

1470. Pierre de Blécourt, s. des Quatre-Fiefs.

1482 Charles de Chepoix, ou Sepoy, id.

1519. Antoine de Blécourt, seign. dud.

1539. Mouy de Sepon (Chepoix?)

1681. Claude Foucaut, seign. dud.; femme, Marie de Blécourt.

Fief Méautre, au même lieu.

14.. Pierre de Saline, seign. de Méautre.

TROWIART ou TROUWIART. Voyez COHARTILLE.

Troyon, autrefois Trojon, *Troium*. — Hameau dépendant de Vendresse. — Il formait jadis une paroisse séparée sous le vocable de St Eloi. En 1760 on y comptait 26 feux, une charrue de terre, 5 arp. de prés, 7 arp. de bois, 10 arp. de vignes. — Il a été réuni à Vendresse en 1809. — Troyon appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon, qui, en 1605, en aliéna la seigneurie avec celle de Vendresse au profit de Charles de Laage. Elle la reprit en 1660 moyennant remboursement.

TRUCI, TROUSSI et TROISSI (12e siècle), *Truncus vicus* (12e siècle), *Trusseium*, *Trucciacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Trinité. — Culture en 1760, 2 charrues, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 326 h. (72 feux); 1800, 293 h.; 1818, 314 h.; 1836, 320 h.; 1856, 295 h.

Ce village appartenait jadis à l'abbaye de St-Jean de Laon, qui, en 1196, l'érigea en une seule et même commune avec Crandelain et quatre autres villages voisins (V. Crandelain). — Trucy possédait autrefois une léproserie.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Trucy. Il est probable qu'une fois propriétaire de ce village, l'abbaye de St-Jean en aura pris et gardé pour elle la seigneurie.

1165. Guy, chev. de Troussy.

1175, Jean de Troissy.

Trugny, *Truigniacum*. — Hameau dépendant de Bruyères, canton de Fère-en-Tardenois.

TUGNY, *Tuniacum*, *Tugniacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive droite de la Somme, à 47 k. au N.-O. de Laon et 15 au S.-O de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, Ste Eulalie et St Aubert. — Population : 1800, 389 h.; 1818, 600 h.; 1836, 710 h.; 1856, 718 h.

Ce village fut donné par Charles-le-Chauve, en l'année 845, au chapitre de St-Quentin, pour les revenus en être affectés au luminaire de cette église.

Seigneurs de Tugny.

1197. Pierre de Tugny.

1213. Baudoin, chev. de Tugny.

1216. Godefroi de Tugny.

Vers 1220. Gaucher de Tugny; femme, Braimonde de Montchâlons.

15.. J.-J. de Suzanne, seign. de Ceruy et Tugny.

1690. Abraham de Gondaillier, colonel de cavalerie à Dublin, seign. dud.; femme, Elizabeth de Choisy; enfans : Abraham, sans postérité; David, César, major de cavalerie, qui a laissé des mémoires manuscrits.

1697. David de Gondailler, seign. dud.? femme, Charlotte de Novion; enfans : César, seign. d'Eguisy; François-David.

1735. François-David de Gondaillier, seign. dud.? chevau-léger; femme, Thérèse Torcher de La Capelle; enfans : César-François, Louise-Thérèse, Henriette-Renée, femme de Michel-J.-B. de Belly de Bussy, mousquetaire.

17.. César-François de Gondaillier, s. dud.?

chevau-léger ; femme, Antoinette Lévesque de Courmont ; enfans : Nicolas-François, baron de Tugny, général d'artillerie, ministre de la guerre et de la marine du roi Murat ; David-François, capit. d'artillerie ; Louis-Henri, juge de paix à Craonne ; Sophie-Henriette, femme de François de Belly de Bussy.

De Gondailler porte : *de sable? à un lion de.... ., au chef (d'argent?) chargé de trois roses (de gueules ?)*

TUGNY. Voyez CUGNY.

TUPIGNY, THUPIGNY, *Tupiniacum.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le Noirieu, à 50 k. au N. de Laon et 35 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Marie-Madeleine. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 60 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 170 feux ; 1800, 909 h. ; 1818, 941 h. ; 1836, 1,123 h. ; 1856, 1,222 h.

Tupigny possédait autrefois un prieuré dit de Ste-Croix, lequel dépendait de l'abbaye de Marmoutiers.

Seigneurs de Tupigny.

1186. Guy de Tupigny, chev., capit. de Guise ; femme, Rotrude de Mouchy.

1211-14. Jean de Bazoches, seign. dud., puîné de Nicolas 1er, seign. de Bazoches.

1235 Alexandre de Tupigny, chev. ; enfant, Gautier, seign. d'Iron.

1244 Gérard de Tupigny ; enfant, Gérard, chanoine et écolâtre de Cambrai.

1249.-69 Gautier, sire de Tupigny.

1280. Gautier II, sire dud., son fils ; femme, Honestasse de Hamelaincourt, dame d'Iron.

1308. Godefroi de Tupigny, chev. ; femme, Alix de Saveuse.

1312. Gautier III, sire dud., Iron et St-Martin-Rivière.

1319-46. Jean, chev., sire dud ; femme, Jeanne, veuve de Tassart de Ribemont.

1345. Jean II, sire dud.

1352. Daniel de Tupigny, chev.

1372. Renaud, seign. de Honnecourt et Tupigny ; femme, Moudarde de Bertignicourt ; enfans : Renaud, Hugues.

1567. Jean de Tupigny, sire dud.

Vers 1625. Le comte de Sanzay, seign. dud.

1660. Le marquis de Soyecourt, seign. dud. et St-Martin.

En dernier lieu, le comte Auguste de La Marck.

TYRENI ou THIRIGNY. Voyez THIERNY.

U

UGNY-LE-GAY. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine ondulée à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 300 arp. de terres, 80 arp. de prés, 25 arp. de marais. — Population : 1760, 75 feux ; 1800, 440 h. ; 1818, 471 h. ; 1836, 497 h. ; 1856, 443 h.

Seigneurs d'Ugny-le-Gay.

1383. Jean d'Ugny dit le Fossoyeur, s.d'Ugny;

1596. Isaac ou Jacques de Sorel, seig. dud.; femme, Marguerite de Bouchart.

1627. Louis de Sorel, seign. dud., mort aux lignes d'Arras en 1644.

1670. Louis II de Sorel, chev., seign.d'Ugny.

Vers 1700. Philippe-Louis de Sorel, seign. d'Ugny.

1727. Isaac-Louis de Sorel, son fils, chev. de St-Louis.

En dernier lieu, Mme de Combles.

URCEL, URSEL, URSER, *Ursella*, *Ursellum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur un monticule, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, une charrue et demie de terres, 80 arp. de prés, 120 arp. de bois, 20 arp. de vignes. — Population : 1760, 360 h. (80 feux); 1800, 438 h.; 1818, 560 h.; 1836, 569 h.; 1856, 593 h.

Il est question d'Urcel dès le 10e siècle; mais à cette époque il n'avait pas encore d'église paroissiale et dépendait de Monampteuil. — Ce village possède la manufacture de vitriol la plus considérable du pays. Elle a été établie en 1788. — L'église d'Urcel est des plus remarquables par son style à part et entièrement différent de celui des autres églises de la contrée.

Seigneurs d'Urcel.

La terre d'Urcel était autrefois l'une des quatre vicomtés du duché du Laonnois et relevait des évêques de Laon.

1149. Théodoric ou Thierry, *consul* d'Urcel.

1170-90 Raoul d'Urcel; femme, Joia.

1363. Gilles Haton de Laon, seign. dud.

1571. Jean Lebel, seign. de Serizy, Sort et Urcel, achetés par lui à Pierre Carron.

1574. Robert du Metz, vicomte d'Urcel; femme, Claude de Noyelle.

Vers 1580. Lancelot de Nuisemont, écuyer, s. de Dammartin, vic. dud.; femme, Claude de...

16.. Robert de Nuisemont, écuyer, seig. de Dammartin, vicomte dud.

16.. Benjamin de Nuisemont, son fils; femme, Elizabeth de Simon. Leur fille nommée Elizabeth s'intitule vicomtesse d'Urcel en 1671.

1693. Simon Bourgeois, écuyer, seign. de Tannières, Branges, etc., vicomte dud. en partie par sa femme, Anne de Nuisemont.

1700. Claude Maynon, conseiller du roi, président des traites foraines à Laon, vicomte d'Urcel par acquisition des précédens.

1703. Charles de Fay d'Athies, chev., seign. de Goudelancourt, vicomte dud. par sa femme, Anne Maynon, fille du précédent. Leur fille Marie-Françoise porta la vicomté d'Urcel à

1731. Charles-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux.

1747. Claude-Charles Marquette, seign. de Marcy, vicomte dud.

1773. Claude Darras, écuyer, seign. de Couvron, Urcel, etc.

URVILLERS, *Urvillare* (11e siècle), *Ursi Villare*, *Urbevillare*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 40 k. au N.-O. de Laon et 7 au S. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1800, 752 h.; 1836, 903 h. 1856, 854 h.

En 1094, Jean, trésorier de St-Quentin, donna à l'abbaye d'Homblières l'autel d'Urvillers.

Seigneurs d'Urvillers.

1180. Simon d'Urvillers.

1360. N. de Morvilliers; fme, N. de Crézeques.

1565. Jacques de Sains, seig. dud.; femme, Marie de Mailly.

1577. Philippe de Sains, seig. dud.

1592. Jean de Montguyot, seig. dud.; femmes: 1° Madeleine de Grain, dont Philippe; Françoise, fme de Joachim Leduc; 2° Catherine de St-Sauflieu.

Vers 1630. Robert, seig. de Lys ou St-Delys et Urvillers.

1636. Robert de St-Delys, seig. dud., baron de Hencourt, femme, Madeleine.

1730. Charles-Philippe Dartois, seign. dud., conseiller du roi, mayeur de St-Quentin.

On voyait autrefois à Urvillers le fief de *Montguyot* qui a donné son nom à une très-ancienne famille. Au milieu du 18e siècle, cette famille n'avait plus que deux représentans. Le premier, seigneur de Montguyot, n'avait que des filles; le second, son frère, marié à Reims, était sans enfans. Celui-ci était lieutenant-colonel du régiment de Mortemart. Il eut la plus grande part au gain de la journée de Melle.

V

VADENCOURT, WAUDENCORT (12e siècle), *Vadorum curtis.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, sans Bohéries, 530 arp. de terres, 130 arp. de prés. — Population: 1760, 450 h. (108 feux); 1800, 451 h.; 1818, 523 h.; 1836, 660 h.; 1856, 750 h.

Les Espagnols brûlèrent le château de Vadencourt en 1650, et deux ans après, le village fut pillé par les troupes du duc de Lorraine. — On voyait autrefois dans ce village une maladrerie dont les revenus s'élevaient à 120 liv. en 1648. — En 1269, Guy de Châtillon, comte de St-Pol, céda la chaussée c'est-à-dire le péage de Vadencourt à l'abbaye de Bohéries. pour une durée de 6 années, à la condition que les religieux de cette maison reconstruiraient en pierres le pont de ce village et celui de *Radovez.* — Vadencourt est la patrie de Jean de Vadencourt, abbé d'Isle à St-Quentin, mort en 1471.

Seigneurs de Vadencourt.

1137. Eudes de Vadencourt; enfant, Gautier.

1145. Richer de Vadencourt.

1171-75. Gautier de Vadencourt, avoué de Vénérolles.

1210-36. Eudes II ou Oudard de Vadencourt. Enfans: Renaud, Jean.

1240. Jean de Vadencourt. Femme, Ade.

1253. Henri de Vadencourt. Femme, Widelle.

1283-99. Eudes III ou Oudard de Vadencourt.

1312-22. Jean II de Vadencourt, son fils. Sa fille Jeanne épousa Renaud de le Haucourt?

1325. Fauvel de Vadencourt, grand bailli de Vermandois.

1470. Jean III de Conflans, seign. de Vieils-Maisons et Vadencourt (V. Vieils-Maisons).

1505. Jean IV de Conflans, son fils, s. dud.

1535. Antoine de Conflans, seign. dud.

1550. François de Lorraine, duc de Guise, seign. de Vadencourt, qu'il vendit à

Vers 1570. Jean Blondeau ou Blondel; femme, Jeanne d'Espinois. C'est lui qui fit bâtir le château à la fin du 16e siècle.

15..-1612. Antoine Blondel, leur fils, conseil-

ler au parlement, vicomte dud., sans hoirs.

1650. Nicolas de la Fons, seign. de la Plesnoye et de Vadencourt (V. la Plesnoye.)

1663. Louis d'Abancourt, vicomte dud. par acquisition, lieutenant pour le roi au gouvernement de St-Quentin. Armes : *d'argent, à l'aigle de gueules becquée et membrée d'or.*

1760. Hippolyte-Maurice ou Marie-Hippolyte de la Fons, vicomte de Vadencourt, seign. de Marly.

1760. Nicolas Lelong, seign. dud., ancien mousquetaire,

1770. Jean-Marie Lelong, seign. dud., gendarme du roi.

VAICHERY. Voyez WICHERY.

VAILLY, VEILLY, VESLI, VAESLI, VAILLY-ST-PRÉCORD, *Villiacum*, *Velliacum*, *Vasliacum*, *Valliacum*, *Vesliacum*, *Fasleia* (10e siècle), *Viduliacum*, *Vesli in Grancâ*, *Vesliacum ad Sanctum Præcordium*. — Petite ville de l'ancien Soissonnais, bâtie sur la rive droite de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 400 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : 1698, 1,100 h.; 1760, 339 feux; 1800, 1,481 h.; 1818, 1,269 h.; 1836, 1,544 h.; 1856, 1,466 h.

Cette ville est très-ancienne et l'on peut penser sinon qu'elle existait déjà du temps des Romains, du moins qu'elle occupe l'emplacement d'une villa romaine. En 1828 et 1838, on y a découvert en effet des fragmens de statues antiques et une fort belle mosaïque qui paraissait provenir d'un ancien établissement thermal. — Au 9e siècle, Vailly possédait déjà un château-fort dont les Normands s'emparèrent par escalade. Cette ville fut elle-même entourée de murs dans la première moitié du 14e siècle, ce qui n'empêcha pas les Navarrais d'y entrer en 1358. Ils s'y établirent même si solidement que, selon Froissard, « Vaily devint « alors la souveraine garnison de ce pays de ces pillards. » A leur tour, les Anglais s'emparèrent de Vailly en 1373, et passèrent l'Aisne sur le pont en pierres bâti en 1234 en remplacement d'un bac établi de toute ancienneté en ce lieu. Pendant les guerres civiles des 15e et 16e siècles, les Picards, en 1443, et les Protestans, en 1567, se rendirent maîtres de Vailly et y commirent, comme partout, de grands dégâts. — Les habitans de cette ville, unis à ceux de Condé, Chavonne, Celles, Pargny et Filain, avaient obtenu du roi, vers 1130, une *communion*, c'est-à-dire une organisation municipale de tous points calquée sur celle de Soissons. Ils eurent un mayeur et des jurés électifs, tant pour gérer les affaires de la confédération que pour rendre la justice dans les causes qui s'élevaient entre les bourgeois ; ils jouirent en un mot des avantages de l'association et de l'organisation municipale ; mais, de même que les Soissonnais, ils ne furent point affranchis et restèrent serfs, assujétis à la morte-main et aussi au fors-mariage, tempéré toutefois, comme à Soissons, par la faculté du rachat moyennant

une amende de cinq sous. Ils ne furent définitivement affranchis qu'en 1185, par Philippe-Auguste, lorsque ce prince confirma leurs libertés en y mettant pour condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de cent sous. Dès ce moment, la *communion* de Vailly devint une véritable commune à laquelle s'affilièrent encore, en 1232, les habitans d'Aizy et de Jouy. Ces villages réunis présentèrent dès-lors l'image d'une petite république confédérée, régie par des lois communes, ayant une seule et même administration municipale, mais offrant cet arrangement singulier, dû sans doute à quelque rivalité de terroir, qu'on y voyait deux tribunaux composés chacun de 22 jurés, dont l'un siégeait à Vailly et l'autre à Condé. Cette anomalie produisit bientôt des tiraillemens qui dégénèrent peu à peu en querelles, de telle sorte que, vers la fin du 13e siècle, Condé demanda au roi et en obtint sa séparation d'avec Vailly. Bientôt après, cette ville fut elle-même privée de sa charte communale par le roi Charles IV, à l'occasion de méfaits dont la nature ne nous est pas connue, mais qui paraissent avoir eu leur source dans ses querelles avec Condé; et, depuis, elle ne put jamais obtenir du roi que cette institution lui fût rendue. — Vailly possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons en 1696. L'époque de la fondation de son hôtel Dieu ou hôpital est inconnue; on sait seulement qu'il existait déjà au 15e siècle; il était dirigé par des sœurs chargées en même temps d'instruire gratuitement les filles pauvres. — Avant la révolution, on y voyait deux petits établissemens religieux, un couvent de Jacobins et un de Picpus (V. ces mots). Un prieuré y avait encore été fondé en 1184, par Nivelon, évêque de Soissons, en faveur des moines de St-Crépin; il fut plus tard réuni à la cure du lieu. — L'église de Vailly est l'une des plus remarquables du canton.

Cette ville a donné le jour à Jean de Vailly, l'un des plus habiles prédicateurs du commencement du 14e siècle, et à un autre Jean de Vailly, d'abord avocat, puis président au parlement de Paris, lequel fut massacré par les Cabochiens en 1418.

Seigneurs de Vailly.

Cette ville appartint d'abord au domaine royal. Elle passa ensuite aux religieux de Corbie par le don que leur en fit Charles-le-Chauve en l'année 857. Mais elle rentra plus tard dans les mains des rois de France qui la gardèrent jusqu'au 14e siècle. En 1379, Charles V l'échangea avec l'archevêque de Reims contre les villes de Mouzon et Beaumont-en-Argonne. Cet échange comprenait les seigneurie, châtellenie, ville, prévôté, justices haute, moyenne et basse, ressort, fiefs, arrière-fiefs, patronnage d'églises, collation de bénéfices, hommes et femmes de corps, eaux et forêts, cens, rentes de grains, argent et autres, péages, passages de rivières, épaves, mortes-mains, taille, forage, mesurage de grains, la vicomté, les poids et généralement tous droits, noblesse, émolumens et profits que le roi avait d'héritage sur le terroir de Vailly, ainsi que les villes de Chavonnes, Pargny, Jouy, Aizy et Filain de ladite prévôté; plus, sa maison de Vailly. En même temps le roi établit deux foires franches par an dans cette ville, aux fêtes de la St Denis et de Ste Madeleine, de deux jours chacune, sous la charge d'une rente annuelle de mille livres tournois.

Sous ces seigneurs fonciers ou suzerains Vailly eut des seigneurs particuliers qui rele-

vaient d'eux, et dont quelques-uns seulement sont connus.

1280. Gérard, chev. de Vailly ; femme, Elvide; enfans : Jean, Emmeline, Isabelle.

1337. Jean, sire de Vailly? chev.

1440. Robert de Béthune, vicomte d'Ostel, Chavignon et Vailly (V. Ostel).

Vers 1760. N. de Bellanger, conseiller d'État, seign. de Vailly par bail de l'archevêque de Reims.

Val (Le). — Hameau dépendant de Leschelles. C'était jadis un fief.

1383. Gérard de Vivat, sire de Le Val.

Valavergny, autrefois Valavregny. — Hameau dépendant de Merlieux. C'était jadis un fief relevant de l'évêque de Laon, et qui fut, dit-on, établi en 1150 par Raoul de Festieux. Cependant nous trouvons des seigneurs particuliers à Valavergny bien avant cette époque. Dès la fin du 12e siècle, ces seigneurs possédaient la prévôté héréditaire du Laonnois.

Seigneurs de Valavergny mouvant des évêques de Laon.

1138. Adon de Valavergny.

1143-63. Marsilies, *aliàs* Marselies ou Marsie de Valavergny.

119. Jean de Valavergny, prévôt du Laonnois.

1212. Gilles de Valavergny, prévôt du Laonnois. Ce seigneur descendait sans aucun doute de la maison de Montchâlons-Mauregny.

1215-23. Enguerrand dit Godefroy, seign. de Valavergny, prévôt hérédit. du Laonnois; frère, Guy ; femme, Julienne.

1228. Viard ou Guyard de Valavergny.

1257-60. Simon de Valavergny, chev., prévôt du Laonnois.

1283. Jean de Valavergny, écuyer, prévôt du Laonnois.

1291-93. Simon II, son frère, écuyer, seign. dud., prévôt du Laonnois; femme, Margue ou Marguerite. Ses armes sont celles de Montchâlons-Mauregny : *de sinople, à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'un lionceau de sable au quartier.*

1386. Gaucher de Châtillon, seign. dud., prévôt du Laonnois.

1659. Eustache de Crécy, chev., vicomte de Sorny, seign. de Valavergny, prévôt hérédit. du Laonnois; enfant, Madeleine, qui porta cette terre à

1664. Louis de Louvencourt, chev., seign. de Blangy-sur-Somme.

1697. Eustache de Louvencourt, chev., seig. de Blangy, vicomte de Sorny, seign. de Valavergny, prévôt hérédit. du Laonnois.

1750. Antoine-Augustin d'Ennet, chev., seig. de Valavergny, prévôt du Laonnois; femme, Marie-Françoise Petré de Vincy.

1769. Louis-Augustin d'Ennet, chev., leur fils, capit. de grenadiers, seign. dud. et prévôt du Laonnois; femme, Geneviève-Louise de Romance.

Il y avait autrefois à Valavergny le fief *Monthiemont* ou *Monthiermont*, relevant aussi de l'évêque de Laon et ayant des seign. particuliers.

1600. N. de Hanon, seign. de Monthiermont; enfant, Suzanne qui épousa :

1635. Claude de Malortie, écuyer, seign. de la Brosse.

1659-77. François-Annibal de Malortie, seig. dud., gouverneur du Laonnois; femme, Marie de Raison ; enfant, César.

1694. César de Malortie, capit. de cavalerie.

Valbon. — Ancienne dépendance de Vorges, aujourd'hui détruite. Elle formait jadis une paroisse séparée sous le vocable de St-Pierre.

Val-Chrétien ou Vau-Chrétien. — Ferme dépendante de Bruyères, canton de Fère-en-Tardenois. C'était jadis un hameau qui devait sa naissance à une abbaye

de moines Prémontrés qui fut fondée en 1134 dans ce lieu alors désert. Selon l'usage du temps, une communauté de filles s'établit auprès des moines et dans la même enceinte qu'eux. Mais on ne tarda pas à sentir les inconvéniens attachés à l'habitation commune d'hommes et de femmes, et pour y remédier, les religieuses furent transférées, vers 1145, à la ferme de Ste-Croix. — Les Anglais incendièrent l'abbaye et l'église du Val-Chrétien en 1431, emmenèrent les religieux prisonniers et ne les lâchèrent que quand ils eurent racheté leur liberté par une forte rançon. — En 1790, les revenus de cette maison religieuse s'élevaient à 15,000 liv. et l'on n'y comptait plus que cinq religieux. Le dernier abbé fut M. d'Aymard.

Valecourt, Valercourt. — Maison isolée dépendant de Chevresis-Monceau. — C'était, au commencement du 12e siècle, un fief qui appartenait au chapitre de Laon. Il le donna en 1153 à l'abbaye de Prémontré pour une prestation annuelle et perpétuelle de 30 asnées et 8 setiers, tant de blé que de méteil, et de 6 asnées de pois. En 1606, les religieux de Prémontré, voulant s'exempter de payer plus longtemps ces redevances, offrirent au chapitre de lui céder, en compensation, la moitié de ce fief; ce qui fut accepté par lui.

Nous ne connaissons qu'un seul seign. laïc du fief de Valcourt.

1603. Madeleine de Charron, dame de Valercourt (V. Chalandry).

VALLÉE-AUX-BOIS (La). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 45 k. au N. de Laon et 10 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Population : 1836, 575 h.; 1856, 564 h.

En 1820, ce village était encore une dépendance de Voulpaix; il a été érigé depuis en commune séparée.

Vallée-de-Montigny (La). Maison isolée dépendant de Montigny-Lengrain. C'était autrefois un hameau de la châtellenie de Pierrefonds. — En 1255, Louis IX, roi de France, en affranchit tous les habitans qui étaient ses hommes de corps, à la condition qu'ils lui payeraient annuellement 12 deniers parisis chacun, et qu'ils ne pourraient, par mariage ou autrement, se donner à un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude (V. Mortefontaine).

Valois, *Vadisus*, *Vadascorum pagus*, *Vadimonium*. — Ancien petit pays qui était borné à l'est par l'Ourcq et la Savières, au nord par le Soissonnais. A l'ouest, ses limites passaient entre Pierrefonds et St-Jean-aux-Bois, entre Crépy et Auger-St-Vincent; au midi, entre Nanteuil-le-Haudoin et Chevreville, entre Antilly et Rouvres. Sa capitale était Vez.

Comtes et Ducs de Valois.

Le Valois fut de bonne heure constitué en comté; mais on ignore à la fois l'époque précise et les causes de cette érection.

886. Erric, comte de Valois, peut-être le même que Tétric ou Thierry, comte de Vermandois.

8.. Pépin, comte de Vermandois et de Valois.

8.. Bernard, son fils, comte de Valois.

9.. Valerand, comte de Meulant et de Valois par son mariage avec Hildegarde.

9.. Gautier Ier, leur fils, comte d'Amiens, de Meulant et de Valois; femme, Adèle de Dreux; enfans : Gautier, Gerbert, Raoul.

9.. Gautier II, comte desd., sans hoirs.

9.. Raoul, son frère, comte desd; enfans : Gautier, Guy, évèque de Soissons.

9.. Gautier dit le Blanc, comte desd.; femme, Adèle de Senlis.

10.. Raoul II, son fils, seign. desd.; femme, Ade de Nanteuil.

1027. Raoul III, comte dud.

1074. Simon, son fils, comte dud.

Il mourut de la lèpre en 1082. Le comté de Valois fut porté en mariage par sa fille Alix ou Adèle à Herbert III, comte de Vermandois, qui le passa à ses héritiers (V. Vermandois). Vendu au roi avec ce comté en 1191, il fut définitivement réuni au domaine royal en 1214. Mais on l'en détacha plusieurs fois par la suite, et il fut successivement donné en apanage aux suivans.

1240. Blanche de Castille, mère de St Louis, comtesse de Valois par apanage et sa vie durant. Réuni de nouveau à la couronne après sa mort, en 1253, le Valois en fut distrait en faveur du suivant.

1268. Jean dit Tristan, cinquième fils de St Louis, qui joignit à ce comté la châtellenie de la Ferté-Milon.

1284. Charles de France, comte de Valois par par apanage; femmes : 1° Marguerite de Sicile; 2° Catherine de Courtenay.

1325. Philippe, comte de Valois, fils du précédent. Il monta sur le trône en 1328 sous le nom de Philippe VI, et le Valois se trouva de nouveau réuni à la couronne; mais le roi le donna à son cinquième fils qui suit.

1344. Philippe II, comte de Valois. Étant mort sans postérité, le Valois fut encore réuni à la couronne et de nouveau distrait en faveur du suivant.

1392. Louis Ier, duc d'Orléans, second fils de Charles V, roi de France; femme, Valentine de Milan; enfans : Charles, Jean, comte d'Angoulème. Le comté de Valois fut érigé pour lui en duché-pairie en 1406.

Ce duché comprenait les comtés de Braine, Nanteuil et Levignen; les vicomtés d'Oulchy, Pierrefonds, Boursonne, Chelles, Buzancy et Acy; les baronies de Cramailles, Givray, Saintines et Pont-Arcy; plus, environ 650 fiefs tant villes que bourgades ayant ou ayant eu châteaux ou manoirs féodaux.

14.. Charles, duc d'Orléans et de Valois; femme, Marie de Clèves; enfans : Louis, Anne, abbesse de Fontevrault, puis de Ste-Croix de Poitiers.

1466. Louis d'Orléans, comte desd. Le duché de Valois fut saisi sur lui en 1489, mais lui fut rendu deux ans après. Sept ans plus tard, Louis d'Orléans, étant monté sur le trône sous le nom de Louis XII, réunit encore le Valois à la couronne; mais il ne tarda pas à l'aliéner de nouveau en faveur du suivant, son cousin.

1499. François, comte d'Angoulême. Celui-ci étant à son tour monté sur le trône en 1515, sous le nom de François Ier, réunit encore une fois le Valois à la couronne, mais ce fut pour peu de temps, car, en 1529, il l'échangea avec la suivante contre les châtellenies de Lille, de Gravelines et le comté de St-Pol.

1529. Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, duchesse de Valois par échange. Il lui fut cédé avec la faculté de rachat et à condition que la justice ordinaire serait rendue au nom du roi; que les sceaux, le tabellionage et les greffes, dont les charges resteraient à la nomination de cette dame, seraient tenus et exercés comme dans les domaines royaux.

Après la mort de Marie de Luxembourg, le Valois encore une fois réuni au domaine, en fut de nouveau distrait pour être donné à titre de douaire à

1562. Catherine de Médicis, reine de France.

Il fut ensuite donné successivement à Catherine de Navarre, à Gaston, frère de Louis XIII, et enfin à Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, dans la maison duquel il resta jusqu'à la suppression des apanages, en 1790.

Valresis. Voyez **Vauresis.**

Val-St-Pierre, *Vallis Sancti Petri.* — Hameau dépendant de Braye, canton de Vervins. Il doit sa naissance à une communauté de moines de St-Bruno qui fut fondée en 1140 dans ce lieu alors désert, par Renaud, seigneur de Rozoy, avec le concours de Barthélemi, évêque de Laon. — Les revenus de cette communauté furent de tout temps très-considérables. Elle possédait des biens dans plus de 50 villages, des bois immenses dans les Ardennes, et près de cent arpens d'étangs. Au moment de la révolution, ses revenus s'élevaient encore à cent mille livres, et l'on n'y comptait pas plus de seize religieux avec 4 convers.

Val-Secret, *Vallis Secreta.* — Maison isolée dépendante de Brasles. — Au 12e siècle il y avait à Château-Thierry des chanoines séculiers que Goslin, évêque de Soissons, rangea sous la règle de Prémontré en 1138. Mais comme le lieu qu'ils occupaient en cette ville était troublé par le tumulte du monde, Goslin les transporta en 1140 à une lieue et demie de Château-Thierry, dans un endroit dit le Val-Secret, parce qu'il se trouvait désert et à l'écart. En 1789, les revenus de cette communauté religieuse, qui ne comptait alors que neuf religieux, s'élevaient à 15,000 liv. Son dernier abbé fut M. Gabriel Leclerc.

Valsery, *Vallis Serena.* — Ce hameau, dépendant de Cœuvres, formait autrefois une paroisse séparée. En 1760, on y comptait 8 feux, 4 charrues, 100 arp. de prés, 160 arp. de bois.

En 1148, un particulier nommé Jean Leroux, ayant donné aux moines de Prémontré qui habitaient Viviers, le lieu de Valsery alors couvert de bois, l'abbé de cette maison religieuse résolut d'y transporter sa communauté; ce qu'il exécuta l'année suivante. Des habitations ne tardèrent pas à s'établir autour de cette abbaye et formèrent bientôt un petit village. — En 1311, les habitans furent affranchis de morte-main, fors-mariage et de toute espèce de servitude par Charles, comte de Valois. — En 1359, les Anglais pénétrèrent dans l'abbaye de Valsery, et furieux de ce que les moines leur avaient échappé, ils l'incendièrent. — Cette maison religieuse fut de nouveau pillée par les Bourguignons en 1414 et par les Calvinistes en 1567. Ceux-ci se livrèrent en outre à toute sorte de cruautés sur les moines dont plusieurs périrent dans les tourmens. — Au moment de la révolution, cette maison religieuse jouissait de 42,600 liv. de rente et comptait 13 religieux, dont 5 résidaient au dehors comme curés.

Vareilles, autrefois **Varelles.** — Ferme dépendant de Latilly. C'était jadis un fief.

1190. Jean de Varelles.

Vers **1440.** Jean de Vassaux, seign. de Vareilles et Latilly; femme, Charlotte de Cuise.

1490. Barthélemi de Vassaux, écuyer, seign. de Vareilles; femme, Michelle de Créqui; enfans: Pierre, Nicolas.

15.. Pierre de Vassaux, seign. dud.; femme, Alison de Boulonnais; enfans : Jacques, François, mort au service sans alliance; Jérôme, mort jeune; Marguerite, morte sans s'être mariée.

Vers 1575. Jacques de Vassaux, seign. de Vareilles; enfans : Jean, André.

16.. Jean de Vassaux, seign. dud.; femme, Jeanne Poulet; enfant, Jean.

1660. Jean II de Vassaux; s. dud.; femme, Elizabeth de Conflans.

16.. Jean III de Vassaux, seig. dud., colonel et mestre de camp de cavalerie; femme, Barbe du Fresnoy, dont deux enfans; il vivait encore en 1706.

VARISCOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 37 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues, 20 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 78 h. (17 feux); 1800, 117 h.; 1818, 124 h.; 1836, 110 h.; 1856, 119 h.

Seigneurs de Variscourt.

1508. Claude de Chartogne, seign. de Variscourt.

1555. Philippe Legras, Alexandre d'Essonville, Robert Longeau et Nicolas Gaultier, écuyer, seigneurs dud.

Vers 1570. Augustin Moët, écuyer, seign. dud.; femme, Marie Tavernier; enfans : Claude-François, Marguerite, ci-dessous.

1575. Claude-François Moët, chev., seign. dud et du Godet, gentilhomme ordinaire du roi, commandant le régiment de Marillac; femme, Charlotte d'Apremont, tante de Marie d'Apremont, duchesse de Lorraine; sans enfans.

1587. Jacques de Martigny, avocat du roi au bailliage de Laon, seign. de Variscourt par son mariage avec Marguer. Moët, sœur du précédent.

Vers 1592. Antoine de Martigny, leur fils, seign. dud., Bois-Fay, La Plaine, Festieux, capitaine de Laon, maître particulier des eaux et forêts; femme, Catherine de Mange, qui lui apporta Berlancourt (V. ce mot); enfans : Charles, Jean-François, s. de Berlancourt; Claude-Antoine, chanoine de Laon; Catherine, femme de Philippe de Flavigny, seign. de Liez; Marie-Françoise, femme de Claude Poulet, seign. de St-Germain.

16.. Charles de Martigny, seign. dud. Il suivit la carrière des armes, fut blessé à Courtrai, Pavie et Alexandrie, se distingua à la bataille de Rethel, alla en Afrique où il fut encore blessé. Femme, Madeleine le Parmentier; enfans : Charles-Antoine, Charles-François, lieutenant au régiment du roi, mort au service; Louis-Pierre, lieutenant au régiment Dauphin, aussi mort au service; Madeleine, femme de Louis de Hédouville, seign. de Sapigneul; Jeanne, dame de Berlancourt, sans alliance; Marie-Madeleine, ci-dessous.

1660 Charles-Antoine de Martigny, seign. dud., lieutenant particulier au bailliage de Vermandois à Laon, capitaine au régiment de Marcilly; sans enfans.

169. Jean-François de la Bretesche, écuyer, ancien gendarme de la garde, chev. de St-Louis, seign. de Variscourt, Berlancourt et Bois-Fay par son mariage avec Marie-Madeleine de Martigny, ci-dessus; enfans : Alexandre, Charles-François, chev. de St-Louis, etc. (V. Salsogne).

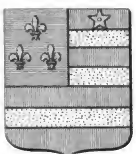
1730. Alexandre de la Bretesche, écuyer, seign. de Variscourt et Bois-Fay; femme, Louise-Agathe Lamie d'Angennes; enfans : Alexandre, Louis.

VASSENS, VASSAN, VASSANT, *Vallis Sana*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une étroite vallée, à 47 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du

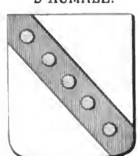
Lith Em. Maréchal, à Laon.

ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES.

D'ARTAISE.



D'AUMALE.



D'HERVILLY.



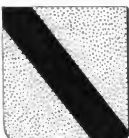
DE CRÉCY.



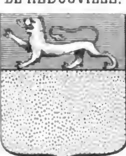
LE DANOIS.



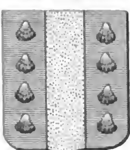
DE GONNELIEU.



DE HÉDOUVILLE.



DE LANCE.



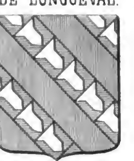
DE LANCI.



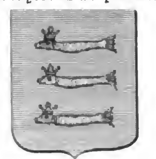
DE LIONS.



DE LONGUEVAL.



MACQUEREL DE QUESMY.



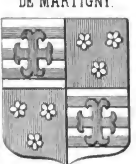
DE MALORTIE.



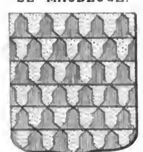
DE MARLE.



DE MARTIGNY.



DE MAUBEUGE.



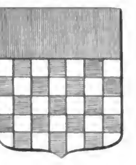
DE MAZANCOURT.



DE MIREMONT.



DE NOUE.



DE LA PERSONNE.



canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Christophe. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant froment, méteil et seigle par moitié, 8 arp. de vignes, 49 arp. de prés, 18 arp. de bois. — Population : 1760, 78 feux ; 1800, 345 h. ; 1818, 490 h. ; 1836, 514 h. ; 1856, 450 h.

Ce village possédait autrefois une maladrerie qui a été réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696.

Seigneurs de Vassens.

1158. Jean de Vassens ?

1167. Guy de Châtillon, seign. de Vassens ; femme, Aélide.

1172-79. Gaucher, son frère, seign. dud. ; femme Elvide.

1188-90. Etienne, chev. de Vassens, fils de Gervais de Fontenoy ? Il partit en 1190 pour la croisade.

1237. Gaucher, sire d'Autreppes et Vassens. Il avait un frère nommé Guy.

1257. Jean de Vassens, chev., dit Esterlins ; femme, Marie ; enfans : Godefroi, Jean.

1260. André, seign. desd.

1650-60. Adrien Desmarques, écuyer, s. dud. par donation.

1666-81. Charles Desmarques, sieur de Vassens, et Alexandre Desmarques.

1704. Claude de Blandin, écuyer, seign. de Vassens et de Besne.

1736. Henri-Thimothée de Forges, seign. de Baumé, achete au duc d'Orléans la seigneurie de Vassens moyennant une redevance de 20 setiers de blé.

1777. Honoré-Louis Levasseur, héritier de Jean-Louis Levasseur, seign. de St-Aubin et Vassens.

Il y avait autrefois à Vassens un grand nombre de fiefs ayant tous leurs seigneurs particuliers.

Fief Macaigne dit Vaquin, à Vassens.

1479. Mathieu Macaigne.

1492. Simon Lefeure, bourgeois de Noyon.

1646. Noël Poitevin, notaire à Blérancourt.

1650. Adrien Desmarques, seign. de Vassens.

Fief d'Ortu ou Dortu, audit lieu.

1425. Pierre ou Simon d'Ortu.

1484. Jean d'Ortu.

.... Rasse d'Ortu.

1528. Jean II d'Ortu.

1565. Jean III d'Ortu.

Fief du Palais ou l'Esterlin, audit lieu.

1539. Renault de Vaulx.

1660. Adrien Desmarques, écuyer, seign. de Vassens.

1677. Charles Desmarques.

Fief Martine, audit lieu.

1514. Jean Martine, marchand drapier à Noyon.

1571. Adrien Martine, bourgeois de Noyon.

Fief de Bichecourt, audit lieu.

1588. François de Bouxin, seig. de Bichecourt.

1627. Antoine Petit, seign. dud.

1702. Samson Fabus, seign. dud.

1706. François Séroux, lieutenant-colonel du régiment de St-Paul, infanterie ; femme, Marie-Madeleine de Crony.

Vers 1750. Hyacinthe Séroux de Briscourt, seign. dud.

1764. Jacques Challot de Lussy.

Fief de Hautepie dit Toury, audit lieu.

1525. Jean Berlette, seign. de Hautepie.

1539. Robert Berlette, seign. dud.

1575. Nicolas Berlette, seign. dud.

1608. Emery Desmarques, seign. dud.

1676. Charles Desmarques, seign. dud.

Fief de Banru ou Vanru, audit lieu.

1475. Marie de Vauchelles, dame de Banru.

1482. Simon le Normand, seign. dud.

1573. François Aubé, seign. dud.

1678. Guy le Féron, seign. dud.

16.. Raimond le Féron, seign. dud.

1723. Louis Roger de Fransures, chev., enseigne de vaisseau, seign. dud. par sa femme N. le Féron, fille du précédent.

Fief de Nougent, audit lieu.

1445. Jean d'Ortu, seign. de Nougent.

1456. Pierre Denise.

1530. Louis Gallet, seign. de Nougent.

1627. Charles Desmarques, seign. dud.

1697. Charles de Blandin, seign. dud.

Fief de Pierre de Croix, audit lieu.

1484. Jean de Croix, seign. dud.
1496. Jean de Vaulx, seign. dud.
1525. Regnaut de Vaulx, seign. dud.
1576. Michelle de Vaulx, dame dud.
1660. Adrien Desmarques, seign. dud.

Fiefs de Berneuil et Pierrefitte, audit lieu.

1469. Mathieu Lebeuf, seign. de Berneuil.
1496. Jean de Vaulx, seign. dud.
1504. Jean Costeriau, seign. dud.
1602. Jacques Crogny, seign. dud.
1676. Jean Benoît, seign. dud.
1680. François Viart, seign. dud.
1681. Théophile Bouzier d'Estouilly.

Fief de Combeaulieu, audit lieu.

1534. François de Cermoise, seign. de Combeaulieu pour moitié.
1538. Robert d'Aumale, seign. dud.
1582. Anne de la Vieuville, dame dud.
1600 à 1639. Les religieux de Ste-Croix.

VASSENY, *Vasneïa*, *Vasnacum*, *Vaceniacum* (13e siècle). — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de la Vesle, à 30 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, St Rupert, évêque de Salsbourg, et St Druon. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 100 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 87 feux ; 1800, 311 h. ; 1818, 226 h. ; 1836, 254 h. ; 1856, 216 h.

Ce village était autrefois uni au comté de Braine.

VASSOGNE, *Vassunia* (12e siècle), *Vassonia*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 23 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760 : 4 charrues, 20 arp. de prés, 2 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 228 h. (50 feux); 1818, 260 h. ; 1836, 250 h. ; 1856, 214 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny. Il est la patrie de Jean de Vassogne, chancelier de France et évêque de Tournai, mort en 1300.

Seigneurs laïcs de Vassogne.

Vers 1120, Vilfrid de Vassogne ; enfans : Pierre, Herbert-Aligot, Falque.
Vers 1140. Pierre de Vassogne.
1152. Robert, chev. de Vassogne.
1185. Raoul Aligot, seign. de Vassogne.
1212. Elizabeth, dame de Vassogne. Elle fonda une chapelle en ce lieu.

La seigneurie de Vassogne passa au 16e siècle dans les mains des seigneurs de La Bove, puis dans celles des seigneurs de Neuville. (Voyez ces mots.)

VAUBERON, *Vallis Beronis*. — Ferme dépendante de Mortefontaine. Elle fut bâtie au commencement du 12e siècle par les religieux de Longpont, sur un plateau élevé et constitué par le calcaire grossier parisien. On y voyait autrefois, dit-on, un puits profond qu'on a été obligé de combler parce qu'il passait au fond un torrent impétueux qui emportait tout ce qu'on y descendait.

VAUCELLES, *Vacelli*, *Valcelli*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une colline, à 7 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons,

du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, demi-charrue, 35 arp. de prés, 60 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 192 h. (42 feux); 1800, 177 h.; 1818, 181 h.; 1836, 185 h.; 1856, 189 h.

Vaucelles paraît tirer son origine, ainsi que l'indique son nom *(Vallis cella,* chapelle de la vallée), d'une chapelle que l'église de Laon fit construire au 9e siècle sur son emplacement alors désert. Le village qui se forma à l'entour devint ensuite la propriété des évêques de Laon, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

VAUCELLES, *Vacellum.* — Maison isolée dépendante d'Aizy. C'était jadis un fief.

1674. Jean de Vassaux, seign. de Vaucelles ?

VAUCLERC, *Vadus clerus*, *Vallis clara.* — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti près des sources de l'Ailette, à 20 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 40 arp. de prés, 340 arp. de bois, 20 arp. de vignes. — Population : 1760, 27 feux; 1800, 139 h.; 1818, 127 h., 1836, 157 h.; 1856, 131 h.

Une abbaye de moines de son ordre fondée en ce lieu par St Bernard, en 1134, a donné naissance au village de Vauclerc. Il y avait déjà cependant un hameau nommé *Courmenblain* ou *Commenblain* qui fut démoli pour faire place aux bâtimens de l'abbaye. — Cette maison religieuse souffrit beaucoup de la guerre en différens temps. Les Anglais la pillèrent et la brûlèrent en 1359; les Ligueurs y commirent de grandes violences en 1590. Elle fut de nouveau pillée et incendiée en 1650 par les Espagnols, et en 1652 par ces mêmes Espagnols et les Lorrains. — Malgré tous ces malheurs, l'abbaye de Vauclerc possédait encore, au moment de la révolution, 72,000 liv. de rentes, et l'on y comptait seize religieux avec deux convers. On y conservait alors la coulle ou cucule de St Bernard.

VAUDESSON, *Vallis Edessomi.* — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur le penchant d'une colline, à 20 k. au S. de Laon et autant au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Coucy-le-Château, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 13 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 80 arp. de vigne, 80 arp. de prés, 450 arp. de bois, un étang. — Population : 1760, 83 feux; 1800, 232 h.; 1818, 338 h.; 1836, 346 h.; 1856, 401 h.

Les habitans de Vaudesson furent affranchis en 1368, avec ceux de plusieurs autres villages voisins, par Enguerrand VII, sire de Coucy (V. Coucy-la-Ville).

Seigneurs de Vaudesson.

1682. Nicolas Le Mercier, écuyer, gentilhomme du roi, achète la terre de Vaudesson à Louis, chev., comte de St-Simon, maréchal-des-camps,

et à Louise de Sorel, sa femme.

1700. François-Maurice de Brodard, chevalier, seig. de Vaudesson. Femme, Madeleine de Lizy; enfant, Marie-Françoise, femme de Ch.-François des Fossés.

1755-81. Marc-Pierre-Alexis du Bois de Courval, seign. de Pinon, achète les seigneurie et justice de Vaudesson au duc d'Orléans, moyennant une rente d'un muid de froment.

Fief St-Paul à Vaudesson.

1701. François de Brodard.

Fief de la forêt d'Herly ou Rely.

1545. Nicolas de Pillois, s. de la forêt d'Herly.

1610. Robert de La Viéville, seign. dudit.

1613. Charles de La Viéville, chev., conseill. du roi; femme, Marie Bouhers.

1613. Charles de La Dumelle, seig. de la forêt d'Herly.

1677. Pierre Parat, chev., s. de Chailvet et dud.

1660. Robert de La Viéville, capit. de 50 hommes d'armes.

1699. Nicolas Le Mercier, seign. dud. comme héritier de Pierre Parat, seign. de Chailvet.

1723. Jean-François de Charmolue, seign. de Clacy et la forêt d'Herly.

VAUREZIS, VAUREZY, VALRESIS, *Vallis rasa.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une longue et étroite gorge, à 40 k. au S.-O. de Laon et 5 au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 40 arp. de prés, autant de bois. — Population : 1760, 75 feux; 1800, 337 h.; 1818, 357 h.; 1836, 418 h.; 1856, 402 h.

Vaurezis appartenait autrefois au chapitre de Soissons. — On voyait jadis à côté de l'église de ce village un gros et large grès nommé la *pierre nable* ou *pierre noble*, près de laquelle les seigneurs du lieu citaient leurs vassaux; ils tenaient devant elle leurs plaids généraux, et les sentences s'exécutaient à peu de distance. — On remarque encore sur le territoire de cette commune, du côté de Villers-la-Fosse, un *dolmen* composé d'une large table de pierre placée horizontalement sur deux autres pierres posées debout. Cette pierre porte le nom de *Pierre-Laye*. On a trouvé dessous un grand nombre de débris humains.

Seigneurs de Vauresis.

1171. Gervais de Vaurezis? Jean, son frère. Femme, Odeline.

1183. Barthélemi de Sissonne, s. de Vaurezis?

1199. Robert de Vaurezis, chev. Femme, Wida *aliàs* Oda, laquelle est dite veuve en 1224.

1223. Adam de Vaurezis, chev.

1229. Gervais de Vaurezis? Femme, Soiburge.

1243-47. Jean de Vaurezis, chev., bailli du comte de Soissons. Femme, Odeline (V. ses armes pl. IV).

1286. Jean II de Vauresis, écuyer.

1331. Roland de Vaurezis? écuyer.

VAURINS ou VAURAIN, *Valreia.* — Ferme dépendant de Vaudesson.

VAURSEINE, VAURESSEINE (13e siècle), VAURESSÈNE, VORSAINNE, *Vallis russenna* (12e siècle), *Vauressonia.* — Hameau dépendant de Ployart. C'était autrefois une paroisse séparée où l'on comptait, en 1760, 18 feux, 2 charrues de terres, 40 arp. de prés, 200 arp. de bois et 15 arp. de vignes. — Dès le 13e siècle, il est question de la *maison forte* de Vaurseine; on y voit encore une très-belle tour féodale. Ce lieu fut de tout temps un fief important.

1156. Guy de Montchâlons, seign. de Vaurseine ; femme, Hodierne.
1220. Gobert de Montchâlons, leur fils, seig. dud. ; femme, Galée de Bièvre.
1247. Gérard de Vaurseine, damoiseau.
1253. Anselme, seign. de Bucy-lès-Pierrepont et Vaurseine ; femme, Agnès de Montchâlons ; enfans : Albéric, Anselme.
1262. Anselme II, seign. dud.
1337. Jean, seign. dud.
1394. Jeanne de Vendresse ou Vendiers, dame dud.
1398. Pierre de Vendy, chev., son fils, peut-être ; femme, Alix.
1447. Jean de Ravenel, seign. dud., écuyer, pannetier du roi.
1660. Gaspard de Brail, baron de Vaurseine.
1690. Charles Levent, seign. dud., président en l'élection de Laon ; femme, Elizabeth de Lettre.
Vers 1700. Pierre-Antoine Parat, chev. du Mont-Carmel et gouverneur de l'île Bourbon, seign. dud. par son mariage avec Madeleine Levent, fille des précédens ; enfans : Antoinette, Madeleine-Charlotte, qui porta ce domaine au suivant.
1717. François-Charles de Bezannes, chev., seign. de La Plaine (V. Prouvais).
En dernier lieu, M. de Belzunce, seign. de Neuville-en-Laonnois (V. ce mot).

VAUX, *Vallum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive gauche du ruisseau de la Germaine, à 54 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 184 h. ; 1818, 231 h. ; 1836, 225 h. ; 1856, 218 h.

Les seuls seigneurs de Vaux que nous connaissions sont les suivans :
1197. Pierre de Vaux.
1787. M. Paparel, seign. dud.

VAUX-SOUS-LAON, *Valles subtus Laudunum*. — Faubourg de Laon. Il est fort ancien. On a la preuve qu'il existait déjà au 7e siècle, puisqu'après la mort de St-Fiacre, qui vivait à cette époque, les habitans de Vaux établirent une chapelle qu'ils lui dédièrent et un hôpital auquel ils donnèrent son nom. Cependant, son église est sous le vocable de St Jean-Baptiste. Elle est fort curieuse par ses deux époques de construction et par son chœur imité de celui de la cathédrale de Laon.

VAUX. — Hameau dépendant de Neuilly-St-Front. C'était autrefois un fief.

1539. Jean Drouart, seign. de Vaux.

VAUX, VAUX-ST-NICOLAS. *Valles*. — Hameau dépendant de Mercin. C'était autrefois un fief.

1226. Robert de Vaux, chev., avoué de Mercin, Vaux et Saconin.
1266. Robert, chev. de Vaux, son fils ; femme, Jeanne de Mincy.
1303. Gervais dit Lair-Villain de Vaux-St-Nicolas, écuyer, leur fils.

VAUX. — Maison isolée dépendant de Chavigny. — Les habitans en furent affranchis en 1281 par Jacques de Mauregny, seigneur du lieu, avec ceux de Chavigny (V. ce mot).

VAUXAILLON, VALSAILLON, VAUSSAILLON, *Vallis Salonis*, *Salionis* ou *Sa-*

liens. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée de l'Ailette, à l'entrée d'une gorge étroite, à 24 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 45 arp. de vignes, 350 arp. de prés, 110 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 124 feux; 1800, 579 h.; 1818, 652 h.; 1836, 660 h.; 1856, 594 h.

Les habitans de Vauxaillon furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, à la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 12 liv. parisis (V. Coucy-la-Ville). — Ce village possédait autrefois une maladrerie à laquelle Enguerrand IV légua en 1311 une rente annuelle de 20 sous parisis.

Seigneurs de Vauxaillon relevant de Coucy.

1121. Girelme de Vauxaillon, feudataire (*feodestarius*) de Thomas de Coucy.

1192-97. Guy de Vauxaillon; femme, Elizabeth.

1123-27. Itier de Vauxaillon, chev.

1247. Mathieu de Vauxaillon.

1248-58. Guy II de Vauxaillon, chev.; enfans : Mathilde, femme de Jean, seign. d'Espances; Havide, femme de Jean de Buzancy; frère, Jean de Cramailles, archidiacre de Soissons.

1292. Guy III, chev. de Vauxaillon; femme, Elizabeth.

1397. Enguerrand de Vauxaillon.

1509. Jean de Flincourt, seign. dud.

1650. Charles de Piéromet de Lamberval, écuyer, seign. dud.; femme, Charlotte de Flavigny.

1675. François de Lamberval, leur fils, seig. dud. et Chigny,

1755. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seig. de Pinon et de Vauxaillon par acquisition du duc d'Orléans (V. Pinon).

Fief Maurepaire, à Vauxaillon.

1405. Rasse de Flincourt, seig. de Maurepaire.

1505. Jean de Flincourt, seign. dud.

1525-35. Laurent de Flincourt, seign. dud.

1678. Jacques de Chastenet de Puységur, seign. de Saconin.

1683. Jean-Baptiste Legras, vicomte d'Acy (V. ce mot).

Fief de la Mairie commune, audit lieu.

Il consistait en une rente de 112 sous 6 deniers due par les habitans, le profit des petites amendes, le rouage sur huit maisons à raison de 4 deniers par chariots, 2 deniers par charrettes, plusieurs cens, vinages et avoines, les vaisseaux et épaves du terroir, etc.

1397. Jeanne de Bar, dame de la Mairie, qu'elle vendit à Enguerrand de Vauxaillon ci-dessus.

1445. Jean Le Carlier.

14... Amaury ou Raimond Le Carlier.

1457. Enguerrand le Sergent, seign. d'Epourdon.

1531. Balthazar de Colland.

1539. Jean de Colland.

1677. Nicolas Legras, écuyer, conseiller du roi.

VAUX-ANDIGNY ou EN ARROUAISE. — Bourg de l'ancien Cambraisis, situé dans une sorte d'entonnoir formé par plusieurs collines, à 60 k. au N. de Laon et 45 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans Andigny, 1,000 arp. de terres, 1,000 arp. de bois. —

Population : 1760, sans Andigny, 200 feux ; 1800, 1,081 h. ; 1818, 1,292 h. ; 1836, 1,610 h. ; 1856, 1,733 h.

Seigneurs de Vaux-Andigny.

1201. Gilles de Vaux.

1246. Renaud, chev. de Vaux-Andigny.

1352. Béatrix de St-Pol, dame de Nesle et de Chauny, donne, par son testament, la terre de Vaux-en-Arrouaise à sa fille aînée, Mahaut de Flandres.

1475. Jean d'Epinoy, écuyer, seign. dud. lieu et de Vaux-en-Arrouaise, maître d'hôtel du duc de Guyenne ; femme, Marguerite.

1480. Pierre d'Epinoy, seign. desd.

Au 16e siècle, les seigneurs de Sons l'étaient aussi de Vaux-Andigny.

16.. N. de Stauage de Beauvillers.

En dernier lieu, cette terre était réunie au domaine de Guise.

VAUXBUIN, VALBUIN, *Vallis Bodoni*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au milieu d'une large gorge de la vallée de la Crise, à 45 k. au Sud de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant 1/4 froment, 3/4 méteil et seigle, 70 arp. de vignes, 62 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 69 feux ; 1800, 307 h. ; 1818, 337 h. ; 1836, 440 h. ; 1856, 475 h.

Vauxbuin est la patrie de Charles de Condren, général de l'Oratoire, mort en 1641.

Seigneurs de Vauxbuin.

1140-50. Dicdo de Vauxbuin.

1146. Jean de Vauxbuin ; enfans : Roger, Elizabeth et Sibille, religieuses à Lieu-Restauré

1168. Escot (*Escotus*) de Vauxbuin, chev.

1180. Gerbert de Vauxbuin.

1199-1205. Guy, chev. de Vauxbuin.

1203-16. Yves, chev. de Vauxbuin ; femme, Cecilie ; enfant, Robert, seign. de Noroy.

1215. Jean de Vauxbuin, chev. ; femme, Hersende.

1217-20. Hugues de Vauxbuin ; femme, Cécilie de Tigny ; enfans : Pierre, clerc.

1222. Pierre, chev. de Vauxbuin ; femme, Odeline ; enfans : Simon, Raoul, Mathieu.

1229. Jean de Vauxbuin, chev. ; femme, Ersende ; enfant, Vautier.

1247. Raoul de Vauxbuin.

1274. Pierre de Vauxbuin, écuyer ; enfans ; Pierre, Guyard.

1289. Pierre dit Savard, chev. de Vauxbuin.

1304. Jean de Vauxbuin ? écuyer. Il était fils d'Ade de Bucy.

1575-95. Antoine d'Estrées, lieutenant-général et grand maître de l'artillerie, seign. de Vauxbuin. Il vendit à

1598. Charles de Lorraine, duc de Mayenne ; femme, Marie de Savoie.

En dernier lieu, Madame Collot était dame de Vauxbuin.

VAUXCERÉ, VAUCEREZ, VAUCERÉ, VAULSERÉ, *Vallis Serena*, *Serentis* ou *Cereris*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'extrémité d'un vallon qui s'ouvre sur la vallée de la Vesle, à 35 k. au S.-E. de Laon et autant à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant par moitié froment, méteil et seigle, 25 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : 1760, 41 feux ; 1800, 224 h. ; 1818, 190 h. ; 1836, 242 h. ; 1856, 210 h.

Le domaine de Vauxceré ayant été de tout temps possédé par les seigneurs de Bazoches, nous renvoyons pour ses seigneurs à l'article de ce dernier village.

VAUX-LE-PRÊTRE, *Vallis Presbyteri.* — Ferme dépendante de Beaurevoir. Au 13e siècle, elle appartenait aux seigneurs de ce village qui, en 1222, en donnèrent la dîme à l'abbaye du Mont-St-Martin.

VAUXTIN. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la lisière d'un haut plateau, à 35 k. au S. de Laon et 30 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 4 arp. de vignes, 10 arp. de prés. — Population : 1760, 33 feux ; 1800, 108 h. ; 1818, 110 h. ; 1836, 130 h. ; 1856, 131 h.

Les anciens seigneurs de Vauxtin nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était le comte d'Aumale.

VILLEROY. Voyez VÉNÉROLLES.

VENDELLES. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine découverte, à 62 k. au N.-O. de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 190 h. ; 1836, 330 h. ; 1856, 318 h.

Seigneurs de Vendelles.

1536. Gilles de Caulaincourt, s. de Vendelles.

1537. Gaucher de Caulaincourt, seign. dud. gouverneur de St-Quentin.

1540. Baptiste de Renty, seign. de Vendelles et Aconin.

1582. Jacques de Renty, seign. dud.

1590. Charles de Renty, son fils, baron de Vendelles.

Le domaine de Vendelles passa ensuite dans les mains de la branche de Caulaincourt établie à Marteville, puis à la famille de l'Epinay et enfin aux suivans.

1728. Pierre-Paul Viesville, écuyer, seig. de Vendelles? contrôleur des guerres ; femme, Elizabeth-Gabrielle-Radegonde Pasquier.

1787. Le marquis de Lambert, seign. dud.

VENDEUIL, *Vendolium.* — Bourg de l'ancien Noyonnais, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 31 k. au N.-O. de Laon et 16 au S. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 1,405 arp. de terres médiocres, 20 arp. de chenevières, 220 arp. de prés, 40 arp. de vignes, autant de pâtures, 500 arp. de bois. — Population : 1760, 250 feux ; 1800, 1,366 h. ; 1818, 1,382 h. ; 1836, 1,622 h. ; 1856, 1,562 h.

Ce bourg est fort ancien ; mais on ne peut pas dire, comme quelques-uns, qu'il fut bâti par les Vandales et qu'il en tire son nom. — Un prieuré y fut fondé en 1088 par l'abbé de St-Vincent de Laon. En 1506, on y établit aussi un chapitre. — Vendeuil fut pillé et brûlé par les Anglais en 1373. A leur tour, les ligueurs l'incen-

dièrent en 1589. En 1674, une partie de ce bourg fut brûlée par la garnison de Cambrai. L'année suivante, les Espagnols revinrent pour l'attaquer de nouveau ; mais les habitans se mirent en défense et les repoussèrent après leur avoir tué 300 hommes. — Vendeuil possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie, en 1695, à l'Hôtel-Dieu que l'on y construisait alors pour les malades. — Au 17e siècle, on a trouvé dans ce bourg un grand nombre de monnaies romaines du haut empire.

Seigneurs de Vendeuil.

Cette terre était autrefois le chef-lieu d'une châtellenie qui comprenait Moy, Remigny, Brisset, Gibercourt, Lyfontaine, Hamégicourt, Mayot, Cerizy et plus de 50 autres fiefs. Au 18e siècle, elle se composait de 1,800 setiers de bois, 1,200 setiers de terres, 200 faux de prés, 800 liv. de rentes, cens, vinage, péage, forage et autres droits seigneuriaux, un moulin à blé et un tordoir.

1050. Clarembaud de Vendeuil; femme, Emmeline ; enfans : Clarembaud, Guy, seign. de Moy ; Scot, Emmeline.

1089. Clarembaud II, seign. de Vendeuil et Moy. Il se croisa en 1096 et joua un rôle considérable dans cette expédition ; femme, Elvide ; enfans : Varinfroy, Dreux, Clarembaud, Domisende.

Vers 1100. Varinfroy, seign. dud.

1134. Gautier, son fils, seig. dud. ; femmes : 1° Ida ; 2° Béatrix, dite Domison.

1138. Clarembaud III, seign. dud. ; enfans : Clarembaud, Guy, Emmeline et autres filles, religieuses à Chauny ; Anselme, mort jeune. Clarembaud se croisa en 1148.

1171. Clarembaud IV, seign dud. et Aubigny près Ham ; femme, Havide.

1181. Guy, son frère, seign. dud.

1190. Gobert, chev., seign. dud.

1202. Jean dit *le Chien*, seign. dud ; femme, Emmeline de Villers-le-Vert ; enfans : Clarembaud, Guy, Jean, Henri, Agnès, femme de Jean de Villers-le-Vert.

1216. Clarembaud V, seign. dud. ; femmes : 1° Widèle ; 2° Emmeline ; enfans : Dreux et Clarembaud, morts jeunes. Clarembaud V se croisa en 1247.

1247. Guy II, seig. dud., Gibercourt, etc. Il ne laissa qu'une fille nommée Jeanne, qui épousa successivement : 1° Jean de Nesles, seig. de Falvy ; 2° Jean de Forteville, maréchal de France ; 3° Mathieu de Roye, seign. de La Ferté-Ancoul.

1269. Hugues de Vendeuil, chev.

1280. Mathieu de Roye, ci-dessus, seign. de Vendeuil par son mariage avec Jeanne de Vendeuil ; enfans : Mathieu, Marie, femme du suivant.

1340. Jean de Béthune de Locres. Il fut tué devant Mauconseil.

1358. Jean II de Béthune, son fils, seign. dud., Essigny, Lyfontaine, Remigny, Anizy, Le Verguier, etc. ; femme, Jeanne de Coucy-Meaux ; enfans : Robert, Jean, vicomte d'Anizy ; Marie, femme d'Eustache de Vaudenay ; Jeanne, femme de Jean de Roye, seign. de Muret.

1373. Robert de Béthune, seign. dud., vicomte de Meaux ; femmes : 1° Jeanne de Châtillon, dont Jacqueline, femme de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, et une autre fille, morte jeune ; 2° Isabeau de Barbançon ; 3° Isabeau de Gistelle, dont Jeanne, femme du suivant. Après la mort de son mari, Isabeau de Gistelle garda la terre de Vendeuil sa vie durant.

1407. Robert de Bar, comte de Soissons et de Marle, seign. d'Oizy et de Vendeuil par son mariage avec Jeanne de Béthune ci-dessus. Leur fille Jeanne porta ce domaine au suivant.

1415. Louis de Luxembourg, comte de St-Pôl, connétable de France. La terre de Vendeuil fut saisie sur lui en 1477 et donnée à Louis de Graville, seign. de Montaigu, et peu après rendue au suivant, son fils.

14.. Pierre de Luxembourg, seign. dudit ; femme, Marguerite de Savoie ; enfant, Marie qui épousa successivement Jacques de Savoie, comte de Nassau, mort en 1481 ; puis François de Bourbon, comte de Vendôme, mort en 1495.

1539. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, leur fils, pair de France, comte de Soissons, Marle, etc. s. dud.; femme, Françoise d'Alençon; enfans: Antoine, François, comte d'Enghien.

1547. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, seign. dud.; femme, Jeanne d'Albret qui lui apporta en mariage le royaume de Navarre. Leur fils Henri IV, roi de France, réunit Vendeuil à la couronne en montant sur le trône, mais il ne tarda pas à l'aliéner au suivant pour 150,000 liv.

1594. N, évêque de Maillèze. Puis il le donna à

159.. Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse.

1598. César de Vendôme, leur fils naturel, seign. de Vendeuil; femme, Françoise de Lorraine.

16.. Louis, duc de Vendôme, leur fils, seign. dud., pair de France, chev. des ordres du roi; femme, Laurence Mancini.

16.. Louis-Joseph, duc de Vendôme, seign. dud., pair de France, général des galères. Il exerça plusieurs grands commandemens, et à la tête de l'armée Espagnole, chassa les impériaux de Madrid en 1710. Femme, Anne de Bourbon-Condé; sans enfans.

1708. Antoine Crozat, écuyer, secrétaire du roi, seign. de Vendeuil, par échange avec le précédent de la terre d'Anet contre celle de Vendeuil (V. Moy).

VENDHUILE, *Vendulia* (12e siècle). — Village qui jadis était de France pour moitié, et du Cambresis pour l'autre moitié, bâti sur l'Escaut à 70 k. au N.-O. de Laon et 21 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : en 1800, 883 h.; 1818, 1,025 h.; 1836, 1,343 h.; 1856, 1,558 h.

On voyait autrefois à Vendhuile un château-fort. Au siècle dernier, on a découvert dans ce village une quantité considérable de sépultures antiques renfermant des armes de toute espèce.

Seigneurs de Vendhuile.

1129. Richard de Vendhuile.

1141. Robert ou Gobert de Vendhuile. Femme, Gila; enfans: Gérard, Adam.

1186. Hunon de Vendhuile. Enfant, Robert?

1202. Adam de Vendhuile, chev. Femme, Marie; sœur, Sara; enfant, Avicie qui porta Vendhuile en mariage au suivant

1228. Mathieu dit Creton d'Estourmel.

1270. Jean d'Estourmel, seign. dud.

12.. Gérard d'Estourmel, chev., seign. dud. Femme, Marie de Barbançon.

12.. Pierre d'Estourmel, leur fils, seign. dud. Femme, Adrienne d'Estourmel.

1307. Jean d'Estourmel, leur fils, seign. dud. Femme, Anne de Bayeul.

13.. Jean dit Creton d'Estourmel, chev., seig. dud. Femme, Florence de La Viéville. Enfans: Anne, femme de Claude de Croy, comte de Rœux; Guillaine, femme de Charles de Sibouttick, baron d'Herpe; Florence, chanoinesse de Nivelle.

D'Estourmel : *De gueules, à la croix dentelée d'argent.*

VENDIÈRES, VENDIERS-SOUS-MONTMIRAIL, *Venderæ*, *Venderiæ subtus Montem mirabilem*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé à 105 k. au S. de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 24 charrues comprenant 1,786 arp. de terres, 112

arp. de prés, plus 20 arp. de vignes, 10 arp. de bois. – Population : en 1760, 90 feux ; 1788, 534 h.; 1800, 398 h.; 1818, 362 h.; 1836, 467 h.; 1856, 410 h.

Vendières est un très-ancien village. Il fut donné au 6e siècle par Childebert, fils de Clovis, à St Thierry.

Seigneurs de Vendières.

1210. Aélide, dame de Beaune et Vendières, fonde avec son fils Jean, comte de Beaumont, deux chapelles, une à Beaune, l'autre à Vendières

1316. Erard de Vendières, chev. Femme, Isabeau de Cuiry.

15.. Guy de Condé, seign. de Vendières.

1575. Ancelot de Condé, son fils, seign dud. et Limé.

16.. Nicolas Colbert, seign. de Vendières, conseiller d'Etat. Femme, Marie Pussert. Enf. : Jean-Baptiste qui devint ministre et secrétaire d'Etat; c'est le grand Colbert; Marie, femme de Jean Desmarets, natif de Laon et trésorier de France; Charles, seign. de Croissy, premier président au Parlement de Metz et ambassadeur.

1780. Le marquis de Courtanvaux, seign. de Montmirail et Vendières.

En dernier lieu, le duc de Doudeauville.

VENDRESSE, *Vendressa*, *Vindenissa*, *Vindonissa*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti à l'extrémité d'une gorge ouverte sur la vallée de l'Aisne, à 20 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, sans Troyon, 3 charrues, 30 arp. de prés, 2 arp. de bois, 30 arp. de vignes — Population : en 1760, sans Troyon, 100 h. (22 feux); 1800, 162 h.; 1818, 241 h.; 1836, avec Troyon, 268 h.; 1856, 251.

Au 10 siècle, Vendresse appartenait aux archevêques de Reims. Artaud, l'un d'eux, le donna en 941 à Herbert, comte de Vermandois, et plus tard il passa dans les mains des religieux de St-Jean de Laon qui l'ont gardé jusqu'à la révolution. — On cultivait la vigne à Vendresse dès le 6e siècle.

Seigneurs de Vendresse.

1296. Renaud de Vendresse.

1369 Jean de Vendresse, écuyer.

L'abbaye de St-Jean rentra ensuite dans la seigneurie de ce village. En 1605, elle l'aliéna en faveur de Charles de l'Aage, et la lui reprit en 1660, moyennant remboursement.

VÉNÉROLLES, autrefois VELLEROY (12e siècle), VÉNÉROILES (13e siècle), VENORLES, *Vellereyum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine ondulée, à 51 k. au N. de Laon et 36 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Timothée. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 50 arp. de prés. —Population : 1760, 90 feux; 1800, 303 h.; 1818, 521 h.; 1836, 571 h.; 1856, 675 h.

Il y avait autrefois à Vénérolles une prévôté qui dépendait de l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons à laquelle ce village appartenait. Au moment de la révolution, cette prévôté jouissait de 3,000 liv. de rentes.

Seigneurs de Vénérolles.

1171. Gautier de Vadencourt, s. de Vénérolles.

15.. Nicolas de Martigny, seig. dud., Le Sart, Coqueraumont, Etreux, 3e fils de Clément de Martigny, seig. d'Hannape.

15.. Antoine de Martigny, son fils, seig. desd. Il servit avec distinction. Enfans : François, Claude, Michel-Jean.

16.. François de Martigny, seig. desd. Il suivit aussi avec éclat la carrière militaire et s'empara à Aulneau en Beauce d'un drapeau qui fut longtemps porté dans les processions à Vénérolles. Femme, Marie Joly. Enfans : Fabien, Raphael, chevau-léger ; Antoine ; Pierre ; Antoinette, femme de Clément Briscet ; Marie, femme de Claude Poulain, avocat au Parlement.

VENIZEL, *Venisella*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 35 k. au S.-E. de Laon et 6 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patrons, SS. Crépin et Crépinien. — Culture en 1760, 7 charrues, terres sujettes aux inondations, ne rapportant guère que du froment, 70 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 57 feux ; 1800, 183 h.; 1818, 170 h.; 1836, 201 h.; 1856, 228 h.

Venizel appartenait autrefois à l'abbaye de St-Crépin de Soissons.

VERDILLY, *Verdilliacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur le penchant d'une haute colline, à 78 k. au S. de Laon et 7 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, bailliage et élect. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Gervais et Protais. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 226 arp. de terres, 30 arp. de vignes, plus 255 arp. de bois. — Population : en 1760, 65 feux ; 1788, 319 h.; 1800, 354 h.; 1818, 360 h.; 1836, 401 h.; 1856, 321 h.

Verdilly appartenait autrefois à l'abbaye de Jouarre. En 1559, Charlotte de Bourbon, abbesse de cette maison, ayant embrassé la réforme avec plusieurs de ses filles, échangea avec le seigneur de Chauny, pour se procurer des ressources et se retirer en Allemagne, la terre de Verdilly contre le monastère de St-Christ.

VERDONNE. — Ferme dépendant de Chivres. C'était autrefois un fief.

Vers 1650. Antoine de Lamer, sieur de Verdonne, bourgeois de Laon.

VERGNY. Voyez BERNY.

VERGNY. Voyez VREGNY.

LE VERGUIER, LE VERGIET (13e siècle), *Verlegium*, *Virgultum* (13e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et nue, à 54 k. au N.-O. de Laon et 15 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Population : 1698, 260 h.; 1788, 115 h.; 1800, 554 h.; 1818, 597 h.; 1856, 732 h.

Seigneurs du Verguier.

1182. René du Verguier, fils de René de Fonsomme. Il se croisa en 1192. Femmes, Ermengarde, Eustachie.

1224. Raoul dit Pestiaux ou Pestel, seig. dud., son frère. Femme, Marie.

13.. Jean du Verguier. Ce domaine fut saisi sur lui en 1358, *à cause de sa forfaiture*, et donné par le régent de France au suivant

1358. Jean de Châtillon, seig. de Dury.

Vers 1560. Nicolas de La Fons, seig. d'Happencourt et Le Verguier.

1620-24. François du Breuil, seig. du Verguier.

1770. La duchesse d'Olonnes, dame dud.

En dernier lieu, M. de Fontaine.

VERLY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 48 k. au N. de Laon et 35 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 40 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 378 h.; 1800, 905 h.; 1818, 735 h.; 1836, 905 h.; 1856, 1,002 h.

Le village de Verly appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

Seigneurs laïcs de Verly.

1196-1208. Achard de Verly, chev., fils d'Aélide; sœur, Marie.

1208-31. Burchard de Verly, chev.

Vers 1500. N. de Verly. Il laissa deux filles qui partagèrent cette terre; l'une d'elles donna sa moitié à l'abbaye d'Origny.

Vers 1620. François de Lapierre, seign. de Verly. Sa sœur Françoise, avait épousé Antoine de Régy, seign. de Suzanne.

1660. N. de Saveuse, seign. de Verly pour moitié.

VERMAND, *Vermandum*, *Viromandua*. — Village de l'ancien Vermandois dont il a été originairement le chef-lieu et auquel il a donné son nom, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 58 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Marguerite. — Population : en 1698, 532 h.; 1800, 969 h.; 1818, 1,112 h.; 1836, 1,277 h.; 1856, 1,312 h.

Quelques écrivains contestent en vain à Vermand sa haute antiquité et l'honneur d'avoir été la capitale du Vermandois. Il nous paraît indubitable que le camp retranché qui domine ce village était du temps des Gaulois l'oppide le plus important de la contrée et qu'il lui a donné son nom, comme l'oppide de Laon a donné le sien au Laonnois. Si l'on devait en croire Jacques de Guise, cet oppide aurait été fondé par Vermandion, chef des Huns, et à l'époque de l'invasion romaine, Vermand était une ville importante et magnifique. Son importance, du moins, ne saurait être contestée, car elle est prouvée par les beaux et nombreux débris romains qui y ont été découverts en différents temps, et par ce fait que Vermand fut, jusqu'au moment de sa ruine par les Vendales au 5e siècle, le siége d'un évêché qui fut alors transporté à Noyon. — Au 9e siècle, Vermand appartenait aux comtes de Vermandois. L'un d'eux, nommé Tétric ou Thierry, le donna alors au chapitre de St-Quentin qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — Vermand possédait autrefois une abbaye de moines Prémontrés qui, au 12e siècle, avaient succédé à une communauté d'un autre ordre. L'époque de l'établissement de cette dernière

n'est pas connue avec précision; mais elle était antérieure à la seconde moitié du 9e siècle, puisqu'elle fut ravagée en l'année 876 par les Normands.

Vermandois, Viromandensis ou *Vermandensis pagus.* — Ancien pays gaulois qui tirait son nom de Vermand, sa capitale. — Le Vermandois comprenait la majeure partie de l'arrondissement actuel de St-Quentin et s'étendait à l'ouest dans le département de la Somme jusqu'à Péronne et à Roye. Ses limites dans le département de l'Aisne avaient été établies de la manière la plus capricieuse : elles suivaient une ligne partant à peu près de Beaumont-en-Beine, pour joindre Vendeuil, remontaient la rive droite de l'Oise en se tenant à la distance de 3 à 4 kilomètres de cette rivière, passaient entre Etaves et Seboncourt, entre Brancourt et Bohain, au nord de Beaurevoir et au midi d'Aubencheul, et se dirigeaient de là vers Fins d'où elles redescendaient au sud. — Selon l'opinion commune, le Vermandois aurait été érigé en comté seulement au 9e siècle et dans les circonstances suivantes : L'empereur Louis-le-Débonnaire ayant fait crever les yeux à son neveu Bernard, roi d'Italie, accusé de trahison, en conçut bientôt de vifs remords, et, voulant réparer ses torts, donna le Vermandois à Pépin, son fils, avec les comtés de Senlis et de Valois. Sans vouloir infirmer en rien ce récit, nous ferons remarquer que le Vermandois devait avoir été établi en comté bien avant cette époque, puisque plusieurs personnages prennent, entre les années 659 et 880, le titre de comtes de Vermandois.

Ducs et comtes de Vermandois.

Berchaire, duc de Vermandois, du temps de Clovis II.

659-65. Garifrède, comte de Vermandois.

680. Ingomare, comte dud.

750. Jérôme, fils de Charles Martel, comte de Vermandois, abbé de St-Quentin.

863. Baudoin Bras-de-Fer, marquis de Flandres, comte de Vermandois par son mariage avec Judith, fille de Charles-le-Chauve.

879. Thierry ou Tétric, comte de Vermandois et abbé de St-Quentin.

Comtes héréditaires de Vermandois.

88. Pépin, fils de Bernard, roi d'Italie.

890. Herbert Ier son fils ou son frère, comte dud., abbé de St-Quentin et de St-Médard-lès-Soissons. Il fut assassiné en 902. Femme, croit-on, Hersende, avec qui il fonda l'abbaye de Vassor. Enfans : Herbert, Béatrix, femme de Robert, duc de France.

902. Herbert II, comte de Vermandois, de Champagne et de Brie, abbé de St-Quentin, St-Médard et St-Crépin-le-Grand. Femme, Hildebrande. Enfans : Albert, Eudes ou Othon, seig. de Château-Thierry; Herbert, comte de Champagne et de Brie, abbé de St-Médard; Robert, comte de Troyes et de Meaux; Hugues, archev. de Reims : Adèle, femme d'Arnoul le Vieux, comte de Flandres; Letgarde, femme de Thibaud le Tricheur, comte de Blois.

943. Albert ou Adalbert dit le Pieux, comte dud. et abbé de St-Quentin. Femme, Gerberge de Lorraine. Enfans : Albert, Eudes ou Othon, Lindulfe, évêque de Noyon et Tournai; Guy, comte de Soissons ? Plusieurs écrivains placent après Albert, comme comte de Vermandois, un Herbert, 3e du nom, dont la femme se serait nommée Ermengarde. Il nous paraît certain que c'est le même Albert à qui il faut donner cette Ermengarde pour seconde femme.

986. Albert II, comte dud. et abbé de St-Quentin. Epuisé de débauches, Albert II se retira dans l'abbaye d'Homblières vers l'an 1010, après avoir cédé le comté à son frère. Se voyant rétabli en 1015, il reprit l'administration de ses domaines; mais il mourut peu après sans avoir

été marié. Le comté revint à ce même frère.

1016. Othon ou Eudes, comte de Vermandois, abbé de St-Quentin. Femme, Pavie. Enfans : Herbert, Othon, châtelain de Ham; Josselin, chanoine de St-Quentin.

1046. Herbert III, comte dud. et abbé de St-Quentin. Femme, Alix ou Adèle de Crespy, qui lui apporta le comté de Valois. Une fille, Adèle, qui porta en mariage le comté de Vermandois à

1077. Hugues-le-Grand, fils d'Henri Ier, roi de France. Il prit part à la première croisade et mourut dans la Terre-Sainte. Sa veuve se remaria à Renaud, comte de Clermont. Enfans : Raoul, Henri qui fut assassiné par Thomas de Marle; Simon, évêque de Noyon et Tournai en 1123; Mathilde ou Mélissende, femme d'Hugues de Beaugency; Isabelle, femme : 1° de Robert de Meulan; 2° de Guillaume de Varennes, comte de Surrey.

1102 Raoul Ier, dit indifféremment *le Vieux*, *le Pieux*, *le Vaillant* ou *le Borgne*, comte de Vermandois, de Valois et d'Amiens, sénéchal de France. Femmes : 1° Adèle de Péronne; Raoul la répudia et la renferma dans une prison où elle mourut; 2° Eléonore de Champagne; 3° Pétronille d'Aquitaine. Enfans : Raoul, Elisabeth, femme de Philippe d'Alsace, comte de Flandres; Eléonore qui contracta plusieurs alliances.

1152. Raoul II, dit *le Jeune* ou *le Lépreux*, comte de Vermandois, de Valois et d'Amiens, mort en 1176 de la lèpre et sans postérité.

1164. Philippe d'Alsace, comte de Flandres et de Vermandois par son mariage, en 1159, avec Elisabeth, sœur du précédent. Celle-ci étant morte en 1183, sans laisser d'enfans, sa sœur Eléonore revendiqua le comté de Vermandois qui après de longs démêlés lui fut enfin cédé en 1185. Philippe d'Alsace conserva en dédommagement le titre de comte de Vermandois et eut sa vie durant les villes de St-Quentin, Ham, Péronne, etc.

1185. Mathieu, comte de Beaumont, de Valois et de Vermandois par sa femme Eléonore, 2e fille de Raoul Ier, comte de Vermandois. Quelques années après, Eléonore, se voyant sans enfans et sans espoir d'en avoir, céda, du consentement de son mari, l'héritage paternel au roi Philippe-Auguste. Par l'acte de cession passé en 1191, elle abandonna au roi, pour en jouir après sa mort, au cas où elle décéderait *sans héritier de sa chair*, le Vermandois et le Valois, avec Chauny, Veisons, Laceny, St-Quentin, Ribemont, Origny et leurs dépendances; elle vendit de plus au roi, pour la somme de 3,000 liv., les villes et seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, avec le comté d'Amiens. Nous donnons le texte de cette pièce importante qui est encore assez mal connue.

Le comté de Vermandois ayant ainsi été réuni au domaine royal, cessa dès-lors d'avoir des seigneurs particuliers. Cependant, quelques personnes obtinrent encore par la suite ce comté, mais à titre viager seulement. Tels furent la reine Marie-Stuart qui le reçut de son mari François II; le duc d'Alençon, qui se disait comte de Vermandois en 1504. Enfin Louis XIV donna, en 1669, cette ancienne province à son fils naturel Louis de Bourbon, qu'il avait eu de Mademoiselle de La Vallière.

Cession du Vermandois à Philippe-Auguste, en 1191.

In nomine, etc. Philippus, etc. Noverint, etc. Quoniam Alienordis, comitessa Bellimontis, fecit nobiscum firmam pacem de Viromanno et Valesio, assensu et laude comitis mariti sui, in hunc modum : Comitisse remanet Vallesium, et quidquid ad ipsum pertinet in feodo et dominio, et Chauniacum cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Veisons, cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Sanctus-Quintinus cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Ribemont cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Origniacum cum tali jure quali comes Radulphus in ipso habuit et comes Flandrie, et ducente libre denariorum nigrorum apud Royam singulis annis, et quinquagenta marce argenti ad pendus trecense singulis annis apud Perronam. Hec autem omnia supradicta tenet ipsa et comes à nobis ligie in feodo, et hoc debemus garantizare et adversus omnes homines et feminas in eo statu et pace in quâ nos tenebamus ea ;

et nos confirmamus eleemosynas quas ipsa fecit. Et de terrâ predictâ poterit dicta comitissa dare in eleemosynam usque ad centum libratas redditnum parisiensis monete. Si vero ipsa intraret religionem, habuit trecentas libratas parisiensis monete de redditibus in terrâ supradictâ preter alias centum libras Et he trecente libre revenient ad nos cum aliâ terrâ quam tenet quando morietur. Hec autem omnia supra nominata, Viromannium scilicet, et Vallesium et Chauniacum cum pertinentiis suis in feodo et dominio et *Ressons* (Veisons, suprà) cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Laciniacum cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Sanctus-Quintinus cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Ribemont cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Origniacum cum tali jure quali comes Radulphus in ipso habuit, et comes Flandrie, ad nos revenient, si contigerit ipsam mori sine herede ex carne suâ, filio vel filiâ. Preterea, ipsa quitat nobis pro tredecim millibus libris et pro nostro rachato totam aliam terram quam nos tenemus modo sicut comes Radulphus eam tenebat, et Philippus, comes Flandrie, scilicet: Perronam cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Royam cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Mondisderium cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et totam aliam terram quam nos habemus in Viromanno preter terram supra nominatam quam comitissa habet. Et ipsa quitat nobis totam *comitivam* (sic) Ambianensem cum pertinentiis suis in feodo et dominio, hoc modo quod si nos moremur sine herede filio vel filiâ ex uxore nostrâ desponsatâ, terra supradicta rediret liberè et quietè ad comitissam vel ad heredem suum filium vel filiam ex marito suo, absque pignore et rachato. Quod ut perpetuum obtineat stabilitatem, sigilli nostri auctoritate et regii nominis karactere inferiùs annotato presentem paginam precipimus confirmari. Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini MCLXXXXI° regni nostri XIII°, etc. (*Trésor des Chartes*, reg. 111.)

La cour des comtes de Vermandois.

A l'exemple du souverain, les comtes de Vermandois avaient autour d'eux un grand nombre d'officiers qui exerçaient des charges diverses et composaient leur maison particulière. Ces officiers étaient un vicomte, un châtelain et porte-enseigne, un sénéchal et dapifer, un prévôt, un chancelier, un chambellan, un camérier, un dapifer, un bouteiller, un pannetier, un monétaire et même un pédagogue nommé Gautier, cité dans une charte de l'an 1076.

Vicomtes de Vermandois.

Les fonctions de cet officier ne sont pas bien connues. On sait seulement qu'il avait la connaissance des causes secondaires dans la ville de St-Quentin, qu'il présidait le tribunal des échevins et jugeait avec eux. Sa charge paraît avoir été abolie à la fin du 12e siècle; on n'en connaît que deux.

1076. Eudes ou Odon, vicomte de Vermandois.

1094. Robert, vicomte dud.

Châtelains de Vermandois ou de St-Quentin.

C'était le premier officier militaire des comtes. Comme tel, il portait la bannière, ce qui lui faisait prendre aussi le titre de *signifer*. En 1396, les droits attachés à la charge de châtelain étaient les suivans: le jaugeage à St-Quentin, la 16e partie des profits de toute forfaiture; les *clams*, épaves, estrahières et exploits de justice. A quoi il ajoutait celui-ci, souvenir affaibli peut-être de cet odieux droit de *cuissage*, dont l'existence est à tort contestée, à savoir: si une épousée passait par la châtellenie, s'en allant au moustier St-Andrieu, ou si elle en revenait sans le congé du châtelain ou de son commis, elle devait audit châtelain, dans le cas où elle était arrêtée, un muid de vin. Le châtelain devait l'ost et la chevauchée à son seigneur, et il était tenu de faire exécuter les criminels à ses risques et périls.

7e siècle. Guy, châtelain de St-Quentin.

982-87. Lambert, *aliàs* Gilbert, châtelain dud., avec lequel figure *un sous-châtelain* nommé Bardelon.

1010. Godefroy, comte de Ribemont, châtelain de St-Quentin.

1015. Lambert II, châtelain et signifer. Il prit l'habit monastique à Homblières, en 1035.

1036. Raoul, châtelain.

1047. Godefroi, châtelain de Vermandois.
1075. Anselme, id, seig. de Ribemont.
1096. Godefroi II, son fils, châtel. et signifer, seig. de Ribemont.
1122. René de Ribemont, chât. de St-Quentin.
1125-26. Pierre, châtelain.
1138. Guy, seig. de Moy, châtel. et signifer.
1179. Verric, son fils, id.
1195. Gilles de Marquenay, châtel. et signifer par sa femme, fille sans doute du précédent.

La charge de châtelain passa ensuite, paraît-il, dans les mains des seign. de Gauchy, issus de la maison de Moy (V. ce mot). Elle était, en 1318, dans les mains de Colard de La Porte, seign. de Bellicourt; et en 1352, elle fut saisie sur l'héritière de Jean de Gauchy, chât. de St-Quentin, pour raison des dettes de son père, et vendue moyennant 300 liv. par. à Jean, sire de Gauchy, Elle demeura à ses successeurs jusqu'à la fin du 14e siècle, époque où elle rentra dans les mains des seigneurs de Moy qui prirent dès-lors le titre de gouverneurs en place de châtelains de St-Quentin. Ces seigneurs ne paraissent avoir aliéné la châtellenie de St-Quentin qu'une seule fois, en faveur du suivant.

1590. Pierre Bouchêne, chât. de St-Quentin.

Sénéchaux et dapifers de Vermandois.

Indépendamment de ses devoirs envers le comte de Vermandois, lesquels ne sont pas bien connus, le sénéchal en avait encore à remplir envers le doyen de l'église de St-Quentin. Il devait conduire par la bride le cheval du doyen lors de sa première entrée à St-Quentin, et cela depuis la porte de la ville jusqu'au *touquet* (angle) des maisons, près du marché. Arrivé là, il descendait de cheval, tenait l'étrier au doyen, après quoi, son cheval et son chapeau lui appartenait. En revanche, le sénéchal jouissait des fruits du décanat durant les vacances de cette charge, et levait pour son compte les dîmes temporelles de St-Quentin, Attaincourt et autres lieux; mais il était tenu, durant ces vacances, de donner au chapitre deux *pasts* ou repas, le premier, du prix de 28 liv. parisis, huit jours après Pâques; le second, d'une valeur de 36 liv. parisis, le jour de la Nativité de St Jean-Baptiste.

La charge de sénéchal de Vermandois était dès le 11e siècle dans les mains des seigneurs de Fonsomme (V. ce mot). Elle fut donnée par les Bourguignons, en 1425, à Colard de Moy, grand-bailli de Vermandois, et passa à ses héritiers qui furent seigneurs de Fontaine-Notre-Dame (V. ce mot), puis à la maison d'Alès par alliance (V. Holnon).

Prévôts héréditaires de Vermandois.

Les fonctions de prévôt étaient probablement toutes judiciaires; mais elles sont mal connues. Il possédait en fief une maison dans St-Quentin, levait des droits sur les bouchers, cordonniers et boulangers, et sur les petits forts que l'on élevait pour les jeux de la *quintaine;* il gardait les prisonniers, ainsi que les ôtages pour les duels, et avait plusieurs hommages.

983-86. Béranger, prévôt de Vermandois.
1075-76. Vautier dit prévôt des domestiques.
1092. Robert, prévôt.
1120. Renaud, prévôt dud.
1138. Pierre, prévôt dud.
1144. Raoul le Sot et Gillebert, prévôts.
1155. Hilduin, prévôt.
1158. Philippe, prévôt
1166. Etienne, dit prévôt de Philippe, comte de Flandres et Vermandois.
1194. J. li Faes, prévôt.

Après lui, les prévôts de Vermandois paraissent avoir été remplacés par des prévôts royaux.

Chanceliers héréditaires de Vermandois.

Le chancelier était chargé de la rédaction des actes des comtes de Vermandois. Ils paraissent avoir été supprimés, lorsque cette province cessa d'avoir des seigneurs particuliers.

954. Albert, chancelier de Vermandois.
959. Hainfroi, id.
963 Hamaluin, id.
986. Albéric, id.
987. Bertold, id.
1010-45. Godefroi. Il figure avec un sous-chancelier nommé Foucaud.
1076. Gombert, chancelier.
1120. Guy, id.
1144. Robert, id.

Chambellans de Vermandois.

Ils percevaient à St-Quentin les droits suivans : 10 deniers sur chaque chariot passant dans la ville et 5 sur chaque charrette chargée de marchandises ; 3 deniers par cheval marchand ; 6 deniers par bœuf ou vache, autant par douzaine de porcs ; 5 sous par cent de moutons ou autres animaux à pied fourchu ; enfin, pour droit d'étalage, ils prenaient tous les ans une paire de souliers à leur choix dans la boutique de chaque maître cordonnier. Le chambellan possédait en outre à Oestres un fief dit du Chambellage, des biens à Rocourt et un hôtel sur la petite place, à St-Quentin.

986. Gerbert, chambellan de Vermandois.
1045. Hubert, id.
1046. Nevedon, id.
1076. Warnier, id.
1120. Pierre, id.

Dès le commencement du 16e siècle, la charge de chambellan de Vermandois était dans les mains de la famille de La Fons, dont les membres furent seigneurs d'Happencourt, Rouy, etc. (V. ces mots).

Camériers de Vermandois.

986. Gerbert, camérier de Vermandois.
1120. Pierre, id.
1140. Robert, id.
1176 Eustache, id.

Bouteillers ou *Echansons de Vermandois.*

Ce fief consistait en terres au faubourg St-Jean, en arrières-fiefs, en droits sur la ville, entre autres celui de prendre à volonté chez les marchands de poterie et de verrerie, un vase de terre ou de verre. C'est pourquoi le bouteiller était tenu de fournir les vases pour le vin, quand le roi venait à St-Quentin. Il devait service de cour et de plait.

1010. Guntier, bouteiller de Vermandois.
1076-94. Oisbold, Oilbold ou Olbold, id.
1120-26. Gérard, id.
1148-60. Simon, id.
1176. Rasson, id.

Cette charge fut réunie à celle de chambellan, et elle se trouvait en dernier lieu avec celle-ci dans la maison de La Fons.

Dapifers ou *Panneliers de Vermandois.*

1010-40. Gérard, dapifer du comte.
1047-76. Hubert, dapifer.
1094. Evrard, id.
1096. Thomas, id.
1120. René ou Roger, id.
1125-26. Achard, id.
1138. René, dapifer. Femme, Elizabeth : enf : Mathieu, Réné et une fille religieuse à Thenailles.
1144. Jean, dapifer.
1146. Albéric de Roye, dapifer.
1160. Rogon, son fils, dapifer, seign. de Fayel.
1176. Hellin, dapifer.

Cette charge fut ensuite réunie à celle de sénéchal qui était dans les mains des seigneurs de Fonsomme (V. ce mot).

Monétaires de Vermandois

On n'en connait qu'un nommé Crispin ou Crépin.

VERNEUIL-COURTONNE, *Vernolium.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste gorge de la vallée de l'Aisne, à 20 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Féréol. — Culture en 1760, 4 charrues, 80 arp. de prés, 80 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 292 h. (64 feux); 1800, 204 h.; 1818, 329 h.; 1836, 326 h.; 1856, 287 h.

Il paraît que le village de Verneuil fut donné, vers l'an 720, par le roi Charles-Martel, à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons, des mains de laquelle il passa plus tard à l'église de Reims. A son tour, celle-ci le donna avec Vendresse, en 977, à un chevalier nommé Manassès, comte de Rethel. — Verneuil fut institué en

commune par le roi en 1184, avec Bourg, Comin et autres villages voisins (Voyez Cerny-en-Laonnois).

Seigneurs de Verneuil-Courtonne.

1227. Milon de Verneuil.

Les seigneurs de Neuville de la maison de Pierrepont paraissent avoir ensuite possédé la seigneurie de Verneuil (Voyez Neuville).

1415. Gilles Pochart, chev., seign. de Verneuil? Femme, Mahaut de Vieulaine.

Vers 1600. Jacques Thuret, écuyer, seig. de Verneuil; femme, Bonne d'Espinoy.

16.. César Thuret, écuyer, leur fils, seign. de Beaune et Verneuil. Enfans: Claudine, f^me^ de Pierre de Crécy, écuyer, seign. de Bligny; César, Henri.

1620. Ambroise de Morlet, écuyer, seign. de Verneuil; femme, Charlotte Duchesne; enfans: Charles, Elizabeth, femme de François de Loueu, conseiller au présidial de Laon.

1660. Charles de Morlet, écuyer, seign. dud. Enfans: Benjamin, Méry, Madeleine, Elizabeth et Charlotte.

La terre de Verneuil passa ensuite dans la maison Baudoin, déjà propriétaire de celle de Soupir (V. ce mot), et en dernier lieu elle était dans les mains de Mme de Champeron.

VERNEUIL-SOUS-COUCY, *Vernolium*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de l'Ailette, à 32 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues, 8 arp. de prés, 24 arp. de bois, 3 arp. de jardinages. — Population: 1760, 61 feux; 1800, 191 h.; 1818, 207 h.; 1836, 206 h.; 1856, 218 h.

Les habitants de Verneuil furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, à la condition qu'ils lui paieraient une redevance annuelle de cent et huit sous parisis (Voyez Coucy-la-Ville). — Ce village possédait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696.

Seigneurs de Verneuil.

La terre de Verneuil portait autrefois le titre de vicomté et relevait de Coucy.

1138. Milon de Verneuil.

1161. Macaire de Verneuil?

1202. Cécilie, dame de Verneuil.

1220. Pierre de Verneuil; femme, Cécilie.

1231. Jean de Verneuil; femme, Ade. Jean se croisa en 1243.

1292. Pierre II de Verneuil? chev.

Vers 1500. Annibal-Alexandre de Longueval, marquis d'Haraucourt, v^te^ de Verneuil, fils de Jacques de Longueval, seig. d'Haraucourt; f^me^, Turquam d'Aubeterre.

Vers 1530. Philippe de Longueval, v^te^ dud.; maître d'hôtel du roi; femme, Suzanne de Vignacourt; enfant, Jean, abbé de Nogent.

1568. Philippe II de Longueval, chev., seign. dud. et Haraucourt.

1670. Alexandre de Longueval, vicomte dud.; femme, Catherine de Pipemont.

1682. Gabriel de Longueval, leur fils, v^te^ dud.

1698. Pierre Deschiens, seign. de Valcourt, la Tour-Carrée et Guny, conseiller-secrétaire du roi. Il vendit au suivant.

1704. François Mauricet.

1712. Jean-Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, vicomte dud. par acquisition. F^me^, Nicole Desmares.

1732. Alexandre-Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, vicomte dud. Il vendit la terre de Verneuil au suivant.

1764. Gérard Lévêque de Champeaux, président-trésorier de France, ex-ambassadeur.

1767. Marc-Jacob-Sébastien Lévêque de Champeaux, écuyer, capitaine au régiment Dauphin,

vicomte dudit.

1781. Charles-Narcisse-Thomas de Fossart de Rozeville, mousquetaire du roi, vicomte de Verneuil par acquisition du précédent.

Fief de la Vieuville à Verneuil.

1413. Guillaume de la Vieuville.

1568. Philippe de Longueval, seign. dud.

1697. Pierre Deschiens, seign. dud.

VERNEUIL-SUR-SERRE. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine à 12 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 11 charrues, 20 arp. de prés, 10 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 138 h. (30 feux) ; 1800, 221 h. ; 1818, 297 h. ; 1836, 372 h. ; 1856, 372 h.

Le village de Verneuil-sur-Serre appartenait jadis au Chapitre de Laon.

Seigneurs de Verneuil-sur-Serre.

1250-96. Renaud de Verneuil. Il était le neveu de Renaud de Flavigny-le-Grand; fme, Agathe; enfans : Etienne, Thomas.

1312. Robert Foynon, chev. de Verneuil. Enfant, Robert.

Après lui, on ne trouve plus de seigneurs laïques de Verneuil, ce qui porte à supposer que le chapitre de Laon aura repris et gardé pour lui-même la seigneurie de ce village.

VERSIGNY, VERCIGNY, VERTIGNY, *Versiniacum.* — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine et sur le bord d'un ruisseau, à 20 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 16 charrues, 40 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : en 1760, 98 feux ; 1800, 496 h.; 1818, 590 h.; 1836, 692 h.; 1856, 730 h.

Le village de Versigny est l'un des plus anciens du pays. Les Carlovingiens y avaient une villa où Charlemagne reçut, en 779, les hommages et les présents d'Hildebrand, duc de Spolette. — Il appartenait jadis à l'évêque de Laon. — Des débris antiques ont été recueillis sur plusieurs points de son territoire. La plaine dite les Bruyères, située entre la queue de l'étang de St-Lambert et le village, présente particulièrement des traces d'anciennes constructions au milieu desquelles s'élève une butte de terre de forme allongée comme celle d'une tombelle, laquelle porte le nom de *Château-Julien.* En 1822, on trouva près de l'étang l'entrée d'un petit souterrain, dans lequel on recueillit de nombreux fragments de poterie d'une belle forme. Près de l'église, dans une ferme nommée *la vieille Templerie*, on a encore découvert une vaste fosse remplie d'ossemens, et à peu de distance, des épées, des fusils d'un très vieux modèle, des boulets et quelques pièces de monnaie.

Versigny est la patrie de Gérard de Versigny, principal du collège de Laon, en 1388.

Seigneurs de Versigny.

1163. Hugues de Versigny.

1199. Jean le Chien de Vendeuil vend sa terre de Versigny à Robert Lecat, pour une redevance annuelle de 3 muids de froment que l'église de St-Martin devait à celui-ci.

1207. Pierre de Versigny ? fils de Guillaume.

1218. Gobert de Clacy, vidame de Laon, vend à l'évêque la seigneurie de Versigny et ce qu'il possédait en cet endroit et en d'autres lieux, moyennant 200 livres de Provins.

1223. Vautier de Versigny; femme, Elizabeth.

1239. Verric de Moy, seign. de Bernoville et Versigny. Il tenait cette terre en fief de Clarembaud de Vendeuil. Il se croisa cette année.

1250. Guillaume de Versigny, chev.

1270. Pierre de Versigny, écuyer, son fils.

Vertes-Feuilles. — Ferme dépendant de St-Pierre-Aigle. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Longpont, qui l'avait fait bâtir au 16e siècle. Elle comptait dans ses dépendances 36 muids de terre.

VERVINS, VREVINS, *Vervinum*, *Verbinum*. — Ville de l'ancienne Thiérache, bâtie dans une plaine découverte, à 40 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton et d'arrondissement, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 18 charrues, 50 arp. de prés, 2,000 arp. de bois. — Population : 1698, 1,200 h.; 1760, 2,710 h.; 1800, 2,827 h.; 1818, 2,683 h.; 1836, 2,571 h.; 1856, 2,708 h.

On pense que l'origine de Vervins remonte à l'époque de l'occupation romaine. Il paraît du moins certain que c'est elle qui est désignée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *Verbinum*. — Pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, Vervins ayant embrassé le parti de ces derniers, les Orléanais gagnèrent un boucher qui leur livra une porte, par laquelle ils pénétrèrent dans la ville qu'ils livrèrent au pillage. Mais le seigneur de Vervins accourut, attaqua les Orléanais et les chassa avec une grande perte. — Cette ville fut incendiée et de nouveau mise au pillage en 1552, par les troupes du comte de Rœux, et cinq ans après par les Espagnols. Un peu plus tard, sous la Ligue, Mayenne s'empara de Vervins ; mais le roi Henri IV accourut à son tour et en chassa les troupes ligueuses. Quelques années après, en 1598, cette ville fut choisie pour être le siège des conférences qui s'ouvrirent entre la France et l'Espagne, dans le but de traiter de la paix. Elle fut conclue le 2 mai de cette année et restitua à la France les villes de Calais, Ardres, Dourlens, Le Câtelet, La Capelle et autres places occupées par les Espagnols. Mais la guerre ayant de nouveau éclaté entre les deux états, les Espagnols s'emparèrent encore de Vervins en 1635. Quinze ans après, les mécontens leur livrèrent cette place. Le marquis de Castelnau l'ayant reprise l'année suivante pour le roi, les Espagnols revinrent au nombre de 4,000 hommes avec trois pièces de canon, attaquèrent la ville qui se défendit vigoureusement, et mirent le feu aux faubourgs en se retirant. Ces mêmes Espagnols revinrent encore en 1653. Cette fois, ils s'emparèrent de Vervins; mais peu de temps après, Turenne étant survenu avec des troupes nombreuses, ils se virent contraints d'abandonner définitivement cette place. En 1712, le partisan hollandais Growestein lui imposa une contribution de guerre de 25,000 livres. En 1759 et 1763, deux

incendies causèrent de grands dommages à Vervins, le second surtout, qui ne consuma pas moins de 300 maisons. — Vervins possédait autrefois une fabrique de bonneterie qui employait près de 200,000 livres de laines du pays ; la révolution française a ruiné cette industrie.

Les habitans de Vervins furent affranchis et institués en commune en 1163, par Raoul de Coucy, leur seigneur. La charte dressée à cette occasion, différait peu de celles dont nous avons déjà parlé. Elle instituait sept échevins pour rendre la justice, déterminait comme toujours les peines applicables aux délits et aux crimes les plus communs, réglait l'ordre des successions et concédait certains droits aux habitans, comme celui d'établir fours et moulins et de faire de la bière, sans payer de droits ; et cet autre plus important, de pouvoir quitter la ville à leur gré. Elle leur accordait encore le droit d'entrecours en déclarant qu'après un séjour d'un an et un jour dans ses murs, le serf étranger serait réputé affranchi. Enfin, elle leur permettait la chasse dans toute l'étendue du terroir de Vervins, sous la condition que la 4e partie du cerf et du sanglier appartiendrait au seigneur. En échange de ces concessions, les Vervinois s'engagèrent à contribuer de leurs deniers au rachat de ce même seigneur ou de son fils, s'ils venaient à être faits prisonniers à la guerre ; à le suivre à la défense de ses domaines, à leurs dépens le premier jour, aux siens les jours suivans ; et enfin, à lui payer chacun une rente annuelle de douze deniers louisiens.

Thomas de Coucy, qui fut la souche d'une branche cadette de cette maison dont les membres gardèrent la seigneurie de Vervins pendant plus de trois siècles, Thomas de Coucy confirma ces franchises peu d'années après qu'il eut pris possession de ce domaine, c'est-à-dire vers 1228 (la charte porte par erreur la date de 1238), et y ajouta de nouvelles dispositions qui en étendirent encore les franchises, en expliquèrent les points obscurs ou sujets à contestation, et réglèrent une foule de détails négligés par la première charte. Ces additions en firent une sorte de petit code où se trouvait réuni tout ce qui concernait les rapports réciproques du seigneur et de ses vassaux, les règlemens de police urbaine, l'action de la justice, les règles à suivre dans les successions, etc. La loi de Vervins devint dès lors un modèle qui fut imité dans beaucoup de lieux. Les comtes de Flandre, de Rethel, de Lille, de Douai et autres la donnèrent à leurs sujets. Baudoin, comte de Hainaut, en faisait un tel cas, qu'il la mit en dépôt dans la ville de la Bassée, d'où cette charte fut appelée indifféremment loi de Vervins ou de la Bassée. Cependant, des changements y furent apportés en 1573, par Jacques II de Coucy, seigneur de Vervins. Les échevins furent réduits à quatre, et la haute justice réservée au seigneur. Il institua un conseil de police et un conseil de ville dont faisaient partie six habitans élus chaque année. Le secours pécuniaire à lui donner dans le cas où il serait fait prisonnier, fut fixé à cent écus, et il abandonna le droit de tonlieu en échange de six muids d'usages et pâtures que lui cédèrent les habitans. La fabrication de la bière, libre jusque là, fut imposée, etc.

Vervins possédait autrefois une maladrerie. Son hôtel-Dieu fut fondé au 16e siècle par Jacques II de Coucy, seigneur du lieu. Les biens de différentes maladreries voisines lui ont été réunis en 1693. Ses revenus s'élèvent maintenant à environ 9,100 livres et il contient 16 lits pour les malades. Vervins possède aussi un petit collège dont la date de fondation est inconnue. Avant la révolution, on y voyait six compagnies bourgeoises de 25 hommes chacune, et une compagnie de la jeunesse, de 50 hommes. Il est surprenant que cette ville n'ait jamais possédé aucun de ces établissemens religieux, chapitres, abbayes ou couvens, si nombreux partout ailleurs.

Indépendamment de plusieurs de ses seigneurs qui se sont rendus célèbres, Vervins a encore vu naître plusieurs personnages distingués. Gautier de Vervins est l'un des chefs de la première croisade. Gérard de Vervins, fameux docteur en théologie, devint pénitencier de l'église de Paris en 1361. Nicolas Grimbert fut évêque de Soissons en 1413. Nicolas de Vervins et Gobert Aleaume devinrent tous deux abbés de Thenailles, l'un au 15e siècle, l'autre au 16e. Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris, est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques; mort en 1634. Louis de Vervins, archevêque de Narbonne, mourut en 1628. Louis-Godefroi-Henri Launois, maréchal de camp, se distingua dans la guerre d'Amérique. Enfin, Jean Debry, fameux conventionnel, est mort en 1838.

On a : *Essais historiques sur la ville de Vervins*, par Am. Piette, 1839; *Notice historique sur Vervins*, par Melleville, dans son Histoire de Coucy, 1848.

Seigneurs de Vervins.

Le domaine de Vervins entra, dès la fin du 11e siècle, dans la maison de Coucy, par le mariage d'Enguerrand Ier, sire de Coucy, avec Ade ou Alix, fille unique de Létard, premier seigneur de Vervins connu, frère d'Ebles, cte de Roucy. Il devint ensuite l'apanage d'un puîné de cette maison dans le suivant.

Vers 1200. Thomas de Coucy, dit aussi de Marle comme son ancêtre, fils puîné de Raoul Ier, sire de Coucy. Thomas fut seigneur de Vervins, Fontaine, et un peu plus tard de Landouzy-la-Ville. Femme, Mahaut ou Mathilde de Rethel, laquelle lui apporta en dot les terres de Brie et Montaguillon, qu'il échangea contre celles de Chemeri, Stonne, La Besace, Châtillon et Ballon. Enfans : Thomas, Jean, seign. de Glaire et Torcy; Yolende, femme de Raoul de Mortagne, châtel. de Tournai; Félicitas, femme de Baudoin d'Avesnes, comte de Beaumont; Agnès ou Ade, femme de Gobert d'Apremont; Alison ou Elissende, abbesse de N.-D. de la Paix.

1253. Thomas II de Coucy, seign. de Vervins, grand sénéchal de Flandres. Femmes : 1° Isabeau d'Oisy, dont plusieurs enfans morts jeunes; 2° Marguerite de Pecquigny, dont Thomas, Jean, seign. de Bosmont, Glaire et Torcy; Marie, fme de Gaucher de Thorotte, châtelain de Noyon.

1276. Thomas III de Coucy, seig. de Vervins. Femme, Alix de Trie. Enfans : Thomas, Jean, seign. de Chemeri et Glaire.

1280. Thomas IV de Coucy, seig. dud. Femme, Alix d'Enghien. Enfans : Thomas, Alix, femme de Jacques de Heilly. On pense que Thomas périt à la bataille de Courtrai.

1302. Thomas V de Coucy, seig. dud. Femme, Agnès de Ham ou de Hans. Enfans : Renaud, Marie, femme de Jean Barat, sire de la Bove.

1392. Renaud de Coucy, seig. dud., surintendant des finances. Fme, Guillemette Lemercier, veuve de Jean de Chepoy, laquelle lui apporta en dot les terres de Nouvion-le-Comte et Neuville-en-Laonnois. Enfans : Enguerrand, Jacqueline, femme de Gobert d'Apremont.

1437. Enguerrand de Coucy, seig. dud. Fme, Marguerite de la Bove. Enfans : Enguerrand, Raoul, Gilles, mort jeune, Charles, sans hoirs; Marie, femme d'Antoine de Vignory.

1472. Enguerrand II de Coucy, seign. dud., conseiller et chambellan du roi. Femme, Jeanne Juvénal des Ursins; sans enfans.

1502. Raoul de Coucy, son frère, seig. dud., La Ferté-sur-Péron, Origny, Housset, Berlancourt, Cobartille et Marcy. Femmes: 1° Marie de Ham, sans enfants; 2° Hélène de La Chapelle dont Jacques, Raoul, Jean, abbé de Bonnefontaine; Robert, abbé de Foigny; Madeleine, fme: 1° de Pierre de Bellefonds; 2° d'Antoine de Hans; Marie, religieuse à Origny; Frédéric, chev. de Malte, commandeur de Boncourt. Outre ces enfans, Raoul en eut plusieurs autres d'une concubine. Ils se nommaient Ponthus, Roland, Charles, Olivier, Gilles, etc.

1515. Jacques de Coucy, seign. de Vervins. Femme, Isabelle de Biez. Enf.: Jacques, Charles, Jean et François, morts jeunes; Claude, femme de Jean d'Apremont; Catherine, femme de Jacques de Fay, seign. de Marfontaine; Anne et Marie, mortes jeunes. Jacques, accusé d'avoir livré Boulogne aux Anglais, fut exécuté à mort en 1549.

1549. Raoul II de Coucy, seign. dud. par indivis avec son frère. Il paraît ne pas s'être marié et donna la terre de Poilcourt à un bâtard nommé Louis. Il eut aussi, paraît-il, deux filles naturelles, la première, nommée Isabeau, aurait épousé Adam Aubert, seig. de Lislet; à la seconde, nommée Charlotte, il donna le fief Cambron, situé à Fontaine-lès-Vervins.

1561. Jacques II de Coucy, seig. dud. Femme, Antoinette d'Oignies. Enfans : Jean, Robert, Enguerrand, Guillemette et Louise, morts jeunes; Isabelle, femme des suivans.

1586. Jean de Coucy, seign. de Vervins, sans hoirs. Ses biens furent partagés entre ses deux sœurs : Guillemette eut Chemeri et Stonne; Vervins, Rouez et St-Albin revinrent à Isabelle.

1587. René du Bec, chev. des ordres du roi, capit. de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, seign. de Vervins par sa femme Isabelle de Coucy ci-dessus, qui se remaria en secondes noces au suivant.

16.. Roger de Comminges, comte de Saubole.

1615. Claude-Roger de Comminges, son fils, marquis de Vervins. Femmes: 1° Dieudonnée de Fobert, comtesse de Mérode; 2° Gabrielle de Pouilly. Enfans : Louis, N., femme de Charles de Joyeuse, comte de Grandpré.

16.. Louis de Comminges, marquis dud., sans postérité.

1725. N. de Bonnevie, fermier-général, marquis de Vervins par acquisition. Il donna ce domaine au suivant, son fils.

17.. N. de Bonnevie, conseiller au parlement de Paris. Sa fille porta Vervins en mariage successivement aux suivans.

17.. Louis-Auguste, vicomte de Chabot.

1755. Marie-François-Henri de Franquetot, marquis de Coigny, mestre-de-camp général des dragons de France.

17.. Marie-François-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, seig. de Vervins, son fils. Femme, N. de Conflans.

VESLE, *Vidula*, *Widola*, *Windola*. — Cette rivière prend naissance dans le département de la Marne, court de l'est à l'ouest, entre dans le département de l'Aisne au dessus de Bazoches, et tombe dans l'Aisne à Condé, après un cours total d'environ 24 lieues. — Si l'on devait en croire Jacques de Guise, cette rivière devrait son existence et son nom à une reine des Belges. Selon lui, après la mort de Remus, des Romains fuyant la domination de Romulus vinrent s'établir dans les Gaules et fondèrent la ville de Reims. Mais ayant été attaqués par les Sénonnais, Ursa, reine des Belges, accourut à leur secours, défit leurs ennemis, et pendant son séjour à Reims fit creuser le lit de la rivière à laquelle on donna d'abord son nom, *Ursa;* mais plus tard elle aurait été appelée *Vesle*, à cause que la reine était devenue vieille.

VESLES-ET-CAUMONT, *Vesla* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine découverte à 20 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues, 60 arp. de prés, 10 arp. de chennevières. — Population : 1760, 200 h. (46 feux); 1800, 251 h.; 1818, 296 h.; 1836, 426 h.; 1856, 472 h.

Le 25 juillet 1652, les Espagnols s'étant présentés devant ce village dans l'intention de le piller, les habitans se mirent en défense et repoussèrent l'ennemi après lui avoir tué beaucoup de monde.

Seigneurs de Vesles.

1113. Marc de Vesles.

1179-90. Gilbert de Vesles; femme, Elizabeth; mère, Gertrude; frères : Robert de Goudelancourt; Philippe, chanoine de Reims.

Vers 1260. Jean de Housset, seign. dud. par sa femme, Elizabeth de Vesles.

1366. Jean Dubois, sire de Vesles, garde du scel de la baillie de Vermandois.

1490. Pierre Courtier, bourgeois de Laon, seig. dud. Femme, Marguerite Ledoulx; enfans : Louis, Charles, Marguerite, Marie, femme de Jean de Lance, écuyer.

15.. Louis Courtier, bourgeois de Châlons, seig. dud. Femme, Marie Lebouclierard; enfans : Louis et quatre filles.

15.. Louis Courtier, seign. dudit. Femme, Jeanne Maynon.

15.. Claude Courtier, seign. dudit.

1625. Philippe de Lance, écuyer, seign. de Chevresis et Vesles. Enfans : Antoine, Madeleine, femme d'Antoine de Bezannes, seig. de Prouvais.

1640. Antoine de Lance, seig. desd. Femme, Madeleine de Hurtebise ; enfans : Daniel, seig. de Chevresis ; Jean-Baptiste, seig. de Toulmont.

1660 Charles de Bezannes, seig. de Vesles, fils d'Antoine ci-dessus.

1670. Claude de Poulet, seign. de Vesles et St-Germain. (V. Chevennes).

Vers 1690. Jean-Annibal de Poulet, seig. dud., fils d'Annibal, seig. de Chevennes.

1709. Charles-François de Récourt, seig. de Chevennes et Vesles.

17.. Pierre-Nicolas-Annibal de Poulet, seig. dud., capit. d'infanterie à La Nouvelle-Orléans. Femme, Marguerite-Constance de Lasser; enf. : Pierre-Joseph, Elizabeth-Constance-Pélagie, Marguerite-Françoise.

17.. Pierre-Joseph de Poulet, chev., seign. dud. Femme, Arimonde-Félicité Pourrier de Sansay ; enfant, Pierre, chev. de Wattigny.

VESLUD, VEELUT, *Vesluum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une haute colline à 10 k. à l'E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 2 charrues, 40 arp. de prés, 12 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, 403 h. (89 feux); 1800, 320 h.; 1818, 408 h.; 1856, 538 h.

D. Grenier fait dériver ce nom de *viæ lucus*, bois de la chaussée, à cause de la chaussée romaine qui traverse le village.

Seigneurs de Veslud.

1163. Guyard de Veslud. Femme, Hezzeline; enfans : Arnoul, Holdiarde, Marguerite.

Vers 1240. Hugues de Veslud, oncle de Jean d'Eppes.

1259. Vautier ou Gautier, seign. de Veslud, son fils, noble homme.

1555. René de Veslud, chev. de Malte. Armes : *de sinople, à 3 alérions d'or*. (Ce sont les armes d'Eppes).

Jacques de Balaiune était seigneur de Veslud à la fin du 16e siècle. Sa fille Marie porta ce domaine en dot, en 1586, à Jean de Proisy, seig. de Morgny, baron d'Eppes, qui le donna pour dot à sa fille aussi nommée Marie, laquelle épousa le suivant :

1620. David de Bièvres, écuyer. Sa sœur Françoise épousa Pierre de Malines, capit. au régimt de Monsieur. Armes de David de Bièvres : *d'argent, à 3 fasces de gueules.*

1669. Louis de Foucault, seign. de Veslud, Lugny et Parfondru, gendarme ordin. du roi. Femme, Catherine de Lance; enf. : Louis-Léonel.

1698. Pierre de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes, Veslud, etc.

Vers 1720. Fortunat Le Carlier, écuyer, seig. de Veslud. Femme, Marie-Marguerite Bellotte ; enfans : Charles-Nicolas, Jean-Pierre, Pierre-Etienne, seig. de Colligis ; deux filles religieuses à la congrégation de Laon.

17.. Charles-Nicolas Le Carlier, seign. dudit. Femme, Catherine-Louise de Foucault dont il eut un fils, garde-du-corps en 1755.

VEUILLY-LA-POTERIE, *Veuilliacum ad Figlinam.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à mi-côte sur la rive gauche du Clignon à 91 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Sulpice et Antoine. — Culture en 1760, avec Villers-le-Vast et Glandon, 14 charrues comprenant 1,050 arp. de terres, 90 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Villers-le-Vast et Glandon, 72 feux ; 1788, seul, 248 h.; 1800, 360 h.; 1818, 260 h.; 1836, 279 h.; 1856, 265 h.

Ce village possédait avant la révolution une fondation de 100 liv. de rente, faite par M. Ripault, curé du lieu, en faveur des veuves et orphelins de Veuilly.

La terre de Veuilly-la-Poterie portait autrefois le titre de baronie. De ses anciens seigneurs nous ne connaissons que les suivans :

1670. Charles de Ripault, seign. de Veuilly, conseiller d'Etat.

1780 M. de Cugnac, seig. de Veuilly et Bézu-le-Guéry.

1783. Le comte de Ste-Exupère, baron de Veuilly.

VEZ, *Vadum.* — Cense ou ferme détruite, autrefois située sur le terroir de Faucoucourt. C'était jadis un fief qui avait été fondé, dit-on, en 1293 par Enguerrand IV, sire de Coucy.

VÉZAPONIN, autrefois VEZAPONAN, *Vadum* ou *Vedum ad Ponentem.* — Petit village de l'ancien Soissonnais placé au centre d'un large vallon, à 45 k. au S.-O. de Laon et 15 k. au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 45 arp. de prés, 54 arp. de marais, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 49 feux ; 1800, 196 h.; 1818, 190 h.; 1836, 251 h.; 1856, 226 h.

Ce village est bâti sur une ancienne chaussée romaine et paraît en tirer son nom. Cette chaussée partait de Soissons, et se dirigeait en ligne droite sur Noyon.

— Vézaponin possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons en 1696.

Seigneurs de Vézaponin.

1507. Jean de Soissons, seign. de Moreuil et Vézaponin.

1517. Claude de La Vernade, seign. d'Epagny et Vézaponin par acquisition.

1550. Jean d'Aumale, chev., seig. de Nancel et Vézaponin. Femme, Jeanne de Blécourt.

1567. Adrien de La Vernade, seign. dud. et Epagny.

1677. Anne-Madeleine Potier de Tresmes, dame de Blérancourt et Vézaponin.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame desd. (V. Blérancourt.)

1780. N. Dubua, seig. de Morsain, et de Vézaponin par acquisition.

1782. Jean Thomas Sezille, écuyer, seign. du Buchet, et de Vézaponin par acquisition.

Fief de la Haute-Maison ou *de la Daule*, *à Vézaponin.*

1511. Jean d'Aunay, seig. de la Haute-Maison.

1534. Jean d'Aumale, id.

1538. Jean Tatins, seign. de la Haute-Maison.

1539. Jacques Desportes, id.

1552-72. Antoine Durand, id.

1675. François Josse, premier valet de chambre du comte d'Estrées.

Vers 1760. Vincent-Charles Muzelle.

1768. Paul Bricaut ou Buneau.

Fief de La Mothe, à Vézaponin.

1532. Jean d'Aumale, seign. de La Mothe.

1600. Louis d'Aumale.

1610. Guy Desmarest, écuyer.

1676. Antoine Poingnet, avocat à Noyon.

1687. Anne de Billy, écuyer, seign dud. par acquisition du précédent.

1698. Pierre Deschiens, vicomte de Verneuil, seign. dud. par acquisition.

1704. François Mauricet, vicomte de Verneuil.

1712 Simon Brillart, chanoine de St-Pierre-au-Parvis, à Soissons.

1751. Henri Petit, docteur à Soissons.

VEZILLY, *Vadiliacum*. — Village de l'ancien Tardenois, situé dans une plaine élevée à 65 k. au S. de Laon et 30 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Châtillon, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 45 arp. de prés, 10 arp de marais, 200 arp. de bois. — Popul.: 1760, 69 feux; 1800, 398 h.; 1818, 433 h.; 1836, 475 h.; 1856, 404 h.

Seigneurs de Vezilly.

1280. Raoul de Vezilly. Femme, Marguerite de Villers-Hélon.

1438. Barthélemi de Conflans, seig. de Vieils-Maisons et Vezilly. (V. Vieils-Maisons.)

14.. Jean de Conflans, son 3e fils, seign. de St-Remy et Vezilly.

15.. Antoine de Conflans, vicomte d'Oulchy, seign. dud. (V. Oulchy.)

15.. Robert de Conflans, son 3e fils, seig. dud. Femme, Charlotte de Miremont; enfans: Eustache, capit. de chevau-légers tué à Dourlens en 1595; Robert, tué devant Amiens en 1597; Jacob, Pierre, baron de *Rouay*. Robert de Conflans se signala à la bataille d'Auneau, en 1587.

1620. Jacob de Conflans, seig. dud. et Bouleuse, gentilhomme ordin. de la chambre, capit. au régiment de Champagne. Femme, Madeleine Lévesque qui lui apporta Fay-le-Sec. Enfans: Christophe, Jacob, seig. de Fay-le-Sec; Henri, capit. d'infanterie; Charles, page du roi; Madeleine, sans alliance; Marguerite, femme de: 1° François de Rigond, seign. de Bois-Govin; 2° Jean Louis, seign de Clermont; 3° Nicolas Doulcet, seign. de Toulmont.

1628. Christophe de Conflans, dit le comte de Vezilly, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, servit avec distinction en Allemagne. Femme, Madeleine de Châtillon, qui lui apporta Sissy et Câtillon-sur-Oise; enfans: Eustache,

Marguerite, Marie, Anne et Françoise, religieuses ; Louise-Catherine, femme d'Emmanuel de Proisy, marquis de Marfontaine.

1680. Eustache de Conflans, comte de Vezilly. Il suivit Louis XIV en qualité de volontaire dans la guerre de Flandres. Femme, Marie-Madeleine de Castille, sans enfans. Ses biens revinrent à sa sœur.

17.. Emmanuel de Proisy, marquis de Marfontaine, seig. de Vezilly par sa femme Louise-Catherine de Conflans ci-dessus. Leur fille porta ces terres à

17.. Emmanuel de Hallencourt, marquis de Dromesnil.

1780. Le marquis de Noailles, baron de Vezilly.

VICHEL. — Hameau dépendant de Nanteuil-sur-Ourcq. Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 35 feux, 8 charrues produisant froment, méteil et seigle par tiers, et 10 arp. de prés. Il a été réuni à Nanteuil en 1819.

VIC-SUR-AISNE, VISSURAINE, *Vicus super Axonam fluvium*, *Vicus castrum*, *Viacus* (12e et 13e siècles). — Bourg de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 200 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : 1760, 62 feux; 1800, 425 h.; 1818, 497 h.; 1836, 700 h.; 1856, 801 h.

On pense que ce bourg fut fondé par les Romains, et cette conjecture se trouve appuyée par la découverte que l'on y a faite en 1685 d'une colonne milliaire portant le nom de Marc-Aurèle. — La terre de Vic appartint d'abord au domaine royal. Berthe, fille de Charlemagne, la donna à l'abbaye de St-Médard qui l'a conservée jusqu'à la révolution. Louis-le-Débonnaire fit, dit-on, entourer ce bourg de murailles, et le roi Eudes y construisit un château-fort en 893, dans la crainte des Normands. Ce château devint aussitôt et comme toujours un objet de convoitise pour les seigneurs voisins. Un comte Arnoul l'emporta d'assaut en 898. Vingt-cinq ans après, un autre comte nommé Etienne s'en empara à son tour. Le comte Hugues essaya de s'en rendre maître en 1047, et Albéric de Coucy renouvela cette tentative en 1066. A leur tour, les protestans en 1567 et les ligueurs en 1590, s'en saisirent successivement; d'Humières le reprit sur ces derniers, passa la garnison au fil de l'épée et livra le bourg au pillage. — Vic-sur-Aisne paraît avoir eu autrefois une certaine importance. C'était, dit-on, l'un des ports du Valois, et il possédait une fabrique de monnaies. On connaît du moins trois triens ou tiers de sou d'or mérovingiens qui paraissent avoir été frappés en ce lieu. — On y voyait jadis un prieuré qui possédait les reliques de Ste Léocade. — A la sollicitation des abbés de St-Médard, ce bourg obtint du roi, en 1536, deux foires annuelles, les 9 mai et 21 septembre ; et en 1643, un marché-franc le dernier mercredi de chaque mois. — Deux sœurs de Genlis y furent fondées en 1751 par

Arnaud de Pomponne, abbé de St-Médard, pour l'instruction gratuite des filles pauvres. — L'ancienne maladrerie de Vic a été réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons.

Seigneurs de Vic-sur-Aisne.

L'histoire de ces personnages est fort obscure. Il paraîtrait que l'avouerie de ce bourg, après avoir été possédée par les rois de France jusque vers le 12e siècle, passa à des particuliers qui prirent dès lors le titre de seigneurs de Vic. Puis cette seigneurie semble s'être partagée en deux : les seigneurs d'Autrêches prirent le titre d'avoués de Vic, et d'autres personnages, probablement gardiens du château ou châtelains, celui de seigneurs de Vic-sur-Aisne. La liste suivante est celle de ces derniers.

1132. Pierre de Vic-sur-Aisne. Femme, Hescoline. Enfans : Milon, Sibille, Gila, femme de Henri de Pierrefonds.

1138-53. Milon de Vic.

1160-78. Pierre II de Vic, son fils. Femme, Marguerite de Pierrefonds. Enf. : Dreux, Pierre, Jean.

11... Dreux de Vic. Femme, N. de Roye.

1177-90. Guillaume de Vic, avoué dud. Enfans: Pierre, Michel, Robert, chanoine de Roye. Après Guillaume, l'avouerie passa aux seigneurs d'Autrêches.

1216. Pierre III de Vic. Femme, Elizabeth. Enfans : Mathieu, Etienne ?

1245. Etienne, chev. de Vic. Femme, Ade.

1269. Mathieu de Vic, écuyer. Il portait dans ses armes un lion dressé.

1423. Gaucher de Vic-sur-Aisne.

VICOMTÉ (LA), autrefois LA VICOMTÉ-DE-THÉVIGNY. — Maison isolée dépendant de Ployart. A ce que nous avons déjà dit de ce fief à la page 117 de ce volume, il faut ajouter les renseignemens suivans.

Nicole Duglas, avant de porter La Vicomté-de-Thevigny en mariage à Hercule de la Berquerie, l'avait déjà donnée en dot vers 1580, à Antoine de Beauvais, son premier mari. — L'abbaye de Foigny, après être rentrée dans ce fief en 1618, l'aliéna de nouveau, d'abord en faveur de Louis de Proisy, seign. de La Bove, puis en 1629, à François de Mairesse, écuyer, seign. de Rochefort, en échange de différens biens assis au terroir de Belle-Perche.

VIEIL-ARCY, *Vetus Archeium* ou *Arsetum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la croupe d'une colline élevée à 25 k. au sud de Laon et 30 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture, 8 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 10 arp. de prés, 56 arp. de vignes, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 87 feux; 1800, 441 h.; 1818, 289 h.; 1836, 360 h.; 1856, 353 h.

Bérold, évêque de Soissons, fonda un prieuré à Vieil-Arcy en l'année 1048. Il dépendait de l'abbaye de St-Pierre de Châlons. — Avant la révolution, ce village possédait une fondation affectée à l'entretien d'un maître d'école pour les enfans pauvres. — Le sanctuaire de l'église de Vieil-Arcy, demi circulaire et voûté, paraît dater de l'époque où fut fondé le prieuré, c'est-à-dire du milieu du 11e siècle.

Des anciens seigneurs de Vieil-Arcy, nous ne connaissons que les suivans :

1350. Jean de Château-Villain, seig. de Vieil-Arcy.

1539. Claude de Roussac, seign. dud.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne, seign. dud. et Longueval.

VIEILS-MAISONS ou VIEUX-MAISONS, *Vetustæ domi*, *Veteres mansiones*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un haut plateau à 105 k. au sud de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — L'église est sous l'invocation de la Ste-Croix. — Culture en 1760, 20 charrues comprenant 1,500 arp. de terres, 100 arp. de prés; plus, 15 arp. de vignes, 31 arp. de bois. — Pop. : 1760, 124 feux; 1788, 630 h.; 1800, 975 h.; 1818, 690 h.; 1836, 955 h.; 1856, 1,004 h.

On voyait autrefois à Vieils-Maisons, un château nommé *Chatrins*, qui fut, dit-on, démoli par les ordres de Henri IV.

Seigneurs de Vieils-Maisons.

Le domaine de Vieils-Maisons entra, au commencement du 14e siècle, dans les mains d'une branche de la famille de Châtillon, dans la personne de Jean, qui suit, 3e fils d'Hugues de Conflans, seig. d'Étoges, maréchal de Champagne. Ce Jean de Châtillon était surnommé *le vidame*, à cause des vidames de Châlons dont il descendait par les femmes, titre que ses descendans ont continué de prendre.

Vers 1300. Jean de Conflans, chev., dit le vidame, vicomte d'Oulchy, s. de Vieils-Maisons, Vezilly et Sommevrelle, du chef de son aïeule maternelle. Femmes: 1° Isabelle de Lor; 2° Péronne de Jouaignes, veuve de Gaucher d'Unchair, seig. d'Armentières.

1394. Jean de Conflans, leur fils, seig. d'Armentières et de Vieils-Maisons. Femme, Madeleine de Hornes. Enfans: Barthélemy, Anne, abbesse de Ste-Claire de Reims.

1438. Barthélemy de Conflans, seig. de Vieils-Maisons, Armentières, Vezilly, vicomte d'Oulchy. Femme, Marie de Cramaille. Enfans: Jean, Emeri, seign. de Rozoy et Oulchy, Jean, seign. de St-Remy et Vezilly; Guillaine, femme de Pierre de la Bricogne, chev., seig. de Lagery.

14... Jean III de Conflans, seign. de Vieils-Maisons, Saponay et Vadencourt. Femme, Marguerite de Bournonville. Enfans: Jean, Gilles, seign. de St-Remy; Antoine, vicomte d'Oulchy; Jeanne, femme de Jacques de Vaudray, seig. de St-Phal; autre Jeanne, femme de Florimond de Villers-St-Paul, seig. de Dommard; Marie.

1507. Jean IV de Conflans, seign. de Vieils-Maisons et Saponay. Femme, Madeleine Lucas. Enfans: Antoine, Eustache, Marguerite, femme de Gérard de Vieils-Maisons près La Ferté-Gaucher, Antoinette, femme de Jacques d'Anglures, vicomte d'Étoges; Jeanne, femme de Philippe de Chastelus, vicomte d'Avallon.

1535. Antoine de Conflans, seign. de Vieils-Maisons, Saponay, Vadencourt. Femme, Marie Juvenal des Ursins, dame de Villers, Jouaignes; sans postérité.

15... Antoine de Conflans, son oncle, déjà vicomte d'Oulchy et Armentières, leur réunit Rozoy, Vézilly, St-Remy; lieutenant de la vénérie de France. A sa mort, bien que laissant des enfans, la terre de Vieils-Maisons revint à sa nièce Marguerite ci-dessus, femme de Gérard de Vieils-Maisons.

1780. M. Jacquière, conseiller honoraire au parlement de Paris.

VIERZY, VIERSIS, VIRZY (13e siècle), *Viersum, Virgiacus?* — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'un étroit vallon, à 52 k. au sud de Laon et 12 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Ruffin et Valère. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 40 arp. de prés, 150 arp. de bois, deux étangs. — Pop.: 1760, 49 feux; 1800, 266 h.; 1818, 268 h.; 1836, 322 h.; 1856, 290 h.

On voit à Vierzy les restes d'un château où habita la comtesse de Beaufort, et les ruines d'une enceinte où se donnèrent plusieurs tournois.

Ce village est la patrie de Josselin de Vierzy, évêque de Soissons au 12e siècle.

Seigneurs de Vierzy.

1179. Vautier ou Gautier de Vierzy.

1184. Ebles ou Eblon de Vierzy.

1203. Jean de Vierzy.

1210. Pierre, chev. de Vierzy.

1215. Adam ou Adon de *Virzy*. Enf.: Philippe.

1232. Gérard de Vierzy. Il se croisa en 1248. Femme, Isabelle Enfant, Albéric.

1250. Albéric, Aubry ou Aubert, chev. de Vierzy, écuyer. Il partit pour la Pouille en 1265.

1270. Raoul de Virzy, chev. Fme, Catherine. Ses armes représentent un dextrochère.

1280. Philippe de Vierzy, chev., fils d'Adam. Sur ses armes on voit trois doloires posées 2-1.

1281. Oudard de Vierzy, écuyer, fils d'Aubry. (Voyez ses armes, pl. 6).

1288. Jacques de Vierzy, écuyer, fils de *Radil* (Raoul?).

1306. Nicolas Bonnery, seign. dud., chev., chambellan du roi.

1737. Mme de Noailles, dame dud., veuve de Victor-Marie d'Estrées, seign. de Cœuvres.

17.. La princesse de Chimai, et en dernier lieu, le prince de Chimai.

VIEUXLAINES, Voyez VIOLAINE.

VIEUVILLE (LA) près St-Quentin, Voyez L'ABBIETTE.

VIFFORT, *Vicus fortis*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 24 charrues comprenant 1,800 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, 66 feux; 1788, 306 h.; 1800, 314 h.; 1818, 315 h.; 1836, 386 h.; 1856, 374 h.

En dernier lieu, la seigneurie de Viffort était dans les mains du duc de Doudeauville, seigneur de Montmirail.

VIGNEUX, autrefois VIGNOY ou VIGNOIS, *Vinetum*, *Viniacum* (12e siècle). — Gros village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 22 charrues, 43 arp. de prés, 33 arp. de bois. — Population : 1760, 538 h. (130 feux); 1800, 808 h.; 1836, 1,034 h.; 1856, 965 h.

A plusieurs reprises, des médailles romaines ont été trouvées à Vigneux — Ce village possédait anciennement un prieuré et une léproserie. — Vigneux se trouvant ruiné au 12e siècle, la loi de Vervins lui fut donnée en 1162, pour l'aider à se rétablir, par l'abbaye de St-Médard, propriétaire du village, et Henri de Marle, avoué de Vigneux, sous les conditions suivantes : St-Médard se réserva la terre, le terrage, la forêt, les serfs et la dîme; les profits de la justice et du moulin durent être partagés par moitié, et l'abbé, le prieur ou leur envoyé jouir du

droit de pêcher dans le vivier toutes les fois qu'ils viendraient à Vigneux. Nous donnons ci-après le texte de cette pièce intéressante.

Ce village est la patrie du comte de Villelongue, général des armées suédoises, mort en 1746.

Seigneurs laïques de Vigneux.

1162. Henri, sénéchal de Marle, chev., seign. et avoué de Vignois. Femme, Ida. Enfans : Adam, Guichard, sénéchal de Marle.

1187. Adam de Marle, seign. dud.

1206. Gobert, avoué de Vignois.

1217. Hugues, chev. de Vignois.

1218. Henri II de Marle, sire de Vignois.

1246. Gautier de Vignois, écuyer.

1252. René de Vignois.

1307. Gobard (Gobert) de Marle, seign. dud.

13... Gilles de Vignois. Femme, Margue.

1323. Jean de Vignois, écuyer, leur fils.

1407-27. Gobard ou Gobaud de Marle, écuyer, seign. dud. Femme, Rite.

1595. Crépin de Régnier, seign. dud. Femme, Yolaine de Fay d'Athies. Il fut ennobli en 1608 pour services militaires.

1624. François de Régnier, seig. dud., écuyer.

16... Charles de Régnier, seign. dud.

Vers 1750. François II de Régnier, seig. dud., brigadier des armées, mort en 1762.

En dernier lieu, M. de Villelongue.

Conditions du rétablissement de Vigneux, en 1162.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Episcopalis officii est que in presentiâ nostrâ fiunt attestari. Ea propter, ego Galterus, Dei gratiâ Laudunesium episcopus, notum facimus universis tàm futuris quàm presentibus quod *Viniacus* fuit villa Sancti Medardi tota dominica, preter advocationem quam tenebat Henricus de Marlâ. Verum quoniam ipsa villa variis direptionibus et infortuniis vastata fuit, convenit inter ecclesiam Sancti Medardi et Henricum emendare ipsam villam et ponere ad consuetudinem de Vervino, ita sane quod Sanctus Medardus per se habebit totam terram suam et terragia sua, silvam suam et silvagia sua, homines suos et capitalitia sua, decimamque suam. De justiciâ vero in quâ Henricus prius jus habebat, concessit ecclesia medietatem Henrico, et Henricus concessit ecclesie medietatem assisie sue quam loco tallie accipiebat, in quâ ecclesia nichil prius habuerat. In molendino medietatem faciet et medietatem accipiet. In vivario quociens domnus abbas venerit, aut prior, aut nuncius ecclesie, poterit monachus piscari ad comedendum. Si ambo voluerint, habebunt unum majorem communem; sin autem unusquisque suum et summonitionem suam. Et quia Henricus tenebat advocationem illam de Rainaldo de Roseto, concessit Rainaldus in presentiâ nostrâ ut si aliquando insaisiret villam pro forisfacto Henrici, nichil amplius acciperet nec ille, nec successores sui, quàm accipiebat Henricus. Quod si Henricus aliquo maligno instinctu hujus pactionis tenorem violare presumpserit, ecclesia Laudunensis faciet de illo justiciam usque ad emendationem. Hoc autem ne possit ab aliquo infringi vel immutari, sigilli nostri impressione et testium subscriptione muniri fecimus. S. Lisiardi, Laudunensis decani, etc. Actum Lauduni anno incarnati Verbi MCLXII.° Angotus cancellarius relegit, scripsit et subscripsit. *(Cart. de St-Médard, f° 46, verso.)*

VIGNOLES, *Vignolium*, *Vineolæ*. — Hameau dépendant de Courmelles. — Ce hameau est devenu célèbre par les grands hommes de guerre qu'il a produits et qui portaient son nom comme seigneurs du lieu.

1249. Jean Ier de Vignoles, chev.

1264. Jean II dit le Sauvage, s. de Vignoles, son fils. Femme, Marguerite. Enfans : Jean dit Boschet, Victus, Agnès, femme de Guyard de Vaux, écuyer.

1283. Jean III, seign. de Vignoles.

1420. Etienne de Vignoles, si célèbre dans les guerres civiles du 15e siècle, sous le nom de *La Hire*, qu'on a donné son nom au valet de cœur. Il avait un frère nommé Amadour dont la réputation d'homme de guerre égala presque la sienne, et un autre frère naturel nommé Pierre Regnaud, qui se distingua également dans la carrière des armes. Fme, Marguerite David, dame de Longueval, qui se remaria à Jean de Courtenay, seign. de St-Briçon.

1467-72. Thévenot de Vignoles, autre capit. armagnac célèbre, descendait du précédent.

15.. François de Vignoles dit La Hire, baron de Vignoles, gouverneur d'Acy et de Tartas.

1590. Bertrand, son fils, marquis de Vignoles, capitaine des gardes de Henri IV, conseill. d'État, lieutenant général de la Champagne, abjura le protestantisme; autre homme de guerre illustre mort en 1636, ne laissant qu'une fille qui épousa

16... Hector de Gelas de Voisins, marquis d'Ombres, vicomte de Lautrec; sans enfans.

1640. Hector de Gelas, son gendre, seign. de Vignoles.

1646. François de Gelas, son fils, marquis de Vignoles, vicomte de Lautrec, fit avec distinction la campagne de Hollande en 1672.

1721. Louis-Hector de Gelas, son fils, brigadier des armées.

VILLANCET, autrefois VILENCEL ou VILLE-EN-SELVE, *Vilencella.* — Ferme dépendant de Parpeville. Au 12e siècle, le terroir de cette ferme passa des mains de plusieurs particuliers dans celles de St-Martin de Laon. L'abbaye de St-Michel lui en donna d'abord le quart en 1157, moyennant la dîme du terrage; Philippe de Sissy lui donna l'autre quart en 1163, et René de Flavigny-le-Grand lui abandonna à son tour, en 1189, la seconde moitié de ce terroir avec le presbytère de Villers. Plus tard, Villancet passa à l'abbaye de Foigny qui, en 1332, le vendit à Jeanne de Flandres, abbesse du Sauvoir, pour 5,178 liv. 6 sous parisis. Il comprenait alors 145 muids de terres, des vignes, etc.

VILLE-AUX-BOIS (LA), autrefois LE BOIS. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine nue, mais jadis couverte de bois, d'où lui vient son nom, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Fiacre et Blaise. — Culture en 1760, 17 charrues, 10 arp. de prés, 550 arp. de bois. — Population: 1760, 20 feux; 1800, 193 h.; 1818, 185 h.; 1836, 226 h., 1856, 221 h.

Dom Lelong prétend qu'Ebles de Roucy, seigneur de La Ville-aux-Bois, aurait donné un code de lois (une charte de commune sans doute) aux habitans de ce village en 1193. Cette pièce ne se retrouve pas.

Seigneurs de La Ville-aux-Bois.

1141-54. Hugues, 4e fils de Hugues Chollet, comte de Roucy, devint, paraît-il, s. de Thosny et de La Ville-aux-Bois. Femme, Ève. Enfans: Ebles, Baudoin. Hugues partit pour la croisade en 1192.

1192. Ebles de Roucy, son fils, seign. desd. C'est lui qui aurait donné une charte de commune à La Ville-aux-Bois en 1193. Femme, Elvide.

1245. Henri de Roucy, leur fils. Il accompagna St Louis en Orient en 1249. Femme, Ermenson.

12.. Jean de Roucy, leur fils, seign. du Bois, Thosny. Femme, Alix de Germaine. Enfans: Henri, Marguerite.

1294-1340. Henri II de Roucy, seign. desd.

13.. Edouard de Roucy. Il vendit les terres de Thosny et La Ville-aux-Bois.

1500. Charles de Gomer, seign. d'Artonges, La Ville-aux-Bois, etc.

1529. Edme de Vauclérois, seig. de Courmas et La Ville-aux-Bois, commandant 400 hommes d'armes, gouvern. de Château-Porcien. Femmes : 1° Françoise de Lorisse ; 2° Marie de Goujon. Enfans : Charles, Jérôme, Anne.

1605. Charles de Vauclérois, s. desd., gentilhomme de la chambre. Femme, Marguerite de Cobreville. Enfans: Gabriel-Alexis, Pierre-Ernest, Charles-François, Jérôme, Alexandre.

1660. Pierre-Ernest de Vauclérois. Femme, Nicole-Charlotte de Cauchon.

Vauclérois : *d'argent, à l'anille de sable.*

Après lui, le domaine de La Ville-aux-Bois rentra dans les mains des comtes de Roucy, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

VILLE-AUX-BOIS-LÈS-DIZY (LA). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine découverte à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy-sur-Serre, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean, évangéliste. — Population : en 1760, 92 h. (20 feux); 1800, 483 h.; 1818, 601 h.; 1836, 685 h.; 1856, 608 h.

VILLECHOLLES, VILLESOL, *Villecholia* (13e siècle), *Villa Solis.* — Hameau dépendant de Vermand. Son nom vient, dit-on, de *Villa scholæ*, la ville des écoles. D'autres prétendent que ce lieu était autrefois consacré au soleil et que son nom dérive de cette circonstance. C'était jadis un fief.

1225-26. Roger de Villecholles. Femme, Elizabeth. Enfans : Raoul, Jean, Agnès.

1280. Raoul Montarde, écuyer, seign. dudit.

1554. Jean de Carpentier, chev., seign. de Villecholles et Gibercourt. Femme, Jeanne Defontaine. Enfans : Françoise, femme de François Des Fossés, seig. de Jonques ; Luce, femme d'Antoine de Mailly.

1580-1621. Jean de Carpentier, chev., seig. de Villecholles, etc. Femme, Jacqueline Des Fossés. Renée, fille de Jean, épousa en 1621, Jean de Guilbon, seign. de Beauvoir.

1649. Alexandre Le Cirier, seig. de Troesne et de Villecholles?

1715. Quentin Gobinet, seign. dud., mayeur de St-Quentin.

VILLE-DU-CATELET, autrefois VILLE. — Ferme dépendant de Gouy. C'était jadis un fief.

1189. Godefroy de Ville.

1224-25. Mathieu de Ville ? chev.

Vers 1230. Florent de Ville ? chev. Fme, Marie.

1245. Jean, son fils ; femme, Marie.

1251. Gérard de Ville, écuyer. Fme, Agnès.

1307. Jean dit le Borgne de Cramailles, chev., sire de Ville ? par sa femme Marie, dame de Ville.

1318. Surgens de Ville.

VILLEMONTOIRE, VILLEMONTOISE, autrefois VALLEMONTUIR (12e siècle) ou VILLEMOLTOIR-LA-GRIMACE, *Villemonthorium, Villemanthorium.* — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti à la pointe d'une sorte de cap à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette dernière ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 9 arp. de vignes, 25 arp. de prés. — Population : 1760, sans Charentigny, 28 feux; 1800, 174 h.; 1818, 191 h; 1836, 229 h.; 1856, 225 h.

Villemontoire appartenait autrefois au chapitre de Soissons. — L'abbé Lebeuf a voulu voir dans l'emplacement de ce village, celui du *Noviodunum* de César; les raisons qu'il en donne ne peuvent être acceptées.

Seigneurs de Villemontoire.

Vers 1176. Vermond, seign. de Buzancy et Villemontoire.

1190. Jean de Villemontoire.

1220. Adam de Villemontoire.

1268. Geoffroi de Mortemer et Hersende de Buzancy, sa femme, vendent la terre de Villemontoire et ses dépendances à Robert de St-Crépin, chanoine de Soissons.

1540. Charles de Roye, seign. de Buzancy, Muret, Villemontoire.

VILLEMOYENNE. — Hameau dépendant de Marchais, canton de Condé. Il était autrefois plus considérable qu'on ne le voit aujourd'hui. On y comptait en 1760, 31 feux, 1,000 arp. de terres et 70 arp. de prés.

VILLENEUVE-ST-GERMAIN. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une position charmante sur la rive gauche de l'Aisne, à 45 k. au sud de Laon et 5 à l'est de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Population : 1760, 80 feux; 1800, 378 h.; 1818, 309 h.; 1836, 345 h.; 1856, 406 h.

Il paraît que ce lieu se nommait primitivement Uly (*Uliacus*), car on le trouve cité sous ce nom dans un diplôme de Charles-le-Chauve, en l'année 858. Les habitans furent affranchis en 1247, par Jean, comte de Soissons, avec ceux de Bucy-le-Long, etc. (V. Bucy-le-Long). — Villeneuve appartenait en dernier lieu aux évêques de Soissons. — Enguerrand VII, sire de Coucy, y avait fondé en 1390, un couvent de Célestins qu'il dota d'une rente de 400 liv. tournois.

VILLENEUVE-SUR-FÈRE, *Villa nova ad Faram*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, assis sur un plateau élevé à 62 k. au sud de Laon et 20 au nord de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 14 charrues et demie, comprenant 1,060 arp. de terres, 165 arp. de prés, 29 arp. de vignes, 2 arp. et demi de bois, 3 étangs, 80 arp. de savarts. — Population : 1760, 67 feux; 1788, 368 h.; 1800, 384 h.; 1818, 368 h.; 1836, 423 h.; 1856, 403 h.

Les premiers seigneurs de Villeneuve-sur-Fère sont mal connus. Ensuite, ceux de Fère paraissent l'avoir été en même temps de Villeneuve jusqu'au 16e siècle (Voyez Fère-en-Tardenois), puis ce domaine passa aux Conflans, vicomtes d'Oulchy. En dernier lieu, il fut possédé par les suivans :

1780. M. de Faventine, s. de Mont-St-Père.

178.. M. de St-James.

VILLEQUIER-AUMONT, autrefois GENLIS, *Genlesium*, *Genliacum*. — Bourg de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine ondulée à 40 k. à l'O. de Laon, au-

trefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Guyencourt, 525 arp. de terres, 120 arp. de prés, 300 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, sans Guyencourt, 97 feux; 1800, 682 h.; 1818, 885 h.; avec Guyencourt, 1836, 972 h., 1856, 928 h.

Les raisons qui, au siècle dernier, ont fait donner à ce bourg le nom de Villequier-Aumont, n'existant plus depuis longtemps, nous pensons qu'il serait utile de lui restituer son nom ancien et historique de Genlis. — On ne connaît ni l'origine, ni les commencemens de ce bourg; mais il devait avoir déjà une certaine importance au 13e siècle, puisque Aubert de Hangest, seigneur du lieu, y fonda vers 1211, un hôpital sous l'invocation de Ste Elizabeth. Plus tard, le fils de ce seigneur convertit cet hôpital en une maison de religieuses Augustines. Les guerres du 14e siècle ayant à peu près ruiné cette communauté, elle fut de nouveau convertie, en 1421, en un prieuré de moines Prémontrés, et en 1495 transformée définitivement en une abbaye du même ordre qui a persisté jusqu'à la révolution. Ses revenus s'élevaient alors à 14,000 liv., on y comptait sept religieux. — On voyait autrefois une tombelle près de Villequier-Aumont, au lieudit *Moyen-Vivier*. Le château seigneurial de ce bourg était jadis l'un des plus beaux et des plus forts du pays.

Seigneurs de Genlis.

1150. Roger de Genlis.

1152. Foulques de Genlis.

Vers 1200. Roric de Genlis, mort vers 1203.

Vers 1204. Aubert de Hangest, s. de Genlis, descendant d'Hérifroid de Hangest. Femme, A. Aubert se trouva au siège de Rouen en 1202.

1211. Florent de Hangest, seign. dud., leur fils. Fmes : 1o Corrette; 2o Béatrix de Châtillon. Florent se croisa contre les Albigeois en 1225, fit bâtir le moulin à vent de Genlis en 1234, et convertit l'hôpital de Genlis en une maison de filles Augustines.

Vers 1250. Jean de Hangest, seig. de Genlis. Femme, selon quelques-uns, Béatrix de Heilly. Enfans : Aubert, Jean, Perronelle, femme de Raoul, comte de Soissons.

12... Aubert II de Hangest, seign. dud. Il perdit la vie à la bataille de Courtrai.

1302. Aubert III, *aliàs* Robert de Hangest, seign. dud. Enfans : Gautier, Pierre, Jacques.

1338 Gautier de Hangest, seig. dud. Femme, N. de Roye. Enfans : Aubert, Mathieu.

1358. Aubert IV de Hangest, dit Flamenc, s. dudit et de La Toulle. Femme, Ade, dame de Mailly et d'Acheu. Aubert de Hangest se joignit aux Jacques et fut grâcié en 1360.

13... Jean II de Hangest, seign. de Genlis, Magny et Abbécourt, gouverneur de Noyon, chambellan de Louis d'Orléans, grand-maître des arbalétriers de France. Femme, Marie de Sarbruck. Jean II de Hangest fonda une chapelle dans son château en 1408 et transforma l'abbaye de Genlis en prévôté de Norbertins. Il avait pris part à la campagne de Hongrie et avait été fait prisonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis en 1393. Il était, dit-on, d'une force si extraordinaire, qu'on le vit plusieurs fois, se plaçant sous un arbre monté sur un cheval, saisir une branche, et, par la seule force des poignets et des jarrets, se soulever lui et sa monture jusque la hauteur d'une palme.

1421. Mathieu de Hangest, seig. dud. Femme, Jeanne de Soyécourt. Enfans : Jean, Claude, seign. d'Argillers.

1441. Jean III de Hangest, seig. dud., conseil-

ler et chambellan du roi. Femmes : 1° Jacqueline de Crèvecœur : 2° Marie d'Amboise. Enfans : François, Louis.

Vers 1490. François de Hangest, seign. dud. Enfans : Jacques, Adrien, Charles, évêque de Noyon.

Vers 1495. Jacques de Hangest, seign. dud. Femme, Jeanne de Moy. Enfans : Adrien, Hélène, dame de Magny, femme d'Arthur Gouffier, grand-maître de France ; Louis, surnommé le jeune Genlis, tué en 1543 à la défense de Châlons ; Jean, évêque de Noyon.

1501. Adrien de Hangest, seign. dud., chambellan ordinaire et grand échanson de France, bailli et capitaine d'Evreux. Femme, Françoise du Mas. Enfans : François, Jean, seign. d'Ivoy.

15... François II de Hangest, seig. dud., gouverneur et bailli de Chauny, colonel-général de l'infanterie française, écuyer ordinaire de l'écurie du roi. Femme, Valentine des Ursins-Trainel. Sans enfans. François de Hangest embrassa avec ardeur le parti de la réforme et devint le chef des Huguenots en Picardie. Il mourut, dit-on, de la rage, après avoir pillé l'abbaye de St-Hubert-en-Ardennes. Son frère Jean, qui avait aussi embrassé la cause des religionnaires, fut fait prisonnier par les Espagnols et étranglé par eux dans son lit. La terre de Genlis fut décrétée sur leurs héritiers, et vendue pour payer leurs dettes.

D'Hangest, armes : *d'argent, à la croix de gueule chargée de 5 coquilles d'or.*

1585. Pierre Brulart, chev., baron de Crosne, dit le capit. de Crosne, conseiller d'Etat, secrétaire du roi, trésorier de l'Ordre du St-Esprit, seign. de Genlis par acquisition. Il était fils de Noël Brulart, seign. de Crosne. Femme, Madeleine Chevalier. Enfans : Gilles, Noël, tué à 11 ans au siège d'Amiens en 1597 ; Charles, abbé de Joyenval, ambassadeur à Venise ; Pierre, abbé de St-Martin d'Autun ; Charles, chanoine de Paris ; Louis, auteur de la branche du Ranché ; Nicolas, chambellan de Gaston de France ; Madeleine, femme de François Robertet : Marie, femme de François, baron de Mailloc ; Elizabeth ; religieuse.

Vers 1608. Gilles Brulart, seig. dud. et Abbécourt. Femmes : 1° Anne de Halluin, dont Florimond, Charles, tué en duel ; François, chev. de Malte ; 2° Madeleine-Claude de Nesles-aux-Épaules, dont René, marquis de Pisieux, comte de Thenelles.

1645. Florimond Brulart, chev., pour qui la terre de Genlis fut érigée en marquisat, bailli de Chauny, colonel d'un régiment d'infanterie. Femmes : 1° Madeleine-Charlotte de Blécourt, dont Florimond, capitaine de chevau-légers, tué au siège de Ste-Menehould en 1653 ; Charles, archevêque d'Embrun ; François, colonel du régiment de la Couronne, mort devant Trèves en 1675 ; Pierre, Michel, chev. de Malte ; Michel, aussi colonel du régiment de la Couronne, tué à St-Omer en 1677 ; Hardouin dit le Chevalier de Béthencourt, chev. de Malte, gouverneur de Gironne ; plusieurs filles, dont 3 religieuses ; 2° Jeanne-Elizabeth de Bovelles de Puille, dont Florimonde-Renée, morte jeune.

166.. Claude Brulart, marquis de Genlis, c^te de Sezanne en Brie, colonel du régim. d'Artois, infanterie, mort dans la campagne de Hollande. Femme, Angélique Fabert, fille du maréchal de France ; sans enfans.

1673. Charles Brulart, archevêque d'Embrun, marquis dud., qu'il céda au suivant, son frère.

1702. Pierre Brulart, marquis dudit. Il était abbé de Ste-Elizabeth de Genlis et renonça à l'état ecclésiastique ; il devint colonel des gendarmes d'Orléans. Femme, Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt. Enf. : Charles-Claude, Charles-Alexis, Louis-Marie, dit l'abbé de Genlis, officier dans le régiment du roi, infanterie

1733. Charles-Claude Brulart, marquis dud., colonel des grenadiers de France. Femme, N. de Riotor de Villemur. Sans enfans.

1753. Charles-Alexis Brulart de Sillery, son frère, dit le comte de Genlis, chev. de St-Louis, colonel des grenadiers de France, député à l'Assemblée nationale et guillotiné dans la révolution comme Girondin. Femme, N. de St-Aubin.

Brulart, armes : *de gueules, à la bande d'or chargée d'une traînée de 5 barillets de poudre de sable.*

1772. Louis-Alexandre-Céleste, duc d'Aumont, marquis de Genlis par acquisition, moyennant 1,600,000 liv. Le maréchal d'Aumont fut le fa-

vori de Louis XVI. Il était sous-lieutenant au régiment du roi à 15 ans, devint colonel à 17 ans et mestre de camp de cavalerie à 22 ans. La terre de Genlis fut érigée pour lui en duché-pairie héréditaire en 1774, sous le nom de Villequier-Aumont. Le marquisat de Genlis se composait alors d'un grand et beau château, du bourg de Genlis, des villages d'Abbécourt, Viry, Noureuil, Ognes et Muret, des hameaux de Quisnet, Hathiermont et Dampcourt, des seigneuries de La Motte, Viry, le Moulin-Chevreux, Coquerel-en-Beine, et dépendances, avec la haute justice, le tout produisant 56,000 liv. de revenus.

VILLERET. — Village de l'ancien Cambraisis, situé dans une plaine élevée, à 63 k. au N.-O. de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 192 h.; 1800, 574 h.; 1818, 673 h.; 1836, 783 h.; 1856, 891 h.

Seigneurs de Villeret.

Vers 1180. Jean, seign. de Villeret. Il était frère d'Evrard de Fonsomme. Il se croisa en 1193.

Le domaine de Villeret passa plus tard dans les mains de l'abbaye de Vermand.

En dernier lieu, un sieur Buchelin se dit seigneur de Villeret.

VILLERS-AGRON, VILLERS-A-GRON, *Villare Agreste* ou *Agronis*. — Petit village de l'ancien Tardenois, situé sur un ruisseau à 65 k. au S. de Laon et 30 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Châtillon, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues, labour difficile avec bœufs, produisant froment, méteil et seigle par moitié, 40 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, sans Aiguizy ni Bertenay, 20 feux; 1800, 137 h.; 1818, 184 h.; 1836, avec Aiguizy et Bertenay, 246 h.; 1856, 222 h.

Villers-Agron avait autrefois le titre de vicomté. Le peu d'importance de sa population l'empêcha d'être érigé en cure avant la fin du 17e siècle.

Les seuls seigneurs connus de Villers-Agron sont les suivans :

1219. Jean de Villers? chev.

1242. Robert, chev. de Villers?

1780. La comtesse de Brugny, dame dud.

En dernier lieu, Madame de Condé.

VILLERS-COTTERÊTS, VILLERS QUEUE ou COL DE RETZ, VILLERS-COTTRÈS ou COSTERETS, *Villare ad Cotiam* ou *Retiam*, *ad Collum* ou *Caudam Retiæ* ou *Resti* ou *Juxtà Restum*. — Petite ville de l'ancien Valois, bâtie dans une plaine élevée à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, chef-lieu de bailliage, de l'élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. Culture en 1760, 800 arp. de terres. — Population : 1698, 1,800 h.; 1760, 2,400 h.; 1800, 2,327 h.; 1818, 2,543 h.; 1836, 2,692 h.; 1856, 3,422 h.

Cette ville tire son nom de la forêt voisine qui s'appelait autrefois la forêt de Retz. On prétend qu'elle doit sa naissance à une ferme qu'un seigneur de Nanteuil aurait fait bâtir en ce lieu au 6e siècle. D'autres fermes lui ayant été réunies plus tard, il

se forma un hameau qui porta d'abord le nom de Villers-St-Georges, lequel fut, par la suite, changé en celui de Villers Col de Retz ou Queue de Retz, dont on a fait Cotterêts. Les séjours fréquens que les rois de la 3e race firent dans ce village y attirèrent des habitans et le transformèrent peu à peu en une petite ville. Ces princes y avaient fait bâtir un château que l'on nommait la *Malmaison ;* les Anglais le ruinèrent au 15e siècle. Il fut rebâti par François Ier en 1530 plus grand et plus beau qu'auparavant. Ce prince, ainsi que Henri II, François II et Catherine de Médicis y firent de fréquens séjours. Charles-Quint s'y arrêta en 1544 lors de son expédition dans la Champagne, et Charles IX y conduisit sa jeune épouse aussitôt après ses nôces. — Un grand nombre d'édits furent rendus à Villers-Cotterêts. Le plus important est celui de 1539 par lequel François Ier ordonna qu'à l'avenir les actes publics et les jugemens seraient rendus et rédigés en français, et que les curés tiendraient des registres de baptême. — Le château de Villers-Cotterêts étant sorti des mains des rois de France, fut abandonné et tomba en ruines. Le duc d'Orléans songea, en 1750, à le faire réparer et embellir; ces travaux lui coûtèrent deux millions. Il fit en outre construire dans le bourg l'hôtel de la Vénérie pour 30,000 liv., fit élever, en 1770, les murs du grand parc d'un développement de 17,189 toises pour 500,000 liv., et fit creuser, en 1757, le ru de Thimet et ceux d'Automne et de Savières pour les rendre flottables, ce qui lui occasionna une autre dépense de 150,000 liv. Ce château, encore presqu'entier aujourd'hui, est remarquable par ses sculptures; il sert de dépôt de mendicité au département de la Seine. — Deux communautés religieuses s'établirent à Villers-Cotterêts au 17e siècle. Ce furent d'abord les religieuses de St-Remi de Senlis qui, ayant eu leur maison rasée lors du siège de cette ville en 1589, vinrent se fixer, en 1635, dans la chapelle de St-Georges, d'où leur maison prit le nom de St-Remi-St-Georges. Au moment de la révolution, on y comptait 4 religieuses et 4 converses dont les revenus s'élevaient à 20,242 liv. Les mêmes causes y amenèrent aussi la translation des Prémontrés de Clairfontaine en 1676 (V. Clairfontaine). Cette ville possédait de plus un bailliage, une maîtrise et une capitainerie des chasses, un hôpital tenu par quatre sœurs de St-Lazare, un petit collége, deux écoles tenues par des maîtres, et une fondation de 200 liv. faite par un sieur Lefranc pour l'instruction des enfans pauvres. Il y avait en outre la corporation des ménétriers au nombre de six membres, dont le chef, nommé par le duc de Valois, prenait le titre de *lieutenant général des violons du duché de Valois.* Il avait le droit d'inspection sur tous les ménétriers des six châtellenies de ce duché. — On remarque dans la forêt une butte conique, portant aujourd'hui le nom de Bellevue, mais qui se nommait autrefois le Mont-aux-Fées ou au Faîte. C'est l'un des points les plus élevés de tout le département, son sommet étant à 255 mètres au-dessus de l'Océan; on l'aperçoit très-distinctement de Laon. On prétend qu'il était autrefois fréquenté par des fées qui y rendaient des oracles.

Villers-Cotterêts est la patrie de Pierre Gosset, abbé de Prémontré en 1613; de

Démoustier, l'auteur des charmantes lettres sur la mythologie, et d'Alexandre Davis Dumas de la Pailleterie, général de division sous l'empire.

Seigneurs de Villers-Cotterêts.

1148. Adam Broilard, Broslard ou Brulard, originaire de Dury, seign. et concierge de Villers-Cotterêts. Il se retira dans l'abbaye de Longpont. Enfans : Raoul, Guy.

1186. Raoul Broilard, seig. dud.

1260. Jean Broilard, seign. dud. Femme, Agnès. Il vendit cette année le domaine de La Malmaison, se réservant un fief qui lui donnait le titre de seigneur de La Malmaison.

1269. Jean Broilard, son fils. Il vendit ce fief au roi St-Louis. Celui-ci donna aussitôt à Jean, son fils, Villers-Cotterêts et ses appartenances, fiefs et domaines, avec ce qu'il possédait en fief à Viviers, ainsi que la forêt de Retz avec ses *griagiis*, droits et appartenances, se réservant toutefois le bois dit la Petite Forêt, près de Cuise. Il lui donna en outre Crespy, Pierrefonds et La Ferté-Milon avec leurs châtellenies pour être tenus de lui en foi et hommage-lige.

Après la mort de ce prince, Villers-Cotterêts revint au domaine. En 1518, François Ier voulant récompenser les services de Jacques de Longueval, bâtard de Vendôme, bailli du Valois et de Vermandois, lui donna le château et le parc de Villers-Cotterêts ; mais après sa mort, arrivée en 1524, il en reprit possession. Les successeurs de François Ier gardèrent cette ville jusqu'au 18e siècle, époque où elle fut donnée à la maison d'Orléans qui l'a conservée jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois deux fiefs à Villers-Cotterêts, celui dit la *Noue* ou la *Clef* et le fief de l'*Épine*.

Fief de l'Épine, à Villers-Cotterêts.

1520. Jacques de Longueval, bâtard de Vendôme, chambellan du roi, bailli de Vermandois, seign. de l'Épine ; femme, Jeanne de Rubempré, dont 7 garçons et 7 filles.

1524. Jean de Longueval, leur fils aîné, seign. dud., capitaine des chasses du Valois, baron de Montgerout, écuyer-tranchant du roi.

1583. Charles de Longueval, son fils, s. dud.

16.. Philippe de Longueval, son fils, s. dud. et de Cramailles ?

VILLERS-EN-PRAYÈRES, EN PRIÈRES ou EN PRAIRIES. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au S. de Laon et 35 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 9 charrues, 70 arp. de prés, 45 arp. de bois, 10 arp. de vignes. — Population : 1760, 272 h. (60 feux) ; 1800, 199 h. ; 1818, 216 h. ; 1836, 188 h. ; 1856, 193 h.

Seigneurs de Villers-en-Prayères.

1327. Jacques, seign. d'Aiguisy et de Villers-en-Prayères.

1539. Robert de Noue, seign. de Villers.

Vers 1560. Jean-François de Noue, s. dud.

1600. Nicolas de Noue, seign. dud.

16.. Joseph de la Granche de Noue, seign. desd. Femme, Clermonde de Bezannes. Enfans : Louis-Charles, Hyacinthe, Reine-Angeline, fme de Louis-François de Noue, mestre de camp de cavalerie ; Marie-Françoise.

Vers 17.. Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères ; femme, Marie-Madeleine de Ronty-Suzy.

1746-80. Charles-Louis de la Granche de Noue, seign. de Villers, chev.

VILLERS-HÉLON, VILLERS-MONSEIGNEUR-HÉRON (12e siècle), VILLERS-LE-HÉRON ou LE HESLON, *Villare Helonis*. — Village de l'ancien Valois, situé sur un haut plateau à 60 k. au S. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'inten-

dance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 80 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 60 feux ; 1800, 352 h ; 1818, 355 h. ; 1836, 410 h. ; 1856, 360 h.

Ce village portait jadis le titre de vicomté. Il tire son nom de l'un de ses seigneurs nommé Hélon ou Héron, qui vivait au 12e siècle, et qui peut-être en est le fondateur. — En 1255, le roi St-Louis en affranchit ceux des habitans qui étaient ses hommes de corps, sous la condition qu'ils lui paieraient chacun une rente annuelle de 12 deniers, et qu'ils ne pourraient se mettre sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Villers-Hélon.

Vers 1140. Hélon, seign. de Villers. Enfans: Barthélemi, Adam. Hélon était mort en 1165.

1181. Gosselin ou Josselin de Villers-Hélon ; femme, Ersende; enfant, Aélide, femme de Milon Balène.

1186-1216. Adam ou Adon, chev. de Villers-Hélon ; femme, Ermeniarde ; enfant, Huart.

1242. Gérard, chev. de Villers ; femme, Elizabeth.

1266. Gilles dit Corrette de Lafou, seign. dud. Femme, Agnès. (V. ses armes, pl. 6).

1277-80. Huart, chev. de Villers-Hélon ; femme, Elvide ; enfans : Raoul, Marie, femme de Robert de Courcelles.

1266-77. Gilles Corrette. Femme, Agnès. Elle était veuve en 1280.

1285-95. Jean du Moustier? écuyer, fils d'Agnès de Villers ; femme, Jeanne (V. ses armes, planche 6).

1539. Charles de Roye, vicomte de Buzancy, seign. dud. en partie; Simon d'Argies pour l'autre partie.

1581. Charles de Beauvais, vicomte de Villers-Hélon.

En dernier lieu, M. Lepelletier de Liancourt.

VILLERS-LE-SEC, *Villare Siccum.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et sèche, d'où vient son surnom, à 31 k. au N. de Laon et 20 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 18 charrues, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 214 h. (47 feux) ; 1700, 564 h. ; 1818, 600 h. ; 1836, 578 h. ; 1856, 604 h.

Au 10e siècle, le village de Villers-le-Sec appartenait par moitié aux abbayes de St-Vincent de Laon et de St-Quentin-en-l'Isle. Au moment de la révolution, cette dernière maison en était seule propriétaire. — Jusqu'en 1204, les habitans de Villers-le-Sec furent de la paroisse de Ribemont. Leur église ne fut érigée en cure que cette année par Roger de Rozoy, évêque de Laon.

Seigneurs de Villers-le-Sec.

1095-1106. Rethelin de Soupir, chev. Il donna à St-Vincent de Laon, le jour qu'il fit enterrer son fils Amalric dans cette église, la seigneurie de Villers-le-Sec. Rethelin prit part à la croisade de 1096.

1206. Gombert, chev. de Villers (le Sec ?) Femme, Ligarde ; enfans : Guillaume, Dreux.

Il donna à St-Prix de St-Quentin la dîme de Senercy.

1224. Anselme Haguez, chev. de Villers-le-Sec.

1224. Drouard (Dreux ?) de Villers-le-Sec, fils de Renaud, chev.; femme, Elizabeth.

Fief de La Tour, à Villers-le-Sec.

1550. Bon de Pastour, seign. de la Tour. Son fils aîné Renaud devint seigneur de Servais (V. ce mot).

VILLERS-LÈS-GUISE, *Villare ad Guisiam*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine découverte à 55 k. au N. de Laon et 25 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres. — Population : 1760, 146 h. (69 feux); 1800, 456 h.; 1818, 453 h.; 1836, 500 h.; 1856, 514 h.

Seigneurs de Villers-lès-Guise.

1141-80. Guy de Villers; femme, Theudebert de Douchy; mère, Ade, remariée à Jean Créton. Frère, Eloi; sœur, Sara.

1185. Henri de Villers; enfant, Mathieu.

1210. Jean de Villers dit Poil-d'Ane; femme, Evrarde, qui donna, en 1218, après la mort de son mari, la terre de Villers à l'abbaye du Mont-St-Martin.

1225. Théodoric ou Thierry de Douchy, seign. de Villers par sa femme Sara. Enfans : Théodoric, Ade.

1234. Théodoric ou Thierry, seign. dud.

1270. Guyard de Villers; femme, Agnès; enfans : Jean, Gérard.

1318-24. Jean de Villers, écuyer.

Vers 1650. Mathieu de la Planche, écuyer, seign. de Villers-lès-Guise; femme, Antoinette de Bethune.

1670 Jean du Vez, seign. dud.

Vers 1700. Claude-Charles Marquette, seig. dud. et Marly, lieutenant criminel au bailliage de Laon; femme, Marguerite Vaillant : enfans : Louis, Marie-Marguerite, Marie-Charlotte.

1725. Louis Marquette, lieutenant criminel au bailliage de Laon; femme, Marie-Madeleine de Clèves; enfant, Nicolle, femme de F.-J.-Ant. de La Fons, seign. d'Happencourt.

17.. N. de l'Epinay, s. dud., qu'il vendit à

Vers 1750. N. d'Hué.

En dernier lieu, cette terre était rentrée dans la maison Marquette.

VILLERS-LE-VERT. — Ancien village autrefois situé dans la vallée de l'Oise, entre Ribemont et Sissy, aujourd'hui détruit. C'était jadis un fief.

Vers 1210. Jean de Villers-le-Vert; femme, Agnès de Vendeuil.

VILLERS-LE-VAST. — Hameau dépendant de Marigny-en-Orxois. Il faisait partie, avant 1780, de la commune de Veuilly-la-Poterie.

VILLERS-ST-CHRISTOPHE. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine à 56 k. au N.-O. de Laon et 13 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, St Jacques et St Christophe. — Population : 1698, 396 h.; 1800, 741 h.; 1818, 821 h.; 1836, 955 h.; 1856, 977 h.

Seigneurs de Villers-St-Christophe.

Vers 1380. Gobert de Sains, seig. de Villers; femme, N. Marquette.

1601. Claude Memy, seign. dud. par acquisition.

1740. Claude-Charles de Bucy, seign. dud.;

femme, Antoinette-Françoise-Marguerite de Macquerel.

1763. Alexandre de Bucy, leur fils, s. dud.

En dernier lieu, M. Vaillant.

Il y avait autrefois à Villers-St-Christophe le fief *Ronquerolles*.

VILLERS-SUR-FÈRE, *Villare ad Faram*. — Village de l'ancien Tardenois, situé sur un plateau élevé à 62 k. au S. de Laon et 22 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage-pairie de Fère, élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 13 charrues comprenant 970 arp. de terres, 50 arp. de prés. — Population : 1760, 86 feux ; 1788, 310 h. ; 1800, 475 h. ; 1818, 516 h. ; 1836, 507 h. ; 1856, 595 h.

En 1236, les habitans de Villers-sur-Fère, avec ceux de Morsain, Goussancourt et Vaux, rachetèrent du seigneur de Nesle, avoué de cette terre, la taille moyennant une rente de 12 deniers, et la mainburnie pour pareille somme. Celui qui construisait une maison *(camera)* devait 2 deniers annuels, et le forain, en place de taille, un denier par journée de terre. — Ce village possédait autrefois un prieuré dont les revenus s'élevaient à 2,000 liv. au moment de la révolution. — Les seigneurs de Fère-en-Tardenois le furent également de Villers (V. Fère-en-Tardenois).

VILLERS-SUR-MARNE, VILLIERS-SUR-MARNE, *Villare ad Matronam*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans un vallon étroit à 100 k. au S. de Laon et 10 k. au S.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Château-Thierry, même diocèse. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 3 charrues comprenant 240 arp. de terres, 20 arp. de prés, plus, 120 arp. de vignes. — Population : 1760, 89 feux ; 1788, 398 h. ; 1800, 410 h. ; 1818, 645 h. ? 1836, 598 h. ; 1856, 537 h.

Seigneurs de Villers-sur-Marne.

1247. Garnier, chev. de Villers, près Charly. Femme, Hodierne : enfans : Eudes, Marguerite, femme de Jean.

Réné Courtin, maître des requêtes, seign de Villers-sur-Marne au commencement du 17e siècle, fut ambassadeur de France à Venise en 1619. En 1693, la terre de Villers fut érigée en comté en faveur de son fils, Charles Courtin, lieutenant des chevau-légers de la reine.

Armes : *d'azur, à trois croissans d'or.*

En dernier lieu, M. de Bois-Rouvray.

VILLESAVOYE, VILLESAVOIR, *Villa sapientie* (13e siècle), *Villa invia*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Vesle au pied d'une colline, à 40 k. au S. de Laon et 35 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Wast. — Culture en 1760, 5 charrues produisant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, un arp. de vigne, 160 arp. de prés, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 27 feux ; 1800, 124 h. ; 1818, 128 h. ; 1836, 151 h. ; 1856, 156 h.

En 1319, noble homme *frère* Jehan de Villesavoir dressa le cartulaire de la chambre des comptes de Blois.

Seigneurs de Villesavoye.

1153. Etienne de Villesavoye.

Ce domaine passa ensuite aux seigneurs de Bazoches et devint l'apanage d'un puîné de cette maison dans le suivant.

Vers 1195. Gautier de Bazoches, puîné de Nicolas Ier de Bazoches, eut Villesavoye et Loupeigne; femme, Elizabeth.

1225. Gautier II de Bazoches, seign. dud.; femme, Marguerite de Barbonval; enfans : Jean, Philippe, Marie, Jeanne.

1285. Jean de Bazoches dit Coquillart, seig. dud.; femme, Gillette de Pondron, veuve de Jean de Cramaille.

13.. Jean II de Bazoches, leur fils, dit Coquillard.

1330. Hugues de Bazoches, seign. dud.; femme, Marie de la Bove : enfans : Jeanne, femme de Robert de Coucy, seig. de Dronay; N., femme de Galehaut, seign. de Leuilly.

1535. Charles de La Haie, seign. dud.

1780. Le duc de Luxembourg.

En dernier lieu, M. de Rivocet.

Vilpion (Le). — Ruisseau qui prend sa source à Plomion, coule à peu près du nord au sud, et se jette dans la Serre à Dercy, après un cours d'environ 8 lieues.

VINCY-REUIL-ET-MAGNY, *Vinciacum*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre à 45 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 16 charrues, 200 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : 1760, 178 h. (59 feux); 1800, 276 h.; 1818, 332 h.; 1836, 373 h.; 1856, 308 h.

C'est à Vincy que beaucoup d'auteurs placent le lieu de la bataille que Charles-Martel livra en l'année 716, à Chilpéric, et où Ragenfrède fut vaincu. Dom Lelong place le lieu de cette bataille à Vincy, près de Crèvecœur. — Un prieuré, du titre de St-Godehard, fut fondé à Vincy en 1175.

Seigneurs de Vincy.

1190-1206. Gobert de Vincy, chev.

1217. Hugues, chev. de Vincy ?

1221-23. Henri de Marle, chev. de Vincy.

1229. Gilles de Vincy; femme, Elizabeth, fille de Réné de Vincy et sœur de Barthélemi de Nampcelle.

Vers 1670. François Petré, seign. de Vincy, prévôt du Laonnois par acquisition.

En dernier lieu, MM. Baudier et de Colnet étaient seigneurs de Vincy.

Vingré, Vingret. — Hameau dépendant de Nouvron. Il forma jusque dans ces derniers temps une paroisse à part. On y comptait en 1760, 20 feux, 2 charrues, 3 arp. de vignes, 10 arp. de prés, 5 arp. de bois.

Avant la révolution, Vingré possédait un prieuré.

Vingré formait autrefois un fief avec Berry, dépendance de St-Christophe.

1531. Claude d'Avesne, écuyer, s. de Vingré.

1639. David de Vidal, chev., seign. dud. et de Neuflieux.

16.. Charles Coquerel, seign. desd.

16.. Louis Charpentier, seign. desd.

1679-1733. Henri-François de Lambert, marquis de Saint-Brice, seign. de Berry et Vingré-St-Christophe.

1730. Le marquis de Locquemaria, dont les biens furent vendus en 1755.

1785. Louis-Joseph Godart, seign. desd., de Roche et Champêtre.

Violaine, *Villana*, *Villaniacum*. — Hameau dépendant de Maast. Avant 1780 il formait une paroisse séparée. En 1760 on y comptait 20 feux, 13 charrues de terres et 26 arp. de prés. C'était jadis un fief.

1250. Eudes de Violaine.

1293. Jean dit Bléreau de Violaine.

1636. Etienne Guérin, seign. de Brulard et Violaine. La seigneurie de Violaine resta dans cette maison jusqu'en 1730.

Violaine, autrefois **Vieulaine** ou **Vieuxlaine-sous-Longpont**. — Hameau dépendant de Louâtre. Il appartenait à l'abbaye de Longpont. C'était jadis un fief.

1130. Gervais de Vieuxlaine. En 1139, Gervais et son fils Pierre donnèrent la moitié du terroir de Violaine à l'abbaye de Longpont.

1231. Mathieu de Vieuxlaine, écuyer. Agnès sa mère ; Pierre, clerc, son frère.

1265. Guillaume de Vieuxlaine.

1280. Jean Pesières ou Pasières de Vieuxlaine ; femme, Marie de Villers-Hélon.

129. Roger dit Pesières, son fils, de Vieuxlaine ; femme, Marie. Il vendit en 1290 à St-Jean des Vignes l'autre moitié du terroir de Vieuxlaine. Ses armes représentent un écu en abyme, un autre écu chargé d'un lion.

1389. Jacques de Vieuxlaine, garde du scel de la baillie de Vermandois.

1560. Georges Disque, écuyer, seign. dud. et Verneuil ; femme, Marie de Boissy. Leur fille Marthe porta Violaine à

1577. Thibaut de Montigny, écuyer, seign. de St-Eugène.

1602. David de Montigny, leur fils aîné, écuyer, seign. de Violaine.

1650-60. Roland de Montigny, son fils, seign. dud.

1760-67. Charles-Claude de Montigny, écuyer, seign. dud., capitaine de frégate.

VIRY, *Viriacum*. — Gros village de l'ancien Vermandois, bâti sur un ruisseau à 37 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Noyon pour la rue Châtelaine, et pour le reste de Chauny, élection de cette ville, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,310 arp. de terres, 40 arp. de chenevières, 450 arp. de prés, 30 arp. de pâtures, 300 arp. de bois. — Population : 1760, 152 feux ; 1800, 1,151 h. ; 1818, 1,266 h. ; 1836, 1,463 h. ; 1856, 1,555 h.

Viry appartenait dès la fin du 10e siècle à l'église de Paris, comme le constate une charte de l'an 980. On y voyait autrefois un château-fort. — Viry est la patrie d'Agnès de Viry, abbesse de Morienval.

Seigneurs laïques de Viry.

L'avouerie de ce bourg appartint d'abord aux seigneurs de Chauny ; elle passa ensuite aux comtes de Vermandois, puis à des particuliers. A la fin du 12e siècle, l'avoué de Viry avait droit à 60 sous, monnaie de Chauny, au cens de sept muids et demi de terre, plus à une tarte sans farine, ou un fromage, ou un denier, ou un certain nombre d'œufs.

1045. Guascelin, seign. de Chauny, avoué de Viry ; femme, Mathilde.

1076. Hugues, leur fils, seign. dud.

1144. Valbert, châtelain de Chauny, avoué de Viry.

1152. Robert de Viry, châtelain de Chauny.

1175. Guillaume de Viry.

1179. Gérard, châtelain de Chauny.

1182. Manassès, châtelain de Chauny.

1189. Adam de Viry, chev.

1206. Gautier de Viry.

1216. Robert de Viry, chev., son fils. Sa veuve épousa le suivant.

1217. Jean de Villers.

1232. Jean II, seign. de Viry; femme, Eve; enfans : Guy, Pierre ? Celui-ci fonda l'église de Commenchon en 1238. Adam, abbé de St-Nicolas-aux-bois en 1250.

Vers 1248. Guy de Viry; femme, Isabeau du Plessis.

1270. Adam, chev. de Viry; femme, Marguerite de Libermont.

129. Agnès de Viry. Elle porta ce domaine à

12.. Robert dit Foisseux de Moyencourt, seigneur d'Essigny.

1303. Raoul dit Foisseux de Moyencourt ou Mayencourt, seig. dud.; femme, Jeanne de Ville.

13.. Jean dit Foisseux.

13.. Robert de Viry.

1413. Jean d'Argies, seign. dud.

1509 Guillaume de Mayel, seign. dud.

Le domaine de Viry passa ensuite aux seigneurs de Genlis, puis aux suivans.

1609. Guillaume Lotin, président au parlement.

17.. Le duc de Villequier-Aumont.

Il y avait autrefois à Viry le fief du *Châtelain*, celui *du Moulin* ou *du Sart*, et le fief *Potage* ou *Pontaine* qui, en 1609, était possédé par Antoine de La Viéville, chev.

VESIGNEUX, *Visinolium*. — Ancien village situé à la distance d'une lieue et demie de Soissons, aujourd'hui détruit.

VIVAISE. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine à 7 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues. — Population : 1760, 78 h. (17 feux); 1800, 179 h.; 1818, 206 h.; 1836, 277 h.; 1856, 250 h.

Le chapitre de Laon était autrefois propriétaire et seigneur de Vivaise.

VIVIERS ou VIVIÈRES, *Vivariæ*, *Vivaria*, *Vivarium* — Village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau élevé à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres. — Population : 1760, 115 feux; 1800, 548 h.; 1836, 642 h.; 1856, 587 h.

Ce village tire son nom des viviers ou étangs qui furent, dit-on, établis en ce lieu au 9e siècle par les seigneurs de La Ferté-Milon. Ils y construisirent en même temps un château-fort dans lequel les clercs de l'église collégiale de St-Pierre et St-Paul de Paris vinrent se réfugier avec les reliques de Ste-Clotilde à l'époque des ravages des Normands. Ces clercs ne tardèrent pas à fonder à Viviers une collégiale qui, en 1126, fut transformée en une abbaye de Prémontrés. Peu d'années après, un grand domaine nommé Valsery ayant été donné à cette maison religieuse, les moines songèrent à s'y établir, comme présentant plus de commodités que Viviers, et ils s'y fixèrent en 1148 (V. Valsery). — Un marché fut établi à Viviers en 1216 par l'abbé de Valsery, et en 1331, le roi y institua une foire le jour de la St-Martin d'hiver et les deux jours suivans. — Les Templiers avaient fondé à Viviers, au 13e siècle, une maison de leur ordre qui devint opulente.

Seigneurs de Viviers.

845. Remogald, seign. de Marizy, La Ferté-Milon et Viviers.

11.. Hugues Leblanc, seign. desd. En 1126

il donna la collégiale de Viviers à St-Norbert, pour la transformer en une maison de moines Prémontrés.

Vers 1230. Guillaume de Viviers.

Ce domaine entra ensuite dans les mains du roi qui le donna au suivant, son frère, avec La Ferté-Milon et autres terres.

1240 Robert, comte d'Artois.

1250. Hugues ou Huars Soibert de Laon, seign. et châtelain de Viviers (Voyez ses armes planche 6).

Au 16e siècle, la seigneurie de Viviers était tombée aux mains de l'abbé de Valsery qui l'échangea pour d'autres biens avec le suivant.

1564. Jean de Mazancourt, garde-marteau de la forêt de Retz; femme, Marie de Poitiers; plusieurs enfans.

1617. Henri de Mazancourt, seign. du Plessis-Châtelain, Taillefontaine, Viviers, etc. Femme, Isabeau de Proisy. Enfans : Jean, Simphorien, seign. de Taillefontaine; Henri, enseigne d'une compagnie, et trois filles.

1631. Jean II de Mazancourt, seign. desd.; femme, Marie de Lisine : enfans : Henri, Louis, seign. de Bruys et deux filles

1633. Henri II de Mazencourt, seign. desd.; femmes : 1° Louise d'Auquoi, dont Henri, Christophe et une fille : 2° Catherine Miolle, dont Henri, Joseph, Joachim, seig. de Fremy, Pierre et Marie, morts jeunes.

1695 Henri III de Mazancourt, seign desd., capitaine au régiment de Bourgogne; femme, Jeanne-Elizabeth Chevalier; enfans : Michel, abbé commendataire de la Reau; Gabrielle-Auguste, François-Joachim, seig. de Voisin, et deux filles religieuses.

1730. Gabriel-Auguste, comte de Mazancourt, seign desd., lieutenant-colonel au régiment de Bourbon; femme, Victoire-Thérèse Hardouin de Beaumois; enfans : Benoit-Jean-Louis, Jeanne-Elizabeth, et cinq autres enfans morts jeunes

17.. Benoit-Jean-Louis de Mazancourt, seign. desd. jusqu'à la révolution.

VOHARIES pour BOHARIES par le changement du B en V, *Boharius*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Vilpion à 28 k. au N. de Laon et 8 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 1800, 201 h.; 1818, 223 h.; 1836, 227 h.; 1856, 204 h.

Ce village doit sa naissance à une ferme qui fut construite sur son emplacement dans le cours du moyen-âge : *Boharius*, ferme. Il dépendait autrefois de Rougeries, et n'en a été séparé que depuis la révolution.

Seigneurs de Voharies.

1231. Guichard, chev. de Voharies.

Vers 1460. Guillaume de Fay, 5e enfant de Jean de Fay, seign. de Puisieux, eut Voharies (V. Marfontaine).

1555. Raoul de Fay d'Athies, seig. de Voharies et Rougeries.

Voies ou *Chaussées romaines*. — Le territoire du département de l'Aisne était autrefois sillonné par un grand nombre de chaussées romaines, dont nous allons indiquer les principales. La première, partant de Reims, se dirigeait sur Bavai en passant par Neufchâtel, Nizy-le-Comte, Le Gros-Dizy, Chaourse, Vervins, Etréaupont et La Capelle. — La seconde, partant également de Reims, se dirigeait en ligne à peu près droite sur Vermand, en passant par Corbeny, Veslud, Athies d'où elle projetait un embranchement sur Laon (Bibrax), Chambry, Renansart et St-Quentin. — La troisième chaussée romaine partait encore de Reims pour se

diriger sur Soissons et probablement sur Compiègne; elle suivait d'abord la rive droite de la Vesle, passait à Bazoches, Courcelles, traversait la Vesle près de Chassemy, passait à Sermoise et près de Venizel. — Un embranchement se détachait de cette chaussée entre Breuil et Courlandon et se portait de là presqu'en ligne droite sur Laon. Cette chaussée passait l'Aisne au-dessous de Maizy, où l'on a trouvé, il y a quelques années, une borne milliaire portant cette inscription :

PIO. AUG.
TANNO. MAX.
TRIB. POT. XII. E
IMP. II. COS. III
P.P.P.R — M.

Cette chaussée passait près de Jumigny, se soudai au chemin des Dames, descendait dans la vallée de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois, passait à Chamouille où elle montait sur la colline, redescendait à Bruyères et passait la rivière d'Ardon dans un lieu dit Laon-Perdu. Cette voie projetait elle-même deux embranchemens : l'un longeait l'Aisne et passait à Pontarcy; l'autre suivait le plateau et occupait l'emplacement du chemin dit aujourd'hui *la Route des Dames*. — De Soissons rayonnaient plusieurs chaussées romaines. La première se dirigeait sur Château-Thierry en passant par Oulchy. Une seconde se rendait à Meaux en passant par Courmelle, Chaudun, Longpont, Silly, La Ferté-Milon, St-Wast et May. Une troisième chaussée suivait la rive gauche de l'Aisne jusqu'à Vic où elle se bifurquait. Une branche se dirigeait sur Senlis; l'autre sur Noyon se soudait à la suivante. Une quatrième se dirigeait vers Pasly, et, sur le plateau au-dessus de ce village, se divisait en deux tronçons : l'un se rendait en ligne droite sur Noyon en passant par Vaurezis, Vézaponin, Blérancourt et Camelin; l'autre se dirigeait aussi en ligne droite sur St-Quentin en passant à Bagneux, Pont-St-Mard, Folembray, Condren, Vouël, Mennessis et Essigny-le-Grand. — Plusieurs chaussées rayonnaient également autour de Laon (Bibrax). Indépendamment de celle qui se rendait directement de cette ville à Reims par Maisy et dont nous avons parlé plus haut, il est certain qu'il y en avait également une qui se dirigeait sur Soissons; mais son tracé est incertain. On peut supposer cependant qu'elle passait à Chailvet et à Mons-en-Laonnois. Une seconde chaussée se dirigeait de Laon sur Crécy, Guise et Etreux et gagnait Le Hainaut. Une troisième, encore reconnaissable dans plusieurs de ses parties, conduisait dans les Ardennes. Elle passait à Pierrepont et se dirigeait de là sur Pontsericourt où elle jetait des embranchemens sur Marle et sur Chaourse. — De Vermand partaient également plusieurs voies romaines. L'une se dirigeait en ligne droite sur Amiens, l'autre se prolongeait en ligne droite sur le Câteau-Cambresis. — Indépendamment de ces voies principales, il y avait encore beaucoup d'autres chaussées secondaires comme celle de Soissons à Crespy-en-Valois, de St-Quentin à Guise par Harly et Marly.

La plus importante de ces dernières était celle qui, partant de Dizy, passait à Montigny-le-Franc, Marle, Sons, Faucouzis et aboutissait à Guise.

Voas ou *des Vosges (Forêt de)*, aujourd'hui forêt de St-Gobain, *Vecosiaca silva*, *Vosagum*, *Vedogium*. — Au 12e siècle, cette forêt s'étendait entre l'Ailette, l'Oise et la Serre jusqu'à Assis et Laon. On y distinguait plusieurs cantons portant des noms particuliers, comme la forêt de Coulommiers *(Colombaria silva)*, aujourd'hui bois de Follembray, le bois de Forestelle près de Sinceny, ceux du Tilleul près du Sart, de Tranlois près de La Fère et autres. Plusieurs communautés religieuses, et en particulier l'abbaye de St-Vincent de Laon, ont défriché, dans le cours des 12e et 13e siècles, les parties de cette forêt qui couvraient la rive gauche de l'Oise et de la Serre, et la plaine qui s'étend entre Laon et Crépy, et l'ont insensiblement réduite à la forêt actuelle de St-Gobain.

VORGES, *Vorgia*, *Worchiæ*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une petite gorge à 6 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1769, 2 charrues, 145 arp de prés, 100 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 330 h. (73 feux); 1800, 425 h.; 1818, 490 h.; 1836, 525 h.; 1856, 436 h.

Les habitans de Vorges furent institués en une seule et même commune avec ceux de Bruyères en 1130 (V. Bruyères-sous-Laon). — Les carrières de ce village sont très-anciennes; il en est question dans un acte de 1296. — Selon l'abbé Lebeuf, Vorges serait le *Worchiæ* du rythme satyrique composé au 11e siècle.

Seigneurs de Vorges.

1098. Raoul de Vorges.

1178. Baudoin de Vorges? Isabelle, sa mère.

1218. Réné Flotes et Marie sa femme *se croisant*, donnent en aumône à Foigny leur maison et trois vignes sises à Vorges, sous la condition qu'en cas de retour de tous les deux ou de l'un d'eux seulement, cette communauté les fera jouir des fruits de cette donation jusqu'à leur mort.

1311. Guillaume dit le Con... (Convers?) vend aux frères de St-Nicolas du Val-des-Ecoliers de Laon, en pure et perpétuelle aumône, tout ce qu'il possède en la mairie de Vorges, appelée la mairie du roi, consistant dans le tiers des ventes, en 36 mesures d'avoine de cens, en 10 muids de vinage dus par Vorges, Bruyères, *Troissy* et Laval; la tierce partie des ventes de 24 muids de vinage dus par les seigneurs d'*Arrouaise*, 32 deniers laonisiens de cens à Laval, un four avec ses appartenances à Chery dans la rue Le Roi, lequel est banier pour tous ceux de cette rue; deux rentes fournies sur ce four à prendre sur les rentes du roi en cette ville, le droit de faire à Vorges, mayeur et échevins quand et tels qu'il veut, le droit de plaids et d'amende, avec toute seigneurie, justice, propriété, possession, saisine, action réelle et personnelle; le tout pour 26 liv. de cens.

VOUEL, VOEL, *Vaduli*, *Vouellum*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une vaste plaine à 32 k. à l'O. de Laon, autrefois du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 505 arp. de

terres, 20 arp. de chenevières, 50 arp. de prés, 20 arp. de pâtures. — Population : 1760, 58 feux ; 1800, 345 h. ; 1818, 289 h. ; 1836, 370 h. ; 1856, 362 h.

Vouel n'était autrefois qu'un hameau de la paroisse de Fargniers. — Il existe sur le territoire de ce village une magnifique tombelle, dite butte de Vouel. Cette butte, d'une forme irrégulièrement ellipsoïde, n'a pas moins de cent pieds d'élévation. — Les calvinistes avaient près de Vouel un temple qui fut abattu après l'édit de Nantes.

Seigneurs de Vouel.

Le domaine de Vouel resta très-longtemps uni à celui de Chauny. En 1440, le duc d'Orléans le vendit avec Chauny au duc de Bourgogne pour payer sa rançon. Rentré peu après dans les mains de la famille d'Orléans, il fut ensuite aliéné aux suivans.

1557. Charles de Barbançon, seig. de Vouel.

Vers 1650. Georges de Héricourt, seig. dud., Amigny et Rouy.

En dernier lieu, M. le duc d'Aumont.

Il y avait autrefois deux fiefs à Vouel : celui de *Rottelon (Rotteleium)* et le fief *Poitevin (Pictovicum)*.

VOULPAIX, WOUPAIS (12e siècle), *Vulpasium* (11e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau à 40 k au N. de Laon et 6 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 18 charrues, 50 arp. de prés, 2,000 arp. de bois. — Population : 1760, avec la Vallée-aux-Blés, 900 h. (197 feux) ; 1800, 1,110 h. ; 1818, 1,211 h. ; 1836, 1,075 h. ; 1856, 1,012 h.

En 1066, Elinand, évêque de Laon, donna l'autel de Voulpaix au chapitre de St-Jean-au-Bourg de Laon.

Seigneurs de Voulpaix.

11.. Guy de Voulpaix ; enfans : Clarembaud, Mathieu, Hugues, seign. de Beaurepaire.

1120. Clarembaud de Voulpaix.

1144-69. Mathieu de Voulpaix.

1180. Guy II, son fils, seign. dud., neveu de Godefroi de Hauteville ; femme, Catherine ; enfans : Mathieu, Hugues, Pierre, Guillaume.

1236-74. Mathieu II de Voulpaix, chev.

1324. Gérard de Neufmenil, chev., seign. de Voulpaix et Lerzy ; femme, Luce de Lerzy.

1353-65. Jean de Beaurepaire, seign. de Voulpaix, écuyer.

13.. Jean II de Beaurepaire, seign. dud.

1438. Richer le Bosseux et Pierrette sa femme, héritiers du précédent.

La terre de Voulpaix paraît être entrée peu de temps après dans les mains des seigneurs de Vervins qui l'ont gardée jusqu'à la révolution (V. Vervins).

Fief de la Motte, à Voulpaix.

1311. Raoul de Coucy-Vervins, seign. de la Motte.

1530. Pierre de Fay, bâtard de Marfontaine, seign. dud. ; femme, Marie de Monampteuil.

Vouty. — Hameau dépendant de Faverolles. C'était jadis un fief.

1586. Le chancelier Duprat, seign. de Faverolle et Vouty.

1780. Mme de l'Epinois, dame de Vouty.

Voyaux, autrefois Voyeux. — Hameau dépendant de Mennessis. Il fut donné en 1331 par Jeanne de Flandres, veuve d'Enguerrand IV, sire de Coucy, à l'abbaye du Sauvoir-sous-Laon.

VOYENNE, *Voenna*, *Voyenna*, *Voiennæ*, *Vienna*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de la Serre à 22 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 30 charrues, 350 arp. de prés, 280 arp. de bois. — Population : 1760, 483 h. (150 feux); 1800, 538 h.; 1818, 589 h.; 1836, 531 h.; 1856, 588 h.

Au mois de janvier 1653, les troupes françaises pillèrent le fort de Voyenne, démolirent et brulèrent la majeure partie du village. — Voyenne appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon. — Thomas Froissard, maître en médecine, principal du collége de Laon à Paris en 1374, était né à Voyenne.

La seigneurie de Voyenne appartenait autrefois, avec son territoire, à l'abbaye de St-Jean qui paraît ne l'avoir aliénée qu'une seule fois en faveur du suivant. Le droit de four banal avait été racheté par les habitans en 1540, moyennant la redevance annuelle d'une poule payable par chaque maître de maison, sous peine d'une amende de 5 sous parisis. St-Jean y avait en outre les droits de rouage et d'afforage, qui étaient de deux pots ou lods par pièce de vin. Les habitans élisaient chaque année en assemblée générale, le jour de St-Pierre, le maire et les échevins, lesquels exerçaient la basse justice et faisaient l'assiette du droit de gâteau au profit du seigneur. Ce droit consistait en 40 muids de blé froment, un muid et 3 jallois d'avoine et 47 liv. 10 sous en argent.

1670. N. de Carpentier, seign. de Voyenne. Armes : *de gueules, au chevron d'argent accompagné de 3 molettes d'or.*

VREGNY, VREGNIER, autrefois VERGNY, *Vergniacum*, *Vreniacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la pointe d'une sorte de promontoire à 30 k. au S. de Laon et 10 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Rufin et Valère. — Culture en 1760, 10 charrues, produisent froment, méteil et seigle par moitié, 22 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : 1760, 55 feux; 1800, 164 h.; 1818, 148 h.; 1836, 155 h.; 1856, 138 h.

Ce village fut donné en 877 à l'abbaye de Marchiennes par le roi Charles-le-Chauve. On y voyait autrefois un prieuré dont un prieur, nommé Charles Blandecq, a écrit plusieurs ouvrages.

VUILLERY, *Villereyum*, *Villeroyocum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti au fond d'un vallon bizarrement découpé à 32 k. au S.-O. de Laon et 10 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, une charrue, produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 8 arp. de prés, 12 arp. de marais, 8 arp. de bois. — Population : 1760, 19 feux; 1800, 74 h.; 1818, 70 h.; 1836, 73 h.; 1856, 66 h.

L'église de Vuillery fut, au 11[e] siècle, donnée par Elinand, évêque de Laon, à l'abbaye de St-Médard.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Vuillery. En dernier lieu, c'était M. Godard de Clamecy.

W

WANDELUZ. Voyez GANDELUS.

WARY. — Ferme autrefois située près de Crépy, aujourd'hui détruite. Cette ferme appartenait au roi dans les dernières années du XI[e] siècle. Philippe I[er] la donna en 1101 à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois.

WASSIGNY. — Bourg de l'ancien Cambresis, bâti dans une plaine haute et accidentée à 55 k. au N. de Laon et 40 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 500 arp. de terre, 20 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 540 h. (151 feux); 1800, 905 h.; 1818, 1,085 h.; 1836, 1,134 h.; 1856, 1,314 h.

Le bourg de Wassigny est fort ancien. Il en est fait mention dès le 6[e] siècle dans les miracles de St Gibrien, écrits par un auteur contemporain. Avant le 14[e] siècle, les habitans de Wassigny étaient tenus de moudre au moulin banal d'Oizy. Jean, seigneur de Wassigny, racheta ce droit au seigneur de Guise en 1339.

Ce bourg est la patrie d'Adam de Wassigny, abbé général de Prémontré en 1327.

Seigneurs de Wassigny.

1232. Amaury de Bernot, chev. de Wassigny.

12.. Amaury II de Bernot, son fils, s. dud.

1260. Gilles de Wassigny, écuyer, son fils. Après lui le domaine de Wassigny entra sans doute dans les mains des seigneurs de Rozoy, puisque Jean d'Oudenarde, seign. de Rozoy, le donna en fief en 1265 à Robert III, sire d'Apremont.

1330. Jean, sire de Wassigny, chev. Jean fut accusé du crime de lèze-majesté et décapité à Laon en 1351 par sentence du bailli de Vermandois. Sa terre, évaluée 500 livres parisis, fut saisie et donnée par le roi à Charles de Bretagne, seign. de Guise.

1419. Jacquemart de Flavigny, seign. dud. et Ribeauville.

1432. Jeanne de l'Escale, dame dud. et Châtillon-sur-Bar.

1580. Jean de Pavant, seign. dud. et La Neuville-lès-Dorengt; femme, Jacqueline de Tige. Leur fille Jacqueline porta le domaine de Wassigny en mariage au suivant.

1596. Antoine de Fay d'Athies, s. de Puisieux.

Vers 1600. Antoine II de Fay d'Athies, leur fils puîné, seign. de Wassigny; sans enfans.

Vers 1650. Georges de Héricourt, seign. de Noyelle et de Wassigny par son mariage avec Madeleine de Fay. Il eut ensuite deux autres femmes : Anne de Caulaincourt et Jeanne Tassart.

1711. Louis de Héricourt, seign. dud.

En dernier lieu, la terre de Wassigny était réunie au domaine de Guise.

WATTIGNY ou VUATTIGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée à 65 k. au N.-E. de Laon et 25 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean Baptiste. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, 40 arp. de prés, 1,900 arp. de bois, deux forges. — Population : 1760, 700 h. (156 feux); 1800, 709 h.; 1818, 693 h.; 1836, 896 h.; 1856, 896 h.

L'origine de Wattigny paraît remonter au 12e siècle, époque où l'abbaye de Foigny ayant détaché son terroir de ceux de Dagery et de Villers qui lui appartenaient, y construisit une cense, creusa un étang qui n'avait pas moins de 70 arpens de superficie, et bâtit au-dessous deux forges, autour desquelles se sont insensiblement groupées des habitations qui ont donné naissance au village actuel. — Les habitans de Wattigny payaient sept sous à Foigny par arpent de terre, pré ou bois, et pour la dîme et terrage de chaque muid de terre, pré ou bois, une demi-livre de cire; par chaque maison, un chapon vif ou 8 sous tournois, plus un sou par livre sur la vente de leurs héritages. Ils jouissaient du droit de faire paître leurs bestiaux dans la forêt de Wattigny, savoir : les chevaux dans le taillis de deux ans; les bœufs dans ceux de dix ans, en payant par chaque bête une rente de 7 sous; les moutons, chèvres et porcs étaient exclus de ces avantages. La modération de ces taxes, établies en 1587, fit augmenter rapidement la population de Wattigny, de sorte que plusieurs censes ou hameaux s'établirent bientôt sur son terroir, savoir : Les Rigoles, Bobigny, Gervigny, le Champ de Lestry et les Wattines.

Au moment de la révolution, la seigneurie de Wattigny était incorporée au domaine de Guise.

WATTINES (LES). — Ferme dépendante de Martigny-en-Thiérache, dépendait primitivement de Wattigny. C'était jadis un fief.

Vers 1640. Pierre de Brodard, écuyer, seign. de Grattepierre, les Wattines, etc.; femme, Marie de Caruel, dont une fille Marie qui épousa

1659. François de Lamirault, écuyer, seign. de La Lande, capitaine au régiment de Beauvau. Il se trouva à plusieurs siéges. Enfans : Jean-Baptiste, Nicolas et François.

1690. Jean-Baptiste de Lamirault, écuyer, seign. de La Lande, les Wattines, Etréaupont, gouverneur d'Aubenton, lieutenant-général des eaux et forêts du duché de Guise (V. Cerny et Etréaupont).

Wécourt. — Fief noble autrefois situé entre Artemps et Seraucourt et qui relevait de Beaurevoir. L'un des principaux droits féodaux du possesseur de ce fief était celui de la chasse aux cygnes sur la rivière de Somme, depuis St-Quentin jusqu'à Ham.

WICHERY, autrefois VAICHERY. — Hameau dépendant de Rozoy-sur-Serre. On y voyait jadis une fontaine miraculeuse qui attirait de nombreux pélerins; elle

était minérale. Il s'y tenait en outre cinq foires par an qui étaient tombées au 16e siècle. Jean d'Albret, seigneur de ce hameau, en demanda une nouvelle institution au roi en 1509. — Wichery avait des seigneurs particuliers (V. Rozoy).

WIÈGE, *Viegia* (13e siècle), *Gisneia*, *Gisniacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine découverte à 39 k. au N. de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. - Patron, St Martin. — Culture en 1760, 2,600 arp. de terres, 100 arp. de prés, 260 arp. de bois. — Population : 1760, avec Le Sourd 1,175 h. (238 feux); 1800, 1,465 h.; 1818, 1,456 h.; 1836, sans Le Sourd, 853 h. ; 1856, 811 h.

On voyait autrefois à Wiège un château fortifié qui fut assiégé par Jean de Luxembourg en 1424. Il ne put s'en rendre maître qu'au bout de trois semaines, et il le fit démolir après l'avoir pris.

Seigneurs de Wiège.

1184 Mathieu de Wiège; femme, Brémonde de La Ferté-Blihard.

1221. Guillaume, chev., seig. dud.; fme, Ade.

1248. Isabelle ou Isabeau, dame de Wiège. Elle porta cette terre en mariage au suivant.

1265-78. Arnoul, chev., sire de Wisemale.

1300 Robert de Seigneules, chev., seign. de Wiège.

1336. Hugues de Seigneules ou Faigneulles, seign. dud.

1447. Jean de Barbançon, sénéchal de Hainaut, seign. dud. et La Ferté-Blihard.

14 5. Philippe de Barbançon, chev., s. dud.

Wiège fut ensuite établi en baronie avec Faty, le Sourd et le Faux-Bâton.

1546. Jean de Suzanne, baron de Wiège, seign. de Parpeville.

1560 Louis de Lenoncourt, baron dud.

1755. François-Joseph le Danois, vicomte de Ronchères, baron de Wiège (V. Sery-lès-Mézières).

En dernier lieu, le comte de Lamarre.

WIERMONT, jadis WILLERMONT. — Ferme dépendante du Mont-d'Origny. Elle appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

WIMY ou VUIMY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le bord d'un ruisseau à 55 k. au N.-E. de Laon et 15 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage de Laon et Guise, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 500 arp. de terre, 60 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 451 feux; 1800, 561 h.; 1818, 611 h.; 1836, 727 h.; 1856, 970 h.

Les habitans de Wimy furent affranchis des tailles et corvées en 1241 par Gautier, sire d'Avesne et seigneur de Guise, pour une rente annuelle de 34 liv. — Ce village est la patrie de Jean de Wimy, abbé de Belval en 1439.

Seigneurs de Wimy.

1166. Raoul de Wimy.

1339. Jean de Wimy.

Les seigneurs de Guise, qui furent de tout temps suzerains de Wimy, paraissent avoir repris ensuite la seigneurie de ce village, et elle était encore dans leurs mains au moment de la révolution.

WISSIGNICOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé à l'entrée de la vallée de Cessières à 15 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 3 charrues, 10 arp. de prés, 50 arp. de vignes. — Population : 1760, 245 h. (54 feux) ; 1800, 305 h. ; 1818, 357 h. ; 1836, 343 h. ; 1856, 245 h.

Il est question de Wissignicourt dès l'an 876. — Ce village est la patrie de Lamy d'Hangest, général de division sous l'Empire.

Wissignicourt appartenait avant la révolution aux évêques de Laon qui en étaient seigneurs suzerains. Ce village avait en outre des seigneurs particuliers, parmi lesquels on distingue les d'Hangest issus de l'ancienne famille de ce nom, connue en Picardie dès le 11e siècle. Cette seconde branche des Hangest tint la seigneurie de Wissignicourt depuis l'an 1363 jusqu'à la révolution. Tous les membres de cette famille suivirent avec distinction la carrière militaire.

Il existait sur le terroir de Wissignicourt deux fiefs dits de la *Cressonnière* et de *La Motte*.

Fief de La Motte.

1690. Claude Tucien, bourgeois de Laon, seign. de la Motte ; femme, Jeanne Marquette.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME PREMIER.

Page 3, article d'Achery-Mayot. — Ajoutez :

Il y avait aussi dans ce village le fief *Hurlu*.
1596. Jean-César Romain, seign. d'Hurlu.
1640. Jean Romain, seign. dud.
1656. Nicolas Romain, seign. dud.

Page 7, article de l'Aisne. — Au lieu de :

Latius doluit, lisez : *Latias*.

Page 8, ligne 22, 2e colonne. — D'*Hennel*, lisez : d'*Ennet*.

Page 10. — Aux seigneurs d'Alaincourt ajoutez :

1650. Lambert Féret, écuyer, seign. d'Alaincourt; femme, Anne de Fay d'Athies.

Page 15, article d'Amigny. — Ajoutez aux seigneurs du fief du Mez :

1475. Gobert Batilla.
1540. Pierre Trouillard.

Page 19, article d'Annois. — Au lieu de : Village de l'ancien *Soissonnais*, lisez : *Noyonnais*. — Ajoutez aux seigneurs de ce village :

Vers 1400. Charles d'Aulnois; femme, Jacqueline Paillart.

Vers 1440. Jean d'Aulnois, leur fils; femme, Isabeau de Rouvroy.

1630. Pierre de Lorain, gouverneur de Ribemont, seign. d'Annois par sa femme Françoise de Macquerel.

Page 20, article d'Any. — Au 7e siècle, ce village était la propriété d'Irmine, fille de Dagobert II, roi de France, laquelle le donna en l'année 646 à l'abbaye d'Oëren, à Trèves, pour le remède de son âme et de celle de son époux, le comte Herman.

Page 24, article d'Arcy-Ste-Restitue. — Retranchez de ses seigneurs Michel de Gouy d'Arcy, et ajoutez les suivans :

149.. Gérard de Fay d'Athies, seign. d'Arcy-Ste-Restitue, capit. de 500 hommes d'armes, fils de Gilles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux; femme, Antoinette de Vaux; enfans : Gérard, Jean, seign. de Beauregard.

15.. Gérard II de Fay d'Athies, seign. dud.

et Maucreux ; femme, Anne de Condette ; enfans: Claude, seign. d'Orouy ; Charles, seign. de Brai; Marguerite, abb. de Montreuil, et deux autres filles.

15.. Claude de Gomer, chev., seign. d'Arcy. Sa fille Jeanne porta ce domaine en mariage à

15.. Jean de Fay d'Athies, seign. de Beauregard, guidon d'une compagnie d'ordonnance ; enfans : Marie, femme de Toussaint d'Autrèches, seign. de Pont-St-Mandre ; Louise, femme d'Albéric de Brielle, chev.

Page 26, article d'Arrancy. — De nouveaux renseignemens recueillis sur la famille Duglas, nous obligent à rectifier sa généalogie comme il suit :

15.. Olivier Duglas, d'une famille écossaise, devint, paraît-il, seigneur d'Arrancy par son mariage avec Isabeau de Vignacourt (d'autres disent par une femme de la maison des Ursins); enfans : Philippe; Valentin, moine à St-Denis, puis évêque de Laon en 1580 ; Louis, chev. de l'ordre du roi, seign. de Ployart ; Jean, capit. de 100 hommes d'armes, gouverneur de Soissons, ambassadeur à Venise ; Charles.

1566. Philippe Duglas, seign. dud., gentilhomme de la chambre. Sa femme aurait été Françoise de Soissons-Moreuil et il n'en aurait point eu d'enfans.

1614. Charles Duglas, seign. dud. ; femme, Jeanne de Prouilly de Fiennes.

16.. Marc Duglas, leur fils, seign. dud. ; enfans: Charles, Gabriel, s. de Rugny ; Jacques, seign. de Ployart.

1662. Charles II Duglas, s. dud. ; fme, Françoise de Brodard ; enfans : Jean, Archambeau, comte Duglas, qui alla s'établir en Artois ; N., baron Duglas ; Louis-Hyacinthe, chev. de Malte.

169.. Jean Duglas, seig. dud., vicomte d'Amifontaine.

1735. Charles III Duglas, son fils, seign. d'Arrancy. Mort sans enfans, paraît-il.

Vers 1755. Archambeau, comte Duglas, ci-dessus, recueillit la succession de son frère et se fixa à Arrancy. Il fut colonel d'infanterie, chev. de St Louis, et mourut en 1763 laissant deux filles : Marie-Anne, dite Mademoiselle de Sibiville, ne prit pas d'alliance ; Julie, dite Mademoiselle de la Suze, épousa le marquis de Bertoult de Hautecloque.

Armes de la famille Duglas : *d'azur, à un château de trois tours couvertes d'argent, surmonté d'une étoile de même, à l'écu en abîme d'argent, chargé d'un cœur sanglant couronné d'or, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.*

Le cœur placé sur ces armes rappelait l'anecdote suivante dont un Duglas avait été le héros. Vers le milieu du 13e siècle, un roi d'Ecosse ayant fait vœu d'envoyer son cœur en terre sainte après sa mort, chargea Jacques Duglas l'un des officiers les plus vaillans de son armée et son compagnon d'armes, de le porter à Jérusalem. Duglas se mit en route, accompagné d'une troupe de noblesse écossaise ; mais apprenant que le roi d'Arragon faisait la guerre aux Maures d'Espagne, il se dirigea vers ce pays. Malheureusement, il tomba dans une embuscade, et voulant exciter sa troupe à s'ouvrir un passage à travers les rangs ennemis, il jeta au milieu d'eux la boîte contenant le cœur du roi et se fit tuer sur elle.

On voyait autrefois à Arrancy le fief de *La Suze*.

Vers 1560. N. de Suzanne, seign. de La Suze. Il vendit ce fief en 1571.

Page 31, lig. 31 et 32. — *Le comte de Nassau*, lisez : *le comte de Hainaut.*

Page 32, ligne 21, 2e colonne. — Femme de Ferry de Lorraine, *Marie de Blois, fille du seign. de Guise*, lisez : *Elisabeth d'Autriche.*

Page 36, article d'Augy. — Ajoutez à ses seigneurs :

15.. Antoine de Cormery, chev., seign. d'Augy. Femme, Catherine de Sailly; enfant, Suzanne, femme de Jean de Hédouville, seign. de Glennes.

Page 38, ligne 28. — *Martinis*, lisez : *Martini*. — Même page, ligne 41. — *Liberum*, lisez : *liberam*.

Page 39, article des Autels. — Ajoutez et corrigez comme il suit :

12.. Gaucher de Rumigny, seign. de Bossus et des Autels.

1249. Hugues de Rumigny, son fils, seig. des Autels et Girondelle.

En dernier lieu, la seigneurie des Autels passa non aux seigneurs de Vervins, mais à la famille de Vrevin.

1749. Michel de Vrevin, écuyer, seign. dud.

Page 47, article de Bancigny. — Ajoutez :

14.. Ferry de Lorraine, seign. de Rumigny, Aubenton, etc., et de Bancigny par sa femme Marguerite de Joinville, comtesse de Vaudemont, dame de Bancigny.

14.. Thierry de Horn, dit le Loëf, seign. de Bancigny et Montcornet.

1714. Denis-Christophe-Antoine, comte des Ursins, seign. de Beaurieux et de Bancigny par sa femme Mélanie-Monique-Joséphine de Mérode.

Page 47, article de Barbonval. — *Village de l'ancien Soissonnais*, ajoutez : *aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons.*

Page 54, article de Bazoches. — Ajoutez :

1627. Charles de Brouilly, baron de Bazoches.

Page 55, article de Beaumé. — *Autrefois du diocèse de Soissons*, lisez : *du diocèse de Laon*. — Ajoutez aux seigneurs de ce village :

1326. Hugues de Lorraine, sire de Martigny, Leuze et Beaumé.

1670. Charles de Castres, seign. de Beaumé.

1760. Paul-Nicolas Desforges, écuyer, seign. dud. Cette famille fut ennoblie en 1661, pour la part brillante qu'elle avait prise à la défense de assiégé par les Espagnols.

Page 56, article de Beaumont-en-Beine. — On trouve dans l'ouvrage de D. Bugniâtre une généalogie de la famille Le Cat d'Hervilly, fort différente de celle que nous avons donnée. Nous allons la reproduire pour mettre le lecteur à même de comparer les deux listes.

1446. Jean Le Cat, seig. de Beaumont, échanson du roi. Femme, Isabelle; enfans : Jean, Isabelle, femme de Jean de Caulaincourt (Le seigneur de Caulaincourt se nommait Gilles, et non Jean).

Vers 1470. Jean II Le Cat, seig. dud. Femme, Jacquette de Tugny.

1500. Arthur Le Cat, seig. dud., leur fils, gentilhomme et fauconnier du roi. Femme, Jeanne d'Hervilly.

1540. Antoine Le Cat d'Hervilly, chev., seig. dud. et Devise. Femme, Jeanne d'Amerval ; enfans : Jean, François, seig. de Devise; Gabrielle, femme d'Antoine de Bouelle.

1583. Jean Le Cat d'Hervilly, chev., seig. de Beaumont, guidon de 50 hom. d'armes. Femme, Sara de Flavigny (Cette Sara nous est inconnue).

16.. Isaac Le Cat d'Hervilly, chev., s. dud., capit. dans le régiment d'Humières, infanterie. Femme, Marie d'Harzillemont.

16.. Jean Le Cat d'Hervilly, chev., s. dud., leur fils. Femme, Louise de Sorel, dont des filles.

Page 60, article de Beauvois. — Ajoutez à ses seigneurs :

1367. Jean de Beauvoir, dit Roart, écuyer, seign. dud. Femme, Jeanne de Le Haucourt.

1380. Louis de Hangest, écuyer, seign. de Louvencourt et Beauvoir. Femme, Antoinette de Sencourt.

16.. Robert II, seign. de Caulaincourt et de Beauvois par acquisition du précédent.

Page 62. — Ajoutez :

BEFFECOURT, BÉFRECOURT (12e siècle). — Hameau dépendant de Vaucelles. C'était autrefois un fief.

1135. Hugues de Béfrecourt.

Page 63, article de Belleau.

1670. Charles de Graimbert, seig. de Belleau. Femme, Françoise de Vassan; enfant, Anne, femme de Louis de Gugny, chev.

Les armes de la famille de Graimbert étaient : *d'azur, à trois besans d'or*.

Page 64, article de Bellenglise. — Ajoutez à ses seigneurs :

1662. Georges de Chauvenet, brigadier de chevau-légers, tué à la bataille de Senef après 46 ans de service, seign. de Bellenglise par acquisition. Il était frère cadet de Milon de Chauvenet, seign. de Lesdins. Femme, Marie Le Sergent; enfans : Louis, François dit de Landricourt; Marie-Catherine, femme de : 1° Antoine de Caullière; 2° François de Passart, seign. de Cléry.

16.. Louis de Chauvenet, seign. dud, conseiller du roi, lieuten. crim. de robe courte en la maréchaussée de St-Quentin. Il assista à la bataille de Senef et fut blessé à celle de Nerwinde. Femme, Louise-Marguerite d'Artois; enfans: Louis, tué à la bataille du Meiz; Louis-Claude, Charles-Joseph et plusieurs filles.

1713. Louis-Claude de Chauvenet, seig. dud., sans alliance.

1754. Charles-Joseph de Chauvenet, seig. dud. et de Parthenay, capit. de cavalerie, chev. de St-Louis. Il assista aux batailles du Meiz, de Fontenoi, de Rocourt et de Lansfeld. Femme, Elisabeth-Luce de Hesselin; enfans : Joseph-Louis-Adrien; Charles-Pierre-François, seign. de Parthenay et Parpeville.

Vers 1768. Joseph-Louis-Adrien de Chauvenet, seig. de Bellenglise, Pontruet et La Prez, l'un des 200 chevau-légers du roi, chev. de St-Louis. Femme, Jacqueline-Catherine-Henriette-Josèphe de Montguyot; enfans : Louis-Joseph et François, morts dans les guerres de l'Empire; Henri-Gaëtan, sans alliance; Emile-Adélaïde; plusieurs filles sans alliances.

Page 73, article de Bertaignemont. — Les chevaliers de Malte avaient succédé aux Templiers dans la propriété de cette ferme. Ces derniers la possédaient dès 1278.

Même page, article de Bertaucourt, dépendance de Pontru.

Au 16e siècle, ce domaine appartenait à la famille de Halluin. Il passa vers 1630 à la comtesse de Candale, femme du prince d'Epinoy.

Page 84, article de Blérancourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1415. Charles de Lanvin, seign. de Blérancourt. Femme, Catherine de Farcourt ou Fercourt; enfant, Jeanne, femme de Gilles de Fay d'Athies, seign. de Fercourt. — Le nom du personnage qui le suit sur notre liste, à la date de 1445, doit être lu Antoine de Lanvin. C'était probablement deux frères qui avaient épousé les deux sœurs.

Même page, article de Bobigny. — Ajoutez :

1730. François de Valles, seign. de Bobigny, descendant de Jean de Valles, maître ordinaire de la chambre des comptes, annobli en 1482.

Page 85, ligne 34. — *Se plaça lui, sa terre et ses successeurs sous la suzeraineté de ces religieux*, lisez : *se plaça sous sa suzeraineté.*

Page 86, article de Bohain, dernière ligne, 1re colonne. — *On voit cette terre dans les mains de...*, lisez : *on voit cette terre rentrée dans les mains de...* — Ajoutez ensuite :

1628. La marquise de Montcavrel, dame de Bohain par transaction avec les héritiers du sieur de Balagny.

Même page. — Ajoutez :

BOIS-CARBONNET (LE). — Hameau dépendant d'Aubenton. C'était jadis un fief.

1372. Raoulquin de Renneval, seign. du Bois-Carbonnet par acquisition. Il était fils puîné de Raoul II, sire de Renneval.

Vers 1690. Louis de Lancy, seign. dud., commandant du 2e bataillon du régim. de Champagne, chev. de St-Louis. Il suivit toute sa vie la carrière des armes et mourut en 1736. Femme, Marie-Catherine-Thérèse Poschet; enfans : Louis-Charles, Nicolas-Charles-Gabriel, Marie-Madeleine-Françoise.

Page 99, article de La Bove.

Gaspard-Hyacinthe de Caze, d'une famille originaire du midi de la France, fut baron de La Bove, seig. du Grand et Petit Juvincourt, Montchâlons, Bouconville, Bièvre, Orgeval, Damary et une partie d'Arrancy, Ployart et Mauchamp. Il fit rebâtir le château en entier, et en fit, dit un historien du temps, un palais digne de loger un prince. Les jardins en étaient magnifiques et le parc fort vaste. De sa femme, Henriette de Wattelet, il eut plusieurs enfans : Louis-Nicolas, mort jeune; Gaspard-Henri; Henriette-Madeleine, femme de Jean-Louis Rouillé d'Orfeuil; Anne-Marie, femme de François de Louet de Murat; Charlotte, femme de Claude-François-Palamède de Forbin; Thérèse-Henriette; Anne-Nicolas-Robert, conseiller-secrétaire du roi; Jean-Louis, lieutenant aux gardes-françaises.

Gaspard-Henri de Caze, baron de La Bove, fut conseiller au parlement de Paris, intendant du commerce et de la généralité de Champagne.

Page 105, article de Branges. — Ajoutez à ses seigneurs :

1628. Octavien d'Hesselin, seign. de Branges et les Ormeaux. Femme, N. Duglas

Vers 1665. Pierre de Vienne, écuyer, seign. de Branges. Femme, Simonne Sabinet.

1672. Louis de Vienne, seign. dud., capit. des gabelles à Aubenton. Fme, Marguerite de Failly.

Même page, article de Brasles. — Ajoutez à ses seigneurs :

1670. Robert Fleury, seign. de Brasles.

Page 106, article de Braye-en-Thiérache.

15.. Gérard de Fay d'Athies, chev., seig. de Glaignes, Bray, La Neuville-Bosmont, etc. (V. ce mot.)

15.. Charles de Fay d'Athies, chev, son fils aîné, seig. de Bray, Rary et Orouy, gentilhomme de la maison du roi. Femme, Anne de La Bove-Cilly; enfans : Charles, Isabeau, femme de Pierre de Testu, chev.; Yolaine, femme de :

1° Crépin de Régnier, écuyer, seig. de Vigneux; 2° Jean de Villers; 3° Michel d'Essaires.

15.. Charles II de Fay d'Athies, chev., seig. dud. Femme, Elizabeth des Armoises; enfans : François, seign. de Soize; Louis, sans postérité; Edmond.

16.. Edmond de Fay d'Athies, chev., seign. desd. Femme, Marie d'Escannevelle. Enfans : Antoine, seign. de Clamecy, Goudelancourt-lès-Berrieux; Louis, Charles; Marie-Françoise, femme de N. d'Hennin Liétard; Antoinette, femme de Louis d'Essaires; Anne, femme de Lambert Féret, écuyer, s. d'Alincourt; Charlotte, sans alliance.

16.. Louis de Fay d'Athies, chev., seign. de Bray. Femme, Charlotte de Pavant; enfans : Claude et quatre filles.

Page 107, article de Bray-St-Christophe. — Ajoutez à ses seigneurs :

1580. Jean de Vaulx, seign. de Bray-St-Christophe. Fme, Louise de Mazancourt; enfant, Isabelle.

Page 111, article de Brunhamel. — Ajoutez :

Nicolas de Rozoy fut seign. de Bancigny, Brunhamel et Plomion. Sa fille Julienne porta ces terres en mariage à Gautier de Ligne (V. Plomion).

Brunhamel est la patrie du maréchal de camp d'artillerie Caron, baron de l'Empire.

Page 114, article de Bruyères-sous-Laon. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1670. Jean-Jacques de Foucault, seign. de Bruyères. Femme, Marie-Claire de Foucault.

Page 119, article de Bucy-lès-Pierrepont. — Ajoutez :

14.. Jean Legras, écuyer, seign. de Bucy; femme, Marguerite de Vaursaine. Ils vendirent aux suivans.

1470. Jean de Lizac et Renaut, s. de Lor. En 1477, Jean de Lizac vendit le quart qui lui appartenait dans cette seigneurie au roi Louis XI, moyennant 400 écus d'or, lequel en dota l'église paroissiale d'Etréaupont, fondée en l'honneur de St Martin.

Page 119, dernière ligne. — Au lieu de : *Les seigneurs de Guise de étaient avoués*, lisez : *en étaient avoués*.

Page 128, ajoutez :

Carteau. — Hameau autrefois assis sur le terroir de La Neuville-Bosmont, aujourd'hui détruit. Ce hameau eut une certaine importance et possédait une église.

Page 129, article du Câtelet. — Ajoutez à ses seigneurs :

1602. Philippe de Longueval, seign. de Manicamp et Le Câtelet.

Page 135, ajoutez aux seigneurs de Cerny-lès-Bucy :

15.. Jacques de Suzanne, comte de Cerny, seig. de Suzanne et Tugny, chevalier des ordres du roi, gouv. de Ste-Menehoult, capit. de Reims. Femme, Françoise de La Chambre. Leur fille unique Catherine porta Cerny en mariage au suivant. Nous trouvons aussi une dame nommée Claude de Semeur, qui se dit veuve de Jacques de Suzanne en 1594.

1569. Charles, marquis de Moy (V. ce mot).

De Suzanne, armes : *de sable, à trois annelets d'argent posés 2-1*. Ces armes sont figurées en plusieurs endroits dans la tour de Cerny.

Page 136, article de Cessières. — Ajoutez à ses seigneurs :

1604. Anne-Antoine de Gouy-d'Arcy, vicomte de Cessières. Il était, dit-on, fils de Michel de Gouy, seign. d'Arcy, grand bailli de Vermandois en 1592. Femme, Charlotte-Huault. Enfans : François, marquis de Cartigny ; Charles, seign. de Pont-St-Mard ; Alphonse-Antoine ; Laurence, chanoinesse à Denain.

1643. Alphonse-Ant. de Gouy-d'Arcy, vic. dud.

1670. Georges de Gouy-d'Arcy, vicomte dud.

De Gouy-d'Arcy, armes : *Aux 1er et 4, d'argent, à l'aigle éployée de sable, armée, lampassée et couronnée de gueules ; aux 2 et 3, de gueules, à la bande d'or.*

Cette famille a encore un représentant dans M. le comte de Gouy-d'Arcy, sénateur.

Article de Château-Thierry, page 148, ligne 16. — *Charles-le-Quint*, lisez : *Charles-Quint*. — Page 149. — Nicolas Harmand doit être effacé de la liste des personnages nés à Château-Thierry. — Page 150, ligne 2. — *Chézomanie*, lisez *Chézonomie*. — Ajoutez en outre aux seigneurs de cette ville :

1270. Henri III, comte de Champagne ; femme, Blanche d'Artois.

Page 152, ligne 30. — *Facta sunt*, lisez : *facte sunt*.

Page 153, ligne 40. — *Remise sous l'obéissance*, lisez : *remis sous l'obéissance*.

Page 155, article de Chavignon. — Ajoutez :

15.. Innocent de Martigny, seign. de Chavignon, deuxième fils de Quentin de Martigny, seign. de St-Germain ; femme, Madeleine de Blois ; enfant, Jeanne, qui porta Chavignon à Louis d'Espinois.

Page 160, lignes 33, 36 et 38. — Au lieu de : *le duc Pépin*, lisez : *le duc Martin*.

Page 161, article de Chery-lès-Rozoy. — Ajoutez :

1750. Claude de Boham, seign. de Chery-lès-Rozoy.

Page 162, ligne 24, 1re colonne. — Pierre Poulet fut ennobli en 1717 pour services rendus à l'Etat. Le nom de sa femme varie : on le lit Paule de Fabin ou de Jabin.

Page 164, article de Chevresis-Monceau. — Ajoutez :

1626. Scipion de Monceau, seign. de Monceau-le-Neuf, Chevresis, etc. (V. Monceau-le-Neuf).

Même page, article de Chézy-en-Orxois. — Ajoutez :

Fief Montmafroy, à Chézy.

1542. René ou Renaud de Harlus, seign. de Montmafroy.

Page 175, article de La Cloperie. — Ajoutez :

1670. Alexandre de Colnet, gentilhomme verrier, seign. de La Cloperie.

Page 176, ligne 24, 2e colonne :

Les armes de la famille Le Tellier doivent être lues ainsi : *d'argent, fretté de sable, au chef d'or chargé de 3 merlettes de même.*

Page 189, article de Corcy. — Ajoutez :

Vers 1590. Philippe Bottée, seign. de Corcy par sa femme Marie de Donnay, veuve de Pierre de Corcy ; enfans : Daniel, Jacqueline, femme de Pierre Jourdain.

1606. Daniel Bottée, seign. dud., garde marteau au bailliage de Coucy.

1621. Philippe Bottée, son fils, seign. dud., conseiller notaire ; enfans : Charles, Nicolas, chanoine de Noyon ; Emmanuel, garde général des eaux et forêts en la maîtrise de Coucy.

Page 190, article de Corneille. — Ajoutez : Il y avait autrefois à Corneille un château qui existait déjà, dit-on, du temps de Charlemagne. Ce monarque y aurait fait construire, en l'année 808, une chapelle où il déposa la portion du corps de St Oviran que lui avait donnée Hildebrant, archevêque de Cologne.

Page 191, ligne 39. — Au lieu de : *à le donner en fief*, lisez : *à la donner.*

Page 194, ligne 13, 1re colonne. — *Nécessaires aux besoins de son châtelain*, lisez : *de leur châtelain.*

Page 196, ligne 10, 2e colonne. — Lisez ainsi :

1714. Louis-Léonel de Foucault, chev., seig. de Lugny en partie, Parfondru et Coucy, capitaine au régiment de Picardie ; enfans : Guillaume, Charles, Eustache, mort jeune ; Pierre-Antoine, seign. d'Orony ; Jean, tué au service ; Catherine, femme de Charles-Nicolas Le Carlier.

Page 198, article de Courcelles. — Ajoutez à ses seigneurs :

1618. Charles de Héricourt, écuyer, seign. de Barastre et Courcelles.

1660. Pierre de Charmolue, seign. dud.

Page 203, article de Courval. — Ajoutez :

Vers 1655. Mathieu-Alexis du Bois, chev., vicomte de Courval, fils de Ch.-Christ. du Bois, mestre de camp, qui se distingua dans les guerres de Louis XIII, vicomte de Courval et Anizy, seign. de la Brûlerie, etc., receveur général des finances de Poitiers.

Vers 1670. N. du Bois, vicomte de Courval, son fils aîné, mestre de camp, gouverneur d'Ypres, mort en 1693 des suites d'une blessure reçue à la bataille de Nerwinde. Enfans : Mathieu-Alexis, Charles-Jean, capitaine au régiment de Clermont-Prince, cavalerie.

1693. Mathieu-Alexis du Bois, chev., trésorier de l'extraordinaire des guerres, vicomte de Courval, seign. de Coucy-la-Ville, Fresne, Moyembrie, Cresne, Bassoles-Aulers, Landricourt, Jumencourt ? et autres lieux. Femme, Claude de Carqueville. Enfans : Pierre-Alexis, Claude-Thomas, comte de Villers, chev. de St-Louis, capitaine de cavalerie dans Royal-Piémont.

1706. Pierre-Alexis du Bois, vicomte de Courval et Anizy, seign. de Pinon, etc. (V. ce mot).

Page 204, article de Couvron. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1700. Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances, ministre d'Etat, baron de Couvron par acquisition ; enfans : François, marquis de Maillebois, maréchal de France ; Angélique-Charlotte qui porta Couvron à

17.. Henri de Mallon, seign. de Bercy, conseiller d'Etat.

17.. Nicolas Durand de Belleguise, secrétaire du roi, receveur général des domaines de Soissons, baron de Couvron par acquisition, seign. de Monceau-les-Leups, etc. (Voyez ce mot).

Page 208, article de Craonne (Crenes), ligne 27, 2e colonne :

16.. François Dambly, *marquis des Aynelles*, lisez *des Ayvelles*. Ajoutez ensuite :

45.. Christophe de Mazancourt, vicomte de Courval, seign. de Crenes et de Séchelles par sa femme Suzanne de Poix (V. Courval).

Page 224, ligne 34, 2e colonne. — *Benjamin de Noisemont*, lisez : *de Nuisemont*.

Page 228, article de Dercy. — Ajoutez à ses seigneurs :

1760. N., marquis de Galiffet, seign. de Dercy, mestre de camp du régiment de la reine.

Page 229, ligne 17. — *Raoul du Tour*, lisez : *du Thour*.

Page 234, article de Dury. — Ajoutez :

Vers 1620. Aimé de Macquerel, seign. de Dury; femme, Elizabeth de La Roye ; enfant, Aimé, seign. de Sommette.

Page 237, article d'Epagny. — Ajoutez à la liste des seigneurs du fief de Beyne :

1517. Claude de La Vernade, seig. de Beyne.

1649. Claude de Blandin, seign. dud.

1732. Etienne-René Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, seign. dud.

1773. François Marquette, vicomte de Mareuil-les-Tournelles, seign. dud.

Page 245, ligne 8, 1re colonne. — Au lieu de : *N. le Fosseux*, lisez : *Robert dit Foisseux de Moyencourt*.

Même page, article d'Essigny-le-Petit. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1640. Simon le Sart ou de Sart; fme, Françoise d'Alles; enfant, Jeanne qui porta ce domaine à

1655. Louis de Macquerel ; enfans : Charles? Marguerite, Antoinette.

1687. Charles de Macquerel, seign. dud.

Page 247, ligne 22, 2e colonne. — Au lieu de : *Quentin-Philippe*. lisez : *Quentin Philippy*.

Même page. — L'article de l'Etang doit être refait ainsi :

Vers 1560. Laurent Lefebvre ou Lefébure, seign. de l'Estang par acquisition, gouverneur de La Capelle, famille originaire d'Evreux ; femme, Jeanne de Bimont.

1588. Jean Lefebvre, seign. dud., capitaine d'infanterie ; femme, Marguerite le Fée ; enfans : Jean, seign. de Bimont; Isaac, seign du Bucquoy.

1630. Jean Lefebvre, bailli des bois de Guise, seign. dud., Le Bucquoy et Marcy.

1670. Eustache Lefebvre, seign. dud. et Remaucourt.

1760. Louis Fremyn, chev., seign. de l'Estang ; femme, Marie-Thérèse Maillfert ; enfans : Antoinette, femme de Pierre-Florimond de Récourt, seign. du Sart ; Anne-Marie-Thérèse, femme d'Ant.-Fr. de Récourt, seigneur de Bruyères.

Page 251, article d'Etricourt. — Ce hameau était autrefois un fief dont trois seigneurs nous sont connus.

1602. Louis Marescat, seign. d'Etricourt.

1603 Février. Henri de Riencourt, seig. dud. et Parfondru (Voyez ce mot).

1603. Juin. Nicolas de La Fons, seign. dud.

Page 252. — A l'article de l'évêché de Laon nous avons oublié de citer la notice suivante : *Notice historique sur l'ancien évêché de Laon*, par Melleville, 1841.

Page 253, avant-dernière ligne, 1re colonne :

1216. Pierre, seign. dud. et de *Remaucourt*, lisez *Remicourt*.

Page 255, article de Faucoucourt. — Nous connaissons un seigneur du fief de *La Côte de Bimont*.

1740. Jean-Jacq. Desmarques, seign. de La Côte de Bimont ; femme, Marie-Anne de Bellemanne, dont un fils et deux filles.

Page 260. — Ajoutez aux personnages distingués nés à La Fère, Jean Benoît, abbé de St-Martin de Laon en 1387.

Page 263, article de La Ferté-Milon. — Nous croyons intéressant de donner l'extrait de baptême de Jean Racine, attendu qu'il établit certains points d'histoire sur lesquels on n'est pas d'accord.

Le ving-deuxiesme d'octobre 1639, fut baptisé Jehan, fils de Jehan Racine, procureur, et de Jehanne Sconin, tenu sur les fonds par Me Pierre Sconin, commissaire, et Marie Desmoulins. *Signé : A. NOTTELET.*

Page 268, article de Fieulaine. — Ajoutez :

Vers 1580. Charles de Piennes, seign. dud. En 1588, il échangea les terres de Fieulaine et Meraulieu contre le quart de celles de Trélon et Faverolles, appartenant à Charles de Mailly, sénéchal de Vermandois.

Page 269, ligne 11. — Au lieu de : *1185*, lisez : *1125*.

Page 270, article de La Flamengrie. — Ajoutez :

1364. Thierry de Huffalise, avoué dud. ; femme, Agnès de Bellaimont.

Page 275. Corrigez ainsi et ajoutez :

1140. René, seign. de Fonsommes ; enfans : Evrard, René, seign. du Verguier ; Jean, seig. de Villeret ; Gérard, Nicolas, Honestasie, Isabelle, religieuse à Fervaques.

1594. Jean de Fonsomme, seign. dud., fils de Claude de Fonsomme.

Page 276, ligne 31, 2e colonne. — Au lieu de : *qui permettait*, lisez : *qui promettait*.

Page 279, article de Fossoy. — Ajoutez à la liste de ses seigneurs :

Vers 1750. Fr.-Ph. de la Felonnière, seign. de Fossoy.

1765. Ph.-Ch. Jolly, conseiller du roi, seign. dud. par acquisition du précédent ; femme, N. de Vanzyl, veuve de Benoit Dumas, gouverneur de Pondichéry.

1777. Jean Thévenin, marquis de Tauloy, seign. de Fossoy par son mariage avec Catherine Jolly, sœur du précédent. Leur fille Catherine porta Fossoy en mariage au suivant.

1781. Thomas-Urbain de Maussion, chev., conseiller à la cour des aides, seign. de la Faltière, etc. ; enfans : Thomas, Antoine, Jean, conseiller à la cour du châtelet ; Louis, officier de marine, puis recteur de l'Académie d'Amiens, Préfet de La Moselle, chev. de St-Louis et de l'Aigle-Rouge de Prusse.

Page 281, article de Franqueville. — Ajoutez et corrigez à la liste des seigneurs :

1718. J.-J. d'Amour, chev., seign. de Franqueville; femme, Anne-Françoise Vautier.
1723. Jean Merlet, seign. dud.

Page 282, article de Fresnoy-le-Petit. — Ajoutez à ses seigneurs :

1580. Charles de Burlon, seign. du Petit-Fresnoy.
1594. Julien de Flavigny, seign. dud par sa femme Marie de Burlon, sœur du précédent.
1604. Roland de Flavigny, seign. dud. par échange.

Page 284, art. de Froidestrés. — Ajoutez à la liste de ses seigneurs :

1473. Antoine de Bournonville, seign. de Froidestrés, Huplande, etc.; femme, Péronne Blondel, dont trois filles. L'une, Jeanne, épousa : 1° Raoul de La Bove, seign. de Cilly; 2° Guillaume de Choiseuil, baron de Clémont.
1755. Jean-Baptiste de Lamirault, seig. dud. et Cerny (V. ce mot).

Page 287, article de Gercy. — Ajoutez à ses seigneurs :

1670. Abraham de Rambourg, seig. de Gercy; femme, Marie-Renée de Timbrune de Valence.
1730. Jean-Louis-Emmanuel de Rambourg, seign. dud.

Page 292. — Lisez ainsi le second alinéa.

Vers 1570. Louis de Hédouville, chev., seig. de Glennes, gentilhomme de la chambre, capitaine distingué. Après avoir servi la ligue, il entra au service de Henri IV et fut enterré dans l'église St-Pierre de Reims, où l'on voyait autrefois son tombeau en marbre noir avec cette inscription : *en fidélité j'ay fini ma vie.* Fme, Elizabeth de Mutigny et non Martigny. Enfans : François, Jacques, chev. de Malte (V. Merval).

Page 293, ligne 40, 2e colonne. — *Nicolas de Senemond*; nous trouvons aussi ce nom écrit : *de Serremont.*

Page 294, article de Goudelancourt-lès-Pierrepont. — Ajoutez :

15.. Antoine de Fay d'Athies, seign. de Clamecy et Goudelancourt; femme, Marie de Crécy.
16.. Charles de Fay d'Athies, leur fils, chev., seig. dud., major au régiment d'Anjou; femme, Anne Maynon, dont une fille, Marie-Françoise, qui épousa Charles-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux.

Page 296, article de Grattepierre. — C'était jadis un fief noble.

1650. Pierre de Brodard, écuyer, seign. de Grattepierre et des Wattines; femme, Marie de Caruel; enfant, Jeanne, femme de François de Lamirault, seign. de Lalande.

Page 298, article de Guignicourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

1178. Gautier II, seign. de Guignicourt; femme, Agnès; enfans : Geoffroi, Milon, Clarembaud, Blihart.
15.. Adrien de Bezannes, seign. de Prouvais et Guignicourt (V. Prouvais).
15.. Jean de Bezannes, son fils, seign. de Guignicourt; femme, Catherine Legras.
16.. Henri de Bezannes, leur fils, seign. dud.; femme, Marguerite de Marle.
16.. Pierre-Louis de Bezannes, leur fils, s. dud.; femme, Léonce-Clairmonde Levent. Ils n'eurent qu'une fille, Marie Clairmonde, qui épousa, en 1706, Joseph-Fr. de Noue, seign. de La Malmaison.

Page 300, article de Guise, ligne 35. — *Camille Dumoulin*, lisez : *Desmoulins*. Plusieurs erreurs ou omissions se sont glissées à la fin de la liste des seigneurs de Guise ; elle doit être refaite comme il suit :

1664. Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse, comte de Ribemont, seign. d'Aubenton, Hirson, etc. ; femme, Elizabeth d'Orléans.

1671. François-Joseph de Lorraine, leur fils, seign. desd. ; sans hoirs. Sa succession revint à sa grand-tante.

1675. Marie de Lorraine dite Mademoiselle de Guise. Elle laissa pour héritière Anne-Bénédictine, palatine de Bavière, arrière-petite fille du duc de Mayenne, laquelle avait épousé

1688. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien.

1709. Louis III de Bourbon, prince de Condé, duc de Guise, comte de Ribemont ; femme, Louise-Françoise, légitimée de France.

1710. Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, duc de Guise, Enghien, Châteauroux, comte de Ribemont, seign. de Rumigny, Aubenton, etc. Femmes : 1° Marie-Anne de Bourbon-Condé ; 2° Caroline de Hesse, dont

1740. Louis-Joseph, duc de Bourbon, Guise, Enghien, comte de Ribemont, pair et grand maître de France ; femme, Charlotte-Elizabeth de Rohan-Soubise.

Page 303, article de Guny. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1590. Joran de Vrevin, seign. de Guny, lieutenant général au bailliage de Chauny.

16.. Louis de Vrevin, son fils, seign. dud. ; femme, Marie de Paris ; enfans : Louis, Antoine, docteur de Sorbonne, abbé de St-Pierre de Selincourt ; Michel, chev. de St-Lazare ; Félix, seign. du Plessis, chev. du Mont-Carmel.

Page 308, ligne 3, 1re colonne. — Au lieu de : *Françoise de Bandeville*, lisez : *de Candeville*. — Même page, ligne 25, 2e colonne. — *Villeholles*, lisez : *Villecholles*.

Page 313, article d'Hauteville. — Ce village avait d'abord appartenu à l'abbaye d'Anchin ; elle l'échangea avec Corbie en 1580. Ajoutez à ses seigneurs :

1531. Claude de La Haie, écuyer, seign. de La Ploisy et de Hauteville par bail amphithéotique. Cette seigneurie consistait en une maison, terres, moulin et four banniers, hotes, rentes, cens d'argent, chapons, avoine, pêche, bois, carrière, dimes et terrages, hommages, droits de relief, haute, moyenne et basse justice.

1580. Isambart Desplanques, écuyer, s. dud. de la même manière.

1599. Martin Poullet, seign. dud. par bail de 99 ans, moyennant 200 livres d'amphitéose.

L'abbé de Corbie rentra dans la seigneurie de Hauteville en 1703.

Page 314, article de Le Hérie-La-Viéville. — Ajoutez à ses seigneurs :

1087. Hugues de Le Hérie.

1195. Armaury de Le Hérie.

Page 315, article d'Hérouel. — Ajoutez à ses seigneurs :

158.. N. de Follevile, seign. d'Hérouel. Sa fille Hélène porta cette terre à

16.. Josias III du Passage, seign. de Sinceny.

Même page, article d'Hinacourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1590. Claude de Semeur, dame d'Hinacourt, veuve de Jacques de Suzanne, comte de Cerny.

1595. Antoine d'Hennin Liétard, seign. dud. et de Rochesaintes.

Vers 1630. Isaac de La Marque, seign dud. par acquisition.

1636. Sébastien de La Vergne, seign. dud.

Page 317, article d'Hirson. — M. Brisset, natif d'Hirson, ancien chirurgien-major de l'armée, a laissé à sa ville natale en mourant, l'année dernière, un legs de 200,000 fr. pour être affecté à l'établissement d'un hôpital dans cette ville.

Même page. — Ajoutez aux seigneurs d'Holnon :

1625. N. de Corbi, seign. d'Holnon.

Page 318, ligne 4, 1re colonne. — *d'Humères*, lisez : *d'Humières*.

Page 319, ligne 36. — Au lieu de : *de l'intendance d'Amiens*, lisez : *de l'intendance de Soissons*.

Page 322, ligne 2. — En portant le village d'Iron comme le lieu de naissance du jurisconsulte Denisart, nous aurions dû ajouter que la plupart des biographes le font natif de Guise où nous l'avons déjà porté.

Page 323, article de Jeancourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

1600. François du Breuil, seign. du Verguier et de Jeancourt. Il vendit à
1608. Charles de l'Epinay, seign. de Vendelles.

Page 324, article de Joncourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1500. Nicolas de Flavigny, écuyer, seig. d'Harcigny et Joncourt.
1582. Louis Leblond, seign. dud.
1588. Gaucher Leblond, seign. dud.; femme, Marguerite d'Y.
1593. Jacques Leblond, seig. dud.; fme, Françoise Aubé de Bracquemont.
1630. Jacques Leblond, seign. dud.

Page 327, ligne 17, 1re colonne. — *Brise hache*, lisez : *brise lance*.

Page 332, article de Landifay. — Ajoutez à ses seigneurs :

1760. N. de Fariaux, seign. de Landifay.

Page 334, article de Landricourt. — Ajoutez aux seigneurs du fief *Titel* :

1680. François de La Marre, seign. de Titel.

Page 336, ligne 8. — Au lieu de : *Louis-le-Gros*, lisez : *Charles-le-Gros*.

Page 343, ligne 30. — Retranchez Jean Aubert des personnages distingués nés à Laon ; il était natif de St-Erme.

Page 345, ligne 30. — Au lieu de : *P.-Nic. Annibal, chevalier de Vesle*, lisez : *P.-Nic.-Annibal Chevalier de Vesle*.

Page 348, ligne 9, 2e colonne. — *Valagergny*, lisez : *Valavergny*.

Page 354, ligne 3, 2e colonne. — Au lieu de : *Corrobarari*, lisez : *Corroborari*.

Page 357, ligne 21. — Le lieu de naissance de Raoul de Harbes est incertain ; les uns le placent à Le Hérie, les autres à Lesquielles.

Page 359. — Ajoutez avant Leury :

LEUILLY, *Loliacum*. — Faubourg de Laon. Il est fort ancien et paraît devoir sa naissance à une ferme avec un moulin à eau qui furent bâtis en ce lieu avant le 8e siècle. On y montre encore un champ dit *de la Bataille*, parce que selon la tradition, c'est là que Pinabel, champion de l'évêque de Laon Ganelon, accusé d'être l'auteur du désastre de Roncevaux et de la mort du fameux Roland, fut vaincu par son accusateur et mis à mort avec ce même Ganelon. — Un asile pour les pestiférés fut construit à Leuilly en 1521, et exista pendant deux siècles sous le nom de *maison de santé*.

Même page, article de Leuze. — Au 7e siècle, le village de Leuze (*Loosa*) appartenait à Irmine, fille de Dagobert II, roi de France, laquelle le donna en l'année 646 à l'abbaye d'Oëren, à Trèves, pour le salut de son âme et de celle de son époux, le comte Herman.

Page 364, article Limé. — Ajoutez :

Seigneurs des fiefs d'Aplincourt, La Petite-Cense et Le Moulin, à Limé.

1374. Renaud de Sains, écuyer, seign. desd.
1405. Demoiselle Puinne de Chery, dame desd.
1418. Jean Dupuis, écuyer, seign. desd.
1530. Jean d'Aplincourt, seign. desd. Sa fille Sara porta ces fiefs à
1604. Jean d'Estampes.
1627. Jacques d'Estampes, chev., seign. de Valençay, maréchal de France, seign. desd.

Page 366, article Logny. — Ce village appartenait autrefois au diocèse de Reims et non à celui de Laon. Il est la patrie de Pierre Delvaux, mort en 1855, auteur d'une brochure politique publiée en 1849 sous ce titre : *Le socialisme égalitaire considéré sous le point de vue métaphysique, religieux, moral et politique.* Pierre Delvaux a aussi laissé le manuscrit d'un grand ouvrage de philosophie religieuse que sa famille se propose de livrer à l'impression.

TOME SECOND.

Page 2, article de Magnivillers. — Cette ferme, avons-nous dit, appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon. Elle lui avait été donnée en 1168 par Blihard d'Erpi et Berthe sa femme, avec le bois qui couvrait le terroir, pour être essarté.

Même page, article de Magny-la-Fosse. — Ajoutez à ses seigneurs :

1608. Philippe de l'Epinay.

Page 3, ligne 25, 2e colonne. — *d'Auquesne*, lisez : *d'Anquesne*. — Ajoutez à cet article :

1367. Simon, sire de Maissemy.
13.. Michel d'Aumale, seign. dud., Béthancourt, Estrées et Ramicourt ; femme, Anne de La Viéville.
1740 Ant.-Alexis de Montguyot, seign. de Maissemy.

Page 7. — Ajoutez :

MARCEL (St). — Faubourg de Laon. Ce faubourg appartenait aux moines de St-Martin de Laon, ainsi que les terres de Chamleu (*Campus lupi*) situées aux environs. Il y avait une mairie dont le titulaire faisait hommage à cette maison religieuse, et lui payait une redevance annuelle d'une flèche (*flechia* ou *flichia*) de porc. — On voyait aussi dans ce faubourg un fort qui avait été établi pour sa défense. — Avant la révolution, St-Marcel avait une église paroissiale sous le vocable du saint de ce nom.

Page 9, article de Marcy, canton de St-Quentin. — Ajoutez à ses seigneurs :

1574. Jacques de Barenton, seign. de Marcy et d'Achery ; enfans : Catherine, femme d'Hugues de Maubeuge ; Olivier, Claude.

1587. Claude de Barenton, seign. du 1.

1604. Jean Lefebvre, seign. de l'Estang (V. ce mot, page 312) et de Marcy par adjudication.

1670. Paul Caignart, conseiller du roi, président au grenier à sel de St-Quentin, seig. dud. par acquisition ; enfans : Anne-Marguerite, femme de P.-Fr. Bottée de Barival ; Paul-Henri.

17.. Paul-Henri Caignart, seign. dud. Ce domaine, mis en adjudication en 1736, fut acquis par Marguerite Hourlier, femme séparée dudit Paul-Henri Caignart, laquelle le revendit à

1739. Jacques du Moustier de Vatre; enfans : Pierre-Jacques-André.

1750. Pierre-Jacques-André-Suzanne du Moustier de Vatre, conseiller du roi, seig. dud ; femme, Damarice-Elizabeth Cottin ; enfans : Marie-Anne-Damarice, femme de P.-Jacq.-Mar.-Laur. Fizeaux ; Charlotte, femme : 1° de Marie Fizeaux ; 2° de Barthélemy Fleury de Lhorme ; Adelaïde, femme de Jules-Abraham-André Poupart de Neuflize.

Page 18, article de Marteville. — Ajoutez :

1400. Gilles Stançon, seign. dud. ; enfant, Marguerite, femme de Gautier Lecat, garde de la monnaie à St-Quentin ?

15.. Louis de Caulaincourt, seign. dud.

1608 (Au lieu de 1530). Philippe de l'Epinay, seign. dud. par le décès du précédent, son oncle.

Page 25, article de Méricourt. — Ajoutez :

1595. Antoine de Mastaing, seign. dud.

1629. Roland de Ronssin, seign. dud. ; femme, Marguerite d'Y.

Page 27, ligne 28. — Au lieu de : *Municipes*, lisez : *Mancipes*.

Page 29, article de St-Michel. — Ajoutez :

1256. Gauthier, seign. de Rochefort ; femme, Hersende de Laon.

Page 31. — A l'article de Molinchart, nous avons dit qu'un porc y fut condamné à mort pour avoir dévoré un enfant. Cette affaire eut lieu, non au 14e siècle, mais au 17e. Ce jugement curieux sera lu avec intérêt ; en voici le texte :

Porc condamné à être assommé et réduit en cendres pour avoir dévoré un jeune enfant à Molinchart.

Veu le procès-verbal, par nous Pierre Guynet, procureur au siége présidial de Laon, bailli et

garde de la justice temporelle des dames relligieuses, abbesse et couvent Nostre-Dame de Soissons, dames dudict Molinchart, faict de ce que dimanche vingt-quatriesme jour de Juin an passé six cens douze, heure de trois à quatre heures après-midy, Jacques Noblot agé de 14 à 15 mois, fils de Claude Noblot, masson demeurant audit Molinchart, estant couché sur un lict au logis dudit Claude, son père, a esté dévoré et mangé en plusieurs partyes de son corps, dont il seroit mort une heure ou deux après, par ung porcq apparteuant à Jehan Boullogne, en fin duquel est la déclaration dudit Boullogne, contenant qu'il n'entendoit deffendre ni réclamer ledict porcq, qu'il l'abandonnoit, datée du lundi vingt-cinquiesme jour dudict mois; l'enqueste par nous faite à la requeste du procureur d'office ledict jour dudict; veu les conclusions dudict procureur d'office, et tout veu et considéré, sur ce advis et conseil :

Nous disons que, par le procès il appert suffisamment : que Jacques, enfant dudit Claude Noblot, a esté mangé et dévosré par le porcq appartenant audict Boullogne, pourquoy et en horreur et dessolation dudict cas, avons ordonné que ledict porcq sera mené et conduict par l'exécuteur de la haute justice au lieu des fourches patibulaires dudict Molinchart, pour illec être assommé, bruslé et réduit en cendres par nostre sentence, jugement et par droit.

Prononcé en jugement, les plaids tenants, le troisiesme jour de juillet mil six cens douze, ce faict et à l'instant la présente sentence a été exécutée. *Cartul. de N.-D. de Sois.*, *f° 440.*

Page 44, article de Montescourt-Lizerolles. — Ajoutez :

1534. Louis Varlet, seign. de Montescourt; femme, Catherine de l'Allier; enfans : Jean, seign. de Gibercourt; Jean, le cadet; Marguerite, femme de Jean Lefèvre de Caumartin.

1559. Jean Varlet, maître des comptes, seig. dud. : femme, Anne Gauchery; enfans : Marie, femme de Ch. de Pérochel; Louis, François, Jean, Jacques-Adrien, contrôleur général à Doullens.

16.. François Varlet, seign. dud.; femmes : 1° Nicole de Vignacourt; 2° Elizabeth de Lizi; 3° Henriette le Bourgeois; enfans : Nicole, femme de René de May; N., femme de François de Gonnelleu; Marie, femme de Philippe de Roquefort; Marie-Cat., f^me de N. d'Agencourt; Louis-Henri, tué devant Hesdin en 1647; René.

1655. Réné Varlet, seign. dud.; femme, Simonne de Brodart; enfans : Louis-Joseph, Nicolas, lieutenant de carabiniers; Simonne-Anne.

Varlet, armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même, deux en chef et une en pointe.*

Page 74. — Ajoutez :

NEUVILLE-SOUS-LAON (LA), *Nova villa sub Lauduno.* — Faubourg de cette ville. Malgré son nom il est fort ancien. Au 12e siècle, Barthélemi, évêque de Laon, y fonda pour les lépreux un hôpital qui persista jusqu'au milieu du 17e siècle. A cette époque, les religieuses de Montreuil ayant été chassées de leur maison par les évènemens de la guerre, obtinrent de s'établir dans les bâtimens de cette maison, sous la condition qu'au besoin elles fourniraient les salles nécessaires aux malades de la lèpre. Depuis la révolution, leur établissement a été lui-même transformé en dépôt de mendicité. — La Neuville avait autrefois une église paroissiale sous le vocable de St Nicolas. — C'était d'ailleurs un fief dont les seigneurs connus sont les suivans :

Vers 1555. Jacques des Orties, écuyer, lieutenant de 500 hommes d'armes, seign. de La Neuville-sous-Laon; femme, Madeleine de Courtray; enfans : Robert, François, Jeanne, femme de Jean Robert d'Ully, vicomte de Nouvion-le-Vineux; Jacqueline, femme de Gratien de Caste, écuyer.

15.. Robert des Orties, écuyer, seign. dud.

Il paraît être mort sans enfant et la seigneurie de La Neuville revint au suivant, son petit-fils.

16.. Gratien Dumer, seign. de Maulduy. La seigneurie de La Neuville vint ensuite aux Méréлessart, seign. de Missy-lès-Pierrepont (V. ce mot).

Page 82, article de Nouvion-le-Comte. — Ajoutez :

1546. François de Moy, seign. dud.

1547. Jacques de Moy, son fils, seign. dud.

Page 87, article d'Ollezy. — Ajoutez :

1760. Charles-Louis de La Fontaine, seign. d'Ollezy ; femme, N. de Héricourt.

Page 96, ligne 7, 1re colonne. — *Barbe de Rouy*, lisez : *de Roucy*. — Même page, ligne 36, 1re colonne. — *Evêque du Val-Chrétien*, lisez : *abbé*.

Page 97, ajoutez :

OUSSANCOURT, *Ussanicurtis*. — Village autrefois situé entre Quierzy et Noyon. Il fut détruit au 17e siècle dans les guerres de la Fronde, et ses habitans transportés à Bourguignon-sous-Coucy.

Page 105, avant-dernière ligne. — *Général de l'ordre des oratoires*, lisez : *des oratoriens*.

Page 110, ligne 37. — Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de naissance de Pierre Fromage ; les uns le placent à Laon, d'autres à Pierrepont.

Page 115, article de Pleine-Selve. — Ajoutez :

1698. Jean de Macquerel, seign. dud., fme, Marie-Cath.-Julie de la Chaussée de Boisville ; enfans : Marie-Françoise, femme de Jean-Claude d'Hennin-Liétard, seign. de Margny et St-Clément ; Jean-Armand.

1733. Jean-Armand de Macquerel, seig. dud.; femme, Marie-Jeanne-Louise-Claude de Fay; enfans : Claudine-Julie ; Joseph-Armand, Marie-Louise, Marie-Madeleine-Colette.

Page 121, article de Pontruet. — Ajoutez :

1531. Grignart de Landifay, seign. de Pontruet; enfant, Anne, femme d'Antoine de Cavion.

Même page. — Ajoutez :

PONT-DE-TUGNY. — Hameau dépendant de Tugny. Il formait autrefois une paroisse à part, et n'a été réuni à Tugny qu'en 1803. On y comptait alors 67 habitans.

Page 122, article de Pont-St-Mard. — Ajoutez :

Vers 1650. Charles d'Almany, seig de Pont-St-Mard. Cette famille originaire de Florence, descendait de l'illustre maison d'Almani. Enfant, François.

Page 123, article Prémont. — Ajoutez :

1660. Nicolas de Sart ou le Sart, seign. dud Enfans : Simon, seign. du Petit-Essigny ; Jérôme ; P., abbé de Prémont ; Charles. — « On tient, dit de La Fons, qu'il a trouvé un mulet chargé d'argent en sortant de Paris, durant les guerres. »

169. Charles de Sart; autres enfans : N., femme de N. de Macquerel, seign. de Quesmy; N., femme de Bouchart de Ravenel; N., femme de N. Baral, écuyer du duc de Maine; N., femme de Jacques de Lens, marquis de Licques.

Page 134, ligne 40. — Le texte du don de Puisieux aux Templiers porte bien : *domum territorii calumpniantes*, mais il faut évidemment lire : *donum territorii calumpniantes.*

Page 139, ligne 7. — Au lieu de : *à cet époque*, lisez : *à cette époque.*

Page 140, ligne 26. — Le lieu de naissance de Jean de Guyencourt, confesseur de Henri II, est indiqué par les biographes tantôt à St-Quentin, tantôt à Guyencourt. Ce dernier endroit nous paraît être le plus vrai. — Il en est de même de Nicolas Desjardins (ligne 45). Son lieu de naissance nous paraît être Artemps, plutôt que St-Quentin. — Quant à la Framboisière (page 141, ligne 22), quelques biographes le font à tort naître à St-Quentin; il était certainement natif de Guise.

Page 144, ligne 14. — *Charles-Martel vingt y mourir*, lisez : *vint y mourir.*

Page 147, article de Ramicourt. — Ajoutez :

1590. Michel d'Aumale, seign. de Ramicourt; enfant, Catherine.

Page 148, article de Regny. — Ajoutez :

Vers 1640. Julien de Longueval, seign. dud.; femme, Diane le Picart.

Même page, article de Remicourt, dépendance d'Amifontaine. — Ajoutez :

La seigneurie et la moitié du terroir en furent donnés en 1182 à l'abbaye de St-Martin de Laon par un certain Milon Malvoisin.

Page 149, article de Remaucourt. — Ajoutez :

1330. Jean Courthou, seign. dud.

Page 157, ligne 29. — Au lieu de : *Dunkerke*, lisez : *Dunkerque.*

Page 170, ligne 27. — *Rudulphi*, lisez : *Rodulphi.*

Page 177. — Ajoutez :

Ru-Chailly, autrefois Le Ru-Sailly. — Ferme dépendante de Fossoy. C'était jadis un fief.

Vers 1650. Charles de Vertus, seign. du Ru-Sailly.
1669. Elie de Vertus, seign. dud.

Page 187, article de Savriennois. — Ajoutez :

En 1590, le château de Savriennois était occupé par les ligueurs. Les troupes royales vinrent la même année en faire le siége à la prière des St-Quentinois, que ce voisinage incommodait beaucoup.

1540. Guillaume de La Marche, écuyer, capitaine de 50 hommes d'armes, seign. de Savriennois; femme, Jeanne de la Grange.
1750. N. du Royer de Bournonville, s dud.

Page 193, article de Seraucourt. — Ajoutez :

1672. Antoine d'Y, seign. dud, lieutenant criminel à Reims.

Page 199, ligne 28. — Au lieu de : *ad finglinam*, lisez : *ad figlinam*.

Page 207, ligne 16. — *Cripinien*, lisez : *Crépinien* — Même page, ligne 33. — *Connu*, lisez : *connue*.

Page 210, ligne 22. *L'Hôtel-Dieu de Soissons fut fondée par un particulier nommée ......*, lisez : *fondé* et *nommé*.

Page 212, article de Soissons. — Les historiens de Soissons n'ayant pas, ce nous semble, suffisamment expliqué comment Ives de Nesles devint propriétaire du comté de Soissons en 1141, nous reproduisons ci-dessous le texte de l'accord passé à cette occasion entre lui, ses compétiteurs et l'évêque de cette ville. Cette pièce fort curieuse prouve clairement qu'Ives n'avait pas plus de droits à cette seigneurie que ses rivaux, mais qu'étant plus riche qu'eux, il put l'acheter à beaux deniers comptans. Pour sa part, l'évêque de Soissons *accepta* d'Ives et de ses successeurs une rente annuelle de 60 livres soissonnaises avec dix muids de sel, et non quatre muids seulement avec 10 liv. de Soissons, comme le dit par erreur l'un des historiens modernes de cette ville.

Ives de Nesles achète le comté de Soissons en 1141.

Gollenus, Dei patienciâ, Suessorum vocatus episcopus, omnibus episcopis in sede helulonicâ canonica substituendis in perpetuum. Consuetudinis est antiquitatis auctoritate firmare rerum statuta et series actionum bullatis apicibus tanquam fictis custodibus commendare; duplici quidem ex tali sollicitudine proveniente commodo, ut ne res memorie dignas oblivionis torpor unquam oblitteret, nec perversoria hominum malignitas quecumque sublimiarum personarum immaginibus ob munimen signata cognoverunt, vexacione temerariâ in perpetuum perturbare presumat. Hunc ego morem et approbans pactionum jura que fide et sacramentis multisque interpositis obsidibus, Ivo de Nigeliâ nuper michi firmavit tàm successoribus meis episcopis quàm quibuslibet presentibus et futuris, litterarum officio perpetuâ memoriâ conservare studui, ut et ab his procul pellatur oblivio et temeraria vexacio deinceps robur non habeat. Contigit siquidem, divinâ ordinante providentiâ, ut Renaldus, Suessionensis comes, gravi parcinteretur infirmitate et sine liberis superesset, cùm verò parentes ipsius tanquàm hereditario jure ad honorem suum certatim aspirarent, timens idem comes ne radix omnium malorum cupiditas ad totius patrie discidium odii fomitem inter eos generaret, quia comitatus ejus episcopale casamen cùm erat, multorum bonorum (virorum) consilio nos adiit, rogans et expotulans ut omnibus heredipetis suis diem statueremus in quo de jure suo in presentiâ nostrâ liceuter agerens et cui.... curie nostre adjudicaretur, is heres ejus esset, acceptoque casamento, homo noster ligius fieret. Dies posita est. Submoniti à nobis et ab ipso, parentes venerunt, quidem Suessionis Jofridus de Dunziaco, Gualterus, comes de Brena, Guido de Dammopetro, Ivo de Nigellâ. Cùmque in presentiâ nostrâ pro justiciâ suâ quisque diu perorasset, tandem singulorum concessione episcopos qui aderant et barones nostros, ecclesiasticasque per-

sonas ad discutiendum in partem misimus. Dumque justicie sinceritatem diligenti examinatione dividicarent (sic) ab amicis hereditatem petentium, elaboratum est quod Jofridus, et Gualterus, et Guido quicquid in terrâ comitis clamaverant, Ivoni de Nigellâ in perpetuum dimiserunt, interveniente tamen pecuniâ prout inter ipsos convenerat. Tunc vero Ivo de Nigellâ, hominium ligium, sicut casamentum exigebat, à nobis obtulit. Nos tamen pro Matheo de Montemorenciaco qui submonitus non venerat, distulimus donec judicatum est quod pro eo differri non oportebat. Itaque suscepimus Ivonem in hominem ligium, eâ tamen interpositâ conditione, quod si Matheus inde aliquando vellet agere et causam obtineret, Ivo nullam à nobis excambitionem postularet. Sed cùm in regno Francorum moris et juris est quatinùs ad hereditatem ex caduco venientem, nullus accedat nisi priùs ad arbitrium domini de cujus feodum descendit, placitum fecerit, multâ prece et supplicatione nos rogavit quod singulis annis ego et successores mei episcopi in perpetuum in redditibus comitatûs in quibuscumque nobis potiùs placeret sexagenta libras suessionensis currentis monete, acciperemus, decem quoque modios salis in essino sive minagio, itâ quod nunquam de manu comitis vel servientium ejus accipiantur, sed ministeriales suessionensis episcopi singulis annis arredituariis redditus accipiant, donec sexaginta libras impleverint et decem modios salis; quod superhabundaverit, comiti erit. Placet autem ut in theloneis fori quod vulgo theloneum ulne vocantur, in presentiarum accipiantur, itâ tamen ut si quando vel michi, vel alicui successorum meorum placeat, dimissis theloneis, in aliis redditibus illas sexaginta libras accipere, libere liceat. Ne quisquam Suessionensis comes unquam contradicere possit, et ut hec conventio semper immutabilis et inconcussa permaneat, prenominatus Ivo fidem dedit et apposito sacramento firmavit. Sed et germani Drogo et Radulfus idem juraverunt et fides firmaverunt. Evanus quoque de Ganlo uterinus Ivonis frater, idem juravit et plevivit. Denique dedit Ivo obsides quod si aliquando vel ipse, vel successores ejus ab hac conventione exirent, postquam ad noticiam obsidum veniret, infra quadraginta dies Ivonem sive successorem ejus ad conventionem impletionis compellerent, vel de suo implerent donec Ivonem ad id implendum reducere possent. Obsides vero hii fuerunt : Radulfus, Veromandorum comes, juravit et plevivit; Theodoricus, Flandrensis comes, fide firmavit; Balduinus, comes de Hainau, fidem dedit; Engelrannus de Coceio, fidem dedit; Evrardus de Bretolio, fidem dedit; Albricus de Royâ, fidem dedit. Sed et dominum Sansonem, Remensem archiepiscopum, et dominum Simonem, Noviomensem episcopum, idem Ivo ita obsides dedit, ut si de conventione illâ exiret et ammonitus non emendaret postquam ad noticiam eorum veniret, ipsum in excommunicatione et universam terram ejus in banno ponerent, nec absolverent nisi per placitum Suessionensis episcopi. Tandem et ipsum regem Francie et Aquitanie Ludovicum obsidem dedit, unde et regium preceptum scriptum suscepimus. Quecumque igitur ecclesiastica secularumve persona istam tam attentice (sic : authentice) firmatam conventionem temerè perturbare presumpserit, secundò, tertiòve ammonita, nisi dignè satisfecerit, anatemati subjaceat. Actum est hoc incarnationis dominice anno MCXLI°, regnante in Franciâ et Aquitaniâ Ludovico, Ludovici filio, anno quarto, pontificatûs nostri anno XV.°

Page 214, dernière ligne. — *Quamdam res*, lisez : *quasdam res*.

Page 217, ligne 20 et suivantes. — Lisez ainsi :

Celui-ci le revendit à	fils d'Aimé de Macquerel, seign. de Dury.
1030. Aimé (et non Anne) de Macquerel, écuyer,	1661. Alexandre de Macquerel, seign. dud.

Page 227, article de Thenelles. — Les biographes varient sur le lieu de naissance de Jean le Hennuyer, évêque de Lizieux. Les uns le font naître à St-Quentin, les autres à Thenelles.

Page 231, article de Thoriguy. — Ajoutez :

1367. Colart de Colligies, sire de Torigny. | 1601. Anne de la Fontaine, seign. dud.

Page 238, article de Tugny. — Nous avons indiqué avec un point de doute la famille de Gondailler comme ayant possédé la seigneurie de ce village, attendu que nous n'avons pu acquérir la certitude que la terre dont elle portait le nom ait été plutôt Tugny en Vermandois que Thugny en Ardennes. — Les armes de cette maison étaient : *D'azur, au lion d'or, au chef d'argent chargé de 3 roses de gueules.*

Page 246, ligne 17, 2e colonne. — *Comte desd.*, lisez : *duc desd*

Page 264, ligne 29, 1re colonne. — *un sénéchal et dapifer*, supprimez *dapifer.*

Page 282, ligne 26, 1re colonne. — Au lieu de : *seigneur de Jonques*, lisez : *de Jouaignes.*

Page 293, ligne 21, 1re colonne. — Au lieu de : *un écu en abyme*, lisez : *un écu uni, et en abyme un autre écu, etc.*

Dans le cours de cet ouvrage, il a été fréquemment question de l'affranchissement des populations et des chartes communales qui leur furent octroyées à différentes époques. Ne pouvant, à cause du peu d'espace dont nous disposons, donner ici le texte de ces nombreuses pièces, nous nous contenterons de reproduire les chartes communales de St-Quentin, Laon, Soissons et Vervins, lesquelles ont servi de modèles à presque toutes les autres, et nous renverrons les lecteurs aux analyses que nous en avons faites aux articles de ces villes (tome Ier, page 337 ; tome II, pages 136, 207 et 270). Cette addition, en complétant notre travail autant qu'il peut l'être, permettra à chacun de juger de l'étendue des libertés civiles et politiques obtenues de gré à gré ou arrachées de force à leurs maîtres par nos ayeux. Plus tard, dans un travail spécial sur l'affranchissement communal opéré dans nos contrées au moyen-âge, nous reproduirons la totalité de ces pièces, dont l'importance historique est d'autant plus considérable qu'elles n'ont jamais été publiées pour la plupart.

Deuxième charte communale de St-Quentin.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Noverint universi presentes pariter et futuri, quod usus et consuetudines quas in tempore Radulphi, comitis, et antecessorum suorum, burgenses Sancti-Quentini tenuerunt, salvâ fidelitate ecclesie Sancti-Quentini et nostrâ, concessimus, et eas firmiter tenendas, quando terra in manu nostrâ erit, jurari fecimus. Cum primùm communia acquisita fuit, omnes Viromandie pares, qui tunc temporis majores habebantur, et omnes clerici, salvo ordine suo, omnesque milites, salvâ fidelitate comitis, firmiter tenendam juraverunt. Communia vero ita statuta est : — 1. Quod homines communie cum omnibus rebus suis, quieti

et liberi permaneant, neque nos, neque alius super aliquo de communiâ quicquam, nisi judicio scabinorum, clamare possit; neque nos, neque alius super homine de communiâ mortuam manum clamabimus. — 2. Si nos implacitaverimus communiam, nos eam faciemus judicari per nostros liberos homines qui sunt de honore Sancti-Quentini, clericos et milites; et si ille contra quem sit judicium concedit judicium, judicium firmum erit et stabile. Et si ille contra quem sit judicium non concedit illud judicium, per campum et duellum poterit illud contradicere intrà villam Sancti-Quentini, contra illos qui judicium fecerint, et hoc tunc emendabitur sicut emendari debuerit. — 3. Communia nullam poterit facere justiciam extrà banleucam suam; et infra banleucam qualem debebit poterit facere justiciam. — 4. Si quis extraneus qui multrarius sit, vel latro, vel qui raptum fecerit, à foris in villam venerit, in quocumque districto inventus fuerit, non remanebit pro communiâ, quin ministri nostri illum capiant. — 5. Si quis intraverit in communiam, salvo corpore suo, et pecuniâ suâ, et rebus suis, permaneat, nisi sit de hominibus nostris de corpore, quorum nullum recipient, neque aliquem de placito burgi. — 6. Illi homines nostri liberi qui non sunt homines nostri de corpore, si venerint in communiam, de communiâ poterunt esse cum omnibus rebus suis illùc secum ablatis; omnia alia que habebant, nostra erunt, nec alicui domino de forisfacto respondeant, nisi de suo cavagio. — 7. Si autem casu contigerit quod hominem nostrum de corpore recipiant ignoranter in communiam, quam citò communie significabimus ipsum esse hominem nostrum de corpore, eum in communiâ non retinebunt; et quod ignoranter eum in communiâ receperint, forisfacto non tenebuntur. — 8. Si quis aliquam teneaturam anno et die in pace tenuerit, posteà eam in pace teneat, nisi aliquis qui dispatriaverit, aut aliquis qui est in manubarniâ, super hoc clamorem fecerit. — 9. Si quis forisfactum fecerit, de quo clamor in presentiâ majoris et juratorum factus sit, major judicio juratorum super hoc emendationem accipiet talem quod domus forisfactoris diruetur, si eam habeat, aut pro domo, ad voluntatem eorum, pecunia accipietur. De redemptione verò domorum diruendarum, muri et firmitates ville reficientur. — 10. Si autem forisfactor domum non habuerit, à villâ bannietur, aut de suo ad reficiendas firmitates accipietur. Et quando major et jurati voluerint bannitum in villâ reducere, poterunt. Si verò aliquid à bannito in redditu suo accipiatur, ad firmitatem ville ponetur. — 11. Quicumque forisfactum fecerit, communie major eum de hoc forisfacto per nuncium suum submonere potest; et nisi ad submonitionem majoris venerit, major eum bannire potest, nec in villam redibit, nisi per voluntatem majoris et juratorum. Et si forisfactor domum infrà banleucam habuerit, major et homines ville eam diruere possunt. Que si sit adeo fortis, ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. — 12. Si vero forisfactor ad submonitionem venerit, et de hoc forisfacto convictus fuerit, major eum bannire potest, nec in villâ redibit nisi per voluntatem majoris et juratorum. Et si forisfactor domum infrà banleucam habuerit, major et homines ville eam diruere possunt; et si sit adeò fortis ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. — 13. Si major communie, consilio juratorum, aliquam justiciam fecerit que justa et rationabilis fuerit, nullam emendationem alicui exinde faciet. — 14. Si quis intrà villam hominem occiderit, ubicumque captus sit et retentus, sive mortuus, sive vivus, castellano nostro, vel ei qui est in loco ejus, per scabinos reddetur coràm scabinis, et per hoc captores liberabuntur; et de eo justiciarius noster faciet justiciam sicut pro homine mortuo. Et si ille malefactor domum habuerit infrà banleucam, diruetur. Et si burgensis sit, reliqua sua nostra erunt. Quod si domus illa sit adeò fortis ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. Si vero capi non poterit, perpetuò bannietur à villâ, et domus ejus diruetur, si eam habuerit infrà banleucam. Et si burgensis sit, omnia reliqua sua nostra erunt. Quod si domus illa sit adeo fortis ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. — 15. Quicumque hominem egredientem de villâ prosequitur, si eum occidat, ubicumque infrà banleucam captus sit, sive mortuus, sive vivus, castellano nostro, vel ei qui est in loco ejus, per scabinos reddetur

coràm scabinis, et per hoc captores liberabuntur, et de eo justiciarius noster faciet justiciam sicut pro homine mortuo. Et si ille malefactor domum habuerit, etc. Si vero capi non poterit, perpetuò bannietur à villâ, et domus ejus diruetur, etc. — 16. Si major et jurati aliquem banniverint, et ille sine consensu eorum in villam redierit, de eo vindicta accipietur ad voluntatem eorum sine emendatione alicui exhibendâ. — 17. Nos vero nec aliquis serviens quem habeamus, hominem de communiâ per vadia appellare possumus. — 18. Si autem super burgensem forisfactum assequi potuerimus, burgensis à nobis catenari aut in compedibus tantum poni potest, nec alio vinculo stringi, vel extrà villam duci debet, nec aliquis custodum ab eo victum accipiat quandiù in captione tenebitur. — 19. Quilibet burgensium ubicumque inventus fuerit, sive in hortis, sive in thalamis, sive alibi, omnibus horis diei poterit submoneri; sed de nocte non poterit submoneri. — 20. Si quis teneaturam aliquam tenuerit et vitam finierit, major et jurati heredes ejus in eandem teneaturam restituere debent, undecumque sit, aut de hereditate, aut de alio jure. Deinde causa ubi tractari debet, tractetur. — 21. Quicquid à bigis et quadrigis accipitur ad faciendam calciatam datur. à bigâ non ferratâ obolus accipi debet, et à ferratâ denarius; à quadrigâ non ferratâ denarius, et à ferratâ, duo denarii accipiantur. — 22. Si homo extraneus causâ intrandi communiam in villam venerit, de quocumque districto sit, quicquid secum adduxerit salvum erit. Et hoc quod sub districto domini sui remanserit domino erit, exceptâ hereditate; dum de hereditate faciat quod debuerit domino, et eo excepto quod suprà dictum est, de hominibus nostris. Si verò sub districto alterius aliquid habuerit, super hoc dominus ejus clamorem non faciet, et hoc quod secum adduxerit quocumque voluerit, libere ipse etiam et res ejus ubique libere morari poterunt. — 23. Si uxor alicujus burgensis sine consensu mariti sui fidejubere presumpserit, fidejussio illa stare non debet. Si verè pro viro suo fidejussionem subierit, quandiù vir in mercaturâ vel peregrinatione morabitur, mulier de eâ re submoneri non debet, nisi et ipsa mercaturam exerceat. — 24. Si quis venale suum vendiderit, et aliquis aut aliqua superveniens vim super hoc faciens venale asportare voluerit, burgensis eum vel eam detinere poterit donec catallum habuerit; et si in hoc aliquid forisfactum fecerit, nullam ipse vel ejus auxiliatores emendationem facient. — 25. Si burgensis ad aliquam villam causâ negotiationis sue ierit, de aliquo submoneri non debet, nisi tantum de redditu terre, si eam in villâ habuerit; et si ad castellum ierit, ibi submoneri poterit. — 26. Servientes ville et ii qui portas et barras ville servant, nulli habent respondere justicie de catallo, nisi coràm majore et juratis. — 27. Servientes clericorum qui in domibus ipsorum eis serviunt et de pane eorum vivunt, nulli habent respondere justicie de catallo, nisi per ipsum decanum et per ipsos clericos. — 28. Si nos aliquem burgensem de communiâ submoneri fecerimus, causa intrà villam Sancti-Quentini judicio scabinorum finietur. — 29. Et sciendum quod nullus ex parte nostrâ de latrocinio, de multro, de raptu, de homicidio, de incendio, et forisfactis iis similibus de quibus homo convictus remaneat in manu domini, de corpore et de rebus suis super aliquem de communiâ clamare poterit, nisi nos quia nostra sunt. De omnibus autem aliis querelis homines de communiâ coràm vicecomite nostro, judicio scabinorum tractabuntur, sicut in tempore comitis Radulphi. — 30. Burgensis qui de nostro vicecomitatu pro debito in aliud fugiet districtum, extrà illud in quo fugerit tentus, per justiciam et scabinos vicecomitatûs prosequitur justiciam. — 31. Si quis furem cum furto ceperit, castellano nostro vel ei qui est in loco ejus, per scabinos coràm scabinis eum reddere debet, ità quod de eo captor posteà se non intromittat, et castellanus noster vel ille qui est in loco ejus, per scabinos eum in pillorico ponere debet; et posteà de eo faciat justiciam sicut de fure. Et si castellanus vel ille qui est in loco ejus, per scabinos postquam requisitus coràm scabinis fuerit, furem recipere noluerit, quicquid de fure contingat burgensis de fure liberatus erit. — 32. Quandiù puer, aut juvenis, vel adolescens sub tutelâ patris sui, vel matris sue, aut alicujus hominis moratur, nullum debet domino suo cavagium, nec alicui debet respondere justicie, donec proprium habeat catallum, de quo lucretur. — 33. Quando major et jurati ad congregandos homines ville pro

negociis suis campanam sonare fecerint, quicumque de communiâ illùc advenerit, illùc venire et ad domum suam redire poterit. — 34. Quociescumque communiam submonuerimus, communia in exercitus et equitationes nostras veniat. Factâ autem submonitione nostrâ, ipsi arma ferentes nulli respondebunt justicie infrà diem submonitionis. — 35. Burgensis de communiâ qui homini de communiâ intrà villam catallum crediderit, à debitore creditor extrà villam debitum exigere non poterit. — 36. Quicumque hominem de communiâ intrà villam de aliquo per vadia appellaverit, vel appellatus fuerit, rem approbare non poterit, nec se defendere, nisi per advocatum qui sit de communiâ. — 37 Si bavassor (vavassor) aut serviens burgensi catallum debeat et justicie nostre judicio scabinorum stare nolit, major ei jubere debet ut infrà xv dies talem habeat dominum, qui pro catallo burgensis eum judicio stare faciat; quem si infrà terminum non adduxerit, per justiciam nostram et scabinos de eo catallo prosequetur justiciam. Si non adduxerit dominus ille aliquem ex parte suâ statuere poterit qui in die sibi statuto de eo catallo intra villam justiciam teneat usque ad vadia; et si super hoc catallo data fuerint vadia, dominus debet utrumque ad duellum infrà duas leucas statutum, salvo conductu ducere et reducere. — 38. Si homo extraneus qui burgensi catallum debeat in villam venerit, burgensis sine forisfacto eum detinebit, donec justiciarius noster adveniat et eum detineat. Si verò extraneus vim super hoc burgensi intulerit, nullum burgensis in hoc nec ejus auxiliatores forisfactum facient. — 39. Ubicumque burgensis pro catallo suo *abandon* acceperit, sine forisfacto accipiet. Quod si quis negaverit, burgensis judicio scabinorum per justiciam nostram assequi debet. Et si quis burgensis *abandon* abstulerit, burgensi reddet catallum, si exinde testes habeat, aut bannietur à villâ donec catallum reddiderit Et si pro vindictâ istâ catallum burgensi reddere noluerit, vi nostrâ reddi debet. — 40. Ubicumque major et jurati villam firmare voluerint, in cujuscumque sit terra, sine forisfacto eam firmabunt. — 41. Nos monetam non possumus divellere, nec aliam facere, nisi assensu majoris et juratorum. Sed si eam, prout necesse sit, non sufficere sciverimus, eandem renovando augere poterimus, nec leviorem fieri permittemus, veteremque cum novâ currere faciemus. — 42. Quicumque venale suum vendiderit et emptor venditori catallum statim solvere noluerit, major ei solvi faciet si ante eum clamor venerit, in cujuscumque sit districto. — 43. Nullus panifex panem faciet nisi ad obolum. — 44. Nullus de communiâ debet respondere personne christianitatis extrà villam, sed tantùm decano Sancti-Quentini in capitulo ejusdem burgenses respondere debent; si verò eos extrà capitulum sive extrà villam aliquis invitaverit, bonâ fide super jure suo illis auxilium conferre debemus. — 45 Si major et jurati super res burgensium aliquam fecerint institutionem, sine emendatione alicui exhibendà, facient. Si verò ab iis qui institutionem violaverint nummi accipiantur, ad firmitatem ville ponentur. — 46. Tale est forum nostrum quod quisquis in forum venerit, stallum suum statuere possit, ubi terram vacuam repererit, suumque solvat stallagium, salvis et liberis exitibus domorum et camerarum in quibus manebitur. — 47 Si burgensis operarium conduxerit et ei mercedem solvere noluerit, major ei solvi faciet in quocumque districto burgensis maneat. — 48. Burgensis communie potest manere extrà villam sine forisfacto, à purificatione B. Marie usque ad exitum aprilis, pro suo martio, et à nativitate Sancti Johannis Baptiste usque ad festum Sancti Martini, pro suo augusto. — 49. Si major aliquem submonuerit, submonitus ante majorem venire et ad domum suam redire liberè potest. — 50. Si burgensis fuerit retentus pro catallo, vel pro forisfacto quod nos super eum assequuti fuerimus, nec uxor ejus, nec vestes quibus inducetur, pro eo capi poterunt. — 51. Si aliquis aut filatrici lanam sub mercede filandam, aut paratori pannos, aut ejusmodi res alicui operario ad parandum commiserit, et filatrix, aut parator, aut operarius filata, aut pannos, aut ejusmodi res pignori obligaverit pro majori pretio quàm merces valeat, major pro debitâ tantum mercede supradicta reddi faciet ei cujus erunt, in quocumque districto inveniantur. — 52 Si major aut jurati aliquem pro furto bannierint, ubicumque eum invenerint aut intrà villam, aut infrà banleucam, sine forisfacto accipient, si poterunt, et eum sive mortuum, sive vivum castellano nostro vel ei qui est in loco ejus, per scabinos coràm scabinis reddent, ità quod de eo posteà se non intromittent; et

castellanus noster vel ille qui est in loco ejus, per scabinos eum in pillorico ponere debet, et de eo facere justiciam sicut de fure. Et si castellanus vel ille qui est in loco ejus, per scabinos postquàm requisitus coràm scabinis fuerit, furem recipere noluerit, quicquid de fure contingat captores liberabuntur. — 53. Nos nullum bannum nec aliquam institutionem super res burgensium facere potuerimus. — 54. Si burgensis ex villâ alicubi pro negotiis suis profectus fuerit et eum aliquis occidit, malefactor ille, nisi pro guerrâ mortali eum occiderit, in eternum bannietur à villâ. — 55. Homines ville ubicumque voluerint molere ac coquere poterunt. — 56. Si major et jurati et communitas ville pro negotiis ville agendis pecunia indiguerint, et collectam aut aliquam institutionem in villâ fecerint super omnes pecunias et hereditates burgensium, sine forisfacto facere poterunt et super omnes pecunias que in villâ lucrantur. — Hoc totum concessimus, salvo jure et honore nostro et ecclesie Sancti-Quentini, et aliarum ecclesiarum, et liberorum nostrorum hominum, salvâ tamen libertate quam jam dicte communie concessimus, sicut in presenti chartâ continetur. — Que omnia supradicta ut inconcussam et perpetuam obtineant stabilitatem, sigilli nostri authoritate et regii nominis charactere inferiùs annotato, presentem paginam precepimus confirmari. Actum Compendii, anno incarnati Verbi MCXCV°, regni nostri anno XVI°, etc.

Charte communale de Laon.

1. In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ludovicus, Dei gratiâ Francorum Rex, notum fieri volumus cunctis fidelibus tàm futuris quàm presentibus, institutionem pacis quam, assensu et consilio procerum nostrorum et Laudunensium civium, Lauduni constituimus, hanc scilicet: quod ab Ardona usque ad Brolium, ità ut villa Luilliaci infra hos terminos contineatur, quantum ambitus vinearum, murorum et montis tenet. — 2. Nullus quempiam liberum vel servum, pro aliquo forisfacto, sine justiciâ capere possit. Quòd si justicia presens non fuerit, liceat ei sine forisfacturâ tandiù eum tenere, quoadusque justicia veniat, vel ad justiciarii domum adducere, et prout judicatum fuerit, de forisfacto illo satisfactionem accipere. — 3. Quòd si aliquis quoquo modo alicui clerico, militi, mercatori, indigene vel extraneo, aliquam injuriam fecerit, si de ipsâ civitate sit, is qui injuriam fecerit infrà quartum diem submonitionis antè majorem et juratos ad justiciam veniat, et se ab objectâ culpâ purget, vel sicut judicatum fuerit emendet. — 4. Si autem emendare noluerit, cum omnibus qui de peculiari ejus familiâ sunt, exceptis mercenariis qui, si noluerint cum ipso exire, non compellentur, de civitate ejiciatur; nec redire permittatur, quoadusque forisfacturam dignâ satisfactione emendaverit. — 5. Si autem infrà ambitum civitatis possessiones domorum aut vinearum habuerit, à domino, sivè à dominis, in quorum districto possessiones ejus sunt, vel si allodium fuerint, ab episcopo, major et jurati de malefactore illo justiciam requirant. Et si à dominis vel ab episcopo submonitus, infrà quindecim dies culpam suam emendare noluerit, nec, vel per episcopum, vel per dominum in cujus districto possessiones ejus sunt, de eo justicia haberi potuerit, liceat juratis omnem malefactoris illius substantiam destruere. — 6. Quòd si malefactor de civitate non fuerit, re ad episcopum perlatâ, si per ejus admonitionem infrà quindecim dies forisfactum non emendaverit, liceat majori et juratis, prout potuerint, de eo vindictam querere. — 7. Si quis autem malefactorem de civitate ejectum infrà terminos pacis institute ignoranter conduxerit, et ignorantiam suam sacramento probare potuerit, illum malefactorem illâ solâ vice liberè reducat. Si verò non potuerit, usque ad condignam satisfactionem malefactor retineatur. — 8. Si verò fortè, ut sepe evenire solet, aliquibus altercantibus, alter alterum pugno vel palmâ percusserit, vel turpe improperium ei dixerit, legitimo testimonio convictus, ei in quem peccavit, lege quâ vivit, emendet; majori ac juratis violate pacis satisfactionem faciat. — 9. Si verò is quem lesit emendationem ejus suscipere dedignatus fuerit, non liceat ei ultrà de eo, vel intrà terminos pacis, vel extrà, aliquam

requirere ultionem ; et si eum vulneraverit, expensas in medicis ad vulnus sanandum persolvat vulnerato, et consideratione juratorum dignam vulnerato satisfactionem et pacis violate emendationem majori et juratis persolvat. — 10. Si quis in alium mortale odium habuerit, non liceat ei, vel exeuntem de civitate prosequi, vel venienti insidias tendere. Et si, vel venientem, vel recedentem interfecerit, aut quodlibet ei membrum *extruncaverit*, de prosecutione, aut insidiis appellatus fuerit, divino judicio se purget. Quòd si eum aut verberaverit, aut vulneraverit extrà terminos pacis, nisi per homines pacis legitimo testimonio de prosecutione vel insidiis probari potuerit, sacramento se purgare licebit. Quòd si reus inventus fuerit, caput pro capite, membrum pro membro reddat, vel ad arbitrium majoris et juratorum, pro capitis membri qualitate, dignam solvat redemptionem. — 11. Si quis in aliquem de aliquo catali querelam habuerit, ad justiciam in cujus districto inventus fuerit, primùm de eo clamorem faciat ; et si per justiciam jus suum obtinere non potuerit, ad dominum ejus, si in civitate fuerit, vel ad ministerialem ejus, si in civitate dominus non fuerit, de homine suo clamorem faciat. Et si per dominum vel per ministerialem ejus justiciam de eo habere non potuerit, ad juratos pacis veniat, eisque se de homine illo, nec per dominum ejus, nec per ministerialem ejus, justiciam posse habere ostendat. Jurati autem ad dominum, si in civitate fuerit, vel si non fuerit, ad ministerialem ejus veniant ; et ut, vel dominus, vel ministerialis, homini clamanti de homine suo justiciam faciant, deligenter requirant. Et si de eo justitiam facere vel non potuerint, vel neglexerint, jurati querant qualiter is qui clamat jus suum non perdat. — 12. Si fur quilibet interceptus fuerit, ad illum in cujus terrâ captus fuerit, ut de eo justitiam faciat, adducatur ; quod si dominus terre non fecerit, justitia in furem à juratis perficiatur. — 13. Antiqua autem forisfacta, que antè urbis destructionem vel hujus pacis institutionem, facta fuerint, penitùs sunt condonata, exceptis tredecim quorum nomina hec sunt ; *Fulco* filius *Bovardi*, *Radulphus de Caprinone*, *Hamo* homo *Leberti*, *Paganus Seill*, *Robertus*, *Remigius But*, *Mainardus Drago*, *Raimbaldus Suessionensis*, *Paganus* filius ? *Hostelupus*, *Ansellus quatuormanus*, *Radulphus Wastis*, *Johannes de Molreni*, *Ansellus* gener *Roberti*. Preter istos, si quis de civitate ejectus pro antiquo forisfacto redire voluerit, de omnibus suis investiatur quecumque habuisse, nec vendidisse, vel in vadio posuisse poterit ostendere. — 14. Statuimus etiam quod homines capite censi dominis suis et usus capitis sui tantùm persolvant ; quod si statuto termino, non persolverint, lege quâ vivunt emendent. Nec spontanei, à dominis requisiti, aliquid eis tribuant. Liceat tamen dominis, pro forisfactis suis eos in causam trahere, et quod judicatum fuerit ab eis habere. — 15. Homines pacis, exceptis familiis ecclesiarum vel procerum qui de pace sunt, cujuscumque generis potuerint uxores accipiant. De familiis autem ecclesiarum que sunt extrà terminos pacis, vel procerum qui de pace sunt, nisi dominorum voluntate, uxores accipere non licebit. — 16. Si qua villis et inhonesta personna honestum virum vel mulierem turpibus conviciis inhonestaverit, liceat alicui probo viro de pace si supervenerit, illum objugare et illum uno, aut duobus, vel tribus colaphis, sine forisfacto, ab importunitate suâ compescere. Quòd si eum pro antiquo odio percussisse criminatus fuerit, liceat ei sacramento se purgare, quòd pro nullo odio eum percusserit, sed tantùm pro pacis et concordie observatione. — 17. Mortuas autem manus omninò excludimus. — 18. Si quis autem de pace filiam, aut neptem, sivè cognatam maritans, terram vel pecuniam ei dederit, et illâ mortuâ sine herede, quicquid terre vel date pecunie adhuc comparentis de eâ remanserit, ad eos qui dederunt, vel ad heredes eorum redeat. — 19. Similiter, vir si sine herede mortuus fuerit, preter dotem quam uxori sue dedit, tota possessio ad heredes suos redeat ; dotem tamen in vitâ suâ mulier tenebit. Post mortem autem ipsius, ipsa dos ad propinquos viri sui redibit. — 20. Si verò nec vir, nec mulier hereditates habuerint, sed de mercimoniis questum facientes, substantiâ fuerint ampliati, et heredes non habuerint, altero eorum mortuo, alteri tota substantia remanebit. — 21. Si autem propinquos

non habuerint, duas partes substantie pro animabus eorum in eleemosynam dabunt; tertia vero ad muros civitatis edificandos expendetur. — 22. Preterea, nullus extraneus de capite censi ecclesiarum vel militum civitatis, in hanc pacis institutionem, nisi annuente suo domino, recipietur. Quòd si per ignorantiam, absque domini voluntate, receptus fuerit, infrà quindecim dies, sine forisfacto, cùm totâ substantiâ salvus abire quò voluerit permittatur. — 23. Quicumque autem in pace istâ recipietur, infrà anni spatium aut domum sibi edificet, aut vineas emat, aut tantùm sue substantie mobilis in civitatem afferat, per que justiciari possit, si quid fortè in eum querele evenerit.— 24 Si quis bannum civitatis se audisse negaverit, aut per scabinos tantum probetur, aut propriâ manu juramento se purget. — 25. Consuetudines autem quas castellanus in civitate se habere asserit, si in episcopi curiâ disrationare legitimè potuerit predecessores suos antiquitùs habuisse, liberè eas obtineat; et si minùs fecerit, minus habeat. — 26. Consuetudinarias autem tallias ità temperavimus ut unusquisque hominum ipsas tallias debentium, singulis terminis quibus tallias debet, quatuor denarios solvat. Ultrà autem nullam aliam talliam solvat, nisi fortè extrà terminos pacis aliquam terram talliam debentem teneretur, quam ità caram habeat ut pro ipsâ talliam solvat. — 27. Homines pacis extrà potestatem placitare non compellentur. Quòd si super aliquos eorum causam habuerimus, judicio juratorum nobis justiciam exequentur. Si autem super universos causam habuerimus, judicio episcopalis curie nobis justiciam exequentur. — 28. Si quis clericus intrà terminos pacis aliquod forisfactum fecerit, si canonicus fuerit, ad decanum suum, clamore perlato, per eum justitiam exequetur. Si canonicus non fuerit, per episcopum, vel archidiaconum aut eorum ministeriales justiciam facere compelletur. — 29. Si aliquis procerum regionis in homines pacis forisfecerit, nec, submonitus, justiciam ei facere noluerit, si homines ejus intrà terminos pacis inventi fuerint, tam ipsi quam eorum substantie in emendationem sue injurie, per justiciam illam in cujus districto inventi fuerint, capientur, ità ut homines pacis jus suum habeant, et ipse sua justicia ibidem jure suo non privetur. — 30. Pro hiis igitur et aliis beneficiis que predictis civibus regali benignitate contulimus, ipsius pacis homines hanc nobis conventionem inhiberunt, quod, exceptâ curiâ coronatâ, sinè expeditione vel equitatu, tribus vicibus in anno singulas procurationes, si in civitatem venerimus, nobis preparabunt; quòd si non venerimus, nobis pro eis viginti libras persolvent. — 31. Totam hanc constitutionem, salvo jure nostro pariter et episcopali, et ecclesiastico necnom et procerum, qui intrà terminos pacis districta sua et legitima jura habent, stabilivimus, ità ut si de nostro vel de episcopali jure, aut ecclesiarum aut procerum civitatis, aliquid fortè interceperint, infrà quintum decimum diem, sine forisfacturâ, quod interceperint licet emendare. — Ut igitur hec pacis institutio firma in perpetuum et inconcussa permaneat, etc., precepimus roborari. *Signum Ludovici*, Regis; *S. Philippi*, filii ejus, etc. Actum anno Incarnationis dominice MCXXVIII°, regni *Ludovici* Regis XX.° Datum Compendii, per manum *Symonis*, cancellarii.

Charte communale de Soissons.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Philippus, Dei gratiâ Francorum rex. Noverint universi quòd quondàm carissimus avus noster Ludovicus burgensibus Suessionensibus communiam inter se habendam concessit, et sigilli sui auctoritate confirmavit; post cujus decessum, pater noster Ludovicus, bone memorie, eis eam manutenuit et custodivit; nos verò priorum patrum nostrorum vestigiis inherentes, chartam super communiâ eis à memorato avo nostro concessam, et communie consuetudines sicut pater noster eas eis tenuit, concedimus et confirmamus, has videlicet : — 1. Infrà civitatis Suessionensis firmitates alter alteri rectè secundum suam opinionem auxiliabitur, et nullatenùs patietur quò aliquis alicui eorum aliquid auferat, vel ei talliatam faciat, vel quidlibet de rebus ejus capiat, excepto hoc quòd homines civitatis episcopo

per tres menses de pane et de carnibus et piscibus creditionem facient. Et si episcopus post tres menses quod ei creditum fuerit non reddiderit, nihil ei credetur, donec illud ab episcopo persolvatur. Piscatores autem forenses nonnisi per quindecim dies ei creditionem facient; et si post quindecim dies non reddiderit, tantùm de rebus communie ubicumque potuerint capient, quoad quidquid episcopo crediderint habeant. — 2. Omnia forisfacta, exceptis infractione urbis et veteri odio, quinque solidis emendabuntur. — 3. Et si ab aliquo teloneum requiretur et requisitor diem, quo illud et undè illud habere debuit, minimè nominaverit, nunquàm ei respondebitur; et si diem nominaverit et ille dictum ejus solâ suâ manu infirmare non poterit, quinque solidis emendabit. — 4. Si quis sacramentum alicui facere debuerit, et antè arramitionem sacramenti se in negotium suum iturum dixerit, propter istud faciendum de itinere suo non remeabit, nec ideo incidet, sed postquàm redierit, convenienter submonitus, sacramentum faciet. — 5. Si autem archidiaconus aliquem implacitaverit, nisi clamator ante venerit, vel forisfactura apparuerit, non ei respondebit. Si tamen testem habuerit, contrà quem accusatus defendere se non potuerit, emendabit. — 6. Homines etiam communie hujus uxores quascumque voluerint, licentiâ à dominis suis requisitâ, accipient, et si domini hoc concedere noluerint, et absque consensu et concessione domini sui aliquis uxorem alterius potestatis duxerit, et si dominus suus in eum implacitaverit, quinque tantùm solidis illi indè emendabit. — 7. Capitales homines censum debitum dominis suis persolvent; sed si in die constituto non reddiderint, quinque indè solidis emendabunt. — 8. Et si aliquis aliquam injuriam fecerit homini qui hanc communionem juraverit, et clamor ad juratos indè venerit, si illum hominem qui injuriam fecerit, capere potuerint, de corpore suo vindictam accipient, nisi forisfactum emendaverit illi cui illatum fuerit, secundùm judicium virorum illorum qui communionem custodierunt. Et si ille qui forisfactum fecerit ad aliquot receptaculum perrexerit, et homines communie ad ipsum receptaculum transmiserint, et domino receptaculi vel primatibus ipsius loci questionem fecerint ut de eorum inimico faciant eis rectitudinem, sicut superiùs dictum est, si satisfacere voluerint, rectitudinem accipient; quòd si facere noluerint, homines communie auxiliatores erunt faciendi vindictam de corpore et pecuniâ ipsius qui forisfactum fecit, et hominum illius receptaculi in quo inimicus eorum erit. — 9. Si mercator in istam villam ad mercatum venerit, et aliquis ei aliquid forisfactum fecerit infrà leucam istius ville, si jurati indè clamores audient, et mercator in istâ villâ eum invenerit, homines communie ad vindictam faciendam super hoc rectè secundùm opinionem suam auxilium parabunt, nisi mercator ille de hostibus sepedicte communie fuerit. Et si ad aliquod receptaculum ille adversarius perrexerit, si ipse mercator vel jurati ad eum miserint, et ille hostis satisfaciat mercatori secundùm judicium eorum qui communionem servaverint, vel probare et ostendere poterit se illud forisfactum non fecisse, communie sufficiet. Quòd si ille facere noluerit, si postmodùm villam intraverit, et capi poterit, de eo vindictam facient jurati. — 10. Nemo autem preter nos et dapiferum nostrum, poterit conducere in villam Suessionensem hominem qui forisfactum fecerit homini qui hanc communiam juraverit, nisi forisfactum emendare venerit secundùm judicium eorum qui communionem servaverint. — 11. Si episcopus Suessionensis ignoranter adduxerit in civitatem Suessionensem hominem qui forisfactum fecerit homini istius communie, postquàm sibi ostensum fuerit illum esse de hostibus communie, nullo modo eum postea adducet, nisi assensu illorum quibus communia servanda incumbit, et eâ vice eum reducere poterit. — 12. Pecuniam illam quam homines istius communie crediderint antequàm communiam hanc jurassent, si rehabere non poterint, posquàm indè justum clamorem fecerint, querent quoquo modo poterint quomodo creditam pecuniam rehabeant. Pro illâ verò pecuniâ quam crediderint postquàm hanc communiam juraverint, nullum hominem capient, nisi sit debitor aut fidejussor. — 13. Si extraneus homo panem aut vinum suum in villam Suessionensem causâ securitatis adduxerit, si posteà inter dominum ejus et homines communie discordia emerserit, quindecim dies habebit ille

vendendi panem et vinum in eâdem villâ, et deferendi nummos et aliam pecuniam suam preter panem et vinum, nisi ille forisfactum fecerit, vel fuerit cum illis qui fecerint. — 14. Nemo de villâ prelibatâ qui hanc communiam juraverit, credet pecuniam suam vel commodabit hostibus communie quandiù guerra duraverit. Et si quis probatus fuerit credidisse aliquid hostibus communie, justicia de eo fiet ad judicium eorum qui communiam servabunt. — 15. Si aliquando homines communie contrà hostes suas exierint, nullus de communiâ loquetur cum hostibus communie, nisi licentiâ custodum communie. — 16. Ad hoc statuti homines jurabunt quòd neminem propter amorem seu propter odium deportabunt, seu gravabunt, et quòd rectum judicium facient secundùm suam estimationem. Omnes alii jurabunt quòd idem judicium quod predicti statuti super eos fecerint, et patientur et concedent, nisi potuerint probare quòd de censu proprio nequeant persolvere. — 17. Universi homines infrà murum civitatis et extrà in suburbio commorantes, in cujuscumque terrâ commorentur, communionem jurent; qui verò jurare noluerit, illi qui juraverunt de domo ipsius et de pecuniâ justitiam facient. — 18. Si quis etiàm de communione aliquid forisfecerit, et per juratos emendare noluerit, homines communie exindè facient justiciam. — 19. Si quis verò ad sonum factum pro congregandâ communiâ non venerit, duodecim denariis emendabit. — 20. Preter has consuetudines à patribus nostris eis concessas et indultas, concedimus ut nullus infrà ambitum ville Suessionensis aliquid possit capere, nisi major et jurati, quamdiù de eo justitiam facere voluerint. Et si aliquis de communiâ nobis aliquid forisfecerit, oportebit ut nos in curiâ episcopi Suessionensis per majorem ville ad judicium juratorum justitiam de eo capiamus, nec eos extrà predictam curiam vel placitare, vel chartam monstrare compellere poterimus. — 21. Nec cuiquam licebit ab aliquo vel ab aliquâ de communiâ manum mortuam exigere. — 22. Has itaque consuetudines pretaxatas, et eas que ab avo nostro eis concesse fuerunt et confirmate, salvo jure nostro, et episcopi, et dominorum, et ecclesiarum qui in predictâ villâ aliquid juris habent, concedimus et confirmamus. — Que omnia ut perpetuum robur obtineant, etc. precepimus confirmari. Acta Suessioni, Anno Incarnationis dominice MCLXXXI°; regni nostri II°.

Première charte communale de Vervins.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ego, Radulphus, dominus Cociaci, quoniam res gestas decursus temporum incessanter preterfluens à memoriâ facilè obliterat, ea propter scripto mandari precepi consuetudines et statuta que hominibus de Vervino concessi et juravi, et ea que ipsis concedentibus michi detinui sacramento, et ipsorum confirmari feci. — 1. Imprimis concessi eis proprias mansiones annuatim duodecim nummos villico meo coràm scabinis eorum persolventes, et hoc statutis terminis in festo Sti. Johannis sex, et in natali sex. — 2. Concessi etiam eis totam terram de Vervino ad terragium sexte decime garbe, et terram de agnis ad terragium undecime garbe, et totam silvam mei juris ad has duas terras pertinentem sine salvagio aut aliquâ contradictione ad communes usus eorum; et ibi pratum elaborare poterunt unius falcis fenacis diurnum pro nummo annuatim soluto hereditarie possidebunt. — 3. Venationem omnem habeant, exceptâ quartâ parte apri et cervi, que nostris cedet usibus. — 4.Ištereà, dedi eis ut si quis amicorum suorum gratiâ visitandi eos venerit, per totam terram meam eundo vel redeundo nequaquam impediatur, ità duntaxat si monstrari potuerit quod predictâ de causâ venerit. — 5. Ipsi autem michi concesserunt quod quotiescumque captus fuero vel filius meus, juxta scabinorum et juratorum rationabilem et legitimam considerationem, ad me vel eum redimendum michi vel ei de suis opibus subvenient. — 6. Ad torneamenta eos ducere non potero, nisi michi aliquis arroganter comminatus fuerit se vi suâ inclusurum me et meos in aliquod municipiorum meorum, aut vastaturum meam terram, illâ tamen eos communiter ad honorem meum tuendum ducere potero. — 7. Si guerra inter me et aliquem seu aliquos oriatur, ad sumptus suos per diem et noctem unam me eos ducere li-

cebit; sequenti die, si diutiùs in eo negotio manserint, vel eos procurabo, vel sine forisfacto ad propria redire poterunt.— 8. Usum etiam totius silve que mei juris est, usque ad pressorium, donavi eis. — 9. Super burgensem aliquem neque ego, neque villicus meus clamorem facere poterit, nisi (hereditate exceptâ) post juratorum testimonium jus cujusque judicio scabinorum relinquatur. Quod si neque scabinorum, neque juratorum testes habuerit, *pie le roi* eum vocabit, id est solâ manu faciet jusjurandum. Ille vero per se et per sex alios jurejurando si sanguis effluxerit se purgabit; si non, tria juramenta exsolvet. Si quis clamorem fecerit de quolibet, et tamen prosecutus non fuerit, judicio scabinorum suberit, alter verò in pace erit. Si quis super Vervinensem clamaverit, et ambo ad placitum venerint, placito non terminato uterque faciendo quod jus scabinorum exiget vadium, vel obsidem dabit. — 10. Si quis alii convicia dixerit, et conviciatus clamaverit, nec ille negaverit, duos solidos dabit conviciato et duodecim denarios villico. Quod si negaverit, ille uno juramento approbabit, alter tribus se deffendet. — 11. Quicumque eorum furnum, aut molendinum caballinum aut manuale facere voluerit, faciat; de duobus horum nihil dabit, sed de cauponâ quatuor Attrebatenses cervisie domino dabit, presbitero duos. — 12. Si de terrâ calumniatur que per annum et diem testibus duobus scabinis liberè habita fuerit, non exindè respondebitur; si testes defuerint, septem faciat juramenta.— 13. Qui vendit domum cum fundamento, domino dat quatuor denarios, et emptor quatuor, et duos villico, pro chirothecis; et qui sine fundamento vendit, nihil dat. — 14. Post mortem mariti uxor sit sterilis an non, tantum quatuor denarios domino dat infrà octo dies. Pueri, mortuis parentibus, nihil dant. — 15. Si burgensis villicationem tenuerit, dominus neque vim neque injuriam facere ei poterit, sed si aliquam querelam contra eum habuerit, judicio scabinorum eum sicut alium burgensem tractabit. — 16. Quicumque autem repatriare voluerit quodcumque habuerit vendere vel dare poterit, et sub precepto villici coràm scabinis si ampliùs burgensis esse noluerit, liberè abibit. — 17. Quicumque in villâ per annum et diem manserit, nisi dominus infrà terminum istum eum repetierit, liber sicut alius burgensis manebit. Sin autem infrà terminum predictum eum repetierit, et ille si ejus esse cognoverit, infrà libertatem ville non tenebitur; sed si requisitus se ejus esse negaverit, proprio corpore dominus requirens eum probare suum debebit. — 18. Si quis pecuniam quamlibet infrà villam adduxerit, nisi furtum esse comprobari poterit, salvam et liberam possidebit. — 19. Si quis sine herede moritur in villâ, burgenses ejus possessionem per annum et diem conservabunt; et si interim aliquis advenerit qui ejus possessionis se esse heredem monstraverit, prout justum est eam obtinebit. Sin autem nullus advenerit, medietas possessionis cedet domino, et alia ecclesie. — 20. Si burgensis quispiam militi aliquid crediderit, nec ab eo debitum suum extorquere voluerit, concivibus suis ne ulterius aliquid credat vel vendat probibebit. Et si aliquis prohibitum istud infregerit, creditor super eum damnum suum recuperabit; et si creditor pro debito suo super militem ad dominum clamorem fecerit, nisi testimonium juratorum seu scabinorum affuerit, mihi jusjurandum faciendo seu per se, seu per manum ministri sui nullum ejus debiti damnum ei restituet. — 21. Quidquid à burgensi alicui creditur, etsi non reddatur, de suo non capiet. Ditior nihil credet domino suo nisi aut panem, aut vinum, aut carnes, et hoc usque ad quinque solidos; mediocriter dives usque ad tres solidos, pauper usque ad duodecim denarios, nec plura donec ea habuerit. — 22. Si quis vadimonium vicini sui habeat quod redimere non velit, ter ei coràm scabinis offerat; si ille redimere noluerit, illud vendet, nec posteà exinde respondebit. — 23. Si quis inculpatus fuerit aliquo magno crimine, et ille se defendere noluerit, septem sacramentis se purgabit, ille vero uno probabit; si autem reus se defendere non poterit, convictor eum execrabit, vel suspendet, vel secundùm judicium damnabit. — 24. Si ille cui creditur dicit tantùm esse super vadium quantùm qui credit dicit, creditor debitum suum uno sacramento obtinebit. — 25. Septem sunt scabini, quorum si quis moriatur alius à scabinis substituatur. — 26. Quicumque in predictâ villâ metretam frumenti vel alicujus eguminis seu liquoris facere voluerit, villico quatuor nummos dabit. — 27. Has consuetudines et

statuta ego, Radulphus de Cociaco, tàm ego quàm predecessores mei burgensibus de Vervino concessimus et juravimus; assensum etiam suum ad hec dedit Agnes uxor mea, et juravit. Et ut hoc inconvulsum et ratum permaneat, sigilli mei appositione munivi, et testium suscriptione qui etiam juraverunt roboravi. Signum Bartholomei de Bomont et filiorum ejus, etc. Actum Vervini, anno incarnati Verbi MCLXIII.»

Deuxième charte communale de Vervins, dite loi de la Bassée.

Je, Thomas de Cocy, sires de Vervin, fas sçavoir à tous ciaus qui verront ceste chartre que mes pères, messire Raoul de Cocy, ensi (ainsi) come je vi que il i est contenu plus plainemen en sa chartre saielée (scellée) de son saiel (sceau), ottroya as homes de Vervin propres manages parmi (pour) XII deniers lonisiens (laonnois) à rendre chascun an à son mayeur de Vervin, par devant les eschevins, à deus termines (deux termes) : c'est à feste St-Jehan VI deniers, et au Noël VI deniers. — 2 A qui n'espaie (ne paie) au jor, il doit deus sols d'amende et la rente, et lor ottroi ensi toute la terre de Vervin al terrage de la XVI jarbe, et la terre de Doegnis (1) a XI jarbe, et tout le bos (bois) des endroits qui appartient à ces deus terres à lor communes usages sans nien (rien) rendre. — 3. Et là où ils puissent faire pré en ces deus terroirs dessus dis, lor laist (laisse) faire sans parler al mayeur parmi un denier lonisien à rendre chascun an, à feste St-Jehan, de la fauchie. — 4. Et qu'ils eussent la chacerie (la chasse) franchement de toute venison (venaison) ; mais que la quarte part dou cierf et del sanglier rendissent au seigneur de Vervin. — 5. Et lor otroie que quiconque d'iaux vorroit four, ou cambe (brasserie), ou moulin à manouelle (manivelle), faire le puest ; et dou four et dou moulin il n'en devoit nien ; mais que la cambe donroit (donnerait) IIII septiers de cervoise (bière) au seigneur de chascun brassin, et II septiers au prebstre (au curé). — 6. Et quiconque en cele ville manroit (demeurera) an et jor, se il dedans ce termine n'estoit requis (réclamé) de son seigneur, il manroit fran en la ville ensi come mes autres borjois de la ville.; et se dedans ce termine estoit requis de son seigneur, et il connissoit (reconnaissait) que il fust ses hom, il ne seroit mies detenu en la franchise de Vervin ; et s'il nooist (niait) qu'il nel fust mies home au seigneur, il convenroit que li sires le provast de son corps contre lui. — 7. Et s'aucuns (si aucun) amenoit ou aportoit quelconques avoir, il seroit siens se l'on ne pooit prover que ce fust larrecin. — 8. Et s'aucuns en celle ville moroit sans oir, li borjois de celle ville toute la sienne chose penroient (prendraient) qui de lui mouvroit, et warderoient (garderaient) an et jor ; et se dedans ce termine venast auscun qui provast loialment que il en fust oir, il seroit siens ; et se mie ne venoit dedans ce termine qui provast loialment qu'il fust oir, li moitiet de celle chose seroit au seigneur, et li aultre à l'église de Vervin. — 9. Li plus riches n'est tenu à croire (prêter, faire crédit) le seigneur que pain, et vin, et char (chair, viande), et ce dusques (jusque) à V sols de lonisiens ; li moyen riches dusques à III sols ; li poures dusques à XII deniers lonisiens ; ne plus ne doient croire come il doit de cens. — 10. Et se auscun avoit le wage (gage) son voisin que cil ne vosist (voulut) racheter, trois fois l'offrist par devant les eschevins, et se cil adonc nel rachetoit, il le puet vendre ensi come li eschevins li dirons, et depuis n'en respondist. — 11. Et se auscun s'en wet (veut) aler manoir (demeurer) fors de la ville, il porra donner, ou vendre, ou laissier ce qu'il a en la ville, et par le congié del major et des échevins, franchement aller s'en pourra. — 13. Et li borjois de Vervin octroierent à mon père que totes les fois que il ou ses fix seroient pris, selonc loial et resnable esgard des eschevins et des jurés, li aideroient de leur richèces. — 13. A tornois (tournois) mes père ne puest mener s'aucun par orgueil nel veist menacier, o enclorre par force en une

(1) Probablement Dagny-Lambercy

de ses forterèces, ou waster (dévaster) sa terre; enki les puet mener communalment à défendre son our (honneur). Et se guiere (guerre) muest entre luy et auscun haut hom, au coust (aux frais) les borjois de Vervin les puet mener un jor et une nuit; et se il voloit plus tenir, il lor liverast lor dépens, ou cenon il s'en pooient revenir sans forfait. — 14. Qui vendist héritaige en donnant IIII deniers au seigneur et II deniers au mayeur pour ses wans, et qui vendist surfait de maison ou meuble, il ne paiast nien. — 15. Après la mort dou mari, la fame donnast IIII deniers au seigneur dedans VIII jors. — 16. Quiconque vosist faire en la ville nouvelle mesure, il donnast au seigneur IIII deniers. — 17. Et mes peres lor ottroia que s'aucun borjois eut creut (prêté) à auscun chevalier deitte qu'il avoir ne puest, il deffendist as autres borjois qu'il ne li créassent ne ne vendissent nien; et se auscun oultre sa deffense li creust ou vendist, cil qui deffedist recouvrast son domaige sor lui, et cil qui eust creu au chevalier par son sairment (serment), et de son sairement délivret sera à l'ast. — 18. Et s'auscun borjois eut creu à autrui, se cil ne lui paiast, il ne puet mie panre (prendre) del sien sans justice; et se auscun dist que il n'a mie tant seur le wage (gage) come cil qui le tient dist, cil qui le tient par son sairment provera sa deitte. — 19. Et VII eschevins doit avoir en la ville, et si les uns en meurt ou en est osté, par les autres il sera remis. — 20. Et toutes ces choses dessur dites, je les ottroie et confirme, et ils m'ottroient ce que ils avoient ottroié à mon père si come il est dessur contenu. Et à ces choses par communs assens (accord), je et li borjois de Vervin avons auscunes choses ajoutées, muées et amendées par commune utilité. — 21. Il est atorné et ottroié que je, ne cil qui après mi seigneur de Vervin, ne autre por nous ne pourrons faire claim seur borjois de Vervin, se par tesmoing non d'eschevins ou de jurés. Mais s'il avenoit que auscune mellée aveinst à Vervin dont temoing ne fussent eschevins ne jurés, et li mayeur le nunçoit (dénonçait) as eschevins, il enquerroient en bonne foi et as tesmoing recevroient ciaus qui esté ja verroient à la mellée, quelque il fussent, pourvu qu'il fussent àcroire (croyables), et cest tesmoing doit faire li mayeur venir par devant les eschevins, et cui li eschevins trouveroient coupable, il paiera autel amende au seigneur, come se tesmoing emparoir d'eschevins et de jurés. — 22. Et en tout autre chose, li uns borjois vers l'autre et vers autres borjois, et autres borjois vers aus, proveront par bon tesmoing loial tel come eschevins diront par loi que bon tesmoing soient. — 23. Et se iretage (heritage) est tenu en la seigneurie de la ville an et jor sans chalauge (trouble), cil qui l'a tenu n'en respondera mie, se cil qui le demande n'a tesmoing des échevins qu'il a millor (meilleur) droit que cil qui le tient. — 24. Et est atourné que une deitte on le clamera à une fois et en tous châtels dont on n'aura tesmoing des échevins et des jurés; cil qui clamera, s'il est tieus (tel) que le doit croire, jurera par sa main ce que il demandera et derainera se cil seur cui il clam ne jure par sa main qu'il ne doit mie ce que cil demande, et se deus home qui facent à croire ne jurent après lui qu'il le croient tel qu'il ait fait bon sairment. Et se il jure seur sains qu'il ne puet avoir ces deus home par trois sairmens, s'en passera et en pays (paix) demorra; mais qu'il soit tieus qu'il face à croire. — 25. Et avons hosté tous les pourtreits (citations) et les arramies (amendes), et avons ottroié et atourné que se li sires ou li mayeur ou autres de par lui meit home en querelle, dont il ne soit ajourné, se cil qui est mis en querelle fait tant de seurté come la querelle monte, finer doit; et se il n'a seurté seur le sien, s'il vant, tant finer doit, et cil qui claime et cil sor cui on claime puet contremander deus fois, et la tierce fois cil qui défend perd sa querelle (procès). — 26. Et se auscun fait arrester auscune chose par le mayeur, se cil vient après et dist: mayeur, j'ai arresté; et se li mayeur dist: ce aies-vous, je vous en trai à tesmoing; ce vaille nien. — 27. Se un home mis en querelle nome son aversaire autrement qu'il n'ait non, pour ce n'en chiéce mie ne ne perde sa querelle. — 28. S'auscun dist à un autre: Vous me devès tant, est-ce voirs (est-ce vrai)? Est-ce voirs que vous tant me devès? Et cil respont: Ce ne mie à certes je vous dois; ce ne vaille nien, ne por ce ne le puist-on mie portraire, se il dist après que il nien ne lui

doit. — 29. Et se li baron ou la fame n'ont point d'oirs de leur cors et raveste (revêtent) l'un l'autre de ce qu'ils ont tieus vêtemens, ne vaille nien. — 30. Et avons atourné (ordonné) que se un home veut panre fame, ou fame baron (mari) et il montrent meubles par devant eschevins, qu'ils le content (comptent), et le conte sachent les eschevins, et jurent leurs sains que cils meubles sont leurs, ne avant ne le mettent par nule boitdie ne par nul mal. — 31. Et s'auscun hom ou une fame sont ensemble par mariage et ont auscun oir qui muire (meurt) devant le père et la mère, li père et la mère n'acquièrent nien par la raison de cel enfant; se li oir vit et devant li muert les père ou la mère, li oir doit avoir l'eschéance, et se il muert après, l'eschéance doit venir à tel plus prochain. — 32. Et est atourné quicunque ira contre le jugement des eschevins, il paiera au seigneur LX liv. de lonisiens, et à chascun des eschevins X liv. de lonisiens, de lai dit avera cil qui on avera lai dit V sols. — 33. Il est atourné et ottroié que de menues mèlées de main mettre sans sanc, li sire avera LX sous d'amende; se l il a sanc, ou plaie, ou vilaine bléceure d'orbes cos sans arme molue, VI liv.; d'arme molue sans coutel, X liv.; de coutel, XV liv.; de l'affolure ou de mort, ce que lois en donra. — 34. Et se mellée muest en la seigneurie de Vervin, dont on n'ait tesmoing, se cil se claime cui on aura fait lait (*læsus*, blessure), s'il fait à croire, il provera par son sairment. Se cil de cui on se claime se il est tieus (tel) que croire le doie, ne jure par son sairment que fait ne li à cel lait dont il se plaint, et se deus home qui face à croire ne jurent après lui ke tel le croient que il ait fait bon sairment. — 35. Et se sanc ou crime a eu en celle mellée, cil qui claime provera par son sairment; se cil qui se deffend s'espurge par VII sairmens se tieus est qu'il face àcroire, ensi come dessur est dist. — 36. Et je lor ai ottroié que en la forterèce de Vervin, li home de Vervin ne sunt tenus à nien mettre des ors en avant se par lor volonté non; et ils m'ont ottroié et à mes oirs, que quand li sire de Vervin leur fera fauteit (jurera fidélité), et quand il fera son fil chevalier, il li donront del lor selonc loiale et resnable esgard des échevins et des jurés de Vervin. — 37. Et est à savoir que se home estrange devient borjois de Vervin, il fait fauteit au seingneur et à la ville et paie XVII de lonisiens au seigneur, VI sols de borjoisie, et II sols pour son tonnieu, se il veut vendre sans tonnieu payer, il est borjois parmi les III deniers paiant — 38. Li ainnés des enfans, après la mort le père et la mère, remaint (demeure) en la borjoisie del père et del mère, et li aultres enfans puisnés remainnent en sa mainburnie (tutelle), tant come il veust et ils welent: et quant ils partent de la mainburnie, à l'aisné ou li un d'iaus devient borjois et les retient de mainburnie où il convient chascun d'iaus devenir borjois; et quiconque d'iaus devient borjois, il fait fauté (hommage) au seingneur et à la ville. — 39. Et se il veut vendre sans tonnieu, il paie II sols; et chascun borjois doibt à la St-Martin II deniers pour vendre sans tonnieu parmi an, et pour ces deus deniers à rendre au seigneur chascun an à la St-Martin, il est quitte del tounieu fors III choses: d'or à ouvrer, de cheval malle et de cuert (cuir); et de l'or à ouvrer doibt V sols 1 denier, et de plus, plus à l'avenant, de cheval malle, II deniers, de cuert, II deniers. — 40. Et li borjois et la borjoise qui ne paie ces II deniers à la St-Martin, se par le respit du mayeur n'en a, il paie les II deniers et VII sous et demi d'amende. — 41. Et qui ne paieroit tel tonnieu come il doibt, il rend le tonnieu et est à LX sols d'amende se il ne s'espurge ensi come lois dist. — 42. S'auscun se claime d'éritaige cil qui chiet en la querelle paie LX sols d'amende; s'en a li sire XL sols, et cil cui li éritaige remaint en a XX sols. — 43. S'auscun claime éritaige pour eschance, ou par *premnete*, ou par *parson*, se cil se vuest aidier seur cui on *cla le connoist*, cil seur cui on se claime rent au seingueur XII deniers. — 44. S'auscun se claime d'autre de châtel se il ne l'a monstré par tesmoing où a son ostel, il est à III sols d'amende. Se cil se veust aider seur cui on claime, se tesmoing ne puest, il a jor de conseil à la quinzaine s'il le demande, seur la seurté qui devant est dite. — 45. S'auscun ou s'auscune se claime d'estre de châtel, cil seur cui on claime se on ateinz (prouve) seur lui, doibt XII deniers au seingueur, et à celui

qui claime II sols à la quinzaine à rendre, se prendre le veust. Et se cil ou cele qui se claime n'ateinz, il est à III sols de faux claime. — 46. Toute la justice de la ville est au seingneur; mais se la ville veut faire ban sur chose venale ou pour ses biens garder, faire le puest par le los (*laudum*, consentement) dou mayeur. — 47. Et des amendes des bans, li sire aura le tiers et la ville les deus; et se la ville veust faire ces bans de ces choses dessur dittes, eschevins et jurés tesmoignent par los que il sont convenables, li mayeur ne les puet contredire, jasoit (quoique) ce con en doie querre son los. — 48. Li sire a son foraige dedans la ville de chascune charretée que li borjois et li borjoise vent à broche (en détail), un setier de vin de la charretée et demi-setier. — 49. Li estrange home se il vent ou achète vin en gros, il doibt son foraige un setier de la charretée, et demi-setier de la charrée; et se il vent à broche, il doibt autel foraige. — 50. Et a li sires en la ville ses molins banales; ensi come ce li borjois ou la borjoise envoie son blet au molin et il i est ung jor et une nuit, il le puet d'en ki porter et envoier là où il vorront morre (moudre) sans meffait. — 51. Ces choses qui sont ci-dessus escrittes on les tenra (tiendra) fermement, et des autres choses que cieus (telles) ne sont, se il en convient avoir conseil, on l'ira querre (chercher) as eschevins de l'Isle. — 52. Et pour ce que toutes ces choses desseur dittes soient fermement tenues, je et li home de Vervin l'avons juret sur sains (saints) fermement à tenir, et avons ceste chartre confirmée par nos sciaux. Mahieu, sires de Woupais; Pierre Hues, li frère; Raoul de Vervin; Pierre, ses frères, et Baudoin, ont juré seur sains que se je aloie contre ces choses dessur dites, et ils en estoient requis des homes de Vervin, il le me blâmeroient en bonne foie. — Ce fut fait en l'an de l'Incarnation Nostre Seingneur Jésus-Christ mil ans et CC et XXXVIII (lisez probablement XXVIII) el moi de décembre. *(Du cartulaire de Vervins).*

TABLE GÉNÉRALE

DES

NOMS D'HOMMES ET DE FAMILLES

CITÉS DANS CET OUVRAGE.



N. B. — Parmi les familles dont la liste suit, il en est quelques-unes qui portent le même nom, bien que différentes et même étrangères les unes aux autres. Le présent ouvrage n'étant point un travail généalogique, nous avons dû les réunir dans un même article ; mais nous ne prétendons nullement effacer par cette réunion les différences d'origine qui les séparent. — Quelques erreurs s'étant glissées dans la description des armoiries, nous avons cru utile de reproduire ici ces dernières, corrigées et augmentées de celles qui avaient été omises. La réunion de tous ces blasons formera un ensemble qui permettra au lecteur de les comparer plus facilement entre eux.

A

Abailard. Tome I, page 177.

d'Abancourt, famille. Elle fut déclarée noble dans l'enquête de 1666. Armes : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules*. II, 18. 242.

N. d'Aboville, lieutenant-général. I, 260.

N. d'Aboville, maréchal de camp. id., ibid.

Abel de Pujol, famille. I, 210.

J. Luc d'Achery, érudit. II, 140.

Elisabeth d'Acy, abbesse du Parc-aux-Dames. I, 4.

Adalbéron, évêque de Laon. I, 337.

de l'Age ou l'Aage, famille. I, 48. 311. — II, 238. 239.

d'Aguerre, famille. I, 32. — II, 19.

Jean Aguet, abbé de Prémontré. I, 342.

d'Aillon, famille. I, 266. 285. -- II, 78. 82.

d'Ailly, famille. Armes : *de gueules, à deux branches d'olivier d'argent passées en double sautoir, échiqueté d'argent et d'azur de 3 traits*. I, 68. 131. 302. -- II, 61. 153.

de l'Air ou de Lair, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé quatre races depuis 1550. Armes : *d'azur, à la croix dentelée cantonnée en chef de deux étoiles et en pointe de deux roses, le tout d'or*. I, 119.

Albert Ier, comte de Vermandois. I, 115. 235.

d'Albret, famille. II, 177. 302.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre. I, 58. 348. -- II, 42.

Gobert Aleaume, abbé de Thenailles. II, 271.

d'Alençon, famille. I, 61.

d'Alès, famille. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent chargée de 3 merlettes de même, sans becs ni pattes*. I, 10 317. -- II, 86

Valerand Allard, sculpteur. II, 141.

d'Allenoncourt, famille. Armes : *d'argent, à 3 écussons de gueules*. I, 174. -- II, 2.

Saint Algis. I, 10.

Alix, reine de Chypre. I, 175.

Allut, introducteur de la fabrication de la mousseline I, 130.

Saint Amand. I. 50.

d'Almane, famille. I, 351.

d'Almany, famille. Cette famille originaire de Florence, obtint des lettres de naturalisation en 1595. II, 320.

Philippe d'Alsace. I, 153. -- II, 265.
d'Ambly, famille. Armes : *d'argent, à 3 lions de sable armés et lampassés de gueules.* I, 208. 364. — II, 100.
Adrien Amerot, jurisconsulte. II, 211.
d'Amerval, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 4 races depuis 1540. Armes : *d'argent, à 3 tourteaux de gueules.* I, 56. 63. 67. — II, 27. 72. 84. 103. 160. 201. 221.
Claude d'Ancienville, pannetier du roi. I, 16.
d'Angennes, famille. Armes : *de sable, au sautoir d'argent.* I, 207. 256. -- II, 204.
Pierre Angelars, bailli de Vermandois. I, 43.
Berthier Angelars, id. ibid.
d'Angeviller, famille. II, 8.
d'Anglebermer ou Anglebelmer, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 10 races depuis 1500. Armes, selon l'enquête : *Fascé d'argent et d'azur de 6 pièces.* Nous trouvons ailleurs : *D'azur, frette d'or.* I, 51, 315. 317. 331. 371. — II, 46. 52. 73. 105.
Antoine d'Anglebermer, abbé de St-Nicolas-aux-Bois. I, 331.
d'Anglure, famille. I, 199.
Jean d'Anizy, abbé de La Chapelle-aux-Planches. I, 18
Pierre d'Anizy, archevêque de Sens. I, 18.
Réné d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem. I, 301. -- II, 169.
d'Anquesne, famille. I, 88. -- II, 3.
Saint Ansery ou Auseric. I, 237. -- II, 160.
d'Anthoing, famille. I, 22. 194. 271.
d'Antigny, famille. I, 32.
d'Apremont ou Aspremont, famille. Armes : *de gueules, à la croix d'argent.* I, 135. 329. -- II, 109.
de l'Arbre, famille. I, 83.
Jean de l'Arbre, prédicateur. I, 343.
Jeanne d'Arc. I, 57.
Archers. I, 300. 341.
Jean d'Arentières, grand bailli de Vermandois. I, 44.
d'Argies, famille. I, 358. -- II, 9. 12.
d'Argonges, famille. I, 296.
d'Armentières, famille. I, 109.
Simon d'Armentières, cardinal. I, 25.
d'Armagnac, famille. I, 301.
des Armoises, famille. Armes : *gironné d'or et d'azur de 10 pièces.* II, 216. 308.
Arnoul, archevêque de Reims. I, 336. 342.
Arquebusiers. I, 101. 154 341. -- II, 69. 140 210.
d'Arson, famille. I, 88.
d'Arsonval, famille. Armes : *tranché d'or et d'azur, à une étoile à 8 raies de l'un en l'autre, chargée d'une croisette de gueules.* (V. pl. 3, n° 2, où la croisette a été oubliée.) I, 157.
d'Artaise, famille. Elle a prouvé 5 races depuis 1541, dans l'enquête de 1666. Armes : *de gueules, à 3 fasces d'or, accompagné d'une molette de même en chef, au franc quartier de France mal ordonné.* (V. pl. 7, n° 1.) I, 36. -- II. 56. 216
Jean d'Artemps, abbé de St-Eloi de Noyon. I, 27.
Blanche d'Artois, comtesse de Champagne. I, 147. 148. 165. -- II, 78. 310
d'Assonville, famille. I, 308.
Richard d'Atry ou de Lattre, abbé de St-Germain. II, 211.
J.-F. Athey, abbé de Moncet. I, 342.
d'Aubeluche, famille. I, 28.
Nicolas d'Aubenton, abbé d'Ourscamp. I, 32.
Aubert, famille. Armes : *de gueules, au lion d'argent.* I, 33. 88. 202. 364. -- II, 38. 63.
Adam Aubert, lieutenant des armées de l'archiduc. I, 365.
Jean Aubert, helléniste et traducteur. I, 243. -- II, 316.
de Saint-Aubert, famille. I, 86.
Nicole Aubry, fameuse possédée. I, 339.
Aubry du Bochet, conventionnel. I, 265.
d'Aucy, famille. I, 56.
A.-Am. Augier-Dufot, médecin. II, 211.
Marie d'Aulnois, abbesse de St-Etienne. I, 37.
d'Aumale, famille. Armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de 3 besans d'or.* (V. pl. 7, n° 2.) I, 54. 64. 104. 247. 237. 282. 312. -- II, 3. 21. 52. 54. 62. 147. 236. 275. 317. 321.
Louis d'Aumale, pannetier du roi. II, 52.
d'Aumont, famille. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de 7 merlettes de même, 4 en chef, 3 en pointe.* (V. pl. 3, n° 1.) I, 155. 185. 231. 283. 302. -- II, 285. 293 298.

de l'Aumosnier ou Laumosnier, famille. Elle fut ennoblie en 1520 par François Ier, dans la personne de Jean Laumosnier. Armes : *d'or, à 3 hures de sanglier de sable posées 2-1.* I, 62. 210. 240. -- II, 50. 199. 234.

d'Aucquoy, famille. I, 204. -- II, 179. 295.

d'Ausbourg, famille. Armes : *d'azur, à 3 fasces d'or.* I, 98. 196. -- II, 75. 129. 199.

Madeleine d'Ausbourg, femme de lettres. II, 85.

d'Autun, famille. I, 67. 102.

Anne d'Autriche, reine de France. I, 362. -- II, 16.

d'Autry, famille. I, 199.

Aux-Epaules, famille. I, 87.

d'Auxi, famille. I, 77. 271.

d'Averhout, famille. I, 304. -- II, 201.

d'Avesnes, famille. I, 86. 270. 301.

Gautier d'Avesnes, seign. de Guise. I, 93. -- II, 80.

Jacquemont d'Avesnes, abbé de Tournai. I, 270.

Jacques d'Avesne, seign. de Guise. II, 24. 86.

B

Fr.-Noël Babœuf, écrivain révolutionnaire. II, 141.

De Bachelier d'Yanville, famille. -- Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1545. Armes : *d'argent, au chevron d'azur accompagné de 3 molettes de même.* II, 50 114. 115

Jean le Bacle de Meudon, grand bailli de Vermandois. I. 44.

de Baconel, famille. I, 122. 123.

de Bailleu, famille. I, 59. 293.

de Bailleul, famille. I. 193.

de Baillon, famille. I, 35.

Jean de Bains, grand bailli de Vermand. I, 44.

Lebrun de Baisins, id., ibid.

de Balainne, famille. I, 141. -- II, 21. 274.

Antoine Balland, général de division. I, 300.

Balagny, chef ligueur. I, 129. -- II, 54.

de Balmanne, famille. II, 50.

de Balzac, famille. I, 181.

Saint Bandry ou Baudarid. I, 47. 116.

Guillaume de La Bannière, grand bailli de Vermandois. I, 44.

de Bar, famille. II, 16 65. 213. 257.

Robert de Bar, ministre de Charles VI. II, 15.

de Baral, famille. -- Elle a prouvé 5 races depuis 1518 dans l'enquête de 1666. Armes : *de gueules, à 3 barillets d'or* I, 231. -- II, 2.

Nicostrat Barat, littérateur religieux. I, 300.

de Barbançon, famille. Armes : *d'argent, à 3 lions de gueules armés, lampassés et couronnés d'or* (V. pl. 3, no 9). I, 16. 59. 255. 263 329 -- II, 44. 257. 298. 302.

Barbier des Boulets, famille. -- Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 4 races depuis 1540. I, 317. -- II, 31.

Gautier Bardins, grand bailli de Vermand. I, 43.

Barré, famille. I, 223.

Claude Basin, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.

Hélène de Basius, poëte. II, 211.

de Bassompierre, famille. I, 81.

Barthélemi, évêque de Laon. I, 116. 182. 208. 272. 278. 312. 324. 347. -- II, 225. 319.

de Barthélemi, famille. -- Armes : *d'argent, au lévrier courant de sable, accolé d'or, coupé d'azur, au massacre d'or.* II, 47

Bauchamp, littérateur. I, 118

Jacques Bauchart, traducteur. II, 140.

de Baudier, famille. -- Armes : *d'argent, à 3 têtes de Mores de sable tortillées du champ* (V. planche 8, no 2.) I, 142.

de Baudiment, famille. I, 101.

André de Beaudiment, abbé de Chalis. I, 101.

Valerand de Baudiment, abbé d'Ourscamp. I, 101.

Baudoin, abbé d'Isle. I, 103.

Saint Baudoin. I, 177.

Baudoin, famille. -- Armes : *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules, au chef d'or chargé de 3 roses de gueules* (V. planche 8, no 1). I, 55. 167. 365. -- II, 220.

Mathieu de Baune, grand bailli de Vermand. I, 43.

de Bayard, famille. -- Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 coquilles de même.* II, 218.

de Bazin, famille. II, 5. 117.

de Bazincourt, famille. I, 63.

de Bayencourt, famille. II. 145.

de Bazoches, famille. -- Armes : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'une*

fleur de lys naissante de sable. I, 48. 53. 196 370. -- II, 52 54. 292.
Gérard de Bazoches, évêque de Noyon. I, 53.
Guy de Bazoches, géographe. I, 53.
Jacques de Bazoches, évêque de Soissons. I, 53. -- II, 191.
Milon de Bazoches, abbé de St-Médard, puis évêque de Soissons. I, 54.
de Beaufort, famille. I, 180.
de Beaugency, famille. I, 193.
de Beaujeu, famille I, 102.
Henri de Beaumanoir, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Philippe de Beaumanoir, id. I, 43.
Pierre de Beaumont, id., ibid.
de Beaune, famille. I, 143. 266.
Farsi Beaurain. historien. II, 158.
Philippe de Beaurevoir, grand bailli de Vermandois. I, 44.
de Beauvais, famille. -- Armes : *échiqueté d'argent et d'azur*. I, 256. -- II, 14. 289.
de Beauvisage, famille. I, 303.
Pierre de Beauvoir, grand bailli de Vermand. I, 44
L.-Cl. de Béchameil, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
de Béchon, famille. I, 138.
de La Bédoyère, famille. II, 106. 187.
de Beffroi, famille. I, 148. 366.
Louis-Abel de Beffroi de Régny, dit *le Cousin-Jacques*, littérateur, I, 344.
Louis-Et. de Beffroi de Beauvoir, économiste. I, 345.
Marie-Catherine-Abel de Beffroi, femme de lettres. I, 344.
Daniel Béguin, jésuite, écrivain religieux. I, 149.
Béguines. I, 300, 333. -- II, 81.
Bellanger, famille. I, 269. -- II, 65. 93. 102. 244.
Pomponne de Bellièvre, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Pierre de Belleperche, évêque d'Auxerre. I, 64.
N. Bellon, philantrope. II, 141.
Bellotte, famille. I, 59. 151. 163. 179. 341.
Antoine Bellotte, écrivain. I, 344.
Ch.-Ant. Bellotte, jurisconsulte. I, 341.
Nicolas Bellotte, peintre. I, 341.
Antoine Bénezet, philantrope. II, 141.
de Belzunce, famille. I, 327. -- II, 73. 253.
Cl. Bendier, littérateur. II, 140.
Sainte Benolte II, 90.
Benserade, famille. I, 224.
Eléonore de Bergues, fondatrice de l'hôpital de Château-Thierry. I, 148.
de Berlaimont, famille. I, 269.
Berlette, famille. II, 249.
Nic. Berlette, historien. II, 211.
Saint Bernard. I, 272. 367. -- II, 251.
Bernard, abbé de St-Crépin. -- II, 211.
de Bernes, famille. I, 39. II, 79.
Renaud de Béronne, grand bailli de Vermandois. I, 43.
de la Berquerie ou Berguerie, famille. II, 117.
de Berry, famille. I, 280.
Jean Bertaud, professeur I, 142.
de Bertault, famille. II, 5.
de Bertes, famille. I, 257.
Berthe, mère de Charlemagne. I, 342 346. -- II, 180
Jean-Simon Berthélemi, peintre. I, 344. -- II, 126.
Michel Bertin, historien. II, 31.
Antoine Berthemet, poëte. II, 211.
Lambert Berton, supérieur de St-Nicolas. I, 342.
de Bertoult, famille. -- II, 305.
Bertrand, abbé de St-Vincent de Laon. I, 110.
Jean Bertrand, grand bailli de Vermand. I, 43.
Nicolas Bertrand, chirurgien. I, 345.
Hugues de Berzy, trouvère. I, 75.
de Beschefer, famille. I, 183.
Guy de Béthizy, grand bailli de Vermand. I, 43.
Renaud de Béthizy, id., ibid.
de Béthune, famille. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules* (V. pl. 3, n° 3). I, 19. 30. 131. 176. 245. 372. -- II, 12. 92. 170. 244. 257.
Gab^elle de Béthune, abbesse de Fervaques. II, 92.
Mathieu Beuvelet, littérateur. II, 16.
de Bezannes, famille. -- Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 6 races depuis 1500. Armes : *d'azur, semé de besans d'or, au lion d'argent brochant sur le tout* (V. planche 3, n° 4). I, 184. 202. 268. 284. 298. -- II, 4. 35. 87. 114. 124. 130. 253. 273. 314.
Roger de Bezannes, abbé de St-Remi de Sens. II, 130.

de Biche, famille. I, 19. 171. — II, 112.
Jean de Biche, échanson du roi. II, 112.
René Biet, abbé de St-Léger. II, 211.
du Biez, famille. I, 131.
Jérome Bignon, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
de Bignicourt, famille. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent chargée de 3 merlettes de sable* (V. pl. 3, n° 5). II, 72. 160.
de Billy, famille. Armes : *Vairé d'or et d'azur, à deux fasces de gueules écartelées d'or, a la croix alisée d'azur.* I, 223.
Eustache de Bimont, homme de guerre. I, 345.
Binet, famille. II, 8. 127.
de Biron, famille. I, 56
de Blajan, famille. I, 349.
de Saint-Blaise, famille. I, 81.
Blanchard, famille. II, 217.
Pierre Blanchard, mathématicien. I, 345.
Ch. Blandecq, littérateur. II, 299.
de Blandin, famille. I, 237. – II, 249. 312.
Mathieu de Bleville, peintre verrier. II, 141.
de Blécourt, famille. Armes : *de gueules, au lion d'argent.* I, 29. 39. 77. 263. 283. — II, 10. 73. 91. 237. 285.
de Blois, famille. Armes : *d'argent, à deux fasces de gueules chargées chacune de 3 annelets d'or* (V. pl. 3, n° 6). I, 37. 59. 135. 180. 203. 212. 240. -- II, 81. 100. 126. 131. 133.
Blondel, famille. II, 204. 241.
Jean Blondel, grand bailli de Vermand. I, 43. 180.
Guillaume Blondel, id. I, 43.
Franç. Blondel, littérateur. II, 158.
Nicolas de Bocquiaux, fameux homme de guerre. I, 85.
de Bièvres, famille. Armes : *d'argent, à 3 fasces de gueules.* -- II, 274.
Saint Boëtian. -- II, 118.
de Boffle, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 4 races depuis 1534. Armes : *d'argent, à 4 bandes de sable.* -- I, 211. -- II, 73.
de Boham, famille. -- Armes : *de sable, à la bande d'or, cottoyée de deux cotices de même* (V. pl. 3. n° 1). -- I, 73. 161. 172. 181. 207. 304. -- II, 62. 130. 216. 310.
Bohéries, abbaye de Bernardins au diocèse de Laon. Cette maison religieuse portait pour armes : *d'azur, à l'épine d'argent accompagnée de deux roses de même.* -- I, 324. 370. -- II, 56. 241.
Tristan du Bois, grand bailli de Vermand. I, 44.
du Bois de Courval, famille. -- Armes : *d'argent, à 3 fasces d'azur* (V. pl. 3, n° 15). -- I. 11. 208. 211. 282. 326. 334. -- II, 12. 62. 115. 226. 252. 254. 311.
de Bois-Rouvray, famille. I, 148. 252.
Ferdin. Boitel, calligraphe. I, 345.
Bongard ou Bongars, famille. Armes : *d'azur, à 5 besans d'argent posés en sautoir.* -- I, 333.
J.-Germ. Bonnaire, maréchal de camp. I, 191.
Eudes de Bonneil, abbé de Nogent. I, 89.
de Bonnevie, famille. II, 186. 272.
Bontemps, famille. I, 35.
Le Borgne, famille. I, 124.
de Borsèle, famille. I, 98.
de Bosbecq ou Bossebec, famille. I, 205. -- II, 107. 124.
L.-Aug.-Guil. Bosc, membre de l'institut. I, 293.
Antoine de Bossuet, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
de Bossut, famille. -- Armes : *d'or, au double trécheur fleurdelisé et contre-fleurdelisé de sinople, au sautoir de gueules brochant sur le tout.* I, 54. 71. 98. 243. 286. 361. 363. — II, 52. 179.
Renaud de Bossut, grand bailli de Vermand. I, 44. 361.
Bottée, famille. I, 189. 331. — II, 5. 311.
Claude Bottée, prédicateur. I, 343.
J.-J.-Aug. Bottée de Toulmont, écrivain. I, 345.
N. Bottée, autre écrivain. I, 344.
de Bouban, famille. I, 282.
de Boubers, famille. I, 130. 308. — II, 78. 254.
de Bouchard, famille. I, 119.
Bouchard, seign. de Guise. I, 252.
du Bouchet, famille. I, 97.
de Bouda, famille. I, 163.
Henri Boudon, écrivain religieux. I, 260.
Bougier, famille. I, 138.
Jules-César Boulanger, littérateur. I, 344.
Boullanger, famille. I. 29.

Jean Boulœse, professeur. I, 343.
du Boulay, famille. I. 365.
P.-L.-A. Bourbier, homme de guerre. II, 16.
de Bourbon-Condé, famille. I, 122. 302. — II, 63. 169. 213. 315.
de Bourbon-Conti, famille. I, 262. — II, 8.
de Bourbon-Vendôme, famille. I. 58. 87. — II, 16. 87. 213. 258.
Antoine de Bourbon, roi de Navarre. I, 260. — II, 16.
Catherine de Bourbon, abbesse de N.-D. de Soissons. I, 260.
Charles de Bourbon, cardinal, roi de la ligue. I, 260.
Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen. I, 285.
Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault. I, 260.
Louis de Bourbon, cardinal. I, 260. II 16. 185.
Louis de Bourbon, prince de Condé. id., ibid.
Madeleine de Bourbon, abbesse de Ste-Croix de Poitiers. Id. Ibid.
Ch.-Esp.-Mar. de la Bourdonnaye de Blossac. intendant de la généralité de Soissons. I, 321
Bourgeois, famille. I, 105.
Bourgfontaine, maison de Chartreux au diocèse de Soissons. I, 94. 272.
Jean Bourgeois, architecte. II, 141.
de Bourgneuf, famille. II, 44.
de Bourgogne, famille. I, 86. 102. 150. — II, 176.
de Bournonville, famille. I, 171, 242 — II, 278. 314.
Enguerrand de Bournonville, célèbre partisan. I. 96.
Le Bouteillier, famille. I, 254.
Charles de Bovelles, littérateur. II, 140.
Bouzier d'Estouilly, famille. I, 96. — II, 202. 217.
de La Bove (Montchâlons), famille. Armes : *de sinople, à 3 pals de vair, au chef d'or.* I, 92. 146. 169. 249. 348. — II, 89. 292.
Enguerrand de La Bove, abbé de St-Martin de Metz. I, 21.
de Bracquet, famille. I, 231.
de Brail, famille. Elle était originaire de Guyenne, et a prouvé 8 races depuis 1379 dans l'enquête de 1666. Armes : *d'azur, à 2 lièvres d'or passant l'un sur l'autre, brisé d'un lambel en chef à 3 pendans d'argent.* II, 253.
de Braillon. famille ennoblie par François Ier dans la personne de Jacques Braillon, son premier médecin. Armes: *d'azur, au chevron d'argent chargé de deux lions de sable affrontés, armés et lampassés de gueules, accompagnés de 3 molettes d'or.* I, 110.
Jacques Braillon, médecin célèbre. I, 86.
Baudoin de Braine, abbé de St-Martin. I, 101.
Guillaume de Braine, prédicateur. ib, ibid.
Pierre de Braine, littérateur. id., bid.
de Brancas, famille. Armes : *d'azur, au pal d'argent chargé de 3 tours de gueules, accompagnées de 4 pattes de lion affrontées d'or, mouvantes des deux flancs de l'écu.* I, 180. II, 7.
Branche, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 coquilles d'argent et d'un croissant de même en pointe* (V. pl. 3, n° 7). I, 59. 140. 262. 331.
Jean-Baptiste-Louis Brayer, statisticien II, 211.
de la Bretesche, famille. Armes : *d'azur, à la tour d'argent* (V. pl. 5, n° 16). I, 68. — II, 179. 248.
de Brezy, famille. I, 102.
de Brienne, famille. I, 101. 193. — II, 22.
de La Briffe, famille. I, 51. — II, 105.
Brierre de Surgy, conseiller à la cour des comptes. I, 343.
de Brion, famille. I, 292. — II, 42. 58.
de Brodard, famille. Armes : *fascé d'argent et d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout* (V. pl. 5, n° 2). Aliàs : *d'azur, à 3 burelles d'argent, au sautoir de gueules brochant sur le tout.* I, 26. 201. 332. — II, 146. 252. 301. 305. 314. 319.
de Brossart, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a produit les titres de 5 races depuis 1528. Armes : *de sable, au chevron d'or accompagné de 2 besans en chef et d'une molette de même en pointe.* I, 143. — II, 192.
de la Brosse, famille.
de Brouchy, famille. I, 19.
de Brouilly, famille. Armes : *d'argent, au lion*

de sinople, armé et lampassé de gueules. I, 26. 98. -- II. 107. 199. 306.
de Broyes, famille. Armes : *d'or, à une bande d'azur accompagnée de 6 merlettes de même posées en orle.* I, 122. 313. 370. -- II, 104.
Jean de Bruges, maréchal de France. I, 271.
de Brulart, famille. Armes : *de gueules, à la bande d'or chargée d'une traînée de 5 barillets de poudre de sable* (V. pl. 3, nº 8). I, 2. 77. -- II, 10. 85. 145. 227 285.
Charles Brulart, abbé de Joyenval. II, 285.
Charles Brulart, archevêque d'Embrun. Id. Ibid.
de Brumières, famille. I. 71. -- II, 48.
Michel Bruneau, poëte. II, 140
Brunehaut, reine d'Austrasie. I, 111. 221. 330. 340. II, 180.
Brunet d'Evry, famille. I, 34. 82.
Bruno, évêque de Châlons. II, 168.
Emme de Bruyères, abbesse du Sauvoir. I, 114.
Guy de Bruyères, abbé de St-Vincent de Laon. I, 114.
Thomas de Bruyères, id. I, 114.
Bucilly, abbaye de Prémontrés au diocèse de Laon. Elle portait pour armes : *d'azur, à deux clefs hautes de gueules passées en sautoir et cantonnées de 4 fleurs de lys d'or.* I, 219. 235. 309. 314. 315. -- II, 29. 36.
Simon de Bucy, évêque de Paris. I, 118.
Claude Bugniatre, chroniqueur. I, 343.
Gédéon Bugniatre, historien. I, 344.
Nicolas-Claude Bugniatre, chroniqueur. Id. ibid.
de Buzancy, famille. I, 122. 311. -- II, 106.

C

Augustin Cabotin, poëte. Tome I, page 155.
de Caderousse, famille. I, 360.
Caignart, famille. II, 31.
Jean Cailleau, homme de science. I, 297.
le Calvaire, abbaye de bénédictines au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *d'azur, à une N.-D. de pitié*, c'est-à-dire, *à une vierge éplorée assise et adossée à une croix, tenant sur ses genoux un christ mort, à l'écu en pointe, parti de Bourbon-Vendome, parti de Luxembourg* I, 239.
Gilles Canivet, médecin. I, 345.
J. Cannart, littérateur. II, 211.
de Canny, famille. I, 329.
Roland de la Capelle, recteur de l'Université de Paris. I, 128.
de Capendu, famille. I, 81. — II, 96.
Capucins. I, 148. 259. 344. -- II, 139. 210.
de Carignan, famille. I, 183.
le Carlier, famille. Armes : *d'azur, au lion de sable armé et lampassé de gueules, parti de sable, à la roue d'or.* I, 37. 179. 341. 361.--II, 72. 131. 163. 185. 187. 237. 254. 274.
M.-J.-Fr.-Philb. le Carlier, ministre d'Etat. I, 342
Jean-Philb. le Carlier, astronome. I, 344.
Crépin et Jean Carlier, facteurs d'orgues. Id.
Carloman, roi de France. I, 187. -- II, 68.
Caron, maréchal-de-camp. II, 309.
de Carpeau, famille. I, 163. -- II, 100.
de Carpentier, famille. Armes : *de gueules, au chevron d'argent accompagné de 3 molettes d'or.* I, 277. 290. -- II, 282. 299.
Chrétien Carrière, général de division. I, 55.
de Caruel ou Karuel, famille. Armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.* I, 317. II, 2. 31. 102 301.
de Cassinel, famille. I, 171. 347.
du Castel, famille. I, 80. 124. 139.
de Castille, famille. I, 292.
de Castres, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 4 races depuis 1530. Armes : *d'azur, à 3 étoiles d'argent posées en fasce, surmontées d'un croissant de meme en chef.* I, 48. 319 -- II, 57. 71. 316
le Cat, famille. Armes : *de gueules, à la tour d'argent* (V. d'Hervilly).
de Cauchon, famille. Armes : *de gueules, au griffon d'or.* (V. pl. 3, nº 10.) I, 8. 67. 98. 184. 196. 228. 249. 315. -- II, 4. 229.
Louis de Cauchon, maître d'hôtel du roi. I, 184.
de Caulaincourt, famille. Armes : *de sable, au chef d'or.* (V. pl. 3, nº 11.) I, 58. 60. -- II, 18. 45. 256. 307.
Jean de Caulaincourt, chroniqueur. I, 130.

Arm.-Aug.-L. de Caulaincourt, duc de Vicence, ministre d'Etat. I, 131.
de Caunoy, famille. I, 225.
de Cauzé de Nazelle, famille. Armes : *d'or, au lion de sinople couronné de gueules, à la bande de sable chargée de 3 molettes d'or.* II, 68. 130. 131.
de Caze, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 losanges de même mises en chef, et en pointe d'un lion aussi d'or.* I, 98. — II, 308.
le Cellier de la Marlière, famille. I, 28.
Flament de Cerné, grand bailli de Vermandois. I, 43.
de Cessac, famille. I, 26.
Jean de Cessières, avocat général au Parlement de Paris. I, 136.
de Chambly, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1497. Les armes que nous avons données à cette famille, d'après un recueil d'armoiries dressé vers 1760 (V. t. II, p. 46), sont inexactes ; voici comme elles étaient : *d'argent, à la croix dentelée d'azur, chargée de 5 fleurs de lys d'or* (armoiries modernes adoptées en souvenir des croisades et de l'alliance avec Isabeau de Bourgogne, de la maison de France), *au franc quartier de gueules, chargé de 3 coquilles d'or*, qui est Chambly ancien — I, 72. 92. 139. 179. 197. 199. 285. 361. — II, 45. 98. 204. 205.
de Châlons, famille. I. 266. 285. — II, 67.
de Champagne, famille. I, 150.
Henri Ier, comte de Champagne. I, 99.
Thibaut III, comte de Champagne. id., ibid.
de Champignel, famille. I, 258. II, 30. 35. 189.
de Chantepie, famille. Armes : *fasce d'or et de sable.* II, 32.
Philippe de Chaourse, évêque d'Evreux. I, 141.
Chapitres, I. 265. — II, 51, 60.
Chapitre de la cathédrale de Laon. Armes : *d'azur, à 12 bustes de chanoines d'argent la tête couverte d'une aumusse, mises en fasce* 5-4-3. I, 48. 49. 106. 110. 267. — II, 4. 19. 40. 48. 55. 59. 60. 98. 101. 149. 172. 181. 225. 245. 268. 294.
Chapitre de N.-D. de Soissons. I, 143. 168. 371. — II, 31. 99. 103. 209. 225. 252. 283.
Chapitre de St-Quentin. I, 128. 186. 244. 272. 275. 290. 310. 322. — II, 87. 139. 238. 261.
de Chapuis ou Chapuy, famille. I, 105. 158.
de Chardon, famille. II, 65.
Dreux de la Charité. I, 342.
Charlemagne, roi de France. I, 131. 187. 275. — II, 144. 268.
Charles-le-Chauve, roi de France. I, 72. 74. 80. 108. 136. 141. 144. 156. 166. 181. 182. 186. 189. 199. 205. 239. 249. 303. 305. — II, 21. 24. 27. 56. 64. 66. 80. 101. 144. 155. 172. 197. 238. 243. 299.
Charles VII, roi de France. I, 148. 273. — II, 15. 38. 51. 60.
Charles IX, roi de France. — II, 37.
Charles-Martel. I, 217. — II, 111. 144. 266. 292.
Charles-Quint, roi d'Espagne. — I, 148. 214. 253.
Charles-le-Simple, roi de France. I, 117. 187. 191. 209. 289.
P.-F.-Xav. de Charlevoix, historien. II, 140.
de Charmolue, famille. Elle fut ennoblie en 1591 par Henri IV, dans la personne de Henri de Charmolue. Armes : *de gueules, à deux bars adossés d'or, à la croix recroisettée au pied fiche d'argent en chef* (V. pl. 3, n° 13). I, 137. 171. 196. 202. 326. — II, 252. 311.
Charpentier d'Audron, famille. I, 36.
de Charron, famille. I, 138. 320. — II, 128. 186.
de Chartogne, famille. Armes : *de gueules, à 5 anneaux d'or posés en sautoir.* II, 248.
Chartré de Mousso, supérieur de la congrégation de St-Maur. I, 342.
de Chassebras, famille. I, 207. — II, 96.
Réné-Théoph. Chatelain, journaliste. II, 110.
de Chastenet, famille (V. Puységur).
de Châtillon, famille. La branche de Rozoy portait : *de Châtillon, au chef chargé d'une aiglette*, aliàs, *d'une merlette de sable.* I, 5, 32. 50. 53. 58. 86. 98. 121. 171. 193. 206. 234. 262. 285. 301. 339. — II, 13. 64. 73. 81. 82. 85. 104. 106. 112. 120. 176. 212. 244. 249. 261.
Adeline de Châtillon, abbesse de Chelles. II, 104.
Gaucher IV de Châtillon, connétable de France. I, 262.
Isabeau de Châtillon, abbesse de N.-D. II, 176.

J.-Ch. Châtillon, homme de guerre. I, 212.
Marguerite de Châtillon, abbesse de Chelles. II, 104.
Milon de Châtillon, évêque de Beauvais. II, 64.
de Chaulnes, famille. I, 206.
Ant.-Mart. de Chaumont, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Jean de Chauny, abbé d'Hennin. I, 151.
Pierre de Chauny, abbé de St-Barthélemy de Noyon. I, 154.
de Chauvelin, famille. I. 195.
de Chauvenet, famille. Armes : *de gueules, à deux gerbes d'or* (V. pl. 5, nº 3). I, 345. 355. -- II, 103. 121. 149. 307.
de Chepoix ou Sepoix? famille. I, 63 230. -- II, 237.
de Saint-Chéron, famille. I, 165. 361.
Chertemps, famille. I, 59. 298.
de Chessemé, famille. I, 28.
du Chesne, famille. I, 145.
Chevalier, famille. Armes : *d'azur, à la tête de licorne coupée d'argent, au chef d'argent chargé de deux palmes d'or passées en sautoir.* I, 151. -- II, 33. 34. 100.
P.-Nic.-Annibal Chevalier de Vesle, homme de guerre. I, 345.
de Chevron, famille. I, 43.
Chézy-sur-Marne, abbaye de Bénédictins au diocèse de Soissons. I, 84. 121. 148 371.
Guy de Chézy, doyen de Soissons. I, 164.
Raoul de Chézy, abbé de St-Jean-des-Vignes. I, 164.
Childebert, roi d'Austrasie. I, 233. -- II, 256.
Chilpéric, roi de France. I, 108. 136. 281. -- II, 23. 292.
Nicolas de Chivres, abbé de St-Médard. I, 166.
de Chivry, famille. I, 245.
de Chocquart de St-Etienne, famille ennoblie en 1660. Armes : *d'argent, au chevron de sable accompagné de 3 merlettes de même*, 2-1 (V. pl. 3, nº 14). I, 242.
Etienne Chocquart de St-Etienne, célèbre partisan. I, 243. -- II, 123.
de Choiseul, famille. I, 142. 161. 249. — II, 92.
Charles de Choiseul, maréchal de France. II, 93.
Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai. II, 93.
Louise de Choiseul, abbesse du Sauvoir. II, 93.
Jean-Baptiste-Gaston de Choiseul, lieutenant-général des armées. II, 93.
Ch. Choveau, poëte. I, 344.
de Crestien, famille. I, 89. 180.
Le Cirier, famille. I, 138. 190. 330. — II, 236. 282.
Ant. Le Cirier, évêque d'Avranches I, 330.
de Ciron ou Cyron, famille. I, 3. 283. — II, 82. 160.
de Cironis, famille. I, 318.
de Clacy, famille. Armes : *de gueules, à 3 pals échiquetés d'argent et d'azur, au chef d'or* (V. pl. 6, nº 4). I, 98. 170.
Clairfontaine, abbaye de Prémontrés au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *de France, à la foi de carnation.* I, 172. -- II, 182.
Jean de Clamecy, maître d'hôtel du roi. I, 172.
Cl. Clément, médecin. I. 300.
Jean Clément, doyen de la faculté de médecine. II, 15.
de Clermont, famille. II, 45.
de Clèves, famille. I, 302. -- II, 177.
Cloppin, famille. I, 333.
Clotaire, roi de France. I, 47. 108. 146. 333. -- II, 22.
Clotilde, reine de France. I, 328.
de Clouet, famille. II, 20.
N. Clouet, partisan du 14ᵉ siècle. I, 18
Clovis, roi de France. I, 156. 190. 211. 259. 261. 328. 333 358. 365. -- II, 123.
du Clozet, famille. I, 163.
de Cochet, famille. I, 98. — II, 12.
Cochois, famille. I, 189.
Coignet, famille. I, 26. 138.
de Coigny, famille. I, 121. 313. 331. -- II, 109. 272.
Gautier de Coincy, trouvère. I, 178.
J.-B. Colbert, ministre d'Etat. I, 123. -- II. 259.
Charles Colbert, président au parlement de Metz. II, 259.
de Colland, famille. II, 5. 46. 254.
Colléges, I, 148. 183 259. 263. 300. 341. -- II, 13. 139. 210 271. 287.
Le P. Colliette, historien. II, 140.
Guy de Colligis, abbé de Vauclerc. I, 179.
de Colnet, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a produit des titres de 6 races depuis 1530.

Armes : *d'argent, à l'oiseau de proie sur un poingt de sable, accompagné de deux branches de fougère de sinople.* II, 71. 292. 310.
de Combervile, famille. I, 19.
de Combles, famille. I, 304. -- II, 71. 240.
de Commines, famille. I, 57.
de Comminges, famille. II, 272.
La Condamine, poëte. I, 125.
de Condé, famille. I, 196. -- II, 216.
de Condette, famille. I, 54. II. 72. 305.
Condorcet, académicien. II, 158.
de Condren, famille. I, 253. 349.
Charles de Condren, général de l'Oratoire. II, 255.
de Conflans, famille. Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même.* I, 25. 72. 107. 108. 147. 219. 258. -- II, 11. 13. 26. 92 93. 108. 150. 173. 174. 182. 205. 241. 275. 278.
Anne de Conflans, abbesse de Ste-Claire de Reims. I, 278.
Eustache de Conflans, ambassadeur. II, 96.
Hubert de Conflans, vice-roi de St-Domingue. I, 258.
Jean de Conflans, abbé de St-Çrépin. II, 150.
Louis de Conflans, maréchal de France. Id. ibid.
Coquerel, famille. II, 10.
Fremin Coquerel, grand bailli de Vermandois. I, 43.
Coquilliette, famille. I, 34. 210. 303.
Pierre de Corbeny, abbé de Vauclerc. I, 188.
Corbie, abbaye. I, 182. 213. -- II, 85. 243. 315.
Gérard de Cordemoy, abbé de Ferrières. I, 240.
Henri le Corgne, président au parlement de Paris. II, 15.
St-Corneil de Compiègne, abbaye. I, 61. 72. 249.
de Cossart, famille. I, 138. -- II, 49.
de Cossé, famille. I, 181.
Cotte, famille. I, 163.
Louis Cotte, physicien. I, 345.
de Cottereau, famille. I, 11.
Cottin famille. I, 276.
Samuel Cottin, médecin. I, 345.
Henri-Daniel et Jean Cottin, industriels. II, 141.
de Coucy, famille. Armes : *fasce de vair et de gueules de 6 pièces* (V. pl. 2, art. 10). I, 191. -- II, 6 16. 112. 165. 168. 176. 271.
Béatrix de Coucy, abbesse de N.-D. de Soissons I, 193.
Enguerrand Ier, sire de Coucy. I, 185. 242. 254.
Enguerrand II, sire dud. I, 254 -- II, 112. 146
Enguerrand III, sire dud I, 28. 52. 192. 201. 259. 273. 287. 292. 312. 328. 331. 338. -- II, 15 160. 203
Enguerrand IV de Coucy. I, 82. 156. 158. 2:9 -- II, 85.
Enguerrand VII de Coucy. I, 16. 53. 73. 140. 191. 201. 210. 281. 303. 334. -- II, 34. 75. 79. 122. 197. 213 219. 237. 251. 254. 267. 285.
Enguerrand de Coucy, évêque de Laon. I, 192. -- II, 76.
Evrard de Coucy, médecin. I, 192.
Isabeau de Coucy, abbesse des Clarisses de Reims. I, 193.
Jean de Coucy, médecin. I, 192.
Marguerite de Coucy, abbesse de N.-D. de Soissons I, 193.
Raoul de Coucy. I, 333. -- II, 15. 270.
Richard de Coucy, abbé de St-Nicolas-aux-Bois. I, 192.
Robert de Coucy, architecte. id., ibid.
de Coucy, famille des châtelains. Armes : *d'or, à la fasce d'azur* (V. pl. 2, n° 11). I, 41. 107. 124. 194. 212. -- II, 109. 202.
Raoul ou Renaud, châtelain de Coucy I, 192.
de Coucy-Montmirail, famille. Armes : *de Coucy, au chef de......, chargé d'un lambel de... . à 4 pendans.* I, 36.
Raoul de Coucy-Montmirail, évêque de Noyon. I, 36. 193.
Raoul de Coucy-Montmirail, homme de guerre. I, 192.
de Coucy-Vervins, famille. Armes : *de Coucy, au bâton d'or chargé de 3 coquilles de sable brochant sur le tout.* aliàs, *sans coquilles* (V. pl. 6, n° 6). I, 68. 92. 98. 147. 177. 263 320. -- II, 73. 99. 110. 173. 271.
Louis de Coucy-Vervins, archevêque de Narbonne. II, 271.
Raoul de Coucy-Vervins. I, 124.
Robert de Coucy-Vervins, abbé de Foigny. I 193. 333. -- II, 177. 272.

Thomas de Coucy-Vervins. I, 19 270.
Gervais de La Cour, mathématicien. II, 212.
de Courson, famille. I, 313.
Courtier, famille. I, 163. -- II, 273.
de Courtignon, famille. I, 189. 334. -- II, 62.
de Courtanvaux, famille. V. le Tellier.
Courtin, famille. Armes : *d'azur, à 3 croissans d'or.* I, 202. -- II, 291
de Coustes, famille. I, 15. -- II, 106.
de Couttes, famille. II. 73 82
Jérôme le Couturier, prédicateur. II, 141.
Le Couvreur, famille. I, 124.
de Craon, famille. I, 102. 171. 224. 347. -- II, 176.
Jean de Craonnelle, abbé de Vauclerc. I, 209
de Crécy, famille Armes : *d'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules, à la bordure engrelée de même* (V. pl. 7, nº 4). I, 294. 320. 323. 348. 359. -- II, 50. 101. 122. 205. 216. 218. 219. 244.
Adam de Crécy, abbé de Prémontré. I, 212.
de Creil, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1550. Armes : *d'azur, au chevron chargé de 3 molettes d'éperon de sable, accompagné de 3 roses feuillées de sinople.* I, 292. — II, 26. 88. 155.
St-Crépin-le-Grand, abbaye de Bénédictins au diocèse de Soissons. I, 108. 179. 186. 197. — II, 209. 260.
St-Crépin-en-Chaie, maison de la Congrégation de France au diocèse de Soissons. I, 331. — II, 210.
Guillaume de Crépy, chancelier de France. I, 214.
de Créqui, famille. I, 171. 181. 242. 276. 326. — II, 153. 247.
de Crèvecœur, famille. I, 30. 271. — II, 112.
Crin, famille. I, 34. 35
Ch. de Croix, historien. II, 140.
Calixte de la Croix, député aux Etats gén. II, 56.
Crommelin, famille. I. 27. — II, 44.
Jacq.-Arm. Crommelin, littérateur. II, 140.
Isaac-Mathieu Crommelin, id., ibid.
de Croy, famille. I, 98. 285. — II, 41.
de Crozat, famille. II, 42. 62. 258.
N. de Crozat, constructeur du canal de ce nom. I, 125.
de Crussol, famille. I, 195. 359.
de Cugnières, famille. I, 4.
Cuissy, abbaye de Prémontrés au diocèse de Laon Elle portait pour armes : *d'azur, à deux fleurs de lys d'or en chef, la lettre G d'argent mise en pointe*; aliàs : *d'azur, à la fasce d'hermine, à deux fleurs de lys d'or en chef et deux grappes de raisin en pointe.* I, 229. 288. — II, 3.
J.-P. de Cuisy, généalogiste. I, 344.
Pierre de Cuisy, grand-maître des Trinitaires. I, 222.
Sainte Cunégonde. I, 331.
Fr. Cuviller, architecte. II, 212.
de Cuvillier, famille. V. d'Hennin-Liétard.

D

Dagneau, famille. Tome II, page 160.
Adrien Dagneau, doyen de Laon. I, 342.
Adrien Dagneau de Richecourt, avocat. I, 343.
Cyr-Abraham Dagneau, homme de guerre. I. 343
J. Dagneau, abbé de St-Jean-des-Vignes. I, 342.
Jean Dagneau, dit le *capitaine Goujon*. II, 15.
Marc-Ant. Dagneau, généalogiste. I, 344.
Marc-Ant. Dagneau, homme de guerre. I, 343.
de Damas, famille. I, 311. — II, 116. 150. 173.
de Dampierre, famille. Armes : *d'argent, à 3 losanges de sable.* I, 28. — II, 9. 75. 92. 120.
le Danois, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1500. Armes : *de sable, à la croix d'argent fleuronnée d'or.* (V. pl. 7, nº 5). Dans l'enquête, ces armes sont indiquées ainsi : *d'azur, à la croix fleurdelysée d'or.* I, 40. 76. 135. 205. 235. 254. 280. 284. — II, 4. 55. 81. 82. 163. 167. 199. 220. 301.
Dantard, famille. II, 131.
Danye, famille. I, 3. 197.
Darras, famille. I, 119. 161. 189. 202 204. 326. 369. — II, 34. 46. 165. 240.
David, famille. I, 234. 368. — II, 8.
Félix Davin, romancier. II, 140.
Jean Debry, conventionnel. II, 271.
Pierre Delvaux, littérateur. II, 317.
P.-Nic. Delvincourt, poëte. II, 41.
Demilaville ou de Milaville, famille. I, 293.
Demoustier, poëte. II. 288.
Dénis, famille. Elle prouva 5 races depuis 1547,

dans l'enquête de 1666. Armes : *d'or, à la fasce de gueules*. I, 216. 320. 322 -- II, 102.
St-Denis, abbaye. I, 182. 269. 293. 332. — II, 63. 167. 199. 216.
Denisart, jurisconsulte. I, 300. — II, 316.
L.-H.-R. Dequin, membre du Conseil des Cinq-Cents. I, 343.
N. Derbigny, gouvern. de la Louisiane. I, 342.
Xavier Derbigny, littérateur. I, 344.
N. Dermoncourt, général. II, 91.
J.-L.-Fr. Deschartres, économiste. I, 343.
Deschiens, famille. I, 193. 303. - II, 44 267. 273.
Descroizettes, famille. II, 157.
Desforges, famille. Armes : *de sinople, à 6 besans d'argent*, 3-2-1. I, 53. 249. 339. — II, 306.
Desgrets ou des Grets, famille. I, 298.
St Désiré, archevêque de Bourges. II, 187.
Jean Desjardin, médecin de François Ier. I, 305.
Nic. Desjardin, célèbre professeur. I, 27. II, 321.
Desmarets, famille. Armes : *d'azur, à un dextrochère d'argent tenant* 3 *lys de même*. I, 56. 138. 163. 207. 365. -- II, 273.
François Desmarets, maréchal de France. II, 311.
Jean Desmarets, intendant de la généralité de Soissons. I, 321. 342. -- II, 239.
Jean Desmarets, professeur. I, 243.
Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances. II, 211. 311.
J. Desmarquais, canoniste. II, 39.
Desmarques, famille I, 163. -- II, 249. 313.
Desmoulins, famille. I, 369
Camille Desmoulins, journaliste. I, 300.
Desmonts, famille. I, 189.
Despances, famille. I, 253
Desportes, famille. I, 123. -- II, 5 223. 273.
Després, famille. I, 103.
Jean Destrées, avocat. I, 343.
Desvieux, famille. I, 230.
Jacq.-Fr.-Laur. Devisme, historien. I, 344.
Didon, évêque de Laon. I, 7. -- II, 110.
Din de Responde, argentier. I, 343.
Disque ou d'Isque, famille. I, 251. -- II, 40. 293.
Pierre de Dizy, abbé de St-Ived. I, 230.
Pierre Dolivier, écrivain politique. II, 8.
de Dompierre, famille. Armes : *de gueules, à* 3 *pals de vair, au chef d'or*. I, 34. 141. 358.
Nicolas Dorieu, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Michel Dorigny, graveur. II, 141.
Jean Dorlons, médecin. I, 343.
Claude Dormai, historien. I, 300.
de Dostat, d'Ostat ou d'Hostat, famille. I, 3. 17. 140. -- II, 183.
de Doudeauville, famille. I, 198. 277. — II, 9. 50. 66. 279.
Doulcet, famille. Armes : *de sinople, au sautoir d'or brisé d'un lambel de* 3 *pendans de gueules;* aliàs : *de gueules, à la tête de bélier de front d'or, écartelé d'un losangé d'argent et de sable*. I, 93. 151. 202. 288. 293. 348. 370. -- II, 52. 233 234.
Henri Doulcet, homme de guerre. I, 343.
de Drac, famille. I, 254.
de Dreux, famille. Armes : *échiqueté d'or et d'azur de six traits*. (V. pl. 2, n° 4.) I, 102. 193. 262. -- 67. 168.
Henri de Dreux, évêque d'Orléans. I, 102.
Henri de Dreux, archevêque de Reims. Id., ibid.
Jean de Dreux, comte de Braine. I, 224.
Jeanne de Dreux, abbesse de Fontevrault. I, 102.
Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Id., ibid.
Pierre de Dreux dit *Mauclerc*, comte de Bretagne. I, 102. -- II, 120.
de Drouin, famille. Armes : *de..., chargé de* 3 *roses de..., au lambel de* 3 *pendans en chef*. (V. pl. 2, n° 14.) II, 113. 203. 223. 360.
Ducarne de Blangy, agronome. I, 317.
Duchesne, famille. Armes: *d'or, à deux lions de gueules tenant une fleur de lys d'azur*. I, 56. 282. 334. -- II, 109.
Duclos Dufrénoy, écrivain. II, 41.
Dudon, historien. II, 110.
Duflos, graveur. I, 192.
Dufour, famille. I, 383.
Duglas, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1530. Pour les armes, voyez tome II, page 303. I, 13. 22. 26. 141. -- II, 117. 303.
Jean Duglas, ambassadeur. II, 303.
Valentin Duglas, évêque de Laon. I, 26.
Fr. Dujardin, chirurgien. II, 69.
Alex. Dumas de la Pailleterie, général. II, 288.
Dumesnil de Romery, jurisconsulte. I, 300.

Dumoulin, famille. I, 216.
N. Duplaquet, historien. II, 140.
Duplelx, famille. I, 118. II, 25, 107.
Duplessis, famille. I, 277.
J.-P.-Fr. Dupont, littérateur. I, 345.
Duprat, famille. I, 16. 256. — II, 20, 173. 298.
Dupuis ou Dupuys, famille. I, 140. 245. — II, 197. 204. 222. 317.
Jean Dupuis, professeur. I, 154.
Duquenet, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1511. I, 19. 255.
De Durfort, famille. Armes : *d'argent, à la bande d'azur.* I, 102. — II, 162.
Thomas Durieux, ppal du collège du Plessis. I, 70.
Duvivier, famille. I, 195.
Marie-Fr.-Aug. Duvivier, historien. I, 344.

E

de l'Eau, famille. I, 32. — II, 90.
Ebroin, maire du palais de Neustrie. I, 211. — II, 210.
de l'Ecluse, famille. I, 98.
d'Egmont Pignatelli, famille. I, 103.
Elinand, évêque de Laon. I, 59. 72. 111. 140. 225. 263. 292. 293. 329. — II, 3. 230. 298. 300.
St Elme ou Elelme. I, 312.
St Eloques. I, 188.
d'Enghien, famille. I, 58.
d'Ennet, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 4 races depuis 1550. Armes : *d'azur, à 3 brêmes d'argent.* I, 8. 351. — II, 26. 133. 244.
de l'Epinay ou de Lépinay, famille. Armes : *d'argent, à 3 losanges de gueules, posées 2-1* (V. pl. 3, nº 19). I, 140. 179. 318. 325. 361. — II, 2. 18. 98. 290. 316. 317. 318.
d'Erbois ou Derbois, famille. I, 231.
St Erme. I. 243.
Pierre l'Ermite, promoteur des croisades. I, 3.
Eschallard de La Boulaie, famille. I, 202.
d'Esgrigny, famille. I, 309.
d'Eslincourt, famille. II, 6.
L'Espagnol de Bezannes-Villette, grand bailli de Vermandois. I, 45.
d'Espinois, famille. Armes : *d'azur, à 3 besans d'argent mis en bande* (V. pl. 3, nº 18). I, 49. 156. 161. 362. — II, 86. 124.
Ch.-Fr. d'Espinois, maître d'hôtel du roi. I, 157.
Geoffroi d'Espinois, abbé d'Ardres. Id., ibid.
Nicolas d'Espinois, chroniqueur. I, 343.
d'Espoix, famille. I, 297.
des Essarts, famille. I, 303. 326.
d'Est, famille. I, 183. 302.
d'Estampes, famille. II, 317.
de l'Estandard ou Lestandard, famille. Armes : *d'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules, ayant sur l'épaule un écu fascé d'argent et de gueules de 8 pièces.* I, 204. 210.
Estienne, famille. I. 33.
N. d'Estouilly, abbé de Notre-Dame-lès-Ardres. I, 154.
d'Estourmel ou d'Estournelles, famille. Armes : *de gueules, à la croix dentelée de sable.* I, 131. 271. 329. — II, 85. 258.
Charles d'Estournelles, abbé du Frestoy. I. 271.
d'Estouteville, famille. I, 199. — II, 92.
d'Estrées, famille. Armes : *fretté d'argent et de sable, au chef d'or chargé de 3 merlettes de sable* (V. pl. 3, nº 16). I, 75. 122. 176. — II, 7. 214. 255.
Angélique d'Estrées, abbesse de Maubuisson. I. 176.
César d'Estrées, cardinal, évêque de Laon. Id., ibid.
François Annibal d'Estrées, maréchal de France. Id., ibid.
Gabrielle d'Estrées, maîtresse de Henri IV. I, 28. 67. 176. 192. 273. — II, 258.
Jean d'Estrées, évêque de Laon. I, 176.
Jean d'Estrées, grand-maître de l'artillerie. Id., ibid.
Louis d'Estrées, abbé de St-Nicolas-aux-Bois. I, 175.
Victor-Marie d'Estrées, vice-roi d'Amérique. I, 176.
St-Eudes, fondateur de l'abbaye de Bonne-Espérance. I, 342.
Eustachie, abbesse d'Origny. I, 58.
Jean-Baptiste Evrard, peintre. I, 155.

F

de Failly, famille. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de 3 haches d'armes de même* (V. pl. 5, n° 4).
de St-Fargeau, famille. I, 75.
de Fariaux, famille. II, 198. 316.
Désirée de Fariaux, abbesse du Sauvoir. I, 341.
de Faventines, famille. I, 291. — II, 55.
Ch.-Fr.-Leg. Favereau, général de division. I, 155.
de Fay. Il y a eu plusieurs familles de ce nom. L'une d'elles portait : *de sable, à 3 molettes d'argent*. II, 40.
de Fay d'Athies, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 7 races depuis 1478. Armes : *d'argent, semé de fleurs de lys de sable*. I, 39. 72. 107. 139 169. 172. 180. 212. 231. 255. 274. — II, 12. 20. 71. 74. 81. 133. 147. 164. 170. 216. 295. 300. 304. 305. 308. 314.
André de Fay d'Athies, maréchal des camps. I, 169.
Antoinette de Fay d'Athies, abbesse de N.-D. de la Joie. II, 72.
Marguerite de Fay d'Athies, abbesse de Montreuil. II, 20. 72.
de Fayard, famille. II, 202.
Le Febvre, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 7 races depuis 1420. Armes : *d'azur, à la molette d'éperon d'or, au lambel d'argent en chef*. I, 247. — II, 10.
Le Fée, famille. I, 233.
de Fer ou Defer, famille. I, 157.
Gobert de La Fère, abbé de St-Vincent de Laon. I, 260.
Jean de La Fère, id., ibid.
Jean de La Fère, trouvère. id., ibid.
Féret, famille. Armes : *d'argent, à 3 fasces de sable*. I, 73. 257. — II, 152. 223. 304.
Le Féron, famille. I, 123. 318. — II, 249.
Mathieu Ferrand, chancelier de France. II, 140.
Ferrand, famille. I, 320.
Robert de La Ferté-Milon, abbé de Ste-Geneviève. I, 265.
Fervaques, abbaye de Bernardines au diocèse de Noyon. I, 215. — II, 139. 181. 220.
Fesmy, abbaye. I, 199. 288.
Gérard de Festieux, abbé de St-Martin de Laon. I, 268.
Le Fez, famille. I, 332.
de Fiennes, famille. I, 86.
Fievée, journaliste. II, 211.
N. Fiquet, historien. II, 211.
de Fiziaux, famille. I, 372. — II, 62.
J.-F. Flament, chroniqueur. I, 344.
Flament-Grétry, écrivain. I, 261.
de Flandres, famille. I, 87. 193.
Jeanne de Flandres, abbesse du Sauvoir. I, 341. — II, 281. 298.
Philippe de Flandres, comte de Vermand. I, 297.
de Flavigny. La famille de Renansart a prouvé 8 races depuis 1447, dans l'enquête de 1666. Armes : *échiqueté d'argent et d'azur de 6 traits, à l'écusson de gueules posé en abyme*. Les Flavigny-Chambry portaient : *échiqueté d'argent et d'azur, bordé de sable, à l'écu de gueules en abyme* (V. pl. 5, n° 5 et 6). I, 19. 33. 39. 59. 110. 137. 138. 145. 162. 166. 196. 219. 220. 228. 235. 323. 329. 363. — II, 4. 9. 19. 32. 115. 131. 150. 151. 156. 198. 221. 237. 300. 314. 316.
Alexandre-André de Flavigny, préfet de la Haute-Vienne. I, 139. 342.
Balthazar de Flavigny, homme de guerre. I, 345.
César-François de Flavigny, littérateur. I, 209.
Claude de Flavigny, député aux Etats de 1614. II, 152.
Guillaume de Flavigny, jurisconsulte. I, 343.
Noël de Flavigny, député aux Etats de 1588. II, 152.
Valérien de Flavigny, professeur d'hébreu. I, 138. 243.
de Flavy, famille. Armes : *d'hermines, à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'azur*. I, 185. 262. 271. — II, 67.
Florent de Flavy, abbé de St-Aubert de Cambrai. I, 271.
Fulbert de Flavy, abbé du St-Sépulcre de cette ville. id., ibid.
de Fleurigny, famille. I, 81. 224. 313.
de Flincourt, famille. I, 37. 194. 195. — II, 44. 254.
de Floressac, famille. I, 169.
Foigny, abbaye de Bernardins au diocèse de

Laon. Ses armes étaient : *d'azur, à trois roses de gueules posées* 2-1. I, 51. 64. 133. 173. 233. 238. 255. 321. 332. 333. 353. — II, 117. 178. 234. 281. 297. 301.
de Foix, famille. I, 175 — II, 177.
Jean de Follembray, abbé de Clairfontaine. I. 274.
de Folleville, famille. I, 4. 124. 253. 318. — II, 315.
de Folloy ou Fouilloy, famille. I, 2.
Fondeur, géographe. I, 345.
Guillaume Fons, gr. bailli de Vermandois. I, 44.
de La Fons, famille. Armes : *d'argent, à 3 hures de sanglier de sable, arrachées de gueules.* (V. pl. 5, nº 18) I. 10. 40. 41. 181. 236. 243. 245. 290. 308. 327. 333. 367. — II, 2. 17. 37. 115. 122. 130. 172. 193. 242. 261, 265. 412.
Quentin et Claude de La Fons, historiens. II, 140.
de Fontaine, famille. I, 84.
Pierre de Fontaines, gr. bailli de Vermandois. I, 43. 277.
de La Fontaine, famille. II, 320. 324.
Forcadel, famille. I, 223.
de Forceville, famille. I, 275. 334.
de Forestier, famille. Armes : *d'or, à 3 tourteaux d'azur.* II, 27. 137.
de Forges, famille. I, 53. 317. — II, 249.
de Forget, famille. I, 78.
des Fossés, famille. La branche de Coyolles portait : *de sinople, à deux lions d'argent adossés et passés en sautoir, leurs queues passées en double sautoir.* (V. pl. 3, nº 17.) Les armes de la branche de Sissy étaient les mêmes, sinon que le fond était de gueules et les lions d'or. Dans les autres branches, le fond de l'écu était d'or et les lions de gueules. I, 49. 71. 103. 145. 168. 205. 279. 308. 313. 325. 362. 367. — II, 9. 72. 113. 148. 160. 204. 222. 282.
Fouan, famille. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses d'or ombrées de sinople, et en pointe d'une fleur de lys d'or.* II, 231.
de Foucault ou Foucaut, famille. Armes : *d'or, à la croix ancrée de sable, soutenue de 2 lions de même, armés et lampassés de gueules.* I, 196. 371. — II. 100. 233. 237. 254. 311.
Antoine Fouquelin, professeur. I, 154.
Fouquier, famille. I, 315. 331.
Fouquier-Tinville, révolutionnaire. II, 141.
de Fourcy, famille. I, 123.
Fournier, famille. I, 361.
Antoine Fournier, littérateur. I, 192.
Max.-Séb. Foy, général. I, 114.
Abraham de la Framboisière, médecin. I, 300 — II, 321.
Charles de France, comte de Valois. I, 95.
Jeanne de France. I, 148.
Pierre de France, comte d'Alençon. I, 86.
François Ier, roi de France. I, 127. 129. 165. 155. 193. 206. 214. 262. 266. II, 20. 69. 288.
de Fransures, famille. I, 140. — II, 202. 249.
Frédégonde, reine de France. I, 233. 330.
de Frémyn, famille. II, 185. 312.
Frères croisés. I, 154. 185. 253.
Frères des Écoles chrétiennes. I, 259. 341. — II, 15.
Frères de la Trinité. II, 41.
de Fressancourt, famille. I, 162. — II, 237.
Louis de Fressancourt, abbé de St-Vincent. I, 263.
de Froidour, famille. Elle fut ennoblie en 1653. Armes : *d'azur, à trois lions d'or.* (V. pl. 5, nº 7.) I, 42. 140. 189. 303. — II, 122.
Th. Froissart, principal du collège de Laon à Paris. II, 299.
Fromage, famille. I, 348.
Louis Fromage de Longueval, littérateur. I, 344.
Louis Fromage, jurisconsulte II, 110.
Pierre Fromage, écrivain religieux. I, 344. — II, 110. 320.

G

Gab.-Henri Gaillard, historien. II, 92.
Mad. Gallien, femme de lettres. I, 149.
J.-Fr. Gallois, homme de guerre. II, 29.
Jacques Gambart, médecin du roi. II. 35. 124.
Ganelon, évêque de Laon. II, 317.
de Ganne, famille. I, 238.
Jean Garbe, médecin du roi. II, 15.
de Garges, famille. Armes : *d'or, au lion de gueules* I, 286. 311. 369.

Garnier. évêque de Laon. I, 49.
Gassonde, mécanicien. I, 260.
de Gauces, famille. I, 257.
de Gaucourt, famille. I, 4. — II, 6.
Ant. Le Gaudier, jésuite, traducteur. I, 149.
Gaudri, évêque de Laon. I, 312. 337. 339.
Gaultier, famille. I, 290.
de Gaunes, famille. I, 186.
Gautier, évêque de Paris. I, 149.
Gautier, abbé de St-Vincent. I, 337.
de Gédoyen, famille. I, 163. 164. — II, 107.
de Gélas, famille. II, 281.
de Gémart, famille. I, 287.
Sainte Geneviève. I, 24. 256. 261. 366. — II, 222.
Genlis, abbaye au diocèse de Noyon. II, 71.
Gérard, famille. I, 123.
Saint Gérard, abbé de St-Vincent. I, 290.
Gérard, évêque de Cambrai. I, 30.
J.-Benoît Gérard, abbé de St-Martin. I, 342.
Gérault, famille. I, 151.
J.-Ch. Géraut de Cambronne. I, 343.
Saint Gervin. I, 342.
Saint Gilbert, évêque de Meaux. II, 140.
H.-Bonav. Gilleson, historien. I, 198.
de Gironde, famille. I, 14. 235.
de Gistelle, famille. I, 122. -- II, 237.
Pierre Le Givre, médecin. I, 144.
Gérard Gobaille, évêque de Paris. II, 211.
Saint Gobain. I, 292.
Saint Gobert. I, 293.
Gobinet, famille. II, 282.
Charles Gobinet, littérateur. II, 140.
Godard, famille. I, 106. 303.
J.-Bap. Godard, naturaliste. II, 91.
J. Godard, poëte. II, 158.
J.-Bapt. Gobier, vétérinaire. I, 104.
de Gomer, famille. I, 28. 77. --- II, 88. 281.
de Gomont, famille. I, 314.
de Gondailler, famille. Armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent chargé de 3 roses de gueules.* II, 238.
Eudes de Gonesse, gr. bailli de Vermand. I, 43.
de Gonnelieu, famille. Armes : *d'or, à la bande de sable.* (V. pl. 7, n° 6.) I, 131. 290. -- II, 107. 124. 319.
Jerôme de Gonnelieu, prédicateur. II, 211.
de Gonzague, famille. II, 477.
de Gorgias, famille. Armes : *de gueules, à trois champignons arrachés d'or, posés 2-1.* I, 240.
de Gorgeron, famille, I, 219.
Le Gorju, famille. I, 79. 193.
Gosset, famille. I, 163.
Pierre Gosset, abbé de Prémontré. II, 287.
de Gouffier. famille. Armes : *d'or, à 3 jumelles de sable.* I, 34. 67. --- II, 62. 83. 283.
E.-A.-F. Gouge, agronome. I, 136.
Fr.-Et. Gouge, poëte. I, 344.
J.-Fl. Gougelot, général. II, 91.
de Goujon, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 losanges de même.* (V. pl. 5, n° 8). I, 6. 72. 184. --- II, 103.
Jean Goulet, poëte. I, 116.
Grég. Gourdry, poëte. II, 140.
de Goussancourt, famille. I, 271. 323.
Mathieu de Goussancourt, historien. I, 293.
de Gouy-d'Arcy, famille. Armes : *aux 1er et 4, d'argent, à l'aigle éployée de sable, armée, lampassée et couronnée de gueules; aux 2 et 3, de gueules, à la bande d'or.* II, 122. 310.
Michel de Gouy-d'Arcy, gr. bailli de Vermand. I, 44.
de Graimbert, famille. Armes : *d'azur, à 3 besans d'or.* (V. pl. 5, n° 9.) I, 63. --- II, 66. 77. 232, 307.
de Grammont, famille. II, 133. 202. 203. 232.
Martin Grandin, professeur. II, 141.
de Grandpré, famille. I, 193. 243. 311. -- II, 169. 212.
Grassin, famille. I, 123.
de Graville, famille. I, 347.
de Grêle, famille. I, 224.
Nicolas Grimbert, évêque de Soissons. II, 271.
Grin, famille. I, 250. 327.
Grossaine, famille. I, 48.
Grouchet, famille. II, 190.
Growestein, partisan hollandais. I. 141. 212. 219. 296. --- II, 15. 48. 67. 203. 260.
Gruchet, famille. I, 274.
de Guébriant, famille. I, 250. 257. 282.
de Gueldres, famille. I, 193.
Guerric, professeur et missionnaire. II, 141.
Guérin, famille. II, 293.

de Guignicourt, famille. I, 138
Albert de Guignicourt, doyen de Soissons. I, 298.
Jean de Guignicourt, chancelier de l'église de Paris, id., ibid.
de Guiscelain, Guiselain, Gosselin ou Guillelain, famille. I, 331, --- II, 5. 101.
de Guines, famille. I, 193.
de Guise, famille. I, 56. 270. 301. --- II, 179.
Burchard de Guise. I, 289.
Gautier de Guise. I, 306.
Jean de Guise, abbé de Foigny. I, 300.
Jacques de Guise, chroniqueur, id., ibid.
Mathieu de Guise, abbé de Vauclerc, id., ibid.
René de Guise. I, 199. 216.
de Guivry, famille. I, 104.
Guy, évêque de Soissons. I, 89.
Jean de Guyencourt, confesseur du roi. I, 304. — II, 321

H

Hadulphe, évêque de Noyon. Tome I, page 342
Haganon, ministre de Charles-le-Simple. I, 342.
A. Hageau, ingénieur. I, 17.
de Hainaut, famille. I, 193. 301. -- II, 212.
de Hallencourt, famille. Armes : *d'argent, à la bande de sable, coloyée de deux cotices de même* (V. pl. 5, nº 17). I, 327. — II, 13. 73. 170. 205.
de Halluin, famille. I, 39. 81. -- II, 145. 177. 307.
de Ham, famille. I, 194.
de La Hamaide, famille. I, 30. 270.
du Hamel, famille. I, 63.
Charles du Hamel, abbé commendataire de Genlis. I, 64.
d'Hamner-Claibrock, famille. Armes : *d'argent, à la croix épattée de gueules*. II, 82.
de Hangest, famille. Armes : *d'argent, à la croix de gueules chargée de* 5 *coquilles d'or*. (V. pl. 5, nº 18). I, 2. 48. 130. 175. 292. — II, 85. 116. 217. 284. 307.
Adrien de Hangest, grand échanson de France. II, 285.
Ferri de Hangest, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Guillaume de Hangest, id. ibid.
Jean de Hangest, grand maître des arbalétriers. II, 284.
Jean de Hangest, évêque de Noyon. II, 285.
Lamy d'Hangest, général. II, 301.
de Hanocq ou Hanoeque, famille. Armes : *d'argent, à 3 loups cerviers de sable*. I, 225. — II, 246. 172.
de Hanon, famille. I, 138. -- II, 31. 244.
de Hanston, famille I, 369. — II, 80.
Raoul de Harbes, professeur. I, 314. -- II, 316.
Jean de Hans, prédicateur. II, 141.
de Harbigny, famille. I, 56. 228.
Guillaume d'Harcigny, médecin. I, 309.
de Harcourt. famille. I, 2.
Guy de Harcourt, grand bailli de Vermandois. I, 44.
de Harlay, famille. II. 39.
de Harlus, famille. Armes : *d'azur, à 3 aigles volans d'or*. Aliàs : *de sable, au lion d'argent couronné d'or, armé et lampassé de gueules*. I, 206. 216. 290. — II, 70. 96 310.
de Harnaux, famille. I, 34.
d'Harzillemont ou Harsillemont, famille. Armes : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or chargé de 3 merlettes de gueules*. I, 3. 49. 82. 104. 115. 189. 283. 361. 370. — II, 52. 166. 193.
Jean d'Harzillemont, député aux Etats généraux. I, 104.
Michel d'Harzillemont, grand bailli de la Morée. I, 370.
Haton, famille. II, 229.
d'Haudanger de Guy, famille. I, 33. — II, 219.
de Hautefort, famille. I, 329.
Nicolas Hébert, littérateur. II, 211.
Hauterive, gouverneur d'Astrakan. I, 153.
J.-Bap. Hédouin, professeur. II, 126.
de Hédouville ou d'Hédouville, famille. Armes : *d'or, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent et lampassé de gueules* (V. pl. 5, nº 11). I, 139. 186. 292. 311. 318. 334. — II, 26. 155. 198. 201. 248. 305. 314.
de Heilly, famille. I, 107.
Hémard, famille. I, 15.
Héméré, historien. II, 140.
Hennecart, écrivain politique. I, 344.
d'Hennin-Liétard, famille. Armes : *de gueules*

à la bande d'or (V. pl. 3, n° 12). I, 139. 196. 141. 245. — II, 21. 57. 315.
Hennuyer, famille. I, 163.
Ch. Hennuyer de La Mothe, homme de guerre. II, 141.
Jean le Hennuyer, évêque de Lizieux. II, 140.
Henri Ier, roi de France. I, 155 229.
Henri III, roi de France. I, 266.
Henri IV, roi de France. I, 58. 67. 134. 160 214. 259. 264. 273. 287. 299. 339. — II, 16. 34. 269. 278.
Mathieu Herbelin, généalogiste. I, 336.
de Héricourt, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 6 races depuis 1306. Armes : *d'argent, à la croix de gueules* (aliàs, *de sable*) *chargée de 5 coquilles d'argent* (V. pl. 3, n° 13). I, 15. 131. — II, 44. 133. 172. 298. 300. 311.
Julien de Héricourt, littérateur. II, 211.
L. de Héricourt, jurisconsulte. Id., ibid.
de Hérissart, famille. I, 172. — II, 166.
Hermann, chroniqueur. I, 313.
d'Hervilly, famille. Armes : *de sable, semé de fleurs de lys d'or* (V. pl. 3, n° 14). I, 3. 56. 67. 131. 166. 234. 270. 273. 320. 322. 332. 334. 335. — II, 74. 83. 103. 128. 217. 218. 306.
d'Hesselin, famille. II, 307. 308.
Jean Heuzet, professeur. II, 141.
de La Hillière, famille. I, 336. — II, 109.
Hincmar, archevêque de Reims. I, 273.
Hincmar, évêque de Laon. Id., ibid.
La Hire. Voyez Vignolles.
de Hodicq, famille. II, 183.
Hugues d'Hirson, général de Prémontré. I, 316.
Homblières, abbaye de Bénédictins au diocèse de Noyon. I, 139. 189. 199. 282. 288. 318. 331. 350. — II, 56. 71 240.
de Homblières, famille. I. 14. 319.
de l'Hôpital, famille. I, 102.
Hôpitaux. I, 148 244. 249. 259. 261. 265. 290. 329. 333. 342. 362. – II, 93. 139. 175. 210. 284. 287.
de Horn, famille. I, 47. — II, 41. 47. 117. 306.
Hôtels-Dieu. I, 148. 154. 192 212. 259. 265. 300. 362. 382. — II, 52. 60. 69. 95. 139. 175. 203. 210. 243. 271.
de Houx, famille. I, 169.
Saint-Hubert, abbaye. I, 253. — II, 130.
J.-B. Hubert, mécanicien. I, 155.
Hugues-Capet, roi de France. I, 100. 336 — II, 38.
Hugues-le-Grand, duc de France. I, 100. 159.
Hugues, évêque de Soissons. I, 152.
d'Huet, famille. I, 121.
J.-Ch. Huet, architecte. II, 32.
Saint Humbert, abbé de Marolles. I, 303. — II, 27.
Albéric de Humbert, archevêque de Reims. I, 342.
Sainte Hunégonde. I, 318.
Huraut, famille. I, 98. — II, 153. 204.
Hurtebie, famille. Armes : *d'argent, à 3 fasces de gueules, chacune chargée d'un loup passant de sable* (V. pl. 3, n° 15). II, 164. 197.
Hurtebie (les frères), généraux de l'Empire. I, 260.

I

d'Incby, famille. Tome I, page 301.
Iron, négociant. II, 158.
Isle, à St-Quentin, abbaye de Bénédictins au diocèse de Noyon. I, 74. 251. — II, 34. 48. 56. 74. 82. 148. 231. 289.
St-Ived de Braine, abbaye de Prémontrés au diocèse de Soissons. I, 100.
Itier, évêque de Laon. I, 17. 29.

J

Jacobins. Tome I, page 322.
Jacom, jongleur. I, 149.
Jacques Joseph, médecin. I, 155.
Le Jals, famille. I, 158.
de Saint-James, famille I, 146. 291. — II, 55.
Jannart ou Jehannart, famille. I, 360.
du Jay, famille. I, 240. — II, 174.
St-Jean de Laon, abbaye de Bénédictins au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *d'azur, à la crosse d'or passée en pal, cantonnée de 4 fleurs de lys de même, le bâton de la crosse chargé de deux autres fleurs de lys aussi*

d'or. I, 52. 64. 87. 134. 138. 153. 201. 208. 211. 214. 278. 331. -- II, 50. 54. 59. 102. 187. 222. 238. 259. 299.
St-Jean-au-Bourg de Laon, chapitre d'hommes. Il avait pour armes : *de gueules, aux apôtres d'or saint Pierre et saint Paul, le premier tenant une clef d'argent, l'autre une épée large de même*. I, 340. — II, 298.
St-Jean-en-l'Abbaye, chapitre d'hommes à Laon. I, 111.
St-Jean-des-Vignes, maison de Johannistes à Soissons. I, 47. 369. -- II, 50. 174. 209. 234. 236.
Claude Jésu, jurisconsulte. I, 343.
Jolly, famille. II, 313.
Josselin ou Gosselin, évêque de Soissons. I, 367.
Josseteau, famille. I, 201.
Jourdieu, famille. I, 191. 195. 208.
Laurent Jovet, jurisconsulte. I, 313.
Nicolas Jovet, historien. I, 344.
de Joyeuse, famille. I, 334. -- II, 23. 45. 61. 108. 173. 219. 272.
Pierre le Jumieux, grand bailli de Vermandois. I, 41.
de Jumont, famille. Armes : *d'argent, à 3 lions de gueules*. I, 233. 330. 331. -- II, 204.
Gérard de Juvigny, horlogeur du roi. I, 329.

K

de Kefvilliers, famille. Tome I, page 253.
Jean de Kefvilliers, abbé de St-Eloi de Noyon. Id., ibid.

L

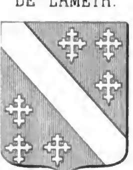
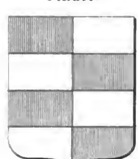
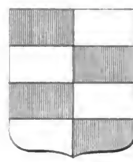
de Lacampagne, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même, à la rivière d'argent et à la terrasse de sinople sur le tout*. Tome I, page 361. — II, 19.
de Lafons, voyez de La Fons.
de Lafontaine ou de La Fontaine, famille. Armes : *d'or, à 3 écussons de vair, bordés de gueules*. I, 174. 329. 365. 369. — II, 51.
Jean de Lafontaine, abbé de St-Jean-des-Vignes. I, 369.
Jean de Lafontaine, fabuliste. I, 150.
de Laillier, famille. Armes : *d'azur, à un allier (hallier) d'or, au chef cousu de gueules chargé de 3 besans d'or*. (V. pl. 3, nº 70.) I, 237. 308. — II, 6. 149.
Catherine Laillier, fondatrice d'un béguinage I, 62.
de Laistre, famille. I, 235.
de Lalain ou Delalain, famille. I, 37. 68. 172. 255. 231. — II, 233.
Etienne Delalain, chroniqueur. I, 343.
Nicolas Delalain, voyageur. I, 343.
de La Leu ou Laleu, famille. I, 136.
Fr. Philb. Lalonette, théologien. I, 343.
de Lamarck ou La Marck, famille I, 102. 150. 177. — II, 39. 68. 169.
Robert II de La Marck, maréch. de France. I, 102.
Alexandre de La Marck, abbé de Braine. I, 102.
de Lamarck de Bouillon, famille. I, 150.
Anselme de Lambais, fondateur d'un hôpital. I, 66.
de Lambert, famille. I, 168. 318. 323. — II, 256.
de Lamberval, famille. I, 7. 166. — II, 11. 113. 160. 254.
de Lamer ou La Mer, famille. I, 88. 224. 348. — II, 5. 9. 10. 260.
Pierre de La Mer, recteur de l'Université. I, 343.
de Lameth, famille. Armes : *de gueules, à la bande d'argent, accostée de six croix recroisettées, au pied fiché de même, mises en orle*. I, 19. 131. 171. 201. 237. — II, 109. 146. 154. 204.
Ant. de Lameth, maître d'hôtel du roi. II, 112.
de Lamirault, Ladmiraut ou L'Amiraut, famille. Armes : *coupé de gueules et d'or, à la rose de gueules*. (V. pl. 5, nº 19). I, 135. 249, — II, 79. 301. 314.
de Lance, famille. Elle a prouvé 5 races depuis 1547, dans l'enquête de 1666. Armes : *d'azur, à un pal d'or cottoyé de 9 coquilles de même* (V. pl. 7, nº 8.) I, 138. 163. 223. 371. II, 130. 273.
N. Lancelot, littérateur. I, 192.
Luce de Lancival, poëte tragique. I, 293.
de Lancizy, famille. I, 236.

Lith. Em Marechal à Caen

ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES.

BAUDOIN. | DE BAUDIER. | DE LAMETH. | PARAT.

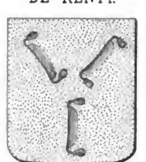
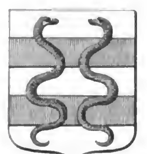
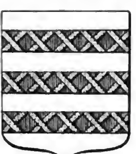
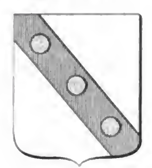


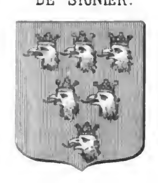
DE PIPEMONT. | POTIER DE GESVRES. | DE PROISY. | DE RÉCOURT.

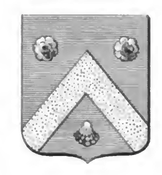


DE RENTY. | DE REFUGE. | DE RIENCOURT. | DE RONTY.

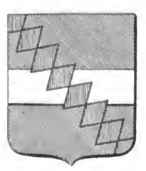
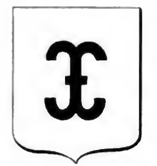
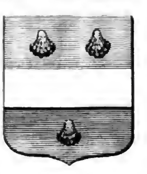





DE SIGNIER. | DE SONS. | DE SUZANNE. | DE VASSAN.



DE VARLUZEL. | DE VAUCLEROIS. | DE VIGNOLLES. | D'Y.


de Lancry, famille. I, 135. 249. — II, 124.
de Lancy, famille. Armes : *d'or, à une aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, à l'écu en abyme d'azur à 3 fuseaux d'or en pal, à la bordure de même.* (V. pl. 7, n° 9.) I, 256. 331. — II, 26 308.
Jean de Lancy, historien. I, 344.
Joseph Landon, auteur dramatique. II, 211.
Jérôme Landrieu, professeur d'éloquence. I, 343.
de Lange, famille. I, 216.
Langlois, famille. I, 328.
Jean de Laniscourt, abbé de Vauclerc. I, 335.
de Lanvin, famille. I, 84. 203. — II, 307.
Adam de Laon, abbé de St-Acheul. I, 342.
Adelin de Laon, professeur de Sorbonne. I, 343.
Albéric de Laon, archevêque de Bourges. I, 342.
André de Laon, jurisconsulte. I, 342.
Arnoul de Laon, docteur fameux. I, 343.
Anselme de Laon, célèbre professeur. I, 343.
Bérard de Laon, peintre. I, 344.
Bernard de Laon, abbé de Clairvaux. I, 342.
Bertrand de Laon, homme de guerre. I, 343.
Colard de Laon, peintre. I, 344.
Eudes de Laon, abbé de Bohéries, I, 342.
Elvide de Laon, abbesse de Sainte-Croix. I, 342.
Gérard de Laon, orateur et poëte. I, 343.
Gilles de Laon, grand pannetier de France. I, 324.
Guy de Laon, évêque de Cambrai. I, 342.
Guy de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle. I, 61. 342.
Hugues de Laon, évêque de Digne. I, 342.
Isaac de Laon, canoniste. I, 343.
Jean de Laon, théologien. I, 343.
Luc de Laon, doyen de Paris. I, 342.
Martin de Laon, théologien. I, 343.
Pélerin de Laon, chambellan du comte de Valois. I, 342.
Philippe de Laon, l'un des auteurs des Cent Nouvelles nouvelles. I, 344.
Pierre de Laon, chambellan de St-Louis. I, 342.
Pierre de Laon, chancelier de France. I, 342.
Raoul de Laon, célèbre professeur. I, 343.
Thibaut de Laon, chevaucheur de la reine. I, 342.
Laramy, famille. I, 303.
Michel Larcher, grand bailli de Vermandois I, 45.
Jacq. Reneaume de Laiache, écrivain politique. I, 344.
Latro, évêque de Laon. I, 352.
Pierre de Latilly, chancel. de France. I, 239. 350.
J.-B. Laugeois d'Imbercourt, intendant de Soissons. I, 321.
de Lattignan, famille. I, 220.
Launay, famille. I, 193.
L.-God.-H Launois, maréchal de camp. II, 271.
de Launoy, famille. I, 263.
St-Laurent, de Rozoy, chapître d'hommes, au diocèse de Laon. II, 175.
Laurent, ingénieur, constructeur du canal de Picardie. I, 125.
Jean Laurent agronome. I, 3.
Jerémie Laurent, chroniqueur. I, 343.
de Laval-Montmorenci, famille. I, 27. 174. 236. — II, 62. 121. 177. 202.
Lavoisier, membre de l'Académie des sciences. I, 349
Olivier de Laye, gr. bailli de Vermand. I, 44.
Anne Lebègue, homme de guerre. I, 18.
Nicolas Lebègue, organiste. I, 344.
Lebel, famille, I, 134. 303.
Leblanc, famille. I, 19.
Leblond, famille. I, 324. — II, 316.
L.-Vinc.-Jos. Leblond, général de division. II, 138.
Claude-Nic. Lecat, chirurgien. I, 84.
Pierre Le Chantre, théologien. I, 368.
Leclerc, famille. I, 33. 68. 303. — II, 17. 102. 164.
Claude Leclerc, conseiller d'Etat. I, 342.
Robert Lecocq, évêque de Laon. I, 17.
Lecomte, littérateur. I, 304.
Lécuyer, famille. Armes : *écartelé, aux 1 et 4, d'azur, au chevron d'or chargé de 3 besans de gueules et accompagné de 3 molettes d'éperon d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'or.* II, 63.
Ledoulx, famille. I. 224.
Lefèvre, famille. I, 164. — II, 33. 192. 312. 318.
Lefèvre d'Eaubonne, famille. I, 54. 346. — II, 106. 277.
Ant.-Robert Lefèvre d'Eaubonne, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.

Ant.-Fr. Lefèvre-d'Ormesson, intendant de Soissons. I, 321.
François Lefèvre, historien. I, 344.
St-Léger de Soissons, abbaye. I, 157. 332. — II, 210.
Louis-Aug. Legrand de Laleu. II, 81.
Legras, famille. I, 4. 298. — II, 5. 248. 254. 309. 314.
Joseph Legros, haute-contre. II, 32.
Simon Lelarge, abbé de St-Nicolas-aux-Bois. I, 293.
André Leleu, jurisconsulte. I, 343.
André-Simon Leleu de La Simonne, avocat général à la cour d'Amiens. Id., ibid.
Claude Leleu, historien. I, 344.
Cl.-Ant. Leleu de La Ville-aux-Bois, député à l'Assemblée constituante. I, 343.
Jean Leleu, homme de guerre. II, 141.
le Lieur, famille. I, 365.
Isaac Lelièvre, médecin. II, 141.
Lelong, famille. II, 242.
Nic. Lelong, historien. II, 29.
Claude Lemaire, littérateur. II, 140.
Fr. Lemaire, recteur de l'Université. II, 41.
J.-Fr. Lemarchant de Cambronne, homme de guerre. I, 345.
Lemercier, famille. I, 376. — II, 82. 251.
Jean Lemercier, recteur de l'Université. I, 149.
Jean Lemercier, surintendant des finances. II, 82.
Jean Lemoine, théologien. I, 209.
N. Lemoine, historien. II, 211.
Lempereur, famille. I, 201. II, 58.
N. Lenain, historien. II, 140.
Jean Lenglet, médecin. II, 141.
de Lenoncourt, famille. I, 52. 150. 183. 224. II, 55. 101. 104. 113. 301.
Louis de Lenoncourt, gr. bailli de Vermand. I, 41.
Philippe de Lenoncourt, évêq. d'Auxerre. II, 104.
Félix Lepelletier de la Houssaye, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Louis Lepelletier, seig. de Montméliant. Id., ibid.
Fr. Lepreux, homme de guerre. I, 66.
Léproseries. Voyez Maladreries.
Fr.-L.-H. Leriche, écrivain. I, 344.
N. Leroux, littérateur. I, 261.
Thomas de Lerzy, gr. bailli de Vermand. I, 44.
Marc Lescarbot, historien. II, 271.
Lescot, famille. I, 88. 250.
Jacques Lescot, évêque de Chartres. II, 140.
Nic. Lesueur, historien. II, 211.
Ch.-Louis Lesur, écrivain dramatique. I, 300.
Letellier, auteur dramatique. I, 149.
Roland Levayer, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Levent, famille. I, 204. 331. 369. — II, 5. 127. 253. 314.
Lévêque de Champeau, famille. I, 274. — II, 88. 267.
P.-Fr. Lévêque, homme de guerre. II, 40.
de Lézine, famille. I, 139.
Aug. Lhomme, poëte. I, 150.
de Liège, famille. I, 174.
du Liège, famille. I, 147.
Liessies, abbaye. I, 314. — II, 99.
de Ligne, famille. I, 47. 61. — II, 42. 61. 117.
Claude Lamoral de Ligne, général de l'armée espagnole. II, 62.
de Lignières, famille. Armes : *d'argent, à la croix ancrée de gueules.* I, 15. 140. — II, 18.
de Ligny, famille. Armes : *d'or, à la bande de gueules.* I, 81. 145. 224. — II, 16.
de Ligonnier, famille. I, 98.
Ligu, famille. I, 228.
de Linanges, famille. I, 54.
de Lions, famille. Armes : *d'azur, à la tête de léopard d'or lampassée de gueules.* (V. pl. 7, n° 10.) I, 238.
de Lizac, famille. II, 309.
de Lizy, famille. I, 11.
N. Lobjeois, antiquaire. I, 104.
Lohier, famille. I, 241.
de Lomenie, famille. II, 62.
Ant.-Fr. Lomet, ingénieur. I, 149.
de Longéville, famille. I, 233.
Longpont, abbaye de Bernardins au diocèse de Soissons. I, 56. 60. 132. 294. — II, 55. 126. 230. 250. 269. 293.
Fr. de Longpré, général de Prémontré. I, 18.
de Longuejoue, famille. I, 4.
Mathieu de Longuejoue, évêque de Soissons. I, 56. 60. — II, 211.
de Longueval, famille. Armes : *bandé de vair et de gueules de six pièces.* (V. pl. 7, n° 11.) I, 38. 67. 134. 206. 210. 213. 280. 303. 358.

— II, 7. 8. 62. 122. 187. 221. 227. 267. 309.
Achille de Longueval, maréchal-des-camps. II, 7.
Jean de Longueval, abbé de Nogent. II, 267.
Nicolas de Longueval, surintendant des finances. II, 8.
Philippe de Longueval, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Réné de Longueval, abbé de Vermand. II, 7.
de Longueval-Vendôme, famille. II, 288.
de Lor, famille. I, 21.
de Lorain, famille. II, 304.
Lorisse, famille. I, 190.
de Lorraine, famille. I, 32. 102. 301. — II, 18. 315.
Antoinette de Lorraine, abbesse de Farmoutiers. I, 302.
Charles de Lorraine. I, 336. 337. 342.
Charles de Lorraine, cardinal. I, 302.
Charles de Lorraine, duc de Mayenne. Id., ibid.
François de Lorraine, grand prieur de France Id., ibid.
Henri de Lorraine, archev. de Reims. Id., ibid.
Henri de Lorraine, chef de la ligue. Id., ibid.
Louis de Lorraine, cardinal. Id., ibid.
Rénée de Lorraine, abbesse d'Origny. Id., ibid.
Lothaire, roi de France. I, 336. 342.
Lottin ou Lotin, famille. I, 77. 124. — II, 295.
de Louen, famille. Elle fut ennoblie par Henri III, au mois d'octobre 1585. I, 308. — II, 154.
Ch.-Ant. de Louen, historien. II, 158.
Louis d'Outremer, roi de France. I, 100. 188. 336. 342. — II, 38. 110. 167.
Louis VII dit le Jeune, roi de France. I, 133.
Louis IX ou saint Louis, roi de France. I, 109. 151. 187. 202. 222. 230. — II, 49. 76. 107. 108. 132. 154. 172. 188. 191. 245. 288. 289.
Louis XI, roi de France. I, 187. — II, 236. 309.
Louis XII, roi de France. I, 155. 192.
Louis XIII, roi de France. I, 362.
Louis XIV, roi de France. I, 127. 274.
Saint Loup, évêque de Soissons. I, 53.
de Louvain, famille. I, 47. 73. 177. 196. — II, 41. 92.
de Louvencourt, famille. II, 244.
de Luxembourg, famille I, 58. 86. 87. 194. 285. — II, 16. 81. 213. 237.
André de Luxembourg, évêq. de Cambrai. I, 58.
Charles de Luxembourg, évêq. de Laon. II, 41.
Jean de Luxembourg, connétable de St-Pol. I, 57. 228.
Louis de Luxembourg, évêq. de Térouanne. I, 58.
Marie de Luxembourg, dame de St-Pol, etc. I, 58. 136. 143. 155. 219. 225. 259. 260. 271. 292. — II, 16. 86. 159. 246.
Pierre de Luxembourg, évêque de Metz. I, 58.
Jean du Lys, grand bailli de Vermand. I, 44.

M

Louis de Machaut, intendant de la généralité de Soissons. Tome I, page 321.
Charles Macquelin, chroniqueur. I, 343.
de Macquerel, famille. Armes : *d'azur, à 3 maquereaux d'or couronnes de même et rangés en pal* (V. pl. 7, n° 12). I, 19. — II, 40. 103. 115. 122. 147. 197. 217. 312. 320.
de Madaillan de Lesparre, famille. I, 208. — II, 7.
Magdonel, famille. I, 195.
Maigret, famille. I, 202. — II, 234.
N. Mailfer, fondatrice des frères des écoles chrétiennes. I, 281.
de Maillard, famille. I, 303. 332. 366.
Antoinette Maillard, femme de lettres. I 344.
Robert Maillard, abbé de St-Eloi-Fontaine. I, 154.
de Mailly, famille. I, 38. 122. — II, 16. 169. 189.
Claude de Mailly, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Nicole de Mailly, id., ibid.
Payen de Mailly, gr. bailli de Vermand. I, 44.
Geoffroi le Maingre, évêque de Laon. I, 49.
Le Maire, famille. I, 4.
Mairel, famille. I, 348.
de Mairesse, famille. I, 64. 203. 334. — II, 29 71. 277.
Fr.-L.-Jos. Mairesse, littérateur. II, 89.
Mairet, famille. I, 195.
Simon de Malssemy, professeur. II, 3.
Maladreries ou léproseries. I, 134. 147. 154

160. 182. 205. 216. 245. 248. 259. 263. 265. 300. 316. 333. 349. 360. — II, 44, 52 117. 120. 123. 126. 175. 198. 202. 203. 224. 238. 241. 243. 249. 254. 267. 276. 279.
Eustache Mallet, homme de guerre. II, 16.
de Malortie, famille. Armes : *écartelé, aux 1 et 4, d'azur, à deux chevrons d'or accompagnés de 3 fers de lance d'argent; aux 2 et 3, d'azur, à 4 croix d'argent*, 2-2 (V. pl. 7, nº 13). I, 313 372. — II, 43. 244.
Sébastien Mamerot, littérateur. II, 211.
de Mandy, famille. Armes : *d'argent, à 3 fasces de gueules, l'argent chargé de 10 loups de sable*, 3-3-3-1. I, 80. — II, 100. 117.
Denis-Jos. Manesse, naturaliste. I, 104.
de Mange, famille. I, 68.
Mansfeld, général espagnol. I, 127.
de Marc, famille. Armes : *d'azur, à 3 marcs aux anses d'or.*
de St-Marc, famille. I, 42.
Roch Marcandier, journaliste. I, 300.
Marchant, famille. I, 213. 303.
Prosper Marchant, littérateur. I, 300.
St Marcoul. I, 187.
Margerin, famille. I, 223.
de Margival, famille. I, 39. 112.
Louise de Margival, abbesse du Sauvoir. I, 39.
de Marigny, famille. I, 185.
de Marillac, famille. I, 263.
de Marle, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 6 races depuis 1495. Armes : *d'argent* (aliàs, *d'azur*), *à la bande de sable chargée de 3 molettes d'éperon d'argent à 5 pointes* (V. pl. 7, nº 14). I. 198. — II, 3. 127. 274. 314
Guillaume de Marle, abbé de St-Martin. II, 13.
Jean de Marle, l'oncle et le neveu, abbés de Prémontré. II, 13.
Jean de Marle, médecin. Id., ibid.
Louis de Marle, député aux états généraux. I, 196.
Pierre de Marle, abbé de St-Eloi. II, 13.
de St-Marceau, famille.
Thomas de Marle, sire de Coucy. I, 211. 339. — II, 81.
Abraham Marlière, principal du collége de Montaigu. II, 188.
de Marmier, famille. I, 203.
Marmoutiers, abbaye. II, 3. 239.
de Marolles, famille. Elle fut annoblie en 1651. Armes : *d'or, au chêne de sinople, au sanglier passant de sable, à l'épée d'argent garnie d'or accostée de deux plumes d'argent.* Aliàs : *d'azur, à 3 fasces ondées d'or.* I, 353. — II. 21.
Marquette, famille. Armes : *de gueules, accompagné de deux étoiles d'or, l'écu chargé de 3 merlettes de sable sans becs ni pattes*, 2-1. I, 55. 59. 151. 190. 201. 242. 293. 308. — II, 9. 10. 11. 17. 102. 124. 130. 233. 240. 290. 312.
Jacques Marquette, missionnaire. I, 343.
Marteau, famille. I, 103.
Martel, famille. I, 193.
Abel-Louis de Ste-Marthe, général des Oratoriens. II, 103.
de Martigny, famille. Armes : *écartelé d'argent, à 3 fasces d'azur, à la croix ancrée de gueules brochant sur le tout; de gueules, à 3 quintefeuilles d'argent* (V. pl. 7, nº 15). I, 59. 68. 151. 162. 201. 268. 288. 294. 307. 363. — II, 18. 124. 179. 248. 260. 310.
Jean de Martigny, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Robert de Martigny, ministre du duc de Bourgogne. I, 59.
Martin, familles. I, 68. 151. 269 — II, 20.
Martin de Fontenelle, famille. I, 317.
Blaise Martin, comédien. I, 155.
Jean Martin, homme de guerre. I. 269. 345.
St-Martin de Laon, abbaye de Prémontrés. Elle portait pour armes : *de gueules, à 3 fleurs de lys d'or*, 2-1, *à la roue de même posée en abyme.* I, 51. 60. 68. 153. 173. 174. 182. 203. 218. 250. 272. 314. 333. 352. — II, 33. 52. 55. 98. 116. 133. 162. 164. 233. 281. 318.
Martine de Villers, famille. I, 33.
Pierre la Martinière, général de brigade. II, 89.
Henri le Masier, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Mascranny, famille. II, 86.
Le Masson, famille. II, 90. 109.
de Mastaing, famille. I, 24. II, 25. 87. 318
Jean de Matha, fondateur des Trinitaires. I, 135.

Mathieu, évêque d'Albano. I, 342.
Sainte Mathilde. I, 349.
de Maubeuge, famille. Armes : *Vairé d'or et de gueules* (V. pl. 7, nº 16). I, 88. 166. 294. 317. 331.
Mauricet, famille. I, 303. — II, 267.
de Maussion, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un pin enraciné de sinople.* II, 313.
Louis de Maussion, préfet. Id., ibid.
de Mauvoisin, famille. I, 21.
de Max, famille. I, 163.
de May ou Demay, famille. I, 137. 216. 332. 351.
Maynon, famille. I, 33. 59. 131. 212. 294. — II, 10. 101. 240. 314.
de Mazancourt, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 coquilles de même, posées* 2-1 (V. pl. 7, nº 17). I, 98 115. 203. — II, 148. 189. 223. 295. 312.
Charles-Christophe de Mazancourt, lieutenant-général. I, 202.
Nicolas de Mazancourt, doyen de Nesles. Id., ibid.
de Mazirot, famille. I, 234. 350. — II, 163.
André de Méan, grand bailli de Vermandois I, 43.
Fr.-And. Méchain, astronome. I, 343.
St-Médard, abbaye de Bénédictins au diocèse de Soissons. I, 74. 125. 166. 170. 182. 217. — II, 14. 22. 31. 54. 57. 59. 83. 91. 111. 178. 179. 196. 224. 266. 279. 300.
Catherine de Médicis, reine de France. I, 150. 266. — II, 97. 213. 246.
Ch.-Blaise de Melliant, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
de Melun, famille. II, 192.
Ménageot, peintre. II, 126.
de Menon, famille. II, 45.
Le Mercier, famille. I, 137. — II, 73.
de Méré ou Méret, famille. I, 14. 293.
de Mérélessart, famille. Armes : *écartelé, aux 1er et 4, d'or, à 3 bandes d'azur ; aux 2 et 3, d'or, à 3 maillets de gueules.* I, 163. 243. — II, 30. 50. 73. 320.
de Merle, famille. I, 352.
de Merval, famille. Voyez de Hédouville.
de Mérode, famille. II, 306.
de Mesme, famille. I, 207. II, 68.
N. Mésurolle, historien. II, 211.
de Messey, famille. I, 334. — II, 62.
de Meulan, famille. Armes : *échiqueté d'azur et d'or.* II, 86.
Jean de Meulan, évêque de Noyon. II, 140.
Henri-Emmanuel Meurisse, médecin. II, 141.
de Mézières, famille. II, 157.
Philippe de Mézières, chancelier du royaume de Chypre. II, 27.
Michaut de La Verrine, famille. I, 355.
St-Michel, abbaye de Bénédictins au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *de sinople, à 3 gerbes d'argent grainnetées d'or.* I, 180. 199. — II, 28. 219. 226. 281.
Michel de Paris, grand bailli de Vermandois. I, 43.
Robert Michon, abbé de Ste-Geneviève. II, 14.
Mignot, famille. I, 224.
Milices bourgeoises. I, 300. 341. — II, 140. 271.
de Milly, famille. I, 11. — II, 113. 224.
Ch. Minoufflet, peintre verrier. II, 211.
Beaudoin le Mire, médecin. I, 345.
de Miremont, famille. Armes : *d'azur, au pal d'argent fretté de sable de 12 pièces, cottoyé de 2 fers de lance d'argent emmanchés d'or* (V. pl. 7, nº 18). I, 8. 15. 71. 95. 98. 142. 196. 349. 361. — II, 22. 39. 48. 113. 210. 314.
Moët ou Mouët, famille. Armes : *de gueules, à 2 lions adossés d'or.* I, 72. 203. — II, 55 100. 248.
Moilin, famille. I, 329.
Henri Moitet, abbé de Ham. I, 154.
Saint Momble. I, 184.
Etienne de Monampteuil, doyen de la Faculté de médecine II, 32.
Henri et Thierry de Monampteuil, mathématiciens. Id., ibid.
Jean de Monampteuil, physicien du roi. Id., ibid.
de Monceau. Il y a eu deux familles de ce nom. L'une portait : *d'azur, à l'écusson d'argent posé en cœur* ; l'autre : *de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de 6 annelets d'or, 3 en chef et 3 en pointe.* I, 332. — II, 33. 35. 103. 113. 310.

de Monet, famille. I, 237.
de Montaigle, famille. I, 315. — II, 179.
Foulques de Montaigu, abbé de St-Médard. II, 39.
Gérard de Montaigu, avocat du roi au parlement. id., ibid.
St-Montain de La Fère, chapitre au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *de gueules, à un hermite ou saint Montain de sable, nue tête et debout devant une chapelle d'argent.* I, 259.
Jean de Montbrehain, abbé du Mont-St-Martin. II, 40.
de Montchâlons, famille. Armes : *de sinople, à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys naissante de gueules* (V. pl. 4, n° 6). I, 55. 71. 80. 86. 92. 93. 97. 203. — II, 20. 41. 73. 255.
Gobert de Montchâlons, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Barthélemi de Montcornet, évêque de Beauvais. II, 41.
Gérard de Montcornet, évêque de Soissons. Id., ibid.
Nicolas de Montcornet, abbé de St-Nicaise de Reims. Id., ibid.
de Montfort, famille. I, 102. — II, 92. 212.
de Montguyot, famille. II, 241. 307. 317.
de Montigny, famille. Armes : *d'azur, semé de France, au lion naissant d'argent.* I, 207. 251. 275.
Jean de Montigny, grand bailli de Vermandois. I, 43. — II, 47.
Rose-Charlotte de Montigny, abbesse de Beauvoir. I, 252.
Jean-Baptiste de Montmignon, écrivain politique. I, 371.
de Montmorenci, famille. I, 102. 122. 194. 262. 285. — II, 47. 63. 85. 201.
Anne de Montmorenci, connétable de France. I, 262
Henri de Montmorenci, maréchal de France. I, 262.
Mathieu IV de Montmorenci, amiral de France. I, 102
Montreuil, abbaye de Bernardines au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *d'azur, à la vierge d'argent couronnée d'étoiles de même.* I, 322. — II, 4. 53.
Mont-St-Martin, abbaye. I, 91. 103. — II, 60. 290.
Moreau, famille. I, 63.
l'abbé Moreau, littérateur. I, 122.
Paul Moreau, littérateur. II, 211.
de Moreuil, famille. I, 24. 175. 355. — II, 52.
de Morienne, famille. I, 36. 78. 292.
de Morlet, famille. II, 267.
Adrien de La Morlière, historien. I, 154.
de Mornay-d'Hangest, famille. I, 250.
de Mortagne, famille. I, 4. 37. — II, 99. 159.
Gautier de Mortagne, évêque de Laon. II, 123.
de Mortemer, famille. I, 4.
Ermengarde de Mortemer, abbesse de N.-D. de Soissons. I, 4.
de La Mothe, famille. Armes : *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules, à la barre en devise de sable sur le tout.* I, 279.
de La Motte, famille. Armes : *de......., à 3 chevrons de........* I, 89. 225. — II, 25. 77.
de Mouchy, famille. I, 181. 224.
Thomas de Moussy, abbé de La Valroy. II, 60.
du Moustier de Vâtre, famille. II, 318.
de Moy, famille. Armes : *d'or, au sautoir de gueules, à 4 merlettes de même* (V. pl. 4, n° 8). I, 10. 71. 74. 114. 194. 235. 247. 276. 305. 317. 322. 331. — II, 5. 60. 100. 103. 265. 309. 320.
Colard de Moy, grand bailli de Vermandois. I, 44. — II. 61.
Guy de Moy, grand échanson de France. II, 61.
Jean de Moy, grand bailli de Vermand. I, 44.
Mozart, famille. I, 138.
Quentin le Museur, évêque de Warvick. II, 140.
de Mussan, famille. Armes : *d'azur, à 3 fasces d'argent, à la hache d'armes de même posee en bande et brochant sur le tout.* I, 30. 124. 235. -- II, 19.

N

Louis-Isidore Nachet, pharmacien. Tome I, page 345.
Louis, Antoine et Mathieu le Nain, frères, peintres. I, 344.
le Nantier, famille. I, 4.
de Nantilly, famille I, 37. 195. — II, 82.

de Nantouillet, famille. II, 73. 82.
de Narbonne-Lara, famille. I, 92. 89 223. — II, 117.
de Nazelle du Causé, famille. Armes : *d'or, au lion de gueules couronné de sinople, à la fasce de sable chargée de 3 molettes d'argent brochant sur le tout.* II, 68.
Néret, famille. I, 160.
Jos.-Mar. Néret, botaniste. II, 141.
de Nesles, famille. II, 92. 211.
J. de Nesles, comte de Soissons. I, 117. -- II, 322.
de Nettencourt, famille. I, 123. — II, 104
de Neufchâtel, famille. I, 19. 135. 203.-- II, 63.
de Nicolaï, famille. II, 11. 199.
de Nicolardot, famille. I, 4. 103
Saint-Nicolas-aux-Bois, abbaye de Bénédictins au diocèse de Laon. Armes: *d'argent, à la bannière d'azur semée de France, à une crosse de même, passée en pal derrière la bannière.* I, 49. 121. 167. 199 204. 213. 216. 234. — II, 132. 232. 300.
de Noailles, famille. I, 95. -- II, 12. 73 170.
St-Nicolas-des-Prés de Ribemont, abbaye de Bernardins au diocèse de Laon. Elle portait: *échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur chargé en fasce de fleurs de lys d'or sans nombre.* II, 47. 48 62. 134. 137.
de Noë, famille. I, 124. 202.
Nogent, abbaye de Bénédictins au diocèse de Laon. Ses armes étaient; *tiercé en pal, au 1, de vair et de gueules de 6 pièces, qui est Coucy; au 2, d'argent, à la Vierge de carnation vêtue d'azur, les mains jointes; au 3, d'azur, semé de France.* I, 51. 79. 140. 201. -- II, 4. 114. 143.
Le Normand, famille. I, 207.
Notre-Dame de Soissons, abbaye de Bénédictines. I, 80. 136. 144. 152. 168 180. 197. 199. 205. 239 303. 325. 326. 330. 360. — II, 14. 31. 64. 65. 84. 101. 153. 178. 210.
de Noue, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 10 races depuis 1305. Armes: *échiqueté d'argent et d'azur, au chef de gueules.* (V. pl. 7, nº 19.) I, 110. — II, 3. 133. 223. 288.
Etienne de Noviant, procureur général à la chambre des comptes. II, 82.
Gérard de Nouvion, abbé de Signy. II, 83.
Jean-Victor de Novion, administrateur. I, 315.
de Noyelles, famille. I, 135. — II, 16.
de Nuisemont, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1538. I, 105. 224. — II, 223. 240.

O

O'Farel, famille. Tome I, page 331.
d'Offoy, famille. II, 217.
Jean Ogée, géographe. I, 142.
d'Oigny, famille. II, 190.
d'Olonne, famille. I, 318. — II, 18. 261.
d'Ongnies, famille. Armes : *de sinople, à la fasce d'hermines.* I, 153. – II, 85.
d'Orange, famille. I, 266.
d'Orgemont, famille. I, 183. 234.
Pierre d'Orgemont, chancelier de France. I, 185. 234.
d'Origny, famille. Armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'un losange du champ* (V. pl. 6, nº 8). II, 89.
Origny-Ste-Benoîte, abbaye de Bénédictines au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *d'azur, semé de france.* I, 151. 199. 209. 334. — II, 90. 115. 231. 261. 301.
d'Orléans, familles. I, 118. 150. 155. 183. 193. 215. 262. 266. 274. 282. 283. 285. 287. 309. 330. 352. — II, 16. 42. 44. 66. 70. 78. 119. 213. 223. 246. 288. 298.
Philippe d'Orléans. I, 192.
d'Orry, famille. I, 199.
Philbert d'Orry, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
des Orties, famille. II, 319.
d'Orvillers, famille. II, 11. 196.
Otgive, abbesse de N.-D. de Soissons. I, 132.
Othon, comte de Vermandois. I, 69. 250.
Oudant, famille. I, 193.
d'Oudenarde, famille. I, 47. — II, 176.
St Ouen. II, 181.
Gautier d'Oulchy, abbé de Longpont. II, 95.

P

Jacques Pantaléon, voyez Urbain IV.

de Parat, famille. Armes : *parti coupé de gueules et d'argent de l'un en l'autre* (V. pl. 8, n° 4). Tome I, pages 19. 137. 171. 202. 326. — II, 5. 131. 173. 252. 253.
de Pardieu, famille. I, 107. 312.
Pardule, évêque de Laon I, 274.
Baudoin de Pargny, abbé de St-Vincent. II, 102.
Paris de La Brosse, famille. I, 200. 281.
Paris-Duvernet, famille. II, 55.
Paris-Lévesque, famille. I, 258. — II, 112.
Le Parmentier, famille. II, 11. 248.
J.-B. Paroisse, médecin. II, 211.
de Parpes, famille. I, 161.
Jean et Nicolas Papillon, graveurs. II, 141.
de Pas ou Paroque, famille. I, 326.
du Passage, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a produit les titres de 6 races depuis 1490. Armes : *de sable, à 3 fasces ondées d'or* (V. pl. 3, n° 20). I, 124. 145. 282. 315. — II, 109. 197. 202. 315.
de Passy, famille. I, 14.
Gentian Tristan de Passy, amiral de France. I, 14.
Pierre Tristan de Passy, chambellan du roi. II, 104.
de Pastour, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 6 races depuis 1506. II, 164. 196, 290.
de Pastoureau, famille. Elle avait été ennoblie dans la personne d'un Pastoureau deux fois maire de Bourges en 1547 et 1550. Armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef, et d'une coquille de même en pointe*. I, 331.
Ch.-Jos. Patissier, lieutenant-général. I, 16.
de Paul-d'Herville, famille. Armes : *d'or, à 3 chouettes de sable posées* 2-1. I, 364.
Jacq.-Gasp.-Abrah. Paulet, général de brigade. II, 141.
Le Paumier, famille, I, 14.
Ste-Pécinne, chapitre d'hommes à St-Quentin II, 159.
Raoul Peel de Laon, ministre de l'empereur de Constantinople. I, 342.
Charles de Pellevé, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Pellicorne, famille. I, 234.
Marc-Nicolas-Louis Pécheux, lieuten.-général. I, 116.
J.-B. Penant, colonel. I, 155.
de Penthièvre, famille. I, 301.
Pépin, roi de France. I, 187. 289.
Le Père, famille. I, 206.
Nicolas Perrot, peintre du 12e siècle. I, 100.
de Péronne, famille. I, 173. 223.
de La Personne, famille. Armes : *d'argent, à 3 pattes de griffon de gueules posées en pal*. Aliàs : *de sinople, à la bande d'argent* (V. pl. 7, n° 20). I, 4. 37. 159. 196. 262. — II, 67. 115. 151.
Jos. Pesselier, littérateur. I, 149.
Pierre Pestel, professeur. I, 154.
de Pestinien, famille. II, 114.
Ant.-Fr. Petit, médecin. II, 211.
Pétré, famille. Elle fut ennoblie en 1667 dans la personne de Jean Pétré. Armes : *de sable, à 3 hermines d'argent*. Aliàs : *d'azur, chargé de 5 hermines d'argent*. I, 348. — II, 3. 219. 292.
Philippe Ier, roi de France. I, 50. 121. 187. — II, 144. 300.
Philippe II Auguste, I, 213. 261. — II, 47. 159 263.
Philippe IV le Bel, roi de France. I, 150. 151.
Philippe V, roi de France. I, 318.
Philippe VI, roi de France. I, 155. 185.
de Philippy ou Philippi, famille. I, 247. 324 — II, 237.
Le Picart, famille. Armes : *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules*. II, 155.
Picpus. I, 185. — II, 243.
de La Pierre, famille. I, 133. 371. — II, 64. 154. 261.
de Pierrefonds, famille. I, 122. 136. 191. 266. — II, 223.
Guy de Pierrepont, évêque de Châlons. I, 362. — II, 110.
Le capitaine Pierrepont. II, 110.
P.-Jos.-Georg. Pigneau de Behaine, évêque d'Adran. II, 89.
Pillaquet, famille. II, 187.
N. Pille, général. II. 212.
Pillon, famille. I, 195.
Pinard, famille. I, 206. 207. — II, 70.
Pinel, médecin. II, 141.
Pinet des Fourneaux, famille. I, 326.
Pinsonneau, famille. I, 361.

de Pintrel, famille. I, 105. 165. 216. 247.
Pioche, famille. I, 73. 331.
Pipelet (les frères), chirurgiens. I, 192.
de Pipemont, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1592. Armes : *d'or, à deux chevrons d'azur, au chef de gueules* (V. pl. 8, nº 9). I, 29. 204. 210. 303. — II, 62
Jean de Pipemont, député aux Etats de 1614. I, 205.
Gilles du Plessis-Brion, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Poire, famille. II, 4. 45.
J.-L.-Mar. Poiret, naturaliste. II, 141.
A. Poiteau, botaniste. I, 12.
de Poix, famille. I, 203. — II, 189.
de Pommerie, famille. II, 3.
de Pompery, famille. I, 170. — II, 180.
de Pons, famille. I, 181.
Poussin, famille. I, 151. — II, 32.
de Pont de Chavigny, famille. I, 177. 196. 201. — II, 11. 196.
de Pontmolin, famille. I, 53.
du Portail, famille. I, 157.
de La Porte, famille. II, 16. 42. 177.
de Postel, famille. I, 129. 356. — II, 218.
Guyot Pot, grand bailli de Vermandois. I, 44.
Potier de Gesvres et de Tresme, familles. Armes : *d'azur, à deux mains d'or, au franc quartier échiqueté d'argent et d'azur* (V. pl. 8, nº 6). I, 82. 85. 140. 155. 186. 194. 197. 199. 214. 282. 285. — II, 11. 499. 275. 312.
Antoine Potier, ambassadeur en Espagne. I, 84.
Bernard Potier, abbé de St-Martin de Laon. Id., ibid.
L.-Joach.-Par. Potier, pair de France. I, 195.
Réné Potier, id. I, 84.
Fr. Poulain de La Barre, écrivain protestant. I, 269.
de Poulet, famille. Elle fut ennoblie en 1617 dans la personne de Pierre Poulet. I, 162. 233. — II, 9. 273. 310. 313.
Jean de Pouilly, abbé de La Valroy. II, 123.
Jean de Pouilly, prédicateur. Id., ibid.
de Praslin, famille. II, 93.
Raoul de Presles, conseiller du roi. II, 70. 126.
de Préseau ou Prézeau, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de 3 aigles de même.* I, 249. — II, 229.
Prémontré, abbaye chef-lieu des Norbertins au diocèse de Laon. Armes : *semé de France, à deux crosses d'argent passées en sautoir.* I, 232. 289. 309. — II, 146. 156. 174. 192. 231. 243.
Prévôtés. II, 139. 170. 239.
Priel, famille. I, 312. — II, 2
Prieurés d'hommes. I, 166. 177. 182. 183. 188. 232. 243. 253. 254. 263. 263. 265. 288. 292. 293. 312. 316. 331. 349. 357. — II, 25. 43. 45. 49. 72. 91. 95. 97. 105. 110. 114. 127. 143. 157. 167. 228. 230. 238. 243. 256. 277. 279. 291. 292 299.
Prieurés de filles. I, 164. II, 113.
Saint Prince. I, 342.
St-Prix, abbaye de Bénédictins au diocèse de Noyon. I, 111. 177. 223. 250. — II. 87. 126. 139. 162. 171. 190.
de Proisy, famille. Armes : *de sable, à 3 lions d'argent armés et lampassés de gueules* (V. pl. 8, nº 7). I, 15. 33. 59. 98. 128. 150. 241. 253. 270. 327. 362. 365. — II, 12. 13. 21. 73. 115. 129. 164. 170. 205. 220. 234. 277.
César de Proisy, littérateur. I, 141.
François de Proisy, gr. bailli de Vermand. I, 44.
Louis de Proisy, id., ibid.
Simon de Proisy, abbé de Cisoing. II, 129.
Nicolas Prudhomme, abbé de St-Jean-des-Vignes. I, 154.
Geoffroi Prunai de Billy, évêque de Laon. I, 300.
Jacques Prunai de Billy, abbé de Ferrières, traducteur. Id., ibid.
Jean Prunai de Billy, abbé de St-Michel-en-Lerme. Id., ibid.
de Pujol, famille. II, 134.
de Puységur, famille. I, 4. 8. 70. 123. 133. — II, 117. 234.
Jacques de Chastenet de Puységur, maréchal des camps. I, 123.
Jacques II de Chastenet de Puységur, maréchal de France. Id., ibid.
Jacq.-Arm.-Marc de Chastenet de Puységur, maréchal des camps, écrivain. Id., ibid.
Jacq.-Fr.-Maxime de Chastenet de Puységur,

lieutenant-général et littérateur. Id., ibid.

Q

de Quesne, famille. Tome I, page 181.
Cl.-Nic.-F. Quentin, littérateur. II, 140.
Isaac de St-Quentin, ministre du roi Philippe Ier. II, 140.
Jean de St-Quentin, abbé de Prémontré. Id., ibid.
Jean de St-Quentin, médecin. II, 141.
Pierre de St-Quentin, historien. Id., ibid.
Yves de St-Quentin, professeur. Id., ibid.
Quiche, famille. I, 293.
de Quierzy, famille. Armes : *d'or, à la fasce d'azur* (V. pl. 6, n° 9). I, 122. — II, 144.
Gérard de Quierzy. I, 107. — II, 144.
Nivelon de Quierzy, évêque de Soissons. II, 144.
Elvide de Quierzy, abbesse de N.-D. Id., ibid.
Béatrix de Quierzy, id. Ibid.
Agnès de Quierzy, id. Ibid.
N. Quillet de Moranzy, femme de lettres. II, 50.
Crépin Quillet, peintre. II, 211.
Nic.-Mar. Quinette, ministre d'Etat Id., ibid.
N. Quinquet, inventeur des lampes de ce nom. II, 212.

R

de Rabutin, famille. Tome I, pages 99. 280.
Marie-Thérèse de Rabutin, femme de lettres. I, 59. — II, 7. 145.
Bonaventure Racine, professeur. I, 154.
Jean Racine, poëte. I, 265. — II, 315.
Paschase Radbert, abbé de Corbie II, 211.
Rainseude, abbesse de N.-D. de Laon, I, 342.
Jean de Raliencourt, abbé de St-Eloi-Fontaine. I, 154.
de Rambourg, famille. I, 128. II, 314.
Randon, famille. I, 190.
Ch.-Fr Randon du Lauloy, général d'artillerie. I, 345.
Raoul, comte de France. I, 147.
Raulin, famille. II, 65.
de Raveau, famille. II, 156.
Ravecher, syndic de la Faculté de Paris. I, 300.
Ravel, peintre. I, 149.
de Raveneau, famille. II, 81.
de Ravenel, famille. Armes : *de gueules, à 6 croissans d'or, 2-2-2, surmontés chacun d'une étoile de même.* I, 64. 92. 231. — II, 150. 253.
Ravenier, famille. I, 275.
de Récourt, famille. Armes : *bandé de vair et de gueules de 6 pièces, au chef d'or.* (V. pl. 8, n° 8.) I, 17. 114. 162. 355. 356. 364. — II, 165. 185. 273. 312.
Jean de Récourt, député aux Etats de 1765. II, 185.
du ou de Refuge. Armes : *d'argent, à deux fasces de gueules, deux guivres affrontées d'azur brochant sur le tout.* (V. pl. 8, n° 10.) I, 174.
Regnaud, famille. I, 137. 140. 303.
Melchior Regnaud, historien. II, 211.
de Régnier, famille. Armes : *d'or, au sautoir de gueules accompagné de 4 molettes d'éperon de sable.* I, 230. 317. — II, 280.
Ch. Remard, littérateur. I, 149.
Remi (Saint). I, 17. 136. 159. 190. 198. 211. 261. 328 335. 342. 352. 358. 363. — II, 123. 222.
St-Remi de Reims, abbaye. I, 209 — II, 69.
Renard, médecin. II, 23.
de Renneval, famille. Armes : *d'or, à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent.* II, 152. 308.
Raoul de Renneval, pannetier de France. II, 152.
de Renty, famille. Armes : *d'or, à 3 doloires de gueules mises en gironnant.* (V. pl. 8, n° 9.) Aliàs : *d'or, à 3 haches d'armes de gueules, 2 à droite, la 3e à gauche.* I, 4. 142. 153. 263. 352. — II, 30. 75. 256.
Restaud, famille I, 135.
Ant. Restaud, missionnaire et voyageur. I, 343.
Pierre de Ribemont, abbé de St-Remi de Reims. II, 159.
Sainte Ricamar. I, 55. 173.
de Ricarville, famille. I, 315.
Rictiovar ou Riccius Varrus, préfet romain. I, 53.
Fr. Richer, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Ant. Richard, chroniqueur. I, 359.
N. Richard, littérateur. I, 192.
de Riencourt, famille. Armes : *d'argent, à*

3 fasces de gueules frettées d'or. (V. pl. 8, nº 11.) II, 100. 117. 130. 312.
Saint Rigobert, archevêque de Reims. I, 146. 289. — II, 158.
de Ripault, famille. II, 274.
de Rivocet, famille. II, 292.
Jacq. Robbe, géographe. II, 212.
Robert d'Ully, famille. I, 276. 330. 331.
Rochard, famille. I, 224.
J.-Fr. de Rochechouart, évêque de Laon. I, 17.
de La Rochefoucault, famille. I, 122. — II, 68. 169.
Gobert de Rocquigny, abbé de Chaumont. II, 193.
J. de Rocquigny, général de Prémontrés, Id. ibid.
Pierre de Rocquigny, abbé de Chaumont. Id. ibid.
Regier, famille. I, 185.
de Roguée, famille. II, 68.
de Rohan, famille. I, 87. 311. — II, 16. 213.
Claude Rohaut, poëte religieux. I, 317.
le Roi ou Leroy, famille. I, 332.
Romain, famille. II, 304.
de Roncherolles, famille. I, 203.
Geoffroi de Roncherolles, bailli de Vermandois. I, 43.
de Ronsin, famille. I, 174. — II, 318.
Ch.-Ph. Ronsin, général révolutionnaire. II. 212.
de Ronty, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 6 races depuis 1538. Armes: *d'argent, à la bande de gueules chargée de 3 besans d'or.* (V. pl. 8, nº 12.) I, 10. 136. 203. 293. 303. 309. — II, 160. 201. 222.
Roricon, archevêque de Reims. I, 342.
de Roseville, famille. I, 274.
de Rothe, famille. II, 49. 58.
de Rouault, famille. I, 4.
de Roucy, famille. Armes: *d'or, au lion d'azur armé et lampassé de gueules* I, 21. 193. 349. 366. — II, 16. 65. 68. 89. 111. 112. 127. 131. 176. 189. 203. 281.
Antoine de Roucy, abbé de Beaulieu. II, 168.
Charles de Roucy, évêque de Soissons. II, 203.
Ebles de Roucy, évêque de Châlons. II, 168.
Ermengarde de Roucy, abbesse de Gérigny. I, 221. 327.
Jean de Roucy, abbé de La Valroy. II, 168.
Jean de Roucy, évêque de Laon. II, 169.
Louise-Cl. de Roucy, abbesse de Poulangy. II, 168.
Jacqueline de Roucy, abbesse de St-Pierre de Reims. II, 169.
Manassès de Roucy, archevêq. de Reims. II, 168.
Pierre de Roucy, prédicateur. Id., ibid.
Anne de Roucy, abbesse de St-Etienne. II, 204.
de la Rouère, famille. II, 62.
Rousseau, famille. I, 303.
Rousseau-Deslontaines, historien. II, 211.
Jos. Rousseau, acteur dramatique. Id., ibid.
Roussel, famille. I, 140. 254.
Jean Rousset, pamphlétaire. I, 344.
de Rouvroy, famille. Armes: *d'argent, à la fasce de sable, au lambel de gueules de 5 pièces.* Aliàs: *de sable, à la croix d'argent chargée de 5 coquilles d'or.* I, 67. 77. 133. — II, 44. 171. 172.
Aubert de Rouvroy, abbé de St-Satur. Id. ibid.
Jean de Rouvroy, grand bouteillier de France. II, 201.
Philippe de Rouvroy, abbé de Genlis. Id. ibid.
du Roux de Chevrières, famille. I, 202.
du Roux de Verdon, famille. I, 204.
Royaumont, abbaye. I, 230. — II, 188. 190.
de Roye, famille. Armes: *de gueules, à la bande d'argent.* I, 21. 36. 122. 171. 217. 257. 301. 308. 314. — II, 31. 63. 116. 145. 169. 257. 285. 289.
Albert de Roye, évêque de Laon. I, 3. — II, 192.
Albéric de Roye. I, 61.
Jean de Roye, maréchal de France. I, 122.
Guy de Roye, archevêque de Reims. Id., ibid.
Raoul de Roye, abbé de Corbie. Id. ibid.
du Royer ou le Royer, famille. I, 271.
de Rozoy, famille. Armes: *d'argent, à 3 roses de gueules* (V. pl. 4, nº 17). I, 112. — II, 117. 309.
Roger, seign. de Rozoy. I, 38. 331. — II, 21.
Jean de Rozoy, abbé de Prully. II, 175.
Julienne de Rozoy. I, 47.
Roger de Rozoy, évêque de Laon. I. 92. 239. 316. — II, 4. 73. 176. 229. 231. 280.
de Rubempré, famille. I, 247.
de la Ruelle, famille. I, 11.
Jean Ruel, médecin. II, 211.
Rufin et Valère, martyrs. I, 53.

de Rumigny, famille. Armes : *de gueules, au lion d'or armé, lampassé et couronné d'argent.* I, 20. 32. — II, 2. 18. 74. 92. 176. 212. 306.
Jean Rutz, peintre. I, 344.

S

de Sacy. littérateur. Tome I, page 263.
Jean de Saillenay, bailli de Vermandois. I, 43.
de Sains, famille. I, 35. 197.
Ste Salaberge. I, 177. 341.
de Sallandre ou Sallendre, famille. I, 48. 88.
de La Salle, famille. II, 9.
de Salnoie ou Salnove, famille. I, 251. 289. — II, 115.
Sanguin, famille. Armes : *d'azur, à la bande d'argent accompagnée de 3 glands d'or en chef, et en pointe de deux pattes de griffon de même, et de 3 demi-roses d'argent mouvantes du bord de l'écu* I, 92. — II, 68.
Cl.-Jos. Sansom, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Santerre, industriel. I, 282.
de Sapincourt, famille. II, 5.
Saquespée, famille. I, 205. 303. — II, 46. 100.
de Sarbruck ou Sarbruche, famille. Armes : *d'azur, au lion d'argent, semé de croix recroisettées au pied long couronné d'or.* I, 4. 21. 122. — II, 67. 169.
Sardini, famille. I, 122.
de Sart, famille. I, 129. 157. — II, 125. 188. 320.
Gobert du Sart, grand bailli de Vermand. II, 183.
de Sauclérois, famille. I, 190.
Sauvage ou Sauvaige, famille. I, 195. 274.
Le Sauvoir, abbaye de Bernardines au diocèse de Laon. Ses armes étaient : *d'azur, à une vierge d'argent tenant son fils entre les bras, à l'écu mis en pointe d'argent, au croissant montant de gueules.* I, 87. 341. — II, 6.
de Saveuse, famille. I, 40. 102. — II, 261.
de Savoie, famille. I, 58. 87. 262. — II, 213.
Eugène de Savoie ou le prince Eugène. II, 213.
de Saxer, famille. I, 40.
de Scévola, famille. I, 213.
de Scolari, famille. I, 204.
de Schomberg, famille. II, 70.
Barthél.-L.-J. Scherer, général de division. I, 181.
Jean de La Selve, abbé de St-Vincent. I, 342.
Pierre Séguin, antiquaire. I, 267.
de Sémerie, famille. I, 35.
Philippe de Sémery, homme de guerre. I, 93.
Pierre de Semilly, homme de guerre. I, 345.
de Sénélange, famille. I, 237.
de Sénemond (Serremont ?) famille. Armes : *d'argent, à l'ours rampant de sable contre un rocher semé de fleurs de lys d'or.* I, 295.
de Senneterre, famille. I, 359.
Le Sergent, famille. I, 240. — II, 307.
Séroux, famille. II, 191. 249.
Sérurier, famille. I, 293
J.-M.-Philb. Sérurier, maréchal de France. I, 343.
Th.-J.-Jos. Sérurier, colonel d'artillerie. I, 143.
Le Seur de Baine, famille. I, 364.
Sézille, famille. II, 275.
de Signier, famille. Armes : *de gueules, à 6 têtes d'aigle arrachées d'argent et couronnées d'or*, 3-2-1 (V. pl. 8, n° 13). I, 68. 119. 242. 319. — II, 19. 163.
Pierre et Alexandre de Signier, hommes de guerre. II, 16.
de St-Simon, famille. Armes : *de sable, à la croix d'argent chargée de 5 coquilles de gueules.* Aliàs : *d'argent, au chef emmanché de sable.* — I, 67. 174. — II, 200.
Claude de St-Simon, pair de France. I, 66.
Louis de St-Simon, littérateur. II, 201.
de La Simonne, famille. Armes : *de gueules, à l'arbre d'or chargé de deux éperviers d'argent, au pied duquel est un cerf gisant sur un fond de sinople, au chef d'or, à l'aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules.* II, 109.
Sœurs de la Charité. I, 300. — II, 139.
Sœurs de la Congrégation de N.-D. I, 149. 341.
Sœurs de la Croix. I, 154. — II, 139.
Sœurs de Genlis ou de l'Enfant-Jésus. I, 101. 178. 261. 265. 300. — II, 95. 191. 210. 276.
Sœurs de St-Lazare. I, 259. — II, 287.
Sœurs Marquette. I, 342. — II, 175.
Sœurs de la Providence. I, 342
Sobier, famille. I, 69.

Soibert, famille. Armes : *de......., à la croix de,..... chargée en chef d'un lambel de ...... à 5 pendans* (V. pl. 6, n° 16). II, 295.
Soibert de Laon, grand bailli de Vermandois. I, 43. 342.
de Soissons, famille. Armes : *d'or, au lion de gueules*. I, 176. 196. — II, 275.
Basile de Soissons, prédicateur. II, 211.
Célestin de Soissons, théologien. Id., ibid.
Eudes de Soissons, littérateur. Id., ibid.
Guillaume de Soissons, habile rhéteur. Id., ibid.
Jean de Soissons-Moreuil, grand bailli de Vermandois. I, 44. 171.
Jean II de Soissons-Moreuil, id. I, 44. 221.
Thibaut de Soissons-Moreuil, chambellan du roi. I, 175.
Solage, famille. I, 351.
de Sommerive, famille. I, 105.
de Sonnet, famille. I, 364.
de Sons, famille. Armes : *d'or, fretté de gueules, au canton d'azur chargé d'un fer de moulin d'argent* (V. pl. 8, n° 14). I, 181. — II, 33. 100. 118. 218.
de Sorel, famille. I, 56. 174. 195. 308. — II, 71. 240.
Gabriel Souail, jurisconsulte. I, 155.
de Soudé, famille. I, 54. 368.
de Soyecourt, famille. I, 280. 322. — II, 239.
Gilles de Soyecourt, gr. bailli de Vermand. I, 44.
Stançon ou Stancion, famille. I, 319. — II, 18.
de Stoppa, famille. I, 40. 90.
Marie Stuart, reine d'Ecosse. I, 302.
Renaud Sturme. médecin. II, 211.
Sureau, famille. I, 59.
Hugues Sureau du Rosier, ministre protestant. II, 175.
de Suzanne, famille. Armes : *de sable, à 3 annelets d'argent, posés* 2-1 (V. pl. 8, n° 15). II, 103. 302. 305. 309.
P.-H. Suzanneau, poëte. II, 211.
Etienne de Suzy, cardinal. II, 222.

T

P. Tacheron, peintre verrier. Tome II, page 211.
Omer Talon, professeur. II, 141.
Tanneret, famille. I, 105.
Guy-J.-B. Target, avocat I, 300.
de Tarteron, famille. II, 129. 166.
Tassart, famille. I, 195.
Tatins, famille. I, 80.
Taupin de Chantemelle, m[e] d'hôtel du roi. I, 141.
Tavernier, famille. I, 210 274. 326.
Jean Tavernier, professeur. I, 154.
Amand-Constant Tellier, conventionnel. I, 342.
le Tellier de Courtanvaux, famille. Armes : *d'azur, à 3 lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'or*. I, 176. 198 277. — II, 9. 50. 66. 77. 259. 310.
César le Tellier de Courtanvaux, maréchal de France. I, 176.
Templiers. I, 89. 106. 130. 134. 137. — II, 59. 93. 120. 133. 159. 198. 294. 307.
N. Terrien, arithméticien. I, 47.
de Testu, famille. Armes : *de gueules, à la bande d'argent chargée de 3 têtes humaines de carnation*. I, 174. 303.
Thenailles, abbaye de Norbertins au diocèse de Laon. Armes : *d'azur, à des tenailles d'argent ouvertes en chevron, accompagnées de 3 fleurs de lys d'or, deux en chef, une en pointe*. II, 118. 186. 226.
St Théodulphe ou Thiou. I, 297.
Michel Théraise, professeur. I, 154.
Thévenin, botaniste. II, 15.
Thévenot, famille. I, 274.
Thévenot, fabricant de bouteilles. I, 273.
Thibaut II, comte de Champagne. I, 178.
Thibaut le Tricheur, comte de Troyes. I, 191. 259. — II, 38.
Thibaut IV, comte de Champagne. I, 147. II, 69.
Thiéfry, famille I, 5.
Thierry, roi de Neustrie. I, 211.
Thierry, trouvère. II, 211.
St Thierry, évêque d'Orléans I, 149. 253.
Louis-J. le Thieullier, médecin. I, 345.
de Thirac, famille. I, 349.
J.-B Tholmé, lieutenant général. I, 137.
de Thorel, famille. II, 98. 151.
Gilles de Thorel, grand bailli de Vermand. I, 44.
de Thorotte, famille. I, 48 175. 206. — II, 271.
Robert de Thorotte, évêque de Laon. I, 49.
de Thou, famille. I, 89. — II, 7

de Thouars, famille. I, 309.
Ant.-Vincent et Ant.-Claude Thuillier, traducteurs. I, 192.
de Thumery, famille. I, 80. 166. 220. — II, 223.
de Thuret, famille. Elle a prouvé 4 races depuis 1540 dans l'enquête de 1666. Armes : *de gueules, à 3 têtes de lion léopardé d'or.* I, 55. -- II, 267.
de Tillemont, famille. II, 122.
de Tilloy, famille. I, 71. 95.
James de Tilly, grand bailli de Vermand. I, 44.
P.-Fr. Tingry, chimiste. II, 212.
Jean de Tintrey, grand bailli de Vermand. I, 44.
Tirel, famille. I, 24. -- II, 11.
de la Tour, pastelliste. II, 139. 141.
de la Tour-du-Pin, famille. Armes : *écartelé aux 1 et 4, d'azur, à la tour d'argent, au chef de gueule chargée de 3 casques d'or ; aux 2 et 3, d'or, au dauphin d'azur.* I, 92. -- II, 46.
de la Tour-du-Pin-Lachaux, famille. I, 5. 183. 232. -- II, 47. 49. 101.
de la Tour-Maubourg, famille. II, 227.
Cl.-Th. du Tour de Noirfosse, général. II, 112.
Jean-Ch.-Gab. Tournant, opticien. I, 343.
Gobert Tournemeule, professeur. I, 212.
Toussier, famille. I, 213.
A.-B. Tranchart, écrivain. I, 144
de Trie, famille. I, 102. 176. 196.
Mathieu de Trie, maréchal de France. I, 196.
de la Trimouille, famille. I, 143. 263. 266. -- II, 201.
Pierre Tristan, chambellan du roi. I, 5.
J.-A. Tronquoy, colonel. I, 155.
Jean de Trosly, grand bailli de Vermand. I, 44.
du Trousset de Valincourt, littérateur. II, 141.
Trousson, famille. I, 274.
Guillaume de Troyes, évêque de Laon I, 350.
de Truffier, famille. I, 219. -- II, 152.
Marc-Ant. Turgot de St-Clair, intendant de la généralité de Soissons. I, 321.
Turpin, famille. I, 361.

U

D'Unchair, famille. Tome I, page 25.
Urbain IV, pape. I, 311. -- II, 58.
Le comte d'Urre, maréchal de camp. I, 269.
Ursa, reine des Belges. I, 71. 72.
des Ursins, famille. Armes : *bandé d'argent et de gueules de 6 pièces, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules couronnée d'or et soutenue de même.* I, 25. 142. 185. 219. 325. -- II, 30. 73. 220. 272. 278. 306.
Charlotte Juvenal des Ursins, femme de lettres. I, 25. -- II, 98.
Jean Juvenal des Ursins, évêque de Laon. I, 25.

V

Fauvel de Vadencourt, grand bailli de Vermandois. I, 43.
Jean de Vadencourt, abbé d'Isle. II, 241.
Jean de Vailly, président au Parlement. II, 243.
Jean de Vailly, prédicateur. Id., ibid.
Vairon, famille. I, 151.
Vairon de Doigny et de Beaurepaire, familles. Armes : *de gueules, à 3 vérons d'argent mis en fasce l'un sur l'autre, celui du milieu contourné.* I, 163, 171. 198.
de Val, famille ennoblie en 1553 dans la personne de Pierre de Val. Armes : *écartelé, aux 1 et 4, d'azur au gantelet d'argent ; aux 2 et 3, de gueules, à une molette d'éperon d'or.* I, 96. — II, 124.
de Valcourt, famille. I, 274.
de Valgenheuse, famille. I, 56.
de Valles. famille. I, 308.
de La Vallière, famille. II, 90.
St Félix de Valois. I, 133.
Guy de Valois, évêque de Soissons. II, 246.
de Valpergue, famille. I, 48.
Val-St-Pierre, maison de Chartreux au diocèse de Laon. Elle portait : *de gueules, à 2 croix d'argent hautes posées en sautoir, surmontées d'une fleur de lys d'or.* II, 247.
Valsery, abbaye de Prémontrés au diocèse de Soissons. I, 143. 225. — II, 247
de Vanoise, famille. I, 315.
Varlet, famille. Armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même, deux en chef, une en pointe.* I. 290. — II, 44. 319.
Louis Varlet, mayeur de St-Quentin. I, 62.

de La Varenne, famille. I, 361.
de Varluzel ou Warluzel, famille. Armes : *de sinople, à la fasce d'argent, à la bande fuzelée de gueules brochant sur le tout.* (V. pl. 8, n° 17.) I, 169. — II, 72.
Dom Varoqueaux, historien. I, 344.
de Vassan, famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef, et d'une coquille de même en pointe.* (V. pl. 8, n° 16.) I, 89. 196. 224. 230. 278. — II, 132. 165. 198 214. 219.
Charles de Vassan, doyen de N.-D. de Cléry. II, 132.
Daniel de Vassan, abbé de St-Mesmin. Id., ibid.
Zacharie de Vassan, maître-d'hôtel du roi, Id., ibid.
de Vassaux, famille. I, 350. — II, 100 247.
de Vasselas, famille. II, 124.
Le Vasseur ou Levasseur, famille. I, 29. 34. 130.
Jean de Vassogne, chancelier de France. II, 250.
Vauclerc, abbaye de Bernardins au diocèse de Laon. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent mises en chef, et en pointe d'une fleur de lys de même.* I, 284. 320. — II, 4. 251.
de Vauclérois, famille. Armes : *d'argent, à l'anille de sable.* (V. pl. 8, n° 18.) I, 73. — II, 282.
Vaucquet, famille. I, 64.
de Vaudémont, famille. I, 20. 32.
de Vaudétard, famille I, 81.
de Vaulx ou de Vaux, famille. I, 15. 168. — II. 250.
Valerand de Vaux, grand bailli de Vermandois. I, 43.
Henri de Vaux-sous-Laon, abbé de Thenailles. I, 342.
César de Vendôme. I, 192.
Le Vergeur, famille. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, accompagnées de 3 étoiles couronnées de même.* I, 172. 207. 225. — II, 4. 88. 104.
Charles Le Vergeur, grand bailli de Vermandois. , 45. 2 07.
Guillaume Le Vergeur, id., ibid.
N. Vergniaud, peintre. I, 192.
Vermand, abbaye de Norbertins au diocèse de Noyon. I, 85. 298. — 24. 121. 190. 261. 286.
de Vermandois, famille. Armes : *échiqueté d'azur et d'or, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.* I, 370. — II, 262.
Herbert Ier de Vermandois. I, 191.
Herbert II de Vermandois. I, 76. 147. — II, 48.
Herbert IV de Vermandois. I, 271.
Hugues de Vermandois, archevêque de Reims. II, 262.
Lindulphe de Vermandois, évêque de Noyon. Id., ibid.
Raoul de Vermandois. I, 323.
Simon de Vermandois, évêque de Noyon. II, 263.
de La Vernade, famille. I, 237. — II, 275.
Vernier, famille. I, 82. 207.
Julien Vernier, littérateur. II, 201.
N. Vernier, poëte. I, 165.
Le Verrier, famille. II. 10.
de Verrières, famille. I, 49. 304. — II, 87.
Gilon de Versailles, grand bailli de Verm. I, 43.
Gérard de Versigny, principal du collège de Laon. II, 268.
de Vertame, famille. I, 33.
de Vertus, famille. II, 321.
Gautier de Vervins, homme de guerre. II, 271.
Gérard de Vervins, théologien Id., ibid.
Nicolas de Vervins, abbé de Thenailles. Id., ibid.
Ant. Vicaire, professeur I, 275.
de Vidal, famille. II. 68. 292.
de Vienne, famille. II. 308.
Josselin de Vierzy, évêque de Soissons. II, 279.
de Viéville ou Viesville, famille. Armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de 3 besans d'or et accompagnée de 2 merlettes de sable.* I, 88. 124. 285. — II, 127. 236.
de La Viéville, famille. Armes : *fascé d'or et d'azur de 8 pièces, à 3 annelets de gueules brochant sur les deux premières fasces.* I, 29. 137. — II, 78. 173. 232. 293.
J.-L. de Viefville-des-Essarts, constituant. II, 5.
de La Vieuville, famille. I, 66. 67. — II, 106.
Jean de La Vieuville, grand bailli de Vermandois. I, 44.
de Vignacourt, famille. Armes : *de gueules, chargé de 3 fleurs de lys d'argent.* I, 181. — II, 6. 319

de Vignemont, famille. I, 122.
de Vignolles. Il y eut sans doute deux familles de ce nom, car nous trouvons, pour elles, des armoiries différentes : 1° *de sable, au cep de vigne feuillé et fruité d'argent, soutenu d'un échalas de même;* -- 2° *d'azur, à la fasce d'argent chargée de 3 coquilles d'or, deux en chef, une en pointe.* (V. pl. 8, n° 19.) II, 223. 281.
Etienne de Vignolles dit *La Hire*, grand bailli de Vermandois. I, 44. 57. 72. 214. 234. 368. — II, 38. 59. 281.
de Villelongue, famille. Dans l'enquête de 1666, elle a prouvé 5 races depuis 1540. Armes : *écartelé aux 1 et 4, d'argent, au loup passant de sable; aux 2 et 3, d'azur, à la gerbe d'or liée de même.* I, 26. 137.
N. de Villelongue, général des armées suédoises. II, 280.
de Villette, famille. I, 131.
Nic.-Et. de Villette, historien. I, 344.
Vincent, famille. I, 195.
St-Vincent de Laon, abbaye de Bénédictins. Ses armes étaient : *de gueules, à 3 fleurs de lys d'argent, 2-1, à la crosse de même posée en pal, le pied appuyé sur la fleur de lys de la pointe.* I, 35. 59. 118. 139. 197. 216. 232. 242. 256. 290. 331. 357. — II, 21. 22. 31. 72. 107. 161. 188. 230. 289. 297.
de Vinchon, famille. I, 233. 331.
N. Vinot, lieutenant-général. II, 212.
de Vins, famille. I, 113.
Adam de Viry, abbé de St-Nicolas-aux-Bois. II, 293.
Agnès de Viry, abbesse de Morienval II, 293.
de Vitasse, famille. II, 87.
St Vivent. I, 342.
Viviers, abbaye. I, 323.
Le Voirier ou Levoirier, famille. I, 49. 288.
Michel Le Voirier, traducteur. I, 313.
Vrevin, famille. Armes: *d'azur, au chevron d'hermines accompagné de deux étoiles d'or en chef, et d'une grappe de raisin de même en pointe.* I, 308. -- II, 306. 315.
Antoine de Vrevin, abbé de St-Pierre. II, 315.
Louis Vrevins, jurisconsulte. I, 155.
de Vuillefroy, famille. II, 199.
Ch. Vuitasse, professeur. I, 154.
S. Vulgis. II, 236.

W

Claude Waffard, médecin. II, 16.
Walfride, abbé de Thenailles. I, 132.
de Wallaincourt, famille. I, 57.
de Wallon ou Valon, familles. I, 204. 282. 363.
de Warel, famille ennoblie en 1735, dans la personne de Paul de Warel, pour services militaires. I, 325.
Warnet, famille. I, 68. — II, 179.
St Wasnou. I, 354.
Adam de Wassigny, abbé de Prémontré. II, 300.
Fr. Watable, littérateur. I, 111.
Pierre Wattier de St-Alphonse, lieutenant-général. I, 345.
Fr. Wiard, fondateur de St-Nicolas-du-Chardonnet. I, 342.
Jean de Wimy, abbé de Belval II, 301.
Claude Witard, traducteur. I, 149. -- II, 174.
Witasse, famille. I, 315.
de Wolbocq, famille. I, 364.

X

de Ximenès, famille. II, 129.

Y

d'Y ou de Y, famille. Armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.* (V. pl. 8, n° 20.) I, 129. 223. 255. 315. 367. — II, 30. 82. 87. 130. 188, 195. 322.
Jean Yves, abbé de St-Barthélemi. I, 154.
Sainte Yolaine, martyre. II, 114.

TABLE DES FIEFS

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

A

Les Alleux, fief à Belleu.
Andrier, fief à Taux.
Aplincourt, fief à Limé.
Arny, fief à Chézy-l'Abbaye.
Aubermont, fief à Travecy.
L'Avouerie, fief à Fresnoy-le-Grand.

B

Bacquencourt, fief à Mercin.
Le Bailly, fief à Pont-St-Mard.
Banru, fiefs à Montigny-Lengrain et à Vassens.
La Barrière, fief à Aulnois.
Le Bassinet, fief à Rouvroy.
La Baune ou La Bove, fief à St-Pierre-Aigle.
Béart, fief à Grugis.
Beaucourt, fief à Nanteuil-Vichel.
Beaurepaire, fiefs à Crécy-au-Mont, Lierval et Pont-St-Mard.
Beauvoisis, fief à Travecy.
Bellette, fief à Audignicourt.
Berneuil, fief à Vassens.
Beyne, fief à Epagny.
Bichecourt, fief à Vassens.
Bieuxy (Le Petit), fief à Bieuxy.
Blamont, fief à Savy.
Blanche-Vigne, fief à Fresne.
Bleucourt, fief à Amifontaine.
Bocqueaux, fief à La Neuville-Bosmont.
Bocquet, fief à Nouvion.
Bois de Noloy, fief à Dommart.
Bois Griffart, fief à Presles.
Bois Happart, fief à Jussy.
Bois Tiroux, fief à Montcornet.
La Boissière, fief à Epagny.
Bonnemaille, fief à Pierremande.
Bonnemain, fief à Montigny-Lengrain.
Les Boulets, fief à Missy-sur-Aisne.
Les Bourgeois - Dieudonné, fief à Nouvion-le-Comte.
La Bousselle, fief à Charly.
La Boutellerie, fiefs à Assis-sur-Serre et Sept-monts.
Le Boutillier ou Santives, fief à Fargniers.
Briquenay, fiefs à Nouvron et à Trosly-Loire.
Briscaut, fief à Pont-St-Mard.
Brulé, fief à Seraucourt.
Buzancy, fief à Camelin.
Buzerolles, fief à Monceau-le-Neuf.

C

Cambrin, fief à Molinchart.
Cambron, fief à Fontaine-lès-Vervins.
Cambronne, fief à Billy-sur-Ourcq.
Campennier, fief à Neuville-en-Beine.
Canlers, fief à Travecy.
Capet, fief à Happencourt.
Carcassonne, fief à Coucy-le-Château.
Caumont, fief à Dampcourt.
La Petite Cense, fief à Limé.
La Cense de Brai, fief à Jussy.
La Cense de Favette, fief à Manicamp.
Chablis-St-Denis, fief à Sery
Champ-Brisset, fief à Chery-lès-Pouilly.
Champeau, fief à Mercin.
Champlain ou Champien, fief à Juvigny.
La Chapelle-en-Fèves, fief à Manicamp.

Le Châtel ou Margouil, fief à Ambleny.
Châtelain, fief à Viry.
Châtelain de Chauny, fief à Neuflieux.
Châtillon, fiefs à Louastre et à Troësne.
Le Chauffour, fiefs à Assis et à Villeneuve.
Chennelet, fief à Marizy.
La Clef, fief à Villers-Cotterêts.
Le Clozel, fief à Pont-St-Mard.
Le Colombier, fiefs à Blérancourt et à St-Martin-Rivière.
Combeaulieu, fief à Vassens.
Le Comte, fief à Limé.
Coquerel, fiefs à Marest et à La Neuville-en-Beine.
La Côte-de-Bimont, fief à Faucoucourt.
La Cour, fiefs à Allemant, Largny, Pisseleu et Pont-St-Mard.
La Cour-au-Fay, fief à St-Aubin.
Courson, fief à Monceau-les-Leups.
Courtemanche, fiefs à Travecy et à Flavy.
Crautard, fief au Bresson.
La Croix-Gilbert, fief à Faucoucourt.
Le Cygne ou le Signe, fief à Mercin.

D

Daule, fief à Vézaponin.
Le Donjon ou la Grand'Maison, fief à Oulchy.
Dortu, fief à Vassens.
Doutre ou Doultre, fief à Montfaucon.
La Douye, fief à Mainville.
Duane, fief à Mareuil.

E

L'Epine, fief à Villers-Cotterêts.
St-Etienne, fief à Aubenton-la-Cour.
L'Evêché, fief à Dommard.

F

Le Grand-Faux, fief à Quincy.
Le Fay, fief à Essigny-le-Grand.
Flavigny, fief à Pouilly.
St-Florent, fief à Cugny.
La Folie, fief à Allemant.
La Fontaine-aux-Loups, fief à Faucoucourt.
La Forêt-d'Herly, fief à Vaudesson.
La Forte-Maison, fief à Guny.
Fourniquet, fief à Follembray.
Les Francs-Quartiers, fief à Guny.
Fresne, fief à La Neuville-Bosmont.
Froide-Couille ou Vivètre, fief à Pont-St-Mard.
Fromentel, fief à Terny.

G

Galant, fief à Bertaucourt.
Gallain, fief à Rocourt.
Goret, fief à Largny.
Les Goyers-Marets, fief à Senicourt.
Grandcourt, fief à Buzancy.
La Grand'Maison ou le Donjon, fief à Oulchy.
Le Grand-Pont, fief à Pont-St-Mard.
Les Gravières, fief à Quierzy.
Le Gruet, fief à Pouilly.
Gueux, fief à Coyolles.

H

Hainaut, fief à Bois-lès-Pargny.
Les Haizettes, fief à Guny.
Jean Hanoque, fief à Champs.
Hardecourt, fief à Macquigny.
La Haute-Maison, fief à Vézaponin.
Hautepie dit Toury, fief à Vassens.
Horn, fief à Fieulaine.
Hurlu, fief à Achery-Mayot.

J

La Jonquière, fief à Manicamp.
Jumont, fief à Martigny.

L

Jean-Laffrené, fief à Beautor.
Larzillière, fief à Romery.
Lecaille, fief à Boué.
Leclerq, fief à Thorigny.
Gilles Lescot, fief à Couvron.
Lesterlin, fief à Vassens.
Loistre, fief à Limé.
Longueval, fief à Sissy.
Luru, fief à Bois-lès-Pargny.

M

Macaigne dit Vaquin, fief à Vassens.
La Maladrerie, fief à Faillouel.
La Mairie-d'Aulnois, fief à Parfondru.
La Mairie-Commune, fief à Vauxaillon.
La Maison de la Rue Franche, fief à Thierny.
Malhôtel, fief à Gricourt.
La Malmaison, fief à Limé.
Malvoisine, fief à Manicamp.
Mantro, fief à Crécy-au-Mont.
Les Mardansons, fief à Fontenoy.
Marest, fief à Troesne.
Margouil ou le Châtel, fief à Ambleny.
Martine, fief à Vassens.
Maugarni, fief à Prisce.
Maurepaire, fief à Vauxaillon.
Meautre, fief à Trosly-Loire.
La Mer, fief à Dampcourt.
Merlot, fief à Pont-St-Mard.
Méry, fiefs à Dercy et à Faillouel.
Le Metz, fief à Travecy.
Le Mez, fief à Amigny.
Mignot, fief à Thiernu.
Milon, fief à Noyant.
Missy, fief à Chevregny.
Le Moinil, fief à Bray-St-Christophe.
La Montagne, fief à Rozières.
Monteeau dit Monthion, fief à Chevregny.
Montchipont, fief à Cramailles.
Montguyot, fief à Urvillers.
Montjay, fief à Bourguignon-sous-Coucy.
Monthiermont, fief à Valavergny.
Montholler, fief à Lemé.
Montmafroy, fief à Chézy-en-Orxois.
Montois, fief à Mainville.
Les Moraines, fief à Mons-en-Laonnois.
Mathurin Morel, fief à Travecy.
Morillon, fief à Villeneuve.
La Mothe, fiefs à Pont-St-Mard et à Vézaponin.
La Motte ou Romery, fief à Achery.
La Motte, fief à Voulpaix.
Le Moulin, fief à Limé.
Le Moulin ou le Sart, fief à Viry.
Le Moulin-Sevreux, fief à Ognes.
La Muette, fief à Largny
Murest, fief à Caumont.

N

Nicole-Laignier, fief à Guny.
La Noue, fief à Villers-Cotterêts.
La Nourrie, fief à Ressons.
Nougent, fief à Vassens.

O

Orgival, fief à Trosly.
Oudancourt, fief à Fresne.
Les Outieux, fief à Largny.

P

Le Palais ou Lesterlins, fief à Vassens.
St-Paul, fief à Vaudesson.
Le Perle, fief à Mercin.
Piat, fiefs à Amigny et à Senicourt.
Pierre-de-Croix, fief à Vassens.
Pisieux, fief à Mouceau-le-Vieil.
Pithon, fief à Gricourt.
La Place, fief à Gouy.
Poil-de-Truie, fief à Coucy-le-Château.
Poitevin, fief à Vouël.
La Cense-des-Ponceaux, fief à Bourguignon-sous-Coucy.
Pontaige ou Pontaine, fief à Viry.
La Porte-Maître-Odon, fief à Coucy-le-Château.
Les Potés, fief à Pargny-Filain.
Pré-des-Cirons, fief à Caillouël.
Les Prés-Gruet, fief à Faucoucourt.
Le Pressoir, fief à Ambleny.

Q

Les Quatre-Fiefs, fief à Trosly-Loire.

R

Rabattu, fief à Origny-en-Thiérache.
Rademer, fief à Follembray.
Raullois, fief à Guny.
Regnard, fief à Coucy-la-Ville.
Retonvilliers, fief à Buzancy.
Ribefosse, fief à Crécy-au-Mont.
Ricaut ou du Tertre, fief à Guny.

Richebourg, fief à Morsain.
Riez-d'Avesne, fief à Autreville.
Rogerval, fief à Chery-lès-Pouilly.
Roguée, fief à Neuflieux.
Romery, fief à Fresne.
Romery ou La Motte, fief à Achery.
Rosole, fief à Neuflieux.
Rossignol, fief à Pont-St-Mard.
Rottelon, fief à Vouel.
Rouvillers, fief à Pont-St-Mard.
Roviller, fief à Chézy-en-Orxois..
Royaucourt, fief à Senicourt.

S

La Sabaine, fief à Chacrise.
Le Sart, fief à Viry.
Sans-Nom, fief à Guny.
Santives ou le Boutillier, fief à Fargniers.
Serizy, fief à Pont-St-Mard.
La Suze, fief à Arrancy.

T

Le Tertre ou Ricaud, fief à Guny.
Thomas, fief à Chacrise.
Titel, fief à Landricourt.
La Tour, fief à Villers-le-Sec.
La Tour ou le Donjon, fief à Ambleny.
La Tour-aux-Oies, fief au Tronquoy.
La Tour-Carrée, fief à Coucy-le-Château.
Les Tournelles, fiefs à Chavignon, Chézy-l'Abbaye et Guny.
Tournevel, fief à Travecy.
La Tour-Roland, fief à Quierzy.
Tout-le-Monde ou Toulmont, fief à Travecy.
Toury, fief à Vassens.
Treslecat ou Trescat, fief à Jumencourt.
Trou-de-Bray ou Bois-Happart, fief à Jussy.

V

Valiton, fief à Monceau-sur-Oise.
Vandigny, fief à Lesges.
Vaquin, fief à Vassens.
Varipont, fief à Berthaucourt.
Le Grand-Veneur, fief à Coucy-le-Château.
Vercagny, fief à Trosly-Loire.
La Verrière, fief à Taillefontaine.
La Vieuville, fief à Verneuil.
Villette, fief à Caumont.
Le Vintre, fief à Champs.
Vitré ou le Vitre, fief à Guny.
Vivètre ou Froide-Couille, fief à Pont-St-Mard.
Voyaux, fief à Mennessis.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

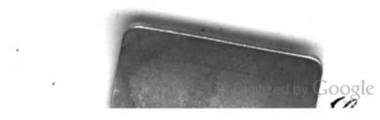






image
not
available

